HISTOIRE

DE

LA GAULE

A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DE M. CAMILLE JULLIAN

HISTOIRE DE LA GAULE

Sept volumes gr. in-8 brochés.

Chaque volume : 25 fr.

I. *Les Invasions gauloises et la Colonisation grecque.*

II. *La Gaule indépendante.*

Ces deux volumes ont obtenu le Grand Prix Gobert de l'Académie française en 1908.

III. *La Conquête romaine et les Premières Invasions germaniques.*

IV. *Le Gouvernement de Rome.*

V. *La Civilisation gallo-romaine. — État matériel.*

VI. *La Civilisation gallo-romaine. — État moral.*

VII. *Les Empereurs de Trèves* (en préparation).

Gallia. Tableau sommaire de la Gaule sous la domination romaine. 4e édit. Un vol. in-16, avec grav., cartonné. . . . . 3 fr. »

Prix Montyon à l'Académie française.

Vercingétorix. 6e édition. Un vol. in-16, avec cartes et gravures, broché. 5 fr. »

Grand Prix Gobert à l'Académie française.

Histoire de Bordeaux. Un vol. in-4°, avec plans et gravures. . . . . 30 fr. »

Prix Thérouanne à l'Académie française

224-19. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 11-19.

CAMILLE JULLIAN
DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

HISTOIRE
DE
LA GAULE

(Grand prix Gobert de l'Académie française.)

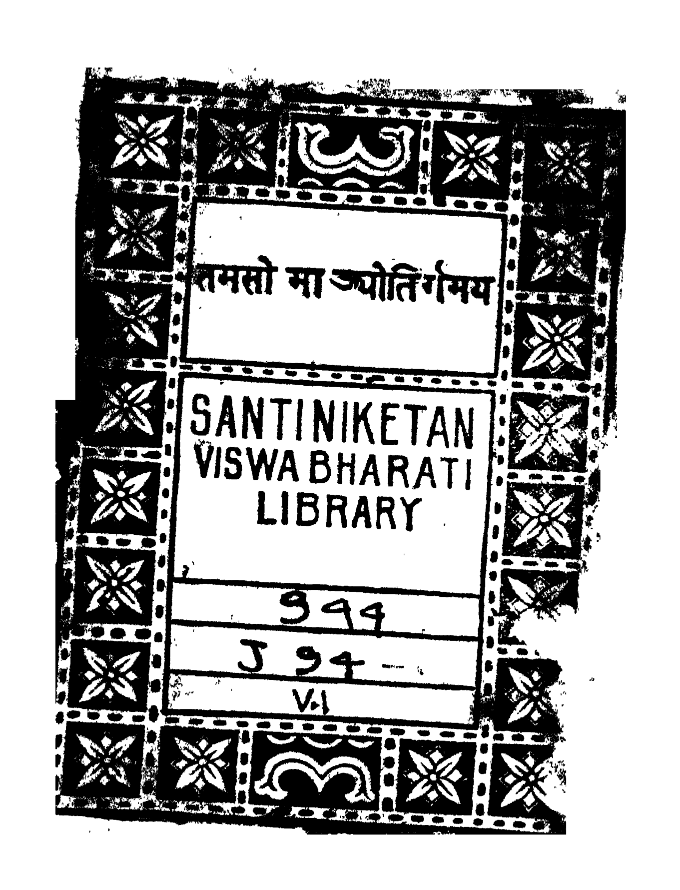
I

LES INVASIONS GAULOISES ET LA COLONISATION GRECQUE

TROISIÈME ÉDITION REVUE

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1920


तमसो मा ज्योतिर्गमय
SANTINIKETAN
VISWA BHARATI
LIBRARY
944
J 94
V.1

A LA MÉMOIRE DE MON MAITRE

ALBERT SOREL

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE ET D'AMITIÉ.

LES INVASIONS GAULOISES

ET

LA COLONISATION GRECQUE

CHAPITRE I

STRUCTURE DE LA GAULE[1]

I. Étendue et nature de cette histoire. — II. Limites et forme de la Gaule. — III. Angles extrêmes. — IV. Montagnes centrales. — V. Massifs isolés. — VI. Les plaines : hauts et bas pays. — VII. Le grand réseau fluvial. — VIII. Vallées secondaires. — IX. Principales régions maritimes. — X. Principales régions continentales. Nord et Sud. — XI. Capitales naturelles de la Gaule : Lyon et Paris. — XII. Carrefours régionaux.

I. — ÉTENDUE ET NATURE DE CETTE HISTOIRE

Le nom de Gaule désigna, chez les Anciens, la contrée comprise entre la Méditerranée, les Alpes, le Rhin, l'Océan et les Pyrénées[2]. C'est de cette contrée que je me propose d'écrire l'histoire, depuis environ l'an 600 avant Jésus-Christ jusque vers l'an 400 de notre ère.

1. Dufrénoy et de Beaumont, *Explication de la Carte géologique de la France*, I, 1841, p. 21-34; Reclus, *La France*, 1877 (dans la *Géographie Universelle*, II), p. 4 et suiv.; Schrader et Gallouédec, *Géographie de la France*, 3ᵉ éd., 1899; Vidal de La Blache, *Tableau de la Géographie de la France* (dans l'*Histoire de France* de Lavisse, I), 1903, p. 9 et suiv., le livre le plus pénétrant qui ait été consacré à la géographie de la France; Ukert, *Geographie der Griechen und Rœmer*, II, II, 1832, p. 75-558; Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, III, 1848, p. 109-267; Desjardins, *Géographie... de la Gaule romaine*, I, 1876. — Une fois pour toutes, je renvoie, pour les textes relatifs aux noms anciens des lieux, à l'inestimable répertoire de Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, I, 1896; II, 1904; III, en préparation. — Je n'ai voulu indiquer, dans ce chapitre et les deux suivants, que les traits essentiels de la géographie physique de la Gaule, et seulement en tant qu'ils peuvent servir à expliquer son histoire. Et j'ai tenu à faire cet exposé, autant que possible, suivant la manière et avec les expressions mêmes dont les géographes grecs et romains ont caractérisé la structure visible du sol gaulois.

2. Peut-être est-ce Pythéas de Marseille (contemporain d'Alexandre) qui a le pre-

La première de ces dates est celle du plus ancien fait dont on ait conservé le souvenir précis, la fondation de Marseille. Et ce fait ne précède que de très peu l'immigration du peuple qui devait imposer son nom à la contrée, celui des Celtes ou des Gaulois. L'arrivée, presque simultanée, des Celtes et des Grecs, des derniers conquérants barbares venus par le nord et des premiers colons débarqués au sud : voilà le point de départ naturel de cette histoire.

Elle peut prendre fin un millénaire plus tard. Au cinquième siècle, l'établissement de Germains, le triomphe du Christianisme, la domination des Francs créent de nouvelles habitudes chez les hommes et annoncent une nouvelle manière de dénommer le pays.

Faire l'histoire de la Gaule[1], c'est raconter et expliquer les changements qui se sont produits dans l'aspect du sol et dans la manière de vivre et de penser des habitants. Nous ne séparerons pas de l'étude de l'humanité celle du terrain qui la nourrit. Le défrichement d'une grande forêt, le desséchement

mier donné un nom général, et celui de Κελτική, à toute la contrée comprise entre Marseille, les Pyrénées, l'Océan et l'Elbe, au delà duquel il faisait commencer la Scythie (Strabon, I, 4, 3 et 5; III, 2, 11; cf. ici ch. X, § 6). Timée de Taormina (contemporain de Pyrrhus) semble distinguer la Celtique, arrière-pays de Marseille, et la Γαλατία, sur l'Océan du Nord (fr. 36 et 37, Didot; cf. ch. VIII, § 8). Polybe, au second siècle, ajoute une précision ou une frontière de plus, celle des Alpes, lorsqu'il limite, en un endroit, l'expression de Γαλατία au pays compris entre les Pyrénées, l'Italie et les deux mers (III, 59, 7; cf. 37, 9); concurremment, on employait sans doute encore, de son temps, le mot de Κελτική pour cette même région (Apollodore, fr. 60 et 62). Le mot de *Gallia* devint prédominant chez les contemporains de Marius et de Cicéron. Ce n'est que depuis César qu'apparaît comme consacrée la limite du Rhin, qui sera désormais classique (*De bello Gallico*, I, 1, 5; Salluste, *Hist.*, fragments, I, 11, Maurenbrecher; Cicéron, *In Pisonem*, 33, 81); mais il reste toujours possible que la frontière rhénane ait déjà été indiquée par Posidonius (vers l'an 100).

1. Sur cette histoire, entre autres : Claude Fauchet, *Recueil des Antiquitez gauloises et françoises*, Paris, 1579 (le premier grand travail critique); Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, 1re éd., 1828, 3 vol.; 8e éd., 1870, 2 vol.; *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, 1re éd., 1842-7, 3 vol.; Michelet, *Histoire de France*, livre Ier (1re éd., 1833); Henri Martin, *Histoire de France*, 4e éd., I, 1861; Schayes, *La Belgique et les Pays-Bas avant et après la domination romaine*, Bruxelles, I, 1858; Bloch dans l'*Histoire de France* de Lavisse, I, 1900.

d'un vaste marécage, ont presque autant d'importance, dans les destinées des sociétés, qu'une révolution politique ou qu'un chef-d'œuvre littéraire. Il n'est pas moins utile de connaître la façon dont les populations ont partagé et cultivé la terre, que celle dont elles se sont converties à une religion nouvelle. La diffusion d'une culture, la construction d'une longue route, la formation d'une ville capitale, amènent des conséquences aussi durables qu'une guerre et qu'une loi. Un historien doit donc examiner les rapports de l'homme avec le sol qu'il habite, au même titre que les relations des hommes entre eux.

Il le doit d'autant plus que ces relations sont d'ordinaire déterminées par la terre elle-même — Presque toutes les guerres, quel que soit le noble prétexte invoqué, naissent des convoitises collectives excitées par des portions de cette terre. Les révolutions qui réussissent sont celles qui changent les maîtres du sol. C'est par les routes naturelles que se règlent les échanges commerciaux; c'est par elles aussi que s'expliquent la plupart des grandes villes, où se concentre le travail des mains et de la pensée : les cités-mères de la Gaule antique et de la France moderne, Lyon, Paris, Marseille, Bordeaux, Narbonne, Trèves, n'ont crû que parce que leurs habitants ont conformé leur vie à la qualité du terrain et à la situation du lieu. Il n'est même pas de religion, si pure que ses prêtres l'affirment, qui ne reflète l'horizon terrestre et les habitudes des yeux : après de superbes envolées dans l'idéal invisible, les plus puissants dieux eux-mêmes viennent se fixer sur un sommet ou se montrer près d'une fontaine. Enfin, le caractère et le rôle d'un peuple dépendent de la valeur du sol qu'il laboure, de la place de son pays dans le monde, et de la structure même de ce pays : j'appelle structure sa forme, le rapport de ses parties, et la nature de ses limites.

II. — LIMITES ET FORME DE LA GAULE

Si les limites naturelles d'un pays sont de larges accidents du sol qui l'isolent et le protègent, la Gaule était, en apparence, aussi nettement délimitée et aussi abritée que la Bretagne insulaire et que les presqu'îles d'Espagne ou d'Italie. La mer lui servait de frontière sur la moitié de son pourtour[1], et c'était presque toujours, au nord comme au sud, une mer sans fin visible et tenant tout l'horizon. Elle s'appuyait aux montagnes les plus hautes et les plus massives de toute l'Europe[2]. Le fleuve qui la bordait était le plus important de l'Occident[3] par sa longueur et par la largeur de son lit : « La Gaule avait été fermée et fortifiée par la nature », disaient les Anciens, « avec un art véritable[4]. » — Nous verrons plus loin si l'œuvre était aussi parfaite qu'ils se sont plu à le dire[5].

Les contours de la Gaule étaient à la fois variés et précis. Une élégante diversité égayait ses frontières. La Grande-Bretagne n'a que la mer pour l'enclore. L'Espagne et l'Italie sont des péninsules soudées au continent le long de la ligne, droite ou courbe, que forme une muraille de montagnes. Autour de la Gaule, l'eau courante, les monts et la mer alternaient pour faire une ceinture continue et changeante.

L'orientation de la frontière se modifiait aussi souvent que son aspect. — Suivons-la en partant de Monaco, depuis cette

1. Cf. Müller, édit. de Strabon, table IV, *Galliæ figura sec. Strabonem*; de même, Reclus, p. 5 et 6.

2. Eustathe, *Comm. in Dionys.*, 294 (Didot, p. 268) : il traduit le mot Alpe par κλεισούρα, « clôture ». Cf. Polybe *ap.* Strabon, IV, 6, 12.

3. Denys, XIV, 1, 2; Diodore, V, 25, 4.

4. Josèphe, *De b. J.*, II, 28 (16), 4 : Γαλάτας τοὺς οὕτως ὑπὸ τῆς φύσεως τετειχισμένους.... Τηλικαῦτα μὲν ἕρκη προβεβλημένοι. Ammien, XV, 10, 1 : *Hanc Galliarum plagam... munimina claudunt undique natura velut arte circumdata.* La similitude de ces deux passages autorise à leur supposer, en dernière analyse, une source commune, je ne sais si c'est Timagène.

5. Plus loin, chap. II.

montée de La Turbie qui marquait le point où la chaîne des Alpes expire sur la rive de la mer Intérieure[1].

De l'est à l'ouest, le rivage méditerranéen se présente en une double courbe. Renflé d'abord vers le sud, il avance dans la mer de Sardaigne[2] les vives arêtes de ses caps et les échancrures de ses baies[3]. — Puis, aux abords de Marseille, il se replie vers le nord[4], ramenant dans l'intérieur des terres la longue ligne, basse et régulière, blanche et sablonneuse[5], du golfe Gaulois[6] et du pays de Narbonne.

Lorsque, au delà de cette ville, la côte redescend obstinément au sud vers les terres africaines, les Pyrénées s'approchent alors, montrent les forêts de pins de leurs sommets[7], rejoignent dans la plaine d'Elne la mer Intérieure, et lui succèdent comme

1. Inscription d'Auguste (Pline, III, 136; *C. I. L.*, V, p. 904-7); Ptol., III, 1, 2; Itin. Antonin, p. 296 : *Alpe summa... huc usque Italia, abhinc Gallia*; Table de Peutinger *ap.* Desjardins, IV, p. 158 : *In Alpe Maritima*. C'est pour cela qu'Auguste a élevé sur ce point le *tropæum Alpium* (d'où le nom de La Turbie). Cf. Strabon, IV, 6, 1.

2. Ce nom fut employé peut-être dès 500; cf. Hérodote, I, 166. Il se trouve (d'après une source de ce temps?) dans le Périple d'Aviénus, où il paraît s'appliquer à toute la Méditerranée occidentale (150 : *Æquor Sardum*); de même, chez Apollonius de Rhodes, IV, 633; chez Polybe, III, 37, 8; 41, 7; 47, 2; etc.

3. Ὀρεινὴ καὶ ἐρυμνή, Strabon, IV, 1, 9.

4. A environ 100 stades (18 à 19 k.) au delà de Marseille, dit Strabon (IV, 1, 6; cf. II, 5, 8) : il s'agit (à 25 k. à vol d'oiseau) du cap Couronne, εὐμεγεθὴς ἄκρα. En réalité, c'est au sud de la ville, au cap Croisette, que commence le retour franc du rivage vers le nord.

5. Aviénus, 566, 606, 602; Méla, II, 80-84. — Je ne puis croire que le rivage, vers l'an 600, différât sensiblement de ce qu'il est aujourd'hui (sauf l'ouverture du bras septentrional de l'Aude, en 1320??) : j'explique Aviénus comme le fait Müllenhoff (*Deutsche Altertumskunde*, I, 1870, p. 185), et non comme le font Desjardins (I, p. 152-158, 231-252), Cons (*De Atace*, 1881), Jourdanne (*Les Variations du littoral narbonnais*, 1892, *Soc. d'Ét. scient. de l'Aude*), Malavialle (*Soc. languedocienne de Géogr., Bull.*, XVII, 1894, p. 227 et suiv.), et autres. « L'extension et l'allure des cordons littoraux à l'ouest de l'embouchure du Rhône sont la preuve d'une longue stabilité dans les conditions d'altitude du rivage »; Suess, *La Face de la Terre*, tr. fr., II, 1900, p. 705; cf. p. 805.

6. (Πέλαγος) τὸ Γαλατικὸν λεγόμενον (Ps.-Aristote, Ier s. ap. J.-C., *De mundo*, 3, p. 393); appelé également κόλπος Γαλατικός et Μασσαλιωτικός. On réservait aussi l'expression de golfe Gaulois à la partie située à l'est de l'îlot Brescou (Βλάσκων, *Blasco*, Aviénus, 603) et du cap d'Agde (Strabon, IV, 1, 6 : Σίγιον ou Σήτιον ὄρος ne peut désigner Cette, malgré l'apparence du nom, transporté peut-être là par erreur); la partie à l'ouest s'appelait proprement ὁ κατὰ Νάρβωνα κόλπος.

7. *Qua pinifertæ stant Pyrenæ vertices*, Aviénus, 555; *fugiunt in nubila silvæ Pyrenes*, Silius Italicus, XV, 175-176.

frontière. Désormais, c'est leur chaîne ininterrompue[1] qui va continuer dans le couchant la clôture méridionale de la Gaule. — Mais, comme pour faire pressentir un changement prochain dans la direction de la frontière, la ligne marquée par le faîte des montagnes incline légèrement vers le nord[2].

Chose remarquable! les deux bases méridionales de la Gaule, si différentes de nature, ont à peu près la même longueur. Il y a 94 lieues, à vol d'oiseau, d'une extrémité à l'autre de la Méditerrannée gauloise, depuis Monaco jusqu'au cap Cerbère[3] : il n'y en a que 10 de plus entre les deux termes de la frontière pyrénéenne[4]. Car, au moment où la chaîne de montagnes, dépassant cette longueur, s'étend démesurément vers le plus lointain occident, elle coupe l'Océan Atlantique, pour ainsi dire descendu du nord à sa rencontre, et la limite de la Gaule abandonne les Pyrénées pour prendre, avec la mer, une inclinaison nouvelle.

Depuis le cap du Figuier[5], du fond du grand golfe Gaulois ou de l'Océan Aquitain[6], jusqu'aux embouchures du Rhin, la mer Extérieure ou Grande Mer[7] marque à l'ouest et au nord la fin des terres de la Gaule. Mais, sur les 680 lieues du pourtour océanique[8], c'est, presque à chaque journée de navigation, un nouvel aspect et un nouveau détour du rivage[9].

1. Ὄρος διηνεκές, Strabon, III, 1, 3; κατὰ τὸ συνεχές, Polybe, III, 37, 9.

2. Et non pas absolument vers le nord, comme le disent Strabon (II, 5, 27 et 28; IV, 1,1; 1,3), et bien d'autres (Méla, II, 85; etc.).

3. *Cervaria locus, Galliæ finis*, Méla, II, 84. — Le développement du rivage est de 615 kilomètres environ; sur les routes du littoral, et jusqu'au Var, les Anciens comptaient 277 milles par terre, 2800 ou 2600 stades par mer, soit entre 415 et 518 kilomètres (Str., IV, 1, 3); cf. Ptolémée, édit. Müller, I, p. 233.

4. 420 kilom., Reclus, p. 6. Strabon donnait de 2000 à 3000 stades (92 à 138 lieues), à l'isthme traversé par les Pyrénées (II, 5, 28; cf. Posidonius chez le même, IV, 1,14); Diodore (V, 35), 3000 stades environ à la chaîne.

5. *Prominens Ophiussæ*, Aviénus, 172; Οἰασσὼ ἄκρον, Ptolémée, II, 6, 10; 7, 1 et 4; cf. Pline, III, 20. Cf. ch. VII, § 2, ch. X, § 1.

6. Str., III, 1, 3; IV, 2, 1 : Γαλατικὸς κόλπος; Ptol., II, 7, 1 : Τῷ Ἀκουιτανίῳ Ὠκεανῷ; Pline, IV, 109 : *Aquitanicus sinus*.

7. *Pontus maximus*, Aviénus, 391; τὴν ἔξω καὶ μεγάλην προσαγορευομένην..., τὴν ἐκτός (Polybe, III, 37, 11 et 9).

8. Strabon ne comptait que 4300 à 4400 stades des embouchures du Rhin au cap pyrénéen (IV, 5, 1) : il songeait à la distance à vol d'oiseau, mais son chiffre est encore inférieur au chiffre réel (5500 à 5700 stades). Il en va de même des chiffres donnés par Marcien (II, 23, 26, 30), 9770 à 12 020 stades, pour le périple.

9. Cela est bien marqué par Méla (III, 16), qui est le premier des géographes

Passé ces caps et ces baies des Pyrénées du Pays Basque, qui rappellent, à l'autre extrémité de la France, les brillantes corniches et les nettes découpures des Alpes provençales, s'allonge au nord la bande dorée des hautes dunes sablonneuses[1], à peine entamée par l'embouchure indécise de l'Adour[2] et par l'humble passe du bassin d'Arcachon[3]. C'est la plus longue ligne droite de la frontière gauloise, la seule vraiment monotone, une exception dans les traits de la figure harmonieuse de notre pays.

Mais au delà de la large coupée de la Gironde[4], les sinuosités recommencent, les rivages s'infléchissent vers le nord-ouest[5], et dans leurs replis, les baies et les estuaires viennent s'encadrer de rochers ou de falaises, ou s'évanouir sur les vases des marécages[6]. — A la hauteur du cap Saint-Mathieu[7], ce côté

anciens à avoir bien noté les directions essentielles du rivage gaulois de l'Atlantique (d'après Artémidore, vers 100 av. J.-C.).

1. J'écarte complètement, pour les temps anciens, la théorie dominante, celle d'un littoral dentelé, avec baies et caps. Elle est contredite par tous les documents classiques et médiévaux; voyez en dernier lieu Saint-Jours dans le *Bull. de la Soc. de Borda*, Dax, 1904, *Étangs et Dunes*; cf. les ouvrages cités à la note 2.

2. Voilà le seul changement notable qui se soit produit sur ce rivage : l'Adour, d'après les plus anciens textes médiévaux qui mentionnent son embouchure (XIIe siècle), débouchait à Capbreton, et aucun texte antérieur ne permet de dire que son « boucau » ait été auparavant sur un autre point. L'embouchure actuelle date du 28 octobre 1578. Cf. Gabarra, *L'ancien Port de Capbreton* (1897, *Revue maritime*); Saint-Jours, *Port-d'Albret*, 1900.

3. Σιγμάτιος ποταμοῦ ἐκβολαί (la Leyre), Ptol., II, 7, 1. Arcachon (*Arcaisso*, *Revue des Études anciennes*, 1899, p. 243) est un lieu fort ancien, préceltique, auquel la passe donnait sa raison d'être.

4. Cap de La Grave, Κουριανὸν ἄκρον, Ptol., II, 7, 1. Sur ce point encore, je ne crois pas à un changement du rivage (*contra*, Dutrait, *De mutationibus oræ... in peninsula Medulorum*, Bordeaux, 1895, et bien d'autres). L'embouchure actuelle de la Gironde ressemble à celle d'il y a 25 siècles : Marcien d'Héraclée lui donnait 50 stades (II, 21), chiffre qu'atteint, en effet, la plus grande largeur de l'estuaire; Méla décrit cet estuaire en termes qui lui conviennent toujours (III, 21). Quant à Cordouan, elle est une île dès le temps où on la mentionne (Anonyme de Ravenne, V, 33 : *Cordano*; *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny*, IV, n° 3633, p. 801, année 1088? : *In Corda insulam*).

5. Méla, III, 16; cf. 23.

6. L'existence du golfe de Morbihan, avant le temps de César, me paraît indiscutable; cf. de La Borderie, *Histoire de Bretagne*, I, 1896, p. 6 et s. J'écarte complètement le système vulgarisé par Desjardins, I, p. 289 (cf. de Closmadeuc, *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, an. 1882, p. 8-24); voyez maintenant, contre ce système, Vallaux, *Ann. de Géogr.*, XII, 1903, p. 18 et s.

7. *Œstrymnin prominens*, Aviénus, 90-91, mot dérivé d'un mot indigène; cf.

occidental de la Gaule atteint presque la longueur de la base méridionale : alors, juste à temps pour que les proportions du cadre soient conservées, le rivage retourne vers l'est, et la péninsule armoricaine, projetée dans l'Océan, reste en saillie comme l'aile d'un grand édifice [1].

La côte gauloise de l'Océan Britannique [2] a la même étendue que celle du golfe Aquitain, que nous venons de quitter; mais elle est infiniment plus variée, et c'est peut-être la rive la plus changeante de l'Europe extérieure. Elle va d'abord franchement à l'est, se rejette ensuite brusquement sur le nord, envoie contre la Grande-Bretagne la presqu'île du Cotentin, puis se retourne encore pour pénétrer dans la Seine, se rapproche de nouveau, par une ligne brisée, de l'île voisine, la touche presque, et enfin s'en écarte à jamais pour se perdre dans le dédale des îles de la Meuse et du Rhin. Mais, comme elle s'élève graduellement vers le nord [3] et qu'elle ne cesse d'incliner vers le levant, elle prend l'apparence d'un côté de fronton [4], dont la ligne aurait reçu de capricieuses dentelures [5].

L'embouchure du Rhin [6] était l'angle le plus septentrional de

ch. X, § 1 et 6; στήλη βόρειος (Ps.-Scymnus, 188); ἀκρωτήριον Κάβαιον (Str., ., 4, 5); Γάβαιον ou Γόβαιον (Ptol., II, 8, 1 et 5).

1. L'existence de cette presqu'île et de ses caps avancés est la première particularité que les textes anciens signalent sur l'Océan Gaulois : Aviénus, 90-94; Pythéas *ap.* Str., I, 4, 5; *id.*, IV, 4, 1, où Strabon fait justement remarquer que l'extrémité de la péninsule (ἄκρα) n'est pas aussi saillante que le voulait Pythéas. Pline (IV, 107) donne à l'Armorique 125 milles à la base et 625 de circuit : le premier chiffre est juste, le second est de beaucoup trop fort.

2. *Sinus Œstrymninus*, Aviénus, 95; Βρεττανικὸς πορθμός, Str., II, 5, 28; *Oceanus Britannicus*, Méla, II, 85; I, 15; etc. Pline limite l'Océan Britannique à la Seine et au Rhin (IV, 109). Cf. Hübner *apud* Wissowa, III, c. 879.

3. Méla, III, 16.

4. Sur cette ressemblance du sommet de la France à un fronton, Reclus, p. 5.

5. Rien n'est plus controversable que la théorie courante sur les modifications du rivage de la Manche. Tout ce qu'on a dit, par exemple, de la formation récente de la baie et de l'île du mont Saint-Michel (*locus Tumba*), repose sur une tradition de miracle qui avait cours au VIII[e] siècle; mais, en ce temps-là, les lieux étaient exactement ce qu'ils sont maintenant (*Acta Sanct.*, 29 sept., VIII, p. 75-77; cf. de La Borderie, I, p. 8). Suess, tr. fr., II, 1900, p. 673 et suiv., p. 680.

6. Sauf l'élargissement au Moyen Age du *lacus Flevo* (Zuiderzée) et de son émis-

la Gaule, comme le cap Cerbère en était le plus méridional : et ces deux points, par le fait d'une nouvelle symétrie, sont à peu près sur la même longitude, qui est celle de l'axe central de la contrée[1].

Le Rhin, depuis l'Océan Septentrional[2] jusqu'au coude de Mayence, forme, avec beaucoup moins d'élégance, l'autre côté incliné du fronton qui couronne la Gaule. En amont de ce point, la limite naturelle va directement vers le sud, toujours nettement marquée par le cours droit et le large lit du fleuve. Mais au delà du défilé de Bâle, elle se perd dans le fouillis des montagnes et des cours d'eau des hautes terres helvétiques : sur ce secteur central de la frontière de l'est, la nature confuse n'offrait rien qui pût borner les peuples et guider les géographes, et les uns et les autres pouvaient hésiter entre la ligne rentrante du Jura et la demi-lune avancée des contreforts qui bordent le Rhin supérieur[3]. La vraie et franche limite de la Gaule se retrouvait bientôt au mont Adula, source du Rhin[4], et à « la Colonne du Soleil », source du Rhône[5]; et dès lors, plus fortement marquée que n'importe où, elle suit le rempart des Alpes jusqu'à sa dernière corniche, en vue de la mer Intérieure. Et cette frontière de l'est, commencée dans le vague recoin où le Rhin mêle ses marécages aux eaux de la mer

saire (élargissement graduel, dit van der Veur, *VIIIe Congrès géolog.*, 1900, p. 400; cf. *Comptes rendus... de l'Acad. des Sciences,* XCVII, 1883, p. 727-728; etc.), les lignes essentielles du rivage et des cours d'eau étaient les mêmes qu'aujourd'hui dans les terres basses du Nord; Strabon, IV, 3, 3; Méla, III, 24; Pline, IV, 101; Tac., *Annales*, II, 6.

1. Les Anciens, au contraire, mettaient un énorme écart entre les longitudes de ces deux points (Ptol., II, 9, 1; II, 10, 2); cf. Sieglin, *Atlas antiquus*, n° 1.

2. *Septentrionalis Oceanus,* Pline, IV, 109.

3. Asinius Pollion comptait 6000 stades pour la longueur du Rhin; Strabon, un peu plus de 3000 en ligne droite, un peu plus de 4000 avec les détours (IV, 3, 3); Marcien d'Héraclée, 4375 stades en ligne droite (II, 29). Asinius se rapprochait de très près de la vérité (1142 kil., 30 kil. de trop seulement).

4. Strabon, IV, 6, 6; V, 1, 6; Ptol., II, 9, 2; III, 1, 1. Il s'agit sans doute du Rheinwaldhorn.

5. Aviénus, 644-650. Sans doute un des sommets qu'on aperçoit au nord dans le Haut Valais.

du Nord [1], finissait au cap précis et découpé où un rocher des Alpes surplombe la mer du Midi [2].

Les géographes anciens ont dit que la Gaule était comprise, comme une surface quadrangulaire, entre quatre lignes qui couraient du cap Saint-Mathieu à la fin du Rhin, des Alpes Maritimes au golfe Aquitain [3]. Mais à l'intérieur de ce dessin idéal, c'est, sans relâche, une alternance de courbes et de brisures. De tous les pays de l'Occident, la Gaule était un de ceux qui pouvaient le moins être définis par les formes régulières d'une figure géométrique [4]. On disait de la Grande-Bretagne qu'elle ressemblait à un triangle [5]; l'Italie obliquait vers le sud-est ses lignes parallèles [6]; l'Espagne avait l'apparence massive d'une large « peau de bœuf », disgracieux pentagone qui s'attachait aux Pyrénées [7]. Mais, si les frontières de la Gaule ne s'écartaient jamais d'un centre et d'un axe théoriques [8], leurs ondulations et leurs retours donnaient à la contrée qu'elles encadraient l'aspect d'une façade harmonieusement découpée.

III. — ANGLES EXTRÊMES

Il est de certains coins du sol où l'observateur qui réfléchit et le passant banal perçoivent également la sensation de la ren-

1. Cf. César, IV, 10; Méla, III, 24.
2. Cf. p. 7, n. 1.
3. Strabon (II, 5, 28) place les quatre angles à l'embouchure et à la source du Rhin, au cap Creux et au cap du Figuier, le parallélisme du Rhin et des Pyrénées étant un postulat dont il ne s'écarte jamais (IV, 5, 1). Ptolémée a, plus justement, réuni Pyrénées et Méditerranée pour en faire la base méridionale (II, 7, 4; 10, 1).
4. Sur cette habitude qu'avaient les Anciens de donner aux grandes régions une figure géométrique, Strabon, V, 1, 2; II, 1. 30.
5. Str., IV, 5, 1.
6. Str., V, 1, 2.
7. Str., II, 5, 27; 1, 30; III, 1, 3.
8. Strabon compte moins de 5000 stades (cf. II, 1, 18) à la fois pour le côté atlantique de la Gaule et pour la distance de Marseille au centre de la Bretagne; 5000 stades pour la plus grande distance entre le Rhin et les Pyrénées (I, 4, 3; IV. 5. 1; I, 4, 4; IV, 5, 1).

contre de deux mondes différents. Les angles extrêmes de la Gaule étaient, précisément, des « fins de terre ». En Armorique, la pointe du Raz marque la mort de l'humanité même, dans ce gouffre aux bruits formidables où paraissent s'entr'ouvrir les régions d'en bas, et les Anciens plaçaient près de là une des colonnes d'angle qui font reposer la voûte du ciel sur le plancher de la terre [1]. A l'ombre du cap du Figuier, on aperçoit, à droite et à gauche, les rivages opposés de la France et de l'Espagne qui s'écartent et s'enfuient dans des directions contraires : et, lors de ces fréquentes tempêtes de l'ouest où tous les vents du large viennent se déchaîner dans la Bidassoa, l'air et l'Océan se mélangent pour séparer les deux pays [2]. Du côté de la mer Intérieure, la masse de roches proéminentes que les Pyrénées jettent dans les flots du cap Creux [3] cachent l'un à l'autre le golfe Gaulois et le golfe des Baléares. Sur la côte provençale, c'est à la montée de La Turbie et à la puissante croupe du rocher de Monaco que les rivages hospitaliers et les vallées heureuses de la France méridionale font place aux ravins pierreux et à la côte inhumaine de la Ligurie italienne [4]. Enfin, quels aspects différents de la terre aux approches des bouches de l'Escaut! A l'ouest, c'est une côte droite et visible, un arrière-pays encore pointé de monticules; à l'est, c'est un sol qui semble improvisé, plus bas que la mer même, un monde inachevé d'îles, d'eaux et de marécages, qu'on peut à peine distinguer des flots qui l'oppriment et de la brume avec laquelle il se

1. Aviénus, 90-93; Pseudo-Scymnus, 188-190; peut-être Apollodore, *Bibliothèque*, II, 5, 11, 13. Cf., dans un sens différent, Müllenhoff, I, p. 89; Brandis *apud* Wissowa, IV, c. 2112. Ici, p. 9, n. 7.

2. Dès l'époque romaine au plus tard, la Bidassoa (*Magrada*?, Méla, III, 15; *Vidaso*?, XIe s.?) servait, je crois, de limite à la Gaule, séparant le Labourd aquitain du territoire de la bourgade vasconne Oïasso, qui correspondait sans doute aux anciens archiprêtrés bayonnais de Baztan, Lérin, Cinco-Villas et Fontarabie (Oyarzun, Irun, Leso, Renteria, Pasajes, Fontarabie, Urançu), ou en tout cas à celui de Fontarabie (Dubarat, *Le Missel de Bayonne de 1543*, Pau, 1901, p. XXXVII, cf. p. XXXIII).

3. Polybe, III, 39, 4; Méla, II, 89 : *Rupes quæ in altum Pyrenæum extrudit.*

4. Strabon, IV, 6, 2; cf. Reclus, p. 193 s.

confond : et ceux qui habitaient là paraissaient « les derniers des hommes »[1].

IV. — MONTAGNES CENTRALES

Ce qui donnait à la Gaule son caractère propre, son indépendance physique, ce n'étaient pas seulement la netteté et les proportions de ses frontières : l'Espagne, elle aussi, se présente dans un cadre régulier et des limites précises, et elle est cependant la région de l'Europe qui a la moindre unité. L'harmonie de la Gaule, son élégance et sa force, tenaient moins au dessin de ses contours qu'à celui de sa structure intérieure, de ses montagnes et de ses plaines, de ses vallées et de ses fleuves[2] : « A voir leur disposition », disait Strabon[3], « on croirait qu'elle est l'ouvrage de la Providence et d'un calcul réfléchi, et non pas celui du hasard. »

D'une part, les montagnes les plus élevées de la Gaule, les Alpes[4] et les Pyrénées[5], sont en bordure sur ses frontières : les principaux sommets de l'une et de l'autre chaînes ont une hauteur double et triple des cimes maîtresses de la France centrale. D'autre part, les monts les plus puissants de l'intérieur, le mont Dore, le Mézenc, le Lozère, le puy de Dôme ou les Ballons vosgiens ont moins de deux mille mètres[6], et ne con-

1. Virgile, *Én.*, VIII, 727: *Extremi hominum*; Pline, XIX, 8 : *Ultimi hominum.*
2. Cf. Strabon, IV, 1, 2 et 14.
3. Str., IV, 1, 14 : Τὸ τῆς Προνοίας ἔργον ... οὐχ ὅπως ἔτυχεν.
4. Nom de fleuve chez Hérodote (Ἄλπις, IV, 49), les Alpes, comme nom de montagne, n'apparaissent pas avant la guerre d'Hannibal, à moins qu'on ne leur rapporte les Σάλπια de Lycophron (*Alex.*, 1361). Aristote peut-être (*Météorologiques*, I, 13, 20) et Timée en tout cas les connaissaient sous le nom de monts Hercyniens (Apollonius, IV, 640). Cf. Nissen, *Italische Landeskunde*, I, 1883, p. 137 et suiv.; Partsch *apud* Wissowa, I, c. 1599.
5. Connues sous leur nom, au moins dès l'an 500 environ (*Pyrene*, Aviénus, 472; Hérodote, II, 33 : Πυρήνη, nom de ville, etc.), et, on le voit, beaucoup plus tôt que les Alpes : cela, à cause de leur situation sur les routes maritimes de l'ouest. Il est possible que le nom soit passé de la ville à la montagne.
6. Mont Dore, 1886 mètres; Mézenc, 1754; Lozère (*Lesura*, Pline, XI, 240; *Læsora*, Sidoine, *Carm.*, 24, 44), 1702; puy de Dôme (*Dumias*, *C. I. L.*, XIII, 1523), 1465; Ballons d'Alsace et de Guebwiller, 1250 et 1426; Donon, 1013. Le mont Blanc a 4810; la Maladetta, 3404.

naissent pas les neiges éternelles : ce qui les rend accessibles à la vie, au passage des hommes et au culte des dieux; leur existence ne se sépare pas de celle des plaines qui leur sont soumises. Le système montagneux de la Gaule lui offre donc un double rempart extérieur, auquel elle s'adosse, et lui évite les grandes chaînes médianes, qui mettraient entre les peuples d'incommodes barrières : il la protège contre le dehors, il ne brise pas la circulation intérieure.

Le principal massif, auquel les Anciens donnaient le nom de Cévennes [1], est un vaste socle, d'une hauteur supérieure à cinq cents mètres, qui s'étend entre le seuil de Lauraguais et la descente du Rhône, entre les hautes vallées de la Vienne et de la Saône. Il s'applique, en une ellipse de 70 lieues de grand axe [2], presque au beau milieu du pays, comme une plate-forme énorme qui serait la citadelle de la Gaule.

Entre ce plateau et les hauteurs correspondantes des chaînes du dehors, se déroule un anneau continu de tranchées et de plaines, dont la largeur n'est presque jamais inférieure à dix lieues. La coupure la plus étroite, celle du midi (seuil de Lauraguais ou col de Naurouze), est précisément la plus basse et la plus facile : et c'est moins un col entre des montagnes qu'un détroit de terres planes. La brèche la moins profonde, celle du nord (Auxois, plateau de Langres, Faucilles), offre, sur ses deux versants, des pentes douces et des vallons aisés [3].

Les montagnes propres à la Gaule dominent donc toutes ses vallées, mais les laissent communiquer entre elles. Elles ne morcellent pas la contrée, comme l'Apennin dédouble l'Italie

1. *Cevenna*, *Cebenna*, Κέμμενον, etc. (cf. Holder, I, c. 880). Mentionné pour la première fois par le Périple d'Aviénus (622 : *Cimenice regio*).

2. Sous le méridien de Limoges, Dufrénoy et de Beaumont, p. 101. Strabon fait partir les Cévennes des Pyrénées, les arrête près de Lyon et leur donne environ 2000 stades, 370 kilom., ce qui est seulement, à vol d'oiseau, la distance du col de la Perche au mont Pilat (IV, 1, 1; II, 5, 28; de même, Méla, II, 74; Pline, III, 31; IV, 105); cf. Desjardins, I, p. 105.

3. Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 236 et suiv.

péninsulaire, comme les plateaux de l'Espagne la déchiquètent en bassins isolés. Les géographes anciens faisaient des Cévennes une « échine » ou une « arête » qui partait des Pyrénées et finissait au coude du Rhône[1], et c'est en effet la direction que suit le faîte du partage des eaux. Mais l'expression était impropre : ils songeaient trop à retrouver en Gaule de longues chaînes continues semblables à celles qui traversaient l'Italie et la Grèce. L'échine est l'axe d'un corps : les Cévennes étaient le noyau autour duquel les plaines s'étageaient.

V. — MASSIFS ISOLÉS

Le massif Central formait ainsi un motif d'unité : il était un puissant élément de coordination des terres gauloises. Toutes les mers qui bordaient la contrée recevaient des eaux venues des plateaux de l'Auvergne : Lyon et Paris, Arles et Rouen, Narbonne, Nantes et Bordeaux sont en partie solidaires des montagnes du milieu.

Mais, dans l'enceinte que les Anciens assignaient à la Gaule, surgissaient d'autres corps de montagnes. — C'étaient d'abord les rameaux avancés des chaînes mêmes de la frontière, le Jura et ses plateaux[2], les Corbières et les Petites Pyrénées, les Alpes du Dauphiné et celles de la Provence[3], qui, tous, recouvrent une large surface de pays. — Puis, c'étaient deux massifs isolés, près des rivages et des fleuves les plus éloignés du soulèvement central.

Au nord-est, — à gauche de cette vallée du Rhin, qui, partie du point le plus excentrique de la Gaule, tend à s'éloigner le

1. Ῥάχις ὀρεινή, Str., II, 5, 28; Aviénus, 624-5 : *Nominis* [de Cévennes] *porro auctor est « mons dorsa celsus »* ; César, VII, 8, 3 : *Cevenna ut muro*.

2. *Monte Jura altissimo*, César, I, 2, 3; le plus haut sommet du Jura, le Crêt de la Neige, atteint 1723 mètres; cf. p. 54.

3. Les montagnes de Marseille et de la Provence sont appelées Alpes, Polybe, II, 14, 6; Strabon, IV, 6, 3.

plus possible de l'Océan français, — se dressent, des deux côtés de la ligne médiane de la Moselle, ici, la chaîne des Vosges[1], et là, le « Haut Pays » que hérissent les bois continus des Ardennes[2]. Ces deux groupes de terres élevées, Ardennes et Lorraine, réunis plutôt que séparés par l'étroit couloir d'une longue rivière, constituent, entre le Rhin et la plaine de Champagne, entre les marais de Flandre et la trouée de Belfort, une puissante région autonome, ayant, comme le plateau Central, ses sommets isolés, sa ceinture régulière de sillons, et son réseau fluvial, dirigé vers le nord[3].

Au nord-ouest, la presqu'île avancée de l'Armorique[4] possède sa chaîne montagneuse et ses fleuves à elle, sans lien avec le massif et les vallées du centre de la France : de la même manière que, rejetée au loin vers l'ouest, elle a sa mer particulière et son horizon d'Océan.

Mais les monts de l'Armorique et le système mosellien sont peu de chose comme hauteur et comme étendue; ils n'ont sous leur dépendance qu'un petit nombre de vallées, et que les plaines les plus étroites ou les moins heureuses de la Gaule. S'ils sont aux extrémités de la contrée, ils se rattachent au centre par des voies faciles. L'Armorique commence à l'endroit précis où finit la Loire, le fleuve diagonal de la Gaule. Les Vosges s'unissent au plateau de Langres par le seuil des Faucilles, et, quoique leurs eaux relèvent surtout du grand fleuve du nord, elles font naître la Saône[5], cette source extrême du bassin français qui regarde le plus le midi. Enfin, les chaînes frontières,

1. *Vosegus, Vosagus, Vogesus.* Les Anciens la faisaient commencer au plateau de Langres et à la source de la Meuse (César, IV, 10,1; Lucain, I, 397-8).

2. *Arduenna, Arduinna, Ardenna* (cf. Holder, I, c. 187). César étend ce nom aux forêts qui allaient du seuil de Vermandois jusque vers le confluent du Rhin et de la Moselle (V, 3,4; VI, 29,4). La longueur de plus de 500 milles ou 4000 stades que César donnait à ces forêts (740 k.) a été reconnue exagérée dès le temps de Strabon (IV, 3, 5).

3. L'unité de cette région a été bien marquée par Schrader et Gallouédec, p. 373.

4. Pline, IV, 107 : *Excurrentem in Oceanum.* Cf. p. 10.

5. Vibius Séquester, *s. v. Arar*, p. 145, Riese.

Jura, Alpes et Pyrénées, descendent vers le lit des grandes rivières gauloises, et vont à la rencontre des pentes venues des Cévennes. — Tous ces massifs extérieurs pourront devenir, en face de la Gaule propre, des îlots de vie séparée : mais ils ne seront jamais des centres de vie rivale, des causes d'irrémédiable dislocation.

VI. — LES PLAINES : HAUTS ET BAS PAYS

Massifs plutôt que chaînes, les montagnes de la France ressemblaient plus à des donjons qu'à des barrières[1] : et c'était leur principal avantage. Elles en avaient un autre, plus important encore pour la vie sociale, qui était de n'être ni continues ni compactes, de se laisser couper par des vallées profondes ou des plaines largement ouvertes. — Le parfait équilibre et la proportion juste entre hauts pays et terres basses est un des traits dominants du relief de la Gaule, et, comme auraient dit les Anciens, un des bienfaits de la nature qui l'a construite[2].

A chacun des corps de montagne correspond une étendue presque égale de sol aplani. Le massif Central s'unit aux trois grandes plaines du bassin de Paris, de la vallée de la Loire, de l'Aquitaine girondine. Aux Pyrénées répondent les Landes et le Bas Languedoc; aux Alpes, l'enfoncement du Rhône; au Jura, les terres bourguignonnes de la Saône. L'Alsace fait face aux Vosges, et la Flandre aux Ardennes.

Il n'est pas jusqu'aux moindres montagnes qui n'aient leurs plaines compensatrices. Les monts de l'Armorique sont encadrés par les pays d'en bas; les collines de Normandie flanquent les vallons dégagés du Calvados, et celles du Perche voisinent avec la plaine de la Beauce. Le long des marais vendéens s'inclinent les hauteurs de Gâtine, les Alpines ferment l'horizon des

1. Le Périple d'Aviénus appelait avec justesse les Cévennes *regio* (622).
2. Cf. Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 14-16.

carrefours du Rhône, et, dominant les terres basses que recouvre Paris, se dresse le mont Valérien.

Les chaînes puissantes de la frontière sont percées, à une ou deux journées d'intervalle, de tranchées assez fertiles pour abriter et pour nourrir des tribus d'hommes[1]. Dans les grandes Alpes gauloises, les vallées du Var, de Barcelonnette, du Queyras, du Briançonnais, de la Maurienne, de la Tarentaise, du Faucigny et du Valais alternent régulièrement avec les lourds massifs aux neiges éternelles. Les Pyrénées du nord sont dentelées en une vingtaine de couloirs parallèles, par où pénètrent jusqu'au pied des plus hauts sommets les prairies, les vergers et les cultures.

Les massifs de la Gaule du milieu et de l'est sont entamés par des fissures plus profondes encore. Entre le soulèvement des Vosges et celui des Ardennes, la faille de la Moselle s'allonge, verdoyante et fertile, l'espace de 128 lieues. Le plateau Central est coupé en deux par les vallées de la Dheune et de la Bourbince, qui détachent nettement le Morvan du bloc arverne et cévenol. A l'intérieur même de ce dernier, le long de la Loire, de l'Allier, de la Creuse, de la Vienne, de la Vézère, de la Dordogne, du Lot, du Tarn et de l'Ardèche, de longues bandes de plaines découpent les rayons d'un éventail; et, — ce qui est le plus saisissant peut-être des contrastes du sol français, — c'est au cœur des Cévennes, au pied d'un de leurs principaux sommets, dans le cadre formé par les hauteurs les plus chaotiques de la Gaule, que s'étend la plaine de la Limagne, « le lac » de verdure[2] le plus uni, le plus riche, le plus gai de la France toute entière.

Ce contraste, nous l'avons, dans des proportions moindres, sur presque tous les points de notre sol. Les futures capitales

1. Strabon semble avoir entrevu, au moins dans la région provençale et alpestre, ce voisinage et cette solidarité des hauts et des bas pays (IV, 1, 11; IV, 6, 7 et 9).

2. *Æquor agrorum*, dit Sidoine de la Limagne, *Lettres*, IV, 21, 5. Le nom de Limagne (*Lemane* ou *Limane*, Grég. de Tours, *H. Fr.*, III, 9; V, 33; *In gl. mart.*, 83) doit être rapproché de celui du lac Léman (*Lemannus*) et du grec λίμνη.

de la Gaule ont à la fois leurs collines et leurs bas quartiers, leur acropole et leur plaine. Fourvières se dresse en face du confluent marécageux de Perrache; la montagne Sainte-Geneviève projette son ombre sur la Cité; les coteaux de Lormont et de Cenon menacent Bordeaux de la rive opposée du fleuve. Vue de la haute mer, la région de Marseille semble n'être qu'un amas de rochers aigus et stériles, entr'ouverts seulement pour faire place aux eaux calmes du port phocéen : mais, que l'on s'approche de la rive, et l'on aperçoit, au pied même de la colline qui ferme le port au midi, une échancrure beaucoup plus profonde, celle de la vallée de l'Huveaune [1], dont la plaine d'alluvions épaisses étale au loin ses prairies et ses arbres fruitiers entre les cimes grisâtres des dernières Alpes Provençales [2].

Aussi, presque nulle part, la vie régionale n'est faite uniquement de la plaine ou de la montagne, et ce mélange, qui est l'expression de la variété dans la nature, sera, dans la Gaule, une des conditions principales de l'organisation sociale et des progrès humains. La division des « pays » de la France en hautes et basses terres est celle que l'on rencontre le plus, et qui est le plus justifiée.

Deux régions font exception à cet égard. Entre la Gironde et l'Adour s'étend la plaine sablonneuse des Landes, où, sur les 25 lieues de la vieille route romaine, de Bordeaux à Dax, le regard lassé subit le même horizon monotone des fougères, des bruyères, des genêts et des pins. A la frontière du nord-est, depuis Bruges jusqu'à Nimègue, s'affaissent, en s'élargissant de plus en plus, les landes, les tourbières et les marécages du pays de Waës, de la Campine et du Peel, et, durant 50 lieues, pèse sur le voyageur la morne impression de bas-fonds humides

1. *Ubelna* plutôt que *Ubelka*, *C. I. L.*, XII, 333; cf. *add.*, p. 809.
2. Strabon (IV, 1, 9) a noté l'importance de cette plaine « de grandeur médiocre » qui s'ouvre près de Marseille dans la masse alpestre.

et de nature endormie. Dans ces deux régions, la plaine règne en maîtresse inféconde. Mais elles étaient l'une et l'autre aux angles extrêmes de la Gaule.

VII. — LE GRAND RÉSEAU FLUVIAL

Ces montagnes et ces plaines constituaient le domaine fixe des hommes, leurs demeures et leurs cultures; les fleuves traçaient les premières routes, et réglaient les relations entre les tribus.

La direction et les rapports réciproques des fleuves passaient dans l'Antiquité pour le chef-d'œuvre du sol gaulois[1], et les géographes modernes n'ont pas désavoué l'enthousiasme des Anciens. Grecs et Romains, habitués à l'Hellade sans rivières, à l'Espagne et à l'Italie péninsulaire aux vallées en impasse, à l'Égypte et à la Circumpadane qui étaient les créations d'un seul fleuve, furent émerveillés[2] de rencontrer en Gaule cinq grands cours d'eau de longueur presque égale, un réseau de voies fluviales qui embrassait toute la contrée, des sillons pleins de flots, qui, pour s'ouvrir dans des directions divergentes, se complétaient pourtant et semblaient se continuer. Car ce qui fait l'importance d'un fleuve comme route des hommes, c'est moins la pente de son lit et le volume de son débit, que le sens et la place de sa vallée : qu'il soit ou non navigable, il est un chemin, alors même qu'il ne porte pas.

Le Rhône[3], le grand fleuve celtique de la mer Intérieure, pouvait être regardé comme l'axe de vie de toute la contrée gauloise[4].

1. Strabon, IV, 1, 2 et 14.

2. Timée *apud* Plutarque, *De placitis philosophorum*, III, 17, p. 897; Diodore, V, 25, 3 : Μεγάλων ποταμῶν; Méla, III, 20 : *Fluviis ingentibus*. Remarque faite par kiepert (*Manuel*, tr. Ernault, p. 266).

3. *Rhodanus*, mentionné d'abord par le Périple d'Aviénus, 626, peut-être aussi par Eschyle (*apud* Pline, XXXVII, 32), et ensuite par Hérodore (*Fragm. hist. Gr.*, II, p. 34).

4. La prééminence économique du Rhône a été notée par Strabon (IV, 1, 2) Ἔχει δέ τι πλεονέκτημα πρὸς τοῦτο, etc.

Avec la Saône [1], son prolongement naturel [2], il a, depuis Port-sur-Saône jusqu'à la mer, 125 lieues en ligne droite, et c'est la plus longue traînée d'eau, largement étalée, que présente toute la Gaule. — Au nord de la haute Saône, et sauf l'interruption marquée par des seuils de très médiocre élévation, cette vallée est continuée par deux autres grandes voies fluviales qui vont, elles aussi, droit du sud au nord : la Moselle [3], au delà des Faucilles [4] ; le Rhin [5], au delà de la trouée de Belfort. — Au midi, après la fourche d'Arles [6], la vallée du Rhône fait corps avec la plaine allongée du Bas Languedoc, où vient

1. Βρίγουλος primitivement, d'après une tradition très suspecte (*De fluviis*, 6, 1); *Arar*, dans les plus anciens textes (César, I, 12; etc.). Le nom de *Sauconna* n'apparaît qu'au IVe siècle (Ammien, XV, 11, 17); mais la présence des *Sequani* dans cette vallée, les incertitudes de Strabon (IV, 3, 2; 1, 11), permettent de supposer qu'un nom au radical *sequ-an-* a été usité, dès l'origine, pour tout ou partie du cours de la Saône ou du Doubs. Le Doubs (*Dubis*) est nommé par César, I, 38, 4.

2. Strabon, IV, 1, 11.

3. Chose étrange! César, qui nomme la Meuse (*Mosa*, IV, 9, 3; etc.), ne parle pas de la Moselle, dont le nom (*Mosella*) n'apparaît pour la première fois que chez Tacite (*Annales*, XIII, 53; etc.); cf. Holder, II, c. 641.

4. Cette dépression fut assez remarquée des Romains pour qu'ils aient songé à y faire passer un canal de jonction entre la Saône et la Moselle, entre la mer Intérieure et l'Océan (Tacite, *Ann.*, XIII, 53). — La vallée de la Meuse n'a jamais eu l'importance économique de celle de la Moselle : elle fait un trop grand circuit vers l'ouest, elle est trop encaissée, et elle reçoit trop peu d'affluents (cf. t. II, chap. I, § 5).

5. *Rhenus*. Le plus ancien texte qui cite le nom est contemporain de César (Cicéron, *In Pisonem*, 33, 81); cf. Holder, II, c. 1130. Mais les grands fleuves du Nord (l'Elbe peut-être avant le Rhin) ont été connus dès le Ve siècle (Hérodote, III, 115; d'après une source ancienne, Aristote, *Météorologiques*, I, 13, 20). Cf. ch. VI, § 1; ch. X, § 1 et 6.

6. Les plus anciens géographes (500-300) attribuaient 5 branches au Rhône (Aviénus, 688; Timée *ap.* Diodore, V, 25, 4; *apud* Strabon, IV, 1, 8); Artémidore, 3 (*ap.* Strabon, IV, 1, 8; cf. Pline, III, 33); les autres, 2 (Polybe *apud* Strabon, IV, 1, 8; Ptol., II, 10, 2); d'autres, fort anciens, 7 (Apollonius, IV, 634; Strabon, IV, 1, 8). Abstraction faite de ces derniers, que censure Strabon, les divergences peuvent s'expliquer suivant qu'on ajoutait ou non, au Grand et au Petit Rhône, le Rhône Vif et les graus de deux branches « mortes » après le IIIe siècle av. J.-C. La grande branche a toujours été celle de l'est. — Les changements du delta ont été bien moindres que ne le dit la théorie courante (cf. Desjardins, I, 196 et suiv.). Le port des Saintes-Maries, sous le nom de *Ratis*, est un lieu habité fort anciennement (Aviénus, 701, *oppidum priscum Ra*[*tis*]; cf. Reynaud, *La Tradition des Saintes-Maries*, 1874, p. 16 et suiv.). L'Itinéraire maritime (p. 508) compte 30 milles (44 kilom.) d'Arles au grau du Grand Rhône; Ammien (XV, 11, 18), 18 milles (27 kilom.) d'Arles au fond du golfe : distances qui sont exactes encore aujourd'hui.

finir le cours de l'Aude[1], la plus méridionale des rivières utiles de la Gaule. — Ainsi, depuis le delta du Rhin, qui marque l'extrémité orientale de la Gaule du nord et de son Océan extérieur, jusqu'à la plaine du Roussillon, qui finit à l'occident la Gaule du midi et sa mer Intérieure, un vaste chemin de ronde courait sans obstacle autour des montagnes centrales[2]. Et c'était une des plus superbes routes que la nature eût tracées pour des peuples en marche : je dirais volontiers la plus belle de toute l'Europe, s'il n'y avait celle du Danube, qui, dans la direction du sud-est, correspond à l'artère gauloise, tournée vers le sud-ouest. Peut-être est-ce la commodité de cette voie, presque toujours suivie par des eaux profondes et abondantes, qui faisait croire aux conteurs de légendes qu'un vaisseau hardi pouvait, en remontant le Rhône, pénétrer jusqu'au « fleuve Océan »[3].

Au premier abord, un chemin semblable manquait à l'ouest de la Gaule. Le versant extérieur renferme trois vallées, toutes perpendiculaires à l'axe rhodanien. — Mais ce n'est qu'une disposition apparente. De ce côté, les cours des fleuves ou de leurs affluents se présentent toujours de telle sorte qu'ils forment en réalité les secteurs d'un seul chemin, partant du coude toulousain de la Garonne pour finir aux eaux de la Meuse. — La Garonne[4], en effet, incline toujours vers le nord; le seuil de Poitou, qui sépare ses eaux de celles de la Loire, n'a aucune hauteur gênante; la Loire, ensuite, se rapproche, par le cintre de son cours moyen, du bassin de la Seine, et la Beauce uniforme semble réunir et confondre les deux vallées; près de Paris, enfin, le lit de l'Oise, continué, au dehors du seuil de

1. La forme ancienne est *Attagus* (source grecque, Aviénus, 589; peut-être aussi chez Hécatée : 'Αταχός, Étienne de Byzance, *s. v.* Ναρβών); *Atax* à l'époque classique (Holder, I, c. 232). Polybe appelait le fleuve du même nom que Narbonne (III, 37, 8; XXXIV, 10). Le voisinage des embouchures de l'Aude et du Rhône a été indiqué par le même Polybe (III, 37, 8).

2. Cf. Tacite, *Ann.*, XIII, 53.

3. Apollonius, IV, 638. Cf. p. 71.

4. La Garonne (*Garumna*, *Garunna*), la Loire (*Liger*, et, moins souvent, *Ligeris*), l'Allier (*Elaver*), la Seine (*Sequana*), ne sont pas nommées avant César.

Vermandois, par ceux de la Sambre[1] et de la Meuse, achève de marquer la grande route du couchant.

Ces deux voies de longitude sont les lignes souveraines de la Gaule. Au nord, elles se rejoignent et se confondent dans l'archipel meusien. Au centre, au sud, elles sont sans cesse croisées par des vallées de latitude qui unissent les terres et les eaux du versant méditerranéen aux bords les plus opposés de l'Océan Gaulois. — Je dis les plus opposés : car la Garonne, la Loire et la Seine, qui forment ou qui continuent ces chemins « traversiers », se trouvent être et parallèles, et séparées l'une de l'autre par des espaces égaux, et terminées sur les trois fronts principaux de l'Atlantique, comme pour laisser le moins possible de rivages à l'écart de leur influence[2] : la Garonne arrive à l'extrémité de la bande rectiligne des dunes[3], la Loire, à la base même de la péninsule armoricaine, la Seine, au beau milieu de l'Océan Britannique. — Mais la Gaule étant occupée au centre par un soulèvement d'épaisses montagnes, il était à craindre qu'il ne fît obstacle à la rencontre des voies. Par bonheur, les trois vallées de l'Océan le pénètrent très profondément, et des cols faciles les prolongent, par-dessus la ligne de faîte, jusqu'à la tranchée rhodanienne[4].

On a parlé déjà du col de Naurouze ou de Lauraguais, entre l'Aude et la Garonne, le plus nettement tranché, le plus bas, le plus gaîment encadré de tous les seuils qui unissent les eaux des deux mers : c'est vraiment une des vertus du sol français que ce merveilleux passage, où le voyageur, sans la fatigue d'une montée, sans voir même changer les nuances du ciel et

1. Oise, *Isara* ou *Isera*; Sambre, *Sabis* : ce dernier nom apparaît chez César, l'autre, beaucoup plus tard.

2. Cf. Strabon, IV, 1, 2 et 14; Méla, III, 20.

3. Méla, III, 23.

4. Strabon, IV, 1, 2 : Οὕτως δ'εὐφυῶς ἴσχει τὰ ῥεῖθρα πρὸς ἄλληλα, etc.; de même, IV, 1, 14. Cette appréciation très intelligente du réseau hydrographique de la Gaule est peut-être due, non à Strabon, mais à Posidonius. On en trouve aussi l'indication, peu nette d'ailleurs, chez Diodore (V, 35, 3).

les lignes de l'horizon, quitte le monde de la Méditerranée pour celui de l'Océan[1]. — Au nord, les routes du plateau de Langres, celles de l'Auxois, l'Ouche rapprochée de l'Arroux, la Dheune touchant à la Bourbince, empêchent les monts du centre de faire une masse compacte avec le Morvan et les Vosges, et ouvrent l'accès du Rhône aux voyageurs de la Marne, de la Seine[2] et de la Loire. — Au cœur même des grandes montagnes, la vallée de cette dernière fait intervenir ses affluents supérieurs, qui creusent des brèches dans la masse rocheuse, qui taillent des gradins que l'homme puisse gravir pour redescendre vers les terres du levant et du midi. Entre la Loire forésienne et les approches du confluent de Fourvières, s'élève ici la rude montée de Roanne à Tarare, « le grand passage de Lyon »[3], et là s'encaisse, au pied du mont Pilat, le couloir bruyant du Jarez[4]. Plus au sud encore, les sources de la Loire vellave touchent presque celles de l'Ardèche et de ses affluents, qui descendent en torrents vers Avignon et Arles, derniers rendez-vous des eaux rhodaniennes; et si, entre les unes et les autres, il y a la pénible ascension des cols, tels que celui du Pal[5], c'est l'affaire, au plus gros de l'hiver, d'une souffrance de quelques heures. Même sur ce point, la muraille des Cévennes présentait un créneau praticable[6].

1. Cf. p. 15. Le seuil a été signalé par Strabon (IV, 1, 14), qui a toujours mieux compris la structure intérieure de la Gaule que la conformation de ses rivages : c'est le contraire chez Méla.

2. Strabon, IV, 1, 14. Cf. p. 15.

3. Du Chesne, *Les Antiquitez... de toute la France*, 3e éd., 1624, p. 648; 1629, p. 656; voyez-en la minutieuse et très exacte description chez Gœlnitz, *Ulysses belgico-gallicus*, 1631, p. 312; cf., sur la montagne de Tarare, *Lettres* de Madame de Sévigné, éd. Monmerqué, t. II, p. 80, 86, 92. Le passage de Tarare est indiqué par Strabon (IV, 1, 14, aux mots καίπερ, etc.).

4. Autrement dit la vallée du Gier. Entre ces deux routes, Tarare et Jarez, celle d'Yzeron, qui vient de Feurs et qui eut son importance. Cf., sur ces trois routes, Steyert, *Nouvelle Hist. de Lyon*, I, 1895, p. 6-7.

5. C'est la route dont parle Strabon, entre le Rhône et la Loire (IV, 1, 14). Cf. chap. X, § 5; t. II, chap. VII, § 2.

6. César, VII, 8.

Tel est, par là, le rôle spécial de la Loire[1]. Elle seule, de tous les fleuves français, pénètre fort avant dans la citadelle montagneuse du centre; elle seule, également, se rapproche à la fois des régions les plus différentes de la vallée rhodanienne, de Dijon, de Mâcon, de Chalon, qui commandent au nord cette vallée, de Lyon et de Vienne, qui en marquent le centre, d'Avignon et d'Arles, qui la maîtrisent au midi. Cette même Loire encore, qui de tous les fleuves gaulois était le plus constamment en rapport avec le grand courant de l'est, conciliait en occident les vallées du nord et du sud, de la Seine et de la Garonne. Et enfin, son embouchure s'éloignait plus que toute autre vers l'ouest, attirant à sa vallée les terres extrêmes de l'Armorique[2]. Des cours d'eau de la Gaule, la Loire était celui qui servait le plus à la liaison de la contrée.

Comment donc ne pas admirer, disait le géographe Strabon, « cette concordance parfaite et presque ce pacte entre les fleuves et entre les mers »? C'était la terre, et il le répétait, « des dispositions heureuses ». Nulle n'était bâtie sur un plan plus régulier, dans une aussi complète unité[3].

VIII. — VALLÉES SECONDAIRES

En dehors de ce réseau coordonné, la Gaule possédait quelques rivières secondaires situées aux extrémités du pays, des vallées séparées du cadre régulier formé par les grandes voies fluviales : l'Adour[4], qui borde à la fois la plaine des

1. Entrevu déjà par Strabon (IV, 1, 14) : Ἐντεῦθεν δ'ὁ Λείγηρ εὐφυῶς ἐκδέχεται.
2. Cf. p. 28, note 2.
3. Str., IV, 1, 14 : Τὴν ὁμολογίαν τῆς χώρας, etc... εὐφυῶς... Cf. Dufrénoy et de Beaumont (I, p. 30), qui ne paraissent pas s'inspirer du géographe grec : « La France, malgré les variétés que présente son sol, ou plutôt à cause de la manière dont sont disposés les éléments de cette variété, est un des pays de la terre dont la population est le plus nettement homogène, ou, du moins, le mieux reliée dans toutes ses parties. »
4. *Aturus*, d'abord chez Lucain (I, 420), à moins qu'on n'écrive *Atur* quelque part chez Tibulle (I, 7, 4 et 11).

Landes et les dernières pentes des Pyrénées; les rivières côtières du Roussillon[1] et de la Provence[2]; les petits fleuves et les ruisseaux de l'Armorique[3]; et le vaste bassin de l'Escaut[4]. — On peut écarter les cours d'eau de la Picardie et de la Normandie[5], dont les lits convergent vers la baie ou les affluents de la Seine, ainsi que ceux d'entre le Rhône et l'Aude, qui appartiennent au même bassin que leurs deux puissants voisins[6]. On peut aussi ne point parler de la Charente, qui s'enchevêtre, près du seuil de Poitou, dans les tributaires de la Loire et de la Garonne[7].

Mais les autres petites vallées, qui touchent toutes à la frontière, desservent les pays les plus éloignés du centre. Et ces pays, en outre, pour des causes différentes, sont déjà prédisposés à l'isolement : l'Armorique, par l'Océan qui l'enserre; le Roussillon, par les Albères et le Canigou; la Provence, par ses Alpes et leurs dépendances; le bassin de l'Adour, par l'immensité de la plaine et de la forêt des Landes; celui de l'Escaut, par l'étendue de ses marécages.

Pourtant, même à ces angles extrêmes de la Gaule, ces vallées lointaines sont rattachées aux grandes voies centrales par des chemins fort accessibles. L'Escaut part du seuil de Vermandois,

1. Tech (Ἰλλέβερις, Polybe, XXXIV, 10, 1, qui donne au fleuve, comme à l'Aude, un nom de ville; *Ticis*, Méla, II, 84; *Tecum* ou *Tetum*, Pline, III, 32); Têt (*Roschinus*, Aviénus, 566; cf. Polybe, *l. c.*; *Telis*, Méla); Agly (*Sordus*?, Aviénus, 574; *Vernodubrum*, Pline, III, 32). Peu de fleuves français ont plus changé de noms que ceux de cette région, car nulle région peut-être n'a appartenu à plus de maîtres. Cf. Alart, *Géogr.*, dans *Société... des Pyr.-Orient.*, XII, 1860, p. 84-90.

2. Arc (Καινός, Ptolémée, II, 10, 5; Σηκόανος, Artémidore *ap.* Ét. de Byz., *s. v.*); Argens (*Argenteus*, Cicéron, *Ad familiares*, X, 34,1); Var (*Varus*; cf. Str., IV, 1, 3; c'est l'Ἄπρων de Polybe, XXXIII, 8, 2).

3. *Herius* (cf. Ptol., II, 8, 8), la Vilaine?

4. *Scaldis* (César, VI, 33,3 : leçon à conserver).

5. Surtout la Somme, *Samara* (cf. César, V, 24,1; 47,2; 53,3), la Bresle (Φρούδιος *Frulis?, Ptol., II, 9, 1; Marcien, II, 29) et l'Orne, *Olina* (cf. Ptol., II, 8, 2).

6. Orb (*Orobus*, Aviénus, 592; *Orbis*, Méla, II, 80); Libron (*Thyrius*, Aviénus, 595; *Liria* ou *Libria*, Pline, III, 32); Hérault (*Oranus*, Aviénus, 612; *Arauris*, cf. Holder, I, c. 177); Lez (*Heledus*, Aviénus, 592; *Ledum*, Méla, II, 80); Vidourle (*Classius*, Aviénus, 621).

7. *Carantonus* (Ausone, *Mos.*, 463), défiguré par Ptolémée en Κανέντελος (II, 7, 1), dont on a fait à tort une rivière vendéenne.

et peut paraître un affluent de la Meuse ou du Rhin[1]. La Vilaine armoricaine fait voisiner son embouchure avec celle de la Loire[2]. L'Adour associe dans une même plaine ses affluents et ceux de la Garonne. Et, — ce qui est une des plus heureuses combinaisons de notre sol, — l'Argens et l'Arc, ces fleuves jumeaux de la Provence, coupent en deux les Alpes méridionales par une longue ligne droite et horizontale, qui s'attache d'un côté au port de Fréjus, et qui se soude de l'autre à la plaine du carrefour arlésien[3]. — Ainsi, dès que l'on constate en Gaule un élément de séparation ou de discorde, il apparaît aussitôt une cause centrifuge qui le combat et qui rétablit l'équilibre.

IX. — PRINCIPALES RÉGIONS MARITIMES

C'est aussi un élément de vie autonome et distincte que la mer, ses rivages, ses caps et ses îles. Elle a, comme la terre, ses routes et ses carrefours, de « bons » et de « mauvais pays », je veux dire ses eaux de solitude et ses eaux d'attraction. Les mauvais pays de mer, ce sont les flots qui secouent les plages des sables landais, sans ouverture et sans courbe, ceux qui se brisent sur les rochers et les têtes d'écueils de la baie du Calvados, ou ceux qui meurent sur les flèches blanchâtres qui ferment les étangs du Languedoc. Les régions heureuses, ce sont les petites mers, à demi closes, qui s'arrondissent entre des rives hospitalières et des îles protectrices, tels qu'étaient les parages de Tyr ou de Cadix, de Carthage ou du Pirée : sortes de plaines d'eau à la fois ouvertes et abritées, qui donnaient

1. Cf. César, VI, 33, 3.
2. « Avec ce fleuve... il semble que la France elle-même pénètre dans les vieilles terres bretonnes », Vidal de La Blache, p. 321.
3. Sur cette ligne se greffe, à Tourves ou à Saint-Maximin, une des plus longues percées du littoral provençal, la vallée de l'Huveaune, qui finit à Marseille (cf. p. 20, n. 1 et 2) : bien des faits de l'histoire économique et religieuse du Sud-Est s'expliqueront par ces deux routes et leur croisement.

aux hommes et aux vaisseaux cette sécurité et cette audace d'où naissent les empires maritimes.

Les rivages de la Gaule offraient trois ou quatre de ces résidences destinées à des maîtres de la mer.

Sur la Méditerranée, c'était le bassin de Marseille. Entre les vigies de deux rochers s'ouvre un canal, étroit et sinueux[1], qui conduit à un port profond et régulier[2], long et large, aux eaux éternellement tranquilles, qu'une colline en forme de théâtre abrite contre le Mistral du nord-ouest[3]; au-devant de la passe, regardant la haute mer, s'alignent les îles Pomègue et Ratonneau, pour abriter les routes de l'entrée contre les plus fortes tempêtes et pour en écarter les dangers qui viennent des hommes[4]. C'était là un de ces ports de retraite, de salut et de joie, rêvés par les marins de jadis, et dont ils disaient, dans leurs récits ou leurs chansons, « que les vagues ne s'y soulèvent jamais, et qu'ils sont l'empire du calme transparent »[5].

Les domaines de l'Atlantique pouvaient être partagés entre trois golfes souverains. — A la hauteur de la Charente, le rivage s'échancre pour faire place à la mer de Saintonge, bordée par la puissante ceinture des îles de Ré et d'Oléron[6], et que La Rochelle surveille et gouverne du fond de son anse et du pied de ses falaises[7]. — Du Croisic à Quiberon, en arrière de Belle-Isle et d'un long chapelet d'îlots[8], le Morbihan ouvre à la

1. Denys le Périégète, 75 : Ἐπίστροφον ὅρμον ἔχουσα.
2. Actuellement, 890 mètres de longueur, 320 mètres de largeur moyenne, 5 à 8 mètres de profondeur : chiffres des *Ports maritimes de la France*, VII, IIe p., 1899, p. 43-4.
3. Strabon, IV, 1, 4.
4. Cf. Str., IV, 1, 10. Pomègue et Ratonneau étaient, comme les îles d'Hyères, appelées Στοιχάδες, « les îles Alignées » (Lucain, III, 516; Méla, II, 124, etc.; Dioscoride, III, 25; cf. Desjardins, I, p. 180 et suiv.). Le bassin constitué par les îles d'Hyères (*Stœchades*, Str., IV, 1, 10; Pline, III, 79; etc.) devait être transformé par les Marseillais en une annexe de leur golfe.
5. *Odyssée*, X, 93-94.
6. *Ratis* (Anonyme de Ravenne, V, 33); *Uliarus* (Pline, IV, 109).
7. Cf. Vidal de La Blache, p. 371.
8. Belle-Isle (*Vindilis*), Houat et Hoëdik (*Siata* et *Arica*); Itinéraire maritime, p. 509. Cf. Loth, *Revue celtique*, X, 1889, p. 353-4. L'ensemble de ces îles, y compris peut-être celles du Morbihan, forme les *insulæ Veneticæ* de Pline, IV, 109.

mer ses détroits et ses fosses ; et, avec son alternance de courants redoutables et de sommeil absolu, il paraît l'image même de la vie du marin, faite de courses hardies et de repos confiant[1]. — Entre l'Armorique et le Cotentin, les baies de Saint-Malo et du mont Saint-Michel, commandées de loin par l'archipel des îles Normandes, peuvent aussi donner naissance à une patrie maritime[2].

Mais, même sur la mer, ces patries lointaines ne sauraient vivre détachées de l'ensemble français. Des routes fluviales très voisines excitent les nations maritimes à chercher leurs intérêts au centre même de la Gaule. Le port de Marseille fait face, à dix lieues de distance, au « grau » du Grand Rhône[3]; la mer de Saintonge est le vestibule de la Gironde ; les pêcheurs du Morbihan ne s'enrichiront que si la Loire leur prête les débouchés de sa vallée.

X. — PRINCIPALES RÉGIONS CONTINENTALES. NORD ET SUD

Malgré tout, il était naturel que les forces de cohésion, qui serraient si vigoureusement la masse centrale de la Gaule, agissent plus faiblement sur les extrémités : les régions montagneuses des Alpes et des Pyrénées, la Provence et la presqu'île armoricaine, les plaines de la Gascogne et de la Flandre, les terres du double massif mosellien, étaient destinées à ne suivre que de loin, et parfois à ne pas ressentir les impulsions parties de la Gaule intérieure. Elles seront toujours les dernières venues dans les périodes de concentration politique.

1. Avec, comme petites mers annexes à caractère semblable, le Crac'h, la rivière d'Étel, l'estuaire du Blavet.

2. Cf. Vidal de La Blache, p. 326-7. Dans l'Itinéraire maritime, p. 509, *Ridana*, *Sarmia*, *Cæsarea*, *Barsa*, *Lisia*, *Andium*, *Sicdelis* paraissent répondre aux trois grandes îles et aux îlots de la côte bretonne du nord.

3. D'où son nom de « bouche Marseillaise » (Polybe, III, 41, 5; Pline, III, 33). Cf., sur cette dépendance réciproque des deux points, Str., IV, 1, 8 ; Lucain, III, 515-6.

Dans le corps même de l'édifice central, la direction des cours d'eaux et la nature du sol pouvaient déterminer chez les habitants des intérêts séparés et des tendances distinctes, origine d'ententes durables et d'États autonomes. Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte physique intelligemment faite[1] pour saisir sur-le-champ les raisons géographiques de grands groupements régionaux[2]. — A gauche et à droite de la Loire, les deux plateaux de l'Auvergne et du Morvan se dressent en rivaux éternels, surplombant tous deux, au levant, la vallée rhodanienne, mais, au couchant, penchés vers des directions différentes, l'Auvergne vers la Loire, et le Morvan vers la Seine. La plaine d'Aquitaine, avec ses rivières convergentes[3] qui se fondent en un seul bras de mer; le bassin de Paris, avec le rayonnement de ses routes fluviales[4]; la vallée de la Loire tourangelle, avec le double éventail de la Maine et des affluents de gauche[5], sont autant de régions naturelles ayant chacune son centre, ses voies propres, sa vague ceinture. La plaine du bas Rhône et celle de l'Aude, qui se font face, sont rattachées l'une à l'autre par la courbe de leur rivage et le chemin au pied des monts. Il en va de même des vallons du Calvados et de la vallée inférieure de la Seine, qui encadrent l'enfoncement du golfe normand. — Je ne parle ici que des contrées les plus étendues : Auvergne et Bourgogne, Ile-de-France et Normandie, Anjou, Aquitaine et Languedoc, le sol de la France créera et recréera sans cesse ces êtres régionaux, et l'homme aura beau défaire ou disloquer

1. Atlas Vidal-Lablache, n[os] 62-63.

2. Aucun géographe ancien n'a essayé de se rendre compte de ces groupements,

3. Garonne, Dordogne (*Duranius*, Ausone, *Moselle*, 464), grossie de l'Isle et de la Dronne; Lot (*Oltis* ou *Olitis*, Sidoine, *Carm.*, 5, 209; cf. Holder, II, c. 849); Tarn (*Tarnis*, Pline, IV, 109). Cf. Strabon, IV, 2, 1 : Ὁ μὲν Γαρούνας τρισὶ ποταμοῖς αὐξηθείς.

4. Seine, Oise, Marne (*Matrona*, César, I, 1); Aube (*Albis*, An. de Rav., IV, 26); Yonne (*Icaunis*, *C. I. L.*, XIII, 2921); Aisne (*Axona*, César, II, 5, 4).

5. Mayenne (*Meduana*, cf. Holder, II, c. 525; le vers de Lucain, I, 438, est apocryphe); Loir (*Ledus*, Sidoine, *Carmina*, 5, 208); Sarthe (*Sarta*, Holder, II, c. 1371); Cher (*Caris* ou *Cares*, Grégoire, *Hist. Franc.*, V, 41); Indre (*Angeris* ou *Anger*, Grég., *V. patr.*, 18, 1 et 2); Vienne (*Vingenna*, *Vincenna*, *Vigenna*, Grég., *Hist. Fr.*, I, 48; II, 37).

l'œuvre de la nature, ces grandes divisions reparaîtront toujours dans l'histoire.

Enfin, et c'est là le principal élément de réaction contre l'unité de la Gaule, toutes les régions comprises entre ses limites avaient une invincible tendance à se grouper en deux zones suivant la latitude, en Nord et Sud.

Le rapprochement suivant la longitude n'a jamais été, en France, que superficiel et passager. Tous les États auxquels il a donné naissance, la Lotharingie, l'État angevin, l'Empire bourguignon, n'ont eu qu'une existence précaire, parce qu'ils ne correspondaient ni à des intérêts communs ni à des habitudes pareilles, parce qu'ils contrariaient la disposition naturelle, les coupes et les routes normales de notre sol. En revanche, les régions de même latitude, fussent-elles sous des maîtres différents, se sont souvent estimées solidaires, ont été disposées à s'entendre, se sont accoutumées à parler la même langue, à envisager la vie de la même manière. Il s'est formé, à de certaines époques, et très éloignées les unes des autres, un esprit du Nord et un esprit du Midi, comme si deux grandes patries, faites de sentiments opposés et de propos hostiles, étaient possibles dans les frontières de la Gaule

La cause principale de ce groupement par latitude, qui s'impose à presque tous les peuples de l'Europe, est évidemment le climat, avec ses conséquences sur l'aspect du ciel, les productions du terrain, les modes de la vie matérielle, et l'humeur même des hommes. Le Midi, c'était, dans la Gaule, le pays des horizons clairs, des teintes bleues du ciel et de la mer, des terres sèches et des verdures persistantes, de la vie en plein air et de la vigne en plein sol : si éloignées que les Pyrénées soient de sa demeure, le Ligure de Nice peut se ressouvenir du terroir natal lorsqu'il longe les caps du Pays Basque ou ceux du Roussillon. Le Nord a les grisailles de ses cieux et de ses flots, l'éternelle crainte des intempéries, ses terres humides et ses gras pâtu-

rages, ses boissons faites de fruits mûris presque sans chaleur : la Flandre, la Bretagne et la Normandie regardent la même mer et demandent à leurs terres les mêmes cultures[1].

Cette opposition que le climat peut mettre entre les contrées du nord et celles du midi, était accentuée, en Gaule, par la disposition des vallées et par la direction des voies naturelles.

Le Midi, c'était aussi la route du Rhône, de l'Aude et de la Garonne, qui se recourbe au pied des Cévennes, et qui se déroule sans obstacle, de Vienne à Avignon et à Marseille, et d'Arles à Toulouse et à Bordeaux ; ce sont ces régions de vie aisée et joyeuse, qui bruissent le long du grand passage, abritées contre le nord par les plus hautes montagnes gauloises : va-et-vient incessant d'hommes, agrément du chemin et du pays, habitude d'un même ciel et usage de terres semblables, tout y développait ces instincts de voisinage qui associent les tribus humaines.

Le Nord, c'est surtout la large surface de plaines qui se déploie, en une vaste sinuosité, de l'embouchure de la Loire à celle de l'Escaut : mais la cohésion propre des régions septentrionales réside dans l'ordonnance du bassin de la Seine. Ce bassin est, dans toute la Gaule, le lieu de concentration de voies fluviales le plus habilement disposé. Il en vient là, de ces voies, de tous les points de la France du nord : prolongez la Marne ou l'Aube vers l'ouest par une ligne droite, et cette ligne se confondra avec le val de Loire et le seuil de Bretagne ; suivez au nord la direction de l'Oise, et vous arriverez, par la Sambre et la Meuse, aux marais de la fin de la Gaule : l'estuaire de la Seine est exactement à mi-route entre les pointes du Finistère et les embouchures du Rhin.

Tandis que les terres du Midi ne sont qu'un long sillon sans autre unité que celle de leur climat et de leur route, les terres du

1. Atlas Vidal-Lablache, p. 64 et 65. — Cf. plus loin, p. 68-70.

Nord forment, à elles seules, un ensemble régulier, un système coordonné. S'il y a, au midi, une vie plus intense, il y a, au nord, plus d'entente, de cohésion, et, partant, plus de puissance.

Enfin, comme cause d'opposition entre ces deux contrées, il faut constater une dernière fois l'existence du massif Central, dont le vaste bourrelet ferme au nord les terres de la mouvance parisienne, et borde au sud les avenues que suivent les fleuves méridionaux. — Seulement, l'obstacle rappelé, il faut se souvenir aussitôt de la rapidité avec laquelle on peut le franchir, et de la facilité, plus grande encore, avec laquelle on peut le tourner : si bien *qu'entre ces deux contrées opposées et rivales se présentent partout des portes accueillantes ou de larges surfaces de transition*; le Poitou à l'ouest, la Bourgogne à l'est, et le massif Central lui-même, forment une marche naturelle qui rapproche et qui concilie le Nord et le Midi de la terre gauloise.

XI. — CAPITALES NATURELLES DE LA GAULE : LYON ET PARIS

Il résulte de cela que le centre géométrique de la Gaule ne deviendra pas le centre de son rayonnement, c'est-à-dire de ses lignes de rapprochement et de ses voies naturelles, de ses intérêts matériels, de ses voisinages sociaux, de la fusion de ses pensées. Il en résulte encore qu'il existe dans ce pays plusieurs grands carrefours, vers lesquels les hommes se dirigent pour s'entendre et s'unir.

On cherchera le centre géométrique dans la haute vallée de la Loire, là où s'élevèrent les principales villes gauloises : Avaricum ou Bourges, au milieu de la plaine berrichonne; Gergovie, près du Puy de Dôme et de la Limagne et sur la route de l'Allier; Bibracte, sur le mont Beuvray, au flanc méridional du Morvan, face à la voie de l'Arroux; Orléans enfin ou Génabum, sur cet arc septentrional de la Loire où les Celtes eux-mêmes

plaçaient le nombril mystérieux et sacré, « le milieu de toute la Gaule »[1]. Chacun de ces points pouvait passer pour être à peu près à égale distance de toutes les frontières et de tous les angles. Mais, s'ils sont placés tous les quatre sur d'importantes voies de circulation, aucun d'eux n'est à un croisement de rivières nombreuses, et ce sont les rencontres de routes multiples qui font les cités maîtresses et capitales.

De ces cités, j'en vois deux sur le sol gaulois.

Dans le Nord, le bassin de la Seine et ses dépendances ont pour carrefour central l'îlot de la Cité parisienne. Au sud-est, par la Seine, l'Aube et la Marne, débouchent à l'angle de Charenton les routes de la vallée de la Saône; la pointe de Conflans et la plaine de Saint-Denis voient arriver la route de l'Oise et de Sambre-et-Meuse, qui vient du Rhin lui-même; au sud, le Loing, qui part de Moret, l'Essonne, qui se détache des marais de Corbeil, vont souder leurs vallons aux deux lignes de la Loire, à celle qui d'Orléans fuit vers l'Armorique, et à celle qui de Gien remonte vers les Cévennes; en aval enfin, les eaux de la Seine maritime sont le point de départ du réseau des voies qui sillonnent l'Océan Britannique. Paris commande donc à toutes les régions comprises au nord du massif Central[2].

Lyon concentre peut-être plus de routes encore que Paris. Il n'est pas, comme lui, le carrefour d'une moitié seulement de la France, mais il se dresse, « ainsi qu'une acropole, au centre de la Gaule, et près de tous ses quartiers »[3]. Fourvières est la tête des voies du Midi; et, au pied du coteau, la Saône amène le faisceau des trois chemins du Nord, le Rhin, la Moselle et la Seine[4]. De tous les confluents gaulois, celui de Perrache est

1. César, VI, 13, 10. Je crois que ce point médian était placé par les Gaulois dans la région entre Cosne et Briare; voir t. II, chap. IV, § 4.

2. Le rôle stratégique de Paris apparaît dès l'arrivée des Romains en Gaule (César, VII, 57 et 58). Sur les routes qui convergent vers Paris, Sauval, *Histoire et Recherches des antiquités de la ville de Paris*, I, 1724, p. 3-4.

3. Tout ceci a été bien vu et bien dit par Strabon (IV, 6, 11; cf. IV, 1, 11 et 14).

4. Cf. Strabon, IV, 6, 11.

le plus voisin des Cévennes et de la Loire, montagnes et fleuve de la diagonale géométrique de la France : c'est pour lui que tant d'hommes ont passé par Tarare et par Rive-de-Gier [1]. Il *est à la même distance que* Paris de la plaine d'Aquitaine, et un peu plus rapproché *que lui de la porte du* Rhin. Sur Lutèce, enfin, il a l'avantage de présider à toutes les montées des Alpes et à toutes les descentes vers le sud. C'est sur les terres voisines de l'Océan que son action est le moins forte, comme celles de la Méditerranée échappent à l'action de Paris. — Ne disons pas, au détriment de Lyon, qu'il est trop près de la frontière, marquée de ce côté par les Alpes. Paris, sans doute, est plus loin de la fin orientale de la Gaule. Mais, ce qui fait l'éloignement de la frontière, ce n'est pas le nombre des milles ou des lieues, c'est le temps de la marche, et à ce point de vue Lyon était à plus de journées de l'Italie [2] que Paris de la Germanie [3].

L'un et l'autre carrefours peuvent donc devenir le centre du corps gaulois : Lyon, lorsque les intérêts des peuples tiendront au Midi; Paris, lorsque les attaches ou les craintes des chefs de la France les attireront du côté de l'Océan et des plaines germaniques. Des rapports de frontières détermineront surtout le choix de la capitale [4].

Et cependant, en regardant à Lyon même ce confluent si franc et si net, ce merveilleux appareillage de routes fluviales, ces rivières et ces percées aussi régulièrement orientées que si

1. Cf. p. 25.

2. Quinze jours, à partir de la sortie du Grésivaudan, pour toute la traversée; neuf jours jusqu'au sommet du mont Cenis (Polybe, III, 53, 9; 56, 3; Tite-Live, XXI, 35, 4; 38, 1); sept jours pour la traversée des Alpes, d'Oulx à la descente du col de Cabre (César, I, 10, 5). Cf. p. 42.

3. A l'époque romaine, on comptait onze stations, c'est-à-dire onze étapes, de Paris à Bingen sur le Rhin, autant que de Lyon à l'Italie par le Petit Saint-Bernard (Desjardins, IV, pl. 8).

4. Déjà au temps de la conquête Lutèce fut la résidence du chef romain, l'année de la grande campagne contre le Nord et la Germanie (en 53, VI, 3, 4). Il le redevint, pour le même motif, sous Julien en 357 (Ammien, XVII, 2, 4; etc.).

elles étaient l'œuvre d'un calcul augural, cet horizon formé des montagnes souveraines de la France, Alpes et Cévennes, ce spectacle, tantôt des blancs sommets de la frontière, tantôt des masses noires et profondes du Centre, cette fuite rapide vers la Méditerranée, cette lente ascension vers la Seine, le Rhin et la Loire, je ne puis m'empêcher d'admirer ici l'ombilic éternel de la Gaule entière[1].

XII. — CARREFOURS RÉGIONAUX

En dehors de ces deux lieux de « foire universelle », la Gaule possédait, dans chacun de ses bassins, des carrefours de vallées où pouvaient naître de grands « marchés », capitales régionales, terrains de rencontres plus fréquentes et de demeures plus tassées. Comme les fleuves et les routes de la Gaule sont sur le pourtour du pays, c'est là, et non au centre, que se lieront les principaux nœuds des voies naturelles et des relations humaines.

Au sud, le rivage de la Méditerranée et les plaines qui le bordent sont croisés par deux lignes fluviales, celle du Rhône et celle de l'Aude : Narbonne et Marseille répondent à ces deux croisements. Celle-là est dans le bas-fond où aboutissent les vallées du Roussillon et du Languedoc et la voie du Lauraguais. Marseille n'est pas sur le Rhône : mais c'est le carrefour rhodanien qui explique son rôle et sa grandeur. Elle naquit de deux faits géographiques : elle est le meilleur port qu'on rencontre en venant de l'est[2], et par là le terme obligé des routes de la

1. Voir, entre autres dithyrambes, celui de Du Chesne (*Les Antiquitez*, 1624, p. 627; 1629, p. 635) : « Lyon,... boulevard de la France..., officine du commerce de tout le monde. » De même, Gœlnitz, *Ulysses*, 1631, p. 315; Steyert, I, p. 1-8. — J'avais écrit ces lignes avant l'apparition des belles pages de Vidal de La Blache sur Lyon (p. 251-5), et j'ai été profondément heureux de me sentir en parfait accord avec lui, et de le voir douter que Lyon ait « réalisé toutes ses possibilités géographiques ».
2. Cf. p. 29.

mer de Sardaigne; et ce terme confine au delta du Rhône, où se réunissent les artères vitales du sud de la France[1]. Et c'est pour cela que, si Marseille et Narbonne peuvent entrer en rivalité, la lutte sera toujours inégale pour cette dernière[2].

A son extrémité occidentale, le passage du Lauraguais touche la Garonne à l'endroit où elle sort des Pyrénées et se retourne vers l'Océan : Toulouse sera le produit de cette rencontre.

Les trois bassins océaniques ont leur vrai centre dans l'estuaire : car c'est là que se mêlent les chemins que sont leurs fleuves et leurs rivières, et que ces chemins rencontrent, avec le flot de la marée montante, les cent routes du rivage et de la haute mer. De plus grandes villes se bâtirent donc près des embouchures : Bordeaux, sur le croissant que forme la Garonne, par un dernier repli, avant de s'élargir en bras de mer; Nantes, sur la colline qui domine, en face des petites îles de la Loire, les confluents de l'Erdre et de la Sèvre; et, dans les derniers vallons de la Seine, les ports qui s'abritent au pied des falaises de la rive droite, Rouen, Lillebonne ou Le Havre : celles-ci, cités souvent sacrifiées dans la vie de la France, victimes de la concurrence de Paris qui est trop proche, et qui suffit à exercer la maîtrise de tout le bassin[3]. — De ces positions de capitale, celle de Bordeaux est seule définitive, autonome et comme royale. L'éloignement de Paris et de Lyon; le croisement, à son port de la Lune, de la route fluviale et de la grande voie des plaines occidentales de la Gaule; l'énorme masse de flots qui, au Bec d'Ambès, portent des chemins venus de tous les points de son horizon : tout cela rend Bordeaux nécessaire à un immense morceau de la Gaule. A lui seul, il joue dans le Sud-Ouest le

1. Ajoutez le rôle de l'Huveaune, ici, p. 20, p. 28, n. 3.
2. Encore que, comme Lyon, elle ne donne plus toute sa mesure dans l'histoire et la vie économique de la France.
3. Julien a déjà noté le voisinage de Paris et de l'Océan : il indique 900 stades, un peu plus de 40 lieues, à peu près la distance entre Paris et Le Havre (*Misopogon*, p. 341 = 438, Hertlein).

rôle qui, dans le Sud-Est, est partagé entre Narbonne et Marseille : celui de point de départ des courses et des marches vers la mer, vers l'intérieur, vers la frontière espagnole.

Enfin, il fallait une capitale particulière à ces massifs et à ces bassins du Nord-Est dont la Moselle est l'axe et la richesse : et c'étaient les rives de cette rivière qui étaient désignées, par suite, pour la recevoir. Mais si, dans sa vallée, les carrefours sont nombreux, aucun ne s'impose comme centre durable. Celui qu'elle forme avec la Sarre [1], le plus long et le plus indépendant de ses affluents, attirait davantage l'attention [2] : c'est près de là que Trèves s'élèvera.

Tels étaient les traits essentiels de la structure de la Gaule, les éléments internes de sa vie matérielle et sociale; telles étaient, par suite, celles des causes éternelles de son histoire qui résultaient de son organisme même.

1. *Saravus*, Ausone, *Moselle*, 91 et 367.
2. « Son confluent avec la Sarre », dit justement Vidal de La Blache, p. 198, « marque l'achèvement d'un réseau fluvial autonome ».

CHAPITRE II

SITUATION DE LA GAULE DANS LE MONDE ANCIEN[1]

I. Du rôle des limites naturelles. — II. Passages des Alpes. — III. Passages des Pyrénées. — IV. Routes qui traversent le Rhin. — V. Routes et ports de la Méditerranée. — VI. Routes de l'Océan. — VII. Croisement en Gaule des voies européennes. — VIII. La Gaule, intermédiaire entre le Nord et le Sud.

I. — DU ROLE DES LIMITES NATURELLES

Les frontières les plus visibles d'une contrée ne l'isolent jamais complètement : la nature n'a pas créé de barrières infranchissables entre les peuples; ils ne respectent que les cadres qu'ils se sont fixés eux-mêmes. Montagnes, fleuves et mers, forêts, marécages et déserts, ne servent de bornes aux races, aux langues ou aux États, que dans la mesure où ils engendrent l'épouvante, et cette mesure est médiocre. Ce ne sont pas les limites apparentes d'une région qui la séparent le plus des régions voisines[2] : les contrastes viennent du climat, de la qualité du terrain, de la structure intérieure du pays, des habitudes de voisinage, des traditions publiques, des patrimoines linguistiques. Il arrive que les frontières physiques, les accidents du sol accé-

1. Vidal de La Blache, *Tableau de la Géographie de la France*, p. 17-39.
2. Les campagnes de César en Gaule sont instructives à cet égard : car nul homme, d'une part, n'a peut-être voulu établir plus nettement les frontières de la Gaule (cf. p. 3, n. 2), et personne, d'autre part, ne les a franchies avec une plus grande désinvolture.

lèrent ou accentuent ces contrastes ; mais ils ne les déterminent pas. Les contours définitifs d'une nation sont des compromis entre les avis donnés par la nature et les résultats des faits produits par les hommes.

Les Alpes, les Pyrénées et le Rhin serviront de jalons à ceux qui voudront constituer une grande patrie : ils ne s'imposeront jamais comme une loi mystérieuse. La tribu qui possède une rive d'un fleuve, si large qu'il soit, a toujours le désir d'acquérir la rive opposée[1] ; une rivière est, d'un bord à l'autre, le chemin naturel d'un peuple tout entier : le Danube ne fut frontière que lorsque les Romains le voulurent[2] ; le Pô groupa presque toujours, au nord et au sud, des populations semblables ; et, quand Rome s'installa sur le Palatin et les collines de la gauche du Tibre, elle souhaita et occupa aussitôt le Janicule et la berge de droite[3]. Le faîte des montagnes n'est devenu une barrière que pour les États policés, qui aiment la précision en toute chose ; mais d'ordinaire, les tribus qui détiennent un versant débordent sur l'autre, et l'ensemble d'une chaîne ou d'un massif forme le domaine d'un même groupe d'hommes : Ligures, Étrusques, Ombriens et Samnites se sont répandus sur les deux pentes des Apennins[4]. Et la mer elle-même, sauf le cas d'immenses étendues de surface[5], est moins un obstacle qu'une provocation aux entreprises des hommes : rappelons-nous toute l'histoire du monde ancien, les ligues d'Athènes, les convoitises de Carthage, l'Empire romain. Le fleuve, la montagne et la mer ont en eux une invincible force d'attraction qui réunit les habitants des deux côtés. Lorsqu'ils contribuent à séparer des peuples, c'est surtout parce qu'ils donnent naissance à des zones de popu-

1. Tite-Live, XXI, 26, 6 ; César, IV, 4, 2 ; I, 11, 5 ; Strabon, IV, 3, 2 et 4 ; etc.
2. Cf. Brandis *ap.* Wissowa, IV, c. 2128.
3. Tite-Live, I, 33, 6.
4. Polybe, II, 16, 1 et 3 ; cf. Nissen, *Italische Landeskunde*, I, p. 228 et suiv. ; Sieglin, n° 24.
5. Et même, voyez l'Empire espagnol du XVI[e] siècle et les ambitions actuelles des États-Unis dans le Pacifique.

lations ayant leur vie propre, et différentes des populations voisines.

Les limites de la Gaule étaient donc, comme celles de toutes les contrées de la terre, à la fois visibles et insuffisantes. Elles resteront d'utiles éléments de protection, d'unité, de conscience nationale, si les peuples de l'intérieur s'entendent pour les accepter, pour vivre, en deçà d'elles, d'une vie commune; elles ne seront vraiment des frontières que lorsque l'œuvre de la nature sera sanctionnée par la réflexion très nette d'un État déjà civilisé. Mais elles n'épargneront jamais à cet État les désirs jaloux des autres hommes, les entreprises des négociants lointains, les brigandages publics des peuples voisins : la Gaule sera toujours ouverte aux migrations, aux guerres, aux influences. Et, quand ses habitants seront assez forts pour ne plus les craindre, ils se prépareront aussitôt, à leur tour, à regarder au delà de leur pays et à menacer les terres voisines.

II. — PASSAGES DES ALPES[1].

La plus difficile des frontières gauloises était celle des Alpes. Tout contribuait, en face d'elles, à exalter l'imagination des hommes. Vues du midi, elles fermaient d'une muraille continue[2] l'horizon de l'immense plaine italienne. En venant du nord, on entrevoyait vers le ciel, dès le carrefour de Lyon, leur masse grise ou blanchâtre. On en commençait la montée sur les bords mêmes du Rhône : pendant dix journées de marche[3], des cimes

1. Ukert, II, II, 1832, p. 94-118; Nissen, *Italische Landeskunde*, I, 1883, p. 136 et suiv.; Perrin, *Marche d'Annibal*, 1887; von Duhn, dans les *Neue Heidelberger Jahrbücher*, 1892, p. 55-92; Wissowa, I, 1894, c. 1599-1612 (Partsch); Osiander, *Der Hannibalweg*, 1900; et tous les ouvrages cités chap. XI, § 4.

2. Caton (fr. 85, Peter) et Polybe (III, 54, 2) ont, les premiers, fait cette comparaison.

3. De Vienne à *Bergintrum* (Bourg-Saint-Maurice?), neuf étapes; de Valence à Briançon par le col de Cabre, également neuf (Itin. Ant., p. 346 et 357). Cf. plus haut, p. 36, n. 2. — Polybe (Str., IV, 6, 12; cf. Eustathe, *Comment. in Dionys.*, 294, Didot, p. 268) : les Alpes ne peuvent être franchies, pas même en cinq jours.

nouvelles surgissaient sans relâche, toujours plus rapprochées, plus hautes, plus enchevêtrées, et c'était à la fin un spectacle étrange et lugubre que de voir, du fond des vallées, les derniers vestiges de vie humaine qui se cramponnaient aux sommets ou aux parois des roches : huttes misérables, bêtes chétives, sauvages hirsutes, toute la désolation de l'hiver et de la misère aux abords du pays de la chaleur et de la richesse [1]. Puis, le voyageur montait à son tour dans ce royaume de la peur [2] : il fallait une escalade presque à pic, une formidable tension des jarrets [3], parfois pendant près de cinq lieues [4]. L'air et le sol se transformaient au fur et à mesure que l'homme s'élevait [5] : des deux côtés s'étendait l'horrible blancheur des neiges éternelles [6]; sur les points où la terre paraissait à nu, il ne poussait, l'été, qu'une herbe triste et basse, et les arbres eux-mêmes, ces premiers compagnons de la vie religieuse des hommes, se rebutaient sur ce terrain infécond et maudit [7]. De toutes parts, le désordre des ravins qui s'entr'ouvrent, des rochers qui surplombent, des glaciers pleins de menaces, des torrents bondissants, l'épouvante des avalanches et des éboulements, une nature déchaînée et traîtresse, d'où sortent des clameurs bizarres et qui engendre soudain de monstrueux dangers [8]. L'air et le sol s'entre-cho-

1. Tite-Live, XXI, 32, 7; Silius Italicus, III, 540-4. Cf. chap. XI, § 8.

2. En premier lieu Apollonius, IV, 640-2, et, à la fin de la littérature antique, Ennodius, *Carmina*, I, 1.

3. Ammien, XV, 10.

4. Strabon compte 100 stades (18 k. 5) pour la hauteur des plus hautes cimes (IV, 6, 5) : il s'agit peut-être du groupe du mont Cenis et, notamment, de la Roche-Melon, qui paraît avoir été regardée, avec le mont Viso (Pline, III, 117), comme le principal sommet alpestre (3537 m.), *summum Jovis culmen* (Silius, III, 510). Ce n'est, du reste, point mal compter : ces 100 stades peuvent représenter la longueur rectiligne de l'ascension, soit de Suse, soit de Bessans. Cf. Osiander, p. 137 et suiv. Il n'est pas impossible, cependant, que Strabon n'ait simplement donné la longueur d'une étape d'itinéraire entre une station du pied d'un col et l'arrêt sur le col, sur la route du mont Cenis par exemple (Osiander, *Montcenis*, p. 17).

5. Silius Italicus, III, 485-493.

6. Ammien, XV, 10, 1 : *Horrore nivali semper obductos*; Polybe, II, 15, 10; III, 55, 9; Silius, III, 533-4.

7. Polybe, III, 55, 9; cf. Silius, III, 488-9.

8. Apollonius, IV, 640-2; Polybe, III, 55, 3-4; Strabon, IV, 6, 6; Petrone, 122,

quaient dans les convulsions des tempêtes que soulevait le vent du nord-ouest[1]. Et l'homme se sentait dans un monde surhumain, plein d'une vie mystérieuse et terrible, et disposé près du ciel pour séparer les domaines de deux grands peuples[2].

Mais, dans ces récits d'angoisses, les Anciens avaient transformé en réalités permanentes les craintes d'un instant, et ils avaient peuplé les Alpes des fantômes innombrables nés de l'ignorance de leur esprit, de la lâcheté de leur cœur, de la crédulité de leur religion. Les observateurs qui ne croyaient que par leurs yeux, les peuples et les chefs en qui l'esprit d'aventure dominait la peur des dieux, reconnurent bien vite que l'homme pouvait se faire une place et un chemin dans ce tumultueux chaos de glaces et de rochers. « J'ai été dans les Alpes », écrit Polybe, « j'ai vu les lieux, et j'affirme en toute assurance que tout ce qu'on a dit de ces montagnes, de leurs effrayantes solitudes, de leurs murailles infranchissables, de leurs hauteurs inabordables, est mensonge ou rêverie. Nul besoin n'est de dieux ni de héros pour aider à les franchir[3]. » Ce qui a fait les dangers de la marche d'Hannibal, c'est moins la difficulté de la route, que l'hostilité des montagnards, l'arrivée de la mauvaise saison et l'impéritie de ses guides[4]; son frère Hasdrubal, qui profita de l'école de ses malheurs, traversa la chaîne avec une rapidité qui tint du prodige[5].

Sur leurs deux versants, les Alpes sont entamées par de très longues et très profondes vallées[6]. A l'ouest, ces vallées descendent en pentes plus lentes, en sinuosités plus nombreuses,

vers 144 et suiv.; Silius, III, 477-499; Ammien, XV, 10, 4 et 5; Claudien, *De bello Pollentino*, 340-8 : les Anciens ont parfaitement noté le triple péril des éboulements, des avalanches et des torrents grossis par la fonte des neiges.

1. *Corus*; Silius, III, 491-3; 523-7.

2. *Clausæ mortalibus*, Silius, I, 546. Cf. Apollonius, IV, 635-642.

3. Polybe, III, 47 et 48; surtout 48, 5 : Τὰ περὶ τῆς ἐρημίας, etc. Même développement chez Tite-Live (XXI, 30), mais placé dans la bouche d'Hannibal.

4. Tite-Live, XXI, 35, 4.

5. Tite-Live, XXVII, 39; Silius, XV, 503-7.

6. Cf. p. 19.

et elles divergent vers tous les points de l'horizon : elles forment ainsi, du côté gaulois, des routes plus longues, mais plus commodes. A l'est, on arrive beaucoup plus vite dans la plaine italienne, et les différentes vallées ont l'avantage de converger vers un centre commun, le confluent de Turin et la large et belle route du Pô : mais la descente est très raide et parfois très dangereuse[1]. Sur les deux versants encore, à gauche comme à droite, les vallées d'accès pénètrent fort avant dans la montagne, et toujours à la rencontre les unes des autres, et elles finissent par se rapprocher de si près que les sources des eaux rhodaniennes et padanes sont souvent à moins d'une lieue de distance[2] : là où des eaux voisinent, les hommes se rejoignent aisément. Puis, ces avenues d'en bas étaient si attirantes ! La plus proche de Lyon, celle du Grésivaudan, semblait un jardin aplani, étincelant de verdure et de lumière[3]; au delà du bec d'Aiton, il se bifurquait en Maurienne et Tarentaise, et si, dans ces couloirs plus étroits, l'homme s'effrayait de la montagne trop proche, il se sentait longtemps caresser par les douceurs de la plaine qui le portait. Jusqu'au pied de la montée décisive, des foules peuvent passer sans ennui et vivre sans peine[4]. Cette montée elle-même n'exige jamais plus d'une journée d'efforts[5]. Et, comme pour retrancher encore de la fatigue, les cols les plus bas sont aux extrémités des vallons les plus

1. Cette différence est déjà soupçonnée par Polybe (III, 54, 4-5), notée par Tite-Live (XXI, 35, 11) : *Pleraque Alpium ab Italia sicut breviora, ita arrectiora sunt*, et la suite. Cf. la descente du Cenis, chap. XI, § 10.

2. Par exemple, la source de la Dranse du Valais (Δρουεντίας) et une des sources de la Doire Baltée (Δουρίας), qui se rapprochent au col du Grand Saint-Bernard (Strabon, IV, 6, 5) : le voisinage des Salasses montre qu'il ne peut s'agir ici de la Durance et de la Doire Ripaire. On trouve déjà le vague écho de ce voisinage de sources dans la légende qui faisait communiquer entre elles les eaux du Rhône et du Pô : Euripide *apud* Pline, XXXVII, 32; Apollonius, IV, 627-634, d'après Timée; cf. Appien, *Civilia*, I, 109.

3. Cf. la marche d'Hannibal, Polybe, III, 50, 1-2; ici, chap. XI, § 7.

4. Hannibal, en Maurienne, ne rencontra d'ennuis que du fait des indigènes, chap. XI, § 8 et 9.

5. Cf. Polybe, III, 53, 6-9; Tite-Live, XXI, 35, 1-4; Itin. Antonin, p. 341, 357; etc.

faciles et les plus riants : aucun de ces couloirs, par une séduction trompeuse, n'amène le voyageur dans une impasse.

Les Anciens ont fréquenté quatre cols principaux dans les Alpes gauloises[1].

Le plus visité[2] fut toujours celui du mont Genèvre[3]. Exposé au midi, il échappait aux deux grands périls, avalanches et vent du nord[4]; c'était le plus bas de tous les lieux où « les rochers des Alpes se laissent aborder par les hommes »[5] (1854 m.). Mais ce qui faisait son principal mérite, c'est qu'il se trouvait sur la plus longue des voies naturelles percées au travers des Alpes gauloises, celle que forment la Durance et la Doire Ripaire : il marquait ainsi le centre de la chaîne occidentale; il unissait deux des carrefours les plus populeux de cette zone du monde, celui de Turin et celui d'Arles[6]. Il fut donc la porte maîtresse des Alpes[7]. Et, quand on chercha, autour de la Méditerranée, les voies permanentes des migrations et des armées humaines pour leur donner un héros fondateur, on fit gloire à Hercule d'avoir ébréché les montagnes au col du mont Genèvre[8].

1. Cf. Varron *ap.* Servius, *Én.*, X, 13 (abstraction faite de l'application de ces routes à des personnages ou à des faits historiques).

2. *Magis celebris*, Ammien, XV, 10, 8; Strabon, IV, 1, 3; Pline, II, 244 (ces deux derniers peut-être d'après Artémidore); etc.

3. Ammien (XV, 10, 6) l'appelle *Matronæ vertex*; *(mons) Matrona*, Itin. de Jérus., p. 556; *Matronas scopulos*, Ennodius, *Carm.*, I, 1, 23; les Itinéraires de Vicarello (*C. I. L.*, XI, 3281-4) l'appellent *Druantium, Druentia*, qui est le nom de la Durance (Tite-Live, XXI, 31, 9; etc.; Holder, I, c. 1320-1). Peut-être y avait-il sur ce col un sanctuaire consacré *Matronæ Druentiæ* ou *Matronis Druentiabus*.

4. Joanne, *Dictionnaire*, IV, p. 2789.

5. Mot de Pétrone, 122, 145.

6. Ajoutez, comme débouchés plus directs vers le Rhône, débouchés desservis par ce col du Genèvre : 1° le col de l'Autaret et la route de Briançon à Grenoble par l'Oisans (*C. I. L.*, XII, p. 649; on y aurait reconnu des dalles antiques, *Rev. arch.*, 1881, I, p. 352); 2° le col de Cabre (*mons Gaura*, Itin. de Jérusalem, p. 555) et la route de Chorges à la Drôme (prise par César en 58, I, 10, 3-5).

7. *Proximum iter*, César, I, 10, 3; *iter expeditius*, Ammien, XV, 10, 6; *media et compendiaria*, *id.*, 8.

8. La route d'Hercule, popularisée par les Grecs dès le IIIe siècle (ὁδὸς Ἡράκλεια), n'est pas, je crois, la route du littoral (comme l'ont dit Müllenhoff, I, p. 87; Partsch *ap.* Wissowa, I, c. 1607), mais celle de la Durance : Ps.-Aristote, *De mir. ausc.*, 85 (d'après Timée? Geffcken, p. 150); Diod., IV, 19, 3-4; Tite-Live, V, 34, 6; XXI, 41, 7; Silius, III, 496, 513-4; XV, 505. Pline (III, 123 et 134) dit : *Graiis Herculem transisse*; de même, Corn. Népos, XXIII, 3, 4; mais il semble qu'on ait primitivement étendu

Au nord de la Durance, la grande avenue de l'Isère aboutissait par la Maurienne au mont Cenis, par la Tarentaise au Petit Saint-Bernard. Les Anciens ont connu[1] le mont Cenis (2082 m.), son lac étrange[2], sa plaine fertile, reposant, comme une oasis de montagne, au fond d'un amphithéâtre de neiges[3], et, à son horizon, la cime dominatrice de la Roche-Melon, qui passa pour le géant de la chaîne, et qui fut peut-être la plus ancienne des résidences du Jupiter alpestre, le plus élevé de ses monts[4]. Car, à l'époque barbare, le Cenis a été, je crois, le plus foulé[5] de tous les sentiers qui s'étaient tracés entre le confluent du Rhône et la vallée du Pô; il était exactement sur la ligne droite qui les réunissait[6]; et il répondait, dans le sens du nord, à cette voie du mont Genèvre qui, du sud, montait vers lui[7]. Les deux voies se rejoignaient à Suse, en vue de la Roche-Melon, et descendaient ensemble, à travers les vignes et les prés de la Doire Ripaire, vers les champs infinis des terres au pied des monts.

Mais, à l'époque romaine, le Cenis cessa d'être un lieu de

ce nom de Grées à la haute vallée de la Doire Ripaire et aux débouchés du Genèvre (cf. *Graioceli*, César, I, 10). Les dédicaces à Hercule dans les Alpes Grées, autrement dit le Petit Saint-Bernard (Pétrone, 122, 144-6; *C. I. L.*, XII, 99, 5710), ne peuvent être alléguées comme preuve d'une ancienne tradition. Mais, si l'on peut, à la rigueur, hésiter entre le Genèvre, le Cenis et les Alpes Grées, il faut écarter la route de la Ligurie, attestée seulement par Ammien (XV, 10, 9), qui, au surplus, manque de précision à cet endroit.

1. Osiander, p. 188 et suiv., et surtout son mémoire *Der Montcenis bei den Alten*, Cannstatt, 1897. Le nom *Cinisius* ou *Cinisus* apparaît dès le VIIIe siècle et doit être indigène (Frédégaire continué, 38, p. 185, Krusch; cf. Osiander, *Der Montcenis*, p. 40).

2. Strabon, IV, 6, 5 : Λίμνη μεγάλη. Le lac Pennin (Ποινίνα λίμνη, Ptol., III, 1, 20), d'où sort la Doire (Baltée), doit être le petit lac du Grand Saint-Bernard; cf. Desjardins, I, p. 71.

3. C'est sans doute la *planities* de 7 milles dont parle Ammien (XV, 10, 6) : toute cette description du *præcelsum jugum* qui domine Suse ne peut convenir qu'au Cenis; cf. Osiander, *Der Montcenis*, p. 19 et suiv.; ici, chap. XI, § 10.

4. Cf. p. 43, note 4.

5. C'est ce qui explique le choix de ce sentier par les guides d'Hannibal (Tite-Live, XXI, 29, 6).

6. En coupant directement, de Lyon à Montmélian, par le couloir de Chambéry et le passage des Échelles (*C. I. L.*, XII, p. 299).

7. Ce rapport entre elles et ce caractère commun des deux voies qui menaient à Suse, *conpendiarias et viantibus oportunas, medias inter... Alpes*, ont été bien mis en lumière par Ammien (XV, 10, 2).

grand passage : pour gagner Lyon, les chefs de l'Empire adoptèrent les voies et les cols qui partaient de la Doire Baltée : le Petit Saint-Bernard (2157 m.), large, bien ouvert, accessible à un fort charroi[1]; le Grand Saint-Bernard (2472 m.), plus abrégé, mais rude et raide, étroit et souvent à pic[2]. La première route, qu'on appelait celle des Alpes Grées, rejoignait la descente du Cenis à l'entrée du Grésivaudan; l'autre, dite des Alpes Pennines, n'arrivait au confluent qu'en suivant tous les coudes du Rhône. Mais ces deux cols furent souvent préférés au Cenis parce que leurs vallées gauloises, Tarentaise[3] et Valais, étaient tout autrement agréables, fertiles et peuplées que l'âpre Maurienne; puis, ils commandaient la Doire Baltée, riche en or et en hommes, redoutable par ses replis et les repaires de ses montagnes[4]; enfin, au lac Léman, la route pennine rencontrait celles qui venaient du Jura et du coude rhénan. Plus que le Cenis, les « portes jumelles » des deux Saint-Bernard étaient donc nécessaires à la sécurité de l'Italie, à l'empire des Alpes, à la conquête de l'Occident[5]. Elles firent oublier le col voisin, jusqu'au moment où de nouveaux peuples, venus du nord et pressés d'arriver, ne cherchèrent plus dans les montagnes que le passage le plus rapide et le plus commode[6].

1. Strabon, IV, 6, 7 et 11. Connu sans doute de Polybe (Strabon, IV, 6, 12). *Cremonis jugum*, Cœlius Antipater *apud* Tite-Live (XXI, 38, 6-7). *Alpes Graiæ*, Varron *ap.* Servius, *Énéide*, X, 13. Dans César, I, 10, 4, *Graioceli* s'applique peut-être à un peuple du Genèvre; cf. p. 46, n. 8.

2. Strabon, IV, 6, 7 et 11. *Pœninus*, écrivait-on chez les Anciens (Tite-Live, XXI, 38, 6; V, 35, 2, etc.) : c'est une corruption, née d'une fausse étymologie, de *penn-*, radical préceltique qui a dû signifier ou « sommet » ou « rocher ». *Mons Jovis* au moins dès l'époque carolingienne (Frédégaire continué, 36, p. 183, Krusch; etc). Voyez la description de la montée du côté italien chez de Saussure, *Voyages dans les Alpes*, IV, 1786, p. 217-225.

3. Vallée des *Ceutrones* (Strabon, IV, 6, 7); qu'elle fût à l'époque romaine infiniment plus peuplée que la Maurienne (vallée des *Medulli*, Strabon, IV, 6, 5), c'est ce qui résulte de *C. I. L.*, XII, p. 16-20.

4. Strabon, IV, 6, 7.

5. Cf. César, III, 1, 2, pour le Grand Saint-Bernard. Je ne suis pas cependant convaincu qu'il faille appliquer à l'un ou à l'autre l'*iter nobis opportunius* de Pompée (Salluste, *Hist.*, III, 1, 4). Pline (III, 123) les appelle *geminas Alpium fores*.

6. C'est par le mont Cenis que passeront les armées carolingiennes (cf. Frédé-

Les autres cols, — le Simplon, au fond du Valais, — le col Lacroix, dans le Queyras, non loin des sources du Pô et presque en vue du mont Viso, le plus renommé des sommets alpestres [1], — le col de Larche, à l'extrémité de la vallée de Barcelonnette, — d'autres encore, n'ont peut-être pas été ignorés des paysans de la montagne [2] : mais ils n'ont jamais vu passer des armées de conquérants.

Ce qui achevait de briser la clôture alpestre, c'était, à son extrémité méridionale, le long et étroit chemin qui bordait la mer Méditerranée, depuis Fréjus jusqu'en Italie. Il fallait sans doute, pour arriver jusqu'à lui, faire un interminable détour par le Rhône, l'Arc et l'Argens, et ce chemin paraissait ensuite indéfini, suivant sans cesse les moindres replis du rivage. Mais, en revanche, l'homme n'y rencontrait que les dangers qui viennent d'autres hommes, et il y trouvait à foison toutes les ressources de la vie [3].

Et ce qui, en dernière analyse, devait faire de cette chaîne des Alpes, non pas la terreur des peuples, mais l'invincible attraction de leurs courses, c'est qu'au delà de ces montagnes et de ces seuils s'étendaient les terres les plus désirées peut-être de l'univers antique. Je dis, à l'est et à l'ouest : au levant, la vue des plaines immenses de la Circumpadane, les plus larges et les plus fécondes de l'Europe entière [4], suffit pour rendre le courage aux soldats d'Hannibal, sortis de l'Espagne et de l'Afrique [5]; au couchant, se succédaient la vallée du Rhône, la

gaire continué, 38, p. 185, Krusch). Sur l'extrême commodité du Cenis, *Journal du Voyage* de Montaigne, II, p. 590-1, Rome, 1774. C'est, dit Simler (*Vallesiæ descriptio*, 1574, p. 95 v°), *omnium usitatissimum ex Hispania et Gallia et Britannia Romam euntibus : Strata Romana ab Italis nominatur.*

1. *Mons Vesulus*, source du Pô, 3843 mètres : Pline, III, 117; Virgile, *Énéide*, X, 708; Capella, VI, 640. Pline (III, 35) nomme encore dans cette région le *mons Cænia*, source du Var (Grand Coyer, ou plutôt Pelat ou Cimet?).

2. Conjecturé d'après la répartition des vestiges anciens.

3. Cette route de la Corniche est déjà indiquée par Polybe (*apud* Strabon, IV, 6, 12). Elle fut essayée par les Romains en 189 et en 154; cf. chap. XII, § 6.

4. Polybe, II, 14, 7; cf. 15, 1-6.

5. Polybe, III, 54, 3; Tite-Live, XXI, 35, 8-9.

mer poissonneuse de Marseille, les terres basses du Languedoc, une région de gaieté et de richesse où les Italiens reconnaissaient la splendeur de leur propre patrie[1] : et, au delà, ils avaient l'espérance des blés et des troupeaux, de l'or et de l'argent de l'Espagne. Il se trouvait donc que la frontière des Alpes, la moins humaine de la Gaule, était celle que menaçaient le plus les besoins et les ambitions des hommes. La crainte des Esprits des sommets fut toujours moins forte que l'attrait des pays lointains. Les Alpes ne causeront, dans la vie des nations, qu'un de ces retards qui rendent les convoitises plus fortes[2].

Il fallait insister sur elles, à cause du terrible renom que leur créèrent les brodeurs de mensonges du monde antique. Étranges historiens à l'imagination vagabonde, ils en firent une barrière entre deux mondes[3] : alors que des deux côtés ont toujours vécu des populations de même langue, que les Ligures de Provence ressemblaient à ceux des Apennins, qu'une étroite fraternité d'idiome et d'alliance unit les deux Gaules transalpine et cisalpine[4], et que la partie de l'Empire romain la plus exactement modelée sur l'Italie fut celle qu'arrosaient les eaux des vallées rhodaniennes.

III. — PASSAGES DES PYRÉNÉES

Pas plus que les Alpes, les Pyrénées n'ont abrité la Gaule contre les hommes du sud ni ceux-ci contre les bandes venues du nord.

Quoique hérissée de moins hauts sommets, la muraille pyrénéenne paraît plus intacte encore que le rempart alpestre[5] ; elle

1. Pline, III, 31.
2. Voir chez de Saussure (IV, p. 217), la description du val d'Aoste à la descente du Saint-Bernard : « Vignes exposées au midi, retentissant des cris aigus et répétés des cigales... et les mûriers, les amandiers, etc. ». Ici, chap. XI, § 10.
3. Je traduis Polybe (III, 47, 6) : Ψευδολογεῖν καὶ μαχόμενα γράφειν, etc.
4. Remarqué par Polybe, II, 15, 9.
5. Appien, *Iberica*, 1, dit des Pyrénées : Μεγίστῳ τῶν Εὐρωπαίων ὀρῶν καὶ ἰθυτάτῳ σχεδὸν ἁπάντων. De même Diodore, V, 35, 2.

n'offre pas, à l'extrémité de ses principales vallées, des seuils naturels : presque toutes finissent dans de vrais culs-de-sac, butant précisément contre les cimes les plus élevées. Le Gave de Pau sort du pied du Marboré, la plus brillante des sources de la Garonne naît des flancs des monts Maudits[1], et ces deux belles voies de l'extrême Midi s'arrêtent brusquement en face de ces glaciers et de ces monts, que « nul Titan », avant Roland, « n'eut jamais la force de briser »[2].

Mais cela n'est vrai que du centre de la chaîne. A ses deux bouts, elle s'abaisse ou s'entr'ouvre pour des passages plus faciles encore que ceux des Alpes. Le long du rivage océanique, de Biarritz à Saint-Sébastien, de pittoresques sentiers suivent la falaise, descendent, se relèvent, se replient avec elle, et, comme ceux de la Corniche ligure, ne perdent presque jamais le contact de la mer. Tout près d'eux, des deux côtés de la Rune, abondent les bons « ports » de montagne : chacune de nos petites vallées a le sien, et si doux, si égayé d'herbes et de sources, que le voyageur distrait ne s'aperçoit pas qu'il change de versant. Au delà, vers le levant, sont les deux grands cols où aboutissent, venues de Dax, de Bayonne ou de Pau, toutes les routes gauloises du Sud-Ouest : Roncevaux (1409 m.[3]), qui, par-dessus les bords fertiles de la Nive, conduit à Pampelune, aux riches terres de la Rioja et de l'Èbre navarrais[4]; le Somport (1632 m.), entre les Gaves, Huesca et Saragosse, antiques

1. Ni le port de Gavarnie, ni celui de Vénasque, ni même celui de Béret, n'ont joué le moindre rôle dans l'histoire ancienne; au surplus, ils conduisent d'abord à une région espagnole de moindre valeur économique et stratégique. Rien ne prouve que, comme le dit Desjardins (I, p. 113), les *Convenæ* aient passé par là.

2. Lucain, IV, 83.

3. Au col de Bentarte, sur l'ancienne route de Château-Pignon. Le col actuel, beaucoup plus bas (1067 m.), paraît n'avoir pas eu grande importance avant le XIXe siècle; cf. François Saint-Maur, *Congrès scientifique*, Pau, 1873, II, p. 118.

4. Il importe de mentionner ici, comme complétant le réseau de routes du Sud-Ouest français, le col de Velate (*portus Velate*, XIe s.?, Dubarat, *Missel de Bayonne*, p. XXXI) : il conduit de Pampelune aux vallées côtières de la Bidassoa (Fontarabie), de l'Oyarzun et de l'Uruméa (Saint-Sébastien) : par ce col, les tribus de la Navarre peuvent arriver sans peine au rivage et menacer de là les côtes françaises; cf. chap. VII, § 2.

métropoles du bassin de l'Èbre aragonais[1]. Enfin, tout à fait à l'est, le seuil de la Perche (1571 m.) unissait en Cerdagne les vallées de la Sègre et de la Têt, et, en vue de la mer, la rampe du Pertus (279 m.) amenait dans la plaine d'Elne la route du rivage catalan, et des grands ports de Tarragone et de Barcelone[2].

Peu importait, après cela, que le centre des Pyrénées ne fût point ouvert. Les chemins des extrémités suffisaient pour assurer la circulation des peuples. Au surplus, ceux-ci n'eurent jamais besoin de passer par le milieu de la chaîne. Car les vallées supérieures du Gave de Pau et de la Garonne ne sont, dans la structure générale de la Gaule, que des lignes de détail. Les deux grandes voies qui, du nord, se pointent vers les Pyrénées sont celles des rivages : l'une à l'ouest, qui, après avoir uni les confluents de Paris à ceux de Bordeaux, s'enfonce ensuite vers l'Adour et la Nive; l'autre à l'est, qui de Lyon, d'Arles et de Narbonne rejoint à Elne les dernières pentes des Pyrénées[3]. Or, ces deux voies, c'est aux deux bouts de la chaîne qu'elles arrivent, et elles y trouvent précisément les deux brèches qu'il leur faut, celle de l'est, la brèche d'Hercule au Pertus[4], celle de l'ouest, la brèche de Roland à Roncevaux.

C'est Hercule, des deux héros pyrénéens, qui a eu le moins de peine. La montée du Pertus, douce, sûre et large, abritée de forêts puissantes, sous un ciel tempéré et près d'une mer étincelante de couleur, n'est que la promenade d'un héros en quête d'aventures joyeuses[5]. Sur la croupe monotone et silen-

1. Ces deux cols et celui du Pertus sont simplement appelés chez les Anciens *Summus Pyreneus* (Itin. Ant., p. 397, 452, 455).

2. La Perche n'est jamais mentionnée (sauf peut-être dans la légende d'Hercule en Cerdagne, Silius, III, 357). Le Pertus était la route capitale et portait les Trophées pyrénéens de Pompée, comme, à l'opposé de la mer gauloise, la montée de La Turbie portait les Trophées alpestres d'Auguste (Strabon, III, 4, 7 et 9; XXXVII, 15); Silius (XV, 492) parle aussi d'un trophée élevé par Scipion sur Hasdrubal en 208; cf. chap. XI, § 12.

3. Cf. p. 22-24.

4. Cf. Silius, III, 420-441.

5. *Ibidem*, 415, 420, 442.

cieuse qui va, par Château-Pignon, de Saint-Jean-le-Vieux à Ibañeta et Roncevaux[1], il y a cinq lieues d'ascension continue, tantôt à travers les angoisses du brouillard, tantôt sous les lassitudes d'un horizon fermé, sévère ou désolé :

> Hauts sont les puys, et ténébreux, et grands,
> Les vaux profonds, et les eaux rapides[2].

Mais cela n'est vraiment que l'affaire d'une journée, et sans fatigue exorbitante. On n'y redoute ni les précipices ni les vents ni les glaces des escalades alpestres. Une cavalerie nombreuse peut y défiler sans autre alerte que celles des embuscades, et puis, c'est la descente rapide vers ce plateau verdoyant, frais, aplani comme un lac, où s'étalent les hêtraies de Roncevaux[3]. La route présente plus d'attraits que de sujets d'effroi. Qu'on se rappelle toutes les foules qui ont gravi et descendu ces pentes, depuis les lointaines migrations jusqu'aux inlassables pèlerins de Saint-Jacques.

IV. — ROUTES QUI TRAVERSENT LE RHIN

Regardons maintenant au nord de la Gaule, à l'autre extrémité de ces grandes routes que nous venons de voir, par les portes des Alpes et des Pyrénées, se prolonger au loin vers le sud.

Du lac de Constance aux îles de l'Océan Germanique, la vallée du Rhin est une vaste et longue tranchée vers laquelle convergent toutes les voies, sans exception, de l'Europe du nord et du centre, tels que des embranchements vers une ligne maîtresse. Or, il arrive que ces voies touchent le fleuve aux lieux où descendent, de la gauche, les routes propres de la Gaule.

1. C'est la vieille route qui a servi jusqu'au siècle dernier; elle venait par cette vallée d'Ostabat (*Hostavalla*) qui ressemble à un vaste couloir entre montagnes, passait par Saint-Jean-le-Vieux et Saint-Michel, et s'appelait *portus Ciseræ* (*Le Codex de Saint-Jacques*, éd. Fita et Vinson, 1882, p. 13 et 14). Cf. p. 51, n. 3.
2. *Chanson de Roland*, 1830-1; cf. 814-5.
3. Comparez la haute plaine du mont Cenis, ici, p. 47

La montée du Danube finit entre le lac de Constance et la Forêt-Noire. — A cet endroit, au delà du Rhin, s'ouvrent les deux plus larges des vestibules de notre pays : d'un côté, le couloir suisse[1] de l'Aar et de l'Orbe, entre Windisch et Genève, plein d'eaux courantes et de « lacs sans fond »[2]; de l'autre, la trouée de Belfort et la porte de Bourgogne, par Bâle, Besançon et Lyon. Le Jura a beau être une chaîne très haute, continue[3], percée de pas étroits et difficiles[4] : il ne servira jamais de barrage contre les peuples; une grande route le tourne sur chacun de ses versants[5], de vastes carrefours l'annihilent à ses extrémités[6] : *c'est un pied-droit entre deux seuils toujours accessibles.*

Les fins des rivières hercyniennes, Mein et autres, les termes de ces très vieilles pistes de Barbares qui couraient au pied des montagnes centrales et à la lisière septentrionale de la grande forêt germanique[7], se placent entre Mayence et Cologne[8] : et c'est là que commencent, montant lentement vers le sud, les

1. Τὰ Ἐλουηττίων πεδία, Strabon, IV, 6, 11. L'Aar, *Arura* (*C. I. L.*, XIII, 5096, 5161), *Ara* (Fœrstemann, *Ortsnamen*, 2e éd., 1872, c. 101); l'Orbe, *Urba* (cf. *C. I. L.*, XIII, II, p. 15).

2. Λιμνῶν ἀβύσσων (Diodore, V, 25, 3). C'est, je crois, la route des lacs qu'ont suivie les Argonautes (Apollonius, IV, 635). Les grands lacs des Alpes sont, en effet, une des choses les plus anciennement connues des Grecs : le Périple d'Aviénus parle déjà du lac Léman (*Accion*, 683; *Lemannus*, César, I, 2, 3; cf. Holder, II, c. 172). Le lac de Constance ou *Brigantinus* est divisé par les Anciens en *lacus Acronus* (Untersee) et *Venetus* (Obersee) (Méla, III, 24; Pline, IX, 63).

3. *Mons altissimus*, César, I, 6,1; cf. p. 16, n. 2.

4. Pas de l'Écluse (César, I, 6, 1); val de Joux et col de Jougne, entre Orbe et Pontarlier (Strabon, IV, 6, 11; cf. Desjardins, IV, p. 46); route de Sainte-Croix, entre Yverdun et Pontarlier (Desjardins, p. 143); la Pierre-Pertuis, entre Bienne et Porrentruy (*C. I. L.*, XIII, 5166); mais les autres cols ont dû être pratiqués dès l'Antiquité (cf. von Haller, *Helvetien unter den Rœmern*, II, 1812, p. 86-90).

5. Et c'est sur l'une et l'autre de ces routes qu'ont eu lieu, en 58, les deux migrations simultanées des Suèves et des Helvètes. Cf. les voyages ou marches dans le sens inverse, ici, p. 71-72.

6. Comparez, à ce point de vue, les rôles de Lyon et d'Augst (ou, si l'on préfère, de Bâle, héritière de cette dernière).

7. César, VI, 25 : *Hercynia sylva* (Forêt-Noire, Jura Franconien, massif de Bohême, etc.). Sur ces routes, marquées par les *Bœrden* germaniques, Vidal de La Blache, p. 36.

8. Aux endroits où César passa le Rhin et où les Romains multiplièrent les ouvrages militaires.

deux vallées du Rhin d'Alsace et de la Moselle lorraine, l'une et l'autre chaudes, fertiles et séduisantes, donnant aux hommes accourus des terres sauvages un avant-goût de ces régions du midi où elles conduisent sans détour[1].

Enfin, le cours inférieur du Rhin coupe l'immense région de l'Europe du nord, et cette région ne change ni de caractère ni de direction d'une rive à l'autre du fleuve. De la Flandre à la Frise, c'est un même bas-fond qui se continue. Sans doute, à l'est de la voie de Sambre-et-Meuse, la direction naturelle de la route cesse d'être nettement marquée par une vallée rectiligne; mais l'homme n'avait pas besoin, dans les parages aplanis et découverts qui longent les mers septentrionales, que son chemin lui fût frayé par des lits de rivières. Il n'avait qu'à aller droit devant lui, vers le levant ou le couchant : il ne rencontrait d'autres ennuis que la solitude des forêts et les périls des tourbières.

Restait, pour arrêter sa marche, la barrière mouvante du Rhin, dont les Anciens ont répété à satiété qu'il était un fleuve très large, très profond et très rapide[2]. Mais les Grecs et les Romains remplaçaient d'ordinaire, en matière géographique, la notion précise par l'épithète superlative. Et ils ne nous ont pas dit qu'en réalité le Rhin est, de tous les vastes fleuves de l'Europe, celui qui favorise le plus la navigation, les échanges et les contacts : une barque peut le franchir aisément et presque sur tous les points[3]; il a d'excellents ports et des lieux de traversée fort commodes[4]. La navigation y fut toujours pour les riverains un simple jeu : jusque dans son cours inférieur, des tribus de même sang et de nom semblable ont longtemps habité

1. Voyez la joie d'Ausone arrivant par le nord dans la vallée de la Moselle : *Purior hic campis aer*, etc., vers 12 et suiv.

2. César le dit même de la partie comprise entre le lac de Constance et le coude de Bâle : *Flumine Rheno latissimo atque altissimo* (I, 2, 3); *citatus fertur* (IV, 10, 3); IV, 17, 2; Strabon, IV, 3, 3; Eustathe, *Comment. in Dionys.*, 294, p. 267, Didot; etc.

3. César, IV, 4, 6 et 7; 16, 8; VI, 35, 6.

4. *Der Rheinstrom*, 1889, p. 242 et suiv.

les deux bords[1]. Au temps de César, les Romains voyaient dans le Rhin un fossé providentiel, « regorgeant d'abîmes, bordant et abritant leur domination contre les nations monstrueuses du Nord »[2] : mais c'était déjà, entre les deux rives, une circulation intense, et de toutes les saisons[3]. Son passage fut toujours la moindre des opérations pour un général décidé; il faut laisser aux poètes le soin de le célébrer. Quand César jugea qu' « *il était de la dignité du peuple romain* » de faire défiler les légions en ordre par-dessus les eaux domptées du fleuve, il lui suffit de dix jours de travail pour asseoir un plancher solide[4]. Le Rhin ne devint une formidable douve d'empire qu'à la condition d'être protégé par des forteresses innombrables ou des terreurs sacrées. Mais malgré tout il en fut de lui comme des autres fleuves : on n'eut besoin, pour le franchir, que d'oser combattre, et de se mettre en règle avec les dieux[5].

V. — ROUTES ET PORTS DE LA MÉDITERRANÉE

Le rivage d'une mer gauloise n'était une « fin de terre » que pour les géographes. En réalité, il marquait la ligne où se croisaient les routes humaines des deux sortes, celles du continent et celles de la mer. « Car nous sommes », disait justement un Ancien, « nous sommes en quelque manière des amphibies, et pour le moins autant des habitants de la mer que de la terre ferme[6]. » Les ports étaient, comme les cols des montagnes, des seuils de passage.

Le plus large et le plus abrité, sur la Méditerranée gauloise,

1. César, IV, 4, 2.
2. Cicéron, *In Pisonem*, 33, 81 : *Non Rheni fossam gurgitibus illis redundantem Germanorum immanissimis gentibus objicio.*
3. Cf. p. 55, n. 3.
4. César, IV, 16-18; VI, 9, 4; Diodore, V, 25, 4.
5. *Cui possibile est fluenta contegere, ludus est navigare*, dira Symmaque du Rhin et des Romains (*Laud. in Valentin.*, 2, 4, p. 324, Seeck).
6. Strabon, I, 1, 16.

fut le Lacydon, port de Marseille[1]. Sauf peut-être au golfe de Carthage, la mer Intérieure ne s'enfonçait nulle part en Occident dans un bassin plus accueillant, plus habilement dessiné, plus utilement orienté[2]. Il est vrai que les eaux qu'il desservait étaient périodiquement secouées par le Circius ou le Borée Noir : ce terrible Mistral du nord-ouest qui, disaient les Grecs, désarmait les hommes et désarçonnait les cavaliers[3], et qui, comme les vents de neige sur les Alpes, semblait être le gardien sacré des frontières de la Gaule[4]. Mais, au nord du port marseillais, couraient, le long de la côte, des collines qui faisaient paravent contre les rafales subites du « fléau » glacé : les navires surpris attendaient, « à l'estaque » sous leur abri, que le vent divin eût terminé le nombre impair de ses jours de colère[5], et à ceux qui étaient déjà entrés dans le Lacydon, les rochers qui l'enveloppent assuraient une chaude protection. — Puis, de ce port, les hommes gagnaient le Rhône, dont il était la gare et la garde naturelles[6].

En face de Marseille, la route de l'Aude finissait à Narbonne. Sur ce point, c'était le fleuve lui-même, élargi et navigable, qui formait le port, et le vaste étang qu'il traversait ensuite ouvrait aux flottes des bassins de réserve[7].

1. *Lacydon* : Méla, II, 77; Eustathe, *Comm. in Dionys.*, 75, p. 231, Didot; ΛΑΚΥΔΩΝ, Cabinet des Médailles, n[os] 534-5.

2. Cf. p. 29.

3. Connu dès le temps de Théophraste (*De ventis*, 9, 62 : [Κ]ερκίαν; cf. Κιρκίας, Pseudo-Aristote, *De ventis*, p. 973 *b*), au moins sur les rivages d'Italie et de Sicile. Pour la Gaule, où le nom a pu être importé par les navigateurs italiens : Caton (fr. 93) *ap.* Aulu-Gelle, II, 22, 28, et *ap.* Apulée, *De mundo*, 14 (*Cercius*); Diodore, V, 26, 1 (ne le nomme pas); Strabon, IV, 1, 7 (Μελαμβόρειον); *Circius*: Sénèque, *Questions naturelles*, V, 17, 5; Pline, II, 121; XVII, 21; Suét., *Cl.*, 17; Apulée, *l. c.* Cf. Holder, I, c. 1025; Wissowa, III, c. 2569 (Hæbler).

4. Lucain, I, 407-8 : *Solus sua littora turbat Circius et tuta prohibet statione.*

5. C'est une croyance, à Marseille, que le Mistral souffle un nombre impair de jours; cf. Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*, II, p. 347. Sur le mouillage de L'Estaque, *Ports maritimes de la France*, VII, II[e] p., 1899, p. 26.

6. Cf. p. 30.

7. C'est l'étang de Bages et de Sijean : λίμνη Ναρβωνίτις (Étienne de Byzance, *s. v.* Ναρβών, peut-être d'après Hécatée); l'étang des Quatre-Iles (Aviénus, 583 et suiv.); *lacus Rubræsus* (Méla, II, 81); *lacus Rubrensis* (Pline, III, 32). Cf. p. 7, note 5.

D'autres ports complétaient la série des points d'accueil sur la Méditerranée gauloise : Banyuls, Port-Vendres et Collioure, criques arrondies des Albères, ouvertes en face du golfe de Narbonne; Agde, au pied de son rocher noir et à l'embouchure de l'Hérault; Arles, à la tête de la Camargue; puis, les anses profondes et bleues de la côte provençale, Cassis, La Ciotat, Bandol, Sanary, Toulon et sa rade, les ports d'Hyères et de ses îles, Saint-Tropez, Antibes, Nice, et le port de Monaco, le plus lointain de tous. Mais, Arles excepté, ils étaient tous trop loin des grandes routes de terre pour prétendre à un rôle universel[1].

Ce qui achèvera d'entraîner à ce rôle les ports du Lacydon, d'Arles et de Narbonne, c'est que les voies normales de la Méditerranée inclinent vers eux.

La disposition générale des côtes est telle, en effet, que Marseille fait face à la fois à l'Afrique, à l'Espagne et à l'Italie. Alger n'est qu'à deux cents lieues d'elle, aussi près que Paris et moins loin que Boulogne[2]. Par les temps d'hiver ou de brigandage, les routes les plus courtes et les plus sûres qui vont du Tibre et de l'Arno au Rhône ou à Tarragone et à l'Èbre, sont celles que l'on suit sur mer en passant par Marseille[3] : les Romains le savaient bien, quand ils partaient d'Ostie ou de Pise pour l'Espagne, avec l'escale obligée de la ville provençale, ou quand ils débarquaient aux bouches du fleuve pour atteindre Hannibal, annulant par là les dangers des Alpes et des Pyrénées[4].

1. Notons cependant l'importance particulière que devait prendre Port-Vendres comme tête de ligne de l'isthme pyrénéen. Cf. chap. V, § 7.

2. Polybe comptait 3000 stades et moins (555 kil.) pour la distance entre la Gaule et l'Afrique (Strabon, II, 4, 2), et on a compté davantage pour la longueur de la Gaule au nord de Marseille (cf. p. 12, n. 8); d'autres portèrent, plus justement, à 5000 stades (925 k.) la distance la plus grande entre la Gaule et l'Afrique (Strabon, II, 5, 8), chiffre qui était aussi, disait-on, la distance entre Marseille et le centre de la Bretagne (Strabon, I, 4, 4).

3. La mer passait pour très dangereuse de Marseille en Toscane (Polybe, III, 61, 2) : c'est une exagération, due aux souvenirs du Mistral.

4. Cf. chap. XI, § 4, 5, 6, 14.

Marseille était une des trois têtes du triangle formé par la Méditerranée occidentale, les deux autres étant les deux Carthages, la métropole africaine et la Carthagène espagnole[1].

Si l'on regarde enfin, non plus l'occident de la mer Intérieure, *mais l'ensemble de ses eaux, si l'on songe qu'elle a, aussi bien que l'Europe ou la Gaule, son unité, son équilibre, ses lignes maîtresses, l'importance mondiale des ports gaulois paraîtra* plus grande encore. Marseille ou Narbonne terminent l'axe principal de la Méditerranée toute entière[2], celui qui va des bouches de l'Aude et du Rhône, par le canal de Sicile, jusqu'au delta du Nil et à l'embouchure de l'Oronte. Et cet axe, continué au nord-ouest vers les ports anglais ou les plaines de Germanie, au sud-est vers les immenses fleuves des royaumes orientaux, fut peut-être la plus longue voie, la seule impériale et souveraine, de tout le monde ancien : et c'est celle que les Romains ont suivie quand ils voulurent en achever la conquête[3].

VI. — ROUTES DE L'OCÉAN

Il faudra attendre deux mille ans pour qu'une pareille route soit reconnue et parcourue depuis les rivages gaulois du nord jusqu'aux îles et aux terres de la lointaine Atlantide. Mais il s'en faut que ces rivages de l'Océan soient demeurés, même dans l'Antiquité, le simple rendez-vous d'un cabotage régional.

C'est par son Océan que la Gaule communique avec la Grande-Bretagne, sa voisine et, en apparence, son satellite. Les routes maritimes qui conduisaient dans l'île n'étaient que les prolon-

1. Polybe (Str., II, 4, 2) imagina le premier ce triangle, avec Narbonne, les Colonnes d'Hercule et le détroit de Sicile pour têtes d'angles.

2. Rappelons aussi la route formée par le côté méridional de la Méditerranée, route qui se termine au détroit de Gibraltar et à Cadix.

3. Voir en particulier l'expédition de Claude contre la Bretagne (Suétone, *Claude*, 17), expédition qui suivit le même itinéraire maritime que l'émigration phocéenne (Justin, XLIII, 3,4).

gements des cours d'eaux de l'intérieur : on partait de Bordeaux, *des estuaires de la Loire et de la Seine, plus rarement de l'embouchure du Rhin*[1]; *et la principale cause extérieure qui fit* jadis la fortune ou la célébrité des ports fluviaux de la Gaule, fut d'être les têtes des chemins d'Angleterre.

Ces chemins par les rivières étaient, il est vrai, fort longs; mais ils évitaient les transbordements, les péages des sentiers de terre, et les fatigues imprévues sur des sols mal tassés. Plus tard, quand la terre sera plus accessible, on utilisera surtout, entre l'Europe et la Bretagne, le passage raccourci du détroit gaulois. A coup sûr, les ports du Pas de Calais ne valent pas ceux des grands estuaires; on pouvait hésiter entre plusieurs points d'embarquement : Boulogne, avec l'échancrure de la Liane et les hauteurs qui la bordent, était préférable à tous les autres[2]; il ne s'imposait pas. En revanche, c'était, de là, une si courte affaire que de traverser la mer! Parti après minuit, on arrivait le matin, vers dix heures[3]. Cet angle du Boulonnais, projeté comme un avant de carène[4] vers les Cinq Ports anglais[5] et le golfe de la Tamise, avait encore l'avantage d'être rivé au corps du bassin parisien, et de toucher la route européenne des plaines du nord : les principales voies d'accès de la Bretagne venaient ainsi se réunir en faisceau, juste en face de l'île, sur un coin de la terre gauloise[6].

A l'est de Boulogne, le rivage était monotone et inhospitalier, comme si les ports devenaient inutiles dès qu'il s'éloi-

1. Strabon, IV, 5, 2.

2. *Portum Itium..., quo ex portu commodissimum in Britanniam trajectum*; César, V, 2, 3. Cf., entre autres, pour les raisons de cette identification, Schneider, *Portus Itius*, Berlin, 1888. Ajoutez que Boulogne est placée sur la ligne la plus directe entre Londres et Paris.

3. César, IV, 23, 1-2; cf. V, 8, 2-3. Strabon, IV, 5, 2 (cf. IV, 3, 4), donne comme largeur du détroit 320 stades, un peu moins de 60 kil.; Pline (IV, 102), 50 milles depuis Boulogne; la distance de Boulogne à Winchelsea est de 65 k.

4. Cap Gris-Nez, Ἴτιον ἄκρον, Ptolémée, II, 9, 1 (par interversion).

5. Douvres, Sandwich, Romney, Hythe, Hastings.

6. Strabon considère le port du Pas de Calais comme le terme de la voie fluviale marquée par le Rhin (IV, 5, 2).

gnait de l'Angleterre. A l'ouest, au contraire, où les deux terres continuent à se regarder, les petits ports se multiplient sur les côtes normandes et armoricaines. Comment les habitants de la Gaule auraient-ils pu ignorer ceux d'en face? Leur pays, dentelé par trente estuaires, s'ouvre profondément à la marée, pour attirer à lui les barques venues du nord[1]. A quelques milles vers la pleine mer, des îles visibles appelaient les pêcheurs de France, et les invitaient à cingler plus haut encore. D'un bord à l'autre de la Manche, au centre comme aux extrémités, les caps les plus saillants se dirigent l'un vers l'autre[2]. Faire aller et venir une armée sur ce bras de mer était beaucoup moins long que de dresser pour elle un pont sur le Rhin, ou que de la transporter par delà les pentes du mont Cenis[3].

On peut dire que, de même, le rivage occidental de l'Atlantique gaulois, depuis le cap Saint-Mathieu jusqu'au cap du Figuier, s'est bâti vis-à-vis du rivage septentrional de l'Espagne. Les extrémités se regardent, les golfes se répondent; le cap Ortégal n'était qu'à trois jours de navigation rapide de l'île d'Ouessant[4]; l'Océan est la seule route pratique entre les ports de l'Armorique et de l'Aquitaine, d'une part, et, de l'autre, ceux de la Galice, de l'Asturie et des Cantabres : Nantes, La Rochelle et Bordeaux sont les clientes de La Corogne, de Santander et de Bilbao; et les premiers navigateurs étrangers qui aient découvert les caps, les îles et les baies de la Bretagne française sont ceux qui montèrent d'Espagne, poussés par le Notus du midi[5].

1. Cf. Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 179-180.
2. Strabon, I, 4, 3 : Ἀντίκειται γὰρ ἀλλήλοις.
3. On comptait moins d'un jour pour la traversée depuis l'embouchure de la Seine (Str., IV, 1, 14). Si Pythéas (Str., I, 4, 3) évaluait à plusieurs jours le trajet du pays de Kent (τό Κάντιον) à celui des Celtes, c'est qu'il appelait Celtique la région de l'embouchure de l'Elbe; cf. chap. X, § 6.
4. Voyage de Pythéas (Strabon, I, 4, 5) : Οὐξισάμην (Ouessant) ...ἀπέχειν ἡμερῶν τριῶν πλοῦν; ici, chap. X, § 6. Cf. Tacite, *Agricola*, 10 et 11.
5. Voir note 4 et Aviénus, 113-4. Un des défauts des géographes anciens a toujours été de beaucoup trop rapprocher l'un de l'autre les rivages entre lesquels se faisait une circulation maritime directe : l'Antiquité traduisait volontiers la relation économique par le voisinage géographique; c'est pour cela qu'au temps de

Enfin, la mer Extérieure, à ne la considérer que dans son rôle européen, possédait, aussi bien que la Méditerranée, sa route maîtresse et diagonale. Seulement, cette route, au lieu d'aller droit vers la haute mer, comme celle d'Alexandrie à Marseille, s'éloignait rarement du rivage. Je la vois, partant de Cadix, l'antique Tartessus, longeant l'Espagne, coupant le golfe de Gascogne à ses deux points extrêmes, doublant les caps de l'Armorique, traversant la Manche et la mer du Nord, se bifurquant ensuite, pour aller finir dans les fiords de la Norvège ou dans les îles de la Baltique. Le voisinage des côtes et l'abondance des golfes font que nulle part cette route n'éveille d'insurmontables frayeurs; elle montre, à chaque étape, d'admirables lieux de repos sur des fleuves profonds, et elle fait ainsi oublier, au milieu des cultures ou des forêts, les périls et les tristesses des flots infinis. Quoiqu'elle bordât les terres les plus lointaines qu'aient connues les hommes d'autrefois [1], ils la pratiquèrent presque aussitôt et aussi souvent que la grande voie transversale de la Méditerranée : après Marseille, le point des rivages français le plus célèbre et le premier nommé, chez les coureurs des mers, fut la pointe que l'Armorique projette sur la route de l'Océan [2]. Par cette route s'avancèrent, du sud, les chercheurs d'étain et d'ambre, et les Grecs curieux de sciences nouvelles [3]; et sur cette même voie, en sens inverse, s'élancèrent, au déclin du monde antique, les Saxons et les Normands, héritiers de pirates ligures ou celtes qui avaient frayé ces chemins quinze ou vingt siècles avant eux [4]. Cadix et Trondhjem, les deux capitales de

Pythéas (Str., I, 4, 5), on appela, semble-t-il, « ibériques » les îles armoricaines. Strabon commettait une erreur de même nature, lorsqu'il regardait le rivage méridional de la Grande-Bretagne comme constamment opposé à celui de la Gaule atlantique, depuis le cap du Figuier jusqu'au Rhin (IV, 5, 1; I, 4, 3) : erreur qui venait, sans doute, de ce que les navigateurs partaient également des trois estuaires gaulois pour se rendre dans l'île (cf. IV, 3, 4; 5, 2), ce qui fit croire à l'égale longueur des trois itinéraires.

1. Cicéron, *De provinciis consularibus*, 12, 29 : *Quid Oceano longius inveniri potest?*
2. P. 10, note 1. Dès 500, avec Himilcon, chap. X, § 1, cf. § 6.
3. Aviénus, 113-116; Pline, IV, 94 et 95.
4. Aviénus, 101-177; 141-142. Je suis convaincu qu'il y a eu, dès les temps les

l'Atlantique d'autrefois, furent les ports extrêmes de cette route où se croisèrent les représentants les plus divers des vieilles sociétés humaines.

Le rivage celtique est le secteur central de cette ligne, et par suite celui où les mouvements d'hommes, pirates et commerçants, seront le plus nombreux. Mais la Gaule n'a pas les origines du chemin : elle demeurera intimement mêlée à la circulation maritime qu'il provoque, elle n'en sera pas le point de départ; elle aura, sur ce rivage, des escales de premier ordre : elle n'y produira rien, avant les temps modernes, qui soit comparable à Marseille ou à Narbonne, ni surtout à Cadix, « la ville bienheureuse », d'où le monde ancien partit à la découverte des terres du nord et de l'occident[1].

VII. — CROISEMENT EN GAULE DES VOIES EUROPÉENNES

Ainsi, cette frontière de la Gaule, que l'on disait si nette et si continue, s'entr'ouvrait partout pour des cols, des passages et des ports : et à toutes ces ouvertures se présentaient des chemins partis de très loin.

Les routes de l'Europe ancienne pouvaient être classées en routes du nord et routes du midi. — Celles-là, c'étaient les rivages océaniques suivis par les pirates, et c'étaient les vastes pistes, foulées par les migrations humaines, de la plaine septentrionale, de la lisière hercynienne, de la tranchée du Danube : elles allaient, toutes, se perdre dans les régions les plus inconnues des Ourses et du Dragon, monstrueux réservoirs de peuples

plus reculés, des relations constantes entre la Manche, les rivages de la Frise, les golfes de la Tamise et de l'Humber, les côtes de Bergen et de Trondhjem : par là s'explique le voyage de Pythéas, qui fut très rapide et très sûr; chap. X, § 6.

1. Aviénus, 270; Strabon, III, 1, 8; 5, 3; etc. Ajoutez, pour comprendre le rôle de Cadix, que là finit la route méridionale de la Méditerranée (p. 59, n. 2). Cf. chap. V, § 2, VII, § 1.

d'où se déversaient sans cesse des multitudes inépuisables [1]. — Celles-ci, ce sont les voies maritimes de la Méditerranée, les sentiers en corniche le long du rivage, les montées héroïques à travers les cols les plus méridionaux des deux grandes chaînes, sillages du vaisseau d'Ulysse, et « pas » victorieux d'Hercule.

Or, les unes et les autres menaient fatalement en Gaule : et ce réseau des voies intérieures de notre pays, qui semblait fait exprès pour lui, n'était en dernière analyse que les prolongements ou les lignes de jonction de tous les chemins de l'Europe.

Assurément, il ne manque pas, depuis Cadix jusqu'aux steppes russes, de longues lignes diagonales entre les deux rivages et les deux versants européens. Mais à l'ouest de la Gaule, Cadix et la Bétique, où fusionnent les deux mers, sont, par rapport aux routes de terre, dans une situation excentrique, loin des parcours les plus fréquentés et des principaux centres d'intérêts continentaux; les autres vallées espagnoles, même celle de l'Èbre, ressemblent à des impasses. A l'est de notre pays, l'isthme de Trieste au Rhin, celui de l'Oder et du Dniester, celui de la Vistule et du Dnieper sont trop longs, encombrés de plateaux, de montagnes ou de marécages, et ils mènent, au sud comme au nord, vers des mers fermées ou à moitié désertes. La Gaule, au contraire, a les lignes de jonction les plus courtes, les plus faciles, les plus gaies entre les chemins du nord et ceux du midi : trouée de Belfort et seuil des Faucilles, passages de l'Auxois et montées cévenoles, et le chef-d'œuvre de la percée de Naurouze [2]. A dire vrai, la France tout entière est un large seuil entre les deux mers [3]. — Et, de plus, elle

1. Valérius Flaccus, VI, 39-40 (cf. notre ch. VI, § 2) :

Pingui nunquam tamen ubere defit,
Quod geminas Arctos, Magnumque quod impleat Anguem.

2. Cf. p. 15, 22-25.

3. L'isthme pyrénéen est peut-être la première des caractéristiques de la contrée gauloise qui ait été reconnue par les Anciens (d'après Himilcon?, Aviénus, 151, qui l'évaluait à sept jours de marche; d'après Pythéas, Str., III, 2, 11). Cf. p. 8, n. 4, et chap. IV, § 17, X, § 5.

rapproche ces mers aux endroits où leur vie est le plus agitée et le plus féconde : c'est en face de la Gaule que la Méditerranée s'épanouit largement, dans la vaste étendue des mers de Sardaigne et des Baléares, dans la floraison de ses villes et de ses peuples; et c'est encore en France ou près d'elle que l'Océan du Nord baigne ses rives les plus hospitalières, ses terres les plus heureuses, ses nations les plus actives, et la grande île ambitieuse de Bretagne.

Marquez sur une carte les routes naturelles du monde gréco-romain; rappelez-vous, en regardant ces routes, les puissants mouvements de peuples, armées soi-disant civilisées, hordes sauvages, caravanes et pèlerinages, et nulle part vous ne constaterez une circulation plus intense et plus constante que sur celles qui traversent la Gaule. D'Espagne en Italie, c'est par elle que l'on passe toujours : Hercule d'abord, qui ne fut, sur les routes, que le précurseur ou le symbole des marches principales de l'humanité; puis, le long de ce chemin d'Hercule, Romains et Carthaginois, qui s'y sont pour la première fois rencontrés dans le duel où se décida le gouvernement de la terre. Si les Barbares du Danube peuvent entrer en Italie par la voie du col de Nauporte et des Alpes Juliennes, ceux de l'Elbe et du Rhin y pénètrent en tournant les Alpes par la vallée du Rhône, et c'est par les Pyrénées que les uns et les autres s'engouffrent en Espagne : sur la route de Bâle à Marseille, les Latins, maîtres de l'ancien monde, ont livré aux Germains, dominateurs du nouveau, les premières et les dernières batailles.

Ne disons plus seulement que les cols du Genèvre et du Pertus ont uni la Gaule à l'Espagne et à l'Italie : ils aidèrent à tracer le sillon dans lequel a germé toute l'histoire de l'Occident. C'est sur ces gradins de montagne que tour à tour Hannibal et César ont rêvé et préparé la conquête de l'univers[1].

1. Tite-Live, XXI, 24, 1 (en 218, Hannibal au Pertus); César, I, 10, 5 (en 58, César sur le mont Genèvre).

Le col de Roncevaux ne fut pas simplement la porte extérieure de l'Aquitaine et de la Navarre : il a livré passage à toutes les foules humaines qui, pendant deux millénaires, sont parties vers le sud à la recherche d'un idéal, argent et terres fertiles dans les siècles lointains, miracles et sainteté au Moyen Age chrétien.

La contrée qu'on appelait la Gaule se trouvait donc exposée à deux destinées contradictoires : son admirable structure en faisait un monde fini, se suffisant à lui-même, pourvu de tous ses organes ; sa situation en Europe l'exposait sans cesse à d'inquiétantes arrivées d'hommes. Elle était à la fois un important lieu de passage et un pays de très grande intimité.

VIII. — LA GAULE, INTERMÉDIAIRE ENTRE LE NORD ET LE SUD

Aucune contrée de l'Europe ne fut, comme la Gaule, soumise à la fois aux deux influences contraires du Nord et du Midi [2]. L'Italie était toute entière repoussée vers le sud par son acropole des Alpes ; quoique partagée entre les versants des deux mers, l'Espagne, par sa latitude, n'appartenait aussi qu'aux terres méridionales, auxquelles ses caps de la Bétique achevaient de la rattacher. Mais la Gaule faisait front, d'un côté à la Bretagne et à la Norvège, les plus reculées des terres froides [2], et de l'autre à l'Afrique et à ses déserts : elle dépendait de deux zones très différentes [3], et les peuples de l'Océan et de la Méditerranée pouvaient également voir en elle la suite de leurs domaines naturels.

Au nord de l'Europe, coulaient les grands fleuves [4], calmes,

1. Cf. Vidal de La Blache, p. 40-52.
2. Diodore, V, 25, 2 : Κειμένη δὲ κατὰ τὸ πλεῖστον ὑπὸ τὰς Ἄρκτους.
3. Strabon, IV, 1, 2. Et c'était d'autant plus marqué, aux yeux des Anciens, qu'ils faisaient de l'Océan et de la Méditerranée gauloise deux lignes à peu prés parallèles suivant le sens de la latitude (Strabon, IV, 5, 1) ; cf. p. 12, n. 3.
4. Hérodote, III, 115 ; Aristote, *Météorol.*, I, 13, 19 et 20 ; Timée *ap.* Plutarque, *De placitis philosophorum*, III, 17 ; Diodore, V, 25 ; Méla, III, 30.

aux rives basses, aux larges estuaires alternativement immobiles et tumultueux, aux amples vallées mal définies et presque sans ceinture. Entre leurs lits s'étalaient des terres humides, des boues éternelles, des marécages et des forêts qui recélaient des espèces étranges d'hommes et de bêtes[1]. La Gaule marquait le terme de ce monde : la Garonne était pour un Grec le plus proche des fleuves océaniques; aux marécages de la Flandre commençaient les tourbières de Germanie; les Ardennes semblaient les franges de la forêt Hercynienne, cette monstrueuse écharpe de l'Europe, large de neuf jours, longue de deux mois de marche[2]. — Mais au sud de la Gaule, la terre était souvent aussi nue, aussi sèche, aussi dure qu'en Afrique ou en Grèce : les plaines les plus vastes du Midi étaient les Landes de Gascogne, où le sable miroite au soleil, le Bas Languedoc, si souvent gris de poussière, et la Crau extraordinaire, où des myriades de moutons toujours affamés broutaient les herbes douces ou odorantes[3] qui se glissent entre d'innombrables jonchées de cailloux[4]. Les fleuves et les ruisseaux, grands et petits, avaient, dans ces parages, les mêmes caprices et la même fougue que toutes les rivières bruyantes que reçoit la Méditerranée : les allures incorrigibles de la Sègre[5] et du Tibre se retrouvaient chez le Rhône, rapide et agité[6], chez le Var, parfois presque invisible en été et parfois roulant en hiver, sur un quart de lieue[7], des flots en querelle.

Les deux mers de la Gaule présentaient entre elles le même contraste. Son Océan était prodigieux comme ses fleuves : il

1. *Quæ reliquis in locis visa non sint*, César, VI, 25, 5. Cf. plus loin, p. 94.
2. César, VI, 25, 1 et 4. Cf. plus loin, p. 94, n. 2.
3. Ἄγρωστις (Strabon, IV, 1, 7), le chiendent, *triticum repens*; *thymus*, le thym (Pline, XXI, 57).
4. Λιθώδες (Strabon, IV, 1,7, qui nous montre la Crau déjà connue d'Eschyle et d'Aristote); *Campi Lapidei* (Pline, III, 34; XXI, 57, qui parle déjà des transhumances des troupeaux, venus dans la Crau *e longinquis regionibus*); etc.
5. Cf. Lucain, IV, 85-92.
6. Strabon, IV, 1, 14; Lucain, I, 433; Silius Italicus, III, 448-50.
7. Sept stades (Strabon IV, 1, 3).

avait, chaque jour, ses doubles courses, flux et reflux, tantôt fuyant à l'horizon, comme pour emporter les êtres et les choses vers des mondes inconnus, tantôt revenant en vagues hautes et rapides, comme pour chercher de nouvelles victimes à engloutir [1]. Il hurlait sans cesse autour des terres habitées [2]. Maintes fois, ses colères étaient si brusques, que des raz-de-marées entraînaient des centaines d'hommes et de maisons, supprimaient la vie sur de longues plages [3]. Il n'y avait pas, dans l'univers, une force plus redoutable et plus imprévue que la sienne, pas même celle de la foudre céleste. Quand les marins les plus intrépides s'aventurèrent dans ses eaux, loin du rivage, d'épouvantables bêtes, plus grandes que les plus énormes de la terre, baleines, cachalots ou autres, frôlaient les navires de leurs masses grossières et terrifiaient les hommes par leur puissance et leur laideur [4]. Quelle différence d'avec la Méditerranée, aux flots toujours visibles du rivage, mer sans mystère sinon sans caprice, dont les hôtes étaient connus et les colères limitées!

Par ses productions, la Gaule participait également des deux zones de culture entre lesquelles on pouvait partager l'Europe. Elle avait le blé, le hêtre, le chêne-rouvre, ce fond immuable de la flore utile du monde antique [5]. Mais elle ne porta que dans le Sud les trois plantes chères aux Méditerranéens, le figuier, l'olivier, et la vigne leur sœur [6]. L'olivier, le plus craintif des

1. Les observations les plus complètes et les explications les plus justes de la marée paraissent avoir été données par Pythéas (Pline, II, 217; Plutarque, *De placitis philosophorum*, III, 17; Pseudo-Galien, *Hist. phil.*, 22, éd. Chartier, II, p. 44). L'explication donnée par Timée, tirée de l'apport des fleuves, est assez ridicule; mais elle est intéressante à noter pour montrer combien les Anciens furent frappés par l'énormité des fleuves de la Celtique (Plut. et Ps.-Gal., *ibidem*). Cf. Berger, *Geschichte der wiss. Erdkunde der Griechen*, III, 1891, p. 25-26.

2. Aviénus, 390-1 : *Orbis effusi procul circumlatrator.*

3. Éphore *ap.* Strabon, VII, 2, 1. Chap. VI, § 3.

4. Aviénus, 127-9, 410-1 (voyage d'Himilcon; *cf.* chap. X, § 1); Pausanias, I, 4, 1; Pline, IX, 8 : *Maxumum animal... in Gallico Oceano physeter*, etc. Voyez Fischer, *Cétacés du Sud-Ouest de la France* (*Soc. Linnéenne de Bordeaux*, XXXV, 1881).

5. Pythéas constata la culture des céréales en Norvège (Strabon, IV, 5, 5); le hêtre monte jusque vers Christiania, le chêne jusque vers Trondhjem (Mouillefert, *Traité des arbres*, p. 1145 et 1156).

6. Strabon IV, 1, 2.

trois arbres, n'arriva jamais à dépasser les Cévennes, et, même au Midi, ne pénétra pas dans le versant océanique [1]. Le figuier ne vivait à Paris qu'enveloppé de paille pendant l'hiver [2]. La vigne était plus hardie : à Lutèce même, elle mûrissait ses fruits [3] sur les coteaux qui longent la Seine et regardent le midi ou le couchant; la Moselle lui offrait son vallon réchauffé et recevait d'elle en retour des vins encore généreux [4]; mais dès qu'on touchait aux terres hautes des Ardennes, elle disparaissait. Et ce fut une grande surprise des soldats de Rome, lorsqu'en approchant du Rhin ils virent des hommes qui ne connaissaient ni l'olivier ni la vigne [5]. Cette ignorance du vin et de l'huile avait une autre portée que celle d'un fait de géographie botanique : l'un et l'autre étaient les ferments les plus actifs de la vie matérielle des peuples du Midi, et peut-être quelque chose de plus, les compagnons de leurs plaisirs et de leurs prières. Ceux du Nord, quel que fût leur nom, les remplaçaient par des préparations médiocres, pauvres de goût et d'aspect, où le soleil n'avait rien laissé de sa force et de ses rayons : le beurre, « ce luxe des tables barbares » [6], le cidre, le poiré, le cormé [7], la bière surtout [8], objet de dérision pour les hommes du Sud : « Par le vrai Bacchus », disait Julien, « je ne reconnais pas cette liqueur : elle sent le bouc, et l'autre, le nectar [9]. » Les écrivains anciens auraient pu, comme nous le faisons nous-mêmes, opposer les nations par leurs boissons favorites, par leurs deux manières d'assaisonner les repas et d'égayer la vie : vin et bière, huile et beurre, cela déjà distinguait deux mondes [10].

1. Strabon, IV, 1, 2.
2. Julien, *Misopogon*, p. 341 = 438, Hertlein.
3. Julien, *Misopogon*, p. 341.
4. Ausone, *Moselle*, 152-6.
5. Varron, *Res rusticæ*, I, 7, 8. Cf. Diodore, V, 26, 2; Strabon, II, 1, 16.
6. Pline, XXVIII, 133 : *Butyrum, barbararum gentium lautissimus cibus* (il s'agit sans aucun doute des Germains).
7. Virgile, *Géorgiques*, III, 380 (*talis Hyperboræo*, etc.).
8. En Norvège par exemple (Pythéas *ap.* Strabon, IV, 5, 5).
9. Julien, p. 611, Hertlein (*Anthol. palat.*, IX, 368).
10. Cf. Hehn, *Kulturpflanzen und Hausthiere*, 6e éd., 1894, p. 141 et suiv.; O. Schrader, *Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde*, 1901, p. 88 et 121.

Enfin, les choses de l'air, elles-mêmes, ne paraissaient point semblables. Il existait, entre ces deux mondes de la bière et du vin, des différences de couleur. Les mêmes objets prenaient des teintes diverses, donnaient des sensations opposées, suivant qu'ils recevaient la chaleur du Midi ou le froid du Nord. — Près de la mer Intérieure, en Espagne comme en Asie, à Cadix, à Athènes ou à Carthage, la vie du ciel était faite d'une lumière intense, d'un soleil cru, de nuages rapides, de tons arrêtés, de phénomènes précis et certains : la pluie était brusque et forte, la neige, une surprise, et le brouillard, une rareté. Les Méditerranéens ignoraient d'ordinaire ces états vagues du temps où l'homme ne peut dire ce qu'est le ciel et ce qu'il prépare : chez eux, les éléments se combinaient en solutions franches. — Le ciel du Nord était dans une éternelle indécision. Presque toujours les pluies sont fines et lentes. La neige recouvre souvent le sol[1] de cette blancheur uniforme qui achève de faire perdre aux choses leur forme et leur couleur propres. C'est de là que souffle Borée, dont l'haleine se glace sur les neiges éternelles[2]. Parfois les fleuves les plus larges se congèlent, au point de pouvoir porter des myriades de soldats avec leurs chevaux et leurs fourgons[3], et le Rhin lui-même, cessant pour ainsi dire de vivre, faisait corps avec la terre muette et immobile[4]. Le Nord, surtout, a le brouillard, haï des hommes et des dieux

1. Diodore, V, 25, 2. Les froids rigoureux de la Celtique (qui désigne, ici, je crois, la région de l'Elbe inférieur) sont déjà mentionnés par Aristote (*De animalibus*, VIII, 28, 5; *De generatione anim.*, II, 8). Ils devinrent proverbiaux : *χιόσι Κελτίσι*, *Anthologie palatine*, X, 21; χρύσταλλον τὸν Κελτικόν, Lucien, *Quomodo historia*, etc., 19; *frigidior hieme Gallica*, Pétrone, 19.

2. Pline, IV, 88 : *Gelidis Aquilonis conceptaculis*. Cf. Hæbler *ap.* Wissowa, III, c. 720-1.

3. Diodore, V, 25, 2 et 5. Diodore parle de la Celtique, et il est possible que, comme le firent si souvent les écrivains grecs, il ait transformé en un fait périodique un évènement exceptionnel; il est possible aussi qu'il ait étendu à la Celtique ce qu'il avait appris des fleuves de la Germanie ou de la Sarmatie, ou, plutôt encore, qu'il ait simplement répété ce que des écrivains du IVe siècle disaient de la Celtique, entendant par ce mot surtout la région de l'Elbe et de l'ambre (cf. ch. VI, § 1).

4. Ammien, XXXI, 10, 4 (en février 377, près du lac de Constance); etc. Cf. *Der Rheinstrom*, 1889, p. 216-7.

du Midi, marécage flottant du ciel[1]. Il arrive enfin, aux deux solstices, que le jour ne se différencie pas nettement de la nuit : en hiver, la lumière brille trois ou quatre heures à peine, hésitante et voilée ; en été, le soleil, même disparu de l'horizon, envoie encore sur la terre de faibles lueurs, et un crépuscule indécis prolonge le jour du couchant au levant[2]. Pendant les tristes heures de l'année, terre, ciel et mer, et nuit et jour, se confondent en une brume glaciale[3].

Or, c'est en Gaule que les habitants du Nord avaient les premières sensations égayantes du Midi, qu'ils suivissent la Moselle, encaissée entre ses coteaux, ou qu'ils sortissent des Ardennes par la clairière du Vermandois[4]. Et c'est également en Gaule que les Méditerranéens connurent pour la première fois la peur des mystères du climat septentrional[5]. — « Lorsque les Argonautes », chantait Apollonius, « pénétrèrent au delà de la vallée du Rhône, ils comprirent qu'ils montaient vers les terres les plus reculées, celles où étaient les Portes et l'Empire de la Nuit[6] : c'était la Mort qui les attendait, sur des lacs aux rudes tempêtes, dans les nuées obscures où ils disparaissaient, vers ces golfes de l'Océan où le fleuve les entraînait[7], et d'où l'on ne revient pas. Mais, du haut des montagnes[8], Junon poussa un cri formi-

1. *Pars mundi damnata a rerum natura et densa mersa caligine* (Pline, IV, 88). *Cælum... nubilis fœdum* (Tac., *Agric.*, 12). Strabon (IV, 5, 2) remarque que chez les Morins et les Ménapes (Boulonnais et Flandre) le brouillard, même quand le temps est beau, ne permet pas de voir le soleil plus de trois ou quatre heures, aux alentours de midi.

2. C'est encore à Pythéas que sont dues les premières observations précises sur les courtes nuits ou les jours brefs des pays du nord ; cf. *Pytheæ fragmenta*, éd. Schmekel, 1848, n[os] 14-21. Strabon, II, 1, 18 ; Pline, II, 187 ; Tac., *Agric.*, 12.

3. Cf. Strabon, II, 4, 1.

4. C'est là qu'apparaissent les premières vignes.

5. Ammien, XV, 10, 1 ; Cicéron, *De provinciis consularibus*, 12, 29.

6. IV, 630 : Πύλαι καὶ ἔδεθλα Νυκτός ; cf. Alcman, fr. 42 (123), p. 549, Bergk, et Sophocle, *Œdipe à Colone*, 1248, parlant des Rhipées. Ici, p. 237, n. 2.

7. Tout ce récit est fait d'après Timée, et c'est l'amplification poétique d'un voyage entre Rhône et Rhin par les lacs de Genève, de Neuchâtel et de Bienne : l'arrêt des Argonautes a pu se produire à La Tène. Cf. p. 48.

8. Σκοπέλοιο καθ' Ἑρκυνίου, 640 : les monts Hercyniens, ici les Alpes ou le Jura bien plutôt que la Forêt-Noire.

dable, que l'air immense répercuta d'une façon terrible. Et alors, avertis par la déesse, saisis de frayeur, ils revinrent vers les rivages du midi, et, épuisés par leurs fatigues, ils essuyèrent avec les galets de la grève leur abondante sueur[1]. » — Ces terreurs qui avaient arrêté les héros de la Fable, les soldats de César les éprouvèrent sur la route des Argonautes, lorsque l'armée romaine dut quitter Besançon pour se rapprocher du Rhin et des Suèves : la pensée de ces immenses forêts, de ces terres sans cultures, de ces géants forts comme des fauves, frappa les légionnaires eux-mêmes d'une telle épouvante, que les uns quittaient le camp et que d'autres pleuraient. Mais, si Junon avait ramené les Argonautes en arrière, le proconsul obligea les soldats à marcher en avant[2] : ce jour-là, les destinées du monde septentrional furent résolues, et ce fut en Gaule même que César imposa la solution, en faisant franchir à ses légions « les Portes de la Nuit ».

Ai-je besoin de dire que ce passage du Midi au Nord n'était point aussi brusque que l'imaginaient les poètes? Les hommes de César virent bien, en pénétrant dans la vallée du Rhin, avec quelle lenteur la nature se transformait. La Gaule, par-dessus tout, était un pays de transition, et de ces délicates nuances où se mélangent les tons les plus opposés[3]. Elle avait, très loin vers l'Océan, de confortables vallées où poussait la vigne elle-même, comme celles du Rhin et de la Moselle; sur les bords de la mer Extérieure, les courants du large entretenaient, même en hiver, une température fort douce : et jusqu'à Paris, à quarante lieues du rivage, la chaleur des flots faisait encore sentir une tiédeur bienfaisante[4]. Ses montagnes centrales n'avaient de neige que dans les mois de la mauvaise saison[5].

1. Apollonius, IV, 627-658; cf. le commentaire de de La Ville de Mirmont, *Les Argonautiques*, 1892, p. 361-3.
2. César, I, 39 et 40.
3. Cf. Vidal de La Blache, p. 49.
4. Julien, *Misopogon*, p. 341 (438, Hertlein) : Ὑπὸ τῆς θέρμης τοῦ Ὠκεανοῦ.
5. César, VII, 8, 2 (cf. ici, p. 104). Voir la commodité, somme toute, d'un séjour

Elle fut par excellence la contrée du climat tempéré[1] : elle possédait les plus chaudes des terres du Nord, les plus fraîches des terres du Midi.

Deux natures se rencontraient en Gaule; deux espèces d'hommes s'y croiseront. Car le ciel, la mer, les eaux et les terres septentrionales détermineront chez leurs habitants des manières de vivre, de parler et de rêver différentes de celles des Méditerranéens. Si les Grecs et les Latins ont eu l'horreur des neiges, des brumes et de la nuit, elles n'en produisirent pas moins des pensées et des croyances humaines qui avaient leur grandeur, et les légendes écloses sur le Donon ou le Puy de Dôme témoignent d'une poésie aussi profonde que celles de l'Acropole ou du Palatin. Les unes et les autres se mêleront chez les habitants de la Gaule, comme se rejoignaient dans ses vallées les routes venues du dedans et du dehors du monde antique.

au mont Beuvray, même pendant l'hiver (César, VII, 90, 7 ; VIII, 2, 1). Hirtius dit bien, pour la première campagne de 51, qu'on eut à souffrir *frigoribus intolerandis*; mais elle commença à Bibracte le 25 déc. 52, elle finit quarante jours après, et elle se passa toute entière chez les Bituriges (VIII, 2-4).

1. Cf. Strabon, IV, 1, 2 ; Méla, III, 17; Solin, XXI, 1 ; ici, p. 103 et s.

CHAPITRE III

NATURE ET ASPECT DU SOL[1]

I. Métaux. — II. Pierres à bâtir et argiles plastiques. — III. Terres à blé et pâturages. — IV. Produits des eaux. — V. Les forêts. — VI. La vie dans les forêts. — VII. Les marécages. — VIII. De la lutte contre forêts et marais. — IX. Identité du climat. — X. Abondance de sources. — XI. Eaux thermales.

I. — MÉTAUX[2]

Si le pays qu'on appelait la Gaule présente, depuis vingt-cinq siècles, le même dessin dans ses lignes extérieures[3] et dans son armature interne, il a changé dans l'apparence de sa surface : l'aspect et la valeur de la contrée ont été modifiés par le travail des peuples. La France renfermait, dans les profondeurs de son sol, des richesses que l'homme a en partie épuisées ; elle possédait, en revanche, de vastes terrains incultes que l'homme a su conquérir. Cherchons à retrouver la physionomie générale et le mérite propre de notre terre, six cents ans avant l'ère chrétienne, et demandons-nous à quelles conditions la nature sou-

1. Desjardins, *Gaule romaine*, I, p. 401-460. Cf. notre t. II, chap. VIII, § 1-4, où les produits de la Gaule, à l'époque celtique, seront énumérés en détail.

2. Daubrée, *Aperçu historique sur l'exploitation des métaux dans la Gaule*, 1868 (*Revue archéologique*) ; *id.*, *Notice supplémentaire*, 1881 (même revue) ; Desjardins, *Gaule romaine*, I, p. 409-430. — Pour l'état actuel : *Statistique de l'industrie minérale... pour l'année 1902* (Ministère des Travaux Publics), 1903, p. 0 et suiv. ; Roswag, *L'Argent et l'Or*, nouv. éd., I, 1889, p. 403-405. Sous l'ancienne monarchie : Hellot, *De la Fonte des mines* (traduction de Schlutter), I, 1750, p. 1 et suiv. ; Buffon, *Histoire naturelle des minéraux*, II, 1783, III, 1785, in-4°.

3. Cf. Suess, trad. fr., II, 1900, p. 864-7.

mettait alors la vie et les pensées des tribus, *quelles espérances et quelles craintes elle pouvait leur inspirer dans les siècles qui allaient suivre.*

L'état actuel du sous-sol ne donne qu'une idée très fausse de ce qu'il était dans les temps gaulois. La France ne compte pour presque rien dans la production des métaux de luxe, or et argent; le fer seul lui permet d'apporter sa part dans les ressources métalliques du monde; il n'existe chez elle que des gisements médiocres des autres métaux industriels : l'étain et le cuivre, les deux éléments constitutifs du bronze, sont à peine représentés dans le travail des extractions souterraines.

Mais, de toutes les richesses de la terre, les métaux sont les plus incertaines. Ils ne se renouvellent pas, comme les récoltes périodiques de la surface. Les sables aurifères s'épuisent peu à peu; les filons des roches finissent parfois brusquement. Des éboulements peuvent empêcher tout d'un coup les exploitations les plus fructueuses. Les misères d'une invasion ou d'une guerre civile, le renchérissement de la main-d'œuvre, la découverte de gisements plus accessibles, font oublier ou délaisser des mines longtemps prospères[1].

C'est donc par les témoignages antiques, et par eux seuls, qu'il faut juger de l'importance métallique du sous-sol gaulois[2]. Or les textes des écrivains et les vestiges d'exploitation nous montrent que la Gaule ne manqua d'aucun des métaux auxquels eurent recours les hommes d'autrefois pour les besoins ou les plaisirs de leur vie[3].

C'était le plus précieux de tous qui abondait surtout : « la

1. Cf. les remarques de de Launay, *Revue générale des Sciences*, VI, 1895, p. 363-6.

2. Et, à moins de très sérieuses raisons, il faut les croire. Desjardins (I, p. 110) n'avait pas le droit de voir dans les mines d'or pyrénéennes une « imagination » de Strabon.

3. Hellot disait encore (p. v) : « Il y a peu d'États en Europe où il y ait autant de mines que dans ce royaume. » Cf. Roswag, nouv. éd., 1889-90, 2 vol.; Hauser, *L'Or*, 1901; Ad. de Mortillet, *L'Or en Gaule* (*Revue de l'École d'Anthropologie*, XII, 1902, p. 47-72).

nature venait d'elle-même en Gaule présenter l'or aux habitants »[1], disaient les Anciens. Un assez grand nombre de rivières, descendues des Cévennes, des Pyrénées ou des Alpes, charriaient ou cachaient des paillettes dans leurs sables ou leurs limons; il suffisait d'un lavage de terres pour voir apparaître le métal dans son éclatante pureté, et « de faibles êtres » étaient capables de le trouver et de le recueillir[2]. — Les plus riches filons furent ceux des mines cévenoles et ceux des mines pyrénéennes, ces derniers les plus fournis de tous : or les uns et les autres se dissimulaient à peine, et ils livraient tout de suite des pépites grosses comme la main, et qui n'avaient besoin que d'un léger nettoyage[3]. — Dans le lit des fleuves ou dans les roches des montagnes, l'or affleurait donc aux lieux où il existait, se tenant presque à la disposition immédiate des hommes : et c'est là peut-être la cause du renom de richesse aurifère qui fut fait à la Gaule, et de la rapidité avec laquelle cette richesse disparut[4].

La Gaule passa, en revanche, chez les Anciens, pour être dénuée d'argent[5]. Mais ils ont dû forcer la note, pour que le contraste marquât plus nettement la profusion de l'or dans certaines régions et la facilité avec laquelle on le recueillait. L'argent, au contraire, était disséminé, et toujours en assez

1. Diodore, V, 27, 1 (Posidonius?).

2. Diodore, V, 27, 2; Ausone, *Moselle*, 465 (le Tarn, chez les Rutènes?); peut-être Strabon, IV, 2, 1 (l'Adour, les Nives et les Gaves, chez les Tarbelles?); peut-être IV, 1, 13 (les rivières de l'arrière-pays de Toulouse?); Posidonius *apud* Athénée, VI, 23, p. 233 (chez les Helvètes, ceux du Rhin moyen, entre Bâle et Mannheim?, et chez d'autres Celtes). On signale comme cours d'eau aurifères le Rhin, l'Ariège, la Garonne, le Salat, la Doux, la Cèze, le Gard, la Vienne, l'Arve et le Rhône (cf. *Mémoires de l'Ac. des Sciences*, a. 1761, p. 197 et suiv.); du sable aurifère dans le Morbihan (Daubrée, 1881, p. 204).

3. Strabon, IV, 2, 1 (chez les Tarbelles, Pyrénées occidentales); III, 2, 8; IV, 1, 13 (chez les Volques Tectosages du Haut Languedoc). Strabon (III, 2, 8) a bien marqué l'opposition entre les deux modes de production de l'or.

4. Daubrée (1868, p. 300) signale des exploitations anciennes dans le Limousin (le long de l'Aurance et à Vaulry, Haute-Vienne) et dans l'Oisans (Auris) : c'est dans l'Oisans que se trouve la seule concession actuelle de mine d'or (à La Gardette, Isère, *Stat.*, p. 42).

5. Diodore, V, 27, 1.

petite quantité; il se terrait à des profondeurs redoutables[1]; il se mêlait au sulfure de plomb; et il exigeait, pour être conduit à l'état utile, beaucoup de patience et de travail. Mais, enfin, il n'était point très rare : on trouvait, en cent endroits, des gisements de galène argentifère[2]; les Alpes et les Pyrénées eurent leurs « ruisseaux d'argent »[3], et on exploita des mines considérables dans le Rouergue et le Gévaudan, dans cette même région cévenole où la production de l'or fut si intense[4].

Autrefois comme aujourd'hui, c'était le fer qui pouvait être la principale ressource de la métallurgie industrielle. On citait surtout les grandes mines du Berry et du Périgord[5]. En réalité, il n'y avait aucune région où des recherches actives ne permissent la découverte de minerais de fer : et presque partout, en Bourgogne ou en Champagne[6] comme en Gascogne[7], dans

1. Βαθείαις καὶ κακοπαθέσι μεταλλείαις, Athénée, VI, 23, p. 233.

2. Daubrée cite (1868, p. 301 et suiv.; 1881, p. 204 et suiv.) des exploitations anciennes : en Savoie (Mâcot); dans l'Auvergne (Pontgibaud); dans l'Oisans (près de Huez); à L'Argentière dans les Hautes-Alpes; à Saint-Félix de Pallières, à Saint-Laurent-le-Minier et ailleurs, dans le Gard; à L'Argentière, dans l'Ardèche; à La Garde-Freinet dans le Var; dans les vallées de la Charente (Alloue, Melle) et de la Moselle (près de Saint-Avold); et ailleurs (cf. n. 3 et 4). Sur les mines des Vosges et notamment de la région de Sainte-Marie-aux-Mines, Lepage, dans l'*Académie de Stanislas*, 1851 (1852), p. 228 et s. Faut-il rapporter à une exploitation d'argent les noms de lieux gaulois, si fréquents, où entre le radical *argent-* : *Argenteus*, l'Argens; *Argentia*, la terre d'Argence à droite du Rhône d'Arles; *Argentilla*, l'Arentelle, petite rivière près de Saint-Dié; *Argentorate*, Strasbourg; *Argentovaria*, au sud de cette ville; *Argantomagus*, Argenton; etc. (Holder, I, c. 207-214)? Cela est fort possible pour la plupart de ces noms, mais non prouvé.

3. Les ῥύακες ἀργύρου produits par l'incendie des forêts sont mentionnés pour les Alpes (Athénée, VI, 23, p. 233) et les Pyrénées (par Timée?, *De mirab. ausc.*, 87; Diodore, V, 35, 3; Posidonius *apud* Strabon, III, 2, 9); et, si l'origine et la nature de ces gisements sont de pures fables, ces récits prouvent au moins leur existence; cf. plus loin, p. 90, n. 13. Très certainement la région des Volques Tectosages était productrice d'argent (Strabon, IV, 1, 13); le Conserans a livré les gisements d'Aulus, Saint-Girons et de la montagne du Pouech de Guaff (Daubrée, 1868, p. 302); cf. Mussy, dans le *Bulletin de la Société de l'Industrie minérale*, X, 1864, p. 213 et s.

4. Strabon, IV, 2, 2; *C. I. L.*, XIII, 1550. Cf. Daubrée, 1881, p. 204 et s., p. 220 et s. Sur les mines de plomb et d'argent en concession le 1er janvier 1903, *Stat.*, p. 42 et s.

5. César, VII, 22, 2; Strabon, IV, 2, 2; Rutilius, I, 353.

6. Forêt d'Othe, vallée de l'Yonne (Daubrée, 1868, p. 308); Auxois (*id.*, 1881, p. 335).

7. *Secturæ*, dans le sens de mines de fer à ciel ouvert : César, III, 21, 3 (indigènes du pays de Sos, dans le Condomois).

le Languedoc nîmois[1] comme dans les vallées de la Touraine[2] ou le long de la tranchée de Sambre-et-Meuse[3], le sol gaulois est recouvert de crassiers ou de ferriers antiques : dans le voisinage même des neiges éternelles, à 3000 mètres d'altitude, les paysans de la Maurienne ont creusé des puits et percé des voies d'extraction[4].

Mais le fer, six cents ans avant notre ère, ne constituait peut-être pas encore un instrument de force ou de travail pour les hommes et un élément de richesse pour un pays. La Gaule, qui vivait à l'âge du bronze[5], avait surtout besoin d'étain et de cuivre. A cet égard, elle était, du moins en apparence, médiocrement favorisée. Des régions à gisements d'étain s'étendaient dans le Limousin[6], le Bourbonnais[7] et le Morbihan[8]; des mines de cuivre ont été exploitées en Gascogne[9], dans la Tarentaise[10], et dans bien d'autres régions du sud et du centre[11]. Mais, si ces

1. *C. I. L.*, XII, 3336, 4398. On signale des accumulations de scories à Palmesalade dans le Gard (Daubrée, 1868, p. 309), d'autres traces d'exploitation ancienne dans le pays d'Alais (*id.*, 1881, p. 347); cf. Émilien Dumas, *Statistique géologique.... du Gard*, III, 1877, 155-162.

2. Daubrée, 1868, p. 309 (forêt de Saint-Aignan).

3. Daubrée, 1868, p. 310. En Lorraine : Bleicher et Beaupré, *Bulletin archéologique*, 1901, p. 283-7. Etc.

4. Daubrée, 1881, p. 352 (au-dessus du glacier de la source de l'Arc). — *Statistique*, p. 30 et suiv.

5. Cf. chap. IV, § 13 et 12.

6. Vaulry, Soumans et ailleurs, dans la Haute-Vienne et la Creuse; Daubrée, 1868, p. 305; 1881, p. 274 et suiv.; Mallard, *Gisements stannifères du Limousin*, *Annales des Mines*, VI[e] s., *Mém.*, X, 1866, p. 321-352.

7. Dans la région de la Bosse, entre Néris et Ébreuil, communes d'Échassières, de La Lizolle, de Constansouze (Daubrée, 1881, p. 328 et suiv.) : pays qui semble avoir été partagé entre les Bituriges et les Arvernes (cf. *Mélanges historiques*, IV, 1882, p. 83-85). — J'ignore ce que sont les indices de mines d'étain signalés en Anjou, Gévaudan et comté de Foix (Buffon, *Hist. nat. des minéraux*, III, p. 136). — Étain dans la montagne d'Aubrig en Schwyz (Suisse); *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, 1752, p. 320.

8. A La Villeder et à Piriac; peut-être aussi près de Guérande et de Penestin; cf. de Limur, *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, 1878, p. 124 et suiv.; 1893, p. 68 et suiv. — A l'époque actuelle, il y a trois concessions de mines d'étain, à Montebras dans la Creuse, Vaulry et La Villeder; la première est seule citée comme ayant livré 33 tonnes (*Stat.*, p. 114, 51).

9. *Multis locis apud eos ærariæ* (les Sotiates dans le Condomois), César, III, 21, 3.

10. Pline, XXXIV, 3.

11. Cf. Pline, XXXIV, 3. Notamment à Saint-Étienne de Baïgorry dans le Pays

gîtes étaient plus importants qu'on ne le croit, ils furent assez vite épuisés, et ne pouvaient suffire à la consommation d'un peuple nombreux et actif.

La Gaule, enfin, produisait du plomb à peu près partout, et dans les mêmes endroits où se recueillait l'argent, qui en était inséparable.

A coup sûr, sa réputation et sa richesse, comme pays métallique, ne valurent jamais celles de l'Espagne sa voisine : celle-ci était un puissant bloc de métal, où toutes les générations du monde antique, depuis les Phéniciens des plus lointaines courses, taillèrent et creusèrent sans relâche et sans perte, et nulle région connue n'offrait une richesse comparable à cette ceinture d'or, d'argent, de plomb et de cuivre qui encadrait la plaine andalouse[1]. Mais la Gaule venait immédiatement après l'Espagne dans l'admiration des hommes[2]; et, s'il est possible qu'ils aient exagéré les merveilles de ses paillettes et de ses filons, cela importe peu : car l'histoire d'un pays dépend autant du renom qu'on lui fait que de celui qu'il mérite.

Puis, il se trouvait que les métaux les plus rares en Gaule étaient ceux qui abondaient le plus tout près de ses frontières. Les mines espagnoles d'argent commençaient dans les hautes terres de l'Aragon[3], et c'était des Pyrénées embrasées, disait la légende, qu'étaient descendus jadis les flots de ce métal[4]. Au nord de l'Armorique, à une ou deux journées de navigation,

Basque ([Palassou], *Essai sur la minéralogie des monts Pyrénées*, 1781, p. 13-14), à Rozières près de Carmaux (Daubrée, 1868, p. 304). « De toutes parts et dans toute l'étendue [des Pyrénées] on trouve des travaux [de mines de cuivre] qui remontent à une époque mémorable »; Daubrée, 1881, p. 270. — En 1902, treize concessions de cuivre ont donné des résultats (Ariège, Aude, Corse, Hérault, Gard, Alpes-Maritimes, Savoie); *Stat.*, p. 31*, p. 48 et suiv.

1. Strabon, III, 2, 8; Méla, II, 86; Pline, III, 30; Justin, XLIV, 1, 6; 3, 4-5; etc. Cf. Ardaillon dans le *Dictionnaire des Antiquités*, au mot *Metallum*, p. 1847-8.

2. Strabon, III, 2, 8.

3. Je songe à Huesca, *Osca*, où on arrivait par le Somport (cf. p. 51) : car je ne peux croire que la région de Huesca, qui fut un des centres de la puissance des Ibères (cf. ch. VII, § 1), n'ait été fort argentifère.

4. Cf. p. 77, n. 3, p. 90, n. 13.

s'étalaient les gisements indéfinis d'étain de la Cornouailles et du Devon, où se donnèrent rendez-vous, bien au delà du sixième siècle avant notre ère, les trafiquants du monde méridional[1]. Enfin l'Espagne possédait, de l'autre côté de la Bidassoa, les mines de cuivre de la Haya, montagne dont les puits témoignent encore d'un prodigieux travail, plusieurs fois séculaire[2] : et cette cime à la triple couronne, qui s'aperçoit de si loin des vallées et des rivages du Labourd, fut peut-être parfois englobée dans la Gaule, dont elle est la vraie frontière, plus naturelle que l'insignifiante Bidassoa[3]. — Les voisinages immédiats de la France lui livraient donc sans délai celles des ressources métalliques que son sol lui refusait.

II. — PIERRES A BATIR ET ARGILES PLASTIQUES[4]

Le sol même, roche ou argile, est pour l'homme plus précieux encore que le sous-sol : il en tire ses pierres à bâtir et ses poteries, c'est-à-dire non pas les éléments nécessaires de ses demeures et de sa vaisselle (car le bois peut lui suffire à cet effet), mais les moyens de rendre ses demeures plus sûres et propres à plus d'usages, son existence plus aimable, plus stable et moins monotone.

La Gaule, par l'ossature si forte et si variée que lui donnait sa constitution géologique, était un inépuisable dépôt de pierres de toute sorte. Des espèces très différentes se rencontraient en elle. Les populations primitives y trouvèrent pour leurs armes

1. Aviénus, 97 et suiv.; Hérodote, III, 115. Cf. p. 62, et ch. X, § 1 et 6.

2. 80 puits, 46 galeries; Thalacker *apud* Palassou, *Mémoires pour servir à l'hist. naturelle des Pyrénées*, 1815, p. 481 et suiv.; *Supplément*, 1821, p. 94 et suiv.

3. Au Moyen Age, le diocèse de Bayonne, héritier en partie de la cité des Tarbelles, engloba la Haya: cf. Dubarat, *Le Missel de Bayonne*, p. XXXVII.

4. *Répertoire des carrières de pierre de taille exploitées en 1889* (publication du Ministère des Travaux Publics), 1890; Charpentier, *Géologie et Minéralogie appliquées*, 1900, p. 95 et suiv.; *Statistique de l'industrie minérale*, 1903, p. 63* et suiv., p. 155 et suiv.

d'innombrables gisements de silex, et pour leurs tombes ou leurs pierres de souvenir l'inusable granit des terres centrales et armoricaines. Aux remparts des forteresses gauloises, aux monuments des villes romaines, au pavage des cités modernes, à tous les abris de la vie publique et privée, le pays offrit, selon les lieux, le porphyre ou le basalte, le grès ou le calcaire, la pierre à chaux ou le gypse : je ne parle que pour mention des marbres des Pyrénées[1] et des Alpes[2], qui furent un simple détail de fantaisie dans la vie des hommes. Même dans les plaines des Landes et de la basse Meuse, aucune région de la Gaule n'est dépourvue de ses matériaux lapidaires[3]. Un double cercle de calcaires jurassiques, les plus propres de tous à bâtir des édifices, encadre le bassin de Paris et le massif Central[4], ces deux principales régions d'attraction ou de résistance[5].

L'avantage de notre pays était de présenter fréquemment, tout près l'une de l'autre, une pierre très dure et une pierre très tendre. On vanta, à l'époque romaine, les pierres blanches de la Belgique, qui se sciaient aussi facilement que le bois, et dont on faisait des plaques faîtières, minces et légères[6]; et la même région possédait le porphyre le plus solide de la Gaule septentrionale[7]. Le bassin de Paris fournit côte à côte le calcaire

1. Sarrancolin (rouge veiné de jaune ou de gris et blanc), Campan (composé, vert, isabelle ou rouge), Saint-Béat (blanc), etc.; cf. *Statistique*, p. 72* : la principale carrière actuelle est celle de la Vallée Heureuse, près de Marquise, Pas-de-Calais (gris brun); autres dans le Nord; autres dans la Sarthe, la Mayenne, l'Eure-et-Loir; dans l'Isère, l'Hérault et l'Aude; etc.

2. Saint-Crépin (noir); Saint-Laurent en Savoie (rouge); etc.

3. Cf. *Statistique*, p. 66* et 67*, p. 156-159. Les Landes ont leur pierre meulière.

4. Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 53.

5. C'est ce qui explique la beauté et la grandeur des édifices de la plupart de nos villes françaises, même de second ordre, Besançon, Nancy, Metz, Poitiers, Bourges, Dijon; Charpentier, p. 112.

6. Pline, XXXVI, 159. « On ne peut douter qu'il ne s'agisse des carrières en tuf crétacé de la montagne de Saint-Pierre, près de Maëstricht...; mais on a songé aussi à l'ardoise, qui abondait dans la Belgique » (note envoyée par M. Halkin).

7. Lessines dans le Hainaut belge et Quenast dans le Brabant; Reclus, IV, p. 120 et 114. C'est de ces carrières surtout qu'on tire les pavés des grandes villes.

grossier des pierres à bâtir, et ces pierres meulières à la fois si peu lourdes et si résistantes [1].

Les principaux carrefours de la Gaule, ceux où les hommes allaient se concentrer et se tenir à demeure, avaient à leur proximité des carrières où on pouvait tailler sans ménagement. Marseille, le long des rivages qui partaient de son port, trouvait soit la pierre fine de Cassis, dont la surface froide et luisante ressemble à du marbre [2], soit la mollasse à gros grains de La Couronne et de son cap, d'où les Phocéens tirèrent leur muraille, et où la vieille cité s'approvisionne encore [3]. Lyon devait exploiter, sur les routes fluviales qui convergeaient à Fourvières, les durs bancs de Tournus [4], ceux de Seyssel, au grain fin favorable à la sculpture, ceux de Fay (Ain), rudes et résistants [5]. A la portée de Bordeaux se montraient les couches de pierres d'outre Gironde, médiocres et à grain irrégulier [6]; mais au delà s'étageaient les splendides calcaires de la Charente-Inférieure [7], qui sont toujours les plus recherchés de l'Europe occidentale [8].

Cette abondance de matériaux de résistance explique la ténacité des monuments romains, même dans le climat rongeant de Trèves et d'Autun. Si l'on objecte que presque toutes les villes de l'Ouest, de Boulogne à Bordeaux, n'ont rien gardé de leur passé, et qu'il ne subsiste aucune courtine de mur gaulois, je répondrai que la faute en est aux hommes qui ont détruit [9], et

1. Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne : 763 699 tonnes en 1902, les trois quarts de la production totale.

2. Utilisée dans les inscriptions : Frœhner, *Catalogue*, n° 109.

3. Ce sont les λατομίαι dont parle Strabon (IV, 1, 6); Frœhner, n° 1. Cf. *Statistique des Bouches-du-Rhône*, II, p. 966; *Répertoire*, p. 36-37.

4. *Répertoire*, p. 238-9.

5. Allmer et Dissard, *Musée*, III, p. 28.

6. C'est la pierre dite de Bourg; cf. *Répertoire*, p. 110-111.

7. Pierres de Saint-Vaize (a servi aux Arènes de Saintes), de Crazannes, de Saint-Savinien, toutes utilisées dans le Bordeaux gallo-romain (*Inscr. rom. de Bordeaux*, II, p. 462).

8. *Répertoire*, p. 52-55. La principale concurrence qui leur soit faite vient des calcaires rouges, susceptibles d'un beau poli, de Damparis et Saint-Ylie dans le Jura (*id.*, p. 133), et de ceux dits pierre de Tonnerre (p. 304-8).

9. Ou qui ont mal bâti : la destruction des remparts gaulois est due en partie

non pas à la nature qui était prête à conserver. Elle aurait laissé vivre les remparts de Gergovie et d'Avaricum avec la même indifférence que les moindres dolmens, si l'homme n'était point intervenu pour les renverser. Au surplus, le sort des débris des édifices gallo-romains est une preuve de l'excellence de la matière tirée des latomies de notre sol : c'est sur un soubassement constitué par les fragments des édifices antérieurs que les murs des cités médiévales se sont dressés pendant des siècles; et parfois la même pierre a servi tour à tour, l'espace de dix-neuf cents ans, d'entablement de mausolée romain, d'assise de rempart communal, de borne entre deux territoires [1].

De même que la charpente montagneuse de la Gaule a fait sa richesse en granits et en calcaires, de même la multiplicité et la force de ses eaux courantes expliquent le plus souvent l'abondance des dépôts d'argile plastique qui se sont répandus à la surface du sol [2]. Sur le domaine de l'ancien glacier du Rhône s'est formée cette glaise grise, tenace et grossière, qui fera plus tard la fortune des potiers allobroges [3]. Tout autour du plateau Central, au sud comme au nord, s'amoncellent des couches profondes et accessibles de limons pétrissables : le terroir de l'Allier, sol incomparable comme stimulant de récoltes, est également un immense réservoir d'argile blanche et légère, où la silice et l'alumine s'unissent presque seules, dans les proportions nécessaires aux meilleures poteries [4]. Il n'est aucune région de la Gaule, si déshéritée qu'elle paraisse, qui ne puisse

aux défauts de leur mode de construction et au mauvais choix des matériaux; cf. Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*, I, p. 23.

1. Et cela, même sans l'écrasement de l'inscription qu'elle reçut au Ier ou au IIe siècle : il s'agit de la borne dite de la lande de Pezèou, entre les communes d'Eyzines et de Caudéran dans la banlieue de Bordeaux ; *de visu* (cf. *Congrès scientifique de France*, XXVIII, Bordeaux, IV, 1863, p. 755-6).

2. Les Anciens se sont surtout servis des marnes argileuses ou limoneuses (Brongniart, *Traité des arts céramiques*, I, 1844, p. 69).

3. Marteaux et Le Roux, *Musée de la Ville d'Annecy, Musée gallo-romain*, 1896, p. 65 et s.

4. Tudot, *Collection de figurines en argile*, 1860, p. 77.

produire sa brique et sa tuile[1]; les terres basses des Landes et de la Hollande manquent trop souvent de carrières : mais les briqueteries et les tuileries y abondent, presque à raison d'une par deux paroisses[2]. Parfois, ces gisements d'argile viennent se placer aux portes mêmes des plus grandes villes, comme pour aider à les bâtir : à deux lieues au nord de Marseille et près du rivage, au beau milieu des âpres rochers de L'Estaque, s'entassent les masses rosées d'une terre plastique, la plus élégante et la plus souple qu'on puisse voir[3] : la Gaule, dès son entrée méridionale, s'annonçait comme une des grandes nations céramiques du monde ancien[4].

III. — TERRES A BLÉ ET PATURAGES

La flore et la faune d'un pays dépendent du climat et de la nature du sol. Peut-être était-ce le climat qui avait, à ce point de vue, le moins de conséquences dans la Gaule primitive. S'il ne permet la culture de l'olivier que dans le Midi, s'il interdit aux gens du Nord celle de la vigne, ce ne sont que des plantes dont l'existence ou le rôle furent ignorés des plus anciens peuples de notre sol. Les végétaux cultivés d'origine indigène ne se répartissaient pas suivant les zones de latitude[5] : comme la Gaule était

1. Aujourd'hui, tous les départements, sauf neuf, livrent de l'argile pour briques et tuiles, *Stat.*, p. 156-9; de l'argile à faïence et poterie et de l'argile réfractaire, p. 160-163; et il est certain que des régions qui en sont dites dépourvues étaient autrefois exploitées à ce point de vue (Lozère, p. ex.).

2. On compte dans les Landes, pour 333 communes, 160 tuileries et briqueteries, sans parler des innombrables poteries.

3. Fut-elle exploitée des Grecs? cela n'est point certain, le texte de Vitruve (II, 3, 4), tel qu'on l'a rétabli (cf. Pline, XXXV, 171), ne semble pas viser Marseille; et lisez le même Vitruve, II, 1, 5. Cf. Clerc, *Les Ligures dans la région de Marseille*, 1901 (*Revue hist. de Provence*), p. 21.

4. Et cela apparaît aujourd'hui, quand on débarque au Vieux Port, ou lorsqu'on monte la route d'Aix, au milieu des tuiles rouges venues de L'Estaque et de Saint-Henri.

5. Maintenant, par exemple, les récoltes de pommes et la fabrication du cidre sont également intenses aux deux extrémités du territoire, dans le Labourd et la Normandie.

un pays de climat tempéré et presque partout sans extrêmes, elle s'ouvrait aux mêmes productions sur sa surface utile : il y eut chez elle une sorte de fond agricole commun à toutes les cités.

Ce fut le blé qui le constitua surtout[1]. La valeur fromentière de la contrée n'était pas inférieure à celle qu'elle a de nos jours, et les moissons de céréales y mûrissaient aux mêmes lieux. Aujourd'hui, nos plus vastes régions à blé sont la Limagne[2], la Beauce[3], la plaine Toulousaine[4], la Brie, la Basse Bourgogne[5], le Bas Berry[6], le Soissonnais[7]. Sauf peut-être pour la Brie[8], on peut affirmer ou on a le droit de supposer que les conditions et les richesses de ces pays ne sont point chose nouvelle, et qu'ils portaient, bien avant l'ère chrétienne, les mêmes abondantes récoltes[9]. D'âge en âge, depuis César jusqu'à nos jours, on retrouve chez les écrivains l'admiration périodique de leurs épis et de leurs greniers[10]. Il est également permis de croire que nos belles terres à vignes du Bordelais, de l'Agenais, de l'Armagnac[11], de la Saintonge, du Beaujolais[12], que les « bienheureuses » vallées du Dauphiné[13] et du Comtat[14], ne livrèrent que du blé pendant de nombreux siècles. Mais en dehors de

1. Ajoutez le millet, si nécessaire aux peuples d'autrefois (Strabon, IV, 1, 2; 2, 1; cf. V, 1, 12).
2. Cf. Sidoine Apollinaire, *Epist.*, IV, 21, 5; peut-être Ammien, XVII, 8, 1.
3. Cf. le séjour à Orléans du chef de l'intendance de César, VII, 3, 1.
4. Cf. César, III, 20, 2; I, 10, 2 : *Locis maxime frumentariis* ; cf. p. 86, note 6.
5. Cf. César, I, 16, 3; I, 37, 5; I, 39, 1; I, 40, 11; II, 2, 6; VII, 90, 7; VIII, 4, 3; Claudien, *De consulatu Stilichonis*, III, 94.
6. Cf. César, VII, 13, 3; VIII, 2, 2.
7. César, II, 4, 6; Fortunat, *Carm.*, VII, 4, 14.
8. Encore Pline, XVIII, 85, peut-il faire allusion à la Brie quand il parle des Rèmes (s'il y a bien, dans le texte, *Remorum* et non *Meminorum*); cf. César, II, 3, 3; 9, 5.
9. Voir tous les textes précédents, notes 2-8.
10. Les *latifundia Galliarum* de Pline (XVIII, 296) doivent s'entendre d'immenses emblavures comme la Beauce.
11. Cf. Strabon, IV, 2, 1.
12. Cf. la note 5.
13. Polybe, III, 49, 5; César, I, 28, 3; Pline, XVIII, 85.
14. Strabon semble faire allusion à ces deux contrées à propos du Rhône, lorsqu'il dit (IV, 1, 2) : Διὰ χώρας διέξεισι τῆς εὐδαιμονεστάτης τῶν ταύτῃ. Cf. note 8.

ces « champs joyeux », les plaines les plus étroites et les plus hautes eurent leurs bonnes terres arables [1] : les Alpes abritaient dans leurs vallons les blés de trois mois, la gaieté des montagnes neigeuses [2]. Aucun pays de Gaule n'était assez abandonné des dieux pour manquer de ses moissons propres, et même les marécages flamands s'interrompaient pour laisser à leurs tribus des champs à cultiver et des grains à recueillir [3].

Ainsi, le blé se trouvait répandu à peu près uniformément sur toute la surface du territoire : par un rare bonheur, la région la plus ardue de la Gaule, le plateau Central, livrait passage à la Limagne, « cet Océan de sillons, où se meuvent les vagues des moissons », et qui fournit les épis les mieux garnis et les gerbes les plus drues [4]. Pour peu que les peuples s'entendissent, la famine n'était point à craindre de la Gaule : son blé suffisait à la nourrir. Quand les pays voisins souffrent de la disette, c'est à elle qu'ils demandent secours. Rome fut parfois alimentée par ses greniers [5], et le Languedoc soutint l'armée de Pompée en Espagne [6].

Mais la France est aussi un pays de pâturages : pacage et labour ont passé longtemps pour ses deux grandes ressources, et elle possède aujourd'hui un nombre à peu près égal de millions d'hectares en terres à blé et en prairies [7]. En cela encore, la Gaule lui ressemblait. L'alternance constante des plaines et des montagnes, le voisinage des alluvions et des terres sèches, contribuaient à l'heureux accord de ses deux forces agricoles. Les Anciens ont déjà dit d'elle qu'elle était « terre d'élection et du

1. Strabon, IV, 6, 9.
2. Pline, XVIII, 69. Cf. Tite-Live, XXI, 34, 1 ; Polybe, III, 51, 12.
3. César. IV, 38, 3. C'est la région de Marseille qui produisait peut-être le moins de blé (Strabon, IV, 1, 5).
4. Sidoine Apollinaire, *Epist.*, IV, 21, 5.
5. Pline, XVIII, 66.
6. Cicéron, *Pro Fonteio*, 2, 3 ; fr. 4, 8.
7. Environ 7 millions d'hectares cultivés en blé et 6 3/4 millions d'hectares de prairies : voyez les statistiques des *Annales du Ministère de l'Agriculture*, en particulier, 1902, p. 566, 530-1.

blé et du fourrage »[1]. Vaches, bœufs et chevaux occupaient des domaines naturels dans les vallées riches et humides du Centre, du Nord ou de la Savoie[2]; les Cévennes[3], les Pyrénées et les Alpes avaient, pour les moutons, leurs pâturages d'été, et la Crau offrait ses cinquante mille hectares de thym et de chiendent aux troupeaux des transhumances d'hiver[4]. Enfin, les grands porcs gaulois se repaissaient d'inépuisables glandées[5] dans les forêts de chênes et de hêtres. Sur tous les points du territoire, une riche subsistance[6] était assurée aux victimes nécessaires que les hommes d'autrefois vouaient aux besoins de leur vie : le porc à leur nourriture, le mouton à leur vêtement, le bœuf au labour, et le cheval à la guerre[7].

IV. — PRODUITS DES EAUX

Mers et rivières, les eaux de la Gaule préparaient également leurs récoltes, aussi abondantes et aussi variées que celles du sol. Le nombre et la limpidité des ruisseaux de montagne, la largeur des estuaires, leur pénétration profonde par la marée, les réservoirs que forment les étangs méridionaux, les roches des bas-fonds de l'Océan, le contact avec deux mers et deux natures, tout donnait à la faune fluviale et maritime de la Gaule une diversité qui manquait aux autres contrées européennes. Ses différentes régions se complétaient l'une par l'autre. Les rivages ligures et marseillais avaient leurs passages de thons[8],

1. *Terra est frumenti præcipue ac pabuli ferax*, Méla, III, 16. De même Strabon, IV, 1, 2; Denys, XIV, 1.
2. Cf. Pline, XI, 240 (Tarentaise); Strabon, IV, 6, 10; Claudien, *Carm. min.*, LI; Polybe, III, 51, 12; Tite-Live, XXI, 33, 11.
3. Aviénus, 623; Pline, XI, 240 (Gévaudan, Lozère et Bas Languedoc).
4. Pline, XXI, 57; cf. p. 67.
5. Strabon, IV, 1, 2; 4, 3. Cf. p. 96.
6. Strabon, IV, 1, 2.
7. Cf. Pline, VIII, 187.
8. Martial, XIII, 103; Élien, *De natura animalium*, XIII, 16.

et les fleuves de l'Océan, leurs montées de saumons [1]; les muges pullulaient le long de la côte narbonnaise [2], et les langoustes dans les parages du Labourd [3]. Quinze sortes de poissons, et c'étaient des chairs également fines, mais de goût et de saveur très opposés, se pêchaient dans les seules eaux de la Moselle [4] : et quelques-unes de ces espèces de rivière, comme la perche, valaient pour les gourmets les meilleurs produits de la mer [5]. Des légendes coururent sur cette richesse de la Gaule : on parlait d'étangs marins où les indigènes capturaient sans arrêt des milliers de bêtes à coups de tridents [6], de tribus celtes qui jetaient le poisson en nourriture aux bœufs et aux chevaux [7]. Une ceinture presque ininterrompue de bancs d'huîtres suivait l'Océan et la Méditerranée [8] : quand les routes de l'intérieur furent ouvertes aux hommes, la passion de cet aliment se propagea parmi les populations les plus éloignées de la mer, et il deviendra, avec le pain et la viande de porc, le plus commun de toute la contrée. Chez ces peuples d'autrefois, plus friands de poisson que ceux de notre temps, la fécondité des mers et des ruisseaux a été, autant que les vastes surfaces des prairies et des emblavures, une des causes du bien-être et du renom de la Gaule.

Si cette source de prospérité s'est à peine ralentie, nos rivages ont presque entièrement perdu leurs richesses industrielles. Jadis, aux angles extrêmes de la Gaule, les pirates et les mar-

1. Pline, IX, 68; Ausone, *Mosella*, 97-105; Fortunat, *Carm.*, VII, 4, 6.

2. Polybe *ap.* Athénée, VIII, 4; Strabon, IV, 1, 6; Méla, II, 83; Pline, IX, 29-32. Dans les eaux de la Garonne, Sidoine, *Epist.*, VIII, 12, 7.

3. Sidoine, *Epist.*, VIII, 12, 7; Gruvel dans la *Revue des Études anciennes*, 1905, p. 151.

4. Ausone, *Mosella*, 85-149.

5. *Ibid.*, 116.

6. *De mirabil. auscultat.* (Timée), 89 : peut-être l'étang de Berre et la région des Martigues; cf. Strabon, IV, 1, 6 et 8. Cf. chap. X, § 5.

7. Élien, *De natura animalium*, XV, 25.

8. Ausone, *Epist.*, 9, 18-25 (Médoc, peut-être à La Grave?; cf. Sidoine, *Epist.*, VIII, 12, 7), 27 (Marseille), 28 (Port-Vendres), 31 (Saintonge), 35 (Armorique), 36 (Vendée); Strabon, IV, 1, 8 (étang de Berre).

chands venaient recueillir de précieux produits, convoités par les fournisseurs des roitelets barbares ou des dynastes méditerranéens : le corail célèbre des îles d'Hyères et des côtes ligures[1], l'ambre gris et parfumé que les cachalots rejetaient sur les sables des Landes et du Médoc[2], et surtout, le bijou le plus recherché, « les délices » de l'ancien monde, l'ambre jaune des îles de la Frise[3]. Peu à peu, le corail et l'ambre ont disparu de nos grèves et de nos îles, et l'homme a du reste cessé de les estimer un si haut prix. Mais dans les temps des entreprises grecques, de même que les épices à la fin du Moyen Age, ils procuraient de ces gains pour lesquels le marin s'expose aux plus longues aventures, et, comme ils se rencontraient aux extrémités ou aux frontières de la Gaule, ce fut souvent cette recherche qui révéla aux plus audacieux des conquérants de la mer la ligne de notre rivage et l'existence de notre pays.

V. — LES FORÊTS[4]

Les terres qui ne portaient ni céréales ni fourrages appartenaient aux forêts et aux marécages.

C'étaient les forêts qui occupaient la majeure partie du sol gaulois[5] : les deux tiers de la surface, et peut-être davantage, étaient compris dans leur domaine[6]. Elles commençaient au sud

1. Pline, XXXII, 21 ; Solin, II, 41-43.

2. Peut-être Pline, XXXVII, 37 et 47. Sur la célébrité de l'ambre gris des côtes gasconnes, Jacob, *Artikel aus Qazwînîs Athâr al-bilâd*, 3e éd., Berlin, 1896, p. 30 (doc. arabe du xe s.) ; Girard, *Hist. de la vie du duc d'Espernon*, éd. de 1655, p. 221 (Louis XIII).

3. Hérodote, III, 115 ; Pline, XXXVII, 31 et 35 ; IV, 94 (Pythéas et Timée) ; Diodore, V, 23. Cf. chap. X, § 6.

4. Maury, *Les Forêts de la France*, 1856 (*Mém. prés. à l'Acad. des Inscr.*, IIe s., IV, 1860) ; Huffel, *Économie forestière*, I, 1904, p. 325 et suiv.

5. Méla, III, 17 : *Amœna lucis immanibus*.

6. Évaluation très approximative. On compte aujourd'hui, en France, plus de 9 millions d'hectares de forêts, soit 1/6 de la superficie totale (*Statistique forestière*, 1878, p. 1).

dès les caps du rivage[1] et dès les cols des montagnes frontières[2], et elles expiraient au nord et au couchant sur les dunes et les falaises de l'Atlantique[3]. Pendant l'été, une voûte de verdure semblait recouvrir le pays entier, depuis les hêtraies de la Rune[4] et les pins du Canigou et des Albères[5] jusqu'aux sapins du Jura et des Vosges[6], jusqu'aux fourrés de petits arbres des Ardennes[7], et depuis les pins de la colline de Cette[8] et ceux du mont Viso[9] jusqu'aux chênes de la forêt armoricaine de Brocéliande[10] : les vagues innombrables et nuancées de cette mer de feuillages montaient et descendaient les plus hautes cimes cévenoles[11], et s'épanouissaient ensuite dans les immenses plaines d'en bas. Les Alpes avaient leurs bois jusqu'au contact des neiges permanentes[12]. Sur les Pyrénées, d'un bout à l'autre de la chaîne, les hêtres et les pins alternaient, et les marins qui longeaient les côtes du Labourd ou du Roussillon reconnaissaient les montagnes aux sombres taches de leurs sommets[13]. Les terres les plus basses et les plus planes rivalisaient avec les hauteurs en

1. *Mons Setyus pinifer* (mont de Cette), Festus Aviénus, 609-610; cf. Silius, XV, 174-175. Caps boisés des Pyrénées, Silius, XV, 175. *Piniferæ Pyrenæ vertices*, Aviénus, 555, Holder.

2. Cols des Pyrénées : Roncevaux (Éginhard, *V. Caroli*, 9), le Pertus (Silius, III, 415, 430); les sources du Pô (Pline, III, 122); le Cenis (cf. n. 12); Dioscoride parle du larix des Alpes (I, 92), Pline de leur sapin (XVI, 197).

3. Par exemple à l'embouchure du Rhin (Strabon, IV, 3, 4), et près de Boulogne (César, III, 28, 2, 3 et 4); dans le Médoc (Ausone, *Epist.*, 4, 28); etc.

4. Webster, *Les Loisirs d'un étranger au Pays Basque*, 1901, p. 171.

5. Cf. note 1.

6. Pline, XVI, 197. Vosges et Jura ont aujourd'hui les plus belles sapinières de France et peut-être du monde, Huffel, I, p. 349 et suiv.

7. César, II, 17; Strabon, IV, 3, 5.

8. Note 1.

9. Pline, III, 122 (*malta picea*); Virgile, *Én.*, X, 708 (*pinifer*).

10. Strabon, IV, 4, 1. De La Borderie, *Histoire de la Bretagne*, I, 1896, p. 42 et suiv.

11. Aviénus, 621-4 : *Cimenice regio... a prisca* [*opaca*?] *luis*.

12. Note 9, Viso; au col du Cenis, Polybe, III, 55, 9; T.-L., XXI, 37, 2. Les forêts du Comtat? (monts de Vaucluse, montagnes du Lubéron) chez Strabon, IV, 1, 11.

13. Cf. n. 4, 2 et 1. Les Pyrénées passaient, à l'époque romaine, pour beaucoup moins boisées sur le versant gaulois (Strabon, III, 4, 11); si le renseignement est exact, c'est que l'exploitation des mines a dû les déboiser pendant un temps, et c'est peut-être ce que voulaient dire les Anciens en parlant des incendies des forêts pyrénéennes, productrices de ruisseaux d'argent (cf. p. 77, n. 3).

richesses forestières : les Landes et l'Orléanais[1] allongeaient à perte de vue les lignes irrégulières et profondes de leurs arbres, et les joncs épineux, les fougères et les bruyères de leurs sous-bois. Presque étouffées par ces masses compactes, les terres cultivées apparaissaient comme d'étroites clairières, prenant jour péniblement le long des fleuves, autour des ruisseaux, sur les terrasses ou dans les vallons des collines étagées.

Aucune des régions de la Gaule n'était dépourvue de forêts. Aujourd'hui encore, chacun de nos départements a les siennes, vestiges et témoins de celles d'autrefois[2]. Il n'est pas de contrée dans le monde où les zones forestières soient plus équitablement réparties[3] ; ce qui est sans doute, pour une part, le résultat de l'homme, accroissant peu à peu la surface des cultures dans chaque région, et restreignant ainsi celle des bois ; mais les justes proportions de son œuvre ont été déterminées par la structure même de la Gaule. L'alternance qui s'est établie entre terres arables et réserves sylvestres vient de cet équilibre entre hauteurs et vallons, bonnes et mauvaises terres, limons calcaires et rochers granitiques, qui a fait l'éternelle harmonie de notre pays[4] : et cette alternance peut être constatée, sur plusieurs points, dès les plus anciens temps de notre histoire. La grande forêt d'Orléans, l'espace boisé le plus vaste de la Gaule centrale[5], voisinait avec la Beauce, la plus étendue des plaines à blé, et celle ci s'appuyait, d'autre part, aux buissons et aux fourrés du Perche : Chartres en haut et Orléans en bas

1. Cf. n. 5, et aujourd'hui encore : 1° la forêt d'Orléans « est le plus grand massif feuillu existant en France », Huffel, p. 379; 2° la « pignada landaise » est « la plus vaste forêt de France », p. 384.

2. Huffel, I, p. 400 et suiv.

3. La surface forestière de la France représente 18,87 p. 100 du territoire cultivé et 18,13 de la surface totale (Huffel, I, p. 399) : ce qui est une proportion intermédiaire entre la Russie par exemple, 35,7 p. 100 de la surface totale, et l'Angleterre, 4,1 p. 100 (Huffel, p. 416).

4. Cf. Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 34-36. Cf. Huffel, p. 401.

5. Cf. Hirtius, VIII, 5, 4, et ici, n. 1; voyez la carte de Domet, *Histoire de la forêt d'Orléans*, 1892.

touchaient à la fois aux sillons et aux futaies. Les sombres hauteurs des Puys et du Forez encadraient la Limagne; les champs soissonnais, les plus joyeux de toute la France du nord, s'ouvraient à la sortie de la Thiérache et du Vermandois, derniers essarts de l'Ardenne[1]; le noir Morvan dominait la gaie Bourgogne; si les Landes, le Médoc et le pays de Buch[2] formaient la plus large et la plus monotone des forêts de la Gaule méridionale, la vallée de la Garonne la compensait par la plus longue suite d'alluvions fertiles et de cultures serrées qu'on pût admirer au sud de la Loire. Non loin d'Arles et de Beaucaire, sur la rive droite du Rhône, s'étendaient des bois épais de haute futaie, assez riches pour qu'Hannibal et César[3] aient pu en tirer en quelques jours une flotte de passage ou de guerre : mais en face de cette forêt, sur la rive gauche, s'étalaient les heureuses terres du Comtat.

Au début de notre histoire, les proportions n'étaient point partout aussi régulières. Certaines régions consistaient presque exclusivement en forêts et en landes. Nous avons nommé les terres basses de la Gascogne. De la Combrailles à l'Aigoual, une couronne sylvestre continue recouvrait les pentes granitiques du plateau Central : Limousin, Périgord, Angoumois, Haut Rouergue, Gévaudan, étaient un repaire de bêtes fauves et de terreurs[4], et cette zone à demi maudite venait projeter jusqu'auprès de la Gironde les fourrés pestilentiels de la Double[5] et les landes

1. Comparer César, II, 4, 6 et 8, et 17, 4.

2. Bois du Médoc (*dumeta*, Ausone, *Epistolæ*, 4, 28), du pays de Buch (*picei Boii*, Paulin de Nole, *Carmina*, X, 241, Hartel), des Landes près de Dax (Crinagoras, *Anth. palat.*, IX, 419 : Δρυτόμοι).

3. Tite-Live, XXI, 26; Polybe, III, 42. César, *De bello civili*, I, 36; II, 5. L'existence d'anciennes forêts dans la région d'Arles et de Beaucaire est attestée par de nombreux textes : *Sylva Godesca*, près de Générac, Sylvéréal sur le Petit-Rhône, forêts de Clary, Malmont (voir Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du Gard*, à ces mots), Saint-Victor près de Villeneuve, derniers termes actuels des forêts qui longeaient le Gard (*Atlas forestier*, 1889, n° 30).

4. Hirtius, VIII, 35, 3 (Quercy); Ausone, *Urbes*, 102 (*pinea Cebennarum*); Aviénus, 621-4 (cf. p. 90, n. 11); cf. Maury, p. 193, 198, 218.

5. *Sylva Edobola*, Frédégaire continué, 51 (134), p. 192, Krusch.

arides du Blayais[1], comme une marche protectrice entre le Nord et le Midi de la Gaule[2]. Toutes les hautes terres de l'Armorique étaient recouvertes d'arbres, et sa grande forêt centrale, s'interposant entre les petits peuples de la péninsule, ne leur laissait que la mer comme moyen d'entente[3].

Mais c'était au nord-est, vers les plaines de la Germanie, qu'il fallait chercher les fourrés les plus impénétrables, les plus longues et les plus sauvages profondeurs sylvestres, celles devant lesquelles reculèrent les plus braves des hommes du Midi[4]. La grande forêt de la Gaule commençait aux bords du Doubs et du Léman : elle réunissait sous une seule masse de végétation touffue les crêtes du Jura et les croupes des Vosges; de Besançon jusqu'à la plaine d'Alsace, il fallait, pour la tourner sans trop de peine, sept journées de marche suivie. Comme la Double de l'ouest, mais plus efficace, elle était une barrière qui protégeait le Nord et le Midi contre leurs entreprises réciproques[5].

Au nord du mont Tonnerre, sur les bords de la Moselle trévire[6], la forêt vosgienne rejoignait l'Ardenne par une ligne oblique[7]. Celle-ci, sans être plus longue, était plus tristement célèbre et plus « hideuse », à cause de ses arbres rabougris, de ses buissons et de ses ronces, qui contrastaient avec les sapins élancés et les hêtres superbes des montagnes plus méridionales[8] : l'Ardenne avait, de la forêt, surtout la laideur et la monotonie. Elle fatiguait les hommes plus qu'elle ne les effrayait. On la voyait dès le seuil de Vermandois, à l'horizon de Soissons et de Reims : de là, sans brèche sérieuse, elle cou-

1. Plène-Selve, Saint-Ciers-la-Lande.
2. Double et landes séparent encore la région de la Gironde du Périgord et de la Charente-Inférieure ou Saintonge.
3. Cf. la première carte de de La Borderie, *Hist. de la Bretagne*, I.
4. César, I, 39,6 : *Minus timidos... magnitudinem silvarum*. Cf. ici, p. 72.
5. César, I, 39, 6; 41, 5.
6. Cf. Ausone, *Mosella*, 5.
7. Cf. Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 188-193.
8. César, II, 17, 4; Strabon, IV, 3, 5. Cf. Huffel, I, p. 344 et suiv.

rait vers l'ouest, s'élargissait sans cesse, étouffant la Sambre, couvrant toute la vallée de la Meuse, obstruant les affluents de la Moselle[1], à peine arrêtée un instant par le Rhin, dont elle assombrissait le cours par les inextricables taillis des rochers et des promontoires; puis, elle reprenait vigueur à l'autre bord, pour se plonger sous d'autres noms dans les espaces de l'orient[2].

Mais la Gaule, même avec ses deux grandes forêts du nord-est, ne fit pas exception dans le monde. Tous les pays de l'Europe sont passés par cet état forestier : il fut une étape dans leur histoire. Seulement, la Grèce et l'Italie en étaient sorties, quand la Gaule, presque partout, vivait encore dans les bois.

VI. — LA VIE DANS LES FORÊTS[3]

Car elle y vivait. Les forêts n'ont jamais exclu la vie et le travail des hommes. Il n'y avait pas, entre elles et les terres de culture, l'opposition fondamentale qu'on se plaît à établir.

Sans doute, en ce temps-là, elles étaient peuplées de ces bêtes sauvages dont l'homme commençait à peine la proscription. Les forêts du nord donnaient encore asile à des êtres monstrueux qui épouvantèrent les Méditerranéens, bisons ou aurochs[4], rennes[5], élans[6], difformes héritiers du chaos primitif.

1. César, II, 17, 4; V, 3, 4; VI, 29, 4; 31, 3; 33, 3; Strabon, IV, 3, 5; Tacite, *Annales*, III, 42. Cf. p. 17, note 2. — La forêt *Carbonaria* (Grég. de Tours, *Hist.*, II, 9), dans la contrée d'Arras, Douai, Tournai, n'était que la lisière nord des Ardennes.

2. *Hercynia sylva* : Aristote, *Météorologiques*, I, 13, 20; Tite-Live, V, 34; César, VI, 24, 2 et 3; 25; Crinagoras, *Anth. pal.*, IX, 419; Julien, *Misopogon*, p. 359, Spanheim; *fragm.*, p. 608, Hertlein, etc.; cf. Holder, I, c. 1458-63, et ici, p. 54 et chap. VI, § 2.

3. Voyez, outre le livre de Maury : le développement sur les bois, d'Olivier de Serres, édit. de 1600, p. 783 et suiv.; Huffel, *Économie forestière*, I, 1904, p. 3 et suiv.

4. *Uri*, César, VI, 28 (par Timée?); Pline, VIII, 38; *jubati bisontes*, Pline, *id.*; *bubali*, Pline, *id.*; βίσωνες, Pausanias, X, 13; etc. Keller, *Thiere des classischen Alterthums*, 1887, p. 58 et suiv.

5. César, VI, 26 (par Timée? cf. *De mirabilibus auscultationibus*, 30).

6. *Alces*, César, VI, 27 (par Timée?); Pline, VIII, 39. César et Pline n'attribuent

Mais les vrais coureurs des bois, au nord comme au midi, ce furent le sanglier et le loup[1], d'autant plus dangereux qu'ils en sortaient dans les temps d'hiver, et qu'ils menaçaient les moissons et les troupeaux des tribus jusque dans les terres découvertes où elles vivaient[2]. Ils étaient alors les rivaux de l'humanité, ses ennemis sur son sol, ses craintes de tout instant. Elle se sentait constamment obligée de les combattre, chassant l'un et traquant l'autre. La lutte contre le sanglier, la poursuite et la peur du loup, ont été deux des pensées dominantes d'autrefois : c'est à peine si ces pensées viennent de disparaître du patrimoine moral des hommes faits, et elles restent toujours dans l'âme des enfants, fidèle écho de celle de leurs plus lointains ancêtres[3].

Mais, malgré ses adversaires, l'homme n'en demeurait pas moins le maître incontesté des forêts. Il les appliquait, de mille manières, à sa vie matérielle et à sa vie morale.

Les quatre principales essences des forêts étaient, comme aujourd'hui, le hêtre, le chêne, le pin et le sapin[4]; mais elles se rencontraient dans des proportions différentes de celles de

ces trois espèces qu'à la Germanie et à la forêt Hercynienne : mais il n'est pas impossible que les Vosges et les Ardennes n'aient longtemps abrité des aurochs (cf. Grégoire de Tours, *Hist.*, X, 10; Fortunat, *Carm.*, VII, 4, 19) ou des élans (cf. Pausanias, V, 12, 1 ; IX, 21, 3; testament d'un Lingon, *C. I. L.*, XIII, 5708, dern. ligne; Fortunat, *Carmina*, VII, 4, 19).

1. Sans doute aussi les ours, sinon partout, du moins en beaucoup plus d'endroits que maintenant (cf. *C. I. L.*, XII, 533 : ours des Alpes ou de Provence?; XIII, 5160; cf. Reinach, *Cultes*, p. 31 et 56 : près de Berne; monnaies des Éduens, 4823-9; des Rèmes ou Lingons? 8124-32, 8142-4; etc.; cf. Keller, p. 366). Le sens d' « ours » donné au radical gaulois *arto-* (Holder, I, c. 227-8) est possible, mais non prouvé, et, en tout cas, ne peut pas s'appliquer à tous les noms commençant ainsi.

2. En 582, les loups entrèrent dans Bordeaux et y dévorèrent des chiens (Grég. de Tours, *Historia*, VI, 21).

3. Les primes à la destruction des loups sont le dernier épisode de cette lutte aussi vieille peut-être que l'homme. Aujourd'hui, les départements où l'on a le plus à détruire de loups sont la Meuse, la Dordogne, la Charente, puis la Meurthe-et-Moselle et la Vienne; le nombre de loups ou louveteaux détruits a, de 1883 à 1900, diminué de 495 à 62 (*Ministère de l'Agriculture, Bulletin*, juin 1901, p. 300; juillet 1900, p. 244-5; nov. 1899, p. 1011-2).

4. Cf. les notes de la p. 90; César, V, 12,5. Hoops, *Waldbäume und Kulturpflanzen im germanischen Altertum*, 1905, p. 112 et s.

maintenant, leurs zones ne sont point demeurées invariables : hêtres, chênes et pins ont parfois, dans le cours des siècles, échangé leurs domaines[1]. Le chêne, sous l'espèce du rouvre, poussait à peu près partout[2]; mais le hêtre lui faisait concurrence, et on le trouvait, aux temps gaulois, dans bien des vallées et des plaines méridionales, d'où son rival l'expulsera plus tard[3] : de tous les arbres de notre pays, c'est lui peut-être qui a le plus perdu de terrain. Le bouleau[4], l'orme[5], l'if[6] et le buis[7] n'apparaissaient que sur des espaces plus restreints.

Aucune de ces essences n'était inutile. L'if lui-même, qui passait pour un arbre de mort, servait au Gaulois à se débarrasser de la vie présente et à gagner les régions lointaines où l'attendaient des heures plus douces[8]. Tous les autres arbres avaient leur rôle dans l'existence quotidienne : l'homme les avait pliés à ses besoins; ils lui fournissaient ses bois de construction et de chauffage, les seuils, les linteaux et les poutres-maîtresses de sa maison[9], les assises de ses remparts, les planchers et les carènes de ses navires[10], le corps de ses chariots[11] et de ses chars de guerre. Glands et faînes nourrissaient ses bestiaux, et, en dernière analyse, le nourrissaient lui-même[12].

1. De Candolle, *Géographie botanique raisonnée*, 1855, p. 472 et suiv.
2. Strabon, IV, 1, 2; Pline, XVI, 33 et 249.
3. *Revue des Études anciennes*, 1902, p. 276. Autres exemples dans le Nord (forêt de Haguenau, forêt de Trélon dans le dép. du Nord), de Candolle, p. 473. Dans le Languedoc et sans doute ailleurs le chêne a été souvent remplacé par le châtaignier (Ém. Dumas, *Statist. géol... du Gard*, III, 1877, p. 155).
4. Pline, XVI, 75. L'érable (Pline, 66) entre pour assez peu dans les peuplements forestiers.
5. Pline, XVI, 72; *cf.* 228.
6. César, VI, 31, 5; l'if était sans doute plus abondant qu'aujourd'hui; *cf. ibid.*
7. Pline, XVI, 70, 71 : *Buxus Pyrenæis plurima*; en Corse : Pline, XVI, 71; Diodore, V, 14, 3.
8. César, VI, 31, 5.
9. Strabon, IV, 4, 3.
10. César, VII, 23; III, 13.
11. Pline, XVI, 228.
12. *Cf.* p. 87. Ajoutez à cela les abeilles, répandues, dès les temps les plus anciens, par tout l'Occident, depuis la Corse jusqu'à la Norvège (Diodore, V, 14, 1; Strabon, IV, 5, 5).

Les forêts lui rendaient des services d'ordre moins matériel. Elles le protégeaient en temps de paix et l'abritaient en temps de guerre[1]. La chasse au sanglier l'habituait au courage, était l'image et l'école des autres combats[2]. Les profondeurs des bois, leurs voûtes continues, leur mort et leur renaissance périodiques, les mille aspects de leurs lointains, les voix innombrables et mystérieuses qui bruissent dans les taillis, leurs rumeurs coupées de silences subits, leurs sources et leurs souffles lui donnèrent l'impression de puissances supérieures, redoutables et bienfaisantes[3] : sans doute, le sentiment religieux n'est point né uniquement dans les forêts, mais il y a pris cette variété de formes et d'impressions qui mit plus de grâce dans les premiers cultes européens. La foi, la guerre, la nourriture, l'abri, pour tout ce dont il avait besoin, l'homme recourait aux futaies de son pays.

Ne nous les représentons donc pas comme arrêtant la vie humaine et s'opposant à tout progrès. Elles n'étaient pas abandonnées aux tanières des bêtes ou aux rapides passages des chasseurs. Des populations nombreuses y ont toujours élu domicile[4] : que de Gaulois se sont appelés *Sylvanus* ou *Sylvinus*[5], et que de Français, Dubois ou Dubosc! Bûcherons, sabotiers, fagoteurs, charbonniers, bergers, résiniers, briquetiers, potiers, forgerons, tourneurs et autres « compagnons des bois », habitaient à demeure dans les forêts. Elles possédèrent leurs tombeaux, leurs sanctuaires et leurs prêtres, leurs sentiers et leurs carrefours[6]. Une vie normale y circulait.

1. Strabon, IV, 3, 5.
2. Cf. Arrien, *Cynegetica*, 36, 4.
3. Pline, XII, 3; Sénèque, *Ad Lucilium*, 41, 3. Bœtticher, *Der Baumkultus der Hellenen*, 1856, p. 9 et suiv.; Mannhardt, *Antike Wald- und Feldkulte*, I, 1875, II, 1877.
4. Cf. Strabon, IV, 1, 2; 3, 4.
5. *C. I. L.*, XII, p. 901; etc.
6. Cf. Maury, p. 42 et 233. Les « hommes sauvages » des traditions populaires, ou les « sauvages », *die wilden Leute* (cf. Mannhardt, I, p. 72 et suiv.; II, p. 39 et suiv.), sont en partie la transformation en mythe du souvenir des antiques populations forestières.

VII. — LES MARÉCAGES[1]

Les terres mouillées des marécages, à la différence des forêts, suspendaient ou ralentissaient la vie.

Assurément, elles ne furent jamais non plus des solitudes absolues[2], et je ne sais même si, en dehors des régions éternellement glacées, il existe de purs déserts. Les marais de la Gaule, si continus qu'ils parussent, étaient toujours interrompus par des îlots à peu près secs, dont les plus grands portaient des villages, dont les moindres retenaient des cabanes et quelques familles de huttiers[3]. La construction de pilotis pouvait annihiler le marécage ou, plutôt, faire de lui la plus efficace des défenses contre les bêtes ou l'ennemi. Aussi, les plus vastes étendues palustres ont eu leurs tribus humaines, comme elles avaient leur flore et leur faune. Les hommes du Moyen Age ont parlé de ces sauvages des palus, haineux, indociles, cruels, qu'ils croyaient de stupides adorateurs de la pluie, et auxquels on cherchait une mystérieuse et lointaine ascendance[4] : il est probable que leurs ancêtres n'étaient venus de nulle part, et que ces tristes espaces eurent toujours leurs habitants. Ni les marais littoraux de l'Océan ne rebutèrent les Morins et les Ménapes, ni ceux des Ardennes les Éburons. Ils en connaissaient fort bien les secrets et les traîtrises[5]. Car les tourbières les plus profondes présentent, à côté des trous de mort, des chaussées à fleur d'eau que les hommes du pays retrouvent sans peine : mais, engagé là, nul étranger n'avance sans un péril immédiat.

Ce ne fut cependant qu'une pauvre vie de décharnés et de

1. Cf. de Dienne, *Histoire du desséchement des lacs et marais en France avant 1789*, 1891.

2. Strabon, IV, 1, 2 ; 3, 4.

3. César, III, 28, 2 ; IV, 38, 2. Cf. de Dienne, p. 47, 75.

4. Pierre de Maillezais, *De antiquitate*, etc. (Labbe, *Nova Bibliotheca*, II, p. 223) : *Collibertus... a cultu imbrium... Ira leves*, etc.

5. César, III, 28, 2; IV, 38, 2; VI, 34, 2; Strabon, IV, 3, 4. *Fraudes locorum*, *Paneg. vet.*, 5, 8 (Bæhrens).

fiévreux, que le marécage offrait à ses maîtres. L'existence y était aussi monotone que l'horizon; la mort menaçait de toutes parts. Sur le sol, ici, les caprices des croulières[1], et là, une herbe parfois aussi malsaine que l'eau et l'air mêmes[2]. De la surface, les miasmes de la fièvre montaient avec des myriades d'insectes pour ronger les hommes : les épidémies périodiques, les « grandes contagions » dont souffrit la France jusqu'au dix-septième siècle, sont venues de ses marécages. C'était, disait-on, « terrain mort », et « qui fait mourir »[3].

Or, sur toute la surface de la Gaule, les bas-fonds marécageux entravaient les cultures et obstruaient les routes naturelles[4]. Ils élargissaient démesurément les moindres ruisseaux. Plus que les forêts et que les montagnes, ils furent l'obstacle que César redouta : derrière eux, les Gaulois se riaient de Rome[5]. Ils empêchèrent, le long de l'Essonne, le passage de Labiénus marchant contre Paris[6]; ils protégeaient Bourges sur les trois quarts de son pourtour[7]. Plus fréquents au nord, ils n'étaient point rares au midi. La côte du Languedoc en fut abîmée, depuis les bouches du Rhône jusqu'aux caps des Albères[8] : Arles eût mille fois risqué d'être un îlot dans les marécages, sans les efforts périodiques de sa vieille Société des Vidanges[9]; la route de cette ville à Tarascon et à Nîmes, la plus fréquentée du monde gaulois, était souvent coupée, même à l'époque romaine, par des boues renaissant toujours[10] : le

1. *Paneg. vet.*, 5, 8 : *Suspensa (terra) late vacillat*, etc. : très exacte description des marais flottants du Nord (*Hängesäcke*, « bascules »). Cf. Suess, II, p. 675.
2. Cf. de Dienne, p. 9.
3. *Mémoires* (de Trévoux), janvier 1743, p. 67.
4. Même après les grands travaux des XVII[e] et XVIII[e] siècles, il reste encore en France 470 000 hectares d'eaux stagnantes (de Dienne, p. 4).
5. César, VII, 19, 2.
6. César, VII, 57, 4; 58, 1 et 2.
7. César, VII, 1, 17; 15, 5.
8. Dès la Crau, ἐν μέσῳ ὕδατα, Str., IV, 1, 7. Strabon, IV, 1 et 8, 6 et 12; Aviénus, 611, 590; Méla, III, 82.
9. De Dienne, p. 258 et suiv.
10. Strabon, IV, 1, 12. Strabon pense en particulier, je crois, à l'étang de Jonquières (Germer-Durand, *Dict. top. du Gard*, p. 108).

monstre de la Tarasque n'est que l'hydre provençale des légendes chrétiennes[1]. Les embouchures de tous les fleuves et de tous les ruisseaux de l'Atlantique étaient déformées par les palus, depuis la Nivelle de Saint-Jean-de-Luz jusqu'aux tourbières de la Frise.

C'était, du reste, de ce côté de la Gaule que se trouvaient les deux plus vastes étendues d'eaux stagnantes, les deux principales tares de notre pays. — Entre le Poitou et la Saintonge, les marécages de la Sèvre Niortaise[2] pénétraient dans l'intérieur des terres jusqu'à une profondeur de plus de dix lieues, sur une largeur allant parfois jusqu'à cinq lieues[3], et ces pays de Luçon, de Maillezais, de Marans formaient bien les diocèses « les plus crottés »[4] de France. — Mais la Gaule, qui s'étendait jusqu'au Rhin, avait une région plus lugubre, une tache plus énorme encore : depuis les derniers mamelons des pays de Bruges et de Gand jusqu'aux premières pentes de la plaine westphalienne, les masses stagnantes où s'enchevêtraient les méandres du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut n'étaient interrompues que par des îlots boisés dont la terre était plus perfide que l'eau elle-même[5]. Les grands fleuves coulaient lentement à travers des plaines souvent submergées, qui faisaient ressembler leurs embouchures à des mers sans rivages[6]. A cette région extrême de la Gaule, les marais compléteront la frontière, et, mieux que les Alpes et les Pyrénées, protégeront les uns contre les autres les peuples voisins et ennemis. Et, d'autre part, impénétrables à de fortes troupes d'envahisseurs, ils pourront abriter plus longtemps l'indépendance d'une nation[7].

1. *Immanis draco, terrarum aquarumque pernicies, tenebricosum nemus ad Rhodani ripam obsederat*, *Acta sanct.*, juillet, VII, p. 22.
2. Cf. Clouzot, *Les Marais de la Sèvre Niortaise et du Lay*, Paris, 1904.
3. *Separis*, Pierre de Maillezais, *l. c.*, p. 223.
4. Richelieu, *Lettres*, I, p. 24.
5. Pays de Waës, Campine, Peel, Zélande, Hollande. Voyez la description de cette contrée, *Paneg. vet.*, 5, 8 : *Pæne terra non est*, etc.; cf. p. 99, n. 1.
6. Cf. Strabon, IV, 3, 3, 4 et 5.
7. Salluste, *Histoires*, fr. I, 11. Maurenbrecher; *Paneg. vet.*, 5, 8.

VIII. — DE LA LUTTE CONTRE FORÊTS ET MARAIS

La grandeur des forêts, la fréquence des marécages, étaient les principaux obstacles qui entravaient la vie civilisée. Tant que l'habitant n'aura pas réduit les unes et dompté les autres, le sol ne sera sien qu'à moitié. Il ne le possédera qu'au prix d'une double conquête.

Cette conquête était d'autant plus désirable que l'expérience lui montra de bonne heure l'excellence des nouveaux terrains de culture. Les bas-fonds des marais desséchés contenaient parfois les terres les plus grasses, les alluvions les plus riches en éléments d'une production intensive : la meilleure plaine de la Gaule, la Limagne, n'était-elle pas un ancien marécage? et son nom ne signifiait-il pas encore « le marais »[1]?

Mais il ne s'agissait pas seulement de champs à acquérir ou de routes à frayer. Forêts et marécages accaparaient les terrains les plus favorables à la formation de grandes villes. La vie municipale, ainsi que la vie rurale, ne s'établira qu'aux dépens de ces deux ennemis. Comme les carrefours naturels où se dressent les cités-mères sont presque tous situés dans les parties les plus basses, sur des rivages maritimes, sur des rives ou à des confluents de longs fleuves, l'homme fut précédé et gêné sur ces points par de vastes et misérables solitudes, faites de boues et de broussailles, inondées par les eaux irrégulières des bords voisins; et les capitales du monde, les terres aujourd'hui les plus solides et les plus vivantes, sont souvent celles dont le sol a été le plus longtemps incertain, que l'humanité s'est appropriée le plus tardivement[2].

A Marseille même, les roches compactes sur lesquelles la ville s'élèvera étaient aux trois quarts bloquées par les maré-

1. Cf. p. 19, n. 2. Sur la fertilité des terres marécageuses de la Toscane et du pays des Volsques, cf. de La Blanchère, *Dict. des Antiquités*, I, p. 1591-3.
2. Cf., pour Rome, Tite-Live, I, 4, 4

cages du côté de la terre ; là où se bâtit l'orgueilleuse Canebière, s'étalaient les palus qui prolongeaient le port[1]; les blanches collines du voisinage, égayées aujourd'hui d'innombrables bastides où s'égrènent des rumeurs de fêtes, disparaissaient sous les masses noirâtres des bois inviolables[2]. — Bordeaux, comme Marseille, ne fut d'abord qu'une presqu'île bordée à la fois d'eaux vives et d'eaux stagnantes[3]. Les ruisseaux qui abritèrent les barques de ses premiers habitants serpentaient à travers des marais que recouvraient les plus grands flux de la Garonne, et d'où la peste et le typhus sortaient pour décimer les hommes : la Façade des Chartrons, plus vaniteuse encore que la Canebière, repose sur ces bas-fonds si longtemps meurtriers. Sur la terre de grave, aux endroits plus élevés, où les boues ne croupissaient plus, commençaient les bois profonds du Médoc et des Landes. Marais au centre, et forêt dans la banlieue, sont à l'origine de la métropole girondine[4]. — Ces deux mêmes rivaux des villes tenaient Lyon : la forêt jusqu'aux abords de Fourvières, et peut-être jusqu'à Fourvières même, là où sera la ville gauloise et romaine; le marécage, entre les deux fleuves, à Perrache, à Ainay, aux Terreaux, là où se fonda et où s'épanouit la ville moderne[5]. — Enfin à Paris, la rive droite toute entière, du Conflans de Charenton jusque vers Passy, appartint au marais, dont le souvenir est conservé par le nom d'un quartier célèbre : sur ce point, les débordements de la rivière y furent parfois si terribles qu'on y faisait naufrage

1. Cf. Aviénus, 707-9 : les marais avaient été creusés en larges fossés par les Phocéens; cf. ici, p. 210. Bouillon-Landais, *La Canebière*, 1856.

2. Lucain, III, 394 et suiv.

3. Strabon, IV, 2, 1 : Ἐπικείμενον λιμνοθαλάττῃ τινί. Delfortrie, *Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, V, 1867, p. 269 et suiv.

4. Cf. les textes réunis par Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, 1874, p. 115 et suiv., et le plan; Brutails, *Cartulaire de Saint-Seurin*, p. 10. Sur la forêt de Bordeaux, *Rôles gascons*, I, éd. Michel, p. 166, 302; II, éd. Bémont, p. 2, 333.

5. Cf. Mollière, *Recherches sur l'évaluation de la population des Gaules*, Lyon, 1892 (*Académie*), p. 30 et 37; Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*, II, p. 136 et suiv. Il est aussi question des marais du Rhône, ἑλωδέστατον τόπον, dans une légende sur l'origine de Vienne (Étienne de Byzance, au mot Βιέννος).

comme en pleine mer[1]. Sur la rive gauche, le terrain se relève, plus sûr et plus utile, avec la montagne Sainte-Geneviève; mais en amont, les boues de la Bièvre[2] ne finissent qu'au pied de la colline, et en aval, commencent celles du petit Pré-aux-Clercs[3]. Puis, sur ce côté, les terres hautes étaient couvertes de bois : Montrouge marque, à quelques pas de la Seine parisienne[4], le dernier sommet d'une vaste forêt, dont Meudon et Bellevue conservent les restes domestiqués.

IX. — IDENTITÉ DU CLIMAT[5]

L'histoire physique de la Gaule sera donc, pour une très grande partie, la formation du sol arable et du pavé municipal au détriment de la forêt et du marécage. Défrichement, dessèchement, voilà deux des épisodes essentiels de sa vie intérieure. Le progrès matériel est inséparable d'un certain recul de l'humidité.

Car l'humidité persistante est le propre de ces natures robustes et à demi vierges, telles qu'était la Gaule il y a vingt-cinq siècles, comme le sont encore les terres des immenses bassins fluviaux de l'Afrique et de l'Amérique. Les vallées de nos grands fleuves ont dû faire par endroits la même impression aux Grecs et aux Romains que celle du Zambèze à Livingstone ou celle du Congo à Stanley, avec les marécages de leurs rives, les forêts sans fin de leurs coteaux, la moiteur de leur atmosphère, leurs herbes glauques et leurs eaux verdâtres, les cris ou les mugissements de leurs oiseaux sauvages[6]. Les abords du Rhône lui-même, au

1. *Ut inter civitatem et basilicam sancti Laurentii naufragia sæpe contingerent*, Grégoire de Tours, *Historia*, VI, 25.
2. Cf. Longnon *ap.* Schrader, *Atlas de géographie historique*, n° 20.
3. *Topographie historique*, etc., *Région du Bourg Saint-Germain*, p. 200-1.
4. César, VII, 62, 9.
5. Desjardins, I, p. 404-8.
6. Oies de Germanie et des Morins, butor du Rhône ou *taurus* (Pline, X, 53 et 116, cf. Aristote, *Probl.*, XXV, 2); oies, grues et cygnes de la Meuse (Fortunat, VII, 4, 11).

temps des Tarquins, ne différaient pas de ceux du Rhin au temps de César. Marais et bois, eaux et feuilles stagnantes maintenaient la Gaule dans un état d'humidité intense qui s'atténuera au fur et à mesure de leur disparition : et cette saturation de l'air et du sol fut peut-être le seul trait du climat de jadis que ne présente plus celui de maintenant.

La température de notre pays ne s'est point en effet modifiée depuis l'ère historique. Le soleil y brillait avec la même chaleur que de nos jours; les saisons s'y succédaient avec les mêmes transitions. Février avait ses épaisses et tardives chutes de neige dans les Cévennes[1], mars et avril leurs bourrasques de pluies[2], mai et juin voyaient croître les fleuves[3]; à la fin de septembre tombaient les premières neiges sur le mont Cenis[4]. Le fourrage se coupait, le blé se récoltait aux mêmes époques[5]. Ni l'olivier ni la vigne ne poussèrent dans le Nord plus haut qu'elles n'ont atteint d'ordinaire[6]. Il n'est aucune des anciennes descriptions des cols des montagnes qui ne soit encore rigoureusement vraie[7]. Le Mistral de Provence, le Corus des Alpes, soufflaient avec leur force d'à présent et apportaient des dangers pareils[8]; sur les côtes du golfe de Gascogne, le régime des vents semble être demeuré immuable[9]. Nos fleuves avaient à peu près un débit égal, sauf peut-être que le boisement des montagnes en rendait les inondations moins subites et moins graves[10]. La température de leurs eaux n'a point varié. Quand ils gelaient, ce n'était que dans les années d'une rigueur excep-

1. César, VII, 8, 2.
2. César, VII, 10, 1 (*duris subvectionibus*); 27, 1.
3. César, VII, 35, 1; 55, 10.
4. Polybe, III, 54, 1; T.-L., XXI, 35, 6. Cf. encore, sur les froids de la Gaule, p. 72, n. 5.
5. César, I, 16, 2.
6. Strabon, IV, I, 2; Julien, cf. p. 105. Cf. Hehn, 6e éd., p. 76 et s., 113 et s.
7. Cf. ici, p. 42 et s., p. 51 et s.
8. Cf. ici, p. 57 et 44.
9. Aviénus, 174-7.
10. César, VII, 35, 1 et 55, 10.

tionnelle. L'empereur Julien dira du séjour de Paris : « L'hiver y est doux, grâce aux chauds effluves qui viennent de l'Océan . aussi le pays produit de bonnes vignes; et même il peut avoir des figuiers, quand on prend la précaution de les envelopper de manteaux de paille dans la mauvaise saison. Si le froid est plus rigoureux qu'à l'ordinaire, le fleuve charrie des glaçons, et il arrive même que les deux bords soient réunis comme par un pont[1]. » Pas un de ces détails n'a cessé d'être exact.

Mais ce qui a disparu à Paris comme dans tous les lieux habités et cultivés, c'est le contact permanent de l'homme avec l'eau, la continuité des terres mouillées, et c'est, par suite, la fréquence des sources profondes et des fontaines jaillissantes.

X. — ABONDANCE DE SOURCES[2]

L'abondance d'eaux vives et claires, sourdant de la surface ou étalées en nappes souterraines, est un fait qu'il faut retenir et qui en expliquera bien d'autres dans l'histoire des hommes et du sol. Le spectacle qu'offre l'Auvergne au moment des pluies, de ces sources qui jaillissent de tous les rochers, qui bruissent sous chaque touffe d'herbe, claires, actives, remuantes, joyeuses, ayant chacune son allure et son murmure propres, l'homme d'autrefois le connut dans presque toutes les régions gauloises[3]. — C'est de ces sources qu'il a le plus besoin, et lui, et ses champs, et ses bestiaux : car pour tout être qui respire, la soif est un tourment plus terrible que la faim; elles sont les conditions ou les causes de la vie du sol et de la vie de l'homme, de leur richesse ou de leur puissance à tous deux. Aussi toutes les régions du monde, malgré d'infinies différences de terrain et de climat, se sont ressemblées en ceci : que dans le désert autour

1. *Misopogon*, p. 340-1, Spanheim, p. 438, Hertlein.
2. Cf. Huffel, *Économie forestière*, I, 1904, p. 82 et suiv.
3. Cf. le texte de Solin, p. 109, n. 4.

des eaux d'oasis, dans la Gaule autour des sources les plus abondantes, les groupes humains se sont installés à demeure, et que toujours la fontaine de la ville et le puits du hameau sont les lieux où se croisent le plus fréquemment les hommes et les nouvelles [1].

Beaucoup de ces ruisseaux ont disparu. La fin des forêts a été, dans la campagne, celle d'un grand nombre d'entre eux [2]. Ceux qui se formaient aux abords des cités ont été supprimés au fur et à mesure que les progrès des bâtisses tarissaient ou corrompaient leurs eaux. Car les civilisations municipales, en grandissant, ont gâté les sources et sali les fleuves. Voyez ce que Paris a fait de la Seine, si limpide, si belle à regarder, « si bonne à boire » [3], au temps de l'empereur Julien. Nos villes transforment les puits en sentines et les rivières en égouts [4]; et, par un étrange retour des choses, tandis qu'elles dessèchent les marécages, ces antiques foyers de peste, elles créent de nouveaux centres d'infection avec les sources bienfaisantes d'autrefois.

Mais, pour comprendre comment nos villes, grandes et petites, sont nées et ont prospéré, il faut se souvenir des sources que produisait le sol maintenant dallé. La plus heureuse de toutes, assurément, est « la fontaine Nîmes » : car ce nom, *Nemausus*, fut celui d'une source avant d'être celui de la cité qu'elle provoqua; aujourd'hui, presque aussi riche et aussi pure qu'autrefois, la Fontaine nîmoise sort encore librement des flancs du mont Cavalier : l'abondance de ses flots, la religion filiale de son peuple, l'éloignement graduel des quartiers bâtis, lui assurent l'immortalité [5]. Mais partout ailleurs, les sources

1. Cf. chap. IV, § 7.
2. Voir chez Demangeon (*La Picardie*, 1905, p. 129-135) toutes les sources qui, dans la région picarde, ont disparu ou qui ont émigré en bas.
3. *Misopogon*, p. 340.
4. Cf. les remarques de Belgrand, *Les anciennes Eaux*, 1877, surtout *Préface*, p. I et s.
5. Ausone, *Urbes*, 161-2. Ém. Dumas, *Statistique géologique... du Gard*, II, 1876, p. 359 et s. (précieux pour l'histoire ancienne des sources).

municipales ne sont plus que des souvenirs [1]. De nombreux puits s'ouvraient jadis sur la butte qui portait le plus vieux Marseille [2]; des eaux vives couraient vers la mer dans la plaine où s'est construit le quartier de la Joliette [3]. A Bordeaux, de clairs filets d'eau descendaient des petits rochers de Saint-André et de Puy-Paulin, ou s'écoulaient à travers les marécages d'en bas, comme l'Audège du Jardin Public, la Tropeyte du cours du Chapeau-Rouge [4], et cette Divone ou Devèse de la cité primitive, qui fut jadis aussi limpide que les yeux de Minerve [5], et qui n'a survécu qu'en se laissant transformer en égout, invisible et répugnant.

XI. — EAUX THERMALES [6]

Seules, les eaux minérales et thermales ont été pieusement conservées par les espérances ou la reconnaissance des hommes « auxquels elles étaient réservées » [7]. Après vingt-cinq siècles d'existence sociale, elles gardent presque toutes leur débit, leur vogue, et leur action présumée.

Elles furent autrefois un des bienfaits et des renoms de la Gaule, et peut-être est-ce encore la France qui immobilise le plus de baigneurs dans ses stations intérieures [8]. Nul pays

1. Par exemple, à Paris, les sources du Pré-Saint-Gervais, de Belleville, la source de Savies, le ruisseau de Chaillot, les fontaines d'Auteuil (une seule subsiste); Belgrand, *Les anciennes Eaux*, p. 25, 28-29, 86 et suiv., 127, 612.

2. Vitruve, X, 16, 11 ; cf. Fabre, *Les Rues de Marseille*, I, 1867, p. 201, 203, etc.

3. Lucain, III, 385.

4. Brutails, *Cartulaire de Saint-Seurin*, p. 10, 88; Drouyn, *Bordeaux*, p. 163 et suiv., 397 et suiv.

5. Ausone, *Urbes*, 157-160. Je crois que la Divone, « Génie de la ville », dont parle Ausone, est non pas toute la Devèse, mais une des sources qui jaillissaient au centre de la cité et qui se déversaient dans le ruisseau.

6. *Stations hydro-minérales... de la France*, XIII[e] Congrès internat. de méd., Paris, 1900.

7. Pline, XXXI, 4 : *E cunctis animalibus hominum tantum causa erumpentes.*

8. Solin, ici, p. 109, n. 4. Pline s'est rendu compte de l'importance, à cet égard, des Pyrénées (XXXI, 4); cf. Strabon, IV, 2, 1. — Les sources de France « offrent une variété de compositions qu'on ne retrouve en aucun autre pays » et suf-

n'avait un plus grand nombre de sources curatives, et plus intelligemment distribuées dans toutes les régions de son territoire. Chacune de nos contrées de montagne possédera sa ligne de thermes, à la lisière même des bas pays : les Vosges et les Ardennes, de Luxeuil à Aix-la-Chapelle, les Alpes, d'Évian à Aix-en-Provence, les Pyrénées, d'Amélie-les-Bains à Dax : car, par un précieux avantage, c'est du côté gaulois que se trouve le principal cordon des eaux salutaires venues des montagnes frontières. Au centre de la contrée, les fontaines chaudes jaillissent, en une traînée presque continue, autour du plateau cévenol : Vals, Lamalou, Chaudesaigues[1], Vic, Le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Néris, les deux Bourbons, Vichy. Aucun malade n'était exposé à de trop longs voyages : pour peu qu'il fût confiant, il avait près de lui une source panacée. Enfin, ce qui à ce point de vue acheva de rendre la Gaule utile et fameuse, c'est que ses principales sources n'étaient pas éloignées de ses plus grands chemins. A l'est, on trouvait Aix-en-Provence[2] en arrivant d'Italie par la route du rivage, et Aix-les-Bains, par les routes des hautes Alpes[3]. Les sources d'Amélie-les-Bains[4], la Néhe de Dax aux eaux presque bouillantes[5], sortaient de terre, les unes au débouché du Pertus, et l'autre, à celui du col de Roncevaux. L'accès de Luchon, de Bagnères, de Cauterets[6] est frayé par les vallons les plus gais de la France méridionale. Vichy enfin, la station la plus populaire de toutes, est au centre même de la contrée, dans le voisinage de la Limagne et à la portée de

fisent « à toutes les indications de la médecine thermale » (*Stations*, p. 5). Il y avait en France, en 1902, 1320 sources autorisées (*Statistique de l'ind. min.*, 1903, p. 83 *).

1. Les plus chaudes de France, 82°.
2. Pline, XXXI, 4; Tite-Live, *Epitome*, 61.
3. *C. I. L.*, XII, 2443-8.
4. *C. I. L.*, XII, 5367.
5. 64°. Sur la *Nehe*, qui est le nom primitif de la fontaine principale de Dax, Bémont, *Rôles gascons*, II, n°ˢ 1173, 1209, 1578; Crinagoras, *Anth. palat.*, IX, 419; Pline, XXXI, 4.
6. Pline, XXXI, 4; Strabon, IV, 2, 1; *C. I. L.*, XIII, 389-91, 345-60.

Lyon[1]. Les « eaux les plus salubres » coulaient donc près des lieux où les hommes passaient ou demeuraient en plus grand nombre. La Gaule ne perdait nulle part la sensation de ces « feux éternels »[2] qui réchauffaient les fontaines du sol et la vie des malades.

C'étaient ces mots de santé[3], de bien-être, de richesse, d'abondance qui venaient le plus vite à l'esprit des Anciens lorsqu'ils parlaient de la Gaule, qu'ils pensassent à ses eaux, à son climat, à ses blés ou à son or. « Pays admirable en tout », disait l'un d'eux[4]. Il a en lui, disait un autre, « les sources de son bonheur »[5].

Mais au temps dont nous parlons, la Gaule ne connaissait pas entièrement ses biens, elle ne réunissait pas encore toutes les conditions qui font la bonne vie de la terre et des hommes. La nature y était plus libre, plus encombrante que maintenant; elle enserrait les peuples de tous côtés, par ses forêts, ses marécages et ses eaux vives : moins disciplinée, elle était par là même moins variée, plus monotone. Ni la vigne ni l'olivier n'avaient paru. Les cultures ne présentaient pas cette diversité qui est la marque d'élégance de notre pays. Le contraste que la vie agricole établira plus tard entre le Nord et le Midi n'existait qu'à l'état d'ébauche. Des bouches du Rhône à celles du Rhin, la valeur du sol et les éléments de la vie ne différaient pas sensiblement.

1. Desjardins, IV, p. 147; *C. I. L.*, XIII, p. 200, cf. Sidoine, *Epist.*, V, 14. Vichy, la plus centrale des eaux minérales, est en même temps, je crois, la plus visitée : 70000 baigneurs sur environ 400000 pour la France entière.

2. *Ignibus æternis*, *C. I. L.*, XII, 1551 (la Fontaine Ardente de Vif en Dauphiné).

3. Méla, III, 16 : *Salubris et noxio genere animalium minime frequens.*

4. *Expositio*, 58, Riese = 15, Sinko. Tout ce que nous venons de dire dans ce chapitre se trouve résumé par un auteur ancien (contemporain d'Auguste?), que transcrit Solin (XXI, 1, Mommsen) : *Galliæ... præpinguibus glebis accommodæ proventibus fructuariis, pleræque consitæ vitibus et arbustis, omni ad usum animantium fetu beatissimæ, riguæ aquis fluminum et fontium, sed fontaneis interdum sacris et vaporantibus.* Denys (XIV, 1) parle comme Solin, et peut-être d'après la même source.

5. Josèphe, *De bello Judaico*, II, 28 (16), 4 (indirectement d'après Timagène?) : Τὰς δὲ πηγὰς... τῆς εὐδαιμονίας ἐπιχωρίους ἔχοντες.

CHAPITRE IV

LES LIGURES[1]

I. L'unité ligure de la Gaule. — II. Des noms de lieux ligures. — III. Les Ligures hors de Gaule. — IV. Hypothèses sur la race et la langue ligures. — V. Tempérament physique. — VI. Tempérament moral. — VII. Les dieux. — VIII. Les rites. — IX. Tertres et chambres funéraires. — X. Pierres plantées. — XI. L'Armorique, terre des morts. — XII. De l'art chez les Ligures. — XIII. Industrie. — XIV. Agriculture. — XV. Groupements humains. — XVI. État social. — XVII. Relations commerciales. — XVIII. A propos du « génie » ligure.

I. — L'UNITÉ LIGURE DE LA GAULE[2]

C'étaient des populations de même nature qui, au sixième siècle avant notre ère, occupaient le sol de toute la Gaule. Les Grecs, qui ont été les premiers à nous parler d'elles, les ont appelées « les Ligures », Λίγυες; les Latins diront *Liguses*[3] ou *Ligures*[4] :

1. L'existence en Gaule d'une population indigène, conquise par des Gaulois envahisseurs, a presque toujours été admise par ceux qui ont étudié de près notre pays. Mais celui qui a appliqué à cette population le nom de Ligures, et qui a le plus heureusement cherché à définir ses caractères est, en 1861, Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, surtout II (1re éd., 1861; 2e édit., 1875); cf. ses conclusions, p. 337 et suiv., III, p. 45 et suiv., p. 247. Le système, jusque-là très populaire, d'Amédée Thierry (*Histoire des Gaulois*, 1828; 8e éd., 1870) consistait à appeler *Galls* ou *Celtes* la population antérieure, à faire des Ligures des envahisseurs de race ibérique venus du midi, et à donner le nom de *Kimris* à la grande migration des VII-VIe siècles. Les Galls de Thierry sont les Celtes de Broca (Broca, *Recherches sur l'ethnologie de la France*, 1859, dans les *Mém. de la Soc. d'Anthr.*, I, p. 9 et suiv.; cf. le même, *Mém.*, III, p. 147 et suiv., 1866).

2. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers Habitants de l'Europe*, 2e édit. (1re, 1877), I, 1889, p. 356 et suiv.

3. Forme latine primitive, qui explique les adjectifs *Ligusticus* et *Ligustinus*.

4. Les plus anciens textes sur les Ligures sont les suivants : vers 600, Ps.-Hésiode cité par Ératosthène *ap.* Strabon, VII, 3, 7 (cf. p. 119, n. 2); vers 500, Hécatée de

nous ne savons si ce nom fut imaginé par des navigateurs étrangers[1], ou s'il était celui qu'elles se donnaient à elles-mêmes. — Beaucoup plus tard, au temps de Marius, les Ligures des Apennins prenaient pour vocable national celui d'« Ambrons »[2] : il n'est pas invraisemblable que ce mot ait été jadis en usage chez la majeure partie des peuples de cette espèce[3].

Mais les anciens explorateurs venus du sud ou de l'est, de Cadix ou de Phocée, n'employèrent jamais que le mot de Ligures pour désigner tous les habitants de la contrée gauloise. Ils le donnèrent également aux tribus du littoral de la Provence[4], aux indigènes du bassin du Rhône[5], aux peuples de la plaine de Narbonne[6]. C'étaient aussi des Ligures, disait-on, qui habitaient le long du grand golfe de l'Atlantique[7]; et on appliqua ce nom aux peuplades plus lointaines encore, qui erraient sur les rives et dans les forêts de la mer du Nord[8]. Même à l'époque de César, on se souvenait encore dans le monde gréco-romain des temps reculés où le nom ligure s'était étendu sans partage sur la Gaule entière[9].

Tous ces hommes ne se ressemblaient assurément pas. Mais

Milet, *Fr. hist. Gr.*, I, p. 2; vers 500-470, Aviénus, 132, 135, 196, 628; Eschyle *ap.* Strabon, IV, 1, 7, *ap.* Denys, I, 41, 2.

1. Le grec λιγύς signifie « mélodieux », et les Ligures passaient pour une population de chanteurs, ἔθνος μουσικώτατον (scholiaste de Platon au *Phèdre*, 13, Didot, III, p. 316; cf. ici, p. 144, n. 5). — Ce qui s'opposerait à cette hypothèse d'une étymologie grecque serait l'existence d'un ancien *Ligustinus lacus* en Espagne (Aviénus, 284); mais ce nom est-il d'origine indigène? Le mot de Ligures a pu également venir aux Grecs par l'intermédiaire de négociants phéniciens. Il est à noter que Strabon, qui a rappelé très bien que les appellations d'Éthiopiens et de Scythes ont été imaginées par les Grecs ou étendues par eux à des groupes d'hommes très différents (I, 2, 27), n'a jamais dit pareille chose du mot de Ligures.

2. Plutarque, *Marius*, 19 : Σφᾶς γὰρ αὐτοὺς οὕτως κατὰ γένος ὀνομάζουσι Λίγυες.

3. Cela expliquerait que ce nom d'Ambrons ait été porté également par des peuples du Nord, associés aux Teutons et aux Cimbres.

4. Hécatée, fr. 22, p. 2.

5. Aristote, *Météorologiques*, I, 13, 29.

6. Hécatée, fr. 20, Didot.

7. Aviénus, 196.

8. Aviénus, 129-145.

9. Lucain, I, 443-4 : *Ligur, quondam... toti prælate* (« dominant sur »? ou « ayant le pas sur »?) *Comatæ*; cf. S. Reinach, *Cultes*, I, 1905, p. 213.

les différences qui les séparaient étaient moins sensibles que les caractères qu'ils avaient en commun. Ils donnaient à ceux qui les visitèrent une impression d'unité, et non pas de divergence. Les récits des navigateurs ou les traditions des poètes ne s'expriment pas autrement sur les Ligures de la mer Intérieure et sur ceux de l'Océan[1].

Il est probable que le principal élément de leur unité était la langue : car le langage a été, dans l'Antiquité comme de nos jours, le lien qui attache le plus fortement les hommes, et qui permet le plus à des tribus réunies de se créer un patrimoine commun de mœurs, de souvenirs et de dieux; et des traits distinctifs d'une population, il est celui que remarquent tout d'abord les étrangers.

De cette unité linguistique, nous avons encore de nombreux témoins dans les noms des accidents du sol français, montagnes, lacs, fleuves et sources. La grande majorité de ces noms viennent des hommes qui ont habité la Gaule avant les Gaulois[2]. Or, ils ont entre eux de frappantes analogies. Les ruisseaux de Provence, de Languedoc ou de Gascogne s'appellent souvent de la même manière que ceux de Normandie, de Bretagne ou de Belgique : la région du Var a ses Garonnes comme Toulouse et Bordeaux ont la leur[3]; que de Dives[4], de Divettes[5] ou de Divonnes[6], que de Bièvres, de

1. La plus ancienne caractéristique donnée aux Ligures est celle de *pernix*, « rapide », appliquée à ceux de l'Océan (Aviénus, 196, cf. 130), et on verra que cette rapidité est une des qualités qu'on leur attribuait le plus souvent (p. 128, n. 3). Reste, il est vrai, l'hypothèse que l'épithète soit une addition d'Aviénus au poème primitif.

2. L'importance de la toponymie pour l'étude des origines des peuples a été déjà bien mise en lumière par Leibniz, *De originibus gentium*, éd. Dutens, IV, 2e p., p. 186 et suiv.

3. Garonne et Garonnette sont presque le nom générique des ruisseaux dans cette région de la Provence, et cela dès le XIe siècle : *Cartulaire de Saint-Victor* (Guérard), nos 474, 595, 596, I, p. 478, 587, 589.

4. Dans l'Oise, la Vienne, l'Orne, la Sarthe, etc. Voir pour tous ces noms, Joanne, *Dict. géogr. de la France*.

5. Oise, Calvados, Manche.

6. A Cahors; à Bordeaux : Ausone, *Urbes*, 160, auj. Devèse, au Moyen Age

Beuvrons ou de Beuvronnes par toute la France[1]! Le Lot, l'Audège de Bordeaux, l'Oudon de la Mayenne sont des mots formés du même radical, *Oltis*, *Oldeia*, *Oldo*[2]. Il y a des Jarrets ou des Giers près de Marseille et près de Lyon[3]. Le lac Léman et la Limagne sont un seul nom et signifient la même chose[4]. Une forêt d'Ardenne exista en Normandie[5], et une autre en Saintonge[6].

Et l'on pourrait à ces exemples en ajouter des centaines, près ou plus d'un millier[7]. Il faut donc qu'un seul et même idiome ait été longtemps parlé par tous les Ligures, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, depuis les Alpes jusqu'à l'Océan. Ils ont imposé leur langue à cette vaste contrée, ils en ont à jamais fixé les mots sur ses fleuves et sur ses sources : ils ont été, pour notre pays, un premier ferment d'unité.

II. — DES NOMS DE LIEUX LIGURES

Tous ces noms, sans aucun doute, ne furent d'abord que des noms communs. Ils se rapportaient à la couleur ou au bruit de la rivière ou de la montagne; ils signifiaient, je suppose,

Divicia ou *Divisa* (*Arch. hist. de la Gironde*, XXI, p. 253, etc.; *Cartulaire de Saint-Seurin*, p. 79, 80, 100; cf. p. 107, n. 5); dans l'Ain; etc.

1. Dans la Seine, le Morvan (*Bibracte*), l'Isère, le Loir-et-Cher, l'Aisne (*Bibrax*), etc., pour la Bièvre; pour *Bebronna*, Holder, I, c. 363; Calvados, Nièvre, Manche, pour le Beuvron.

2. Holder, II, c. 843, 849; *Oldeia*, *Cartulaire de Saint-Seurin* (Brutails), p. 10; *Dictionnaire topographique de la Mayenne*, p. 240.

3. *C. I. L.*, XII, 332 (*Giarinus*, Jarret); le Gier, Jarez ou Jarret (*Giarus*?).

4. Cf. p. 19, n. 2.

5. En admettant que le *territorium quod ab antiquis Ardena appellatur* désigne une ancienne forêt (*Gallia Christiana*, XI, *Instrumenta*, col. 77).

6. *Silva Ardenna*, *Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély*, I, p. 110 (*Archives historiques de la Saintonge*, XXX, texte qui m'est signalé par M. Dangibeaud).

7. Voyez les noms de rivières ou de localités en *al-* ou *alis-*, *ar-*, *av-*, *car-*, *drav-*, *el-*, *is-*, *mos-*, *sar-*, *sav-*, *ur-*, *ves-* ou *vis-*. Quelques-uns et peut-être la plupart de ces thèmes entrent également comme premier et comme second terme dans la composition de ces noms (cf. p. 115, n. 7) : ce qui semble justifier l'hypothèse que ces noms soient des noms surtout composés, dont les deux thèmes se plaçaient indifféremment. Le thème *-on(a)* est surtout un suffixe pour noms de sources.

« l'eau blanche » ou « l'eau qui court », « l'eau noire », « la roche blanche » ou « le mont rouge », « la rivière des castors »[1] ou « la fontaine divine »[2]. Avant de devenir, par suite de changements contraires, les noms propres de ruisseaux différents, ces mots furent d'abord des épithètes de condition. Ils disaient la manière dont l'homme percevait la nature ou décrivait l'aspect de la terre qu'il habitait.

Ces vocables, ceux des cours d'eau surtout, ont eu une incroyable vitalité. Nous ne changeons pas volontiers les termes qui s'attachent à la vie permanente du sol. Les hommes vont et viennent, les migrations des peuples passent et détruisent : mais les noms des rivières et des montagnes demeurent presque aussi immuables que leurs pentes, et les anciens maîtres de la terre transmettent avec elle ces noms aux conquérants. Les Alpes et les Cévennes, le Rhin, le Rhône, la Loire et la Seine, et les plus humbles sources elles-mêmes, malgré les révolutions humaines qui ont tout bouleversé autour d'elles, gardent éternellement les mots que leur ont attribués nos premiers ancêtres connus. Les Ligures, en imaginant ces mots, ont inauguré la vie historique des formes de notre sol[3].

III. — LES LIGURES HORS DE GAULE[4]

Mais les Ligures n'étaient point une population particulière à la Gaule. Ni les montagnes, ni le Rhin, ni les mers ne les

1. Je songe aux Bièvres et Beuvronnes (p. 113, n. 1); cf. *beber*, « castor » ou « bièvre » : en supposant, bien entendu, que le nom de l'animal ait précédé la dénomination de ces rivières; cf. aussi sur ce point les réserves de Fœrstemann, *Altdeutsches Namenbuch, Ortsnamen*, 2e éd., 1872, p. 241.

2. Les noms en *div-*, cf. p. 112, n. 6.

3. On objectera que ces noms ne sont connus que postérieurement à l'arrivée des Celtes et peuvent venir de la langue de ceux-ci : mais ils se retrouvent, presque tous, dans des régions où l'influence celtique n'a jamais pénétré.

4. L'unité primitive de l'Occident, prouvée par le vocabulaire, et notamment par celui des noms de fleuves, est déjà indiquée très nettement dans un curieux passage de Leibniz (*De originibus gentium*, p. 194, Dutens). Elle a été étudiée, mais au profit du nom ibère, par G. de Humboldt (cf. ch. VII, § 1). Les Ligures apparais-

enfermèrent jamais dans cette vaste contrée[1]. On les trouve, bien au delà de nos frontières, dans toutes les régions de l'Occident, pour ne point chercher plus loin encore.

En Italie, en Espagne, dans les plaines et les montagnes de la Germanie, dans les îles de la Méditerranée et dans celles de l'Océan, ils ont, aussi bien qu'en Gaule, laissé comme vestiges des noms de cours d'eau et des noms de montagnes. L'Espagne et la Grande-Bretagne ont leurs Dives, homonymes des ruisseaux français[2]; le Douro est le même mot que les Doires italiennes[3]; la Seine française, *Sequana*, a signifié la même chose que le Jucar au sud des Pyrénées, qui a porté une appellation semblable, *Sicana*[4]. Le sol de l'Irlande et celui de la grande île voisine sont pourvus de mots qui viennent de la langue ligure[5] : elle était, je crois, celle de ces groupes d'indigènes « nés dans l'île » bretonne, que les Gaulois refoulèrent vers l'intérieur et que César connut encore[6]. L'Isère des Alpes, l'Oise des Belges, l'Isar de Bavière se sont également appelées toutes trois *Isara*[7]. *Vesuna* a été, un peu partout dans le monde occidental, une source devenue déesse, chez les Italiotes, dans le Périgord et près des Ardennes[8]. Le Rhin germanique et le Reno de Bolo-

sent enfin, comme nom de l'unité occidentale, chez de Belloguet en 1861, II, p. 289 et suiv. (2[e] éd.); puis chez Müllenhoff, III, 1892, p. 173-193 (écrit après 1865?); chez d'Arbois de Jubainville, I, p. 330 et suiv.; II, p. 3 et suiv.

1. Cf. p. 41.

2. Ptolemée, II, 6, 8 : Δηοῦα, la Deva sur la côte basque espagnole; II, 3, 4 : Δηοῦα, la Dee d'Aberdeen : ce qui semble prouver que, contrairement à l'opinion courante, ce nom n'est pas d'importation celtique. Cf. Wissowa, V, col. 259-260.

3. *Durius*, *Duria*, chez les Latins; *Duria* est aussi le nom d'un affluent de gauche du Danube entre Hongrie et Moravie (Pline, IV, 81), d'un affluent du Rhin, la Thur (Holder, I, c. 1379-82; Fœrstemann, c. 495-6). Cf. Wissowa, V, à ces mots.

4. Aviénus, 479-80; Σικανός, Thucydide, VI, 2, 2.

5. Cf. note 2; en Irlande : Δοὺρ ποταμός, Ptol., II, 2,3; Αὐσόβα, *id.*, cf. Holder, I, c. 298, et II, c. 882.

6. César, V, 12, 1.

7. Holder, II, c. 72-75; Fœrstemann, *Ortsnamen*, c. 923-4. Il semble bien que ce soit un mot composé de deux radicaux *is-*, *ar-*, l'un et l'autre habituels à des noms de rivières (Fœrstemann, c. 922 et 101); cf. p. 113, n. 7.

8. *Tables Eugubines*, édit. Bréal, p. LXVII (*Vesona*); *C. I. L.*, XIII, 949, 956 (*Vesunna*); Ihm, *Bonner Jahrbücher*, LXXXIII, p. 143 (*Vesunia-*).

gne[1] viennent d'un seul radical, comme le mont Viso et le mont Vésuve[2]. Même les collines et les fontaines sacrées de Rome ou de l'Étrurie demeurèrent marquées à l'empreinte de cet idiome, le premier qui ait réalisé, avant le latin, l'unité de l'Occident. L'ancien nom du Tibre, *Albula*[3], se rencontre dans celui de l'Elbe, *Albis*, et ces deux eaux souveraines du peuple romain et du peuple germain se trouvèrent homonymes[4]. Les Cévennes, *Cimenice regio*[5], qui fermaient comme une muraille l'horizon des plaines du Languedoc, s'appelaient de la même manière que ces montagnes céminiennes aux forêts profondes, *saltus Ceminii*, qui bloquaient au nord les regards des riverains du Tibre[6]. Le nom de l'Aventin, qui d'une source, je suppose, est passé à la colline plébéienne de la Ville Éternelle, rappelle celui de bien des ruisseaux de terre ligure, l'Avance gasconne, l'Avenza toscane, l'Avenches helvétique[7]. Et cette énumération pourrait être indéfinie[8].

Les Anciens eux-mêmes avaient maintenu la notion très précise d'une période où les Ligures occupaient tout l'Occident. Au temps des conquêtes romaines, la région de Gênes était regardée comme un pays ligure, et ses habitants, comme les derniers héritiers de ce nom : refoulés de partout ailleurs, ils ne maintenaient que sur les terres rocheuses des dernières Alpes

1. Holder, II, c. 1130, 1174.
2. En latin *Vesulus* et *Vesuvius*.
3. Tite-Live, I, 3,8.
4. Cf. l'Aube, *Albis*, en Gaule, Ἄλπις, affluent du Danube, Hérodote, IV, 49; Fœrstemann, c. 53, qui rapproche le suédois *elf*, « *fluvius* ».
5. Aviénus, 622.
6. Tite-Live, IX, 36,7. Cf., encore en Gaule, *Cemenelum*, Cimiez (Holder, I, c. 977), qui est sur une hauteur.
7. Wissowa, II, c. 2280. Je ne sais si l'on peut rapprocher de ce radical le thème germanique *ava*, Fœrstemann, c. 169.
8. Étudiez, dans les lexiques, les radicaux cités p. 113, n. 7. Regardez aussi l'extension de certains noms de lieux, comme *Ocelum* (Holder, II, c. 826-7), *Alba*, ceux en *Brigant-* (I, c. 534-540). Ajoutez la statistique des noms terminés par le suffixe *-asca* (*-asco*), statistique commencée par Flechia dans son mémoire *Di alcune forme de' nomi locali dell' Italia superiore*, lu en 1870-1, Turin (*Memorie della r. Accademia*, IIe s., XXVII, 1873), et continuée par d'Arbois de Jubainville, II, p. 46 et s.; celle des noms en *-incum*, Philipon, *Romania*, XXXV, 1906, p. 1-18.

et des premiers Apennins leur dialecte et leurs coutumes[1]. Mais on savait et on répétait qu'ils avaient, en Italie même, dominé les plaines du Pô[2] et de l'Arno[3], et la tradition disait que les premiers habitants des Sept Collines, les sujets de Faunus et les voisins d'Évandre ne furent autres que des Ligures[4]. Légendes et toponymie s'accordaient partout. La Corse leur avait appartenu[5]. On les faisait descendre jusqu'en Sicile[6], et on parlait sans cesse d'eux en Espagne[7]. Leurs traces se retrouvaient encore non loin de Cadix, et les marécages que traversaient les eaux du Guadalquivir s'appelèrent jadis « le lac Ligure »[8]. — Ainsi, le souvenir de ce genre d'hommes se perpétuait même dans ces deux coins du monde, Rome et Cadix, par où commença l'histoire connue de l'Europe du couchant.

Les tribus qu'on appelait de ce nom de Ligures avaient donc, dix siècles et plus avant notre ère, recouvert toutes les terres occidentales de leurs masses nombreuses. Aucune différence appréciable de langage ne séparait les habitants de ces grandes régions. Les frontières géographiques les plus nettes, Alpes et Pyrénées, disparaissaient sous des couches humaines toutes semblables les unes aux autres[9].

1. Caton l'Ancien, fr. 31, Peter; etc. Sur les Ligures en Italie, Helbig, *Die Italiker in der Poebene*, 1879, p. 30 et s.; Pais, *Storia della Sicilia*, I, 1894, p. 492 et s.
2. Tite-Live, V, 35, 2; Caton *apud* Pline, III, 124; Pline, III, 123.
3. *Pisæ in Liguribus*, Justin, XX, 1, 11.
4. Denys d'Halicarnasse, I, 10, 3; Festus, au mot *Sacrani*, p. 320 (Müller).
5. Sénèque, *Dial.*, XII, 7. La ressemblance des Corses avec les Cantabres peut s'expliquer par une commune origine ligure.
6. Denys, I, 22, 2; Silius Italicus, XIV, 37. Cf. Holm, *Geschichte Siciliens*, 1870, p. 360.
7. Thucydide, VI, 2, 2, sur le Jucar : je ne vois aucun inconvénient à accepter, sur la foi de ce texte, que, dans la vallée du Jucar, existassent des hordes sauvages de Ligures (cf. Aviénus, 485 et 464), hostiles à l'État des Ibères. Ératosthène (*apud* Strabon, II, 1, 40) appelle l'Espagne τὴν Λιγυστικὴν ἄκραν.
8. Aviénus, 284; cf. Ét. de Byz., *s. v.* Λιγυστίνη. Sur les Ligures en Espagne, Sarmento, *Lusitanos, Ligures e Celtas*, Porto, 1891-3.
9. L'archéologie arrive aux mêmes conclusions que la critique des textes et que la toponymie : « Les images sculptées proclament l'unité intellectuelle des habitants du pays gaulois, d'une grande partie de l'Europe même, à cette époque lointaine qui est la fin de l'âge de pierre et le commencement de l'âge de bronze »; Cartailhac, *L'Anthropologie*, 1894, p. 156. — Comment s'est produite cette unité lin-

Puis, des influences étrangères ou des transformations spontanées différencièrent les péninsules du Midi. Des bandes d'étrangers vinrent y camper, çà et là, par-dessus le fond ligure[1]; la langue s'y modifia presque partout, le nom primitif s'y dissimula dans des traditions imprécises. Il s'organisa, en Italie, en Espagne, des groupes distincts, des individualités politiques ayant chacune son idiome et son ambition. Les régions naturelles de l'Europe se dégagèrent peu à peu de l'obscure monotonie des premiers temps. De puissantes nations se formèrent dans les grands bassins fertiles des terres les plus chaudes. L'Espagne eut les Tartessiens dans l'Andalousie, la plus riche vallée du monde par ses blés, ses troupeaux et ses métaux : et ce fut peut-être le plus ancien État de l'Occident, le seul comparable par sa prospérité et son antiquité aux empires du Nil et des fleuves de la Mésopotamie[2]. Les Ibères se constituèrent autour de l'Èbre, les Étrusques autour de l'Arno, les Latins auprès du Tibre[3].

Déjà, au sixième siècle, ces quatre nations possédaient der-

guistique? Est-elle, si je peux dire, primordiale et primitive? S'est-elle faite, peu à peu, par contacts commerciaux ou religieux? N'est-elle pas, plutôt, le résultat de la fondation d'un vaste empire, mi-atlantique et mi-méditerranéen, précurseur préhistorique des États celtiques et de l'Empire romain? Je ne sais si on pourra jamais résoudre de telles questions, mais j'incline vers la dernière solution. Cf. p. 134, n. 1.

1. Les Étrusques, sans aucun doute, et peut-être aussi les Ibères et les gens de Tartessus (cf. ch. VII, § 1). — Il n'est pas du tout certain que les fameux documents égyptiens sur les peuples de la mer (cf. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, I, § 260, 263-266; Maspero, II, p. 432 et s.; le même, *Revue critique*, 1880, I, p. 109-110) fassent allusion à des migrations maritimes d'Asie en Occident. Mais il paraît chaque jour plus vraisemblable que dans les siècles préhelléniques, dans les âges crétois ou mycéniens et les âges antérieurs, de puissantes colonies se soient transportées d'Asie vers le couchant, vers l'Italie, les îles et l'Espagne, et que ces colonies, au lieu d'être, comme celles du monde grec, de petites troupes d'hommes, destinées simplement à fonder une ville, étaient des multitudes de familles, organisées pour créer des empires (cf. Tacite, *Germanie*, 2, et la liste des thalassocraties *ap.* Eusèbe, éd. Schœne, I, c. 225). Mais, jusqu'à nouvel ordre, on peut croire que la Gaule a été à l'écart de ce mouvement.

2. Strabon, III, 1, 6; 2, 14; Justin, XLIV, 4. Cf. ch. V, § 2 et ch. VII, § 1.

3. Peut-être faut-il ajouter à ces grands empires méditerranéens celui des Sigynnes (ou du Norique et des grands affluents de droite du Danube), empire où s'est développée, avant 400, la civilisation dite de Hallstatt (Hérodote, V, 9; cf. ici, chap. VIII, § 4, ch. IX, § 8).

rière elles un long passé de faits et de noms [1]. En ce temps-là, la Gaule et les terres voisines, l'île de Bretagne, les Alpes et les Pyrénées sur leurs deux versants, n'avaient pas encore reçu l'invasion extérieure ou l'impulsion interne qui devait donner le branle à une nouvelle vie. La secousse initiale y fut tardive. Plus longtemps que les terres méridionales, elles demeurèrent aux yeux des étrangers la zone ligure aux limites mal définies. Quand les géographes grecs parlaient de ces peuples du Nord, ils les groupaient sous cette appellation de Λίγυες, « Ligures », dans laquelle ils se perdaient tous confusément [2].

IV. — HYPOTHÈSES SUR LA RACE ET LA LANGUE LIGURES [3]

De ce que tous les habitants de la Gaule étaient appelés d'un même nom, de ce qu'ils parlaient la même langue, il ne suit pas qu'ils eussent une origine commune, et qu'ils fussent les descendants d'ancêtres d'une seule race.

De l'unité de nom, ne concluons pas à l'unité de race. Les Anciens ont ignoré les appellations d'ordre purement ethnique, c'est-à-dire définissant les caractères physiques d'un groupe d'hommes semblables : leurs noms de peuples sont de nature politique, ou linguistique, ou géographique. Ibères, Égyptiens, Étrusques ou Numides signifiaient des tribus qui habitaient la même région, qui s'entendaient ensemble ou qui parlaient la même langue. Ceux qu'on nommera plus tard les Celtes et les

1. Sauf peut-être l'État ibérique, dont on ne connaît rien avant Hécatée (si ce n'est le texte de Macrobe, I, 20). Cf. ch. VII, § 1.

2. Ἀιθίοπάς τε Λίγυς τε ἰδὲ Σκύθας (cf. p. 110, n. 4), Ps.-Hésiode cité par Ératosthène *ap.* Strabon, VII, 3, 7 (*Catalogue?*, fr. 55, Rzach). « C'est elle [la race ligure ou berbère] qui forme ce *substratum* commun sur lequel s'est étendue la conquête celtique » ; de Belloguet, II, p. 337.

3. Voyez, sur les discussions auxquelles a donné lieu la race des Ligures : Lagneau, *Les Ligures* (*Mém. de la Soc. d'Anthr.*, IIe s., I, 1873, p. 261 et suiv.) ; Mehlis, *Die Ligurerfrage* (*Archiv für Anthropologie*, 1900, p. 71 et s., p. 1043 et s.), et les ouvrages cités p. 110, n. 1, p. 114, n. 4.

Bretons[1] seront à la fois les petits-fils de Gaulois immigrés et de Ligures indigènes. Qui peut dire combien il est resté de Pélasges chez les Hellènes et d'Aborigènes chez les Latins? Les Juifs eux-mêmes, « les fils d'Israël », n'étaient-ils pas, pour une part, les rejetons des Cananéens qu'ils avaient trouvés et laissés vivre sur la Terre Promise[2]? Encore Israël, Latium, Hellade et Celtique sont des noms nationaux, que les populations se sont donnés à elles-mêmes, tandis que celui de Ligures est peut-être la création irréfléchie de géographes ou de voyageurs venus de loin.

L'unité de l'idiome ne prouve pas davantage l'unité de l'ascendance. Race et langue sont deux faits parfaitement séparables[3]. Que d'hommes parlent l'arabe, qui n'ont pas dans les veines une goutte de sang sémitique! Les peuples de l'Antiquité étaient aussi capables de désapprendre leur langage que le sont ceux de maintenant. Peut-être même l'étaient-ils davantage : car la fidélité au parler maternel est soutenue aujourd'hui par le sentiment du patriotisme et des traditions littéraires, qui manquaient, je pense, aux populations plus anciennes. Il a suffi de cinq ou six siècles à la Gaule pour perdre l'usage du celtique, et de moins encore à l'Étrurie pour oublier l'étrusque. On répétait sans cesse, au temps de Stilicon, les mots de Romains et de langue latine : et il n'y eut jamais, dans l'histoire du monde, un amas d'hommes plus divers de nature et plus éloignés de l'origine indiquée par leur nom et par leur idiome, que ceux qui portaient le nom de Rome et qui parlaient son langage.

Ne considérons donc pas les Ligures comme les représentants uniformes d'une race déterminée. Ils sont la population qui

1. César, V, 12, à rapprocher de 14, 2.
2. Cf. Stade, *Geschichte des Volkes Israel*, I, 1887, p. 135.
3. Cf. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 1903, p. 50 : « La langue, qui dépend d'évènements historiques, est ... indépendante de la race, qui est une chose toute physique. » — Cf. ici, ch. VII, § 3.

habitait l'Europe occidentale avant les invasions connues des Celtes ou des Étrusques, avant la naissance des peuples latin ou ibère. Ils ne sont pas autre chose[1].

Mais de combien de migrations, de conquêtes, de guerres, d'empires et de mélanges sont-ils le résultat? Dans quelle proportion descendent-ils des hommes qui se sont succédé sur leur sol? de ceux qui ont habité les cavernes et qui ont dessiné les fines et puissantes figures des grottes de l'époque du renne? de ceux qui ont su tailler et polir la pierre? de ceux qui ont inventé l'usage des métaux et la fabrication du bronze? Nous ne le savons pas, et je crains qu'on ne le sache jamais. Il y a, derrière les tribus du septième siècle, un formidable amas de vies humaines, d'unions sexuelles, de formations et de dislocations d'États, et d'invasions par terre et par mer, un enchevêtrement de langues, de types et d'habitudes qui échappe à toute analyse. L'époque ligure est simplement le terme et la conséquence de ce long passé[2].

Que, dans les différents éléments qui ont formé le type physique des Ligures, il y en ait eu un de prépondérant; qu'ils aient appartenu en majorité à l'une des grandes races humaines qui se partagent le monde, cela est fort vraisemblable. Mais nul, dans l'état actuel de la science, n'a le droit d'affirmer qu'il a retrouvé quelle était cette race.

1. En d'autres termes, j'emploie Ligures dans le même sens qu'on a employé *Romania* au ve siècle; cf. Gaston Paris, *Romania*, I, 1872, p. 12 et suiv.

2. Il en va des peuples comme des langues : nous n'arriverons à saisir, jusqu'à nouvel ordre, ni la race pure ni la langue primitive d'où descendent notre type et notre idiome; de même que dans l'indo-européen tel que nous nous le figurons se dissimulent peut-être des parentés lointaines avec les idiomes ougro-finnois (cf. Meillet, p. 52), de même, sous ces noms de Ligures ou de Celtes, se cachent des alliages infinis. Michelet (préface de 1869, p. 6 de l'éd. de 1879) supprimait la race du « grand travail des nations » à partir du xe siècle; il acceptait cependant qu'elle fût un « élément fort et dominant aux temps barbares »; reste à savoir quand commencent ces temps barbares. Je crois qu'il faut éliminer cet élément même des plus lointaines époques connues, et traiter les Ligures et les Celtes comme nous ferions les Francs et les Français; leur époque n'est le point de départ que de l'histoire écrite, mais elle est l'aboutissement de siècles innombrables dont la vie nous échappe. Gardons-nous, sous prétexte que nous ne connaissons rien avant eux, de les regarder comme des groupes homogènes et primitifs.

Et cependant, les affirmations ont été, sur ce point, aussi formelles que contradictoires. D'un livre à l'autre, on se heurte à des conclusions absolues et opposées, sans qu'on sache le motif qui rend les assertions si fortes. Berbères [1], Égyptiens [2], Gaulois, Basques et Ibères [3], Mongols [4], tous les noms de peuples ou de races ont été prononcés pour créer une parenté aux Ligures. — Ils représentaient, disent les uns, les populations non aryennes de l'Occident, antérieures et étrangères aux grands courants d'hommes que déversa plus tard sur lui la race indo-européenne [5]; et c'étaient, ajoute quelqu'un, des débris de hordes venues de l'Afrique, et filles d'une forte race qui aurait jadis revendiqué pour elle toutes les terres de la Méditerranée [6]. — Les autres répondent que la plupart des Ligures furent des Aryens au même titre que les nouveaux-venus, qu'ils différaient à peine de leurs envahisseurs, et que ceux de la Gaule n'étaient que des Indo-Européens des premiers bans, et, pour ainsi dire, des Celtes d'avant le nom celtique [7].

C'est vers cette hypothèse que j'incline à l'heure présente, et chaque jour davantage. Je dois avouer cependant qu'elle ne s'appuie que sur un seul argument, celui que fournit la langue des Ligures [8]. Et cet argument a en lui deux causes de faiblesse.

1. C'était la thèse de R. de Belloguet, *Ethnogénie*, II, p. 337.

2. Race méditerranéenne de Sergi (qui ne fait que reprendre la pensée de de Belloguet). Cf. n. 6 et p. 126, n. 2.

3. Schiaparelli, *Le Stirpi ibero-liguri*, Turin, 1880 (*Atti della r. Accademia*), p. 103, 108, etc.

4. Cf. p. 126, n. 1.

5. Müllenhoff, I, 1870, p. 86; de même, Hirt, *Die Indogermanen*, Strasbourg, I, 1905, p. 43-49.

6. C'est la théorie célèbre de Sergi, *Origine e Diffusione della stirpe mediterranea*, 1895, p. 66 et suiv., 81 et suiv.; cf. n. 2 et p. 126, n. 2.

7. Cuno, *Die Ligurer*, dans le *Rheinisches Museum*, XXVIII, 1873, p. 193-210; le même, *Vorgeschichte Roms*, I, 1878, p. 89 et s., p. 114 et s.; de même, Maury, *Mélanges .... de l'École des Hautes Études*, 1878, p. 7. — Ce qui n'empêche pas, bien entendu, que la différence ne fût sensible, au temps d'Auguste, entre Gaulois et Ligures, ἑτεροεθνεῖς (Strabon, II, 5, 28). — Cette hypothèse, on le voit, nous ramène, sous un autre nom, aux Galls ou Celtes de Thierry et de Broca (p. 110, n. 1).

8. Dans le même sens, Müllenhoff (qui s'est contredit), III, p. 179-193; d'Arbois de Jubainville, II, p. 3-215; Pauli, *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 12 juillet 1900; Kretschmer, *Die Inschriften von Ornavasso*, 1902, p. 16 et suiv. (*Zeitschrift* de Kuhn).

— D'abord, on vient de le dire, la langue ne prouve pas la race : le ligure a pu être, comme plus tard le celtique et le latin, imposé à des indigènes par quelques poignées de conquérants. — Puis, le vrai caractère de cet idiome est encore fort mal établi.

Les seuls débris qu'il nous a laissés sont des lambeaux de son vocabulaire : à peine une demi-douzaine de noms communs dont le sens soit certain[1], et beaucoup de noms de lieux et de personnes, qui sans doute sont aussi des noms communs, mais dont l'explication est conjecturale[2]. — Au premier abord, ni par leur consonnance, ni par leur mode de formation, ni par leur sens possible, aucun de ces mots ne diffère sensiblement des langues indo-européennes[3]. *Bodincus*, qui était le nom ligure du Pô, signifiait « sans fond » : *bod-* rappellerait donc le *boden* germanique, « sol » ou « fond », et *bodincus* équivaudrait, comme sens et aspect, à *bodenlos*[4]. Le nom d'Ambrons, que se donnaient les Ligures italiens, n'était-il pas aussi celui d'un

1. Σιγύνναι, « marchands », Hérodote, V, 9 : mais ce n'est peut-être que le nom du peuple commerçant des Sigynnes transformé par les Ligures en nom commun (p. 183, n. 4). — Βαλαροί, « fugitifs », Pausanias, X, 17, 9. — *Bodincus*, nom du Pô, « *fundo carens* », Pline, III, 122. — *Asia* (*sasia?*), « seigle », *id.*, XVIII, 141. — Σαλιούγκα (var. ἀλιουγγία, etc.), *saliunca*, « nard » ou valériane celtique, Dioscoride, I, 7(8) (réserves de Müllenhoff, III, p. 192). — Peut-être *ginnus*, « *parvus mulus* », Pline, VIII, 174 (d'après Müllenhoff, *ib.*). — Peut-être *ambrones*, épithète commune ou nom national (cf. p. 111, n. 2). — Une étude approfondie de la toponymie des vocabulaires occidentaux augmentera considérablement cette liste (cf. p. 112 et s.); c'est ainsi que **penna*, signifiant « rocher », doit être un mot de la langue ligure (cf. Bourciez, *Les Mots espagnols comparés aux mots gascons*, 1901, p. 21, extrait du *Bulletin Hispanique*; cf. ici, p. 48, n. 2). — D'autres mots, attribués aux Ibères et autres Espagnols, ou aux Celtes (Hübner, *Monumenta*, p. LXXX et suiv.), doivent être ligures : ainsi *arapennis* ou *arepennis*, « arpent » (Holder, I, c. 205).

2. Voyez : *C. I. L.*, V, 7749; les inscriptions étudiées par Pauli et Kretschmer (p. 122, n. 8); et tous les noms de lieux dont nous parlons p. 112 et suiv., p. 115 et suiv. Il a été impossible, jusqu'ici, de trouver une différence caractéristique entre le dialecte de Gênes et les autres dialectes gallo-italiques (Ascoli, *Archivio glottologico italiano*, II, 1876, p. 111 et suiv., p. 160).

3. Voyez surtout *C. I. L.*, V, 7749. Cf. en dernier lieu Kretschmer, p. 27. Cependant le parler corse, qui semble ligure, était δυσκατανόητος et ἐξηλλαγμένη (Diodore, V, 14,3) : c'est ce que Strabon (III, 3, 7) et Méla (III, 15) diront également de la langue des Cantabres, qui ont plus d'une analogie avec les Ligures.

4. Note 1.

peuple, gaulois ou germain, qui accompagna les Cimbres et les Teutons? et quand Ambrons et Ligures se heurtèrent dans la bataille de Marius, ce fut ce nom qui, comme cri de guerre, fut hurlé des deux côtés barbares [1]. Il semble que *berg-*, chez les Ligures, voulût-dire quelque chose comme « hauteur » [2], ou « montagne », ou « château fort », et l'on pense tantôt au *berg*, tantôt au *burg* des langues germaniques [3]. *Garonna*, qui est certainement d'origine ligure, et peut-être un de leurs qualificatifs favoris pour les rivières et les ruisseaux [4], fait songer au latin *garrire*, *garrula*, « la bavarde » [5]. Au cas où *Rodanus*, le Rhône, traduirait « cours d'eau », il rappellerait le lithuanien *ritù*, « je roule », l'irlandais *rethim* et le breton *redann*, « je cours » [6]. S'il est vrai que les sources appelées Dive ou Divonne aient reçu ce vocable des Ligures, et qu'elles signifient « sainte » ou « divine », voilà, chez eux, un des radicaux, *div-*, les plus connus et les plus généraux des langues indo-européennes [7]. La leur ne serait-elle donc pas leur sœur très ancienne, plus tôt séparée de la mère commune que le latin, le gaulois ou le germanique [8]?

Le malheur est qu'en disant cela, nous bâtissons une hypothèse d'ensemble sur des hypothèses de détail. — Aucune des traductions qui précèdent n'est incontestable. — Tous ces mots nous sont arrivés défigurés, et comme désorganisés, par des transcriptions latines ou grecques, et ils sont peut-être aussi différents de leur vraie forme que *Carthago* et Καρχηδών le sont du mot punique *Kart-Hadchat* qui les a déterminés. — Enfin,

1. Plutarque, *Marius*, 19; cf. p. 111. Sur ce radical, Fœrstemann, c. 73.
2. P. ex. *mons Berigiema*, près de Gênes, *C. I. L.*, V, 7749, 19; cf., *contra*, Kretschmer, p. 24 et p. 26, n. 2.
3. Cf. d'Arbois de Jubainville, II, p. 166.
4. Page 112, n. 3.
5. Holder, I, c. 1985.
6. Holder, II, c. 1201; Stokes et Bezzenberger, *Wortschatz der Keltischen Spracheinheit*, p. 231.
7. Cf. p. 112, n. 6.
8. Cf. aussi Fœrstemann, *Ortsnamen*, c. 53, 73, 101, 241, 476, 1202, etc.

plusieurs des mots similaires constatés chez les Celtes, les Germains ou les Latins, ont pu être empruntés par eux à l'idiome des peuples qui les ont précédés. — Rien, en matière de preuves linguistiques, n'est plus délicat que celles que fournit l'étude des vocabulaires : ils sont souvent aussi riches d'emprunts que de biens propres. — Pour juger à coup sûr de la langue des Ligures, il faudrait en connaître autre chose que des lambeaux décomposés, en savoir le mécanisme, les procédés de flexion ou d'accouplement, les variations des formes et les règles de la syntaxe. De cela, nous ignorerons tout, jusqu'au moment d'une grande découverte épigraphique. Pas une phrase ligure, bien caractérisée, ne nous est parvenue[1]. — L'origine indo-européenne de cette langue est la moins invraisemblable des conjectures qu'elle a suggérées : ce n'est toujours qu'une conjecture.

Et cependant, c'est la linguistique qui fournit le seul moyen de supposer quelque chose sur l'origine et sur la famille de la majorité des Ligures. — L'anthropologie est plus boiteuse encore.

Sans aucun doute, ils ont laissé d'eux des squelettes et des crânes ; parmi les ossements des stations lacustres et des dolmens, beaucoup proviennent des populations qu'on a appelées de ce nom. Tous ces débris humains ont été, de nos jours, catalogués, mesurés, comparés avec un soin infini. — Mais, de ces études, il n'est, jusqu'ici, rien venu de décisif. Comme ces tombes ne sont pas datées à coup sûr, que l'espèce du défunt se dissimule sous le plus complet anonymat, et qu'elles ont livré des crânes de deux types, les uns longs et les autres courts, avec beaucoup de variétés intermédiaires, on n'est sorti d'embarras que par l'affirmation catégorique : l'article de foi a remplacé le raisonnement. Les crânes des Ligures, dit l'un, sont les crânes brachycéphales, ce qui dénote une race mongo-

1. Les inscriptions supposées ligures par Kretschmer (p. 122, n. 8) n'offrent jamais plus de quatre mots.

loïde[1]; ce sont, dit l'autre, les crânes dolichocéphales, ce qui les rattache à une grande famille méditerranéenne[2]. — Remarquez que quelques-uns se demandent maintenant si la dolichocéphalie et la brachycéphalie forment des caractères typiques d'une race, et non pas les variétés universelles du squelette humain[3]. En raisonnant ainsi sur les crânes ligures, on va de l'inconnu à l'inconnu, et on applique à des observations incomplètes des principes arbitraires. — L'anthropologie est, certes, une admirable science, elle est celle à qui l'avenir, je crois, réserve le plus de triomphes : elle seule pourra découvrir ces infiniment petits du cerveau, du squelette ou des organes, qui expliqueront les différents tempéraments des hommes et des peuples[4]. Mais aujourd'hui, comme tant d'autres sciences, elle en est à ses débuts : et, du fait de sa jeunesse, elle n'apporte que de pénibles tâtonnements dans les problèmes complexes des populations ligures[5].

Quelle que soit, au surplus, leur origine, qu'elles aient été aryennes ou non, elles se sont complètement fondues avec celles qui les ont conquises. Ni en Italie, ni en Gaule, ni en Espagne, elles n'ont éternellement défendu leur type, leur langue, leurs habitudes propres. Si quelques-unes d'entre elles, dans les Alpes, les Apennins, les Pyrénées et les Grampians, ont résisté plus longtemps aux influences voisines, cela a tenu surtout à la nature de leur pays et à certaines conditions politiques. Mais tôt ou tard, cette résistance a été brisée, sauf

1. Pruner-bey, *Bull. de la Soc. d'Anthr.*, II[e] s., I, 1866, p. 442-467, etc.; Nicolucci, *Antropologia dell' Italia*, 1887, p. 7-8, et en bien d'autres lieux.

2. Sergi, p. 66 et suiv. Cf. Collignon, *Bull. de la Soc. d'Anthr.*, IV[e] série, I, 1890, p. 748-750.

3. Nystrœm, *Ueber die Formenveränderungen*, etc., 1902 (*Archiv für Anthropologie*, XXVII), et, à propos de ce travail important : Lissauer, *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIV, 1902, p. 159-160, et S. Reinach, *Revue Archéologique*, 1904, I, p. 153-154.

4. Il y a, à ce sujet, de très justes remarques chez Deniker, *Les Races et les Peuples de la terre*, 1900, p. 123.

5. Je ne cite que pour mémoire la tradition ancienne, qui attribuait sept côtes certaines à Ligures (Aristot *De mianalibus*, I, 15, 1).

peut-être dans le Pays Basque, où il est vraisemblable que le passé ligure a beaucoup laissé[1]. Mais, de ce passé, il ne reste aucun vestige un peu net, même dans les régions méditerranéennes qui lui appartenaient encore au temps des empereurs. Des langues barbares connues des Anciens, c'est le ligure que les Romains perçurent le plus longtemps sur la terre italienne, dans la région apennine : or, tout indice en a disparu du dialecte actuel de la Rivière de Gênes, et les caractères propres des hommes et des femmes de ces pays peuvent s'expliquer par la nature de leur sol et par les conditions de leur vie. En Gaule, moins de six siècles après la conquête celtique, César n'entendit plus parler des Ligures. Ni leur race ni leur langue ne les rendaient réfractaires à des transformations profondes[2].

V. — TEMPÉRAMENT PHYSIQUE[3]

L'étude du tempérament physique et moral des Ligures nous fera enfin sortir de l'impénétrable obscurité où demeure le problème de leurs origines. Nous avons, pour le connaître, des témoins oculaires. Ceux qui habitaient les rives de la mer de Sardaigne, les Alpes de Provence et les Apennins du nord, ont été souvent visités, depuis la fondation de Marseille, par les voyageurs grecs et les généraux romains : ils ont été observés avec soin par quelques-uns; les témoignages qu'on a portés d'eux concordent tous[4]. — Voici donc le portrait qu'on traçait, aux abords de l'ère chrétienne, de ces populations.

1. Cf. plus loin, ch. VII, § 3.
2. Cf. Strabon, II, 5, 28. Il faut bien qu'il n'y ait pas eu entre eux et les Gréco-romains des différences essentielles, pour qu'on ait pu songer à leur attribuer une origine grecque (Strabon, IV, 6, 2; cf. Pline, III, 124, 134, d'après Alexandre le Polyhistor).
3. De Belloguet, III, p. 44-47; Nissen, *Italische Landeskunde*, I, 1883, p. 468 et suiv.; Issel, *Liguria geologica e preistorica*, II, 1892, p. 331 et suiv.
4. D'abord Timée (dans le *De mirabilibus auscultationibus*, 90-92, Geffcken), puis, et plus longuement, Posidonius chez Diodore (IV, 20; V, 39) et chez Strabon (III, 4, 17; IV, 6, 2; V, 2, 1).

ligures, derniers rameaux visibles des peuples dont le nom avait occupé tout l'Occident.

— C'était une rude espèce d'hommes[1]. Le Ligure ne payait pas de mine : son pays était pauvre, il se nourrissait mal, il lui fallait peiner et suer pour trouver une subsistance médiocre, et son corps ramassé et maigri, la petitesse de sa taille, révélaient l'éternel effort de sa vie. Mais il n'avait que l'apparence de la faiblesse, et ce frêle extérieur cachait une forte charpente, des muscles solides, et des membres d'une incroyable élasticité. Nul peuple de l'Antiquité, pas même les Grecs, n'avait su faire du corps un instrument aussi docile et aussi résistant. La fatigue n'abattait jamais le Ligure; ses organes et ses articulations semblaient répondre à sa volonté avec une précision immédiate. Comme force, il valait, dit-on, les grands animaux sauvages. Vivant dans d'âpres montagnes, souvent au milieu des neiges, ces hommes avaient acquis une sûreté de jarret, une souplesse de jambe, qui faisaient d'eux les premiers grimpeurs du monde[2]. On les disait d'invincibles piétons, et dans la marche et dans la course; en ténacité et vitesse, les Ligures n'eurent point de rivaux dans les pays méditerranéens : une habitude du langage accolait à leur nom la même épithète de « rapide » qu'aux lièvres et aux chamois de leurs montagnes[3].

A la guerre, ils ne possédaient presque point de cavalerie[4]; mais ils étaient d'incomparables fantassins et de très bons tirailleurs. Car les muscles de leurs bras avaient la même fermeté et la même agilité que ceux de leurs jambes. Mettez aux prises le plus grand des Gaulois, et un frêle Ligure : c'est le Gaulois qui sera vaincu. Et cette promptitude du bras et de la

1. Ce qui suit d'après Diodore et Strabon.
2. Cf. Tite-Live, XXXIX, 2, 3; XL, 27, 12.
3. *Hostis levis, et velox, et repentinus,* Tite-Live, XXXIX, 1, 6: Silius, VIII, 605 : *Pernix Ligus.*
4. Strabon, IV, 6, 2.

main s'allia chez eux à une merveilleuse justesse du coup d'œil : ils furent les plus habiles de tous les chasseurs dans le genre de tir qui est le plus délicat, qui exige le plus l'une et l'autre qualités physiques, le tir à la fronde. Que des oiseaux passent devant un groupe de frondeurs ligures, chaque fronde choisira sa victime, et aucun coup ne manquera [1].

Les femmes, dans ce milieu, répondaient aux hommes : ceux-ci avaient une force de bêtes, celles-là une vigueur de mâles [2]. Elles besognaient sur la terre avec le même acharnement. Les Grecs ont raconté, non sans stupeur, qu'elles travaillaient jusqu'à l'heure précise de l'accouchement; l'enfant né, elles le lavaient, puis elles reprenaient la tâche un instant interrompue, labourant ou sarclant de leurs gestes habituels [3].

Ces Ligures étaient donc les peuples des plus durs travaux [4]. Les uns, la journée entière, armés de lourdes haches, fendaient et abattaient les arbres puissants de la montagne. Les autres, courbés vers la terre, cassaient les cailloux de leurs rochers, pour se créer quelques terrains de culture [5]. D'autres pourchassaient les bêtes sauvages. Et de plus hardis enfin, montés sur des barques plus simples même que des radeaux, faites peut-être de troncs d'arbres creusés, s'en allaient courir les mers dans une égale ignorance du danger et du secours, et demandaient aux eaux lointaines le poisson dont leurs rives se montraient avares [6]. Les

1. Détail qui vient de Timée (*De mirab. auscult.*, 90), répété par Eustathe, *Comm. in Dionysium*, 76, p. 232, Didot.
2. Diodore, IV, 20, 1; V, 39, 6.
3. *De mir. ausc.*, 91; Diod., IV, 20, 2 et 3; Strabon, III, 4, 17. Il n'est pas dit, de ce trait des mœurs ligures, qu'il se rapportât à la couvade; cela me paraît certain, la couvade ayant été constatée chez les Corses et les Cantabres, les uns et les autres fort voisins, je crois, des Ligures (Diod., V, 14, 2; Str., III, 4, 17), et cette coutume, autrement dit l'alitement du mari, étant inséparable du fait que la femme vaque, pendant ce temps, aux travaux habituels (cf. *L'Anthropologie*, 1894, p. 352-7). Cf. p. 178.
4. Ce qui suit d'après Diodore, V, 39; cf. Aviénus, 613 : *Ligies asperi*; Virg., *Géorg.*, II, 168 : *Adsuetum malo Ligurem*; Cic., *De lege agr.*, II, 35, 95: *Duri*.
5. Strabon, V, 2, 1.
6. Cf. Plutarque, *Paul-Émile*, 6.

plus heureux étaient les bergers du rivage et de la montagne[1] : mais les autres, bûcherons, chasseurs, carriers, marins, furent éternellement en lutte contre tout ce qui résiste à l'homme dans la nature : le rocher, la forêt, la bête et la mer. —

A lire cette description des êtres et de la vie ligures, on se trouve brusquement reporté dans les plus anciennes périodes de l'histoire légendaire de l'humanité : on croit voir en ces hommes les derniers des habitants des cavernes[2], les fils de la montagne[3], aux chevelures longues et hirsutes[4], prolongeant en face des mers étrusques la misère de leur douloureuse existence[5].

Mais ces Ligures des Alpes Maritimes et de l'Apennin génois étaient-ils l'image fidèle de ceux qui avaient peuplé autrefois toute la Gaule? L'espèce entière a-t-elle ressemblé aux plus récents rejetons qu'elle ait produits sur les rives de la Méditerranée?

Il est difficile de l'affirmer. Les conditions du pays de Gênes sont peut-être la véritable cause de cette complexion physique et de ce genre de vie. Il n'y a pas, en Italie, de terre et de mer plus ingrates. Le sol ne fournissait en abondance ni blé ni vigne, les arbres fruitiers y venaient mal, le soc de la charrue n'y remuait aucune glèbe qui ne fût mêlée de cailloux[6]. Ne serait-ce pas la dureté du terrain qui aura fait peu à peu la dureté des corps? la mauvaise terre, qui les aura forcés à la mauvaise vie[7]? Qui sait si dans les vallées du Rhône ou de l'Allier, où la nature fait sortir d'un sol gras le plus facile des aliments, le Ligure n'a pas eu l'aspect plus réjoui et une existence plus molle?

Il semble cependant que quelques-unes des habitudes phy-

1. Cf. Strabon, IV, 6, 2.
2. Les cavernes étaient les demeures habituelles de quelques-uns, Diodore, V, 39, 5; cf. plus loin, p. 150.
3. Cf. Tite-Live, XXXIX, 32, 3 : *Montem, antiquam sedem majorum suorum.*
4. Lucain, I, 442-3; Pline, III, 47 et 135; XI, 130; Tite-Live, XXI, 32, 7. Les noms de *capillati* et de *montani* reviennent sans cesse à propos des Ligures.
5. Ἐπίπονόν τινα βίον καὶ ἀτυχῆ, Diodore, V, 39, 1.
6. Strabon, IV, 6, 2; V, 2, 1; Diodore, IV, 20, 1; Tite-Live, XXXIX, 1, 5-6.
7. C'est ce que dirent les Anciens des Ligures : *Docuit ager ipse*, Cic., *De lege agraria*, II, 35, 95.

siques de l'Alpin et du Génois fussent un legs du tempérament ou des usages communs de l'espèce ligure. Le principal caractère qu'on ait signalé chez les Ligures de l'Océan et des époques lointaines est l'extraordinaire vitesse de leur course [1] : et c'est celui qu'on notait le plus souvent chez leurs congénères italiens des temps classiques. Ceux des rives de la Manche et de la mer du Nord firent aux négociants de Cadix l'impression de marins effrontés, conduisant leurs barques de cuir cousu au beau milieu des pires tempêtes, aussi orgueilleux dans leur insouciance que leurs frères cadets de la mer Intérieure [2]. Les Ligures, au nord comme au sud, ont donc été tout au moins une population de piétons aux marches rapides et de marins aux prouesses audacieuses.

VI. — TEMPÉRAMENT MORAL

Ces robustes travailleurs furent peu sympathiques aux Anciens. Ceux-ci ont traité les Ligures des Apennins, des Alpes et de la Provence, les seuls dont ils aient décrit la complexion morale, avec une défaveur marquée. On dirait que les aristocrates de Rome et les aimables philosophes de la Grèce leur aient fait un reproche de n'être rien de plus que des hommes de peine, les éternels manœuvres de la vie matérielle.

— Chez eux, disait-on, la vie intellectuelle n'existait pas. Ce furent les plus illettrés des peuples. Ils n'écrivaient, ne racontaient rien sur eux-mêmes ; ils n'avaient aucune histoire, aucune légende : ils n'entretenaient pas avec les hommes disparus cette communion de sentiments qui fait le charme des vieux récits. Le

1. Aviénus, 196, avec la réserve de la p. 112, n. 1. Ajoutez, mais toujours avec cette réserve, qu'Aviénus, 613, donne aux Ligures du bas Rhône, vers 500, la même caractéristique, *asperi*, qu'on donna, au temps de Cicéron, à ceux des Apennins; p. 129, n. 4.

2. Aviénus, 98-107 : quoique Aviénus ne prononce pas le nom de Ligures, il s'agit d'eux ici, des indigènes de l'Angleterre et peut-être aussi de l'Armorique; cf. 143.

rêve et la pensée se bornaient chez eux à l'espérance et à la joie du pain quotidien[1].

L'intelligence, cependant, ne leur faisait point défaut. Mais elle n'était guère que l'auxiliaire de leurs besoins physiques. Le Ligure avait l'esprit fertile en inventions et en tromperies[2], surtout quand il s'agissait de voler ou de se tirer d'un mauvais pas. On disait couramment « duper comme un Ligure »[3]. Il fut un des plus astucieux personnages de l'Antiquité, une sorte d'Ulysse barbare. Quand Virgile, dans son *Énéide*, veut ajouter à un banal récit de combats singuliers l'épisode pittoresque d'une ruse de guerre, c'est à un chef des Ligures qu'il en attribue l'invention[4]. Leurs efforts intellectuels se dépensaient en embûches et en mensonges, ces embûches de la vie courante[5].

L'Antiquité les a représentés comme d'abominables pillards, bandits de grandes routes, très cruels et très hardis, voleurs de bestiaux, tueurs d'étrangers, et peut-être mangeurs de chair humaine[6]. Ce sont eux, disait-on, qui attaquèrent Hercule dans la plaine de la Crau[7]; j'imagine que les Lestrygons qui dévorèrent si allègrement les compagnons d'Ulysse, étaient les Ligures de Sardaigne[8]. La légende ne parlait que de leurs méfaits sur terre. Mais, en matelots endurcis qu'ils étaient, ils ne réservaient pas leurs audaces maritimes pour des gains et des trafics licites, et on les vit piller les comptoirs et écumer les rivages de la Méditerranée occidentale jusqu'au détroit de Gibraltar et aux approches de Cadix[9]. Après tout, brigandage

1. D'après Caton, *Orig.*, fr. 31, Peter (*apud* Servius, *Énéide*, XI, 715) : *Ipsi unde oriundi sunt, exacta memoria : inliterati*; de même, Denys, I, 10, 3.
2. Caton, *Or.*, fr. 31 et 32 (*apud* Servius, *Énéide*, XI, 700).
3. Caton, *Or.*, fr. 32 : *Omnes fallaces*; Tite-Live, XXI, 34, 1; Virgile, *Énéide*, XI, 715-6; Ausone, *Technopægnion*, 9, 23.
4. Virgile, *Én.*, XI, 699 et suiv.
5. Tite-Live, XXXIX, 2, 2; XL, 27, 9. Cf. Justin, XLIII, 4.
6. Tite-Live, XLI, 18, 3; Diodore, IV, 19; cf. Strabon, IV, 6, 3 et 6; V, 2, 7.
7. Strabon, IV, 1, 7; Méla, II, 78.
8. *Odyssée*, X, 81 et suiv. Cf. Bérard, II, p. 209 et suiv.
9. Tite-Live, XL, 18, 5 et 28, 7; Plutarque, *Paul-Émile*, 6.

et piraterie leur étaient presque imposés par la pauvreté de leur pays et par la nécessité de vivre.

Cependant, ils ne se montrèrent pas incapables de qualités plus humaines. Ils devenaient, le cas échéant, aussi hospitaliers que n'importe quelles tribus sauvages : on verra le gracieux accueil que ceux de Marseille feront aux Grecs de Phocée. La tradition rapportait que la route de la Durance et du mont Genèvre était devenue une des plus sûres de l'Occident, et elle traversait les pays des Ligures [1]. Il est vrai qu'ils avaient intérêt à ne pas rebuter les riches voyageurs, source périodique de revenus : mais au moins n'étaient-ils pas de ces sauvages stupides qui ne voient dans l'étranger qu'une victime pour leurs dieux.

Enfin, ce furent de merveilleux combattants, solides, tenaces, têtus, étrangers aux paniques, ignorant que l'on peut craindre la mort. Sauf les Cantabres du nord de l'Espagne, aucun peuple ne fatigua plus les généraux de Rome que les Ligures italiens, toujours vaincus et toujours rebelles [2]. Il fallut en arracher des milliers à leurs montagnes paternelles pour mettre un peu d'obéissance dans les régions apennines [3]. Parfois, à l'heure de la soumission, une tribu toute entière se suicidait, hommes, femmes et enfants, et disparaissait, pour demeurer libre, en un formidable et mutuel égorgement [4].

Ce courage et cet amour de l'indépendance s'alliaient à un culte extraordinaire pour le sol natal. Parmi toutes les nations de l'Antiquité, je n'en trouve aucune qui fût moins mobile. Aucune invasion, aucune expédition de conquête n'est partie de leur pays [5]. La guerre demeura avant tout pour eux une chasse, la prise immédiate d'un gibier qu'on emporte; ils se

1. *De mirab. auscult.*, 85; Diodore, IV, 19, 3-4; tous deux sans doute d'après Timée.
2. Tite-Live, XXXIX, 1; XLI, 18; Plutarque, *Paul-Émile*, 6.
3. Tite-Live, XL, 38.
4. Orose, V, 14, 5 : il s'agit non de Gaulois, mais de Ligures, *sub radice Alpium*.
5. On ne sait même pas, disaient les Anciens, s'ils sont venus d'ailleurs, cf. p. 132, n. 1.

battirent et tuèrent pour voler des marchandises et des bestiaux, et non pas pour garder des villes. Ils piratent, ils pillent, ils brigandent : mais cette façon de guerroyer est celle d'hommes qui ne veulent pas s'établir hors de chez eux; ils ne savent pas faire la grande guerre. De tous les noms de l'Antiquité, c'est le nom ligure qui a le moins essaimé. Étrusques, Ibères, Italiotes, Hellènes, Celtes, Belges, Germains, ont tous été, à plusieurs moments de leur vie, des peuples en marche, qui colonisent ou qui annexent : les Ligures furent, au contraire, la population éternellement refoulée, et, contre les nations qui les traversèrent de toutes parts, ils ne tentèrent presque jamais un retour offensif. Quand ils cherchent les aventures lointaines, c'est uniquement sur les routes maritimes[1], et le métier de pêcheur et de marin n'est pas incompatible avec l'amour tenace des poutres et du seuil de la chaumière, avec le culte des tombeaux et du foyer : courir sur mer, c'est éviter toute autre demeure que celle de son pays. Chassé par l'ennemi de sa terre, le Ligure y revient dès qu'il peut[2]. Le plus grand châtiment qu'on puisse lui infliger, c'est de le contraindre à en émigrer pour toujours[3]. Une force invincible l'unit aux sépulcres de ses ancêtres et aux pénates de sa vie[4], et il semble fait à l'image de ses montagnes, dur et stable comme elles. —

Je le répète, ce portrait moral ne s'appliquait qu'aux Ligures des Apennins et des Alpes. On verra que sans doute, sur plus d'un point, ceux de la Gaule leur ressemblaient[5]. Mais aucun écrivain ancien ne l'a dit.

1. Voyez p. 129, 131, 132. Plus on étudie ce monde ligure, plus y apparaît le rôle prépondérant de la mer (*ib.*, et p. 145-6, 152-3, 156-8, 182). Et je me demande si son unité, sa langue et quelques-unes de ses habitudes, n'ont pas été créées par une nation de la mer : et je songe chaque jour davantage aux hommes de la mer du Nord, et à un peuplement de l'Europe, dans les temps préhistoriques, analogue aux migrations de l'époque des Normands.

2. Aviénus, 145.

3. Tite-Live, XL, 38, 4.

4. *Ibidem.*

5. Cf. plus loin, p. 167, 169, 173 et s., 178 et s.

VII. — LES DIEUX[1]

Sur la religion des Ligures nous n'avons aucune certitude : je parle et de ceux de l'Italie classique et de ceux de la Gaule préhistorique. Ni eux-mêmes ni les Gréco-Romains n'ont laissé aucun souvenir, écrit ou gravé, des croyances et des rites qu'ils pratiquaient. Leur éloignement pour toute littérature a condamné leurs voisins à l'ignorance et leurs dieux au silence.

J'essaierai cependant de conjecturer ici ce que fut la religion ligure; et, guidé par les inscriptions de l'époque romaine[2], par de vagues allusions glissées dans les textes, par les lois les moins incertaines des faits religieux, je voudrais reconstituer la foi de nos premiers ancêtres connus.

Elle était, je crois, étroitement liée à la vie du sol. Ces hommes sédentaires[3], attachés au coin qu'ils labouraient, vivant de la terre et pour elle, avaient fixé à jamais sur cette terre même les dieux qui engendraient leurs craintes et leurs espérances. Ils animaient par des Esprits ou des Génies les formes de la nature qui les entourait, sources et lacs, fleuves et montagnes, et la carte physique des pays ligures était l'image de leur panthéon[4].

De toutes les choses du sol, les sources, on l'a vu, sont les plus utiles à la vie humaine; elles étaient aussi celles dont l'existence, capricieuse et variée, rappelait le plus cette vie elle-même[5]. Leurs murmures semblaient pareils à des voix; elles aussi couraient et sautaient, et ces mille changements de leur aspect et de leurs bruits, qui éveillent tant de poétiques images dans les temps littéraires, multipliaient chez les Anciens les

1. Celesia, *Le Teogonie dell' antica Liguria*, 1868 (incohérent).
2. Surtout des régions montagneuses ou forestières des Alpes, des Pyrénées et des Ardennes, où populations et cultes ont le moins changé.
3. Cf. p. 133-4, 173-4.
4. Mot de Tylor, *La Civilisation primitive*, trad. fr., II, p. 276.
5. Cf. p. 105-6.

sensations d'un contact religieux[1]. Tout en désaltérant l'homme, elles lui sourient, elles l'égaient ou l'étonnent. On dirait qu'elles lui parlent, et il cherche à les comprendre. Elles n'ont pas, pour son imagination d'enfant, la froide austérité des forêts immobiles; elles sont, de toutes les forces de la nature, celles qui étaient le plus près de son âme[2]. Puis, que d'inestimables bienfaits il attendait de ces bonnes et vivantes nourricières! C'est la fontaine qui rafraîchit, repose et purifie, qui soulage la fièvre, rend la vigueur et guérit la maladie : elle avait autant de vertus que de formes. Si c'est autour des sources que grandirent les groupes humains, elles furent, pour ces mêmes groupes, les rendez-vous permanents de leurs prières : créatrices des premières sociétés, et leurs premiers dieux[3]. — C'est à l'époque ligure que remonte le culte des sources saintes, je devrais dire de toutes les sources de la Gaule. Car la sainteté était inséparable d'elles, et, froides ou chaudes, elles furent également esprits ou génies, dieux ou déesses : et Divone, la fontaine de Bordeaux[4], et celle de Nîmes[5], aussi bien que la Seine, l'Yonne et l'Huveaune marseillaise, ou que les eaux plus énergiques de Néris, de Luchon et de Bourbon[6]. Qu'elles se perdissent dans les bois, qu'elles fussent pieusement recueillies par les hommes, qu'elles vécussent la vie brève et humble d'un ruisseau rustique, qu'elles s'étendissent en des lacs sans fond, abîmes d'eaux mystérieuses[7], ou que les hasards du sol les appelassent au rôle glorieux de grand fleuve, le nom que portaient les fontaines de la Gaule était toujours celui d'un Génie qu'on adorait en elles[8].

1. Tylor, II, p. 271-9; Mérimée, *De antiquis aquarum religionibus in Gallia*, etc., Paris, 1886.
2. Pline, XXXI, 1-4 : *Emicant benigne*, etc.
3. Pline, XXXI, 4 : *Augent numerum deorum nominibus variis urbesque condunt*. Cf. p. 177.
4. Ausone, *Urbes*, 160.
5. *C. I. L.*, XII, p. 383, n[os] 3093 et s.; Ausone, 161.
6. *C. I. L.*, XIII, 2858-63; 2921; XII, 333; XIII, 1376-7; 345-8; 350-9; 2805-8.
7. Cf. Grégoire de Tours, *In gloria confessorum*, 2.
8. *C. I. L.*, XII, 330, 361, 3076, etc.; XIII, 344, 350-9, etc. Cf. notre t. II, ch. V, § 7.

— En leur donnant ce nom, les Ligures ont fixé leur existence sacrée[1].

Le culte de la source, dans les pays accidentés, s'associait à celui de la colline dont elle sortait : on les appela souvent l'une et l'autre d'un même mot. Bibracte, Alésia, sont des noms de fontaines qui ont gagné la montagne d'où l'eau s'échappait[2]. Les hommes confondirent dans une seule adoration et sous un vocable commun la roche immobile et muette, et la source vivante qu'elle semblait produire[3]. Peut-être, dans leur pensée, étaient-elles toutes deux un même Esprit, âme du lieu et origine de sa vie.

Au reste, ils avaient un culte spécial pour les plus hauts sommets[4], qui montraient à l'horizon des campagnes leur tête isolée et dominatrice. Ces sommets vivaient, eux aussi, d'une vie propre, avec les aspects sombres ou lumineux de leur cime, présage de tempête ou de beau temps[5], avec les clartés qui les environnent au soleil levant, avec les nuages qui s'y amassent, les éclairs qui les sillonnent, le tonnerre qui y éclate, et surtout avec les vents qu'ils déchaînent de leurs flancs[6], et qui semblaient les souffles mêmes de leur divinité. Les peuples des

1. Cf. p. 112-114.

2. Le radical du mot *Bibracte* est toujours un radical de cours d'eau (cf. p. 113, n. 1, p. 114, n. 1). Il en va de même de celui d'*Alesia* ou *Alisia* (Holder, I, c. 90-95).

3. *C. I. L.*, XIII, 49 : *Deo Garri*, dieu de source, je crois, à comparer au pic du Gar, du voisinage. *Matrona*, nom du mont Genèvre, est un qualificatif sacré de source (cf. p. 46, n. 3).

4. *Montibus numidis* (= *sanctis*), *C. I. L.*, XIII, 38 ; etc. Les gravures rupestres des abords du mont Bego semblent bien se rattacher à un culte de ce sommet, Bicknell, *The prehistoric Rock Engravings*, etc., Bordighera, 1902, cf. ici, p. 166, n. 2.

5. Dans tous les pays et dans tous les temps, on trouvera des dictons populaires prédisant le temps d'après l'aspect de la cime des montagnes, par ex. pour le Ventoux : *Quand... lou mount Ventour (a) soun capèu, bouié, destalo e courre lèu* (Mistral, *Tresor*, II, p. 1100).

6. L'association du culte des vents au culte des montagnes est attestée par de nombreux faits : Aviénus, 225-238 : *Jugum Zephyro sacratum*; le nom du Mistral (*Circius*, p. 57, n. 3) se retrouve dans celui du mont ligure de Circéi (cf. Bérard, II, p. 263 et suiv.); *Vintur*, nom du Ventoux, dieu et montagne, peut-être aussi du Lubéron (*C. I. L.*, XII, 1341 et 1104); Venture, nom du mont Sainte-Victoire (cf. *Revue des Ét. anc.*, 1899, p. 50 et suiv.). Les Anciens ont donné du reste à des vents des noms de montagnes, et sans doute aussi inversement.

Alpes, des Apennins, des Pyrénées, adoraient tous les Esprits de leurs montagnes, tantôt sous le nom de *penn-*, « rocher » ou « tête »[1], tantôt sous celui de *vent-*, « celui qui vente »[2] : non pas que ces mots désignassent un grand dieu général planant sur les monts, un Esprit commun des hauteurs; mais chaque masse saillante avait son Génie, maître propre et souverain de la contrée qui regardait vers lui.

Après l'eau et le rocher, le végétal était une troisième essence de dieux, et lui aussi, arbre ou plante, avait son langage sacré, *arbor numen habet*[3]. — L'arbre surtout était un Esprit redoutable; car il devient gros et fort, il s'élève vers les cieux, il s'isole dans une personnalité très nette, il est une forêt à lui seul, il survit à l'homme qui l'a vu grandir[4]. Aussi les Ligures vénéraient-ils les arbres les plus puissants de leurs pays, qui se trouvaient être en même temps les plus utiles à leur vie domestique : les hêtres et les chênes, au port superbe, au bois riche en chaleur et d'une force résistante, aux faînes et aux glands nourriciers. Peut-être même le hêtre fut-il l'objet d'un culte plus intense[5] : arbre impérieux, indépendant et exclusif, il étouffe les autres espèces, et sa stature est souvent plus imposante, plus droite et plus dégagée que celle du chêne[6]. — A cette lointaine époque remonte aussi l'adoration particulière de certaines herbes aux vertus secrètes ou à la vie étrange : la sauge et la verveine odorantes, compagnes fidèles des demeures humaines, réconforts de l'homme qui souffre[7]; et le gui, la plus extraordinaire des plantes, qui, seule, ne tire pas sa vie et ses forces du sol, dont les oiseaux propagent la semence, qui semble venir

1. Tite-Live, XXI, 38, 9 : *In summo sacratum vertice Pœninum montani appellant*; cf. Holder, II, c. 1021 et suiv., et ici, p. 123, n. 1, p. 48, n. 2.
2. Cf. plus haut, p. 137, n. 6.
3. Cf. surtout Mannhardt, *Wald- und Feldkulte*, I, 1875, ch. 1 : *Die Baumseele*.
4. Silius Italicus, III, 688-691; Ovide, *Métam.*, VIII, 743 et suiv.
5. *Fago deo*, *C. I. L.*, XIII, 33, 223, 224, 225.
6. Mouillefert, *Traité des arbres et arbrisseaux*, 1892-8, p. 1144-7 : il peut atteindre 40 m., son fût reste le plus souvent nu, dépouillé de gourmands.
7. Pline, XXV, 105-6; XXVI, 31.

du ciel et s'incliner vers la terre [1], et qui se déploie, éternelle dans sa sombre verdure, au moment où les arbres qui la portent se dessèchent et paraissent mourir, — défi permanent à toutes les habitudes de la nature ambiante [2].

Enfin, d'autres Esprits animaient les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre. Les êtres vivants les plus redoutables ou les plus forts, ennemis de l'homme ou fécondateurs de ses troupeaux, étaient autant de dieux pour lui : l'ours, le sanglier et le loup de ses forêts, le taureau aux cornes belliqueuses, et le bélier, père de ses bestiaux [3]. — Deux animaux surtout attiraient son attention naïve : le corbeau et le serpent. Le serpent, d'ordinaire inoffensif, s'attachait au creux d'un rocher, à un buisson, à un tronc ou des branches d'arbre : comme l'homme, il avait sa demeure, et comme lui, il s'attardait sur le bord des fontaines, et comme l'arbre et la source, il semblait sortir de la terre féconde [4]. Le corbeau rappelait, parmi les êtres de l'air, ce que paraissait la source sur le sol : il était bavard, agité, capricieux et têtu à la fois; ses cris avaient des modulations infinies; puis, quand il se fixait sur une colline, il y revenait sans cesse, et il y vivait, presque éternel, plus âgé que des générations d'hommes [5]. Et les familles humaines, qui revoyaient le serpent près de sa source, le corbeau sur son sommet, et tous deux souvent dociles

1. Bosc, *Nouveau cours complet d'agriculture* de Deterville, VII, 1822, p. 558 : « Cet arbuste présente deux singularités remarquables : l'une, c'est que, quoiqu'il vive aux dépens de la sève d'arbres fort différents, il ne présente pas de variations dans sa forme ni dans ses qualités; la seconde, c'est qu'il pousse dans toutes les directions, c'est-à-dire qu'on en voit qui portent leurs branches vers la terre ou parallèlement à sa surface, sans chercher à les relever vers le ciel, comme presque tous les arbres. »

2. Pline, XVI, 243 et suiv.

3. Surtout d'après les monuments figurés de la Gaule à l'époque romaine; pour l'ours, cf. p. 95, n. 1; sur le sanglier, cf. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 255; le bélier, *ibid.*, p. 195-8; le serpent, *ibid.*; sur tous ces animaux, le même, *Cultes*, p. 65-76.

4. Pline, VIII, 139. Cf. de Lacépède, *Hist. nat. des Serpens*, II, 1789, p. 143 et s., 150 et s., 154 et s.; Pottier, *Dictionnaire des Antiquités*, au mot *Draco*, p. 406; Bœtticher, *Der Baumkultus der Hellenen*, 1856, p. 204 et suiv.

5. Cf. Guéneau de Montbeillard, *Histoire naturelle des Oiseaux* (Buffon), III, 1775, p. 19 et suiv.

et familiers, purent croire qu'ils étaient les véritables Génies de l'endroit, et elles les associèrent, dans leur dévotion, à la fontaine, aux arbres et à la montagne[1].

Ainsi, des myriades d'Esprits peuplaient la Gaule. Ne croyons pas que les hommes adoraient en eux les forces vivantes de la nature. Ce qui se passait dans leur âme était plus simple, plus net, plus concret que le vague respect d'une puissance supérieure. Ils voyaient dans ces êtres qui les entouraient, source, arbre ou corbeau, des Génies domiciliés sur la terre, ayant chacun son domaine à lui, maître et protecteur du lieu. Les familles partageaient avec eux les coins du sol qu'elles habitaient. Le monde était fait de milliers de dieux et de milliers d'hommes, vivant côte à côte, et les tribus connaissaient surtout les Esprits qui demeuraient près d'elles[2]. La Gaule ligure, comme l'Italie du bon roi Évandre, était vouée au culte des Faunes et des Nymphes indigènes.

Mais, de ce que telle était la religion des Ligures, il ne s'ensuit pas qu'elle fût l'œuvre propre des peuples auxquels on donnait ce nom : rien ne prouve qu'ils ne l'aient point reçue de populations antérieures. Ces croyances étaient le fond commun de leur vie morale; mais il a pu leur venir par héritage de leurs ancêtres anonymes.

Car cette religion du sol est de celles qu'on ne détruit pas, et qui se transmettent d'âge en âge, de vaincus à vainqueurs, avec la possession et les bénéfices du sol lui-même. En prenant la terre aux Ligures, les Gaulois en acceptèrent à la fois les moissons, les noms[3] et les dieux; et après eux, ni les Romains, ni les Barbares, ni les Chrétiens n'extirperont jamais de leurs domaines, trente à quarante fois séculaires, les Génies des mon-

1. Le corbeau du mont de Fourvières est représenté sur les monuments figurés, Allmer et Dissard, *Musée*, II, p. 148 et suiv.

2. Il est fort probable que la plupart des Esprits ou Génies de tribus, de l'époque romaine, remontent aux temps ligures.

3. Cf. p. 114.

tagnes et des fontaines, les Esprits protecteurs des lieux. Puisque la glèbe nourrit et que la source guérit, il faut qu'il y ait en elles une puissance, quelle qu'elle soit. Ces dieux-là sont les plus utiles, les plus familiers, les meilleurs de tous. Car l'homme a besoin de converser avec ses dieux ; il accepte, à la rigueur, qu'ils ne soient pas visibles : mais il les veut très proches et fixés à une demeure, comme le corbeau à son rocher. Le Christianisme ne gagna les masses, ne devint une foi populaire, que lorsque les villes et les villages eurent leurs tombes de saints locaux, guérisseurs de maladies et protecteurs des moissons : ce qui permit aux hommes de se passer durant quelque temps des antiques Génies des sources, des rochers et des arbres[1]. Mais ceux-ci, au reste, reparurent bien vite, tantôt en marge de la religion officielle, et tantôt sous l'abri tolérant qu'elle leur offrait : la sorcellerie eut ses fées et ses dames, et le Christianisme eut ses Vierges, les unes et les autres se partageant les monts, les bois et les fontaines, sœurs ennemies et héritières dissemblables de mères communes. Et même, cette inimitié n'était qu'intermittente. Jeanne d'Arc n'entendit jamais plus clairement les voix de ses saintes que dans les vieux bois imprégnés de pratiques païennes : son enfance s'est passée dans un étrange et touchant christianisme, encore tout chargé des mystères de l'ancienne foi rustique. Ces compagnons de Jeanne, qui vont se guérir à la Fontaine des Groseilliers, ce Grand Hêtre au pied duquel le prêtre chante l'Évangile la veille de l'Ascension, ces pieux repos des croix du Christ auprès de chaque source[2], tout cela ramène notre pensée vingt siècles en arrière, en plein temps des rois Saturne et Faunus ; et cette âme d'héroïne, qui à la fin relève des sentiments les plus subtils d'une nation moderne, emprunta ses premières pensées aux plus lointaines et

1. Cf. Dufourcq, *La Christianisation des foules*, 1903, p. 43-47.
2. *Procès de Jeanne d'Arc* (Quicherat), I, p. 67 et suiv., 210 et suiv., II, p. 397, 410 et suiv., etc.

plus naïves conceptions de la vie de la nature. Sur ce tronc indéracinable de la religion du sol, tous les dieux nouveaux ont greffé leur culte. Et aujourd'hui encore, la vogue subite et inouïe de certains sanctuaires de hauteurs et de quelques pèlerinages de sources nous montre avec quelle fidélité l'homme conserve le fond religieux des Ligures.

Mais dès ces temps ligures, planait déjà sans doute, au-dessus de l'inextricable fouillis des Génies des lieux, la religion de quelques forces générales, agissant sur tous les hommes, et leur inspirant des pensées semblables. Ces forces étaient d'ailleurs, comme les Esprits locaux, uniquement celles qu'on voyait des yeux, qu'on percevait par les sens. La Terre, le Soleil, le Feu, la Lune [1], l'Étoile du Soir [2], et la douce Étoile du Matin qui annonce le jour [3], êtres supérieurs de la nature qui produisent partout la lumière, la chaleur et la vie : voilà les seuls grands dieux qu'ait connus le monde ligure [4].

De ces divinités à action étendue, la Terre était sans doute la plus adorée, soit sous forme d'une divinité féminine, isolée et souveraine [5], soit associée à quelque compagnon, un Saturne barbare, qui aurait été à la fois son fils et son époux, engendré et engendrant par elle, comme les semences du blé se mêlent au sol qui les a produites [6] : le règne de Saturne, dieu primitif de l'Italie, a embrassé, je crois, tout l'Occident ligure. La terre,

1. Cf. César, VI, 21, 2; Strabon, III, 4, 16; IV, 4, 6; Diodore, II, 47, 2-3. Cf. plus loin, p. 145 et s. Fréquence du croissant et du soleil sur les tombes (*C. I. L.*, II, p. 1204). Il ne serait pas impossible que les épisodes de deuil qui accompagnent le mythe de Phaéton (ch. V, § 10) n'eussent été inspirés aux Grecs par les rites barbares d'un culte solaire.

2. *Nocturnus*, *C. I. L.*, III, 1956; V, 4287.

3. Strabon, III, 1, 9; *C. I. L.*, II, 676-677.

4. Cf. à ce point de vue les inscriptions de Vérone, *C. I. L.*, V, 3221 et suiv.

5. La Vénus des caps ou des îles de l'Espagne (Aviénus, 158, 315), dite *Venus marina* (315), n'est sans doute pas différente d'une Terre-Mère. Si, ce dont je doute encore, la figure féminine des monuments mégalithiques (p. 164, n. 3) est une déesse, ce ne peut être que la Terre, représentée en qualité de Mère des Lares et des Mânes.

6. Sur les vieux sanctuaires d'un Saturne occidental : Aviénus, 165 et 216 (Espagne); *C. I. L.*, V, 3225, 3291-3; Plutarque, *De defectu oraculorum*, 18.

dont ce règne symbolisait le culte, n'était-elle pas la vraie créatrice, renouvelant sans cesse les moissons de blés et les tribus d'hommes, à la fois mère des humains et mère de ces milliers de dieux, sources, arbres et rochers, qui sortaient des entrailles du sol? D'elle tout venait, en elle tout rentrait, et les astres eux-mêmes. Le mystère de la production terrestre est peut-être le premier qui élargit la religion par delà les étroites limites de la crainte d'un Génie voisin [1].

En cela encore, le fond ligure n'a point disparu. Dans les rites de toutes les religions qui se succéderont en Gaule, nous retrouverons des traces du culte du Soleil et du culte de la Terre. Quand nous célébrons la naissance du Christ, dans ces jours de décembre où le soleil rajeuni recommence sa course, nous ne faisons que partager la joie de nos premiers ancêtres, célébrant bruyamment le renouveau de l'astre nécessaire [2]. Que de naïves prières dans les champs et les villages, pendant les journées de mai et la grande fête d'août, qui sont adressées aujourd'hui à une Mère Divine rappelée au ciel, et qui allaient autrefois à la Terre d'en bas, Mère des Dieux et des Hommes [3]!

VIII. — LES RITES

La religion celtique s'annexera tous ces dieux. A plus forte raison absorbera-t-elle nombre de rites ligures dans son culte et sa divination, car l'homme abandonne moins volontiers ses cérémonies que ses dogmes, change plus rarement le cadre que le but de sa vie religieuse, et les paroles dirigées vers un dieu ont souvent été faites pour un autre dieu qu'il a détrôné. Aussi, bien des gestes ou des formules que nous attribuons aux Celtes ne sont que l'éternelle répétition des habitudes de leurs devan-

1. Cf. Tylor, II, p. 350-355; I, p. 368-375; Dieterich, *Mutter Erde*, 1905.
2. Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 1889, p. 250-4.
3. Cf. Usener dans les *Philosophische Aufsätze* en l'honneur de Zeller, p. 275-302 (*Alte Bittgänge*).

ciers. — Voici, parmi les institutions religieuses des Gaulois, celles qu'ils ont soit empruntées aux populations antérieures, soit partagées avec elles.

Les Ligures furent de féroces immolateurs d'hommes. Leurs dieux étaient friands de victimes humaines, et il est probable que, lors des sacrifices, les dévots partageaient le sang et les chairs avec leurs Esprits, dans la communion d'un repas sacré[1]. Encore en l'an 175 avant notre ère, les Ligures apennins dépeçaient les corps de leurs prisonniers pour les offrir aux puissances divines[2]. Peut-être, jadis, celles-ci avaient-elles reçu aussi en victimes les étrangers égarés dans les Alpes : mais Hercule, dit-on, fit comprendre aux indigènes qu'il y avait plus de profit à trafiquer avec les Grecs ou les Étrusques qu'à les servir en festins aux dieux[3].

La religion était, chez eux, plus tenace encore que meurtrière. Elle réglait sans doute les moindres détails de leur vie. Elle faisait en tout cas de la guerre une conjuration sacrée[4] : si rusés et si braves qu'ils fussent, ils attendaient la victoire autant des charmes et des maléfices que des embûches et du courage. On racontait que, dans une armée ligure, il n'y avait jamais que la moitié des hommes d'engagés; les autres jouaient de la musique pour attirer la faveur des dieux[5]. Ces peuples furent une proie permanente pour la divinité : et c'étaient, je crois, des tribus d'origine ligure que ces Bretons ou ces Irlandais des premiers âges, qui, hommes ou femmes, prophétisaient sous les souffles d'esprits divins[6].

1. Cf. Solin, XXII, 2, disant de l'Irlande : *Inhumana incolarum ritu aspero.... Sanguine interemptorum hausto prius victores vultus suos oblinunt.*
2. Tite-Live, XLI, 18, 3.
3. Diodore, IV, 19, 4 et 1.
4. Tite-Live, XXXVI, 38, 1 : *Lege sacrata coacto exercitu.*
5. Scholiaste de Platon au *Phèdre*, 13 (Didot, III, p. 316). Il est fort probable que les Ligures, comme tant d'autres peuples, faisaient à la musique une part prépondérante dans leurs exercices sacrés : leur nom vient peut-être de là (cf. p. 111, n. 1); cf. Diodore, II, 47, 2-3.
6. Solin, XXII, 7 (on a conjecturé qu'il s'agissait des indigènes des îles Sorlingues).

Enfin, la religion encadrait la terre de même qu'elle inspirait les hommes.

Dans les îles qui bordaient les côtes de l'Atlantique, sur les principaux promontoires qui surplombaient la mer Extérieure, les navigateurs étrangers signaleront, à l'époque gauloise, l'existence de sanctuaires indigènes, aux rites monstrueux, aux desservants bizarres. Je suis convaincu qu'ils sont tous antérieurs à l'invasion celtique. — En face de l'embouchure de la Loire, était l'île des Bacchantes[1] (Le Croisic?) : des femmes mariées y vivaient en une pieuse confrérie, mais loin de la présence de leurs époux, relégués sur l'autre rive pour un périodique abandon. Dans la terre sainte, chaque année, elles rebâtissaient elles-mêmes, entre le lever et le coucher du soleil, le toit de l'édifice divin ; et si l'une d'entre elles laissait tomber sa charge de matériaux, ses compagnes la mettaient en pièces, et faisaient le tour de l'enceinte en hurlant de délire et en portant les membres de leur victime : il ne se passait pas d'anniversaire de ce genre sans un meurtre rituel, garantie de solidité et de sainteté pour l'édifice renouvelé[2]. — A ces rites meurtriers et solitaires s'opposait l'hospitalité des prophétesses de l'île de Séna (Sein) : celles-là étaient toujours prêtes à accueillir ceux qui partaient exprès de leur pays pour recourir à leurs offices divins. Elles appartenaient en entier aux mystères d'un culte de la nature analogue à celui de Bacchus : elles savaient soulever les tempêtes, se changer en bêtes, guérir tous les maux, prédire l'avenir, sorcières attitrées de la mer occidentale, et maîtresses de ses vents[3]. — Ailleurs, dans une île voisine de la Bretagne insulaire, on célébrait des rites qui rappelaient ceux de Cérès et de Proserpine[4], c'est-à-dire inspirés par la maternité de la Terre.

1. Connue sans doute dès le temps de Pythéas; Strabon (Posidonius), IV, 4, 6; Denys le Périégète, 570-574.

2. Cf. Sartori, *Ueber das Bauopfer* (*Zeitschrift für Ethnologie*, XXX, 1898), p. 1 et s.

3. Méla, III, 48. Salomon Reinach croit ces vierges de Sein une simple fiction d'origine hellénique (*Cultes*, I, p. 195-203).

4. Strabon, IV, 4, 6.

— Plus loin de la Gaule, d'autres îles et d'autres caps de l'Europe occidentale furent couronnés, par les plus anciens Barbares, de sanctuaires de ce genre. Le long des côtes de l'Espagne, îlots et promontoires étaient voués à des Saturnes ou à des Vénus indigènes[1], divinités des forces fécondes; sur la Baltique, Rugen montrait son bois de la déesse Nerthus, la Terre germanique[2]; l'Italie installa Circé l'enchanteresse près d'un cap puissant, et la sibylle de Cumes dans l'antre d'une redoutable citadelle : et l'une et l'autre rendaient aux navigateurs de la Méditerranée les mêmes services divinatoires que les Neuf Vierges de Séna à ceux de l'Atlantique; les îles d'Hyères possédaient leurs autels et leurs rites[3]; la Bretagne eut près d'elle Mona (Anglesey), l'île aux bosquets sacrés, souillés du sang de tant de victimes humaines[4]; et plus au nord encore, à l'extrémité de l'Écosse, des îlots se perdaient à moitié dans la brume, peuplés de quelques « saints hommes », domaine réservé d'un Saturne « enchaîné »[5]. Un privilège sacré enveloppait partout les îles et les promontoires : les peuples de la mer y trouvaient la religion dont ils avaient besoin.

Cette ligne d'îlots et de caps sacrés qui bordaient l'Europe, demeura, tout près de l'époque chrétienne, le vestige du culte orageux rendu par les Ligures à la Terre, sur ces limites extrêmes du rivage où le sol à son tour semble naître de la Mer. Les Druides celtiques racontèrent plus tard à Jules César que la Grande-Bretagne conservait les traditions les plus pures de leur science religieuse, et que c'était là qu'ils allaient l'étudier[6] : peut-être, à côté des leçons gauloises que leur donnaient leurs frères bretons, recherchaient-ils aussi les mystères autochtones

1. Cf. p. 142, n. 5 et 6.
2. Tacite, *Germanie*, 40.
3. Apollonius de Rhodes, IV, 650-2.
4. Tacite, *Annales*, XIV, 29-30.
5. Plutarque, *De defectu oraculorum*, 18; cf. Solin, XXII, 7 (les saints habitants des îles Sorlingues ?).
6. César, VI, 13, 11.

des sanctuaires ligures, et visitaient-ils de lointaines fraternités océaniques, familles perpétuelles de serviteurs de la Terre-Mère[1], Vestales ou Frères Arvales du Nord, qui gardaient les rites immobiles du plus ancien culte universel de l'humanité[2].

IX. — TERTRES ET CHAMBRES FUNÉRAIRES[3]

La terre ligure se chargeait sans cesse de nouveaux dieux. Aux Esprits qui animaient la nature s'ajoutaient ceux qui restaient des hommes : les populations de ce temps croyaient au prolongement de la vie par delà ce que nous appelons la mort.

Il est possible que, dans un âge plus reculé, le droit à l'immortalité n'ait pas été décerné à tous les êtres humains, et qu'il fût jugé la prérogative des familles supérieures, des chefs ou des riches[4]. Peut-être est-ce une distinction de ce genre qui explique la différence de traitement que l'on avait fait subir aux morts, brûlant les uns et enterrant les autres : ceux-là, destinés à devenir cendres et poussière, étaient ceux qui

1. Cf. tome II, ch. V, § 1.

2. La *Dea Dia* des Frères Arvales n'est autre que la Terre-Mère ou, comme on voudra, la Cérès italienne; cf. Wissowa, *Religion*, p. 162; *Encyclopädie*, II, c. 1472 et s.

3. Pour ce paragraphe et les quatre suivants : Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, 2ᵉ éd., 1889; *La Gaule avant les Gaulois*, 2ᵉ éd., 1891, p. 123 et suiv.; Cartailhac, *La France préhistorique*, 2ᵉ éd., 1896; Reinach, *Catalogue* du Musée de Saint-Germain, salles II et III; G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, 1ʳᵉ éd., 1881; 2ᵉ éd., 1903; Cazalis de Fondouce, *Allées couvertes de la Provence*, 1873 (*Mém. de l'Acad... de Montpellier*) et 1878 (*Matériaux*); de Vesly, *Carte préhistorique... de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1877; Bézier, *Inventaire des monuments mégalithiques du dép. d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1883; du Chatellier, *Les Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, 1889, p. 9 et suiv. (nouvelle édition en préparation); A. de Mortillet, *Rapport sur les monuments mégalithiques de la Corse*, 1893 (*Nouv. Arch. des Missions*); Castanier, *La Provence*, I, 1893, p. 82 et s.; Bousrez, *Les Monuments mégalithiques de la Touraine*, 1894; A. de Mortillet, *Les Monuments mégalithiques du Calvados* (*Assoc. franç., Congrès de Caen*, 1894); Chauvet, *Statistique et Bibliographie des sépultures pré-romaines du département de la Charente* (*Bulletin archéologique*, année 1899); de Gérin-Ricard, *Statistique préhistorique... des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes*, Marseille, 1899; Pothier, *Les Tumulus du plateau de Ger*, 1900, p. 1-34; A. de Mortillet, *Les Monuments mégalithiques de la Lozère*, 1905; Déchelette, *Manuel*, I, 1908, p. 373 et s.; les revues citées p. 156, n. 2; etc.

4. Cf. Jordanès, *Getica*, 13, 78.

devaient vraiment périr; les autres, dont les corps étaient pieusement conservés, allaient continuer à vivre[1].

Mais aux approches des temps historiques, je doute que cette dissemblance des hommes devant la mort fût acceptée comme un dogme. Après tout, ce qui engendre surtout la croyance à l'immortalité, c'est la crainte ou le regret des siens, et l'espérance de leur plaire ou de les revoir; et, comme de tels sentiments ne sont le privilège d'aucune âme, la survivance ne put demeurer le monopole d'aucune classe : chacun, au gré de ses pensées, prêta une nouvelle existence à ses proches.

Il y avait, au sixième ou au septième siècle, plusieurs manières de traiter les dépouilles mortuaires : toutes semblaient révéler le désir qu'avait l'homme d'envoyer ses morts vers les dieux souverains, Soleil, Terre ou Feu.

La plus destructive consistait à livrer les corps aux bêtes ou aux oiseaux de proie : usage, évidemment, qui comporte le mépris profond du cadavre, mais qui n'exclut pas la conviction d'un Esprit éternel, pouvant animer ailleurs un autre corps. Les peuples qui ont pratiqué ce rite pensaient que les âmes des défunts, transportées par les vautours ou les oiseaux de haut vol, s'en allaient rejoindre, à travers le ciel, le Soleil et les astres-dieux où elles devaient vivre[2]. Aucune preuve formelle n'autorise à affirmer que les Ligures aient toujours gardé cette croyance et cette pratique : mais différents indices permettent de supposer qu'elles ne leur ont pas été étrangères[3]. — Plus sou-

1. Cf. Tite-Live, V, 48, 3.
2. Silius Italicus, III, 340-3. Hérodote, I, 140 : « On n'enterre point le corps d'un Perse qu'il n'ait été auparavant déchiré par un oiseau ou un chien. »
3. Elles sont signalées chez les Celtibères (Silius, III, 340), où l'on rencontre plusieurs usages semblables à ceux des Ligures. Les os inhumés après décharnement, de certaines tombes mégalithiques (du Chatellier, p. 12-14; Bertrand, *La Gaule*, p. 146; etc.), sont peut-être ceux de cadavres livrés d'abord aux oiseaux de proie; cf., avec d'autres solutions, Cartailhac, p. 288 et suiv.; Leguay, *Bull. de la Soc. d'Anthr.*, 1883, p. 312, etc. Il paraît bien certain que beaucoup de dolmens (les plus anciens, cf. p. 152, n. 2) sont, non des tombes destinées immédiatement aux défunts, mais des ossuaires ou des reliquaires où les ossements ont été recueillis longtemps après la mort (Cartailhac, p. 302).

vent, le corps demeurait à tout jamais fixé à la terre où il avait vécu, qu'il fût brûlé ou inhumé : et ces deux rites d'apparence si contraire, l'ensevelissement et l'incinération, s'adaptaient également, et tout aussi bien que le précédent, à la croyance en l'immortalité. Peut-être chacun d'eux signifiait-il une manière particulière d'arriver à la nouvelle vie : la flamme y conduisait les uns, les autres s'y rendaient d'eux-mêmes, avec leurs corps d'autrefois. Mais, cendres ou cadavres, livrés au Feu ou à la Terre, les morts recevaient des survivants des soins identiques : on leur donnait des demeures semblables, ils paraissaient destinés à une existence pareille à celle qui venait de finir[1].

Les morts avaient les mêmes besoins et les mêmes goûts que les vivants : on veillait à ce qu'ils pussent prendre les mêmes habitudes. Aussi leur bâtissait-on, comme tombeaux, des demeures de pierre qui rappelaient ces grottes ou ces cavernes dans lesquelles tant d'hommes avaient vécu. Tantôt on ouvrait pour eux des caveaux dans le flanc des collines[2]; tantôt on leur créait, de toutes pièces, des chambres sépulcrales sur la surface du sol. — Ces chambres, que nous appelons aujourd'hui des « dolmens », étaient d'aspect et de forme très variables : les unes consistaient simplement en de longues galeries couvertes, couloirs plutôt que salles; les autres, plus intelligemment comprises, étaient de vastes espaces bien clos, précédés souvent

1. Sur 92 sépultures mégalithiques, sans objets de bronze, fouillées dans le Finistère, 61 étaient à incinération, 26 à inhumation (du Chatellier, p. 22); sur 31 à objets de bronze, 3 seulement à inhumation (p. 45) : en admettant que la seconde catégorie indique toujours une époque plus récente, l'usage de l'incinération serait donc allé en se répandant. Dans les deux tertres voisins de Tumiac et du mont Saint-Michel de Carnac, l'inhumation est le rite du premier, l'incinération du second (de Closmadeuc *ap.* Bertrand, *La Gaule*, p. 128). Incinération (plus rare) et inhumation dans les grottes artificielles (Cartailhac, p. 158-9); dans les *tumuli* lorrains (Beaupré, *Bull. arch.*, 1903, p. 438); etc. Presque partout, ces deux rites ont été acceptés simultanément; cf. Marquardt, *Privatleben*, p. 362.

2. Région de la Marne : de Baye, *L'Archéologie préhistorique*, 1re éd., 1880, p. 131 et suiv.; 2e, 1888, p. 61 et suiv.; Cartailhac, p. 153-161. En Basse Bretagne, Aveneau de La Grancière, *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, 1897, p. 3 et suiv.

d'un grand vestibule d'accès[1]. Parfois, le caveau était, tel qu'une maison par la porte, fermé par une dalle encadrée de son seuil, de ses montants et de son linteau[2]; et parfois encore, l'une des larges pierres qui formaient la chambre du mort était percée d'un trou, comme pour permettre à son Esprit d'aller et de venir à sa guise[3]. — Cette demeure n'était point visible du dehors : c'est le fait du hasard, du temps et des intempéries, si les dolmens montrent aujourd'hui à découvert leurs squelettes puissants de supports et de tables. Jadis, ils étaient entièrement recouverts et enveloppés par un énorme monceau de terre et de pierres sèches : ils disparaissaient sous une butte artificielle, ainsi que les grottes se dissimulent dans les montagnes. On pourrait presque dire de ces tombes qu'elles étaient des cavernes naïvement stylisées.

Assurément, beaucoup de dolmens sont antérieurs au septième siècle : il y avait sans doute un millénaire et bien davantage que l'on connaissait l'usage de ce type de tombeau : mais cet usage n'avait pas disparu, du moins à ce que je pense, et les principes qui l'avaient propagé régnaient toujours sur les âmes. Or, depuis des siècles, les Ligures n'habitaient plus uniquement dans les cavernes[4]. Mais quelques-uns y vivaient encore[5], et leurs ancêtres y avaient eu leur demeure favorite. Quand les hommes changèrent leur mode d'habitation, ils ne touchèrent point à la figure de leurs tombeaux : elle est demeurée la survivance du type primitif des maisons humaines. Les habitudes des défunts se modifient moins vite que celles des

1. Cf. du Chatellier, p. 18 et suiv. Cf., pour les grottes, Cartailhac, p. 156.

2. Cartailhac, p. 182-3. De même, parfois, dans les grottes, p. 156. Cf. *Bulletins de la Soc. d'Anthr.*, 1889, p. 244-5.

3. Bertrand, *Gaule*, p. 152; Reinach, *Catalogue*, p. 65. Cartailhac, p. 182, croit que le trou était destiné à l'introduction de nouveaux corps. Dans le sens indiqué ici, Montelius, *Der Orient und Europa*, 1899, p. 157.

4. Cf. p. 130.

5. Diodore, V, 39, 5 (Ligures italiens). Cf. V, 17, 3 (indigènes des Baléares); Strabon, V, 2, 7 (Sardes); Tacite, *Germanie*, 16 (Germains). Cf. Desor, *Matériaux*, VI, 1870-71, p. 531-540; Bertrand, *Gaule*, p. 114 et suiv.

vivants : on dirait que la mort transforme les êtres à l'image d'un homme d'autrefois.

Dans sa chambre bien abritée, le mort était étendu avec les objets qui lui avaient donné sa raison d'être comme homme, c'est-à-dire comme guerrier : il avait ses flèches, ses colliers, son poignard, sa hache de bronze ou de pierre [1]. La hache de pierre, surtout, était pour lui une compagne nécessaire : elle avait été pendant des siècles l'arme favorite des vivants, elle demeura plus longtemps encore l'attribut des morts. Souvent, pour rendre leur demeure plus sûre et plus inviolable, on sculptait près d'eux, sur le plafond ou les parois de la chambre, l'image d'une hache, et nulle puissance maligne ne venait alors troubler le repos de celui que protégeait l'arme sainte des hommes [2]. Une sorte de religion de la hache se perpétuait en Occident par les usages funéraires.

On assurait aux morts des vivres en abondance, disposés dans des vases qui étaient à leur portée. Il était rare qu'ils fussent seuls : et certaines sépultures dolméniques sont même de véritables ossuaires, où plusieurs générations sont ensevelies, comme si la famille ou la tribu se retrouvait dans la mort [3].

A coup sûr, ces peuples n'avaient pas une idée très précise de la manière dont les morts vivaient et mangeaient [4]. Et qui peut se vanter d'en avoir sur cette chose, la plus incertaine de toutes celles qui s'offrent à nos pensées ? Mais, puisque les Génies des arbres pouvaient se nourrir, ceux des défunts savaient, sans doute, prendre les fruits qui leur étaient destinés.

1. Cf. du Chatellier, p. 41 et suiv. (noter surtout les chambres sépulcrales du Penker en Plabennec et du Penker en Plozévet, Finistère, p. 106 et 151).

2. Gavr'inis, Manné-er-H'roëck, Manné-Lud (*Dict. arch. de la Gaule*, planches), Kercado, etc. ; cf. Bertrand, p. 156 ; Reinach, *Catalogue*, p. 71-72. Dans le vestibule de certaines grottes artificielles, Cartailhac, p. 160, 241, 244.

3. Chauvet, p. 531 ; ici, p. 148, n. 3 ; etc.

4. A remarquer que les squelettes sont parfois disposés accroupis ou repliés (Chauvet, p. 497 ; Gaillard, *Soc. polym. du Morbihan*, 1883, p. 234 et suiv. ; etc.). On a expliqué cela par la croyance que le mort devait recommencer à vivre comme il avait commencé dans le sein maternel (Troyon, *Habitations lacustres*, 1860, p. 387).

Demeuraient-ils éternellement sous la voûte de pierre qu'on avait bâtie au-dessus de leur corps? N'avaient-ils pas quelque royaume lointain où ils se réunissaient pour vivre ensemble? Les aliments qu'on leur laissait devaient-ils simplement servir de provisions de route, ou fallait-il les renouveler pour assurer aux défunts une subsistance périodique? Il est probable que nos ancêtres, comme nous-mêmes, donnaient à ces questions des réponses très diverses, contradictoires et simultanées. Tout en disant que leurs pères partaient pour un long voyage, ils pouvaient croire qu'ils habitaient dans leurs tombes : leur auraient-ils fait une maison si compacte, si elle n'avait dû être qu'une station de quelques instants?

De ces soins donnés aux morts, ne concluons pas qu'on les assimilât toujours à des dieux. On pouvait servir et nourrir les aïeux sans les adorer. L'entretien des défunts n'est pas nécessairement le rite d'un culte. Il a dû, peu à peu, engendrer ce culte; il est possible qu'il en ait été distinct à l'origine[1].

J'ai toujours pensé que les Ligures n'adorèrent que les Esprits de quelques hommes supérieurs, rois, sorciers ou prêtres. La divinité était réservée à une élite. Seules, les tombes des plus grands devaient être des rendez-vous de prières et de sacrifices[2]. C'est surtout dans les grands dolmens, tels que celui du Manné-Lud à Locmariaquer[3], qu'on a trouvé les débris de foyers ou les ossements d'animaux qui annoncent des victimes. Les Ligures avaient, à leur manière, le culte de leurs héros, fondateurs à demi-légendaires de leurs tribus : on montra plus tard aux Grecs, dans l'île de Lérin (Sainte-Marguerite), le sépulcre du chef, réel ou mythique, dont l'île avait reçu le nom[4]. Les premiers sanctuaires faits de main d'homme ont été les buttes de

1. Cf. Troyon, *Habitations lacustres*, p. 397.
2. Cf. p. 158-159; Cartailhac, p. 250 : « Les offrandes sont d'autant plus importantes que la tombe est plus récente. Les squelettes sont alors en petit nombre. »
3. Cf. p. 157, n. 4, p. 155, n. 1.
4. Strabon, IV, 1, 10; cf. Apollonius, IV, 651; Polybe, X, 10, 11; ici, p. 158, n. 3.

terre et de pierre qui recouvraient les immuables lieux de repos des plus glorieux ancêtres. Ces buttes, sur les caps armoricains comme dans les îles provençales, dominaient le pays environnant, ainsi qu'un sommet de montagne domine la plaine. Aujourd'hui encore, les tertres funéraires de Gavr'inis, de Saint-Michel de Carnac[1], de Tumiac, du Manné-er-H'roëck à Locmariaquer, sont de véritables collines, commandant à de vastes espaces de terre et de mer, fermant l'horizon des landes vénètes ou des golfes du Morbihan. Aux hommes qui les élevèrent, les Esprits des morts, dont ils recouvraient la chambre incorruptible, ne semblèrent point, sans doute, très différents des Esprits des sources ou des montagnes, cachés eux aussi sous la terre; et ces morts purent devenir à leur tour des Génies gardiens du pays, protecteurs des champs qui s'étendaient à leur pied, des barques qui flottaient à leur vue.

X. — PIERRES PLANTÉES

La science moderne, suivant les traces d'Évhémère, a donc ramené au rôle de tombeaux ces dolmens où tant de générations ont vu des sanctuaires ou des autels de dieux[2].

Mais elle est encore fort indécise en ce qui concerne l'autre classe des « grandes pierres » de ce temps, ces longs piliers plantés qui se dressent tantôt complètement isolés, « menhirs », tantôt rapprochés en nombre pour former ou de vastes cercles, « cromlechs », ou de longues files droites, « alignements ».

1. *Dict. archéol. de la Gaule*, I, planches; Cartailhac, p. 204 et suiv.

2. Le premier érudit qui ait nettement constaté le rôle funéraire des dolmens est Legrand d'Aussy, *Mémoire sur les anciennes sépultures nationales*, p. 459-468 (*Mém. de l'Institut, Sciences Morales*, II, an VII). Mais il ne put faire prévaloir ses idées contre les théories druidiques des celtomanes de son temps, Cambry et autres (cf. *Mémoires de l'Académie celtique*, I et s., 1807 et s.), et de La Tour d'Auvergne (*Origines gauloises*, an V [1re éd.]); cf. Cartailhac, p. 169 et s. — L'inventaire des monuments mégalithiques publié par la Direction des Beaux-Arts en 1900, *Monuments historiques*, p. 25 et s., ne renferme que ceux qui sont classés : il est à revoir de près. De même la liste qui a été publiée, *Bull. Soc. d'Anthrop.*, 1880, p. 67-131, a besoin d'être fortement épurée.

Des menhirs, on a supposé à peu près tout ce qui était possible, mais on peut faire des objections à presque toutes les hypothèses. — Ils sont quelquefois, a-t-on dit, à la frontière de deux cités ou de deux tribus, ligures ou gauloises : mais est-il sûr que leur destination première fût de servir de borne, et qu'ils n'aient pas été choisis comme points de repère, bien après leur érection? — Les « pierres plantées » de la Gaule et de tous les pays du monde ont été souvent et sont encore adorées comme dieux, saints, génies ou fétiches[1] : mais est-ce comme dieux qu'on les a plantées? — Après une victoire, dit l'Ancien Testament, Samuel dressa près de Mitspa une pierre debout, comme monument de souvenir[2] : mais cette origine du menhir de Mitspa ne serait-elle pas une conjecture du rédacteur de ce récit? et vraiment, y aurait-il eu tant de batailles dans les landes de l'Armorique, où les menhirs abondent? — Chez certains peuples barbares on élève une colonne de pierre en mémoire des morts dont on n'a pu ou dont on n'a voulu conserver ou posséder le cadavre[3] : les menhirs de la Gaule seraient-ils des cénotaphes? — Ou, plutôt, n'auraient-ils pas été tantôt l'une et tantôt l'autre de ces choses, mais toujours et en tout cas le témoin ou le rappel d'un être ou d'un évènement, une pierre de souvenir?

De toutes les conditions qu'on a proposées pour le menhir, c'est celle de cénotaphe, ou, plus exactement, de pilier funéraire que j'incline le plus à adopter, du moins à l'heure présente; c'est à la mémoire ou au culte des morts que je le rattacherais le plus souvent[4]. — Plus d'un tertre funéraire était

1. Cf. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 193.

2. *Samuel*, I, 7, 12. — Aristote, *Politique*, IV (VII), 2, 6, p. 1324 : « Chez les Ibères... on entoure la tombe d'un guerrier d'autant de petits obélisques, ὀβελίσκους, qu'il a tué d'ennemis » : ici, le caractère mortuaire du pieu ou de la pierre de souvenir est très nettement marqué.

3. Cartailhac, p. 317.

4. Cf. Galles, *Deux Mémoires sur les monuments de l'âge de pierre*, 2e éd., Vannes, 1864. Du Chatellier (p. 27) croit, d'après les débris trouvés au pied des menhirs

précédé ou couronné de menhirs; celui du Manné-Lud renfermait dans ses profondeurs des pierres plantées, dont quelques-unes, véritables poteaux de sacrifices, portaient encore les squelettes des têtes des chevaux immolés[1]. — Une des premières ébauches de la statuaire sur le sol de la Gaule a été la pose de menhirs à forme d'homme ou de femme[2] : eût-on songé à cette transformation du pilier en image, s'il n'avait été souvent, à l'origine, le signe d'un corps, le doublet de pierre d'un être disparu[3]? — A côté des morts inhumés ou brûlés, il y avait ceux qu'on laissait à l'air ou qu'on livrait aux bêtes de proie : les menhirs ne marqueraient-ils pas, parfois, les traces des défunts ainsi disparus, les places où les corps furent exposés?

Les plus célèbres et les plus nombreux des alignements de menhirs sont ceux de Carnac : trois quinconces de piliers, Ménec, Kermario, Kerlescan, allongent à perte de vue leurs files rectilignes et leurs allées de largeur presque régulière. Et c'est un spectacle étrange, monotone, sinistre et puissant, que cette armée immobile et blanchâtre de centaines de pierres[4] inégales,

du Morbihan et du Finistère, qu'ils « ont reçu des sépultures à leur base ». Dans le même sens, Cartailhac, p. 324 et suiv. — Sur la question des menhirs, cf. Baudouin, *De la signification des menhirs* (*Institut international de bibliographie scientifique*, 1904). — Le rôle funéraire des pierres plantées est bien visible dans les pays scandinaves (Montelius, *Les Temps préhistoriques en Suède*, tr. Reinach, p. 300-12). — Il est probable que l'usage des menhirs isolés s'est prolongé beaucoup plus tardivement que celui des dolmens, et je ne serais pas étonné si quelques-uns étaient voisins de l'ère chrétienne.

1. Galles et Mauricet, *Étude sur le Manné-Lud* (*Soc. polymathique du Morbihan*), 1864, p. 80; Bertrand, *La Gaule*, p. 134. Il y eut, sans doute, des menhirs indicateurs de *tumuli* (Gaillard, *Bull. Soc. d'Anthr.*, 1892, p. 37 et suiv.).

2. Aveyron, Tarn, Gard; cf. Hermet, *Bulletin archéologique* de 1898; Reinach, *La Sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, 1896 (*L'Anthropologie*), p. 12 et suiv. Pour les menhirs de la Corse, Michon, *Mémoires* du Centenaire de la Soc. des Antiquaires de France, 1904. Comparez les sculptures des grottes funéraires et des dolmens, Reinach, p. 8 et suiv.; cf. ici, p. 164.

3. Chez les Ibères (p. 154, n. 2), le pilier est la figuration symbolique de l'ennemi tué.

4. Ménec, 1169 menhirs; Kermario, 982; Kerlescan, 579, d'après Le Rouzic, *Les Monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer*, p. 14 et suiv. Il faut évidemment rattacher à ces trois séries d'alignements les systèmes voisins d'Erdeven (Kerzerho), Plouharnel (Sainte-Barbe), Saint-Pierre de Quiberon; cf. Gaillard, *Bull. de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 1888, p. 434 et suiv.

jalonnant, sur une longueur d'une lieue, un sol morne, stérile, aux herbes rabougries, masses robustes de granit aux formes variées, vastes momies de pierre contournées, disloquées et patinées par le temps, le soleil et les pluies. Et ici encore, des hypothèses sans fin que Carnac a provoquées, je préfère celle qui en fait le lieu de souvenir d'un prodigieux « champ dolent » des temps primitifs, d'où les morts, brûlés ou décharnés, sont partis pour leur nouvelle demeure[1].

XI. — L'ARMORIQUE, TERRE DES MORTS[2]

Ce sont, je le suppose encore, les croyances religieuses de la Gaule ligure qui ont fait des côtes de l'Armorique l'asile préféré des morts de ce temps. Ce ne peut être le hasard qui a multiplié dans ces parages les dolmens, les menhirs et les alignements. Ils sont trop nombreux aux abords de l'Océan pour qu'un puissant motif n'en ait pas rattaché la construction au voisinage de la mer. De toutes les régions de France, c'est l'Armorique qui est le plus en contact avec elle, et elle est à peu près la seule à posséder de vastes alignements; elle a les tertres funéraires les plus élevés, les menhirs les plus hauts, les dolmens aux plus larges tables : dans l'Armorique même, plus on approche du littoral, plus nombreux sont ces monuments, et plus grands[3]. Les plus considérables s'entassent sur quelques lieues de rivage,

1. Cf. Galles, *Deux Mémoires...*, p. 18-19; le même, *Les Monuments mégalithiques en Basse-Bretagne et en Algérie* (*Bulletin de la Soc. de Climatologie algérienne*), Alger, 1869, p. 29. — Sur les différentes hypothèses (monuments de bataille, image de constellation, cimetière, temple solaire, lieu d'assemblée) provoquées par Carnac, cf. encore *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1888, p. 434 et suiv.

2. Cf. le *Bulletin de la Société archéologique du Morbihan*, Vannes, 1857 et s., devenu *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1860 et s.; le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, Quimper, 1873 et s.

3. Cartailhac, p. 203 : « On a noté 50 dolmens dans la Loire-Inférieure, 305 dans le Morbihan, 170 dans le Finistère, 112 dans les Côtes-du-Nord : tandis que l'Ille-et-Vilaine, au centre, n'en compte que 15. »

et précisément dans cette terre de Morbihan que la mer pénètre profondément en courants rapides, qu'elle déchiquète partout en caps, en golfes et en estuaires, comme si elle voulait l'étreindre de mille bras et lui arracher de toutes parts des victimes ou des offrandes. La presqu'île de Quiberon regorgeait de mégalithes; les moindres îles de la haute mer et du golfe vénète[1] ont les leurs, parfois si proches de l'eau qu'elle les submerge à marée haute[2]; puis ce sont, entre Quiberon et le golfe, et toujours en vue des flots ou des grèves, Plouharnel et ses dolmens, Carnac, ses alignements et son tertre toujours sacré du mont Saint-Michel[3], et, dans la presqu'île dentelée de Locmariaquer, gisant côte à côte, les plus puissants témoins de ces temps remueurs de pierres : le dolmen du Manné-Lud (Montagne de la Cendre), avec sa table colossale[4]; le Grand Menhir du Men-er-H'roëck (Pierre de la Fée), aux fragments brisés, mais qui attestent encore sa prodigieuse hauteur de 70 pieds[5], son poids inouï de 200 000 kilogrammes; la Table des Marchands, la chambre sépulcrale la plus mystérieuse de l'Armorique; le Manné-Rutual, les Pierres-Plates, énormes caveaux de dalles aux signes étranges[6]; et enfin, la butte funéraire du Manné-er-H'roëck[7], d'où l'œil embrasse cette grande mer vénète et ce golfe du Morbihan qu'encadrent aujourd'hui plus de tombes que de demeures, plus de morts que de vivants.

C'est donc le voisinage impérieux de l'Océan qui a attiré vers les caps et les îles ce monde de trépassés, et surtout cette

1. Cercles de pierre de l'Ilot d'Erlanic, dans le Morbihan; de Closmadeuc, *Soc. polymathique*, 1882, p. 8 et suiv. Voyez aussi du Chatellier, *Relevé des monuments des îles du littoral du Finistère*, Quimper, 1901 (*Soc. arch. du Fin.*).

2. Cf. n. 1. La mer déferle par les gros temps sur le terrain de la chambre d'un des dolmens de Port-Blanc (Gaillard, *Soc. polym. du Morb.*, 1883, p. 8).

3. René Galles, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, a. 1862 (1863), p. 7 et s.

4. Sept mètres de longueur. R. Galles, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, a. 1863 et 1864. Cf. p. 152 et 155.

5. 23 m. 75. Cf. p. 161.

6. De Closmadeuc, *Bull. de la Soc. d'Anthrop.*, 1892, p. 692 et suiv.

7. Galles, *Manné-er-H'roëk*, 1863, Vannes (*Soc. polym.*).

aristocratie de défunts qui les couronna de ses tombeaux. Les peuples anciens de l'Europe, Celtes, Germains, et les autres, ont cru, presque tous et presque toujours, que les morts immortels s'en allaient, par delà l'Océan qui finit la terre, vers d'autres bords, dans des îles lointaines et bienheureuses. Les Ligures qui les ont précédés ont eu, n'en doutons pas, les mêmes croyances[1] : ne font-elles point partie de ce patrimoine moral que l'humanité a reçu de ses premiers ancêtres? Or, pour éviter aux esprits des défunts un trop long voyage sur terre, qui sait si les contemporains des dolmens n'enterraient point leurs proches sur les rives mêmes de cette mer qu'il fallait traverser? Les peuples de ces âges reculés n'étaient pas incapables de transporter leurs plus illustres morts loin du centre du pays, jusqu'au seuil mystérieux d'où l'on devait partir vers une nouvelle patrie[2]. Cette société de la mer était peut-être pour ces hommes, comme celle de la tombe d'un saint pour ceux du Moyen Age, la joie qu'ils espéraient aux abords de leur vie posthume[3].

On ne présente cela que comme une hypothèse. Mais ces rivages de l'Armorique sont, de toutes les terres ligures, celles où les Anciens ont accumulé le plus de mystères. Je ne vois qu'une seule région antique qui soit plus imprégnée de choses saintes : la Campanie maritime, avec son antre de la Sibylle, ses Champs Phlégréens, ses lacs qui cachent l'Enfer, ses sources d'où l'on descend vers lui, avec ses oracles, ses rites, ses enchantements : et depuis Ulysse jusqu'à Virgile[4], elle fut, pour tous les Méditerranéens, le seuil du domaine redoutable des Morts et la porte des sanctuaires de la Terre. L'Armorique

1. Cf. Plutarque, *De defectu oraculorum*, 18. Ici, p. 152.

2. Chez les Scythes, les transports de cadavres duraient parfois quarante jours, Hérodote, IV, 71 et 73.

3. Remarquez combien de tombeaux célèbres, attribués à des personnages mythiques, sont mentionnés sur toutes les côtes méditerranéennes : Strabon, IV, 1, 10 (île de Lérin ou Sainte-Marguerite); Scylax, § 8 (tombe d'Elpénor, près du cap de Circé, cf. *Odyssée*, XII, 11-15); Virgile, *Énéide*, VII, 3 (Gaète); Plutarque, *Sertorius*, 9 (Tanger); etc.

4. Strabon, V, 4, 5; cf. Bérard, II, p. 314 et suiv.

joua, chez les Barbares de l'Ouest, un rôle semblable : elle avait ses religions insulaires, consacrées aussi à la déesse du sol; de ses rives partaient les défunts; et les tombeaux y pullulent. Comment résister à la tentation de rapprocher tous ces faits? et de se représenter le spectacle qu'offraient jadis ces rivages sacrés, où, à l'extrémité du monde vivant, le culte de la Terre s'accompagnait de l'exode des Morts?

XII. — *DE L'ART CHEZ LES LIGURES*[1]

Les dolmens, les menhirs, les alignements, toutes les grandes pierres levées et plantées, voilà, à moins de découverte inespérée, les plus importants vestiges que le monde ligure a laissés sur le sol de la Gaule; voilà, avec le galbe et les dessins de ses bronzes, de ses poteries, de ses haches mortuaires en pierre polie [2], ce qui nous permet de juger de ses goûts artistiques et de la nature de son imagination.

Des centaines, peut-être des milliers d'années auparavant, au temps des rennes et des mammouths, la Gaule possédait des populations douées de dons artistiques merveilleux. Elles menaient peut-être une existence plus sauvage que celle des hommes dont nous parlons ici; elles ne vivaient que dans les forêts et les cavernes, la chasse et la pêche étaient leurs principales ressources, et leurs armes furent faites de pierre éclatée ou taillée. Mais quels surprenants artistes que ces coureurs de bois [3]! Ils gravaient ou ils peignaient, sur des os d'animaux ou

1. S. Reinach, *La Sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, 1896 (*L'Anthropologie*, 1894-96); le même, *Idées générales sur l'art de la Gaule*, dans la *Revue archéologique* de sept.-oct. 1905; Cartailhac, *La France préhistorique*, 2e éd., 1896; Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, Vienne, 1898, surtout livres I-IV; Sophus Müller, *Urgeschichte Europas*, Strasbourg, 1905, ch. 10 et 15.

2. Je songe surtout aux haches en jadéite ou chloromélanite, qui ne peuvent avoir été que des objets de luxe ou plutôt d'apparat, destinées au mort (cf. Cartailhac, p. 265 et suiv.); voyez surtout celles du Musée de Vannes, fouilles de Tumiac, du Manné-er-H'roëck (*Catalogue*, 1881); cf. p. 168, n. 4.

3. Quelle que soit d'ailleurs la manière dont on explique la supériorité artis-

sur les parois de leurs grottes, les bêtes favorites de leurs troupeaux, de leurs chasses ou de leur adoration[1], rennes, chevaux, bisons, antilopes, mammouths : et ces dessins, enlevés d'un trait sûr et rapide, ont une vigueur, une exactitude, une vie juvénile, qui rappellent parfois les premières ébauches de l'art grec[2].

Que sont devenus ces peuples d'esprit et de goût, ces êtres d'avenir qui occupaient la Gaule dans les temps les plus lointains de l'intelligence humaine? Presque tout d'un coup, cette sorte d'hommes ou ce genre de talent ont disparu dans on ne sait quel cataclysme, physique, moral ou politique[3]. Et les populations qui sont venues ensuite, celles dont les Ligures du septième siècle furent les représentants à la fin des temps préhistoriques, étaient loin de posséder la finesse d'observation, la souplesse intellectuelle de leurs prédécesseurs. Mieux douées peut-être pour les travaux manuels les plus rudes, les sociétés nouvelles perdirent l'habitude de savoir exprimer leur pensée[4]. Il y eut, au moins à cet égard, un formidable recul de civilisation entre l'époque des cavernes et celle des dolmens, entre les siècles du renne et ceux des Ligures, une sorte de long Moyen

tique de ces générations de chasseurs. Question de race, disent les uns; question de genre de vie, disent les autres : *Das harte Fasten, zu welchem Jäger so oft verurtheilt sind, erregt die Einbildungskraft* (Hoernes, p. 51).

1. Cela dit sans que je prenne parti ici dans la question du rôle, religieux ou magique, de ces dessins.

2. Cartailhac, p. 65 et suiv. (antérieur aux découvertes des dessins des cavernes). Pour ces derniers (Altamira et autres lieux près de Santander; Pair-non-Pair en Gironde; grotte Chabot dans le Gard; La Mouthe, Les Combarelles, Font-de-Gaume, Bernifal, La Grèze, La Calavie, près des Eyzies, Dordogne; Teyjat, Dordogne; Marsoulas, Gargas, dans la Haute-Garonne; Le Mas d'Azil), cf. surtout Cartailhac, *Conférences faites au Musée Guimet*, 1903-4, p. 109-133; *L'Anthropologie* et la *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, *passim*; et, en dernier lieu, *L'Anthropologie*, XV, 1904, p. 625 et s., XVI, 1905, p. 431 et s. (Cartailhac et Breuil), etc. Ces derniers savants préparent une publication d'ensemble. — Pour les dessins sur os, cf. en premier lieu, Lartet et Christy, *Revue archéologique*, 1864, n. s., IX, p. 233-267; et en dernier et surtout, la collection Piette au Musée de Saint-Germain.

3. Ce qui ne veut pas dire que j'accepte la théorie du *hiatus*; cf., sur cette question, Reinach, *Alluvions et Cavernes* (*Description du Musée de Saint-Germain*), [1889], p. 267-275.

4. Question de race, ont encore dit les uns; question de genre de vie, ont dit les autres : *Der Ackerbauer führt... ein nüchternes, stets gleich hartes und annahernd gleich lohnendes Dasein* (Hoernes, p. 51).

Age, comme celui qui pesa sur la France entre les temps romains et la renaissance gothique[1].

Les Ligures du septième siècle, autant qu'on peut le supposer, remontaient avec lenteur cette longue dépression qui avait suivi l'âge de la pierre taillée[2].

L'abondance des « grandes pierres », dolmens et menhirs, semble révéler chez ces Ligures et chez leurs ancêtres l'instinct, ou le besoin, ou la tradition du colossal. Les tertres funéraires de la région qui entoure Locmariaquer ont de 10 à 15 mètres d'élévation, 60 à 110 mètres de long[3]; le Grand Menhir tombé, de cette même ville, était un formidable pilier de 23 mètres de haut, épais de 4[4], et il pouvait paraître aux Anciens une « Colonne du Ciel »[5]; la table d'un dolmen de Maine-et-Loire a, dit-on, 22 mètres de longueur[6]. Peut-être les énormes pierres qui formaient les murailles des plus vieilles cités de la Gaule, Sainte-Odile dans les Vosges[7], Nages et Murviel en Languedoc[8], sont-elles également l'œuvre des Ligures des derniers mégalithes. Ils aimèrent donc une sorte d'art massif, grandiose et brutal, l'équivalent barbare, dans le monde occidental, des colossales constructions des empires orientaux.

1. Ou comme celui que l'invasion des Doriens amena dans le monde égéen, entre les temps mycéniens et les temps helléniques; cf. Lechat, *La Sculpture attique*, 1904, p. 16 et suiv.

2. On a remarqué, par exemple, que les aiguilles en os ou en bronze de Gergovie et de Corent sont d'un travail moins achevé que celles en bois de renne (Lartet, *Matériaux*, VI, 1870-1, p. 351).

3. Cartailhac, p. 204-5.

4. Cartailhac, p. 319, ne donne que 21; cf. ici, p. 157. Ceux de Plésidy (Côtes-du-Nord) et de Plouarzel (Finistère) dépassent ou atteignent 11 mètres.

5. Je ne veux pas cependant insinuer, par là, qu'elle fut la *στήλη βόρειος* que le Pseudo-Scymnus et Aviénus (90-94) placent en Armorique; cf. p. 9, n. 7, p. 13, n. 1.

6. Entre Fontevrault et Loudun; Cartailhac, p. 212. La table du dolmen de Saint-Fort en Charente mesure 10 m. 45 et 6 m. 45 (Chauvet, p. 513, n° 61).

7. Pfister, *Le Duché mérovingien d'Alsace*, 1892 (*Annales de l'Est*), p. 206 et suiv.; Forrer, *Die Heidenmauer von St. Odilien*, Strasbourg, 1899, p. 7 et s. : 10 502 mètres de circonférence, plus de 100 hectares de superficie; l'étendue de cette construction me la ferait volontiers reporter aux premiers temps de l'ère celtique.

8. *Revue archéol.*, déc. 1869, p. 392 et suiv. (Flouest); mars 1863, p. 145 et suiv. (Montgravier et Ricard) : cependant les blocs ne dépassent jamais, semble-t-il, 2 mètres. Là encore, les constructions, vu leur étendue, peuvent être postérieures à l'arrivée des Grecs et des Ibères (cf. Justin, XLIII, 4, 1).

Les Ligures auraient-ils pu arriver à produire des édifices analogues à ces dernières, s'ils étaient demeurés les maîtres de la Gaule, s'ils s'étaient peu à peu civilisés eux-mêmes, sous l'action d'un travail intérieur ou sous l'influence de voyageurs étrangers? Nous auraient-ils donné alors, transformant en lignes symétriques les âpres contours de leurs piliers et de leurs tertres, des édifices comparables aux pyramides et aux obélisques d'Égypte, et aux autels majestueux de l'Asie? Je ne sais : mais, même sans essayer de répondre à cette question, l'histoire doit la poser [1].

Seulement, menhirs et dolmens ne sont que la misérable ébauche de cette prestigieuse architecture de l'Orient. Le style des chambres funéraires, grottes et mégalithes, ne présente aucune combinaison qui dénote une réflexion profonde, un effort ingénieux; celles qui sont arrangées suivant un plan méthodique, avec couloirs et vestibules, n'en demeurent pas moins d'une grande simplicité [2]. Les blocs sont à peine dégrossis (si même ils le sont) par le choc vigoureux et maladroit des haches et des maillets de pierre; l'usage de la pierre polie n'a pas gagné l'architecture funéraire : celle-ci en est encore, si je peux dire, à la tradition de la pierre éclatée. Il manque à ces dalles et à ces piliers la régularité et la variété de contours que peut seul donner l'emploi d'un instrument de métal prudemment dirigé. Non pas, certes, que les Ligures de l'an 600 ignorassent l'usage du cuivre, du bronze, du fer même. Mais les métaux étaient plus rares que la pierre; on les avait divulgués à une date récente [3],

1. Il semble cependant que la tendance était de renoncer aux grandes pierres, et de les remplacer, au moins comme parois, par des murailles en pierres sèches; cf. les chambres sépulcrales de Kerhué-Bras en Plonéour-Lanvern, du Penker en Plabennec, de Kergoniou en Guissény, dans le Finistère, qui marquent la transition entre les sépultures mégalithiques et les tombes de l'époque gauloise (du Chatellier, p. 42-45, p. 52). Et ce sont les monuments, je crois, les plus voisins du VIe siècle.

2. Grottes artificielles, Cartailhac, p. 156.

3. Le système chronologique qui a déterminé cet exposé se rapproche en partie des théories de Bertrand et par là même de celles de l'école danoise de Worsaae. Alex. Bertrand (*Archéologie*, p. XXII, p. 20 et suiv.; *La Gaule*, p. 195-231) croyait qu'à l'époque de la fondation de Marseille, « le Centre, le Nord et l'Ouest de la Gaule fussent encore en plein âge de la pierre polie, mitigé seulement par l'usage

et, comme toujours, les morts furent les derniers à les accepter [1]. Il semble bien qu'une prescription religieuse interdît longtemps

restreint des métaux chez les chefs ». — C'est, au contraire, un millier d'années de plus et peut-être davantage que les chronologistes actuels, plus ou moins inspirés de Montelius et de l'école suédoise, donnent, dans la Gaule, à l'âge du bronze et des épées de métal. Voici le système de Déchelette (notes ms., destinées à son *Manuel d'archéologie préhistorique*, etc., I) : Age du bronze, I (2200-1900) : poignard de cuivre; II (1900-1600) : poignard de bronze; III (1600-1300) : épée de bronze, effilée et à lame droite; IV (1300-900) : épée de bronze à antennes. Premier age du fer ou de Hallstatt, I (900-700) : apparition de l'épée de fer; II (700-500) : extension des fibules, importation de vases grecs de bronze, premières sépultures à chars. Voyez le système analogue de Montelius, *La Chronologie préhistorique en France et en d'autres pays celtiques* (*L'Anthropologie*, 1901, p. 609-623); cf. du même, *Die Chronologie der ältesten Bronzezeit in Nord-deutschland und Skandinavien*, 1900 (*Archiv für Anthropologie*), en particulier p. 196; etc. Le principe qui a amené ce classement est celui de la contemporanéité presque absolue des objets de Gaule et des objets similaires d'Italie et d'Orient, d'où la conclusion que toute l'Europe est passée aux mêmes époques par les mêmes phases de la vie artistique et industrielle. — Je ne peux, jusqu'à nouvel ordre, admettre ce principe : 1° des civilisations très différentes ont pu coexister en Gaule, dans la Méditerranée et dans l'Europe centrale; 2° on admet ces divergences en matière sociale, politique, religieuse : pourquoi ne pas les admettre en matière industrielle? 3° de ce qu'on découvre, au milieu d'objets indigènes de l'Europe centrale, des vases grecs du VIe siècle par exemple, il ne s'ensuit pas que les objets soient contemporains; négociants et guerriers ont pu transporter des vases bien antérieurs à leur temps; 4° encore faut-il dire qu'on n'a pas rencontré dans la Gaule ligure des objets méditerranéens antérieurs à cette date; 5° les textes qui parlent des populations de la Gaule entre 600 et 500, et des populations ligures dans les siècles qui suivent, ne donnent pas l'impression d'hommes armés de l'epee (cf. ch. IV, § 5, ch. V, § 6); 6° remarquez que les Ligures, en pleine époque romaine, conservaient encore le bouclier grec (Strabon, IV, 6, 2) : je ne veux pas supposer que c'est surtout par les Grecs que leur sont venus les principaux détails de leur armement, mais on peut en inférer du moins que ces sortes de peuples demeuraient longtemps fidèles à leur manière de combattre; 7° comment s'expliquer la constante supériorité militaire des Grecs de Marseille (ch. V, § 6), sans une supériorité d'armement, étant donné surtout l'extraordinaire valeur physique des Ligures? 8° alors que les Gaulois vivaient en plein âge de l'épée de fer, les Germains, en retard sur eux pour tous les points, en étaient encore surtout aux armes de bronze, et aux armes de jet et de hast (Tacite, *Germanie*, 6; cf. Baumstark, p. 308 et s.) : pourquoi ne pas supposer de pareils retards de Ligures à Méditerranéens? Voyez, en opposition avec Montelius, Sophus Müller, *Nordische Altertumskunde*, I, 1897, p. 405; le même, *Urgeschichte Europas*, p. 49-53; voyez aussi les hésitations de Hoernes, *Archiv für Anthropologie*, 1905, p. 238, p. 270 et s. — En résumé, je placerai après 600, non pas la première apparition de l'épée en Gaule, mais le développement de son usage; avant cette date les deux premières périodes du métal ou celles du poignard, sans me prononcer sur leur durée et leur début; et je concentrerai dans les deux siècles suivants (600-400) la plupart des dépôts à épées des deux dernières périodes dites du bronze. — Il est du reste fort possible que je me trompe, et que j'aie tort de céder à l'impression donnée par les textes : et ce n'est pas sans crainte que je laisse imprimer ces lignes. L'avenir décidera.

1. L'absence d'objets de bronze dans les dolmens ne prouve pas absolument que ce métal fût ignoré des contemporains.

que l'on touchât la pierre tombale avec le métal inconnu des ancêtres [1]. La tradition s'opposait à ces tentatives de progrès techniques d'où sortent les nouvelles formes d'art.

Sans doute, une interdiction semblable empêcha la naissance ou la résurrection des arts plastiques. A la différence des chasseurs contemporains du renne, les peuples du septième siècle ne paraissent pas avoir eu le désir de représenter les bêtes et les hommes. Les figures des êtres vivants sont extraordinairement rares sur les monuments mégalithiques : moins d'un pour cent d'entre eux en renferment, et rien n'empêche de croire que ce ne soient les plus récents [2]. Sur les parois des vestibules, dans certaines grottes sépulcrales de la vallée de la Marne, sont vaguement indiqués des bustes informes de femmes [3]; quelques menhirs des Cévennes méridionales ont été façonnés en corps humains par des traits incertains et hasardeux [4]. Et c'est tout. Encore rien n'est plus grossier, plus misérable, plus dépourvu de soin, de proportion et d'exactitude que ces essais stupides de statuaire, qu'un enfant même désavouerait [5]. — Au surplus,

1. Prescription semblable à celles qui, à Rome et ailleurs, interdisaient l'usage du fer dans les cérémonies religieuses (cf. Bertrand, *Gaule*, p. 228 et suiv.) : Cicéron, *De Legibus*, II, 23, 59 (loi des Douze-Tables) : *Rogum ascea ne polito*; *Exode*, 20, 25; etc.

2. J'hésite du reste beaucoup à ne pas placer après 600 les menhirs sculptés des Cévennes.

3. Reinach, *Sculpture*, p. 8; Cartailhac, p. 242 et suiv. Je ne crois pas, jusqu'à nouvel ordre, qu'il s'agisse d'une déesse. Il y a des traces de couleur sur les sculptures.

4. Cf. p. 155, n. 2. Je ne peux non plus croire qu'il s'agisse de figures de dieux ou de déesses : l'instrument que paraissent porter les hommes doit être la crosse ou le bâton recourbé des bergers plutôt qu'une hache.

5. Il n'est pas prouvé qu'il faille chercher en Orient (Hoernes, *Kunst*, p. 242-7) le prototype et « les auspices » de cet art et de ces figures. De ce que l'on trouve en Orient, 1500 ans avant notre ère, des images semblables, cela ne veut point dire que celles de Gaule en soient contemporaines et en soient les dérivées : à sept ou dix siècles de distance, notre pays a pu imaginer les mêmes formes d'art que les peuples du Sud et de l'Est, et inaugurer spontanément, sous l'influence de croyances et de pensées similaires, la même civilisation que le monde égéen et asiatique (cf. Reinach, *La Sculpture*, p. 141). Et si l'on veut, à tout prix, expliquer par des rapports de cause à effet ces analogies entre les formes artistiques de l'Orient et celles de l'Occident, pourquoi ne pas supposer que les hommes du monde égéen et crétois et ceux du monde des dolmens occidentaux ont eu des ancêtres communs? que ces ancêtres leur ont transmis, aux uns et aux autres,

il n'y eut peut-être pas, dans tout le monde antique, une population plus réfractaire que les Ligures à l'image, à l'œuvre d'art, à l'écriture même. Au temps de l'Empire romain, les tribus des Apennins n'ont laissé qu'un nombre fort restreint de sculptures, d'inscriptions, de tombes parlantes; les œuvres de la statuaire sont plus rares chez elles que n'importe où en Italie : les marbres de Luna partaient de la Ligurie et n'y produisaient rien.

De la même manière, sept siècles auparavant, les constructeurs des dolmens et des grottes funéraires n'ont fixé sur les pierres dressées par eux que de monotones et maladroites expressions de leurs pensées profondes. De nombreux dessins [1] ornent, il est vrai, les parois des couloirs ou des chambres des grands dolmens du Morbihan [2] : haches emmanchées ou non [3], points disposés en rond, cercles isolés, vestiges de pieds nus [4], spirales ou courbes parallèles [5] qui rappellent soit des rangs de colliers [6], soit les rides du bout des doigts et du creux des mains [7]. Ailleurs, sur des menhirs [8] ou sur d'autres dolmens, appa-

des traditions semblables, comme le culte de la hache (cf. p. 151)? mais que ces traditions ont donné naissance, sous les cieux et sur les routes et dans la vie de l'Orient, à un art varié, souple et expressif, tandis qu'en Occident elles se sont plus longtemps immobilisées en des formes stériles ou des images primitives, quittes à prendre ensuite, sous des influences propres, un développement original? et ç'a été l'opinion de S. Reinach (*Le Mirage oriental*, dans *Chroniques d'Orient*, II, 1896, p. 528, 540 et 565).

1. Cf. Davy de Cussé, *Recueil des signes sculptés sur les monuments mégalithiques*, Vannes, 1865 et 1866; de Closmadeuc, *Sculptures lapidaires et Signes gravés des dolmens dans le Morbihan*, Vannes, 1873; Letourneau, *Les Signes alphabétiques des inscr. mégalithiques*, 1893 (*Bull. Soc. d'Anthrop.*). Autres signes, Reber, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1903, p. 20-35. Ajoutez certains dessins de poteries : du Chatellier, *La Poterie*, p. 14 et s., surtout pl. VII, 15 (vase de Conguel en Quiberon). Un *corpus* de ces signes est en préparation.

2. « L'examen de la construction de l'allée couverte de Gavr'inis a prouvé que le travail d'ornementation était terminé avant la mise en place des blocs » (Cartailhac, p. 234).

3. Cf. p. 151.

4. D'après Cartailhac, p. 236.

5. Gavr'inis; cf. Maître, *Revue archéologique*, 1884, I, p. 332-42.

6. Cf. Cartailhac, p. 240.

7. C'est l'interprétation habituelle (Cartailhac, p. 235). — Je ne sais si le signe en forme d'U aux bouts recourbés (Manné-er-H'roëck) représente une barque (Hoernes, p. 369).

8. Par exemple, dans le Finistère à Saint-Urnel (Plomeur), dans le Morbihan à

raissent des cupules, écuelles ou cavités faites de main d'homme et étrangement groupées[1]. Mais ce furent là, sans doute, non pas des lettres d'alphabet ni des signes de sons ou de mots, mais des marques magiques, traduites de la vue des armes et des membres de l'homme, des emblèmes d'espérance, de crainte ou de sauvegarde, gravées tantôt pour secourir ou arrêter le mort, le maintenir en repos ou en sûreté, tantôt pour agir sur l'esprit des dieux, et leur signaler un don ou un désir[2]. — Puis, ces symboles ont été combinés ou enchevêtrés de manières si variables[3], les traits en sont si irréguliers et si tâtonnants, qu'on a l'impression d'esprits impuissants à guider la main et à ordonner un travail. Les plus vigoureux de ces tableaux de signes, ceux de Gavr'inis, n'étaient que des ébauches et dans le dessin et dans la composition. Ce que les hommes des mégalithes ont gravé de plus régulier et de mieux proportionné, ce sont les figures géométriques qui ornent les poteries[4] et les bronzes : encore, uniformément rectilignes, elles n'offrent rien d'autre ni de meil-

Kerzerho (Erdeven). Cf., comme premier essai, Desor, *Les Pierres à écuelles*, Genève, 1878.

1. Cartailhac, p. 245 et suiv. Il ne faut pas oublier que l'usage des cupules s'est conservé bien après l'ère chrétienne, qu'on en a trouvé sur des milliaires romains (Capitan, *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1901, p. 184 et s.); de même, je crois que bien des signes, cruciformes ou autres, notés sur les dolmens, sont fort postérieurs aux monuments et postérieurs au christianisme.

2. Une place à part doit être faite aux dessins rupestres des Alpes italiennes de Tende : ils représentent des haches, charrues, épingles, poignards ou couteaux, bœufs attelés, peaux de bêtes (destinées à des vêtements?), etc. Ils me paraissent appartenir à l'époque du poignard, avant celle de l'épée, et sans doute à une époque voisine de celle dont nous parlons ici. Je n'hésite pas à les regarder, soit comme des ex-voto, soit comme l'expression d'un souhait (reproduction de l'objet demandé aux dieux ou placé sous leur protection) : la divinité visée était sans doute le mont Bego, qui apparaît, semble-t-il, à l'horizon de tous les points où ont été gravés ces dessins. Mader, *Les Inscriptions préhistoriques des environs de Tende*, 1903 (*Annales de la Soc... des Alpes-Maritimes*), et surtout les publications de Bicknell, *The prehistoric Rock Engravings in the Italian Maritime Alps*, Bordighera, 1902, *Further Explorations in the Regions*, etc., Bordighera, 1903. Mais là encore il doit s'être glissé bien des dessins fort récents. — Ce qui, après tout, comme pour les cupules (n. 1), montre la longévité et des traditions et des pèlerinages.

3. Cf. le cartouche de la dalle du Manné-er-H'roëck, Cartailhac, p. 236.

4. Sur l'ornementation des poteries, surtout du Chatellier, *La Poterie*, p. 11-18.

leur que ce qu'on trouve chez les moins inintelligents des peuples sauvages[1].

On a prononcé, à propos de ces vieilles populations de l'Armorique vénète, le mot de race « écriveuse »[2]. L'abondance des signes sur les dolmens du Morbihan ne justifie pas cette expression[3]. Je serais plutôt tenté de dire le contraire de tous ces hommes, aux mains si adroites quand il s'agissait de chasse, de guerre et de bâtisse, si vacillantes quand elles étaient au service des impressions de l'âme : il n'y a de traces bien nettes, chez eux, ni d'écriture ni d'image. Le mot de Caton sur les Ligures d'Italie, *illitterati*[4], revient à la pensée quand on parle de ceux des dolmens.

XIII. — INDUSTRIE

Mais l'absence de goûts artistiques n'exclut pas l'habileté technique. Les Ligures retrouvaient la sûreté du coup d'œil, la précision du geste, la ténacité de l'effort physique, quand il s'agissait de travailler la matière. Ils ne furent pas inférieurs, comme ouvriers et industriels, aux populations humaines les plus laborieuses.

Au premier abord, les habitants de la Gaule, dans les siècles qui ont précédé l'an 600, paraissent surtout des travailleurs de la pierre[5]. C'est la pierre, en effet, qui a été la matière des principales œuvres qui ont survécu de ce temps : des pointes de flèches ou de javelots en silex taillé, types immémoriaux

1. Musée de Saint-Germain, salles II-V; Troyon, pl. XI-XIII; Gross, pl. XV-XX, p. 94.
2. R. Galles le premier, je crois, en 1863 (*Manné-er-H'roek*, p. 2).
3. Parfois même ces dessins dolméniques paraissent, non pas des types primitifs, les débuts d'un art, un effort vers le nouveau (ce que sont peut-être les figures, p. 164), mais tout au contraire les derniers termes d'une série, des dégénérescences de motifs très anciens, reproduits sans intelligence (tout comme certains motifs de l'art mérovingien). — Remarquez une dégénérescence semblable dans l'architecture mégalithique (p. 162, n. 1).
4. Cf. p. 132, n. 1.
5. Cf. p. 161 et s., p. 149 et s.

d'armes auxquels l'homme ne savait pas renoncer; les bâtisses mégalithiques en blocs ou dalles de pierre mal dégrossie; et enfin les haches en pierre polie. — Ces derniers produits étaient ce que l'industrie livrait de plus achevé, ce qui dénotait le plus de réflexion et de patience. Pour arriver à produire ces puissants instruments, capables d'entailler sans ébréchure de robustes troncs d'arbres[1], masses au corps lisse comme une feuille de verre, au tranchant aiguisé comme celui d'une lame de métal, il fallait rechercher avec soin les pierres à la fois les plus fines et les plus dures, les plus tenaces et les plus compactes, propres à la fois à trancher et à glisser, silex, jades[2], fibrolithes, roches dioritiques; puis, les fragments destinés à devenir des armes une fois ébauchés et retouchés, on devait les soumettre à un interminable polissage sur des blocs de grès ou de quartz, plus homogènes encore et moins coupants, et recouverts de sable mouillé[3]. Quelques-unes de ces haches, réservées, il est vrai, au mobilier funéraire, ont plus d'un pied de long, et sont des chefs-d'œuvre de technique lapidaire[4] : les ouvriers d'alors avaient donc des notions exactes et nettes sur les degrés de résistance réciproque des diverses roches indigènes[5]. — De même, les plus grands des dolmens et des menhirs révèlent des prodiges de mécanique. Si la plupart de ces blocs ont été pris sur le sol du pays, encore avait-on à les détacher, à les traîner, à les soulever, les ériger, les mettre en place et les fixer; quelques-uns pesaient deux cent cinquante mille kilogrammes, d'autres, peut-être davantage, et certaines pierres, et des plus lourdes,

1. Cf. Desor, *Les Palafittes*, 1865, p. 12.
2. Je ne peux croire qu'il n'y ait pas eu, en Armorique, un gisement de jade.
3. Cf. Reinach, *Catalogue*, p. 66.
4. Les plus grandes (Musée de Vannes, n[os] 1, 92, 94; Tumiac, Manné-er-H'roëck) mesurent 0 m. 450, 0 m. 465, 0 m. 353 : celle-ci, très belle et intacte; ajoutez « le bâton de commandement » de Kerhué-Bras (dans la collection du Chatellier à Kernuz), qui a 0 m. 52 (*Rev. arch.*, 1880, I, p. 316). Cf. p. 159, n. 2.
5. « Dans chaque région, c'est toujours la meilleure pierre utilisable de l'endroit qui prédomine dans l'industrie » (Cartailhac, p. 265).

ont été transportées sur sept ou huit lieues[1]. Que la mise en branle ou en équilibre, que le charroi et l'appareillage de ces poids formidables supposent des équipes de centaines d'hommes, dressés et disciplinés, cela va sans dire : mais les bras humains n'ont pas suffi, on a eu besoin de leviers, de rouleaux, de treuils, de cordages, dont le jeu, la puissance de tension et la solidité fussent soigneusement calculés. — Comme polisseurs et comme carriers, les Ligures de ce temps étaient probablement arrivés à l'habileté suprême : il est vrai qu'ils avaient reçu en héritage l'expérience acquise, durant des millénaires, par les innombrables travailleurs des âges de la pierre.

Mais c'est mal juger une époque que de la définir par les seuls objets que le hasard nous a conservés d'elle. A côté des carriers ligures, songeons aux charpentiers, eux aussi les héritiers d'une longue habitude de besogne dans les bois. Ces lourdes haches étaient surtout destinées à abattre et à équarrir des billes et des pièces énormes. Les demeures des vivants, « charpentées » et « bien ajustées », étaient aussi nombreuses que les chambres de pierre des morts. On fit de troncs ou de rameaux d'arbres les machines propres à l'agencement des dolmens. Ces hommes ont étudié le bois avec le même bonheur que la pierre; ils estimaient la valeur de résistance d'une poutre, la force et la durée de sa matière. Ce sont eux qui ont construit les vastes pilotis des cités ou stations lacustres[2] de la Suisse[3] et de la Savoie[4] : ils ont su couper, appointer, enfoncer et tasser des

1. Cartailhac, p. 214, 319.

2. Le mérite de leur découverte revient à Keller (recherches à Meilen sur le lac de Zurich, hiver de 1853-54), *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft*, Zurich, IX, 1854, p. 67 et suiv.; Troyon, *Habitations lacustres*, Lausanne, 1860; Desor, *Les Palafittes*, 1865; Perrin *apud* Chantre, *Age du bronze*, II, p. 168-223; Gross, *Les Protohelvètes*, 1883; Munro, *The Lake-Dwellings of Europe*, 1890; von Trœltsch, *Die Pfahlbauten des Bodenseegebietes*, Stuttgart, 1902.

3. Lacs de Zurich, Constance, Lucerne, Neuchâtel, Bienne, Morat, Genève, Zug, Moosseedorf, Pfeffiken, etc.

4. Lacs d'Annecy, du Bourget.

milliers de pieux de chênes[1] avec une habileté technique qui n'a pas été beaucoup dépassée[2].

Les métiers qui exigeaient un tour de main plus délicat, la métallurgie et la poterie, ne sortaient qu'à peine de la première période de leur vie.

C'étaient les fondeurs de bronze qui se tiraient le mieux d'affaire[3]. Les habitants de la Gaule avaient connu d'abord l'usage du cuivre isolé[4]; mais, vers 600, peut-être depuis moins de siècles qu'on ne croit[5], ils savaient aussi l'art de fabriquer du bronze en mélangeant ce métal avec l'étain, et de tirer de cet alliage des instruments plus tranchants et plus résistants que les meilleures des haches de pierre ou de cuivre : ils s'étaient graduellement rendu compte des proportions les plus utiles entre les deux éléments, redressant peu à peu leurs calculs et leurs procédés[6]. Les mines de l'un et l'autre métal ne manquaient pas en Gaule; elles abondaient dans les terres voisines de l'Espagne et de la Bretagne[7], et les navigateurs étrangers recherchaient sans doute depuis longtemps l'étain de Cornouailles[8]. Peut-être les indigènes de notre contrée ont-ils appris des gens de Cadix ou d'ailleurs[9] le secret de la valeur

1. Ou aussi de hêtres, de bouleaux ou de sapins.

2. Les plus gros pieux sont, semble-t-il, les plus anciens, et mesurent jusqu'à 30 centimètres de diamètre; on en compte des milliers (Desor, *Les Palafittes*, p. 8 et suiv., p. 31 et suiv.; Troyon, p. 257-262).

3. Desor, *Le bel Age du bronze lacustre en Suisse*, 1874; Chantre, *Age du bronze*, 1875-76; Evans, *L'Age du bronze*, trad. Battier, 1882; et tous les ouvrages cités p. 169, n. 2.

4. L'existence d'un âge du cuivre pur, ayant précédé l'âge du bronze, paraît aujourd'hui hors de doute; cf., entre autres, Much, *Die Kupferzeit in Europa*, Vienne, 1886 (*Mitth. der k. k. Centr.-Comm. für Kunst- und hist. Denkm.*).

5. Cf. p. 162, n. 3.

6. D'après les dernières analyses faites, la proportion d'étain passa de 9 environ à 16 p. 100; on a souvent fait entrer dans le mélange une très forte proportion de plomb, peut-être même du zinc; cf. Chassaigne et Chauvet, *Analyses de bronzes anciens*, 1903, p. 65, etc.

7. Cf. p. 78-80.

8. Cf. Aviénus, 111-116.

9. On a supposé la Scandinavie (Bertrand, *Gaule*, p. 207), l'Europe centrale et la voie du Danube (*id.*, p. 207, 261), et il n'est pas invraisemblable que les temps du métal et de l'épée aient commencé plus tôt dans la région du moyen Danube

des métaux; peut-être l'avaient-ils trouvé d'eux-mêmes [1]. Mais, une fois au courant, ils les ont travaillés à leur guise.

Il est vrai qu'ils ne comprirent pas tout de suite le parti qu'on pouvait tirer du métal fondu. Ils ne l'utilisaient pas encore dans la vie domestique ou religieuse comme vaisselle de sacrifice, de table ou de cuisine; peut-être même n'en tiraient-ils que depuis peu des objets de parure, bracelets et colliers [2]. Pendant longtemps ils se sont bornés à reproduire en bronze, presque sans changer le type, les instruments et les armes de pierre, pointes de flèches et de lances, poignards et couteaux [3], et haches par-dessus tout.

La hache de pierre et la hache d'airain, voilà ce qui caractérise surtout le guerrier de ce temps, le mort préférant toujours la première, le vivant s'armant de plus en plus de la seconde : l'âge de l'épée, je le suppose du moins, commence à peine [4]. Il ne s'est point encore produit en Gaule cette révolution qu'amena partout la métallurgie, lorsqu'elle rendit générale la fonte de l'épée de guerre [5]. Sauf quelques exceptions [6], les

de fer tout au moins, dans l'empire de Hallstatt; Hoernes, *Archiv für Anthropologie*, 1903, p. 240), et dans celle de la mer du Nord (Celtes, cf. p. 234-236). Cf., là-dessus, Hoernes, *Die Urgeschichte des Menschen*, 1892, p. 342-362. Mais peut-être, si la vie métallique s'est développée chez nous sous des influences étrangères, est-ce du côté de Cadix qu'il faut regarder : là était la civilisation la plus ancienne de l'Occident (p. 62-3, 118-9, 187-8, 197-9, 258), et ce fut également, en Occident, la civilisation la plus entreprenante, et la seule que les plus anciens textes montrent trafiquant dans la mer de la Manche (p. 187); cf. Evans *ap.* Siret, *Les premiers Ages du métal dans le Sud-Est de l'Espagne*, 1887, p. v. Cf. p. 187, n. 2.

1. Cf. p. 236. Si les Méditerranéens, remarque Evans (*Bronze*, p. 321), sont venus chercher l'étain en Angleterre, c'est qu'ils savaient que les indigènes en tiraient profit.

2. Cf. Troyon, p. 311-314; du Chatellier, *Les Époques préhistoriques*, p. 40 et suiv.; Gross, p. 88.

3. Ajoutez les poignards-haches (*Dolchstäbe*), emmanchés dans une longue hampe, et dont le rôle, chez les populations primitives, apparaît chaque jour plus important.

4. Cf. p. 162, n. 3.

5. Cf. Bertrand, *Archéologie*, p. 221.

6. Surtout peut-être du côté de l'Armorique, et du côté de l'Est, proche des montagnes de l'Europe centrale : épées de Mœringen en Suisse (cf. Gross, p. 32), de Vaudrevanges (Musée de Saint-Germain, V, 7, p. 139, Reinach), etc. (cf. la carte de Chantre, I). J'hésite encore, je l'avoue, à les regarder comme beaucoup plus anciennes que les épées de fer. Car on a dû forger, même dans les temps du fer, un assez grand nombre d'épées de bronze pour des usages religieux ou mortuaires.

Ligures ignoraient l'usage de cette arme, la plus complète, et, pour ainsi dire, la plus intelligente des armes de corps à corps, celle qui appartient le plus fidèlement à l'homme qui la manie, qui suit le mieux les mouvements de son bras et de sa pensée, qui conserve le plus la vigueur de ses muscles.

De la même manière, s'ils connaissaient l'or, ils ne savaient en faire que de grossières parures[1] : l'éclat seul du métal les intéressait. Le fer ne leur était certainement pas étranger : mais ils n'en avaient extrait que des objets d'ornement[2].

L'industrie textile était plus avancée. On a découvert dans les stations lacustres des peignes à fil, des fragments de câbles, de filets et d'étoffes. Mais le lin était encore la principale matière filée et tissée[3] : il ne semble pas que la laine eût commencé son règne, je veux dire sous sa forme textile : car l'usage des fourrures ou des peaux toisonnées a été peut-être aussi ancien que l'humanité même[4].

Le plus subtil des arts industriels, la céramique, tenta médiocrement ces remueurs de pierres et de bois[5]. Ils n'ont guère laissé que des vases et des gobelets de forme très simple, fragiles, en pâte grossière, fabriqués le plus souvent à la main, plus rarement au tour[6], ou encore faits de plaques moulées et soudées ensemble, et assez mal cuits au soleil ou au feu libre. L'absence, longtemps générale, de pieds et d'anses, montre combien peu, sur ce point, la réflexion s'appliqua à la recherche des progrès les plus simples[7].

1. Il paraît rare à l'époque du bronze; Troyon, p. 313.
2. Reinach, *Catalogue*, p. 135.
3. Troyon, p. 360 et pl. VII; Chantre, *Age du bronze*, I, p. 243 et suiv.; Bertrand, p. 174 et suiv.; Reinach, *Catalogue*, p. 133 et suiv.
4. Il ne serait pas impossible que les Ligures aient été d'ordinaire vêtus de noir, μελανοφοροῦντες (Plutarque, *De sera numinis vindicta*, 12; cf. les Celtibères, Diodore, V, 33, 2).
5. De Closmadeuc, *La Céramique des Dolmens*, 1865 (*Rev. arch.*); du Chatellier, *La Poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique*, 1897.
6. Le tour n'a dû apparaître que vers le premier âge du fer (cf. Troyon, p. 314).
7. Même à l'époque du bronze, dit du Chatellier, « l'art du potier ne semble pas avoir fait de progrès », p. 19; voir p. 9-11, 19-20; de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 558-561; Troyon, p. 284 et 314; Gross, p. 91 et suiv. (place trop haut, je crois,

XIV. — AGRICULTURE

Les objets laissés par les Ligures de la Gaule nous donnent, si je ne me trompe, l'image d'une vie sédentaire et laborieuse. Des hommes qui faisaient sur leur terre une si large place à leurs morts[1], devaient être profondément attachés à ce sol où se perpétuait le souvenir des disparus. Une société instable, avide de courses ou curieuse d'aventures, n'occupe pas des centaines d'hommes à manœuvrer de grosses pierres. Je ne puis croire qu'elle eût le goût des conquêtes et des grandes levées en armes. Les plus remuants ont été, sans doute, les marins et les pêcheurs d'Armorique. Pour les autres tribus, la guerre devait être surtout un brigandage périodique, une manière de récolte. Certes, les haches, les flèches, les poignards et les lances forment la majeure partie du mobilier qui a survécu, mais c'étaient aussi bien des outils de chasse que des instruments de guerre. L'épée ne pouvait être encore qu'une arme de luxe; le bouclier, la cuirasse et le char de guerre n'ont point apparu. Ces Ligures de la Gaule ne possédaient pas les armes alors essentielles aux nations combatives de l'Europe. — Ils ne différaient donc pas sensiblement, dans leur façon de comprendre la vie, des Ligures alpins ou apennins de l'époque classique[2].

Ils étaient, comme ces derniers, des agriculteurs tenaces[3], des travailleurs ruraux de premier ordre. Seulement, leurs efforts furent plus vite récompensés dans ces grasses terres, si différentes des montagnes génoises[4]. S'ils élevaient des bestiaux, ainsi qu'avaient fait leurs ancêtres, s'ils avaient leurs troupeaux de porcs ou de moutons, les habitudes pastorales étaient désormais

les meilleurs vases); Munro, p. 528 et suiv.; Chantre, *Bronze*, I, p. 211 et suiv.; Reinach, *Catalogue*, p. 62 et 134; Cartailhac, p. 259 et suiv.

1. Cf. p. 134, p. 147 et s.

2. Cf. p. 129 et s.

3. Les dessins rupestres des abords du mont Bego donnent bien l'impression d'une population foncièrement agricole (cf. p. 166, n. 2).

4. Cf. p. 130 et 131.

moins fortes, dans la Gaule, que les soucis agricoles. On cultivait le lin, l'orge[1], peut-être le seigle, et surtout le blé, dont on connaissait déjà les deux grandes classes, le froment compact et le froment printanier. La plupart des arbres fruitiers indigènes étaient utilisés : on faisait des cueillettes de pommes, de noisettes, de prunelles, de châtaignes d'eau, de fraises et de cornouilles, sans parler des faînes, des glands et des pignons. Le fruit et la graine étaient préparées avec soin : les hommes des stations lacustres, par exemple, savaient faire de la farine, du pain, et probablement aussi de la bière, du vin de mûre et du vin de framboise fermentée[2]. Ces stations d'ailleurs étaient moins des villages que d'immenses magasins de produits agricoles, réserves d'un peuple qui ne laisse pas à la chasse ou à la pêche du jour le soin de le nourrir. L'attention avec laquelle les contemporains des dolmens ont choisi les roches dures qui ont fait leurs haches, les turquoises de callaïs qui ont orné leurs colliers, montrent qu'ils surent explorer et exploiter leur sol. Je suis convaincu qu'ils ont été les dessiccateurs de la Limagne[3], les premiers défricheurs de nos grandes forêts. A eux sont dues les plus anciennes clairières de terres arables qui s'ouvrirent autour des sources et le long des ruisseaux. Médiocres comme conquérants d'hommes, ils furent admirables comme conquérants sur la nature. Ces artisans du labour ont été des fondateurs de notre sol.

XV. — GROUPEMENTS HUMAINS

Ils ont été, par là même, les fondateurs de la plupart de nos cités. En temps ordinaire[4], les familles vivaient isolées ou en petits

1. A six et à deux rangs (*hordeum hexasticon* et *h. distichon*).
2. Troyon, p. 43, 443, etc.
3. Le nom, « lac » ou « marais » (p. 19, n. 2) appartient, croit-on, à leur langue (Holder, II, c. 172), et semble indiquer que la transformation du pays est leur œuvre.
4. Ce qui suit résulte soit des textes concernant les Ligures du Sud-Est à l'époque romaine, soit de l'emplacement des plus vieilles cités gauloises et de la nature de leur nom.

groupes, au hasard des cultures. Demeures et bourgades[1] se formaient surtout près des sources, et à portée des bonnes terres : les unes dans les vallons ou sur les terrasses des montagnes[2], les autres au milieu des plaines, ou au centre des clairières ouvertes en plein bois, ou le long des sentiers les plus fréquentés[3]. — Mais, si les Ligures n'avaient peut-être pas de grandes villes murées, à foyers éternels et à citoyens permanents[4], il existait déjà chez eux les deux principaux éléments de la vie municipale, le marché et le refuge.

Une population agricole a besoin, en effet, de l'un et de l'autre. Il lui faut des lieux de concentration périodique : soit, en temps de paix, pour tenir des assemblées, prendre des résolutions, échanger ses produits, acheter des outils; soit, en temps de guerre, pour abriter ses ressources et grouper ses forces. Les Ligures possédaient leurs places de foire[5] et leurs places fortes[6].

Les marchés étaient des terrains découverts et d'accès facile, de véritables « champs » de réunion, situés à des carrefours de

1. *Viculi*, Tite-Live, XXI, 33, 11; *vici*, XXXV, 3, 6 et 11, 11; XXXIX, 2, 2 et 32, 2; κωμηδὸν ζῶσι, Strabon, V, 2, 1.

2. *Tecta informia imposita rupibus*, XXI, 32, 7.

3. Tite-Live, XXXV, 11, 11; XXXIX, 2, 7.

4. Je crois cependant qu'il en exista dans le sud dès le VIe s., cf. note 6. Et je doute fort que l'art de fortifier les villes leur ait été appris par les Grecs de Marseille, ce que rapportait la tradition (Justin, XLIII, 4, 1) : les plus grandes, seules, doivent dater des temps récents, cf. p. 161, n. 7 et 8.

5. *Conciliabula*, Tite-Live, XXXIV, 56, 2.

6. *Castella* ou *oppida*, Tite-Live, XXI, 33, 2; 34, 2; XXXV, 3, 6; XXXIX, 32, 2; cf. Polybe, XXXIII, 8, 3; Plutarque, *Paul-Émile*, 6. Ces textes, il est vrai, visent le second siècle. — Mais remarquez qu'Aviénus connaît vers 500 des villes indigènes sur les côtes ligures : 1° *Bergine civitas* au nord-est de la Crau (700); cf. Eustathe, *Comment. in Dionysium*, 76, p. 231, Didot : Ῥηγίνη : 2° *oppidum priscum Ra[tis]*, Les Saintes-Maries (701); cf. p. 22, n. 6. Sur les côtes ibéro-ligures du Languedoc : 3° *tenui censu civitas Polygium*, Agde avant la colonisation grecque, ou près d'Agde (615); 4° *Mansa vicus* : ce n'est pas Mèze, mais sans doute Cette (616); cf. *Mesua*, Méla, II, 80; 5° *oppidum Naustalo*, qui est, je crois, Maguelonne (616); 6° *urbs...*, qui doit dissimuler *Latara*, Lattes, le port de Montpellier (617); cf. Méla, II, 80; Thomas, *Dict. topogr. de l'Hérault*, p. 89. Or Agde, Cette, Maguelonne, Lattes, ont été les quatre principaux ports du Languedoc des étangs : on voit donc que dès 500 environ, les groupements humains de ce pays avaient pris leur place et leur rôle définitifs. D'autres identifications pour ces localités proposées par Unger (*Philologus*, IVe suppl., 1884, p. 205 et suiv.). 7° En Provence, *Arelatus*, Arles, peut-être dès 500, Aviénus, 689. — Près de Nice, *Ægitna*, Cagnes? cf. ch. XII, § 6.

grandes routes, à des embouchures ou des confluents de rivières, auprès des ports ou des anses les plus commodes. Avant d'exister comme villes, Marseille et Narbonne ont été sans doute des lieux de rendez-vous de tribus ligures, venues pour troquer leurs produits et pour acheter les mille objets bizarres que les pirates de leur sang rapportaient des courses lointaines[1] : je crois même que, dès le septième siècle, ces lieux avaient déjà reçu des indigènes le nom qu'ils portent encore[2]. Bordeaux, en ce temps-là aussi, était une station humaine, de foire ou de marché[3].

C'était, en revanche, dans les lieux les moins accessibles que les Ligures, au moment du danger, enfermaient, à l'abri des ennemis, leurs femmes et leurs enfants, leurs bestiaux et leurs provisions[4]. Les pays de montagnes étaient parsemés de vastes redoutes, formées par des murailles solides en pierre sèche, et défendues, mieux encore, par l'escarpement des rochers sur

1. Comme la ville de Pyréné (un des ports voisins d'Elne, Port-Vendres?) au VIe siècle; Aviénus, 558-561; cf. p. 182 et p. 14, n. 5.

2. *Μασσαλία* doit être rapproché, pour le premier terme, de *Massicus, Massava* (Mesves, cf. Holder, II, c. 449), et pour le second, de *Alalia*, noms indigènes de lieux, et tous de l'extension ligure. L'étymologie grecque de Timée, — ἀπὸ τοῦ ἁλιέως καὶ τοῦ μάσσαι, « pêcheur » et « amarre » (Ét. de Byz., au mot Μασσαλία), — est purement fantaisiste. Il y a plus de raisons à l'étymologie phénicienne (*mazzâl* = τύχη (ἀγαθή) : mais ce ne sont pas des Phéniciens que les Grecs ont rencontrés à Marseille, mais des Ligures, et c'est des Ligures qu'ils reçurent le terrain, et, avec le terrain, sans doute son nom. Cf. Blancard, *Discours sur l'origine phénicienne de Marseille* (*Soc. de Stat.*, XXXII, 1871); en dernier lieu, Clerc, *Les Phéniciens dans la région de Marseille* (1901, *Rev. hist. de Prov.*), qui incline vers la dernière étymologie. — Narbonne (Hécatée, fr. 19, écrivait sans doute Νάρβα) se retrouve dans le Pays Basque (Arbonne, autrefois Narbone, *C. I. L.*, II, 3876; cf. *Revue des Études anc.*, 1899, p. 233 et suiv.).

3. Delfortrie, *Mém. de la Soc. des Sciences phys. et nat. de Bord.*, V, 1867, p. 209 et s.

4. Polybe (III, 51, 11-12), racontant la prise par Hannibal d'une forteresse alpestre (l'expression de πόλις est peut-être impropre), rapporte qu'il la trouva à peu près déserte, mais qu'il en ramena nombre de chevaux, de bêtes de somme et de captifs enlevés à son armée, et, en plus, du blé et du bétail pour plusieurs jours. Tite-Live (XXI, 33, 11) dit, à propos du même fait : *Castellum inde, quod caput ejus regionis erat* : chaque tribu aurait donc eu, dans les Alpes, un lieu de refuge principal, mais elle en avait d'autres (XXI, 33, 2 et 34, 2). Sur les vestiges de murailles qui peuvent être ceux de *castella* ligures, il manque encore un travail d'ensemble; cf. Castanier, *Histoire de Provence*, I, 1893, p. 151 et s.; de Gérin-Ricard, *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, XIII, 1905, p. 58 et suiv.; documents réunis dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*.

lesquels elles étaient bâties[1]. Quand, serrés de près par un adversaire, la masse des guerriers de la tribu y rejoignaient leurs femmes et leurs bêtes, ils pensaient n'avoir plus rien à craindre des autres hommes : et cela dut être vrai jusqu'à l'arrivée des Celtes ou des Romains. Dans les basses terres, les îles des fleuves, les pilotis des lacs, des marais et des tourbières, offraient d'excellents abris pour les biens et les gens : Lutèce ou Paris, dans l'île de la Seine aux bords marécageux, ne fut pas autre chose, au début de sa vie, que le refuge central d'une tribu, et c'est à des Ligures qu'elle doit son nom, *Lutetia*[2]; les « cités lacustres » de Suisse et de Savoie paraissent avoir été, non pas des demeures fixes, mais des greniers communs à de nombreuses familles.

La plupart de ces groupements d'hommes, constants ou périodiques, prenaient le nom de la source qui les alimentait. Nîmes et Orange, Alésia et Bibracte, villes du Midi et du Nord, ont été d'abord les noms des fontaines auprès desquelles les familles se réunissaient[3]. Et c'étaient en même temps les noms des Esprits divins qui vivaient en ces fontaines. Les sources engendraient à la fois des cités et des religions[4] : et un même vocable confondait la vie de la nature, celle des hommes et celle des dieux.

1. Cf. p. 176, n. 4. Les noms de villes en *Alba*, *Brigant-*, *-briga*, qu'on trouve un peu partout en Occident, désignent, je crois, des *turres* ou *castella* de l'époque ligure.

2. Ou *Lutecia* (César, VI, 3, 4; VII, 57, 1; 58, 4-6, éd. Holder, 1882). L'orthographe Λουκοτοκία chez Strabon (IV, 3, 5) ou Λευκοτεκία chez Ptolémée (II, 8, 10) doit être fautive : rien n'autorise à faire de *Lutetia* la contraction de *Lucoticia*. Cf. *Luteva*, Lodève, *Lutia*, près de Numance, etc. (Holder, II, c. 352-4). A rapprocher du latin *lutum*, boue? Jusqu'à nouvel ordre, je ne puis croire que le nom primitif de Paris ait été *Lucetia*, « la blanche? » (théorie de Mowat, *Rev. arch.*, 1878, I, p. 162).

3. Pour Nîmes, cf. p. 106. *Arausio*, Orange, *Alesia*, *Bibracte* (cf. p. 113, n. 1, p. 114, n. 1), sont formés de radicaux appliqués à des sources ou des cours d'eau, et, dans toutes ces localités, il y a une source-maîtresse, la source « perenne et inespuisable » du rocher d'Orange (de La Pise, *Tableau de l'histoire... d'Orange*, 1639, p. 11), la fontaine sacrée d'Alise (cf. *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 140), la fontaine Saint-Martin au mont Beuvray.

4. C'est le mot de Pline, XXXI, 4; cf. p. 105-7, 114 et 136-7.

XVI. — ÉTAT SOCIAL

Nous ne connaissons que par lambeaux les institutions des Ligures, et encore ces débris viennent presque tous des tribus alpines ou apennines de l'époque romaine. Il est visible cependant que leur état social et politique ressemblait à celui des populations de même nom qui avaient autrefois possédé toute la Gaule : car, même après des siècles de contact avec l'Étrurie et les trafiquants de la mer, ces sociétés ligures étaient demeurées rudimentaires.

La propriété privée n'y est attestée par aucune trace appréciable. Dans les familles, la filiation s'établissait du père à l'enfant[1], ainsi que dans les États les plus civilisés du monde méditerranéen. Mais elles maintenaient encore pieusement « la couvade », c'est-à-dire une des plus singulières allusions au matriarchat que l'humanité ait conservées, et le dernier vestige du conflit entre les droits nouveaux du père et cette toute-puissance du sang maternel qui fut la loi chez les peuples arriérés : un enfant venait-il à naître, l'accouchée le purifiait elle-même dans les eaux de la fontaine voisine, puis vaquait aux besognes courantes de la terre ou de la chaumière; et le mari s'alitait, comme pour prendre possession de ce droit paternel que l'usage lui avait si longtemps refusé[2].

Ce qui étonne le plus, dans les récits où les Anciens ont raconté les destinées des peuples ligures, c'est la place minime qui est faite à la personnalité des hommes. Je veux dire par là que jamais, dans l'histoire de leurs guerres et de leurs batailles, les historiens d'autrefois ne prononcèrent le nom d'un de leurs chefs. Ils ont résisté aux Romains avec un acharnement égal ou supérieur à celui des Espagnols et des Gaulois; ils ont rem-

1. Justin, XLIII, 3, 8 et 4,3.
2. Cf. p. 129, note 3.

porté, plus d'une fois, d'étonnantes victoires. Mais, tandis que, chez presque toutes les nations, les luttes pour l'indépendance se sont personnifiées en des noms de chefs, Viriathe, Jugurtha, Vercingétorix, Arminius et bien d'autres, les faits d'armes ligures, combats et sièges, se présentent dans la terne apparence d'actions anonymes. Aucun roi n'en a revendiqué la gloire. On dirait que ces peuples ont ignoré l'ascendant que peut exercer sur d'autres hommes une volonté plus forte, une intelligence plus lucide : ce sont des masses confuses que n'anime point le souffle d'une individualité supérieure. Elles ne savent point communier, ainsi que firent si souvent les Grecs et les Gaulois, dans la gloire d'un héros vivant.

Cette absence de forces et d'idées générales [1] est en partie la conséquence de leur état politique. Aucune population ancienne n'a été plus incapable de se grouper sous de grands souverains.

Les Ligures obéissaient soit à des anciens ou chefs [2], soit plutôt à des rois héréditaires [3]. Il est possible que ces rois, comme tant de roitelets de l'Afrique, aient été d'abominables despotes, dominant par la crainte les dos et les membres de leur bétail humain : la vue des principaux tertres funéraires a fait dire que des centaines d'hommes ont été brutalement contraints à bâtir la demeure souterraine de leurs maîtres. Mais il est tout aussi vraisemblable que ces rois aient eu des mœurs plus douces, et qu'ils n'aient été que des chefs de familles ou de clans, juges, prêtres et « pères » de leur tribu, et rien de plus. En tout cas, si puissants qu'on les suppose, ils n'ont jamais commandé qu'à quelques milliers d'êtres : quand les colons

1. Cet état de morcellement, d'absence d'unité, qui paraît bien caractériser l'âge politique ligure des abords de 600, se retrouve dans l'âge archéologique du bronze, qui lui correspond en partie, *die in so viele kleinere, lokal durchaus scharf characterisirte Gebiete getheilten Cultur der Bronzezeit*, a dit fort justement Tischler (*Ueber die prähistorischen Arbeiten*, etc., Kœnigsberg, *Phys.-ökon. Gesellschaft*, XXV, 1884, p. 32).

2. Tite-Live, XXI, 34, 2 : *Magno natu principes castellorum* (mais cela peut très bien ne désigner que des chefs de clans ou de familles).

3. Justin, XLIII, 4, 3.

phocéens débarqueront à Marseille, ils trouveront en face d'eux un bon roi-patriarche, aimable et paternel, maître d'un État minuscule de quelques milliers d'hectares, et voisin d'autres rois qui n'étaient pas plus riches.

Car le régime de la tribu a toujours été le propre de la vie politique des Ligures. Le sol de la Gaule était sans doute partagé en un demi-millier de petits territoires[1]; et chacun d'eux, domaine d'une seule société humaine, avait ses villages et leurs chefs, son roi et ses anciens, les citadelles de ses clans, son refuge collectif[2], son lieu de marché, ses forêts et ses champs de culture. Les Ségobriges, chez qui fut fondée Marseille, ne tenaient que la plaine basse de l'Huveaune[3] et les montagnes qui la dominent[4]. Dix tribus et davantage se partageaient le pays entre le Rhône, le Lubéron, les monts des Maures et la mer[5]. Trente à quarante autres s'étaient formées dans la grande chaîne des Alpes, depuis La Turbie jusqu'au Saint-Gothard[6] : il n'y en avait pas moins de trois installées dans le seul Valais[7]; deux se partageaient la Haute et la Basse Mau-

1. J'arrive à ce chiffre, d'ailleurs très approximatif, en ajoutant aux 300 ou 400 ἔθνη de la Gaule conquise par César (Plutarque, *César*, 15; *Pompée*, 67; Appien, *Civilia*, II, 150; Josèphe, *De bello Judaico*, II, 16, 4) 100 à 200 pour les tribus du sud des Cévennes (cf. les renseignements suivants; ajoutez Pline, III, 34-37 et 47).

2. Cf. p. 176, n. 4.

3. Saint-Jean-de-Garguier, dans la moyenne vallée, paraît avoir été un des centres de cette tribu plutôt que celui d'une tribu distincte. Ceyreste, au contraire, était celui d'une tribu particulière.

4. *Segobrigii*, Justin, XLIII, 3, 8 et 4, 3; Cabinet des Médailles, 2244(?). C'est la même tribu que celle des Κομανῶν (Κομμονῶν, etc.) de Ptolémée (II, 10, 5), soit que Ptolémée ait confondu le nom des Ségobriges avec celui de leur roi *Comanus* (Justin, XLIII, 4, 3), soit qu'elle ait pris ultérieurement le nom de ce dernier, soit encore que *Comani* désigne la tribu et *Segobriga* sa principale localité.

5. Strabon (IV, 6, 3) en compte dix : mais des tribus ont pu disparaître; Aviénus (700-701) cite les *Nearchi* (autour d'*Ernaginum*?, Saint-Gabriel) et les *Salyes* (autour d'Arles?), celle-ci destinée à devenir la plus puissante, ch. VIII, § 6; on citera plus tard les *Avatici* (étang de Berre?), les *Anatilii* (vallée de la Touloubre?), et d'autres; Pline, III, 34 et 35; Méla, II, 78; Ptol., II, 10, 5; etc.; cf. *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville*, 1906, p. 98-102.

6. Inscriptions du Trophée et de l'arc de Suse; Pline, III, 137 (cf. 135 et 138); *C. I. L.*, V, 7259.

7. *Tylangii*, *Daliterni*, *Clachili*, peut-être *Temenici* (Aviénus, 674 et 676) : à la place de ces noms, nous trouvons, au temps de César, *Seduni*, *Varagri*, *Nantuates*, *Uberi* (*C. I. L.*, XII, p. 20).

rienne [1]; la petite région du Queyras suffisait à celle des *Quariates* [2]. Vallons alpestres, vallées pyrénéennes, plaines ouvertes où confluent les rivières, rivages d'étangs dans les landes, golfes sur les mers, chaque éclaircie de la nature avait sa tribu particulière : elle était la réunion de quelques centaines de familles groupées pour la chasse, la pêche ou la culture le long d'un ruisseau, d'un lac [3] ou d'une courbe du rivage, et arrêtant leurs domaines à la ligne de forêts, de marécages ou de haute mer qui bornaient leur horizon [4].

Les Ligures ont été presque toujours impuissants, du moins dans les temps connus, à comprendre une autre manière de se grouper. Cet état de morcellement dura jusqu'à la fin de leur indépendance [5]. Quand les Romains assaillirent ceux des Alpes et des Apennins, il arriva plus d'une fois à des tribus voisines de s'associer pour résister à l'ennemi : des prières et des serments s'échangeaient d'un marché à l'autre; une loi sainte unissait les différents chefs et les familles qui leur obéissaient [6]. Mais cette loi ne durait que le temps de la guerre, et, le danger écarté, chaque groupe reprenait sa place habituelle et sa vie isolée dans les replis de sa montagne.

Cependant, dans certaines régions plus ouvertes, plus sillonnées de routes naturelles, plus fréquentées des marchands ou des marins étrangers, des liens plus durables semblent unir les tribus limitrophes, et les associer pour une vie commune [7].

1. D'après Tite-Live, XXI, 32 et 34. Cf. p. 48, n. 3, ch. XI, § 8 et 9. Les *Medulli* devaient former la Haute Maurienne.

2. *C. I. L.*, XII, p. 13.

3. Cf. les *Boiates*, auj. pays de Buch tout autour du bassin d'Arcachon.

4. Citons encore, comme tribus ligures : sur le rivage de Provence, les *Oxybii* (autour de Nice et de Cagnes) et les *Deciates* (autour d'Antibes), cf. ch. XII, § 6; et, peut-être sur le rivage entre Seine et Rhin, Ἰψίκουροι (Ὑψικόροι), Ἀρβαξανοὶ (Ἀρβαζανοί), Εὔβιοι (Théopompe, fr. 221 *a*, Didot).

5. De même dans la grande île de Bretagne avant l'arrivée des Belges (Diodore, V, 21, 6; cf. ch. VIII, § 9).

6. Tite-Live, XXXVI, 38, 1.

7. C'est ce qu'on peut du reste constater dans le monde entier, par exemple dans l'Afrique indigène, où « le commerce est une force créatrice d'États » (Ratzel, *Politische Geographie*, 1897, p. 406); cf ici, p. 118.

C'est autour des centres maritimes et commerciaux que se sont constitués ces embryons d'empire ou de peuplade. Dans la plaine du Languedoc, dès le sixième siècle, le « royaume superbe » des Élésyques se forma avec Narbonne comme capitale[1]. Celle du Roussillon obéit, vers la même époque, à la peuplade des Sordes, groupés près du marché fréquenté de Pyréné (Port-Vendres?)[2]. Il serait fort possible qu'une puissante confédération de ce genre ait dès lors pris naissance le long du golfe du Morbihan et des rivages vénètes : l'exploitation de la mer, de l'étain armoricain et des rites mortuaires a pu créer dans ces parages un État riche et puissant.

Mais le plus souvent, les Ligures paraissent réfractaires aux larges sociétés politiques. Ils ne se rapprochaient ni pour conquérir au dehors ni pour se transformer au dedans. Si les centaines de tribus qui peuplaient la Gaule ressemblèrent à celles des Apennins (et je le crois), le désir d'une solide union ne planait pas au-dessus d'elles ; elles n'étaient point familières avec ces vastes ambitions et ces pensées communes d'où peuvent sortir les nations consistantes.

XVII. — RELATIONS COMMERCIALES

Cette absence d'union permanente n'implique pas l'isolement absolu de chacune de ces tribus. De même qu'elles se rapprochaient en temps de guerre, de même, en temps de paix, elles

1. Aviénus, 586 et suiv. : *Gens Elesycum prius loca hæc tenebat, atque Nar[b]o civitas era[t] ferocis maximum regni caput.* Hécatée de Milet, fr. 20, Didot : 'Ελίσυκοι, ἔθνος Λιγύων ; fr. 19 (cf. p. 176, n. 2) : mention de Narbonne. Hérodote, VII, 165. Il existait près de Narbonne un lieu dit *Liguria* (la plaine de Livière), Grégoire de Tours, *In gloria martyrum*, 91. C'est sans doute le souvenir, conservé à travers les siècles, du royaume ligure des Élésyques.

2. Aviénus, 552 et suiv. : *Sordus populus... civitas ditis laris* ; cf. Hérodote, II, 33. Les Sordes (on dira plus tard *Sordones*) allaient de Cerbère au cap de Leucate (Aviénus, 552-575 ; Méla, II, 84 ; Pline, III, 32). Il n'est du reste pas nettement prouvé que Sordes et Élésyques aient été des peuples permanents et non de simples tribus imposant momentanément leur empire à quelques tribus voisines.

laissaient leurs frontières ouvertes aux marchands, et peut-être aussi aux morts et aux bestiaux.

Que le système des transhumances ait existé dès ces temps reculés, que dès lors, le long des « drayes » larges et interminables, les troupeaux de moutons descendissent et montassent à chaque saison entre les Pyrénées et la Gascogne, les Cévennes et le Languedoc, les Alpes et la Crau, c'est fort vraisemblable[1] : mais on ne saurait le prouver. — S'il est vrai que l'Armorique ait été une terre d'élection pour les défunts, le Nord-Ouest de la Gaule devait avoir, ainsi que la Scythie du temps d'Hérodote[2], ses longs sentiers sacrés où se succédaient les chariots funéraires ; et ces marches continues vers les morts frayaient de grandes routes communes, comme le firent plus tard, au nord et au sud de la Méditerranée, les pèlerinages de Saint-Jacques et de La Mecque. — Mais, plus que les dévots et plus que les bergers, ce sont les marchands qui, dans les temps ligures, ont tracé les pistes des chemins d'intérêt général et reconnu les carrefours propices à des rendez-vous fréquents. Des besoins économiques et des désirs de luxe furent les causes qui maintenaient une entente régulière entre les tribus.

Il va de soi que l'état de guerre l'entravait souvent, mais il n'était pas plus durable chez les Ligures que chez les peuples cultivés, et les Anciens se sont même parfois complu à représenter les Barbares du Nord de l'Europe comme cultivant leurs terres en paix, sous les rayons bienfaisants du Soleil leur dieu[3]. Il y eut, en tout cas, entre les différents groupes des populations ligures, des relations commerciales normales et fort étendues[4] :

1. Cf. Aviénus, 552-557, 485-489.
2. Cf. p. 158, n. 2.
3. Hécatée d'Abdère, fr. 2, Didot; Diodore, II, 47; Diodore, V, 21, 6; cf. de Belloguet, III, p. 229. Cf. ch. VIII, § 9.
4. Les Ligures, au delà de Marseille, appelèrent les marchands σιγύνναι, ce qui était aussi le nom d'un État fort important de la vallée du Danube, industriel et commerçant, qui, précisément, tenait quelques-unes des grandes routes économiques de l'Europe (cf. Hérodote, V, 9, ici p. 298, n. 1). Cela suppose, je crois,

Peut-être les marchands jouissaient-ils d'un prestige moral ou religieux qui les rendait inviolables : les Grecs racontèrent plus tard que les trafiquants allaient et venaient entre l'Italie et la Gaule par la route du mont Genèvre, accueillis courtoisement de tous, protégés par les coutumes, passant sans danger d'une tribu à l'autre le long de ces cinquante lieues de sentiers si propres aux embuscades[1]. Les découvertes faites dans les stations lacustres et sous les mégalithes sont la preuve frappante de la facilité avec laquelle les objets de toute sorte circulaient dans la Gaule des temps les plus lointains. On rencontre des armes ou des parures de bronze à peu près uniformément partout[2] : si elles ont été fondues sur place par des bronziers ambulants ou indigènes[3], l'étain et le cuivre n'ont pu qu'être importés de terres souvent fort éloignées[4]. Il existe, au sud de la Touraine, au Grand-Pressigny et dans les environs, un vaste gisement de silex excellent pour la fabrication des haches et des pointes de flèches : tailleurs et polisseurs de pierre en ont tiré pendant des siècles d'innombrables quantités d'armes et d'outils, et, des rives de la Loire, les produits du Grand-Pressigny se sont répandus en masse dans toute l'Armorique, dans le bassin de Paris, en Bel-

l'arrivée des marchands sigynnes jusqu'en Gaule, par les Alpes Juliennes, le Pô et la Durance, ou par le Danube, les lacs et le Rhône.

1. *De mirab. auscult.*, 85 (Timée); Diodore, IV, 19, 3 et 4.

2. Chantre, *Age du bronze*, II, carte; de Mortillet, *Bull. Soc. d'Anthrop.*, 1894, p. 298-340.

3. Il est possible du reste qu'il faille distinguer, dans les diverses catégories d'objets, par exemple de poignards, les pièces importées de quelque manufacture centrale, et les pièces fondues sur place (cf. du Chatellier, *Les Époques préhistoriques*, p. 47). La multiplicité des styles à l'âge du bronze (cf. p. 179, n. 1) s'explique par la multiplicité des lieux de travail. — A voir la très grande quantité de haches trouvées dans certaines cachettes de fondeurs, on a conjecturé qu'elles ont pu servir de signes d'échange, autrement dit de monnaie (cf. *Revue de la Numismatique belge*, 1874, p. 288-298; Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 21 et suiv.) : et cela n'est pas impossible.

4. Trouvaille de lamelles d'étain pur à Estavayer sur le lac de Neuchâtel (Troyon, p. 440), dans les palafittes de Savoie (Chantre, *Bronze*, II, p. 193), et ailleurs (cf. Gross, p. 64; Reinach, *Catalogue*, p. 136) : à moins qu'elles ne proviennent d'anciennes mines suisses (cf. p. 78, n. 7). Pour la circulation de l'or, cf. A. de Mortillet, *Revue de l'École d'Anthropologie*, XII, 1902, p. 47-72.

gique même, et,par les voies du levant, jusque chez les constructeurs de pilotis des lacs suisses et alpestres [1]. Les indigènes de la Gaule ligure recherchaient, pour en faire des grains et des pendeloques de colliers, une sorte de turquoise verte qu'on appelle la callaïs : si cette matière s'est rencontrée en Gaule, ce ne peut être que dans un nombre restreint de gisements [2]; or, elle a été en usage chez des tribus fort éloignées l'une de l'autre, en Armorique [3], dans la vallée de la Charente [4], en Provence et dans les Pyrénées [5]. Quelques-uns des produits que les Ligures utilisaient venaient, par terre ou par mer, de régions plus lointaines encore. L'ambre, plus tard [6] rival de la callaïs comme matière de luxe, était transporté en Gaule des côtes de la mer du Nord [7], et arrivait, de proche en proche, jusque chez les peuplades des lacs de la Suisse et de la Savoie [8]. Ces demi-sauvages aux haches de pierre et de bronze avaient une pratique sérieuse des échanges commerciaux. Sur les côtes de l'Océan comme sur celles de la Méditerranée, on devine, dès les temps préhistoriques, un mouvement intense de cabotage et de trafic de pacotille [9]. De même que la mer, les grands fleuves aussi étaient

1. De Saint-Venant, dans les *Comptes-Rendus du Congrès international d'Anthropologie*, Paris, 1900, p. 280 et suiv.

2. Un problème semblable se pose à propos du jade (Cartailhac, p. 265 et suiv.); cf. p. 159, n. 2, p. 168.

3. C'est dans la région du Morbihan (Tumiac, Saint-Michel, Manné-er-H'roëck) qu'on a trouvé les plus nombreux et les plus gros morceaux de callaïs (voyez Musée de Vannes, nos 33, 34, 35, 80, 198-203, etc.) : ce qui peut faire supposer, soit que les marins de cette côte en ont été les principaux importateurs, soit, ce qui est plus vraisemblable, que là se trouvait le gisement le plus important.

4. Chauvet, p. 507 (Luxé).

5. Cf. Cartailhac, p. 263 et suiv.

6. Car l'ambre paraît encore peu répandu à l'époque dite du bronze (de Mortillet, *Bull. Soc. d'Anthr.*, 1881, p. 267 et suiv.); il ne semble pas qu'on en ait trouvé sous les dolmens antérieurs à l'usage du bronze.

7. Cf. p. 89.

8. Lac du Bourget (Chantre, II, p. 197; Reinach, p. 136), à Meilen sur le lac de Zurich (Troyon, p. 289), et ailleurs (Gross, p. 80). En admettant, bien entendu, qu'il n'y ait pas eu sur la Méditerranée des gisements d'ambre aujourd'hui disparus; cf., entre bien d'autres, Blümner *apud* Wissowa, III, c. 299-301. Du corail découvert à Concise sur le lac de Neuchâtel (Troyon, p. 288).

9. Les Ligures apennins n'étaient pas du tout de mauvais commerçants (Strabon, IV, 6, 2).

des éléments de vie commune et de vaste curiosité : leurs eaux mobiles invitaient aux départs, et unissaient les hommes de proche en proche[1].

Enfin, l'étranger n'était plus ni proscrit ni redouté sur les rivages des deux mers qui bordaient les terres ligures. Les traditions qu'ont laissées les récits des plus anciens navigateurs n'offrent pas de ces scènes de terreurs et de fuites éperdues que nous trouvons dans les périples des côtes africaines[2]. Le premier débarquement dont l'histoire ait conservé le souvenir, celui des Phocéens, a été placé dans le cadre d'une idylle d'amour[3].

Sans aucun doute, les fondateurs de Marseille ont eu dans la Méditerranée gauloise des précurseurs égyptiens, crétois, phrygiens, lydiens, phéniciens, étrusques, ibères ou tartessiens[4], qui sont venus sur ces mêmes rivages écouler leurs marchandises et goûter d'amours exotiques. Aucune des thalassocraties qui se sont succédé dans la Méditerranée depuis le temps de Minos n'a dû négliger ces rives provençales d'accès engageant. Ces Phéniciens qui firent le tour de l'Afrique, qui laissèrent des colonies et élevèrent des temples sur les côtes moroses de la Tingitane[5], ces hommes de Tartessus qui furent, plus d'un millénaire avant Jésus-Christ, les audacieux découvreurs des terres occidentales[6], tous ces chefs des peuples de la mer, Ulysses de Tyr, de Sidon ou de Cadix, Argonautes des eaux crétoises ou

1. Remarquez que, la Saône mise à part (cf. p. 22, n. 1), tous les fleuves de la Gaule n'ont jamais eu qu'un seul nom, et que ce nom semble appartenir au glossaire préceltique : il faut donc que les différentes tribus riveraines d'un fleuve se soient rendu compte de l'identité des eaux qu'elles voyaient, et qu'elles aient fini toutes par les appeler de la même manière.

2. Périple d'Hannon, § 9 et 18.

3. Cf. ch. V, § 3.

4. Sur les plus anciennes explorations possibles des mers de l'Occident, cf. Reinach, *L'Anthropologie*, 1890, p. 397-409, 1892, p. 275-281, etc. Les traditions sur les Doriens d'Hercule établis aux bords de l'Atlantique ou sur les Troyens fugitifs (Ammien, XV, 9, 5 et 6) sont des spéculations helléniques de basse époque, provoquées sans doute par des analogies toponymiques. Cf. p. 187, n. 2.

5. Hérodote, IV, 42; Périple d'Hannon; Pline, V, 8; XIX, 63. Cf. Movers, *Die Phœnizier*, II, 1re p., 1850, p. 538.

6. Fondation vers 1100 de Cadix par les Phéniciens, ou, plutôt, établissement d'un

égéennes, hardis, habiles, rusés, avides, courageux, patients et intéressés, qui ne redoutaient ni les dangers mortels, ni les longueurs de l'espace, ni les durées du temps, ont connu, j'imagine, ces anses bleues et profondes qui offrent le plus sûr des repos à la barque et au marin. Je n'hésite pas à accepter leur venue à Marseille, à Port-Vendres, à Ampurias[1] et ailleurs, bien avant celle des Phocéens. — Mais je me hâte de dire que, de leur passage, rien n'est resté, pas même un nom et un souvenir[2].

Sur la mer Extérieure, les marins de Cadix, indigènes ou colons phéniciens[3], qui s'en allaient vers le nord chercher l'étain anglais[4] et l'ambre frison[5], ont, plus d'une fois, fait relâche sur les côtes interminables de l'Atlantique, attendant le vent, se livrant à la chasse, et troquant denrées ou marchandises. Il fallait parfois, disait-on, quatre mois pour aller de

comptoir ou d'une factorerie dans la ville : Velléius, I, 2, 4; Justin, XLIV, 5, 2. Je crois à la coexistence, à Cadix, depuis le XI[e] siècle, d'un royaume indigène de Tartessus et d'une colonie phénicienne. Cf. Movers, p. 148; ici, p. 118, p. 170, n. 9, p. 199.

1. Le texte de Diodore, V, 35, 4, sur les ruisseaux d'argent des Pyrénées espagnoles exploités par les Phéniciens, est le seul qui concerne le trafic de ces derniers aux abords de la Gaule. Mais je ne suis pas sûr que « Phéniciens » ne soient pas là pour « Phocéens »; cf. *De mirabilibus auscultationibus*, 87, où il est question, à propos de la même tradition, des Marseillais. D'ailleurs tout cela a un caractère légendaire qui laisse deviner l'œuvre de Timée.

2. Dans un sens plus affirmatif : Bargès (*Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes*, 1878) multiplie les étymologies phéniciennes dans la toponomastique méridionale : aucune n'est même probable; Montelius (*Les Temps préhistoriques en Suède*, trad. Reinach, p. 57; etc.) fait venir de l'Orient la connaissance du bronze (cf. ici, p. 170, n. 9); de même, Hoernes (*Urgeschichte der bildenden Kunst*, p. 372, etc.) croit retrouver dans les vestiges de l'art préhistorique, signes des dolmens, etc., l'influence de navigateurs venus du sud (cf. ici, p. 164, n. 5); Mair (*Der karthagische Admiral Himilko*, Pola, 1899, p. 16 et suiv.), veut prouver le passage de flottes phéniciennes en Norvège et dans la Baltique dès la domination assyrienne; Sophus Müller, *Urgeschichte*, 1905, p. 49 : *Der Süden war die leitende und spendende Kulturmacht*; Maass, *Die Griechen in Südgallien* (*Jahreshefte des Œst. Arch. Institutes*, IX, 1906, p. 139 et s.), cherche les traces crétoises et doriennes; etc. Je ne cite que les plus récents. Voyez, sur ce « mirage oriental », les très judicieuses remarques de S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, II, 1896, p. 509 et s.

3. Aviénus, 113-6 : *Tartesiis in terminos Œstrumnidum negociandi mos erat; Carthaginis etiam coloni et vulgus inter Herculis agitans columnas hæc adibant æquora.* Cf. Strabon, XVII, 3, 15; Aviénus, 375 et suiv.

4. Cf. Pline, VII, 197; Hérodote, III, 115. Müllenhoff, I, p. 211 et s. Je ne suis pas convaincu, comme l'est Bérard (I, p. 444), qu'ils aient exploité l'étain vénète.

5. Cf. Hérodote, III, 115. La première mention, chez les classiques, paraît être *Odyssée*, XV, 460.

Cadix en Angleterre[1] : mais ce fut, évidemment, en s'arrêtant sans cesse pour la bricole ou la maraude[2]. Je ne puis croire, notamment, que les Tartessiens n'aient pas connu ce merveilleux goulet de Pasajes[3], qui s'entr'ouvre, calme et profond, au beau milieu des gouffres de l'Océan, et d'où un facile vallon conduit jusqu'aux riches filons métalliques de la Haya. De Cadix à l'île de Wight, c'était déjà un va-et-vient incessant de barques et de pirogues : les indigènes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande faisaient la course lointaine avec la même audace que les matelots exercés de l'Andalousie[4], et entre ces deux marines, celle du Morbihan avait su, assurément, se faire sa place. Quand Himilcon et Pythéas, par delà Ouessant, se dirigeront vers la Cornouailles, la Frise et la Norvège, ils ne feront que suivre les traces laissées depuis des siècles par leurs émules barbares.

Ces maîtres des mers occidentales et méridionales ont-ils fait davantage? Ont-ils reconnu la proximité relative de ces deux lignes de ports de relâche, la ligne de la Méditerranée et la ligne de l'Océan, ce qui était le trait distinctif de la structure de la Gaule? se sont-ils rendu compte qu'il y avait un isthme entre deux grandes mers, et qu'ils auraient profit à transporter les marchandises par terre, de la Seine au Rhône, du cap du Figuier au cap Creux? La chose n'est pas impossible. La première idée d'ensemble que les Anciens aient eue sur la Gaule, c'est que ces deux caps appartenaient à une même chaîne, que les Pyrénées allaient d'un rivage à l'autre, et qu'entre leurs extrémités maritimes il y avait seulement sept jours de marche[5]. Peut-être dès avant le sixième siècle, des caravanes, chargées

1. Aviénus, 117.
2. Cf. le Périple d'Hannon.
3. Ils connaissaient le fond du golfe de Gascogne vers 500 : *Magnus patescit æquoris fusi sinus Ophiusam ad usque* (Aviénus, 147-8) : *Ophiusa*, c'est *Oiasso*, ou la contrée du cap du Figuier (cf. Aviénus, 171-2 : *Prominens Ophiussæ*). Ici, ch. X, § 1.
4. Aviénus, 98-100 : *Multa vis hic gentis est, superbus animus, efficax solertia, negociandi cura jugis omnibus*, etc. Cf. S. Reinach, *Revue celt.*, XXI, 1900, p. 90 et suiv.
5. Aviénus, 148-151 ; cf. p. 64 et ch. X, § 1.

d'étain, de cuivre, d'ambre et de callaïs, se sont-elles organisées au pied septentrional des Pyrénées, entre la contrée de Pasajes et celle de Port-Vendres.

Trafiquants étrangers et indigènes, en reconnaissant et en utilisant les routes naturelles, traçaient les premiers traits de l'unité de la Gaule.

XVIII. — A PROPOS DU GÉNIE LIGURE

Tels furent le caractère et la vie des populations ligures de la Gaule. Je ne me dissimule pas ce qu'il y a d'incertain dans ce tableau, et que, sur presque tous les points, la discussion est possible. Mais l'histoire d'avant les textes ne sera jamais qu'une reconstitution conjecturale, où le chercheur remplace par des déductions les réponses que lui refusent des monuments anonymes et silencieux.

Faut-il, à ces hypothèses sur les Ligures d'autrefois, en ajouter d'autres sur leurs destinées ethniques? Peut-on retrouver leur manière d'être chez les millions d'hommes qui ont habité après eux sur le sol de la Gaule, et qui, sous différents noms, sont pour la plupart des produits directs de leur sang? Leurs descendants d'aujourd'hui ont-ils hérité leur caractère physique et moral? — Voici la principale réponse qui a été faite, par quelques-uns, à ce problème.

— La majorité des Français est composée d'hommes de petite taille, de teint et de cheveux bruns, à la complexion sèche et nerveuse, aux gestes souples et rapides. Ils sont, plus qu'autre chose, des laboureurs tenaces, des ouvriers patients et adroits, d'infatigables piétons. — Ces qualités générales du peuple, c'est l'héritage, jamais compromis, des tribus ligures. Les paysans de nos campagnes ont conservé, depuis vingt-cinq siècles, le culte des mêmes sommets et des mêmes fontaines : le tempérament des hommes a eu la même force de résistance que la sainteté des « Génies » du pays.

— C'est également par l'atavisme ligure que s'expliqueraient les humeurs propres à diverses régions de la France, celles que leur éloignement du centre, l'immensité de leurs forêts, la maigreur de leurs terres ou la difficulté de leurs montagnes ont tenues à l'écart des grandes invasions du nord et des convoitises dangereuses. — Le Méridional, Gascon, Languedocien, Provençal, à la chevelure noire, au ton criard, hardi, rusé et hâbleur, est le véritable arrière-petit-fils du Ligure, *fallax Ligus*. — Mais celui-ci a laissé d'autres héritiers non moins authentiques chez les Bretons et chez les Basques, qui ont gardé son entêtement, sa vaillance comme marin, sa légèreté comme coureur. Quelques-unes de ses habitudes physiques sont encore passées aux carriers du Limousin et du Piémont, aux bûcherons du Morvan, des Landes et du Périgord, aux laboureurs minutieux du Vivarais, aux pâtres à demi sauvages du Rouergue et du Gévaudan. Certains caractères, communs jadis à tous les Ligures de Gaule, se sont effacés chez une partie des nations qu'ils ont formées et se sont immobilisés chez d'autres[1]. —

Voilà ce qui a été dit sur les survivances du tempérament ligure, et ce qui n'est pas incroyable. — Cependant, je ne veux pas prendre à mon compte ces nouvelles hypothèses. Jusqu'à quel point, en effet, pouvons-nous affirmer que ces qualités du Français, que ces défauts du Méridional sont les produits du sang et du corps, et non pas le terme actuel d'habitudes imposées à leurs ancêtres par le ciel qu'ils voyaient, la terre qu'ils cultivaient, par l'air, le sol, les impressions et les besoins qui les entouraient? Marins bretons, coureurs basques, ne sont-ils pas les bénéficiaires d'aptitudes et de traditions séculaires prises dans la montagne et sur la mer? Qu'ils aient leur caractère « dans le sang », je le veux bien : mais est-ce le pays ou

1. Cf. de Belloguet, II, *passim*, et p. 220 et suiv.; Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 13; d'Arbois de Jubainville, *Les Premiers Habitants de l'Europe*, II, 1894, p. XV et XXIII; Lefèvre, *Les Gaulois*, 1900, p. 189.

« la race » ligure qui a créé ce sang, cette complexion physique et morale? Et si tant de Français ressemblent aux Ligures, est-ce en vertu de lois extérieures, matérielles et sociales, ou des vertus spécifiques de leur organisme intérieur? — Jusqu'au jour où l'anthropologie saura distinguer, dans les caractères d'un homme ou d'un groupe d'hommes, ceux qui viennent de la race et ceux qui viennent de la nature ambiante, on ne peut qu'indiquer ces ressemblances, et qu'attendre. — Mais il faut éviter de dire « tempérament », « race », ou « génie » ligure.

Au surplus, le tempérament d'une population n'est pas immuable, et, plus peut-être que celui d'un homme, il peut se transformer sans relâche. On nous parle souvent de l' « âme celtique », du « génie germanique », de l' « esprit latin ». Si l'on entend par âme ou génie les caractères distinctifs et permanents de races éternelles, je me refuse à prononcer ces mots : car je ne sais ce que signifie le mot de race appliqué à ces noms de peuples, et je nie que ces noms aient désigné toujours des peuples de même caractère. Ceux que nous appellerons les Ligures, les Celtes, les Latins et les Germains furent des combinaisons d'individus issus d'ancêtres variés et inconnus, des masses imprécises formées par des êtres invisibles de nous, et sans cesse pénétrées par de nouveaux-venus : et nul ne peut dire en quoi consistait la race propre à chacun de ces hommes. Certes, à un moment donné, Latins ou Celtes ont eu un génie déterminé, une âme collective, comme toutes les associations d'hommes qui prennent des habitudes communes. Mais ce génie a varié avec les temps : il a été tour à tour servile ou conquérant, inerte ou actif, intelligent ou stupide, artiste ou rustre, suivant les révolutions qui l'ont troublé, les maîtres qui l'ont inspiré, le sol où il a vécu, les misères physiques qui ont assailli ses terres. Sait-on au juste si les nations les plus vivaces ne tomberont pas un jour dans l'état de dépression générale le plus contraire à leur nature du moment présent? Voyez maintenant

le peu d'ambitions maritimes des Basques du Labourd, qui furent, d'Édouard Ier à Colbert, les plus aventureux des peuples de la mer française? Nul n'aurait pensé, au temps de Charles le Simple, que les pirates du Nord, incapables de repos, étrangers en apparence à tout foyer de terre, allaient devenir en Normandie des agriculteurs sages, stables et consciencieux. Qui peut dire si, de populations obscures, atones et amorphes, ne sortira pas un jour, après des siècles d'absolue immobilité, un irrésistible élan? Qu'on songe à ce mouvement formidable de l'Islam, le plus durable et le plus vigoureux qui soit jamais parti de l'humanité, et qui a si brusquement jailli de la terre la plus muette de l'ancien monde classique[1]!

Gardons-nous donc de parler d'un génie ligure, et de croire que la race de ces hommes les condamnait fatalement à la banalité des besoins matériels et à la médiocrité des besognes utiles. Nous n'avons voulu chercher ici que ce qu'ils étaient et ce qu'ils faisaient à un moment déterminé de leur histoire. — Au septième siècle avant notre ère, les populations de la Gaule vivaient étroitement unies à leur sol; l'horizon de leurs pensées habituelles, l'influence de leurs dieux ordinaires, ne dépassaient pas les limites de la tribu. C'étaient les intérêts commerciaux qui rapprochaient le plus les hommes. Mais ils n'avaient ni le goût des choses de l'esprit ni le désir des conquêtes lointaines. Ils manquaient de mémoire et d'ambition, ne savaient regarder ni dans le passé ni dans l'avenir. Aucun souffle puissant n'agitait cette masse pour la transformer en une nation capable de produire ou de détruire.

1. Cf. Renan, *Histoire générale .... des langues sémitiques*, 5e éd., 1878, p. 341 et s.

CHAPITRE V

LA FONDATION DE MARSEILLE[1]

I. Importance du VI[e] siècle. — II. Les Phocéens dans la Méditerranée occidentale. — III. Récit traditionnel de la fondation de Marseille. — IV. Ce qu'on peut penser de ce récit. — V. Topographie de Marseille. — VI. Premiers rapports avec les indigènes. — VII. La thalassocratie phocéenne. — VIII. Sa ruine. — IX. Relations économiques des Grecs en Occident. — X. Les légendes grecques en pays ligure.

I. — IMPORTANCE DU SIXIÈME SIÈCLE

Ce fut de la Grèce que « l'esprit souffla » d'abord sur les terres ligures de la Gaule : elles ne se rattachèrent à l'histoire

1. Guesnay, *Provinciæ Massiliensis.... annales*, 1657, liv. I, p. 1-89; Bouche, *La Chorographie... de Provence*, I, 1664, p. 872 et s.; Ant. de Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille*, 2[e] éd., 1696, p. 1 et s.; Mappus, *Diss. acad. de Massilia studiorum sede et magistra*, Strasbourg, 1697; Hendreich, *Massilia*, dans Gronovius, IV, I, p. 2939-3005; [de Mandajors], *Hist. crit. de la Gaule Narbonnoise*, 1723, p. 18 et s., p. 506 et s.; Papon, *Histoire générale de Provence*, I, 1777, p. 497 et s.; Guys, *Marseille ancienne et moderne*, 1786 (détestable); Johannsen, *Veteris Massiliæ res et instituta*, Kiel, 1817; Raoul-Rochette, *Hist. critique de l'établissement des colonies grecques*, III, 1815, p. 404 et suiv.; Brückner, *Historia reipublicæ Massiliensium*, Gœttingue, [1826]; Ternaux, *Hist. reip. Mass.*, Gœttingue, 1826; Lancelot, *Précis historique sur l'ancienne Marseille*, Bourges, 1838; Cless dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly, IV, 1846, p. 1624-34; Méry, *De vetere Massilia disquisitiones*, Marseille, 1849; Barth dans le *Rheinisches Museum*, n. s., VII, 1850, p. 65-89; Am. Boudin, *Histoire de Marseille*, 1852, ch. 1 et 2; Stark, *Städtleben... in Frankreich*, Iéna, 1855, p. 20 et s.; Herzog, *Galliæ Narbonensis.... historia*, 1864, p. 10 et s.; Geisow, *De Mass. republica*, Bonn, 1865; Curtius, tr. fr., I, p. 563 et suiv.; Müllenhoff, I, 1870, p. 177 et suiv.; Zorn, *Ueber die Niederlassungen der Phokæer an der Südküste von Gallien*, Kattowitz, 1879 (très médiocre); Sonny, *De Massiliensium rebus quæstiones*, Saint-Pétersbourg, 1887; Wilsdorf, *Beiträge zur Geschichte von Marseille im Altertum*, Zwickau, 1889; Atenstædt, *De Hecatæi Milesii fragmentis*, p. 160 et s. (*Leipziger Studien*, XIV, 1893); Meyer,

générale du monde[1] que lorsque les Phocéens débarquèrent à Marseille, vers l'an 600 avant notre ère.

Le sixième siècle vit se passer quelques évènements qui furent décisifs dans la destinée des peuples méditerranéens.

C'est alors qu'apparurent les villes, les idées et les empires auxquels ces peuples devront obéir plus tard, et qui les transformeront en un monde compact et une civilisation homogène. — L'Empire perse fut constitué par Cyrus et Cambyse : pour la première fois, du moins à notre connaissance, le rêve d'une monarchie universelle sortit dés vallées des fleuves orientaux et gagna les bords et les îles de la mer Intérieure : villes et ligues égéennes s'habituèrent peu à peu à l'idée impériale. — Mais en même temps, la marine grecque revendiquait pour elle l'héritage de la thalassocratie phénicienne; et si Carthage grandissait en Occident, les marins de l'Ionie y pénétraient à leur tour, et avec eux ces dieux, ces poèmes homériques, ces mythes et ces formes d'art qui ont soumis tous les rivages, d'Alexandrie à Marseille, au culte de la pensée hellénique. — Enfin, sous l'action puissante de ses dynastes étrusques, Rome devient une très grande ville, et s'apprête à tirer profit de sa situation au centre de l'Italie.

Mais c'est également alors que les peuples du Nord descendent contre ceux du Midi en masses conquérantes. L'invasion celtique est contemporaine du règne de Cyrus : et elle est la première connue de ces grandes migrations d'hommes qui retarderont l'unité méditerranéenne, et qui la détruiront ensuite[2].

Geschichte des Alterthums, II, 1893, § 425-430, 437-8; Busolt, *Griechische Geschichte*, I, 2e éd., 1893, p. 433 et suiv.; II, 2e éd., 1895, p. 753 et suiv.; Castanier, *Histoire de la Provence*, II, 1896. Voir aussi les livres sur Phocée cités p. 196, n. 4, et ceux sur la fondation de Marseille, p. 201, n. 3.

1. Je parle de l'histoire écrite et connue; cf. p. 187.

2. Voyez le chapitre suivant, et ch. VIII.

II. — LES PHOCÉENS DANS LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE[1]

De ces nouveaux maîtres, les Phocéens parurent les premiers sur les rivages de la Gaule[2]. Ils furent, des Grecs de la mer, ceux qui eurent le plus d'audace et qui allèrent le plus loin. L'exiguïté de leur territoire et la sécheresse de son sol les obligeaient à vivre de pêche, de commerce et de piraterie[3]. Mais le Pont-Euxin, la mer Égée, la Grande-Grèce, la Sicile, se trouvaient prises par des rivaux : seule, la Méditerranée occidentale était encore libre de toute influence hellénique. Ce fut vers le couchant que les Phocéens se dirigèrent.

Les premiers d'entre les Grecs, ils se risquèrent délibérément[4] dans les parages de la mer de Sardaigne[5]. Jusqu'au septième siècle, les Hellènes avaient laissé ces eaux et ces rives aux plus anciens peuples de la mer. Le seul Grec qui y fût venu était le marin légendaire, Ulysse : et il y était venu malgré lui, en vagabond et non en conquérant; de ses aventures sur les flots de l'Occident, il n'avait rapporté que le souvenir d'effroyables dangers et de séductions pires que des périls : Circé l'enchanteresse sur les côtes italiennes[6], les Lestrygons

1. Clerc, *Les premières Explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale* (*Revue des Études anciennes*, 1905).

2. Meltzer (*Geschichte der Karthager*, I, 1879, p. 149) croit (à cause d'homophonies de noms géographiques, cf. ch. X, § 3) à des fondations rhodiennes au pied des Pyrenées et à l'embouchure du Rhône : le Périple d'Aviénus invite à une conclusion toute contraire. Cf. p. 187, n. 2. — Il ne serait pas impossible, évidemment, que quelques vases ou poteries archaïques censées découvertes (est-ce certain??) à Marseille (Dumont, *Bull. de corr. hell.*, VIII, 1884, p. 188; Frœhner, n[os] 1928-30; Clerc et Arnaud d'Agnel, *Découvertes arch. à Mars.*, 1904, p. 101) provinssent de pacotilles livrées aux indigènes avant 600 : reste à savoir si elles l'ont été par des Grecs, ou par des Étrusques, des Carthaginois, ou encore par des pirates ligures.

3. Justin, XLIII, 3, 5.

4. Hérodote, I, 163; Justin, XLIII, 3, 6. Le voyage du samien Coléos en Espagne vers 630, qui eut un retentissement considérable, fut le résultat d'un hasard (Hérodote, IV, 152).

5 L'origine de ce nom, très anciennement donné à la Méditerranée occidentale (cf. p. 7, n. 2), vient du rôle prépondérant joué par la Sardaigne dans la plus ancienne colonisation ou navigation de l'Occident, carthaginoise ou autre (cf. p. 186-187, p. 197). Ulysse y est allé, et bien d'autres (Pausanias, X, 17; cf. p. 198, n. 6).

6. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, II, 1903, p. 261 et suiv.

cannibales dans les anses du nord de la Sardaigne[1], Calypso enfin aux abords du détroit de Gibraltar[2] : plus il s'était approché du fleuve Océan, plus il avait éprouvé la crainte de la mort, la force traîtresse des dieux, la méchanceté des hommes, et l'âpre désir du retour.

Les Phocéens rompirent les charmes de Circé et de Calypso, gardiennes des routes du nord et de l'ouest, et ils doublèrent victorieusement les caps et les îles où ces déesses avaient arrêté jusque-là les entreprises des Grecs[3].

Outre l'esprit d'aventure et l'amour du gain qu'ils partageaient avec tous les Grecs, les habitants de Phocée l'Asiatique possédaient des aptitudes spéciales pour l'art des constructions navales[4]. Ils avaient choisi le genre de vaisseau propre aux navigations lointaines. Au bateau ionien à la coque arrondie, masse lourde, lente, toujours pesamment chargée, ils préféraient le navire long, étroit et léger, à l'éperon menaçant, à la coupe svelte, monté et lancé par une équipe de cinquante rameurs[5] : ce qui fit une révolution dans la vie de la Méditerranée. Le bâtiment phocéen n'était plus simplement une grande barque de transport : c'était une machine faite pour la vitesse[6],

1. Bérard, II, p. 209 et suiv.

2. Bérard, I, 1902, p. 242 et suiv.

3. Je ne serais pas éloigné de croire qu'il faille interpréter ainsi cette partie de l'Odyssée : soit par crainte de marines étrangères, étrusques, phénico-carthaginoises ou ligures, soit par suite de conventions avec elles, les Grecs ne purent pas dépasser, jusqu'au temps des Phocéens, l'île de Calypso, qui gardait la route du détroit de Gibraltar, le cap de Circé, qui dissimulait celle du Tibre, le nord de la Sardaigne, qui forme avec ce cap une ligne exactement horizontale. Voyez des défenses analogues, et visant quelques-uns de ces points, dans les anciens traités entre Rome et Carthage (traité de 509, Polybe, III, 22, 9 et 11; cf. Strabon, XVII, 1, 19).

4. Cf. l'art. *Phokæa* chez Ersch et Grüber; Thisquen, *Phocaica*, Bonn, 1843; Papadopoulos Kérameus, *Φωκαϊκά*, Smyrne, 1879 (avec plan de Phocée, par Weber).

5. Hérodote, I, 163; les navires sur les vases du Dipylon (*Rev. arch.*, 1894, II, p. 14 et suiv.). Assmann, dans les *Denkmäler* de Baumeister, III, 1880, p. 1596 et suiv.; H. Droysen, *Kriegsalterthümer* (*Lehrbuch*), p. 284, qui rapporte aux Phéniciens, vers 700, cette transformation de la marine; cf. Movers, III, Ire p., p. 176 et s.; Maspero, III, p. 282.

6. Sur les vitesses atteintes par Pythéas, cf. chap. X, § 6.

l'attaque, la lutte et les coups de main, obéissant avec une sûreté parfaite à l'ordre qui la dirigeait. Il fut seul capable de se mesurer avec les pirogues rapides qui sillonnaient les rivages de l'Occident : on avait en lui l'instrument nécessaire aux explorations hasardeuses, aux longues traites loin des côtes, aux pirateries soudaines, à la stratégie des batailles maritimes. C'était une flotte de conquête que préparaient les Phocéens.

Quand ils se montrèrent dans le bassin occidental de la Méditerranée, à la fin du septième siècle, trois ou quatre marines s'y partageaient les bénéfices de la pêche, les revenus du trafic, les gains du brigandage[1]. Toutes les côtes septentrionales, au nord du cap de La Nao, des Baléares et de l'Arno, étaient laissées aux indigènes, Empire ibérique ou tribus ligures. L'Empire étrusque, qui s'étendait au sud de ce dernier fleuve jusque dans les fertiles plaines de la Campanie, dominait sans rival sur les eaux de la mer Tyrrhénienne[2]. Du cap de La Nao jusqu'au cap Saint-Vincent[3] régnaient les rois de Tartessus ou de Cadix, débarrassés, depuis la ruine de Tyr, de l'influence ou de la concurrence phénicienne[4]. Au sud et à l'est de l'Espagne apparaissaient aussi les flottes de Carthage : elle avait occupé le midi de la Sardaigne[5] et les îles Baléares (654-3?)[6]; elle menaçait les rivages espagnols; elle montrait

1. *Piscando mercandoque, plerumque etiam latrocinio maris, quod illis temporibus gloriæ habebatur*, Justin, XLIII, 3, 5.

2. Tite-Live, I, 23, 8; V, 33, 7; Velléius, I, 7; Caton, fr. 62; ici, p. 118. Circé était sans doute étrusque au temps d'Ulysse, cf. Caton, fr. 62. Cf. Müller et Deecke, *Die Etrusker*, I, 1877, p. 160-191.

3. Aviénus, 462-463, 223, 265.

4. Cf. p. 118, 187-8, ch. VII, § 1. Tyr paraît s'être désintéressée de l'Espagne vers 700, au temps de ses luttes contre les Assyriens; Movers, II, II[e] p., p. 620 et 655, d'après Ésaïe, 23, 10. Mais la prospérité de Cadix fut maintenue par la royauté indigène (*regna Hispaniæ*, Justin, XLIV, 5, 1; Macrobe, I, 20, 12). Cf. Rawlinson, *History of Phœnicia*, 1889, p. 445-459; Pietschmann, *Geschichte der Phœnizier* (Oncken), 1889, p. 300-1; Maspero, III, p. 285-8; Meyer, *Geschichte des Alterthums*, I, 1884, § 404.

5. Cf. Diodore, V, 15, 4.

6. D'après Timée (Diodore, V, 16, 3). Cf. Movers, II, II[e] p., p 586 et p. 656; Meltzer, I, p. 155; Hübner ap. Wissowa, II, c. 2826.

l'ambition de reprendre dans l'extrême Occident le rôle de Tyr, et de tourner à son profit la gloire et la grandeur de Cadix. D'un bout à l'autre de la Méditerranée, dans la Lydie des Mermnades et l'Égypte de Nécho[1], dans la Rome des Tarquins étrusques et l'Andalousie d'Arganthonios, s'agitait partout une vie marchande d'une incroyable énergie. Il semblait que les grands États du septième siècle portassent leurs efforts vers les conquêtes pacifiques de débouchés nouveaux, et missent leur ambition dans la richesse, le travail et le trafic[2]. Les Phocéens firent à leur tour ce rêve de fonder un empire commercial.

Ils songèrent d'abord, eux aussi, à Cadix, l'incomparable Tartessus[3]. Cadix aux flottes innombrables était le point de départ des navigations sur l'Océan, vers les marchés de l'étain et de l'ambre. Puis, elle régnait sur l'Andalousie, la seule des terres lointaines où fussent réunis tous les biens qui allument les convoitises des peuples : moissons et vendanges, métaux précieux et métaux de guerre, bestiaux, gibiers et pêcheries, entassaient dans la ville et la terre de Tartessus d'inépuisables richesses[4]. Comme pour accroître son prestige, Cadix s'ouvrait sur la mer Extérieure, vers le sud et vers l'ouest à la fois, à la fin des terres et à la fin des hommes : elle paraissait un refuge du bonheur consenti par les dieux à l'extrémité du monde des humains[5]. Elle appartenait maintenant à une dynastie très ancienne, de rois doux et accueillants, puissants sur terre et sur mer[6]. D'émouvants récits circulaient, dans les havres méditerranéens, sur le roi de Tartessus, Arganthonios, le plus heu-

1. Le périple de l'Afrique exécuté par ordre du roi d'Égypte Nécho se rattache au même mouvement de conquêtes commerciales (Hérodote, IV, 42).

2. De même aussi, je crois, les Sigynnes de Hallstatt; cf. p. 118, n. 3, p. 183, n. 4.

3. Le nom de Tartessus, qui a désigné l'État andalou, s'est également appliqué, et peut-être primitivement, à Cadix (Aviénus, 85, 269).

4. Hérodote, IV, 152; Stésichore *ap.* Strabon, III, 2, 11; Jérémie, 10, 9; Ézéchiel, 27, 12; Ésaïe, 60, 9; Justin, XLIV, 1; 4, 14; etc.

5. Velléius, I, 2, 4 : *In extremo nostri orbis termino*. Cf. ici, p. 62-63.

6. Justin, XLIV, 4; Macrobe, I, 20, 12; une tradition leur attribuait la fondation de Nora en Sardaigne (Solin, IV, 1, p. 46, Mommsen; Pausanias, X, 17, 5).

reux, le plus riche, le plus vieux des hommes, que les dieux laissaient vivre éternellement, comme Calypso sa voisine[1].

La richesse réelle et la renommée fabuleuse de l'Espagne, la situation écartée et détournée des rivages de la Gaule, ont fait que, dans les grandes périodes de l'histoire antique, celle-là apparaît toujours plusieurs siècles avant sa voisine pyrénéenne. Elle l'a toujours précédée dans la vie civilisée. Le premier texte qui concerne l'Espagne mentionne, onze siècles avant l'ère chrétienne[2], la fondation d'une colonie tyrienne à Cadix, et c'est 500 ans plus tard qu'une date et qu'un nom de ville se fixent enfin, avec Marseille, sur le sol de la Gaule. — Et même, à la fin du septième siècle, il s'en fallut de bien peu que les Grecs, retenus par les séductions de Tartessus, ne fussent pour longtemps distraits des rivages ligures.

Les Phocéens allèrent donc vers Cadix. Ils dépassèrent la grotte de Calypso, fille de l'Atlas, ils franchirent le détroit, ils débarquèrent et séjournèrent en Andalousie. Arganthonios les accueillit avec sa générosité coutumière : ils se firent aimer de lui, il leur donna tout l'argent qu'ils purent désirer, et leur offrit les terres qu'ils voudraient choisir[3] (entre 620-601 ?[4]).

Mais les Phocéens ne s'établirent pas à demeure dans la région du Guadalquivir. Aucune colonie ne fut fondée par eux dans les parages de l'Océan. Après avoir séjourné quelque temps à Tartessus, ils revinrent vers la Méditerranée.

Il est problable qu'une force majeure les éloigna de Cadix. Carthage dut suivre à la piste ces rivaux si rapides et si dangereux, et, le moment venu, leur fermer, par une guerre ou par

1. Hérodote, I, 163 (lui donne 120 ans); Anacréon *apud* Pline, VII, 154, et *ap.* Strabon, III, 2, 14 (150 ans); Silius Italicus, III, 398 (300 ans, années indigènes, plus courtes de moitié ?); etc. — Il est du reste possible que ce nom d'Arganthonios ait été porté par tous les rois de cette dynastie indigène.

2. Velléius Paterculus, I, 2, 4. Cf. ici p. 118, p. 186, n. 6, et Movers, II, II[e] p., 1850, p. 148.

3. Hérodote, I, 163; cf. Appien, *Iberica*, 2.

4. Calculé d'après la date approximative de l'avènement d'Arganthonios, qui aurait régné quatre-vingts ans et serait mort au plus tard en 540 (Hérodote, I, 163 et 165).

une convention, le détroit de Gibraltar et l'accès des terres bienheureuses[1] (vers 601?).

Les Phocéens refluèrent vers la mer Intérieure. Mais ce ne fut pas encore droit au nord qu'ils se dirigèrent. Suivant les jalons déjà marqués par des colonies grecques, ils longèrent les côtes occidentales de l'Italie. Au delà de Cumes, ils rencontrèrent les terres neuves des pays étrusques; aucun charme ou aucune défense ne les empêcha de doubler le cap de Circé; ils entrèrent dans le Tibre, et, de même qu'en Espagne avec Arganthonios, ils eurent avec Tarquin l'Ancien des colloques d'amitié et de trafic[2].

Mais la place, dans la vallée du Tibre, dans les mers de Corse et de Toscane, était prise par les Étrusques, grands coureurs de routes maritimes, marchands aussi habiles, pirates plus redoutables que les gens de Carthage[3]. Les Phocéens allèrent plus loin encore, vers l'inconnu des rives ligures[4].

Ils reconnurent enfin la rade de Marseille, spacieuse et bien abritée, voisine d'un vallon fertile[5]; à moins de deux cent cinquante stades de là, débouchait un grand fleuve, aussi large, aussi ouvert que le Tibre[6]. La mer paraissait riche en poissons, les indigènes, nombreux et accueillants; le climat était doux et le ciel limpide[7]. On n'avait pas à redouter, dans ces pays ligures, le contact d'un empire indigène, comme ceux de Rome

1. Cf. Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p. 168.

2. Justin, XLIII, 3, 4; cf. 5, 3 (d'après des annales marseillaises?). Le synchronisme souvent établi entre le règne de Tarquin l'Ancien et la fondation de Marseille (cf. p. 201, n. 4) me paraît un argument en faveur de ce voyage. Un autre argument doit être tiré du mot d'Hérodote sur les Phocéens (I, 163) : Τὴν Τυρσηνίην... οἱ καταδέξαντες.

3. Cf. p. 197, n. 2.

4. *Inde in ultimos Galliæ sinus navibus profectos*, Justin, XLIII, 3, 5. — Il est possible qu'il y ait eu, à ce moment, entente entre Phocéens et Étrusques contre les Ligures, ennemis naturels de ces derniers (Ἄγυλλαν δεινὴν Λιγυστίνοισι, Lycophron, 1355-6).

5. L'Huveaune; ici, p. 20.

6. Ici, p. 21 et s., p. 57.

7. Justin, XLIII, 3, 6 : *Circum ostia* (seulement *ostio* dans les mss.) *Rhodani...*, *loci amœnitate capti*. Sur le port et la mer de Marseille, cf. p. 29, 30 et 57-9.

et de Tartessus[1]. Les concurrents dont les Phocéens avaient croisé les barques sur les rives de l'Espagne et de l'Étrurie, se hasardaient en moins grand nombre dans ces eaux. Le port de Marseille, proche du Rhône, rappelait celui de Cadix, proche du Guadalquivir : tous deux étaient les vestibules des longues plaines qui ouvraient vers le nord des espérances infinies.

Les Phocéens saisirent en Provence l'occasion qu'ils avaient manquée en Espagne et en Italie. La reconnaissance achevée par ses marins, Phocée organisa le départ d'une colonie (vers 600)[2].

III. — RÉCIT TRADITIONNEL DE LA FONDATION DE MARSEILLE[3]

Voici comment les Marseillais racontaient, deux ou trois siècles plus tard, l'histoire de la fondation de leur cité[4].

La résolution, prise par les hommes, devait être soumise aux

1. Cf. ici, p. 180-182, p. 118.

2. *Reversi domum referentes quæ viderant, plures sollicitavere*, Justin, XLIII, 3, 7; cf. 3, 8. Outre l'argument que fournissent ces textes, il va de soi que la fondation de Marseille a été précédée de la reconnaissance sérieuse du rivage; cf. Meltzer, I, p. 149.

3. [Cary], *Dissertation sur la fondation de la ville de Marseille*, Paris, 1744; Baldy, *Protidas ou Fondation de Marseille par les Phocéens*, 1832, *Préface* (l'ouvrage est un roman historique); Dederich, *Ueber die Gründung von Massilia* (*Rheinisches Museum*, IV, 1836, p. 90 et suiv.). — Sur l'étymologie du nom de Marseille et sur l'origine du lieu, p. 176, n. 2.

4. Deux récits de la fondation, concordant dans les lignes essentielles, se trouvaient : l'un chez Aristote, ἐν τῇ Μασσαλιωτῶν Πολιτείᾳ (*apud* Athénée, XIII, 36, p. 576); l'autre chez Trogue-Pompée (Justin, XLIII, 3) : récits auxquels manque l'épisode d'Aristarché, donné seulement par Strabon (IV, 1, 4); une allusion à cette fondation chez Plutarque, d'ailleurs concordante (*Solon*, 2; cf. p. 203, n. 2, p. 207, n. 5). On a supposé que la source d'Aristote était la tradition familiale des Protiades, et celle de Justin, Timée (Busolt, *Griechische Geschichte*, I, p. 433; Sonny, p. 1) : je ne suis pas convaincu de ce dernier point, l'indication chronologique fournie par Justin (*temporibus Tarquinii regis*) ne reproduisant pas celle de Timée (cent vingt ans avant la bataille de Salamine, Ps.-Scymnus, 211-4). Au surplus, Justin est, à ce que je crois, exactement documenté sur l'histoire primitive de Marseille : Trogue-Pompée, qui était un Voconce, a dû consulter et suivre très fidèlement des annales locales. A lui donner comme source un vieil auteur grec, je n'hésiterais pas à préférer le très consciencieux Théopompe à Timée, brodeur de mythes.

dieux. Elle était d'une exceptionnelle gravité. Pour la première fois, Phocée établissait ses enfants à l'extrémité de la terre, les exposait à des nations barbares, à des concurrents bien armés, à l'incertitude de l'avenir. Il fallait leur assurer à jamais, sur les vaisseaux et dans leurs futurs domaines, l'inébranlable protection des divinités les plus hautes. Les tutelles et les génies de la cité ne suffisaient point. Un oracle invita les Phocéens à consulter l'Artémis d'Éphèse, et à lui demander le guide qui devait les conduire dans leur nouvelle patrie[1].

Artémis était alors la plus grande déesse de l'Asie antérieure et la protectrice des Grecs de l'Ionie. Ce nom hellénique dissimulait, dans ces régions, l'Esprit de la Terre féconde, la Mère aux nombreuses mamelles[2], créatrice et nourricière de tous les dieux et de tous les hommes, la plus puissante et la plus ancienne des forces souveraines[3]. Mais, si son empire était infini, son sanctuaire d'Éphèse passait pour celui d'où elle préférait gouverner les hommes[4].

Une pieuse mission s'y rendit de Phocée[5]. Les députés s'informèrent auprès des prêtres de la déesse, et sollicitèrent d'elle une réponse et un guide. Artémis, à son ordinaire, choisit une femme pour lui révéler sa volonté. Une nuit, dans un songe, elle apparut à Aristarché, noble matrone d'Éphèse, et, debout près d'elle[6], lui ordonna de prendre une de ses figures sacrées, de se joindre aux Phocéens, et de les suivre,

1. Strabon, IV, 1, 4.

2. Je crois bien, malgré les réserves qui ont été récemment faites (Jessen *ap.* Wissowa, V, 1905, c. 2763 et 2765), que l'image primitive d'Artémis était multimamme.

3. Cf. Radet, *Revue des Ét. anc.*, 1904, p. 282-4; 1906, p. 14-15. De même chez les Ligures, cf. p. 142-3, 145-7. Je ne crois pas que ce soit comme déesse de la navigation que les Phocéens l'aient consultée (opinion de Jessen, c. 2770).

4. Cf. Jessen *ap.* Wissowa, V, c. 2754-5.

5. Je préfère croire à une mission plutôt qu'au voyage des émigrants eux-mêmes à Éphèse, quoiqu'on puisse également le conclure du récit de Strabon.

6. Παραστῆναι : sans doute dans l'attitude de ses statues, debout, les mains ouvertes.

elle et l'image qu'elle porterait. Aristarché obéit[1]. D'Éphèse, les émigrants qui allaient partir virent venir spontanément à eux, accompagnée par la plus digne des prêtresses, la divinité qui devait les diriger jusqu'aux bords lointains des Ligures. Là-bas, comme en Ionie, la Terre maternelle les protégerait.

Ils partirent donc, sous la direction de deux chefs, Simos et Protis : celui-ci était un des puissants marchands de Phocée, et il fut désigné, semble-t-il, pour devenir le fondateur et le héros de la nouvelle colonie[2]. Aristarché était avec eux, déjà sans doute comme prêtresse publique d'Artémis[3]. La future cité voguait vers le couchant.

On débarqua à Marseille même[4]. Le pays appartenait à une tribu ligure, celle des Ségobriges[5], qui obéissait au roi Nann[6]. Quand Simos et Protis arrivèrent auprès de lui, c'était fête chez les Barbares[7]. Nann, ce jour-là, mariait sa fille Gyptis : tout était à la joie et à la paix. Du reste, cette sorte d'étrangers ne devait pas lui être inconnue[8]. Il fit bon accueil aux Phocéens et les invita au festin nuptial[9].

1. Strabon, IV, 1, 4.

2. J'accepte pour ces deux noms le texte de Justin (XLIII, 3, 8) : *Duces classis Simos et Protis*; Aristote ne parle que d'Euxène (Εὔξενος), dont il fait le père de Protis; Plutarque ne parle que de Protis, dont il fait le fondateur (*Solon*, 2) : Πρώτος (*sic* mss.), qu'il range parmi les marchands célèbres devenus οἰκισταὶ μεγάλων πόλεων. Mais les colonies conduites par deux chefs ne sont pas très rares (cf. Thucydide, VI, 3-5) : Simos a pu peut-être accompagner Protis comme sacrificateur (cf. Thucydide, I, 25).

3. Strabon, IV, 1, 4; cf. Thucydide, I, 25.

4. Cf. p. 204, n. 6.

5. Cf. p. 180, n. 3 et 4.

6. Les mss. de Justin donnent *Nanum*, *Senanion* (?), *Senanum*, *Senarium*, *Nannum* (classe T); Rühl, p. L (à XLIII, 4, 3 et 3, 8). Les mss. d'Athénée donnent Νάνῳ et Νάννῳ (p. 269, Kaibel). Le nom paraît bien ligure; il est à rapprocher des *Nanna*, *Nannus*, *Nanius*, *Nano*, que l'on trouve en Occident (Holder, II, c. 682-3) : c'est un de ces noms à radical monosyllabique et à double consonne qui ne sont pas rares dans l'onomastique ligure ou celtique (*Cottius*, *Commius*, *Rinnius*, etc.; cf. Müllenhoff, III, p. 193). C'est à tort, je crois, que Pape a essayé de rattacher ce nom au grec νάνος, et les noms de la fille de Nann à d'autres radicaux grecs.

7. Cf. la note 9.

8. Le mot d'Aristote, qu'Euxène ἦν ξένος de Nann, peut s'interpréter dans le sens d'une hospitalité ancienne; *factus ex hospite gener*, Justin.

9. *Forte eo die*, etc., Justin, qui fait inviter tous les Grecs; κατὰ τύχην, Aristote, qui fait inviter seulement Euxène comme hôte du roi.

C'était à la fin du banquet que Gyptis[1], suivant l'usage de son peuple, choisirait son époux. Tous les prétendants[2] étaient là, chefs sauvages de la tribu ou des tribus voisines. Les Grecs se réunirent à eux : Phocéens et Ligures fraternisèrent dans la liberté du repas.

La jeune fille parut ensuite[3]. Elle tenait à la main une coupe pleine d'eau pure[4]. Son père l'invita à l'offrir à celui qu'elle agréerait comme fiancé. Gyptis alors, soudainement inspirée par un dieu, passa près des Barbares sans prendre garde à eux, s'arrêta devant les Grecs, et tendit la coupe à Protis.

Le bon roi Nann, à cette vue, reconnut une volonté divine : un Esprit avait guidé sa fille, il devait ratifier le choix de Gyptis[5]. Il accepta Protis pour gendre, et donna des terres aux Grecs à l'endroit où ils avaient débarqué[6].

Protis et Gyptis, devenus époux, demeurèrent ensemble, et prirent des noms de bon augure, qui rappelaient leur miraculeuse aventure : ils se nommèrent *Euxenos* et *Aristoxena*, « l'hôte bienvenu » et « la plus hospitalière des femmes »[7]. Une

1. Nom donné par Justin (XLIII, 3, 9) : les mss. hésitent entre *Gyptis* et *Giptis*. Il est possible que le mot ligure fût *Gippitis* (cf. *Gippo*, *Gippus*, Holder, I, c. 2023). Aristote donnait comme nom *Petta*, Πέττα, qui peut être tout aussi bien ligure (Holder, II, c. 981) : la correction proposée par Kaibel Γέπτα n'est pas inadmissible; pas davantage, inversement, l'hypothèse d'une erreur commise par Trogue-Pompée, *Gepta* ou *Giptis* pour *Petta* (Sonny, p. 9); Cary (p. 45) songeait déjà à une confusion graphique des deux noms. Ce qui n'est pas enfin invraisemblable, c'est que, — les deux mots grecs, γύψ, « vautour », et πετεινόν, « oiseau de proie », étant synonymes, — Aristote (ou Trogue-Pompée) aura pris pour le nom de la Ligure ce qui en était la traduction grecque. Faut-il aller plus loin et croire que la mythographie aura transformé en êtres humains des oiseaux donneurs de bons présages, et qu'elle aura fait une vierge philhellène d'une de ces γύπες femelles (Plut., *Quæst. rom.*, 93) consultées peut-être avant de fonder la ville? J'ai peur que ce ne soit raffiner dans l'exégèse philologique.

2. Μνηστήρων, Aristote; *proci*, Justin.

3. *Producta deinde virgo*; μετὰ τὸ δεῖπνον.

4. *Aquam porrigere*, Justin; φιάλην κεκερασμένην, Aristote. Je ne puis croire à du vin, comme Dederich (p. 117).

5. Aristote : Ὡς κατὰ θεὸν γενομένης τῆς δόσεως.

6. *Locum condendæ urbi*, Justin. Je ne puis croire qu'ils aient débarqué, sur ce point de la Gaule, ailleurs qu'à Marseille : cependant les textes ne disent pas nettement qu'ils y aient débarqué.

7. Aristote parle seul de ce changement de nom, et encore seulement pour la

ville grecque fut fondée sur le rivage, l'Artémis venue d'Éphèse reçut le principal sanctuaire, et Aristarché présida à son culte comme grande-prêtresse [1] (598? [2]).

IV. — CE QU'ON PEUT PENSER DE CE RÉCIT.

C'est par ce récit que s'ouvre l'histoire connue de la Gaule. Des deux cents colonies que les Grecs ont bâties, aucune ne commença sous de plus aimables auspices. Les origines de Marseille sont enveloppées de piété paisible et de grâce féminine. Un songe envoyé par les dieux protège l'exode des Phocéens, une inspiration divine leur assure une nouvelle patrie; le geste d'une femme grecque les conduit hors de l'Asie, le geste d'une vierge barbare leur donne la terre souhaitée. Entre les espérances du départ et la sécurité de la fondation, se place le joyeux épisode de l'accueil, du banquet et des fiançailles, cette fraternité d'un jour sous un ciel clair et bleu, en face d'une mer d'azur, au pied d'élégantes montagnes aux

femme; je l'accepte aussi pour Protis; cf. p. 203, n. 2. La famille du fondateur, issue de ce mariage, vivait encore à Marseille au temps d'Aristote sous le nom de Πρωτιάδαι.

1. Strabon, IV, 1, 4.

2. Timée (Ps.-Scymnus, 210) dit cent vingt ans avant la bataille de Salamine : mais ce ne peut être qu'un chiffre rond (4 générations), et un de ces rapprochements chronologiques dont Timée est coutumier. Les chroniqueurs des derniers temps de l'Empire arrivent à des indications plus précises : année d'Abraham 1423 = 594, Eusèbe, vers. arm. (p. 92, Schœne; cf. Siegfried et Gelzer, *Eusebii Canonum Epitome*, 1884, p. 25); 45e Olympiade (600-597), Solin (II, 52), qui a généralement des sources très bonnes et très anciennes; Abr. 1418 et 1419 ou 1420 = 599, 598 et 597, Jérôme (p. 93, Schœne; Siegfried et Gelzer, p. 25); Abr. 1419 = 598, Denys le Syrien (éd. Siegfried et Gelzer, *l. c.*, p. 25); 21e année du règne de Tarquin (598), Prosper Tyro (p. 395, Mommsen). Je préfère 598-7, parce que les autres dates nous éloigneraient trop du calcul de Timée. La contemporanéité du règne de Tarquin est donnée par Justin (XLIII, 3, 4) et Tite-Live (V, 34, 8). Les textes qui placent la fondation après la chute de Phocée (p. 219, n. 6) proviennent d'une confusion avec l'arrivée de nouveaux colons (Dederich, p. 107 et suiv.; cf. p. 218, n. 2). Raoul-Rochette (*Hist. crit. de l'établ. des col. grecques*, III, p. 410) supposait l'établissement d'un marchand, Euxène, vers 600, puis, l'année suivante, la déduction d'une colonie par son fils Protis et par Simos.

teintes violettes, dans le cadre d'une nature sœur de l'Ionie lointaine[1].

Je souhaite tellement d'avoir le droit de croire à la véracité de tout ce récit que j'ai peur d'être influencé par ce désir en exposant les raisons qui permettent de la soutenir. Les voici pourtant[2]. — Il nous est venu par Aristote, qui écrivait deux siècles et demi après l'évènement, et cet espace de temps ne suffit pas, chez des hommes qui écrivent, pour faire disparaître le souvenir d'un fait important. — Les circonstances qui entouraient la fondation d'une ville étaient, au surplus, soigneusement notées par les Anciens et fidèlement conservées dans leurs annales ou leur mémoire. Ce qui s'oublia le moins, chez les Phocéens de Marseille et les descendants de Protis, ce furent les incidents auxquels la cité et la famille durent la vie[3]. — Ces faits eux-mêmes ne sont-ils pas frappants de vérité? Les attitudes prêtées à ces personnages n'ont-elles pas la simplicité hiératique des époques reculées, de la Grèce primitive et de la Barbarie ligure? Que les Phocéens aient consulté Artémis, qu'elle ait répondu par un songe, qu'une matrone d'Éphèse les ait accompagnés comme prêtresse, tout cela s'accorde avec le rituel des fondations coloniales : une ville neuve ne s'élevait pas sans l'assentiment des dieux, et la cité-fille avait chez elle l'image et le prêtre envoyés par la patrie-mère[4]. Que les Ligures eussent bien accueilli les Grecs, rien n'était plus naturel : les Barbares des rivages étaient habitués à ces descentes de marchands, et des marins de Phocée, sans doute, étaient déjà venus à Marseille[5].

1. Il y a de certaines analogies entre la situation de Marseille et celle de Phocée (cf. Tite-Live, XXXVII, 31, 8-10; 32, 2; Castanier, II, p. 11).
2. Voyez-les aussi chez Dederich, p. 118 et suiv.
3. Cf. Hérodote, I, 146; Thucydide, I, 24; VI, 3-5. Sur les honneurs rendus aux fondateurs des colonies, Lampros, *De conditorum coloniarum græc. indole*, Leipzig, 1873.
4. C'est pour cela que je n'accepte pas l'hypothèse suggérée par Jessen (c. 2769), qu'Aristarché serait l'hypostase d'une Artémis ainsi surnommée.
5. Cf. p. 201, n. 2.

Reste le tableau de Gyptis tendant à Protis le fondateur la coupe des fiançailles [1]. Mais comme il est conforme à cette invincible admiration que les Barbares de tous les pays ont eue pour les hommes arrivés de très loin! Chez les Celtibères, qui ressemblaient aux Ligures, tout étranger passait pour un dieu ou un protégé des dieux, et c'était à qui le recevrait sous son toit [2]. Quand la fille du roi des Phéaciens, Nausicaa, aperçut Ulysse « éblouissant de grâce et de beauté », elle s'écria : « Oh! si, demeurant ici, un tel homme était appelé mon époux! s'il lui plaisait de rester [3]! » Gyptis, ayant reçu le droit de choisir, retint Protis auprès d'elle. Elle est, dans le monde antique, la sœur ligure de la fille d'O-Taïti et des épouses de Loti. Que de vierges sauvages, placées entre des guerriers de leur sang et un mystérieux étranger, tendront à l'inconnu le breuvage d'alliance [4]!

A la rigueur pourtant, l'histoire peut sacrifier l'épisode du banquet et de l'offre virginale. Les Grecs étaient si habiles à tisser des fictions! Ils ont si bien su, dans leurs récits des choses anciennes, transformer en gracieuses idylles des scènes brutales! Ce qui s'est passé entre le roi Nann, Protis et Gyptis, se ramène peut-être à un de ces misérables marchés dont sont coutumiers les despotes des tribus sauvages : pour quelques objets de pacotille, le roi ligure a pu vendre au marchand grec une de ses filles et quelques terres [5]. Mais ce qui, dans ce récit, demeure hors de doute, ce que symbolise l'offre de la coupe au fondateur, c'est que les Ligures, chefs et femmes, ont accueilli

1. J'ai déjà dit (p. 203, n. 6, p. 204, n. 1) que tous les noms des indigènes ont bien une physionomie occidentale.

2. Diodore, V, 34, 1 (Posidonius).

3. *Odyssée*, VI, 244-5.

4. Il n'y a pas, quoi qu'aient dit Athénée (XIII, 35 et 36) et quelques modernes apres lui (surtout Rohde, *Der griechische Roman*, 2e éd., 1900, p. 47-55), une analogie sérieuse entre l'histoire de Gyptis et la fable persique d'Odatis.

5. C'est à cela que Plutarque semble ramener l'histoire de la fondation : Protis, marchand phocéen, gagna l'amitié des Barbares et fonda Marseille (*Solon*, 2).

avec joie les nouveaux-venus, et qu'ils se sont confiés ou livrés à eux.

V. — TOPOGRAPHIE DE MARSEILLE[1]

La ville grecque de Marseille (Μασσαλία) fut fondée sur la rive septentrionale du port du Lacydon[2]. Ce n'était que de ce côté que le terrain présentait l'assiette d'une cité régulière, solide, et dominant la mer[3]. A l'est, au fond de la rade, s'étendaient des terrains bas et marécageux[4]; au sud, sur l'autre rive du port, s'élevaient de très hautes collines, aux flancs escarpés, aux cimes aiguës et inégales[5]. Mais au nord, les montagnes du rivage s'abaissent graduellement, comme de palier en palier, et la dernière de leurs buttes, celle de Saint-Laurent, avance son sommet, aplani en terrasse[6], à l'entrée de la passe étroite qui ouvre le Lacydon. Presque de toutes parts, les eaux environnent cette butte, semblable à la proue d'un navire ponté : elle a le port au midi; elle a, de l'autre côté, la haute mer[7],

1. Deux théories sont possibles sur la topographie de Marseille : donner à la ville la butte des Carmes, ce qui l'élargit beaucoup vers les terres; la réduire, comme nous le faisons, à la butte de Saint-Laurent. — Sur la première théorie : Bayle, *Traité sur la topographie... de Marseille*, 1838; Verdillon, *Dissertation sur l'ancienne topographie de Marseille*, 1866 (*Répertoire des travaux de la Société de Statistique*, XXVIII, p. 83 et s.); Rouby, *Le Sol de Marseille au temps de César* (*Soc. de Géogr.*, sept. 1873); le même, *Le Siège de Marseille* (1874, *Le Spectateur militaire*); Stoffel, *Hist. de J. César, guerre civile*, I, 1887, p. 80 et suiv., p. 288 et suiv.; Desjardins, II, p. 156 et s.; Maurin, *Les Villes de la Narb.*, *Marseille* (1899, *Mém. de l'Acad. de Nîmes* de 1898). — Sur la seconde : renseignements oraux que m'a fournis l'abbé Albanès; Clerc, *Le Développement topogr. de Mars.*, 1898 (*Études sur Marseille*, publiées par la Soc. de Géogr. de Mars.); cf. aussi *Revue des Études anciennes*, 1900, p. 340 et s. — Le rivage n'a jamais varié depuis l'Antiquité.

2. Cf. p. 29 et 57. Le nom doit être préhellénique et peut-être celui d'une source qui se jetait dans le port.

3. Voyez l'admirable plan de Demarest, 1808.

4. Cf. p. 102.

5. Massif de Notre-Dame de La Garde, 150 mètres.

6. De la Major à Saint-Laurent, esplanade de la Tourette.

7. Cf. Aviénus, 705-8 : *Pro fronte litus præjacet* [devant le port et la façade de la ville]; *tenuis via patet inter undas* [le goulet] ; *latera gurges alluit* [les côtés extérieurs]; *stagnum lambit urbem* [Canebière et les marais, du côté de la Ville Basse] *et unda lambit oppidum* [la mer du côté de l'Acropole] : *civitas pæne insula est.*

dont le bord se replie sur lui-même pour entrer une fois encore dans l'intérieur des terres (anse de l'Ourse [1]); et enfin, au nord et au sud, les bas-fonds ou les marécages (Joliette, Canebière) continuent la ligne marquée par les deux rades [2]. La plate-forme qui couronne la butte s'élève peu à peu, de 24 à 38 et à 42 mètres [3]; la colline elle-même n'est réunie à la terre ferme que par un seuil très étroit, haut de 26 mètres à peine, qui est comme un « long pont » de pierre [4]. — Ces mamelons solides en forme de presqu'île furent toujours les emplacements souhaités par les fondateurs des villes maritimes : de leur sommet on guettait au loin les routes des eaux et on méprisait les assauts des pirates. A ce point de vue encore, la butte marseillaise avait d'autres avantages. Le flanc le moins accessible était le plus exposé, je veux dire le plus extérieur, celui qui regardait la haute mer : de ce côté, la colline finissait brusquement sur le rivage, en une falaise presque à pic, et cela faisait une « garde » et une citadelle de premier ordre [5]. C'était au contraire à l'intérieur, le long du port, que se trouvaient les pentes douces, toute une suite de gradins faciles, où pouvaient s'étager maisons et ateliers, à portée de l'eau, et abrités par le sommet contre les rafales du Mistral.

Ce fut donc sur la terrasse de la butte que s'éleva l'Acropole ou la « Ville Haute », citadelle et cité sainte tout à la fois, avec ses deux grands sanctuaires d'Apollon Delphinien et d'Artémis Éphésienne [6]. Celui-ci, qui renfermait l'image sacrée venue

1. Sans doute un nom ancien voulant dire anse du nord. Les travaux du port de la Joliette ont fait disparaître cette anse.

2. Cf. p. 102, p. 208, n. 7.

3. Hauteurs maxima de Saint-Laurent, de l'Hôtel-Dieu et de l'échine des Moulins.

4. Isthme de la place Centrale ou de la Grande-Horloge, entre les Carmes et la montée de l'Hôtel-Dieu : voyez-le, très bien caractérisé, sur le plan de Demarest (cf. *Revue des Études anciennes*, 1900, pl. III).

5. Voyez, en venant par mer, la vue de la terrasse que domine la cathédrale.

6. Embrassant la butte Saint-Laurent, l'Hôtel-Dieu, la Major et les Moulins. C'est l'*oppidum* d'Aviénus (cf. p. 208, n. 7); *arx* (Lucain, III, 379); πέτρα et ἐν τῇ ἄκρᾳ (Strabon, IV, 1, 4). Il y avait là, notamment sur la butte des Moulins, très

d'Asie, était à l'angle même de la plate-forme, à cet éperon du nord qui dominait la mer et l'anse de l'Ourse[1] : la première chose de Marseille qu'apercevaient de loin les marins était ce temple d'Artémis, avant-garde et souverain de la cité hellénique. Sur les flancs méridionaux s'installa la ville des marchands, « la Plaine », disait-on, inclinant vers le port ses rues étroites et ses demeures pressées, comme les secteurs et les degrés d'un vaste théâtre[2]. Un rempart enveloppait les deux quartiers, suivant la ligne du port[3] et le rebord maritime de la terrasse, bloquant (du côté de la place Centrale) le seuil du passage vers le dehors, achevant ainsi de couper la butte et de séparer la ville de son voisinage. Les marécages et les terres basses qui bordaient par endroits la colline furent creusés en fossés, qu'on maintint toujours remplis d'eau. Marseille fut presque aussi isolée sur son promontoire rocheux que Tyr et Cadix dans leurs îles[4].

Ce n'était pas une très grande ville. Le pourtour de la cité ne dépassait pas 2500 mètres[5]. Mais ce furent les dimensions ordinaires des anciennes colonies grecques, bâties pour com-

peu d'édifices : *Pars urbis, ante quam nullum ædificium e[ss]e [licebat?], licet longe [longa?] esset* (scholies de Lucain, Usener, *Comm.*, p. 110); cf. à Phocée : *Pars infrequens ædificiis erat; templa deum aliquantum tenebant loci* (Tite-Live, XXXVII, 32); à Athènes, le Πελασγικόν (Thucydide, II, 17). La butte des Moulins me paraît correspondre au lieu que le scholiaste de Lucain (*ibid.*) appelle *licia* (cf. Frœhner, *Revue archéologique*, 1891, II, p. 328).

1. Là où est aujourd'hui la Major. Si je le crois, ce n'est pas parce que la tradition (toujours suspecte) fait de la Major un ancien temple de Diane, mais c'est parce que, aussi loin que les textes permettent de remonter, l'église principale de a ville fut à cet angle dominant du rempart et de la mer (*Revue des Ét. anc.*, 1900, p. 342).

2. C'est l'*urbs* d'Aviénus (p. 208, n. 7), ἡ πόλις de Strabon (IV, 1, 4), *Pedeon* du scholiaste (Usener, p. 110).

3. D'après Strabon, IV, 1, 4. Pas absolument certain ; cf. cependant à Ampurias, Tite-Live, XXXIV, 9, 2; à Phocée, *id.*, XXXVII, 31, 8. *Revue des Ét. anc.*, 1900, p. 342 et suiv.

4. Aviénus, 709 et suiv. : *Æquor omne cæspiti infudit manus, labos et olim conditorum diligens formam locorum et arva naturalia evicit arte.*

5. Le panégyriste de Constantin (19, p. 175, Bæhrens) donne 1500 pas (2300 mètres) à l'isthme par lequel Marseille *terræ cohæret* : il a dû prendre les dimensions du pourtour pour celles de la base de la presqu'île.

mercer et non pour conquérir, entrepôts de marchands et non capitales d'empire [1].

Les Phocéens, à l'origine, ne prirent pas autre chose que leur port, leur enceinte sacrée, et quelques terres pour leurs morts [2]. Ils laissèrent les Barbares dans les collines des alentours : de l'autre côté de la chaussée naturelle qui unissait Marseille aux terres voisines, s'élevait, à peu près à la même hauteur que l'Acropole, la butte carrée des Carmes, semblable et symétrique à celle qui portait la ville : il semble qu'un campement ou un marché des Ligures y demeurât installé, à portée de leurs amis de la cité [3].

VI. — PREMIERS RAPPORTS AVEC LES INDIGÈNES

Entre Grecs et Barbares, les rapports furent longtemps amicaux [4]. Tant que vécut le roi Nann, disait la tradition, les deux peuples restèrent fort unis. Les jours des fêtes helléniques, les portes de Marseille demeuraient ouvertes, et les jeunes Ligures entraient dans la ville en hôtes fidèles; des chariots chargés de feuillages et de jonchées descendaient de la montagne vers les maisons des Grecs. Indigènes et Phocéens se réjouissaient à l'unisson, comme au banquet du mariage de Gyptis, et les Barbares apprenaient à connaître les charmes, nouveaux pour eux, du vin et de son ivresse [5]. L'exemple

1. Ampurias n'avait qu'un circuit de 400 pas (Tite-Live, XXXIV, 9); Phocée, 2500 pas (Tite-Live, XXXVII, 31).

2. Peut-être, en ce temps-là, de l'autre côté du port, vers le bassin de Carénage; la nécropole de Saint-Mauront doit être postérieure de deux à trois siècles à la fondation (cf. Toulouzan, *Mémoires et rapp. de la Commission... du bassin de Carénage*, 1831, p. 29 et suiv.; *Bull. de corr. hellénique*, VIII, 1884, p. 188 et suiv.).

3. Hypothèse tirée de l'ancien nom de la butte des Carmes (*roca Barbara*, Albanès, *Gallia Christiana novissima, Marseille*, n° 149, c. 71, etc.) et du rapprochement avec la topographie d'Ampurias, colonie marseillaise (Tite-Live, XXXIV, 9).

4. Tout ce paragraphe uniquement d'après Justin (XLIII, 4), et son récit est si conforme à la nature des choses que je ne vois pas un motif sérieux d'en douter : Justin est, pour l'histoire de Marseille, une source excellente (cf. p. 201, n. 4).

5. Justin, XLIII, 4, 6 et 11.

donné par la fille du roi était suivi : une autre femme de la famille royale se fit la concubine d'un jeune Phocéen, séduite par sa beauté[1]. Les Grecs ne répugnaient point à s'allier avec les femmes indigènes, d'autant plus qu'ils n'étaient pas éloignés d'elles par ces contrastes physiques qui séparent si profondément les Européens des êtres de l'Afrique ou de l'Extrême-Orient. Jeunes, vigoureux, libres sans doute pour la plupart[2], les émigrants de Phocée purent prendre pour modèle Hercule, leur précurseur mythique, qui avait inspiré des amours et laissé des rejetons sur tous les rivages du monde, depuis la Scythie où il se résigna à la monstrueuse Échidna[3], jusqu'au Roussillon où il abandonna la plaintive Pyréné[4]. Il naissait d'ordinaire de ces unions une race de métis fort bien douée, intelligente, active, adroite, rompue aux affaires et aux ruses de tout genre[5]. Un peuple gréco-ligure se préparait donc à Marseille, à la faveur de la paix et de mariages sommaires[6].

L'accord fut rompu à la mort de Nann, et les annales marseillaises disent que tous les torts furent du côté ligure. On peut les croire. Les Grecs n'eurent jamais du goût à combattre les indigènes; ils se protégeaient contre eux, mais ne les provoquaient pas. L'histoire de leurs colonies est inspirée d'un vif désir de vivre d'accord avec les Barbares. En revanche, celle des peuples ligures n'est qu'une longue suite de brigandages : ils vivaient, quand ils trouvaient la matière de pillages, en bandits de sentiers ou en écumeurs de la mer, Marseille pouvait les gêner sur les routes d'eau et de terre[7]; elle était, d'ailleurs, une proie très enviable. Ils se décidèrent à l'assaillir.

1. Justin, XLIII, 4, 8.
2. Cf. Justin, XLIII, 3, 4 : *Phocæensium juventus.*
3. Hérodote, IV, 9.
4. Silius Italicus, III, 420 et suiv.
5. Cf. Curtius, trad. fr., I, p. 577 et s.
6. Cf. ce qui s'est passé à Ampurias καὶ ἐπ' ἄλλων πολλῶν συνέβη (Strabon, III, 4, 8).
7. Cf. Justin, XLIII, 4, 4 (fable de la chienne accueillie par le berger).

Comanus[1], fils et successeur de Nann, réunit les roitelets des environs[2]. On devait profiter d'un jour de fête[3] pour entrer dans la ville par surprise. Mais une femme barbare, maîtresse d'un jeune Grec, éventa le complot. Les Phocéens sortirent en armes, attaquèrent les indigènes à l'improviste, et firent un copieux massacre de ces sauvages fort mal armés[4]. Puis, ils décidèrent de laisser leurs portes incessamment fermées[5], de surveiller de très près les étrangers pendant les fêtes, et de maintenir éternellement Marseille en état de combat[6] (entre 598 et 568).

La colonie de marchands se transformait en place de guerre, toujours sur le qui-vive. Elle s'isola du milieu des Barbares[7] : l'incorrigible banditisme des Ligures l'obligea à rester fidèle au pur hellénisme, à ses traditions nationales, et aux unions sans mésalliance. — L'arrivée d'un nouveau ban de colons accrut, sur ces entrefaites, la puissance militaire et les éléments grecs de la nouvelle cité.

VII. — LA THALASSOCRATIE PHOCÉENNE[8]

La création de Marseille n'a été qu'un épisode dans l'histoire de l'empire des Phocéens; si cette ville devint la plus célèbre

1. Justin, XLIII, 4, 3; cf. p. 180, n. 4. Le nom paraît bien ligure (cf. *Comum*). Cf. p. 203, n. 6, p. 204, n. 1.

2. Cela semble résulter de XLIII, 4, 3. Ce serait l'ébauche de la future peuplade des Salyens; cf. le ch. X, § 2. Le trésor d'Auriol (cf. p. 223) a-t-il été perdu au cours de ces dangers?

3. *Sollemni Floraliorum die* (XLIII, 4, 6) : les 'Ανθεστήρια (fin février), fête des fleurs et surtout du vin nouveau, sans doute d'origine rurale et d'importation ionienne; cf. J. E. Harrison, *Prolegomena of the Study of Greek Religion*, 1903, ch. 2.

4. Cf. ici, p. 162, n. 3.

5. A Ampurias, il n'y avait qu'une porte, et toujours gardée, du côté barbare (Tite-Live, XXXIV, 9) : pareille chose a peut-être existé à Marseille.

6. Justin, XLIII, 6, 11 : je rapproche *recognoscere peregrinos* et *festis diebus*. Les mêmes précautions étaient prises à Ampurias (Tite-Live, XXXIV, 9), et, ce qui est à noter, Tite-Live se sert pour les exposer presque des expressions que Justin emploie pour Marseille.

7. Justin, XLIII, 6, 11.

8. Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, 1879, p. 163 et suiv.; p. 485 et suiv.; Théodore Reinach, *Revue des Études grecques*, 1898, p. 40 et suiv.; Clerc (p. 195, n. 1).

de leurs colonies, et la seule qui fût destinée à la toute-puissance, c'est par suite de faits historiques que ses fondateurs n'ont ni prévus ni provoqués [1].

Pour eux, le Lacydon était simplement un point d'appui vers la conquête de la Méditerranée occidentale. Ils rayonnèrent de là au levant et au couchant, sur les mers que détenaient les marines rivales de l'Étrurie et de Carthage.

C'est du côté de l'ouest et de l'Espagne qu'ils se portèrent d'abord. L'accès des mines de la péninsule leur était interdit par la route du midi, celle de Cadix et du grand fleuve andalou : ils tentèrent d'y arriver par les rivages de la Méditerranée. Une ligne de colonies ou de comptoirs fut disposée de Marseille jusqu'à l'extrême sud. — Cela ne se fit pas sans combats. Les Carthaginois, établis dans les eaux des Baléares, voulurent repousser leurs concurrents du nord et de l'est de l'Espagne, comme ils les avaient écartés du détroit. Mais les Phocéens étaient armés en guerre. Ils furent vainqueurs dans plusieurs rencontres, vers le temps même où ils fondaient Marseille [2]. Les rivages des mers de Narbonne et de Catalogne étaient à leur disposition (598-541) [3].

1. Le point de départ de la chronologie, dans cette période, est la prise de Sardes par Cyrus, une des dates les plus discutées de l'histoire ancienne : on hésite entre 557 et 534; mais les deux systèmes dominants sont celui de 546 (cf. Radet, *La Lydie*, 1893, p. 140 et suiv.) et celui de 541-0, que nous suivons (cf. Büdinger, *Krœsus' Sturz*, dans les *Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der k. Ak. d. Wiss.* de Vienne, 1878, XCII, 1879, p. 197 et s.; Busolt, II, p. 459).

2. Thucydide, I, 13 : Φωκαῆς τε Μασσαλίαν οἰκίζοντες Καρχηδονίους ἐνίκων ναυμαχοῦντες, texte que j'interprète comme Classen dans la 3ᵉ édit., 1879, de son Thucydide. Car : 1° l'historien n'aurait pu parler en ces termes de la victoire cadméenne des Phocéens en 535; 2° les Phocéens n'ont pu obtenir la thalassocratie en Occident sans rencontrer et vaincre les Carthaginois; 3° si Justin (XLIII, 3) ne parle pas de ces victoires, c'est qu'il ne raconte que les guerres parties de Marseille. Sur les autres interprétations possibles de ce texte, le plus discuté de Thucydide : Rœse, *Neue Jahrbücher*, CXV, 1877, p. 257 et suiv.; Dederich, *Neue Jahrbücher*, CXVII, 1878, p. 589-592 ; Meltzer, I, 1879, p. 485 ; Sonny, p. 5 et s. ; Habel, *Wochenschrift für klass. Phil.*, 1888, c. 1283 et suiv.; Busolt, *Griech. Geschichte*, II, 1895, p. 750, n. 1; Classen et Steup, 4ᵉ éd. de Thucydide, I, 1897, p. 346 et suiv.; Clerc, *Les Phéniciens dans la région de Marseille*, 1901, p. 6; etc.

3. C'est donc entre ces deux dates, et peut-être de 593 à 549, date approximative de la soumission de Phocée à Crésus, que doivent se placer les quarante-quatre

Le Rhône était la première grande voie qu'on rencontrait à gauche de Marseille. A la pointe où le fleuve se séparait en deux bras, Arles offrait un excellent port naturel, à portée de bois profonds[1], situé au pied d'un léger mamelon qui dominait de vastes étendues et des arrivées de routes sans nombre : c'était déjà, sans doute, un rendez-vous d'échanges entre tribus barbares. Si on voulait que Marseille devînt une très bonne place de commerce, il lui fallait une succursale dans le principal carrefour des plaines méridionales. Des Grecs s'installèrent sur la butte arlésienne, qui fut, dans leur langue, nommée *Theline*, « la mamelle »[2].

Plus à l'ouest, s'ouvrait la vallée de l'Aude : mais la présence du « fier royaume » des Élésyques empêcha sans doute les Phocéens et les Marseillais de s'établir à demeure à Narbonne[3]. — Ils furent plus libres dans les anses hospitalières du Roussillon : les indigènes y avaient un grand marché permanent qu'ils appelaient Pyréné (Port-Vendres?); il s'ouvrit aux Grecs, qui, sans y établir de colonie, y vinrent trafiquer fort souvent. Pyréné devint la « filiale » barbare du négoce marseillais; peut-être recevait-elle par les voies les plus directes les métaux des deux versants de la montagne, et les richesses qui y affluaient la rendirent vite célèbre dans tout le monde grec[4].

années de la thalassocratie phocéenne (Diodore *ap.* Eusèbe, éd. Schœne, p. 226). Sur la valeur de cette liste chronologique des thalassocraties, qui remonte à Castor le Rhodien, cf. von Gutschmid, *Kleine Schriften*, I, p. 534-7; Mallet, *Les premiers Établissements des Grecs en Égypte*, 1893, p. 1 et s.: etc.

1. Cf. p. 92, n. 3.

2. Aviénus, 689 : *Arelatus illic civitas attollitur, Theline vocata sub priore sæculo, Graio incolente* (le Périple est de 480-470; cf. ch. X, § 1, 2, 5).

3. P. 182 et 221. Il serait possible que les fragments de vases grecs trouvés dans les tombes de Montlaurés près de Narbonne aient été importés en ce temps-là; mais les autres objets livrés par ces fouilles me paraissent postérieurs (Rouzaud, *Notes et Observations*, 1905, *Bull. de la Comm. arch. de Narb.*); cf. ici, p. 279, n. 2.

4. P. 182 et 189. Aviénus, 558 et suiv. : *Quondam Pyrenæ latera* [ce mot dissimule peut-être un second nom de la ville, analogue au *Latara* de Lattes, cf. p. 175, n. 6] *civitas ditis laris stetisse fertur : hicque Massiliæ incolæ negociorum sæpe versabant vices*; Hérodote, II, 33; cf. *Rev. Ét. anc.*, 1903, p. 320-1. Peut-être les « ruisseaux d'argent » de Timée se rapportent-ils à ces voyages des Phocéens (ici, p. 77, n. 3, p. 187, n. 1).

Au sud des montagnes, les Grecs surent également se saisir des points stratégiques du commerce avec l'intérieur[1]. Ils fréquentèrent Barcelone, « la Belle Ville », *Kallipolis*[2]; ils connurent l'embouchure de l'Èbre[3]; ils s'arrêtèrent près de celle du Jucar, où ils élevèrent, au sud de Valence, « la Sentinelle du Jour », *Hemeroskopion*[4]. Même, on les vit doubler les trois grands caps de La Nao, de Palos et de Gata; et enfin, plus heureux et plus audacieux encore, ils fondèrent une colonie, *Mainake*, près de Malaga, à une journée du détroit de Gibraltar[5], à quelques milles seulement au sud des montagnes, « sources de l'argent » et réserves de métaux, à l'entrée même de cette tranchée du Guadalhorce, qui menait au Guadalquivir et au centre du royaume d'Arganthonios. Les Grecs s'apprêtaient à convertir au philhellénisme, pour le plus grand profit de leurs intérêts commerciaux, les deux puissants royaumes espagnols, celui de l'Èbre ou des Ibères et celui de Cadix ou de Tartessus. Les espérances et les exploitations carthaginoises étaient menacées par terre et par eau.

Un pareil danger s'approchait des Étrusques. Les Phocéens n'étaient pas moins heureux sur les bords de la mer Tyrrhénienne. A droite de Marseille, ils occupèrent peut-être dès lors le rocher de Monaco[6], excellent cap de vigie d'où ils pouvaient dominer les côtes ligures et la route des eaux de Toscane. Celles-ci furent enfin maîtrisées par les Grecs, et, trente-huit ans

1. Cf. Hérodote (I, 163) disant des Phocéens : Οἱ δὲ... τὴν Ἰβηρίην [la région de l'Ebre seulement] οἱ καταδέξαντες.

2. Peut-être cependant deux villes différentes, Aviénus, 515 et 520; cf. Müllenhoff, I, p. 172; Müller, *Philologus*, XXXII, 1873, p. 118.

3. Aviénus, 491; *Rev. Ét. anc.*, 1903, p. 321.

4. Aviénus, 476-7; Artémidore chez Etienne de Byzance, au mot Ἡμεροσκοπεῖον; Reinach, p. 45; Hübner *apud* Wissowa, V, c. 340. Non loin de Denia au sud.

5. Aviénus, 426-427, qui identifie Malaga avec Mainaké, peut-être avec raison; Strabon, III, 4, 2; cf. *Rev. Ét. anc.*, 1903, p. 321.

6. Narbonne, Marseille et Monaco sont les seuls points de la Gaule nommés par Hécatée; mais il faut remarquer que ce dernier fait de Monaco une localité non pas grecque, mais ligure (Μόνοικος, πόλις Λιγυστική, chez Étienne de Byzance, *s. v.*).

après la fondation de Marseille (en 560), ils établirent une colonie sur le rivage oriental de la Corse, à Alalia (Aléria)[1]. Le port était médiocre, le pays ne valait rien; mais de là les Phocéens guettaient et menaçaient les marchés et les ennemis d'en face, la vallée du Tibre, les grandes mines de l'île d'Elbe, les caps étrusques, et Agylla (Cervetri), la plus redoutable de leurs rivales italiennes[2].

Ainsi, en une génération, leur thalassocratie s'était montrée des frontières du Latium à celles de l'Andalousie, du cap de Circé à la grotte de Calypso. Déjà, leurs marchandises pénétraient, avec leurs petites monnaies légères et brillantes, sur les routes de l'Espagne intérieure[3] et jusqu'au beau milieu de la Toscane[4] : ils avaient conservé de très bonnes relations avec les Tarquins de Rome[5]. Un empire commercial était formé par les Grecs pour l'exploitation des richesses maritimes et minières des trois grandes régions de l'Europe occidentale.

VIII. — RUINE DE LA THALASSOCRATIE PHOCÉENNE[6].

Sur ces entrefaites, les Perses assiégèrent Phocée, vers 540[7]. Les malheurs de la métropole en Orient pouvaient consolider la puissance de sa colonie occidentale. Beaucoup de Phocéens quittèrent leur ville, liés par le serment solennel de ne plus revoir un sol que l'étranger profanerait. Mais de vastes ambitions leur étaient ouvertes au couchant : au lieu de quelques

1. Vingt ans avant la destruction de Phocée, Hérodote, I, 165.
2. Cf. Sénèque, *Ad Helviam*, 7, 8.
3. Trouvailles de Pont-de-Molins sur la route d'Ampurias au Pertus, Blancard, *Mém. Acad. Mars.*, 1896-9, p. 454.
4. Soixante-cinq pièces analogues à celles du trésor d'Auriol ont été trouvées à Volterra (Müller et Deecke, I, p. 382; Muret et Chabouillet, p. 9); autres à Chiusi (Müller et Deecke, *ib.*). Sur les influences ioniennes en Étrurie, cf. Pottier, *Musée nat. du Louvre, Catalogue des vases antiques de terre cuite*, 1899, p. 313 et suiv
5. Cf. p. 200, n. 2.
6. Thisquen, *Phocaica*, 1842; Clerc, *La Prise de Phocée par les Perses et ses conséquences* (*Revue des Études grecques*, 1905, p. 144 et suiv.).
7. Peu après la prise de Sardes (cf. p. 214, n. 1).

villes, c'était un monde qui allait leur appartenir. Ils se rendirent en masse au lieu de leur dernier établissement, à Alalia en Corse : ils étaient des milliers d'hommes et plus de soixante vaisseaux. C'était la plus grande force, militaire et navale, qu'eussent encore vue les mers barbares de l'Occident. L'ère des grandes conquêtes sembla commencer. Pendant cinq ans (540-535), les Phocéens « élevèrent des temples » sur les rivages, et dominèrent les mers[1].

Mais alors leurs rivaux, Étrusques et Carthaginois, s'entendirent pour en finir avec les Grecs. Leurs flottes réunies les attaquèrent dans les eaux de la Sardaigne : cent quatre-vingts vaisseaux furent engagés dans une bataille acharnée qui avait pour enjeu la domination de tout l'Occident, de ses pêcheries et de ses mines (535).

Les Phocéens se dirent les vainqueurs. Mais leur triomphe ne fut que nominal : ils perdirent les deux tiers de la flotte, et, à la différence de leurs ennemis, ils ne pouvaient refaire leurs forces. Leur patrie n'existait plus : les Perses y étaient entrés. Ils n'étaient plus que des fugitifs courant la mer.

Il ne leur restait qu'à se disperser, avant le retour offensif des confédérés. Les uns se réfugièrent à Rhégium[2], et allèrent fonder Vélia au sud de l'Italie. Beaucoup gagnèrent Marseille.

L'Empire phocéen était détruit. Après la disparition des prétendus vainqueurs, Étrusques et Carthaginois reprirent la mer. Chacun des deux alliés s'assura sa zone d'influence[3]. La colonie d'Alalia et les établissements grecs du levant disparurent : Agylla la Pélasgique domina, de son rocher arrondi, sur les

1. Hérodote, I, 164, 165, 166. C'est alors que se place la colonisation sérieuse de la Corse par les Grecs ; Sénèque, *Ad Helviam*, 7, 8 ; Diodore, V, 13, 3-4.

2. Ici s'arrête le récit d'Hérodote, I, 166. La suite résulte : 1° de Strabon d'après Antiochus (VI, 1, 1) : Εἰς Κύρνον καὶ Μασσαλίαν [*Alalia* ??]... ἀποκρουσθέντας δὲ τὴν Ἐλέαν κτίσαι ; 2° d'Hygin *apud* Aulu-Gelle (X, 16, 4) : *Alii Veliam, partim Massiliam condiderunt* ; 3° de l'explication à donner aux textes cités p. 219, n. 6.

3. Le traité de 509, entre Rome et Carthage, peut se rattacher à ces évènements (Polybe, III, 22 ; cf. Busolt, II, p. 754).

eaux tyrrhéniennes[1]. A l'occident, les comptoirs phocéens furent abandonnés : Mainaké tomba en ruines; les Marseillais cessèrent de venir à Pyréné; ils évacuèrent même la Théliné arlésienne[2]. Carthage triompha des deux côtés du détroit de Gibraltar : sous couleur de protéger Cadix, elle en prit possession (vers 540?); il n'y eut plus, à Tartessus, de rois philhellènes[3]. A la même date, la civilisation grecque perdait ses amis de l'Asie et de l'Espagne, Crésus et Arganthonios, et depuis le Bosphore jusqu'au cap Saint-Vincent, elle subissait la défaite et se résignait au recul.

Ainsi, Marseille se voyait fermer la mer par les Étrusques et par Carthage, comme déjà la terre lui était suspecte depuis la rupture avec les Ligures.

Cependant, malgré cette série de revers, sa force propre avait grandi. Dégagée de toute compromission avec les Barbares, elle devenait un incorruptible foyer d'hellénisme. L'arrivée des fugitifs avait au moins doublé le nombre de ses habitants. Ce n'étaient plus seulement des marchands et des coureurs d'aventures qui peuplaient Marseille, mais de vieilles familles phocéennes, immigrées avec femmes, enfants et trésors domestiques[4]. Les nouveaux-venus, sans doute, apportèrent avec eux quelques-unes des reliques saintes de la mère-patrie[5]. Ce fut, pour la cité du Lacydon, comme une seconde fondation[6]. Les

1. Hérodote, I, 167; cf. Lycophron, 1355-6.
2. Cf. p. 215-6 : le Périple d'Aviénus parle, au passé, de toutes ces villes.
3. Hérodote, I, 165 : mort d'Arganthonios en 540 au plus tard; Justin, XLIV, 5, 1-3. Cf. Movers, II, II, p. 658; Meltzer, I, p. 480 et 486.
4. Hérodote, I, 164-165; Strabon, VI, 1, 1 (πανοικίους).
5. Cf. Hérodote, I, 164 : Ἐσθέμενοι τέκνα καὶ γυναῖκας καὶ ἔπιπλα πάντα πρὸς δὲ καὶ τὰ ἀγάλματα τὰ ἐκ τῶν ἱρῶν καὶ τὰ ἄλλα ἀναθήματα.
6. Ce qui explique la tradition si répandue chez les Anciens, suivant laquelle on recule à ce moment la fondation de Marseille : 1° Aristoxène de Tarente, fr. 23 (Didot, *Fragm. hist. Græc.*, II, p. 279); 2° Isocrate, *Archidamos*, 35 (97) (cf. Harpocration, *s. v.* Μασσαλία) : mais remarquez qu'Isocrate dit εἰς Μασσαλίαν ἀπῴκησαν, *se contulerunt* (Mitchell, *Index Græcitatis Isocraticæ*, p. 28), ce qui ne suppose pas du tout la fondation d'une colonie à Marseille; 3° Ammien, XV, 9, 7 (Timagène?); 4° Hygin *apud* Aulu-Gelle, X, 16, 4, cf. ici, p. 218, n. 2; 5° Sénèque, *Ad Helviam*, 7, 8; 6° Pausanias, X, 8, 6; 7° scholiaste de Thucydide, I, 13 (éd. Schœne); 8° Solin,

temples de son Acropole étaient maintenant les sanctuaires les plus vénérés de la Grèce occidentale. L'isolement de Marseille accroissait son prestige. Ses remparts formaient la citadelle de la culture au seuil de la Barbarie. Contraints à veiller sans cesse, ses habitants allaient devenir une race de soldats et de marins batailleurs et audacieux. Exclus des mers lointaines, ils songeront davantage aux terres voisines. La ruine de la thalassocratie phocéenne prépara le règne de Marseille sur la Gaule méridionale.

IX. — RELATIONS ÉCONOMIQUES DES GRECS EN OCCIDENT

Tout en combattant sur terre et sur mer, les Phocéens de Marseille, d'Arles et de Pyréné avaient commencé l'exploration de la Gaule et reconnu quelques-unes de ses routes commerciales.

Les caboteurs étudièrent avec soin toutes les côtes, depuis Monaco jusqu'à Marseille, et de là au mont de Cette, à Narbonne, au cap Cerbère, au détroit qui menait à Cadix. Ils notèrent les noms des peuplades et des bourgades [1], et on a vu qu'ils ont su, partout, s'arrêter aux meilleurs endroits [2].

Sur terre, au delà du rivage languedocien, les Grecs constatèrent l'existence d'une longue route, droite et facile, parallèle à la mer, traversant les plaines que bordent les étangs, allant des « Champs de Pierres » de la Crau aux pinèdes des pentes pyrénéennes. Peut-être apprirent-ils dès lors que cette voie était, sur terre, le trait d'union le plus rapide entre les grandes régions de l'Occident [3].

Des routes qui la coupaient et qui perçaient vers l'intérieur,

II, 52; 9° Isidore de Séville, *Etymologiæ*, XV, 1, 63; 10° Eustathe, *Comm. in Dionysium*, 75, p. 230. *Contra*, Clerc, *Revue des Études grecques*, p. 156 et suiv.

1. De là les renseignements sur la Gaule et l'Espagne donnés par Hécatée (vers 500), qui semblent tous venir d'un périple.

2. Pages 215-6.

3. Cf. p. 65, p. 225-6.

les Marseillais n'utilisèrent pas d'abord la plus commode, celle du col de Naurouze : Narbonne et ses rois durent la lui interdire; déjà peut-être commençait la rivalité entre les deux villes [1]. En revanche, ils surent que le port de Pyréné était la tête d'une voie fréquentée, qui menait en sept jours de marche jusqu'aux rives de l'Atlantique [2]. Sur le Rhône, le troisième des chemins de l'intérieur, ils remontèrent très haut, sans doute avec la vague espérance de gagner par là les pays de l'étain et de l'ambre : soit par eux-mêmes, soit par leurs clients barbares, ils apprirent l'existence du lac de Genève, dont ils ont rapporté le nom d'*Accion* [3]; en amont même, ils connurent les peuplades du Valais [4], et on leur parla de la « Colonne du Soleil », où le fleuve prend naissance [5].

Pendant ce temps, les Carthaginois suivaient, sur la côte de l'Atlantique, l'interminable route de l'étain et de l'ambre que leur révélaient les traditions de Tyr ou les pilotes de Tartessus [6]. Les gens de Marseille, convoiteurs de ces mêmes

1. Hécatée connaît Narbonne vers 500, mais comme ville barbare; de même Aviénus ne mentionne pas les Grecs aux abords de l'Aude; cf. p. 182 et 215.

2. Aviénus, 149-151. La distance est de 400 à 500 kilomètres; elle peut, à l'aide de relais, être franchie à dos de mulet en sept jours et même moins (un mulet chargé de 120 kilogr. pouvant fournir une vitesse de 5 kilom. à l'heure); cf. p. 188-9.

3. Aviénus, 682-4. Aviénus distingue très nettement le lac Léman, la direction du fleuve vers l'ouest et le sud, et les bouches (682-8). A moins de supposer une erreur de copie (pour ἀκίς « aiguillon », Müller *ad* Ptol., II, 10, 2, p. 235), ce nom d'*Accion* est d'origine indigène. Une autre preuve que les Grecs sont dès lors remontés fort haut dans la vallée du Rhône est tirée de la connaissance par Aristote de la perte du Rhône : il en parle dans les *Météorologiques* (I, 13, 30). Il semble dans ce texte qu'il s'agisse d'un fleuve autre, mais aussi grand que le Rhône : en réalité, ou Aristote a mal compris la source qu'il consultait, ou son copiste a dénaturé le texte (cf. l'excellent commentaire de l'édition Ideler, I, 1834, p. 475); en tout cas, les sources occidentales des *Météorologiques* doivent être antérieures à 400. — Il ne serait pas impossible que certains caractères et une certaine supériorité de l'industrie et de l'art figurés, dans les régions suisses et notamment dans les gisements lacustres, vinssent de ce premier contact avec les Grecs.

4. Aviénus, 674-5; cf. p. 180, n. 7.

5. Cela ne peut être, chez Aviénus, une interpolation tardive (646) : car Timée (Apollonius, IV, 630; cf. ici, p. 71) disait de la région des sources du Rhône : Πύλαι καὶ ἑδέθλια Νυκτός. — Peut-être les Grecs se sont-ils avancés dans le Valais à la rencontre des marchands sigynnes ou de Hallstatt (cf. p. 183, n. 4, et *Rev. Ét. anc.*, 1906, p. 121).

6. Aviénus, 114 et suiv.

choses, seront bientôt renseignés, par des indigènes ou des transfuges de la mer, sur l'importance de cette route, et sur les richesses auxquelles elle donnait accès. Dès le début du cinquième siècle, on parlait en Grèce de l'île où se cachait l'étain, et des rives de grands fleuves, l'Elbe ou le Rhin, où se recueillait l'ambre [1]. Marseille, dès que les circonstances lui seront plus favorables, tentera, sinon de conquérir cette voie maritime du dehors, du moins de la rejoindre par les raccourcis terrestres que lui offrent les vallées de la Gaule. Et ce sera, plus tard, sa revanche sur Carthage [2].

Ce qui contribua à la lui donner, c'est qu'elle possédait, avec ses pièces d'argent, un merveilleux instrument d'échanges commerciaux.

Phocée n'avait pas seulement inauguré, dans le monde occidental, le règne des vaisseaux de guerre et de course; elle y avait encore propagé et divulgué l'emploi de la monnaie [3], autre agent de victoires commerciales : le navire prenait de force, la monnaie obtenait par échange. La ville grecque se hâta d'importer en Gaule le nouvel usage.

Elle répandit à Marseille [4] et chez les Barbares des environs les piécettes d'argent, oboles et autres [5], qui avaient cours en Asie Mineure et dans les îles : elles étaient marquées, sur une face seulement [6], d'une figure en relief, tête de dieu, mufle d'animal, face de nègre, masque de Gorgone, crabe ou tortue,

1. Hérodote, III, 115.
2. Ch. X, § 1, 5 et 6.
3. Cf. Brandis, *Das Münz-, Mass- und Gewichtswesen in Vorderasien*, 1866, p. 201; Babelon, *Mélanges numismatiques*, IIIe série, 1900, p. 53 et suiv.
4. Muret et Chabouillet, nos 1 et suiv.; Blancard et Laugier, *Iconographie des monnaies du trésor d'Auriol*, Marseille, 1872 (*Mém. de l'Acad.*); Laugier, *Les Monnaies massaliotes du Cabinet des Médailles de Marseille*, Marseille, 1887, p. 7 et suiv.; Blancard, *Iconographie*, etc., dans les *Mém. de l'Acad. ... de Mars.*, a. 1896-99, p. 443-60; Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 1905, p. 226 et suiv. — Je ne crois pas à un monnayage marseillais à cette époque : les pièces à la tête de phoque (nos 496 et 499) sont importées de Phocée (cf. Babelon, p. 58, n. 1).
5. Obole : 0 gr. 55 (Blancard); obole : 0 gr. 57 (Muret et Chabouillet, p. 9). Diobole, pentobole (?), comme multiples; demi-obole et quart d'obole, sous-multiples.
6. Les pièces marquées sur deux faces sont une infime exception.

lion dévorant sa proie, vase ou casque[1]. Légers, brillants, ornés d'emblèmes étranges et nouveaux, d'images variées à l'aspect énergique et saisissant, ces petits disques de métal, auxquels les Grecs s'attachaient comme à des fétiches de richesse, durent, j'imagine, produire sur les Barbares une impression profonde. En tout cas, ils les acceptèrent bientôt comme objets d'échange, et les oboles grecques pénétrèrent peu à peu chez les tribus de la vallée de l'Huveaune[2], des bords de la Durance[3], du nord des Alpines[4]. A Auriol, à six lieues de Marseille[5], sur la principale des routes (celle de l'Huveaune[6]) qui mènent du rivage à la tranchée de l'Arc et de l'Argens, on a trouvé, dans un misérable pot d'argile, 2130 monnaies de villes asiatiques, toutes contemporaines du sixième siècle : précieux dépôt abandonné brusquement, à l'instant d'un danger, par un marchand ou un maraudeur. Et ces monnaies étaient, si l'on peut dire, l'avant-garde de l'hellénisme dans l'intérieur de la Gaule.

X. — LES LÉGENDES GRECQUES EN PAYS LIGURE[7]

En attendant que l'arrière-pays ligure devînt le domaine du commerce et de la science des Grecs, il entrait déjà dans celui de leurs légendes. La poésie, la première, envoya les héros mythiques prendre possession de ces terres nouvelles. Avant de les bien connaître, elle les incorpora au théâtre des épopées helléniques.

Ulysse, en Occident, ne s'était pas aventuré au nord de la

1. Relevé fait par Muret, p. 8.
2. Trésor d'Auriol.
3. A Cavaillon (Muret, n° 164).
4. A Saint-Remy (Laugier, n° 49, p. 11).
5. Au quartier des Barres en février 1867 (Blancard et Laugier, p. 3).
6. Sur ces routes, cf. p. 28.
7. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, 1870, p. 217 et suiv.; d'Arbois de Jubainville, *Les Premiers Habitants de l'Europe*, I, 1889, p. 330-355.

ligne droite marquée par le cap de Circé et la pointe septentrionale de la Sardaigne, terre des Lestrygons[1]. Les explorations et les conquêtes de Phocée permirent de faire voyager d'autres héros bien au delà de cette ligne mystérieuse.

Phaéton, fils d'Apollon, conducteur du char du Soleil, s'engloutissait chaque soir à l'ouest dans les eaux invisibles du fleuve Éridan[2] : ce vieux mythe fut transplanté dans les terres ligures ; et, comme les grands fleuves y abondaient, ils jouèrent, au fur et à mesure de leur découverte, le rôle de l'Éridan. Tour à tour, le Pô[3], le Rhône[4], l'Èbre[5], reçurent ce nom des poètes, si bien que, s'avançant en même temps que les connaissances humaines et les entreprises des marchands grecs, le char de Phaéton finit par se perdre dans le Rhin ou l'Elbe[6]. Mais l'histoire du héros s'enrichit, dans ces migrations lointaines, d'épisodes nouveaux, inspirés des êtres et des choses du pays ligure. — C'était sur ces rivages de l'ouest que le départ du soleil se montrait dans le cadre le plus solennel, lorsque, aux heures lumineuses du couchant, les vagues de la mer, les eaux des larges estuaires et les rayons de l'astre paraissaient se confondre dans un vaste

1. Cf. p. 196, n. 3.

2. Hésiode (?) *apud* Hygin, 154; le même, fr. 199, Rzach; Hésiode nomme déjà l'« Éridan aux profonds tourbillons » (*Théogonie*, 338).

3. Euripide, *Hippolyte*, 735 et suiv.; Phérécyde *ap.* Hygin, 154, et fr. 33 *c*, Didot; Scylax, 19, Didot; Apollonius, IV, 596 et suiv.; Pline, XXXVII, 31 et 32; Polybe, II, 16, 13; Diodore de Sicile, V, 23, 3.

4. Pline, XXXVII, 32; Philostéphane de Cyrène dans les scholies à Denys, 290 (Didot, *Geogr. Gr. min.*, II, p. 443); cf. Apollonius, IV, 627-34.

5. Eschyle *ap.* Pline, XXXVII, 32. Le nom de Rhône ici ne peut désigner que l'Ebre, ce qui est peut-être également le cas chez Hérodore, fr. 20 (Didot, II, p. 34). — Il faut ajouter, pour expliquer que l'épisode de l'ambre ait pu se localiser ou se transporter même sur le Rhône, l'Ebre et le Pô, que ces trois fleuves ont servi également de voies de commerce, et que c'était une habitude des mythographes ou des géographes anciens de confondre lieu de marché et lieu de production : on chargeait l'ambre par exemple dans les marchés du fond de l'Adriatique, on imagina que c'était là qu'il était produit. Concurrence des marchés et déplacement du mythe vont de pair. Car le mythe de Phaéton s'adapta aux marchés de l'ambre, comme celui d'Hercule aux routes du commerce par terre, et celui des Argonautes au commerce par les voies maritimes et fluviales.

6. Hérodote, III, 115 (l'Elbe peut-être plutôt que le Rhin); Pausanias. I, 4, 1 (source différente de Timée et peut-être la même qu'Hérodote; plutôt encore l'Elbe); peut-être Denys, 288-9; scholies à Denys, 290 (Didot, p. 443).

scintillement; et c'était là précisément que se ramassait l'ambre, le plus rare de tous les biens recherchés par l'homme; c'était de là encore, croyait-on, qu'arrivaient en Grèce, dans les jours d'automne, les cygnes voyageurs, aux chants plaintifs[1]. L'ambre, le cygne, les Ligures, leurs rois et leurs arbres, vinrent compléter la scène funèbre de la mort de Phaéton. Sur les bords de l'Éridan, dirent alors les poètes, les noirs peupliers trembleurs[2], agités par le vent, et d'où partait l'écho continu de plaintes innombrables, n'étaient autres que les Héliades, les sœurs du Soleil, pleurant leur frère disparu : leurs larmes, tombant sans cesse sur la grève, s'éternisaient en perles d'ambre[3]; et, joignant sa tristesse à celle des pleureuses, le roi des Ligures, parent et hôte quotidien de Phaéton, chantait de douleur et se transformait en cygne lamentable[4].

Phaéton était venu chez les Ligures par le ciel; Hercule y arriva par terre. Du haut du Caucase, racontait Eschyle, Prométhée lui montra à l'ouest les bienheureuses Hespérides et le chemin qui y conduisait : Hercule, comme les Phocéens, cherchait une voie nouvelle vers les richesses de Tartessus. Prométhée la lui révéla, en lui découvrant les terres basses de la Crau et du Languedoc, et sans doute aussi les brèches des Alpes et du Pertus. « Sur ta route », lui dit-il, « tu rencontreras l'armée innombrable des Ligures, et il te faudra com-

1. Hésiode, *Bouclier*, 314 et suiv. — Cf. *Histoire naturelle des oiseaux* (Buffon), IX, éd. de 1783, p. 16 : « (Les régions) du Nord semblent être la vraie patrie du cygne et son domicile de choix, puisque c'est dans les contrées septentrionales qu'il niche et multiplie. »

2. Les Grecs ne se sont-ils pas laissé impressionner, pour ce détail de leur légende, par ce que les marchands ont pu raconter sur le tremble, qui est précisément un des arbres caractéristiques et primitifs de la Basse Allemagne (Hoops, p. 14, p. 124, etc.)? Autres souvenirs possibles de faits constatés chez les indigènes, p. 142, n. 1.

3. Hésiode, éd. Rzach, fr. 199; le même (?) *ap.* Hygin, 154; Apollonius, IV, 603-611; Denys le Périégète, 290-3; Pline, XXXVII, 31; Diodore, V, 23, 3 et 4.

4. Hésiode (?) *ap.* Hygin, 154; Ovide, *Mét.*, II, 367 et suiv.; Virgile, *Énéide*, X 185 et suiv. — Sur les détails de la fable de Phaéton, cf. Knaack, *Quæstiones Phaethonteæ*, 1886 (*Philologische Untersuchungen*).

battre ; mais Jupiter aura pitié de toi, et une pluie de pierres achèvera la déroute de tes ennemis[1]. » Les cailloux de la Crau étaient les témoins éternels de l'intervention divine[2].

Le voyage du héros était l'annonce et l'emblème des expéditions commerciales que les Grecs tentaient en ce moment même. C'est ainsi que plus tard, dans l'épopée carolingienne, les poètes promèneront Charlemagne sur les grandes routes des Alpes et des Pyrénées, dès que les pèlerins, les marchands et les croisés commenceront à les suivre. Il faut des héros fondateurs à tous les chemins par où se fait l'union des hommes. La poésie présageait, sous les auspices d'Hercule, l'œuvre que préparaient dans l'Occident barbare les enfants perdus du monde hellénique.

1. Eschyle *ap.* Strabon, IV, 1, 7 (fr. 193, Nauck); Denys d'Halicarnasse, I, 41, 3; Apollodore, II, 5, 10, 9 (Didot, *Fr. h. Gr.*, I, p. 140); Méla, II, 78; Eustathe, *Comment. in Dion.*, 76 (Didot, p. 231). Les chefs ligures, *Alebion* et *Dercynos* (ou *Bergyon*), dont il est question à ce propos, représentent sans doute des noms de lieux de la Ligurie provençale (cf. *Alebece*, Riez; mieux *Bergine civitas*, ou Rhéginé; cf. ic , p. 175, n. 6) transformés par les mythographes en noms de fils de Neptune. — Les routes qu'on fit alors suivre à Hercule furent : 1° celle du mont Genèvre et de la Durance (cf. p. 46, n. 8); 2° puis, semble-t-il, le chemin traversier du défilé de Lamanon (cf. Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 56) à la Crau et à Arles, sur lequel a dû se placer le combat contre les Ligures; 3° la voie languedocienne, par Nîmes (ἀπὸ Νεμαύσου Ἡρακλείδου, Parthénius *apud* Étienne de Byz., *s. v.*) et Elne jusqu'au Pertus et en Espagne (cf. Silius, III, 420-441); 4° sans doute la route transpyrénéenne de la Cerdagne, où l'on montrait (à Puycerda?, p. 259, n. 4) *Tyrinthia castra* (Silius, III, 358); 5° peut-être la route subpyrénéenne d'Elne à Oyarzun, par laquelle il serait allé chercher chez les Hyperboréens les pommes d'or qu'une ancienne tradition paraît avoir placées dans le Nord (Apollodore, II, 5, 11, 3 4; ici, p. 188-9, 221; cf. *Bull. Hispanique*, 1905, p. 227). Beaucoup de ces épisodes sont postérieurs à Eschyle et viennent du temps de Timée.

2. Au voyage par le ciel et au voyage par la terre, la mythologie ajouta le voyage par eau, celui des Argonautes : mais de celui-ci nous n'avons, pour l'Occident, que des épisodes rédigés au IIIe siècle : on les faisait remonter le Rhône et gagner le Rhin par les lacs de la Suisse, le long de la route fluviale déjà reconnue jusqu'au Léman avant 470 (Apollonius, IV, 627 et suiv.; cf. ici, p. 71 et 221); et on les fit aussi longer les côtes de l'Océan (Diodore, IV, 56, 4, par Timée ?).

CHAPITRE VI

LA MIGRATION DES CELTES[1]

I. Domicile primitif des Celtes. — II. Du nom et du caractère des Celtes. — III. Causes de l'exode. — IV. Du nombre des émigrants. — V. Des Celtes transrhénans. — VI. Les Celtes en Belgique. — VII. Leur installation à l'intérieur. — VIII. Rapports avec les indigènes. — IX. La Celtique; Ambigat.

I. — DOMICILE PRIMITIF DES CELTES.

Pendant que les Phocéens essayaient de prendre l'empire de la Méditerranée occidentale, les Celtes se mettaient en marche, de l'autre côté du Rhin, pour se rendre vers les terres dont les Grecs convoitaient les rivages.

Des demeures des Celtes avant leur exode, nous ne savons que ce que leurs prêtres racontaient cinq siècles plus tard : « Ils habitaient », disaient les Druides, « dans des îles lointaines, les dernières du monde, et sur les terres des régions transrhénanes[2]. »

1. Zeuss, *Die Deutschen*, 1837; Niese, *Zur Geschichte der keltischen Wanderungen*, 1898 (*Zeitschrift für deutsches Altertum*, XLII); d'Arbois de Jubainville, *Les premiers Habitants de l'Europe*, II, 2e éd., 1894; le même, *Les Celtes depuis les temps les plus anciens*, 1904; les ouvrages cités à la n. 2 et p. 233, n. 3.

2. Ammien Marcellin, d'après Timagène, contemporain d'Auguste, XV, 9, 4 : *Drasidæ memorant revera fuisse populi partem indigenas* [les Ligures], *sed alios quoque ab insulis extimis confluxisse et tractibus Transrhenanis*. — La thèse courante fait monter les Celtes en Gaule de la vallée du Danube, haute ou centrale (d'Arbois, II, p. 279; le même, *Les Celtes*, p. 6; Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 256-8; Niese, p. 151; Schrader, *Reallexikon*, 1901, p. 902; Hirt, *Die Indogermanen*, I, 1905,

Nous pouvons les croire, comme nous acceptons l'antique récit des prêtres juifs, qui faisaient sortir le peuple d'Israël de la terre d'Égypte[1]. Car la tradition druidique concernait non pas un épisode banal de l'histoire de la nation, mais son chapitre initial et essentiel, celui qui a duré le plus longtemps, qui ne s'est point refait, que les dieux ont entouré des circonstances les plus solennelles, qui a dû laisser l'impression la plus forte. Même à quatre ou cinq siècles de distance, l'évènement qui a donné naissance à un nouveau peuple, la sortie décisive et divine de ses tribus en armes, ne se dénature jamais complètement chez des hommes qui ont des prêtres et des poètes, et qui font profession de cultiver la mémoire et de se transmettre des milliers de vers[2]. Que ces souvenirs du départ et de la conquête se soient rapidement encombrés de détails fabuleux, cela va sans dire : mais les Celtes ne purent jamais oublier totalement l'ancien domaine de leur nom.

Au reste, quelques textes, à peine postérieurs à cet exode, et échappés à la ruine presque complète des vieilles géographies grecques, confirment la tradition sacerdotale des Celtes, et permettent même de préciser davantage sur leur domicile d'avant l'invasion[3].

p. 171; etc.). — La tradition druidique est acceptée par Marcks, *Bonner Jahrbücher*, XCV, 1894, p. 36.

1. Cf. Maspero, II, p. 444.

2. Ce que dit César au sujet de leurs traditions orales (VI, 14; 18, 1) doit dater de longtemps chez les Celtes; cf. Tite-Live, X, 16, 6; Polybe, II, 22, 3.

3. Le plus ancien de ces textes est celui d'Aviénus (écrit vers 480-70, d'après le Périple d'Himilcon? cf. ch. X, § 1; vers 129-142) : Aviénus nous montre le Nord de la France dévasté par les Celtes, venus, semble-t-il, par terre ou par mer, en tout cas le long du rivage : *Si quis dehinc ab insulis Œstrymnicis* [la région du sud-ouest de la Grande-Bretagne] *lembum audeat urgere in undas axe qua Lycaonis rigescit æthra* [se diriger vers le nord par la Manche et le Pas de Calais], *cæspitem Ligurum subit* [Picardie, Boulonnais, Flandre] *cassum incolarum : namque Celtarum manu crebrisque dudum præliis vacuata sunt... Fugax gens... duxit diem secreta ab undis : nam sali metuens erat priscum ob periculum*; cf. ici, p. 244-5. — Vient ensuite Éphore (*ap.* Strabon, VII, 2, 1; fr. 44, Didot) : Ἀφοβίαν οἱ Κελτοὶ ἀσκοῦντες κατακλύζεσθαι τὰς οἰκίας ὑπομένουσιν, εἶτ' ἀνοικοδομοῦσι, καὶ... πλείων αὐτοῖς συμβαίνει φθόρος ἐξ ὕδατος ἢ πολέμου : ce qui ne peut guère convenir qu'aux terres basses de la mer du Nord, pays des Cimbres et des Teutons, ce que semble avoir vu

On peut le placer, avec une certaine vraisemblance, dans les plaines les plus basses de l'Allemagne septentrionale, dans les îles et la presqu'île danoise, sur les côtes extrêmes de la mer du Nord : Frise et Jutland, voilà, je le crois, les terres et les rivages qui furent la plus antique patrie des Celtes.

C'était la région de l'Europe entière la plus étrange, la plus rude à l'homme. Un sol bas, marécageux, monotone et assombri, qu'il faut reconquérir sans cesse sur la tourbière et sur la mer; un rivage qui se défait et se refait, comme si la terre et l'eau n'avaient point encore terminé leur lutte ni même leurs œuvres respectives[1]; de temps à autre, de formidables coups de colère des flots, un raz-de-marée subit qui rend en quelques minutes

Strabon lui-même. — La cause assignée par les Celtes à leur départ (p. 238-40) nous replace dans un pays à raz-de-marées, et c'est une remarque semblable que suggère la tradition des luttes soutenues par les Celtes contre les flots, rapportée par Aristote, *Éthique à Nicomaque*, III, 7 (10), 7; Eudème de Rhodes, III, 1, 25, p. 1229 *b* (Aristote); Nicolas de Damas, fr. 104; Élien, *Hist. var.*, XII, 23. — Aristote déclare (*De generatione animalium*, II, 8; *Hist. anim.*, VIII, 28, 5) que l'âne, à cause du froid, ne se trouve pas en Celtique ou chez les Celtes. Ce qui ne convient guère qu'aux régions frisonnes et danoises : les ânes deviennent rares en Hollande (1467 seulement, *Ministère de l'Agriculture*, *Annales* de 1902, p. 740), presque inconnus en Danemark (139 seulement, *id.*, p. 730). — Tous ces renseignements sur la Celtique donnés par Éphore et Aristote concernent uniquement son climat froid et les dangers de ses rivages; ils sont donc tirés de quelque très ancien périple, œuvre d'un chercheur d'ambre, Himilcon ou autre. — Un certain nombre de textes font venir directement des bords de l'Océan et des rives du Rhin ou de l'Éridan (cf. ch. VIII, § 3 et 4; ch. IX, § 1) les Celtes qui prirent Rome et qui pillèrent Delphes : Héraclide *ap.* Plutarque, *Camille*, 22; Diodore, V, 32, 5, d'après Timée ou Posidonius?; Tite-Live, V, 37, 2, peut-être simple formule littéraire; Appien, *Celtica*, 2, p. 48, Mendelssohn; Pausanias, I, 4, 1; Lydus, *De magistratibus*, I, 50, éd. Wünsch; il n'est pas impossible que cette donnée ne provienne d'une vague connaissance de l'origine première des Celtes, nul compte n'étant tenu de leur arrêt en Gaule. — Cf. ce qu'on peut dire des textes d'Hérodote, p. 230, n. 4. — Je ne crois pas, en revanche, que l'on puisse tirer argument de la similitude entre le type de la maison celtique (le connait-on?) et celui de la maison frisonne : théorie de Meitzen, *Siedelung*, II, 1895, p. 77-97; cf., contre Meitzen, Bremer, *Ethnographie* (*Grundriss* de Paul, 2ᵉ éd.), 1900, § 38. — En revanche, nous trouverons chez les Cimbres de nombreuses analogies de noms, de traits physiques et moraux, de costumes, de rites, avec les Gaulois; cf. p. 232, n. 4, et ailleurs. — Et je ne puis m'empêcher de songer que c'est dans le Jutland qu'ont été trouvés le chaudron d'argent de Gundestrup et les cornes d'or de Gallehus (Sophus Müller, *Nordische Altertumskunde*, II, p. 151-181), véritables recueils de tous les emblèmes religieux du monde celtique (quelle que soit d'ailleurs la date des objets).

1. Pline, XVI, 2, parlant précisément de ces pays : *Dubiumque terræ situm an partem maris*. Cf. Zippel, *Die Heimath der Kimbern* (Kœnigsberg, 1892, p. 5) : *Die Zustände auf den Halligen geben noch heute die beste Erläuterung zu Ephorus und Plinius.*

à la vague les terrains que l'homme a mis des années à lui prendre. Ailleurs, dans le monde, c'était la guerre de l'homme contre l'homme qui faisait périr le plus d'êtres : ici, c'est l'Océan qui fut le grand pourvoyeur de la mort [1].

II. — DU NOM ET DU CARACTÈRE DES CELTES

Le nom de Celtes, sous lequel les marins phéniciens et grecs firent connaître aux Méditerranéens les habitants de ce rivage [2], était celui que les indigènes se donnaient à eux-mêmes : il venait de leur propre langue [3], il était sans doute le vocable de guerre ou d'alliance par lequel se confédéraient les tribus riveraines de la mer Frisonne.

Je ne crois pas qu'il ait pénétré bien loin dans l'intérieur des terres, et que les Celtes aient formé alors un très vaste empire, s'étendant sur les plaines de l'Allemagne. Si le nom celtique avait été, au sixième siècle, tout puissant au nord du Danube, les Grecs, qui connaissaient le cours et les routes du grand fleuve, l'auraient entendu sur les chemins de l'intérieur : or, il ne leur est venu que par les récits des navigateurs, et ils ne l'ont jamais appliqué qu'à des hommes chez lesquels on arrivait par mer [4].

1. Cf. p. 228, n. 3, p. 238-240.
2. Page 228, n. 3.
3. Cela résulte : 1° du texte de César (I, 1, 1); 2° de l'existence en Espagne des mots Celtibères, *Celtici*, etc., qui paraissent indigènes (ch. VIII, § 5); 3° de l'existence, avant César, de noms propres formés à l'aide de ce radical, *Celtillus* (César, VII, 4).
4. P. 228, n. 3. Les deux textes d'Hérodote (II, 33; IV, 49; cf. Aristote, *Météor.*, I, 13, 19), où il fait venir le Danube ἐκ Κελτῶν, ne sont pas en contradiction avec cette théorie. Car : 1° les pays continentaux extérieurs au Danube lui sont inconnus, il le déclare formellement (V, 9 et 10); 2° le Danube, dit-il, vient des Pyrénées, et sans doute du même massif que le fleuve de Tartessus (cf. Aristote, *l. c.*), tout comme si sa source se confondait avec celle de l'Ebre; 3° les Celtes sont, dit-il, « en dehors des Colonnes d'Hercule », au delà des Cynètes ou Cynésiens, qui habitent, après Cadix, l'angle sud-ouest de l'Espagne (cf. Aviénus, 201 et suiv.). Je conclus qu'Hérodote a tiré ces renseignements sur les Celtes de quelque périple (un abrégé d'Himilcon ?) qui mentionnait tour à tour Cadix, l'angle cynétique de l'Espagne, les Pyrénées du fond du golfe de Gascogne, les îles de l'étain, les Celtes et le pays de l'ambre (cf. Hérodote, III, 115). Hérodote ou le périple auront

Voici, en l'absence de textes formels, ce que l'on peut supposer de moins invraisemblable sur le caractère de ces populations celtiques, au sixième siècle avant notre ère.

— Les Celtes ne différaient point sensiblement des autres populations de la Basse Allemagne et des rives de la Baltique[1]. Des milliers de tribus de même langue, de même religion, des multitudes d'hommes aux traits et aux mœurs semblables[2], vivaient, au sud des glaces septentrionales, sur les rivages des mers froides et dans les immenses plaines qui s'étendent jusqu'aux montagnes boisées de l'Europe centrale. Leur langue, c'était celle dont les langues germaniques et britanniques sont aujourd'hui les petites-filles ou les petites-nièces, très différentes d'elle[3]. Les dieux, c'étaient ceux que César trouvera encore au

négligé les étapes intermédiaires et cité seulement les points essentiels de la route atlantique : tout comme Aviénus, qui parle coup sur coup des Colonnes d'Hercule, de Cadix, des îles de l'étain et du pays des Celtes. La cartographie du Moyen Age fournit de nombreux exemples de simplifications de ce genre, aboutissant, en dernière analyse, à supprimer les perspectives, à contracter les terres lointaines, à grouper ensemble des régions fort distantes. — Aucun passage d'Hécatée, exactement conservé, ne mentionne les Celtes.

1. L'identité des Celtes et des Germains fut acceptée jusqu'au temps de Posidonius (cf. p. 243, n. 3), combattue par César, reprise par Strabon et bien d'autres, à tel point que Dion Cassius ne cesse d'appeler les Germains « des Celtes » (Holder, I, c. 945 et suiv.), et admise par presque tous les érudits, depuis le XVI[e] siècle jusqu'à la Révolution (cf. Leibniz, *De orig. gent.*, édit. Dutens, IV, II[e] part., p. 193) : ce n'est qu'au XIX[e] siècle que reprenant, et peut-être dans une intention semblable, la théorie de César, on a fait de Celtes et de Germains deux espèces entièrement différentes. La théorie contraire n'a eu, dans ce siècle, que de rares représentants : Holtzmann, *Kelten und Germanen*, 1855; Renard, *Lettres sur l'identité de race des Gaulois et des Germains*, dans les *Bulletins de l'Acad. royale... de Belgique*, I[e] s., XXIII, II[e] p., 1856; Lindenschmit, *Die vaterländischen Alterthümer der... Sammlungen zu Sigmaringen*, Mayence, 1860, p. 73-102; Künnsberg, *Wanderung in das germanische Alterthum*, 1861, surtout ch. 6; Martins Sarmento, *Lusitanos, Ligures et Celtas*, extrait de la *Revista de Guimarães*, Porto, 1891-3, p. 84 et s.; en partie : Wieseler, *Die deutsche Nationalität der kleinasiatischen Galater*, Gütersloh, 1877; von Becker, *Versuch einer Lösung der Celtenfrage*, I (seul paru), Carlsruhe, 1883.

2. Cf., entre autres, sur cette question ethnographique, Bremer (dans le *Grundriss* de Paul, 2[e] éd., 1900, § 1-52), chez qui on trouvera une bibliographie détaillée.

3. C'est par cette origine commune, et non par une domination des Celtes sur les Germains, que j'explique le fond commun des vocabulaires celtique et germanique. Sur ce fond (expressions de la langue politique, militaire, économique, noms de personnes), voyez d'Arbois de Jubainville, II, p. 334 et suiv., Bremer, § 53, etc. Ils l'attribuent à la conquête celtique d'après 500. Mais le texte de César, que l'on allègue toujours (VI, 24), ne vise que la vallée du Danube et l'expédition de Ségo-

delà du Rhin, le Soleil, la Lune, le Feu, la Terre, inévitables divinités de l'humanité lointaine [1], et sans doute, au-dessous d'elles, l'innombrable armée sédentaire des Génies des sources et des arbres [2]. L'état social, c'était celui que nous décrira César, et qui est le tableau banal de toute l'ancienne Europe, des fédérations de familles alternant leur vie entre la guerre, la chasse et la culture [3]. La race enfin, c'était une superbe espèce d'hommes, à la fois douce, brutale, naïve et puissante, aux statures élevées, aux corps blancs et mous, aux chevelures blondes et aux yeux bleus [4].

Cette race régnait presque sans partage dans ces régions du Nord : de longs hivers, la tristesse du ciel, une terre médiocre et d'un abord difficile, en éloignaient les ambitions d'autres hommes : les caractères primitifs de la population ne s'étaient point altérés sous des contacts de trop nombreux étrangers. Elle y gardait un air de famille qu'elle ne perdra jamais complètement [5].

C'était en revanche une famille très prolifique. Dans aucune autre région de l'Europe, les hommes ne croissent et multiplient avec une telle abondance [6]. L'humanité est là à l'état de plé-

vèse (p. 297, n. 3); et d'ailleurs cette conquête n'empêche pas que Celtes et Germains n'aient pu appartenir autrefois à un même groupe de populations : de ce que les Francs de Charlemagne ont soumis les Saxons, s'ensuit-il qu'ils n'aient pas été, avant Clovis, également des Germains? — Sur les causes de la différenciation des deux langues, cf. p. 243, et nous espérons revenir plus tard là-dessus.

1. César, VI, 21, 2 : il oublie, sans doute par inadvertance, la Terre, fort adorée chez les Germains (Tacite, *Germ.*, 2, 40, 45). Le culte d'Apollon fut toujours attribué aux Hyperboréens (Pindare, *Olympiques*, III, 16; etc.). Cf. Mogk, *Germanische Mythologie*, 1898 (*Grundriss* de Paul, 2e éd.), § 50 et s., § 72 et s., et, dans un sens différent, R. Much, *Der germanische Himmelsgott*, 1898 (*Festgabe für Heinzel*).

2. Les divinités des fées et des fontaines se retrouveront dans les inscriptions de la Germanie romaine.

3. César, VI, 22.

4. Cf. les renseignements donnés sur les Cimbres et Teutons (Plutarque, *Marius*, 11) à ceux que nous possédons sur les plus anciens Celtes (ici, ch. IX, § 2) et sur les Germains (César, I, 39, 1; Tacite, *Germ.*, 4; etc.). Cf. p. 233, n. 3.

5. *Gens sincera*, Tacite, *Germanie*, 4 et 2, dont je m'inspire ici. — Aujourd'hui, le type décrit par Tacite se rencontre seulement dans la proportion de 35,47 p. 100 en Prusse, 20,36 p. 100 en Bavière (Bremer, § 24).

6. Le pays qui, dans ce demi-siècle, a connu la période de surnatalité la plus

thore : et, comme cette terre produit toujours plus d'êtres que ses ressources n'en peuvent nourrir, comme le Couchant d'hiver et le Midi sont proches avec les séductions de leur ciel et de leur sol, l'Allemagne et la Scandinavie déversent sans cesse des peuples sur le reste du monde[1]. Elles sont les matrices d'où sortent les vivants qui peuplent les terres moins riches en hommes, elles engendrent les tribus qui détruisent ou rajeunissent les nations voisines[2].

De ces bassins de la Baltique et de la mer du Nord l'Europe du midi a vu venir tous ses ennemis barbares. C'est là, peut-être, qu'il faut chercher le berceau de cette langue indo-européenne qui donna à notre continent sa première unité sociale[3].

forte est la Norvège de 1851 à 1860 (15,9 p. 100 d'excédent des naissances sur les décès); Bertillon, *Rapport sur les relations entre la mortalité et la natalité*, 1903, p. 22.

1. Cf. note 2 et p. 234, p. 1.

2. Jordanès, *Getica*, 4, 25, Mommsen : *Scandza, quasi officina gentium aut certe velut vagina nationum*. Valérius Flaccus, VI, 37-41 (p. 64, n. 1), où la Scythie embrasse aussi tout le Nord de l'Europe.

3. Je dis langue et non pas race. — Nous trouvons dans toute la Germanie les mêmes radicaux ligures que dans toute l'Europe occidentale et méridionale : Fœrstemann, *Ortsnamen*, c. 62 (*alis-*), 241 (*bibar-*), 476 (*drav-*), 1116 (*mos-*), 1292 (*sar-*), etc.; cf. ici, p. 112-116 : seraient-ce les plus anciens vestiges connaissables du patrimoine linguistique commun des populations de l'Europe ? — Si vraiment le type germanique décrit par les Anciens et connu d'ailleurs de nous tous (p. 232) doit être considéré comme le type caractéristique d'une race indo-européenne ou aryenne, j'inclinerai de plus en plus à chercher le berceau de cette race dans ces régions du Nord. — On a placé fort longtemps l'origine et de cette race et de cette langue dans l'Asie centrale. De nos jours, quelques-uns songent aux steppes de la Russie méridionale (Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2e éd., 1890, p. 624 et s.; *Reallexikon*, 1901, p. 878 et suiv.; Bremer, § 15; etc.), à la région du moyen et du bas Danube (de Michelis, *L'Origine degli Indo-Europei*, 1903). La thèse de l'origine septentrionale des Aryens, en germe déjà chez les Anciens (ici, note 2), indiquée au temps de Leibniz et combattue par lui (*De originibus gentium*, éd. Dutens, IV, II, p. 195), a été reprise de nos jours avec énergie, et, malgré les maladresses, les exagérations, les erreurs de méthode et les vaines querelles de quelques-uns de ses partisans, gagne chaque jour du terrain; voyez d'Omalius d'Halloy et la discussion provoquée par lui à la Soc. d'Anthrop. de Paris, le 18 février 1864 (*Bulletins*, 1864, p. 188 et suiv.); Penka, *Origines Ariacæ*, 1883; le même, *Die Herkunft der Arier*, 1886; le même, *Die Heimat der Germanen*, 1893, dans les *Mittheil. der Anthropol. Gesellschaft* de Vienne; Kossinna, *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIV, 1902, p. 161 et suiv.; Much, *Die Heimat der Indogermanen*, 1re éd., 1902, 2e éd., 1904; Wilser, *Die Germanen*, [1903]; Hoops, *Waldbäume und Kulturpflanzen im germanischen Altertum*, 1905, p. 377-384; Hirt, *Die Indogermanen*, I, 1905, p. 176-198. — Sur cette controverse jusqu'en 1892, Reinach, *L'Origine des Aryens*, 1892.

Avant les Celtes, des hommes ont dû partir de ces plaines pour émigrer vers le sud, comme, après les Celtes, en partiront les Cimbres, les Francs, les Normands et d'autres. La migration celtique est l'épisode d'une histoire qui se répète éternellement[1].

Dans ces multitudes du Nord, les Celtes de la Frise et du Jutland se distinguaient sans doute par un courage plus grand, un naturel moins sédentaire[2], une vie moins sauvage.

Si ingrat qu'il fût, leur domaine rendait beaucoup à ceux qui l'exploitaient. Dans cette existence de subits dangers et d'efforts continus, ils acquéraient une vertu presque surhumaine. Les Celtes s'habituaient à ne rien redouter, ni les flots ni la mort. Une rude résignation pénétrait toute leur vie[3]. Ces prises avec la nature sont une école de courage et d'indépendance. Des hommes qui ne cessent de la combattre se rient des autres hommes, et ont une sorte d'orgueil acharné de leur propre liberté.

Puis, sur ces bords de l'Elbe inférieur et des îles frisonnes, on ne se sentait pas isolé, perdu dans l'immensité monotone de l'Europe septentrionale. L'Ems, le Weser, l'Elbe, ouvrent de larges percées vers l'intérieur : l'Elbe surtout, longue voie rectiligne qui touche à l'ombilic de l'Europe et qui mène, au delà, jusqu'aux plus lointaines régions du levant et du midi. Du côté de la mer, arrivent, venues des fiords de Norvège, des estuaires anglais et des côtes gauloises, les routes maritimes les plus fréquentées de l'Atlantique[4]. Ajoutez les sentiers de l'isthme du Holstein, qui apportent choses et gens de la Baltique.

1. Cf. Plutarque, *Marius*, 11 (d'après d'autres) : Τούτους (les Hyperboréens) ἐξαναστάντας οὐκ ἐκ μιᾶς ὁρμῆς... ἀλλὰ... καθ' ἕκαστον ἐνιαυτόν; Tacite, *Histoires*, IV, 73 : *Eadem semper causa Germanis transcendendi in Gallias*, etc.; Diodore, V, 32, 4 : Ἐκ παλαιοῦ... ἐπὶ τὰς ἀλλοτρίας χώρας.

2. Cf. ce que Plutarque dit des Cimbres qui le sont remplacés (*Marius*, 11).

3. Cf. les textes cités p. 228, n. 3.

4. Les relations anciennes du Jutland, de la Norvège, des îles Britanniques sont attestées par les monuments. La facilité du voyage de Pythéas (ch. X, § 6) s'explique par elles. Au surplus, tous ces pays dépendent d'une même mer, et on y retrouvera les mêmes légendes marines (Pline, IV, 104; Strabon, I, 4, 2).

Tous ces chemins convergent vers l'estuaire de Hambourg, en quelque sorte aspirés par lui : et cet angle de terre était le seul point de l'Océan du Nord que les Anciens eussent pu comparer à Cadix, maîtresse du détroit de Gibraltar, à Marseille, dominatrice sur les bouches du Rhône, à Rome, à laquelle le Tibre a donné l'Italie.

Les Celtes occupaient donc un de ces vastes carrefours fluviaux et maritimes, si propres à la formation de grands peuples [1]. Leur mer et leurs fleuves, du reste, offraient de sûres cachettes et de bons ports. Ces eaux et ces replis de la mer Frisonne ont toujours été le centre de thalassocraties riches et tracassières, Saxons, Angles, Danois et Jutes, Brême, Lubeck et Hambourg. Et dans les temps reculés dont nous parlons, où la mer avait plus d'importance encore que de nos jours [2], où elle mettait, aussi bien que la terre, de l'union et des relations entre les hommes, les tribus de l'Elbe et du Jutland, parmi toutes celles du Nord, étaient placées pour sortir les premières de l'isolement et de l'ignorance [3].

Dans l'histoire primitive de l'Europe, la connaissance du bronze devait inaugurer une vie nouvelle, à la fois plus industrielle et plus belliqueuse. Il est fort possible que, chez les peuples de l'Atlantique, le point de départ des époques du métal se place chez les Celtes de la Frise et du Jutland [4]. Sur leur mer, en effet, on arrivait par la gauche aux mines d'étain de la Grande-Bretagne ; par la droite, aux mines de cuivre de la Norvège [5]. Derrière eux, l'Elbe intérieur, à travers les profondeurs

1. Voyez l'Ebre, l'Aude, le Guadalquivir, le Tibre : ici, p. 118 et 182.

2. Cf. Tacite, *Germanie*, 2.

3. Il semble bien que de même, au second siècle avant notre ère, les Cimbres fussent la plus puissante des nations transrhénanes (Tacite, *Germ.*, 37).

4. « L'âge du bronze doit être pour nous... un âge presque exclusivement hyperboréen », et Bertrand veut dire par là que le métal nous est venu du nord (*Archéologie*, p. 220-1).

5. Je ne puis accepter que ces mines n'aient été exploitées que depuis le XI[e] s. après J.-C., et par suite que tout le bronze des pays scandinaves soit d'importation (*contra*, Montelius, *Les Temps préhistoriques en Suède*, trad. Reinach, p. 59; *Kultur-*

hercyniennes, conduisait aux énormes réserves métalliques des montagnes de l'Europe centrale. Ils étaient à un des grands carrefours où aboutissaient les routes des métaux, et ils ont pu être tentés de les fondre comme ils les voyaient se rencontrer chez eux. En tout cas, si les hommes de la mer du Nord n'ont pas eu, les premiers d'entre les Barbares, l'idée de l'alliage « sacré »[1], le bronze, nulle part dans le monde atlantique, n'a produit plus de choses et plus de belles choses, plus de poignards, d'épées et de bijoux, qu'entre Hambourg et Stockholm. C'est là, et non dans la Gaule, plus longtemps attardée au travail de la pierre, que s'épanouit « la force de l'airain »[2].

Enfin, les côtes frisonnes étaient le seul point du rivage de l'Océan, entre Cadix et Trondhjem, où s'arrêtassent longuement les navigateurs de la mer du Sud, phéniciens et grecs. Ailleurs, à Pasajes, sur les côtes normandes, à Ouessant, ils pouvaient faire de rapides escales. Mais l'estuaire de l'Elbe était le principal but de toute cette longue traite, avec son marché de l'ambre. — Cet estuaire devint, dans l'Europe extérieure, ce que furent longtemps Le Cap ou Zanzibar en Afrique, Goa ou Macao en Asie, un des principaux points d'appui du commerce civilisé chez les peuples réputés sauvages, le lieu des rendez-vous internationaux dans les pays hyperboréens. Aussi les Grecs le connurent-ils presque aussitôt qu'ils connurent Marseille. Hérodote, Éphore et Aristote ne parlent ni de l'Armorique ni de l'Auvergne, mais ils savent qu'il y a dans le pays de l'ambre et des Celtes de très grands fleuves, des froids très

geschichte Schwedens, 1906, p. 105; *Die Chronologie der ältesten Bronzezeit*, etc. (dans *Archiv für Anthropologie*, XXV et XXVI, 1900, p. 87 et suiv.); etc.

1. Montelius fait venir la connaissance du bronze, d'Orient en Scandinavie, par la route de terre, nommément celle de l'Elbe (tr. Reinach, p. 57-62). Si le bronze n'a pas été imaginé sur place par les Barbares, ce qui n'est pas du tout impossible, il a dû être révélé, plutôt, par les hommes de la mer.

2. Worsaae, *Nordiske Oldsager*, Copenhague, 1859; Undset, *Jernalderens Begyndelse i Nord-Europa*, Christiania, 1881, l. I, ch. 9-11 et l. II; Bertrand, *Archéologie*, p. 220; Montelius, *Les Temps préhistoriques en Suède*, trad. Reinach, 1895, p. 54 et suiv.; *Kulturgeschichte Schwedens*, 1906, p. 112 et s.; Sophus Müller, *Nordische Altertumskunde*, I, 1897, p. 308, 242 et s.; etc.

rigoureux et un Océan impitoyable : ces fleuves énormes, descendus des épaisses forêts du Centre, cette mer colère et terrible aux hommes, sont les premiers traits de la géographie du Nord qu'ont tracés les marchands et les écrivains de l'Hellade[1]. — Certes, les Grecs auraient pu, en remontant le Danube ou ses nombreux affluents, gagner ces régions plainières de l'Allemagne. Mais entre elles et la vallée du Danube s'étendait, hérissée de bois, peuplée de bêtes formidables, l'interminable chaîne des monts Rhipées et des monts Hercyniens, la plus profonde, la plus longue, la plus solennelle des barrières que la nature ait laissées croître entre les peuples anciens[2]. Cette « clôture » fut peut-être le principal abri qui maintint les populations de la Germanie dans leurs habitudes et leur caractère primitifs, et dans la pureté traditionnelle de leur race. Elle les préserva contre les convoitises et les curiosités des gens du Midi : car ceux-ci, dans la peur de cette froide et noire muraille, d'où sortaient les terreurs de la nuit et les rafales du vent du nord[3], se résignèrent pendant longtemps à ne pas chercher par terre les Hyperboréens de l'Europe[4]. — Mais ils réussirent à les visiter par mer, et ce fut dans le pays des Celtes[5], détenteurs des rivages de l'ambre.

1. Hérodote, III, 115; Aristote, *Météorologiques*, I, 13, 20. Cf. ici, p. 228, n. 3.

2. Eschyle, *Prométhée délivré*, fr. 191, Nauck; Hellanicus, fr. 96; Aristote, *Météor.*, I, 13, 20 (texte qui remonte à une source ancienne et où les monts Rhipées et Hercyniens sont présentés comme se faisant suite ou comme identiques); Aviénus, 136-9 (?); *De mirab. ausc.* (Timée), 105; Apollonius, IV, 287, 640 (ici les monts Hercyniens sont plutôt les Alpes ou le Jura, cf. p. 71); Damaste de Sigée, fr. 1 (Didot, *Fr. hist. Gr.*, II, p. 65); César, VI, 24 et 25 (Ératosthène), qui donne à la forêt Hercynienne neuf journées de large et plus de soixante journées de longueur; Diodore, V, 21, 1; Denys d'Halicarnasse, XIV, 1, 2. Il résulte de ces textes que les monts Hercyniens marquèrent pour les Anciens, et peut-être aussi bien pour les Barbares du Nord (cf. T.-L., V, 34, 4) que pour les Gréco-Romains, la limite naturelle des deux mondes.

3. Damaste de Sigée, fr. 1, Didot, II, p. 65; Alcman *ap.* Bergk, *Poetæ lyrici Græci*, fr. 42, p. 549; Sophocle, *Œdipe à Colone*, 1248.

4. Cf. ici, p. 71-72 : on verra que César rompra les charmes de la grande forêt comme les Phocéens ceux de la mer lointaine.

5. Que sous le nom d'Hyperboréens, qui embrasse tant de populations différentes, les Celtes se soient trouvés compris, cela résulte d'Héraclide de Pont *ap.* Plutarque, *Camille*, 22; cf. p. 228, n. 3.

Or, ces étrangers, Tartessiens, Phéniciens ou autres, ne descendaient pas à terre sans faire connaître aux indigènes quelques produits de l'industrie du Sud, et surtout ces produits que les navigateurs de tous les temps se plaisent à vendre, et que les Barbares de tous les pays admirent le plus chez leurs visiteurs, des armes et des bijoux. Ils ne leur ont peut-être pas révélé l'art du bronze[1]; mais ils leur ont sans doute montré la forme et le rôle de l'épée[2]. Et en tout cas, ils ont dû laisser chez les Celtes la notion et le désir des richesses des peuples méridionaux. —

Tout cela, il est vrai, n'est qu'une longue suite d'hypothèses. Mais ces hypothèses sont les conséquences logiques de faits d'histoire et de situations géographiques. Et elles expliqueraient à merveille la force irrésistible qui va pousser les Celtes sur la Gaule, et qui, après la leur avoir soumise, les lancera sur le reste de l'Europe. Car ils auraient eu, dès lors, les ressources morales et matérielles nécessaires aux nations conquérantes : peut-être des armes de guerre supérieures[3], en tout cas un courage à toute épreuve, l'esprit d'aventure, et la convoitise du bien d'autrui.

Des causes accidentelles donnèrent le branle au départ.

III. — CAUSES DE L'EXODE.

Les Celtes s'étaient transmis d'âge en âge le récit de l'exode. — Leurs ancêtres, disaient-ils, avaient abandonné leurs demeures

1. Cf. p. 170, n. 9.

2. Le rapport entre le commerce de l'ambre et le développement de la civilisation du bronze dans le Jutland a été bien mis en lumière, entre autres, par Sophus Müller, *Nordische Altertumskunde*, I, p. 316-327. — Ce qui n'exclut pas, je crois, l'hypothèse qu'une fois inspiré par les hommes du sud, l'art du bronze n'ait pris plus tard dans le Nord des formes et des pratiques propres.

3. Peut-être, outre l'épée, le combat à cheval ou sur le char de guerre. Car : 1° les Celtes, dès leur apparition, ont toujours passé pour un peuple de soldats à cheval (cf. ch. IX, § 4); 2° il n'y a aucune trace de char de guerre en Gaule avant les temps gaulois, et les Anciens ont remarqué que les Ligures étaient surtout des fantassins (p. 128-9). Il serait étonnant que le combat à cheval et sur char de guerre ait été introduit par les Celtes entre leur entrée en Gaule et leurs marches vers le sud.

parce qu'ils n'y pouvaient plus vivre. Une fatalité s'acharnait contre eux. Des guerres incessantes troublaient leur vie. La mer inondait les rivages, et ses « flots bouillonnants » leur arrachaient les terres. Ils avaient pour ennemis et les hommes, et la nature. Il fallut partir[1].

L'une et l'autre des causes que la tradition assignait au départ des Celtes sont également vraisemblables. — Discordes intestines ou incursions de voisins, c'étaient chez les peuples, barbares ou non, les motifs ordinaires des migrations en masse. Mais la fuite d'une nation devant les débordements de la mer ou d'un fleuve n'est pas plus étonnante.

Les montées subites de l'Océan, sur les côtes de la Frise et du Jutland, sont une des choses les plus effroyables que puissent voir les hommes. En une minute, une seule vague, haute comme une colline, submerge des milliers d'hectares. Tout disparaît alors sous les eaux, arraché, englouti, confondu dans une égale destruction, arbres, moissons, bestiaux, et des milliers d'hommes[2]. Et cette œuvre de fureur était, dans les temps anciens, d'autant plus terrible et plus complète que les Celtes aimaient à bâtir près des flots leurs cabanes et peut-être aussi leurs tombes[3] : vivants et morts, les ancêtres comme eux-mêmes, tout ce qui était la tribu retournait au néant[4]. Certes,

1. Ammien (Timagène), XV, 9, 4 (cf. p. 227, n. 2) : *Crebritate bellorum et adluvione fervidi maris sedibus suis expulsos.*

2. On peut citer le raz-de-marée d'octobre 1634, qui coûta la vie à 15 000 hommes en Frise, 10 000 dans le Schleswig-Holstein, et engloutit beaucoup plus de 50 000 têtes de bétail; la grande « noyade » du 8 sept. 1362, qui anéantit 30 paroisses dans les îles de Sylt et de Föhr; dans la même région, le 25 déc. 1717, furent noyées 10 828 personnes et 90 000 têtes de bétail. Eilker, *Die Sturmfluten in der Nordsee*, Emden, 1877, p. 8 et s.; Suess, tr. fr., II, p. 672; Marcks, *Bonner Jahrbücher*, XCV, 1894, p. 35; Moritz, *Die Nordseeinsel Rœm*, dans les *Mitteilungen der geographischen Gesellschaft* de Hambourg, XIX, 1903, p. 161-3.

3. Cf. p. 228, n. 3, p. 156-159.

4. Ces raz-de-marées sont attestés comme cause de la migration des Cimbres (Florus, I, 38, 1; etc.), et il n'y a aucune raison de ne pas accepter également ces deux traditions, celtique et cimbrique : les mêmes causes ont produit, dans cette région, les mêmes effets, dit justement Marcks (p. 30), qui défend, pour les Celtes comme pour les Cimbres, une solution semblable à la nôtre; cf. aussi

la mer n'emportait que les choses et les êtres du rivage, et, le massacre achevé, elle revenait d'ordinaire à la ligne consacrée de ses eaux[1]. Mais les hommes ne raisonnaient pas toujours sur ces actes de la nature. Ils pouvaient craindre que la mer ne portât plus loin ses ravages; et surtout, il leur semblait que la terre ainsi frappée par une attaque mystérieuse était condamnée par les dieux[2]. Cette vague conquérante était le signe d'une volonté divine. Elle donnait l'ordre du départ[3].

IV. — DU NOMBRE DES ÉMIGRANTS

On s'est longtemps figuré les Celtes comme une multitude infinie, qui aurait submergé la Gaule entière, détruit, refoulé et remplacé les populations antérieures. Tous les hommes du passé auraient disparu sous le flot des millions de nouveaux-venus[4].

Puis, des théories différentes ont été peu à peu établies touchant l'invasion celtique, et, comme toujours, elles se sont bâties en contraste absolu avec les idées de jadis. On avait fait des Celtes une foule innombrable : on les transforma en une bande d'hommes, une petite armée de quelques escadrons, trente mille combattants allant chercher la fortune au delà du Rhin, et la trouvant[5].

Zippel, *Die Heimat der Kimbern*, p. 5. Cf., *contra*, Müllenhoff, II, p. 165-166. Pline (XVI, 2 et 5) parle longuement, à propos de ces pays, des inondations maritimes, qui *vastas silvas secum auferunt*.

1. Pline, XVI, 3. Cf. Suess, tr. fr., II, p. 688.
2. Cf. Appien, *Illyrica*, 4.
3. Les géologues du Schleswig-Holstein admettent l'existence d'un formidable flot de marée qui aurait atteint 60 pieds, et aurait traversé la péninsule de part en part, de l'ouest à l'est, pour finir à Kiel (Fack, *Die cimbrische Fluth*, dans les *Mittheil. des Vereins nördlich der Elbe*, 1869, p. 10 et suiv.). Chose étrange, ils en fixent, en dehors de toute préoccupation historique, la date entre 1000 et 500, peut-être vers 630 (Fack, p. 24) : serait-ce celui qui fit partir les Celtes? Cf. encore, à ce sujet, Geinitz, *Mitteilungen* de Petermann, XLIX, 1903, p. 82.
4. Cf. Thierry, I, p. 119 et suiv.
5. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers Habitants*, t. II, p. XVIII, cf. p. 8-9.

La vérité doit être entre les deux systèmes. Les Celtes n'étaient pas une race en marche; ils ne furent pas davantage un simple compagnonnage pour aventures militaires. Je me les représente volontiers comme une nation ou une ligue de cent tribus, ayant chacune ses enseignes et ses rois, toutes groupées sous des conducteurs communs : ils étaient une union de familles qui se déplaçaient ensemble, enfants, vieillards, femmes et guerriers, esclaves et bestiaux, fétiches et chariots. C'est sans doute à l'exode des Cimbres, aux expéditions des Suèves, à la fuite des Goths que ressemble le plus la migration des Celtes.

Les Cimbres et les Teutons, lorsqu'ils quittèrent leurs domaines, comprenaient, disait-on, trois cent mille soldats, suivis d'une multitude de femmes et d'enfants[1]. Des cent tribus suèves se levaient chaque printemps cent mille guerriers[2]. Un demi-million de têtes tout au plus formaient la nation des Goths, lorsqu'elle passa dans l'Empire romain[3]; les Burgondes étaient quatre-vingt mille combattants, c'est-à-dire environ trois cent mille hommes[4]. — C'est dans ces proportions qu'on peut imaginer l'invasion celtique. Elle ne différa pas sensiblement, ni comme force, ni comme nature, des principales migrations qui sortiront plus tard des mêmes terres transrhénanes.

V. — DES CELTES TRANSRHÉNANS

Ces sorties de tribus laissent en arrière des traînards ou des obstinés, qui préfèrent la garde de leurs tombeaux aux incertitudes des rencontres lointaines. Fort souvent, les peuples des grandes plaines du nord se sont dédoublés à l'instant du départ. Quand les Cimbres quittèrent les bords maudits de la mer

1. Plutarque, *Marius*, 11.
2. César, IV, 1, 4.
3. Fustel de Coulanges, *Institutions*, II, p. 408; peut-être seulement la moitié de ce chiffre (Eunape, Didot, *Fr. hist. Græc.*, IV, p. 31).
4. Orose, VII, 32, 12.

Frisonne, plusieurs de leurs frères s'entêteront à ne pas les suivre[1]. A la fin du second siècle de notre ère, les Goths descendirent des bords de la Baltique jusqu'à ceux de la mer Noire : mais un rameau de leur nom, les Gépides, ne bougea point du delta de la Vistule[2].

Le nom celtique ne disparut pas tout de suite des terres du Jutland, de l'estuaire de l'Elbe, des côtes frisonnes. Il resta longtemps encore attaché au pays où il avait commencé sa puissance. Jusqu'au quatrième siècle, les chercheurs d'ambre venus de la Méditerranée trouveront des Celtes dans cet angle de la mer du Nord où finissait leur long voyage[3]. — Mais il s'y éteignit vers ce temps-là, remplacé tour à tour par ceux de Belges et de Galates[4], de Teutons[5] et de Cimbres.

Seulement, Transrhénans et Celtes de la Gaule ne se ressembleront bientôt plus. Les émigrés connurent des cieux plus limpides, des terres plus fertiles, une vie plus gaie et plus sûre; ils se mêleront à d'autres peuples, ils prendront des habitudes nouvelles, changeront le caractère de leurs dieux, les formes et les mots de leur langage. Leurs frères de la Basse Allemagne demeureront fidèles à leurs vieilles pratiques, derrière le double abri de leurs forêts et de leurs tourbières : Celtes de l'Elbe, Hyperboréens d'entre la Baltique et les monts

1. Tacite, *Germanie*, 37; Strabon, VII, 2, 1.

2. Jordanès, *Getica*, 17, 95 et 96. Cf. R. Much, *Deutsche Stammeskunde*, 1900, p. 124, et, avec une interprétation différente, Bremer, p. 826 (*Grundriss* de Paul, 2e édit.). L'histoire des nations gauloises nous montrera du reste un très grand nombre d'exemples de dédoublements de ce genre; cf. ch. VIII, p. 292, 297, 313.

3. Textes d'Hérodote, Éphore, Aristote, cités p. 228, n. 3, p. 230, n. 4. Peut-être encore lors du voyage de Pythéas, qui parle de la Celtique à l'ouest de l'Elbe, comme s'il n'y avait plus de Celtes purs au delà (cf. p. 243, n. 1). C'est cette longue présence des Celtes sur la mer du Nord qui explique pourquoi, aux IVe et IIIe siècles, on s'habitua à désigner sous le nom de Celtique la future Germanie, entre la mer du Nord, les monts Hercyniens et la Scythie (Éphore, fr. 38, Didot, *Fr. hist. Gr.*, I, p. 243; Plutarque, *Marius*, 11, d'après une source ancienne; Denys d'Halicarnasse, XIV, 1, de même).

4. C'est au temps du voyage de Pythéas, je crois, qu'apparait à l'est de l'Elbe le nom de Belges, regardés comme « Scythes » (indirectement d'après lui? Méla, III, 36 et 57) ou « Celtoscythes ». Cf. p. 243, n. 1, et plus loin, p. 314, n. 3.

5. Cf. plus loin, ch. X, § 6.

Hercyniens, tous ces peuples des plaines du nord resteront plus longtemps semblables à eux-mêmes, immobiles dans leur horizon fermé. Ou bien, s'ils subissent d'autres influences, elles seront toutes différentes de celles qu'acceptaient les Celtes partis vers le couchant : des hordes nouvelles, venues d'au delà de la Vistule et des grands marais, se mêleront peut-être aux tribus de l'Allemagne[1]. Ainsi, des deux groupes que l'exode a formés, celui qui s'en va subira les contacts brutaux ou fécondants de l'ouest et du sud, des Ligures et des peuples de la mer, celui qui reste est exposé aux sauvages intrusions des gens et des choses de la steppe. Ils seront chaque jour plus distincts l'un de l'autre, eux, leurs langues et leurs dieux[2]. La haine les séparera plus vite encore que leur nature, de même que les Germains groupés sous Clovis et Charlemagne devinrent si rapidement différents et adversaires des Germains demeurés dans les plaines indépendantes. Mais malgré tout, des ressemblances frappantes subsistèrent toujours entre les Celtes de la Gaule et leurs voisins d'outre Rhin ; on les signalera pendant des siècles : et les observateurs sagaces, les écrivains qui n'auront pas des raisons politiques ou militaires pour brouiller Gaulois et Germains, reconnaîtront aisément les vestiges de la fraternité qui jadis avait uni les ancêtres de ces deux peuples[3].

1. Pythéas arrêta vers l'Elbe la Celtique et y fit commencer la Scythie (Str., I, 4, 3 ; ch. X, § 6) : je ne suis pas convaincu que ces termes aient été chez lui, qui observait bien, purement conventionnels, et qu'il n'ait pas constaté ou appris l'existence, de l'autre côté du fleuve, d'habitudes ou d'une langue différentes. C'est sans doute à Pythéas et aux géographes grecs ses contemporains, qu'est due l'appellation « ancienne » de « Celtoscythes » (Strabon, I, 2, 27 ; XI, 6, 2 ; Plutarque, *Marius*, 11) : ils désignaient par là des peuples du Nord et du Couchant. Il est donc probable qu'il s'agit de ceux de la région de l'Elbe, et il ne serait pas impossible que les navigateurs aient en effet remarqué chez ces peuples un mélange ou un contact de deux populations différentes.

2. Cf., pour une autre époque, César, VI, 24, 4 et 5.

3. Strabon, VII, 1, 2 : les Romains ont appelé ainsi les Germains, dit-il, « *germani* », voulant dire par là qu'ils étaient « de purs Gaulois », ὡς ἂν γνησίους Γαλάτας (toutes réserves faites, bien entendu, sur cette étymologie, cf. Hirschfeld, *Kiepert-Festschrift*, 1898, p. 266) ; le même Strabon, IV, 4, 2, plus net encore : Συγγενεῖς ἀλλήλοις, si bien que, pour faire le portrait des Celtes, dit-il, il s'aide à la fois des

VI. — LES CELTES EN BELGIQUE

Les Celtes donc, quittant les rives inhospitalières de la Baltique et de la mer du Nord, se mirent en route vers l'occident. Ils suivirent la voie naturelle qu'indiquait la plaine de la Basse Allemagne, et que prendront les Francs un millénaire plus tard[1] : ils marchaient, sans s'éloigner du rivage, inclinant avec lui vers le sud (530 environ?[2])

C'est aux abords du Rhin qu'ils rencontrèrent les premières tribus ligures. Le fleuve fut franchi par les émigrants. Il y eut de nombreux combats. Les indigènes, vaincus et épouvantés, finirent par renoncer à la résistance[3], et gagnèrent l'intérieur des terres, les forêts et les montagnes du haut pays, les brousses des Ardennes et les rochers de la Meuse, de la Moselle ou du Rhin[4].

anciennes chroniques et des coutumes des Germains. Les Romains n'auraient pas si obstinément rapproché Celtes et Cimbres-Teutons s'il n'y avait pas eu entre eux de nombreux points de contact (Cic., *De oratore*, II, 66, 266; Salluste, *Jugurtha*, 114; Appien, *Celtica*, 1, 2). Je crois bien que Posidonius a le premier comparé ces deux groupes de peuples et noté leurs ressemblances, et que Strabon s'est inspiré de lui. — Vint ensuite César qui, pour les motifs politiques que l'on devine, a marqué surtout leurs contrastes, et qui, sans doute pour faire pièce à Posidonius, a posé en principe (VI, 21) l'opposition entre Germains et Gaulois. — Strabon répondra à César pour défendre son auteur favori, Posidonius. — Les peuples germains n'oubliaient jamais complètement les liens de parenté qui les unissaient à d'autres peuples; cf. Jordanès, à propos des Gépides et des Goths (17, 94, 95, 97 ; 25, 133).

1. Cf. p. 54-55, p. 245, n. 2.

2. Cf. p. 245, n. 4.

3. Aviénus, 129-134 (cf. p. 228, n. 3). Il semble bien qu'il s'agisse de l'arrivée des Celtes par le rivage flamand et picard : Aviénus rappelle plus loin (141-2, 145) qu'ils ont suivi cette voie : *Sali periculum..., marini loci*. Si l'on n'accepte pas cette interprétation, il ne reste qu'à supposer ces Celtes arrivant par mer, absolument comme les Saxons et les Normands, et je ne serai pas opposé à cette hypothèse (cf. à ce sujet Martins Sarmento, *Ora Maritima*, 2e éd., Porto, 1896, p. 69 et s.).

4. Région décrite par Aviénus sans doute sous les traits mythiques des monts Rhipées ou Hercyniens, 135-140 : *Ligures pulsi... venere in ista, quæ per horrentis tenent plerumque dumos : creber his scrupus locis, rigidæque rupes, atque montium minæ cælo inseruntur... Arta cautium.* Une autre mention de ces côtes de la Manche, au moment de leur abandon par les Ligures, semble se trouver chez Théopompe (par Himilcon?, fr. 221 *a*, Didot; cf. *Rev. des Ét. anc.*, 1905, p. 231-2). — On a placé dans des régions bien différentes le lieu de refuge des Ligures : dans les Alpes du sud) Müllenhoff, I, p. 86, qui suppose une interpolation), dans les Pyrénées (d'Ar-

Mais les Celtes ne s'arrêtèrent pas longtemps dans les plaines de la Belgique, vides d'habitants et voisines d'une mer hostile[1]. Ils savaient sans doute que plus loin le ciel était plus clément, les alluvions plus riches, les marécages moins continus, et les forêts moins profondes. Ils s'engagèrent dans le sud[2].

Derrière eux, les Ligures revinrent sur leurs anciens domaines, repeuplèrent les terres désertes des bords de la mer, et, délivrés du péril celtique, ils se reprirent à sillonner l'Océan de leurs barques aventureuses[3] (vers 500?[4]).

VII. — INSTALLATION DES CELTES A L'INTÉRIEUR

Pendant ce temps, les Celtes s'arrêtaient enfin dans une contrée d'élection, et y installaient leurs tribus pour faire souche de nouvelles familles : comme si la mer les épouvantait encore, ce fut à l'intérieur de la Gaule qu'ils s'établirent[5].

Le domaine propre de ce ban d'invasion fut la Gaule centrale toute entière, celle qui, très longtemps après, s'appelait encore

bois de Jubainville, I, p. 270); etc. Mais, pour que les Ligures soient revenus si vite, il ne faut pas qu'ils soient allés trop loin. — Quelques indices, du reste fort vagues, peuvent en outre militer en faveur de l'interprétation que nous donnons ici : 1° les terres de Belgique et du Rhin inférieur sont plus riches que la Celtique et en noms de sources d'origine préceltique et en cultes des *matres*, chères également à la Gaule du sud-est, demeurée plus longtemps ligure; 2° César, ce qu'il ne fait pour aucun peuple gaulois, vante les fantassins des Ardennes et cite les frondeurs du Hainaut (II, 17, 4; V, 43, 1) : tout cela semble peut-être indiquer, dans ces régions, un fond ligure plus solide, plus persistant.

1. Cf. les textes de la p. 228, n. 3.

2. Comparez la marche de la conquête franque, Tournai, Cambrai et Soissons, par le seuil de Vermandois.

3. Aviénus, 142-145 : *Quies et otium... persuasit... in marinos jam locos descendere.*

4. Voici comment j'arrive à cette chronologie, d'ailleurs très approximative : l'auteur du Périple d'Aviénus (Himilcon?; cf. ch. X, § 1) visita ces côtes vers 500-480 au plus tard : les Ligures y revenaient, il n'y a plus trace de Celtes sur les rivages; le voyageur ne les connaît que comme un terrible danger, qui a ruiné le pays, mais qui a disparu; l'émigration des Ligures a duré longtemps, *diu*, je suppose une ou deux générations.

5. Remarquez que, de même, les Cimbres n'ont jamais songé, après avoir quitté l'Océan, à s'installer sur les bords de la mer.

le pays des vrais Celtes, la Celtique proprement dite[1]. Il commençait au sud de la grande forêt des Ardennes[2]; il embrassait le bassin de la Seine et celui de la Loire. Au midi, les conquérants descendirent les pentes du plateau; à l'ouest, ils occupèrent la vallée de la Charente; à l'est, ils débordèrent dans celle de la Saône jusqu'au pied du Jura.

Je ne crois pas cependant que le premier champ de l'ambition celtique ait atteint, sauf sur un ou deux points, les cours du Rhône et de la Garonne; je ne crois pas davantage qu'il se soit presque jamais étendu jusqu'aux rives de l'Océan. Toutes les côtes de la Normandie et de l'Armorique furent d'abord laissées aux tribus indigènes[3]. La Celtique constituée par ces émigrants était comme un vaste cercle, de cent vingt-cinq lieues de diamètre, dont les rayons finiraient vers Rodez, Saintes, Angers, Rouen, Soissons, Reims, Besançon, Lyon, et dont Bourges marquerait le centre. Au delà, le long des deux mers, vivaient et naviguaient les Ligures indépendants (500-480 ?)[4].

1. César, I, 1; Tite-Live, V, 34, 1-2; cf. ici, p. 251-2.

2. Rèmes et Suessions de l'Aisne furent plus tard regardés comme des Belges; mais je crois que ces deux noms embrassaient aussi des tribus de Celtes de la première invasion, celles de la ligue belge qui, au dire de César, ne revendiquaient pas une origine germanique, c'est-à-dire qui n'étaient pas arrivées d'outre Rhin avec le gros des Belges (César, II, 4, 2) : au reste, à moins d'entendre par *Galli* des Ligures (ce qui n'est pas impossible), il y avait des Celtes en Belgique avant l'arrivée des Belges proprement dits (II, 4, 2). Les Rèmes et les Suessions leurs parents (II, 3, 5) possédaient les meilleures terres de la Belgique et les plus méridionales, au sud de la grande forêt, et c'étaient, semble-t-il, les plus civilisés. — Il ne serait pas non plus impossible que les Volques du Midi ou les Boïens fussent originaires de la région de la Marne (cf. ch. VIII, § 2-4 et 6).

3. Cf. chapitre VIII, § 6 et 9.

4. Les deux Périples d'Aviénus, celui de la mer Extérieure et celui de la mer Intérieure, ne mentionnent les Celtes que sur les rivages de la Belgique et pour nous dire qu'ils n'y sont plus (134); les indigènes de la mer de l'étain ou de Bretagne sont de hardis marins (98-102), mais non des Celtes.

VIII. — RAPPORTS AVEC LES INDIGÈNES

La manière dont les Celtes prirent possession de la Gaule nous est entièrement inconnue[1]. Du jour où le peuple envahisseur a quitté les bords de la mer et s'est engagé dans l'intérieur des terres, un impénétrable mystère enveloppe sa vie. Les navigateurs carthaginois et grecs recevaient parfois l'écho des combats qui décimaient les tribus du rivage; ils voyaient les ruines qui en résultaient[2]. Mais aucun bruit ne leur venait des luttes qui s'agitaient dans les hautes vallées du pays.

L'histoire ultérieure montre qu'elles se terminèrent à l'avantage des Celtes. Dans les limites que nous avons indiquées, ils imposèrent aux indigènes leur nom et leur domination : le vocable de Ligures disparut de la Gaule centrale[3]. Plus heureux que les Cimbres et que les Suèves, aussi heureux que les Francs, les Celtes réussirent à fonder un empire durable, et à laisser des terres à leurs descendants.

On s'expliquera aisément cette victoire, si l'on se rappelle ce que nous avons supposé plus haut et des indigènes de la Gaule et de leurs envahisseurs.

Les Ligures, amas de tribus juxtaposées, sans lien permanent, sans volonté commune[4], étaient incapables de résister victorieusement à l'attaque impétueuse d'un peuple aux rangs serrés. Supérieurs sans doute dans les combats singuliers[5], ils valaient moins devant de grandes batailles. Ils ont pu tenir plus longtemps

1. Le seul renseignement que nous possédions sur un partage ou un choix de terres à la suite d'une invasion celtique concerne les Sénons de l'Adriatique (Diodore, XIV, 113, 3).

2. Cf. p. 228, n. 3, p. 244, n. 4.

3. Le souvenir de l'existence en Gaule d'une population conquise et d'une population conquérante paraît se trouver chez Ammien ou Timagène (p. 227, n. 2), chez Diodore (IV, 19, 2), et chez Lucain (p. 111, n. 9) les deux premiers textes semblent inspirés par une tradition gauloise.

4. Cf. p. 133-4, 178-9.

5. Diodore, V, 39, 6; cf. p. 128-9.

sous l'abri des montagnes; mais dans les vallées ouvertes de la contrée, leur morcellement les condamnait à être brisés par une rencontre sérieuse[1]. — D'autant plus que les Celtes leur étaient, je suppose, supérieurs en ressources morales et militaires : à ces fantassins, frondeurs et tireurs habiles, mais peu familiers avec les armes du corps à corps, ils opposaient peut-être le cheval ou le char de guerre au choc inévitable[2], et l'épée de combat à la menace toujours prête[3]. Ils n'étaient pas plus braves que les Ligures, mais ils l'étaient tout autant, et ils avaient pour eux l'avantage de l'agresseur, la force que donnent la volonté de conquérir et la nécessité de se créer des demeures.

Ces luttes, si longues qu'on les suppose, ne furent pas éternelles, et trois générations tout au plus (500-400?) suffirent à les terminer[4]. On peut affirmer aussi que les Celtes, pour devenir les maîtres, n'eurent pas besoin d'anéantir les indigènes, et que leur victoire n'engendra pas, chez eux ou chez les Ligures, des sentiments durables de haine, de crainte ou de défiance.

Les Celtes et les indigènes, en effet, n'étaient pas plus différents les uns des autres que les Gaulois ne le furent des Francs ou des Romains. Il n'y avait pas entre eux de ces irrémédiables contrastes de langues, de mœurs, de religions, de sang et de couleur qui séparent aujourd'hui les Européens de leurs sujets exotiques. Il est probable que, parmi les Ligures envahis, il se trouvait des descendants de bandes venues du nord-est, dans ces brigandages périodiques dont les Transrhénans furent coutumiers[5]. Les sources et les arbres, le Soleil et la Terre, étaient des divinités des deux côtés du Rhin. Bien des mots du vocabulaire ligure rappellent des radicaux des langues celtiques ou

1. Aviénus, 134 et 135.
2. Cf. p. 238, n. 3.
3. Cf. p. 162, n. 3, p. 170, n. 9, p. 171-2, 238.
4. Celles qui se placent entre l'arrivée des Celtes et le départ des neveux d'Ambigat.
5. Cf. p. 234, n. 1.

germaniques[1]. La tribu ligure ne fut pas constituée différemment des tribus de l'Allemagne. Disons-nous bien que, même au sixième siècle avant l'ère chrétienne, nous ne sommes pas en présence de races hostiles, de religions ennemies, mais de populations plus ou moins pareilles, qui se battent ou se volent par simple esprit de conquête.

La conquête subie et acceptée, la fusion entre les deux peuples s'opérait vite. Nous suivrons bientôt pas à pas les établissements ultérieurs des Celtes en Italie, en Espagne et en Orient. Nulle part il ne restera chez leurs sujets d'irrésistibles besoins de révolte et de revanche. Partout au contraire, les dieux, les hommes, les langues, les mœurs des vaincus et des vainqueurs se sont adaptées les unes aux autres avec une grande rapidité.

Peut-être même les Celtes, de toutes les populations barbares de l'Antiquité, furent-ils celle qui se mélangea le plus vite avec les hommes dont ils subirent les approches. Il y eut en eux une incroyable faculté d'assimilation. C'était la moins irréductible des espèces humaines de l'Europe, la moins disposée à l'isolement. Elle ressembla toujours à ses dieux, qu'on verra se mouler sur les types les plus divers de la mythologie antique. Aucune n'a produit plus de nations métisses. Elle donnera les Celtibères en Espagne, les Gallogrecs[2] en Asie, les Celtoscythes dans les plaines de l'Europe orientale, sans doute aussi des Celtothraces et des Celtillyriens, et jamais, chez aucune de ces populations mêlées, nous ne trouverons la trace appréciable d'un conflit de races[3].

Au surplus, la Gaule proprement dite nous offrira plus tard un exemple très net de la rencontre des Celtes et des Ligures, lorsque, vers 400, les premiers descendront du nord pour entrer

1. Cf. p. 233, n. 3.
2. En réalité Gallophrygiens, cf. Tite-Live, XXXVIII, 17.
3. Cf. ch. VIII et IX; Strabon, I, 2, 27; XI, 6, 2; VII, 3, 2; VII, 5, 2; IV, 6, 10.

en Provence. Qu'ils aient commencé par combattre les uns contre les autres, c'est probable; mais ils ne tardèrent pas à s'unir en un seul peuple, celui des Salyens, que les Grecs de Marseille appelèrent des Celtoligures : et, quoique nous connaissions assez bien ces Salyens du Rhône, de la Durance et de l'Arc, il nous est encore fort difficile de distinguer les deux éléments dont ils se sont formés[1].

Pareille chose s'est produite, un siècle plus tôt, dans la Gaule centrale. Tous les peuples y devinrent également, dans des proportions variables, des Celtoligures. Si les Latins et les Grecs ne leur ont pas donné ce nom, c'est qu'ils n'ont pas assisté, comme aux environs de Marseille, au mélange et à la fusion; c'est que les Celtes, d'ailleurs, ont imposé leur nom aux hommes et aux terres, et que les vaincus ont accepté ce nom pour eux-mêmes.

Désormais donc, sous ce mot de Celtes, nous étudierons l'empire créé par cette conquête et le peuple issu de ce mélange. Parfois, en examinant ses institutions[2], il nous semblera possible d'indiquer ce qui est venu du dehors, et ce qui est resté des indigènes. Le plus souvent, nous ne pourrons même pas tenter de faire le départ entre ces deux éléments. Cette impuissance n'est point surprenante; elle est l'état habituel de l'histoire, dès qu'elle examine les résultats d'une conquête. Qui donc, dans la Gaule de Charles le Chauve, eût distingué la part de Rome et la part des Francs? et même aujourd'hui, si renseignés qu'ils soient sur les invasions germaniques, les historiens du Moyen Age n'ont encore pu fixer ce qu'elles ont apporté et ce qu'elles ont respecté.

1. Ch. VIII, § 6, p. 312. — Voyez de même ce qui s'est passé en Belgique : les Aduatiques étaient une bande de 6000 Cimbres et Teutons (César, II, 29, 4), et, cinquante ans après leur installation, ils donnaient leur nom à une tribu ou peuplade compacte de près de 100 000 hommes (II, 4, 9; 33, 5-7), parfaitement incorporée dans les Gaulois de la Belgique.

2. Notre t. II.

IX. — LA CELTIQUE; AMBIGAT

Ce nom collectif de Celtes est peut-être le fait le plus important que les envahisseurs aient déposé dans l'histoire de notre pays. Il était un emblème d'unité, le mot de ralliement d'un empire.

Au-dessous de ce nom, les appellations génériques, sans aucun doute, étaient fort nombreuses. Le monde celtique renfermait dès lors quelques-uns des groupes qui dirigeront plus tard son histoire, et, selon toute vraisemblance, ceux-ci possédaient les domaines où les Romains les trouveront installés[1] : les Bituriges autour de Bourges[2], les Carnutes de Chartres à Orléans[3], les Éduens dans le Morvan et les plaines adjacentes[4], les Arvernes sur la Limagne et les monts qui l'encadrent, les Lingons le long du plateau de Langres et des champs dijonnais[5]; les Aulerques occupaient les rivières du Maine, les Ambarres les basses terres de la Saône[6], les Sénons le bassin de Sens et Paris[7]. D'autres grandes peuplades de ce genre, Volques[8] et Boïens[9], s'établirent

1. Je me sers, pour dresser cette liste, du récit de Tite-Live (V, 34-35), emprunté aux traditions celtiques, et confirmé d'ailleurs par tout ce que nous verrons (t. II) des institutions de la Celtique proprement dite, qui dénotent des peuples plus stables, plus anciennement formés que ceux du reste de la Gaule.

2. Tite-Live, V, 34, 1 et 5; cf. César, VII, 15, 4.

3. Tite-Live, V, 34, 5.

4. Tite-Live, V, 34, 5. Les Éduens peut-être, en tout cas les Celtes au sud de la Seine sont appelés *Celtorii* par Plutarque, *Camille*, 15.

5. Tite-Live, V, 34, 5; 35, 2.

6. Tite-Live, V, 34, 5, et peut-être 35, 1; cf. César, I, 11, 4; Holder, I, c. 114.

7. Tite-Live, V, 34, 5; V, 35, 2; cf. Plutarque, *Camille*, 15; avec leur dépendance les Parisiens, César, VI, 3, 5. Remarquez que la liste que nous donnons n'embrasse que les peuples éloignés de la mer, ce qui justifie ce que nous avons dit plus haut (p. 245).

8. Je crois que les Volques ont été une nation établie primitivement en Gaule même : ce qui explique leur présence et dans la migration du Danube (César, VI, 24, 2) et dans la région de la Garonne. Peut-être leur domicile primitif a-t-il été dans les vallées du Doubs, de la Saône et de la Marne (dans le futur domaine des Rèmes et des Séquanes? cf. p. 246, n. 2, et p. 315), vallées intermédiaires entre leurs deux domaines extrêmes de Languedoc et de Bavière.

9. Peut-être le domicile gaulois des Boïens est-il la haute vallée de la Saône et du Doubs ou de la Marne (Rèmes, Séquanes de plus tard?, cf. n. précéd.) ou même

ailleurs en Gaule, sans que nous puissions retrouver leur domicile primitif. — Ce sont les premières familles politiques qui se soient partagé, dans les temps connus, le sol de notre pays, qu'elles aient pris naissance et nom au moment même de la conquête, ou qu'elles aient été déjà constituées avant le départ pour l'Occident[1].

Ces groupes s'étendaient sur de vastes territoires, divisions naturelles du sol français : Auvergne ou Berry naissaient à une vie collective, comme domaine d'une seule peuplade. Au-dessus des innombrables tribus ligures, encloses dans l'horizon d'un petit pays, se formèrent et grandirent de nouvelles sociétés humaines, plus fortes et plus ambitieuses[2]. Ce qui préparait la terre et les hommes de la Gaule à une existence plus intensive, à plus de rapports entre eux, à plus d'initiative au dehors.

Une vie nationale se superposait enfin à ces groupes locaux et régionaux, à ces tribus ou ces « pays », à ces peuplades ou ces régions. Toutes ces sociétés portaient également le nom de « Celtes »[3]; elles donnaient celui de « Celtique » aux terres qu'elles habitaient[4]; et il y eut, pour les unir, autre chose que des noms.

Car, une fois dispersés dans les vallées de la Gaule centrale, les Celtes n'oublièrent pas la fraternité qui les avait conduits des

la région helvète. Ce qui expliquerait : 1° qu'ils se soient dirigés à la fois vers l'Italie et vers le Danube; 2° que Tite-Live nous les représente comme associés aux Lingons et franchissant avec eux le Grand Saint-Bernard (V, 35, 2).

1. Voyez t. II, ch. I, § 4, où cette question sera étudiée.

2. Même transformation dans la vie politique de la Bretagne après la conquête gauloise, ch. VIII, § 9.

3. On peut cependant, à ce sujet, faire une réserve. De la même manière que le nom de Cimbres, qui était celui de la nation la plus forte du groupe des envahisseurs, semble s'être étendu à d'autres tribus associées mais de nom différent (Strabon, II, 3, 6; cf. Zippel, p. 12), il serait de même possible qu'il y ait eu à côté de Celtes, des peuplades à autre nom, et que Boïens et Volques, par exemple, fussent de celles-là; cf. chez Plutarque (*Camille*, 15) le nom de *Celtorii* limité aux peuples de la région au sud de la Seine, les Sénons n'étant pas compris sous ce nom.

4. *Celticum*, Tite-Live, V, 34, 1 et 2. Il est possible que les Gaulois aient eu l'usage de donner leur nom à la région qu'ils occupaient : cf. *Boihæmum* (Strabon, VII, 1, 3; Velléius, II, 109, 5; Tacite, *Germanie*, 28).

bords de l'Elbe à ceux de la Seine. Il dut rester plus d'un souvenir commun de cette marche à la recherche de nouveaux domaines. Je ne m'expliquerais pas la prépondérance de leur nom et de leurs dieux, si les hommes n'étaient pas demeurés unis en un corps durable. Bien des institutions singulières du monde celtique trouveront leur raison dans ce point de départ de son histoire : une fédération de familles prenant des terres. Partie d'une invasion et d'une conquête, c'est-à-dire de l'effort collectif de tribus groupées, l'histoire de la Gaule allait présenter un caractère d'unité, qui la distinguera et de celle des temps ligures et de celle de toutes les contrées occidentales[1].

C'était du souvenir de l'unité primitive que s'inspiraient les traditions ou les légendes indigènes. — Elles racontaient que la Celtique avait formé autrefois un seul royaume, et n'ayant qu'un souverain. Ce roi lui était donné par les hommes du Centre, les Bituriges : le chef qui commandait à tous les Celtes siégeait au milieu même du pays. On conserva longtemps la mémoire d'un de ces rois, Ambigat. Ce fut un prince très riche, très brave, très puissant, qui gouvernait une multitude immense. Sa maison prospérait comme son empire; sa terre produisait sans relâche d'abondantes moissons de blés et de guerriers. Il avait deux neveux, qui étaient d'actifs jeunes gens. Les dieux l'aimaient et lui envoyaient les meilleurs avis. Et il devint très vieux, voyant son peuple grandir et s'étendre au loin[2] (vers 450-400?[3]).

Ambigat ressemble à tous les rois des légendes, il ne diffère

1. T. II, ch. IV, § 3 et 4, et ch. XIII.

2. Tite-Live, V, 34. Le mythe hellénisé, mais indigène d'origine, d'Hercule fondateur d'Alésia et maître de toute la Celtique (Diodore, IV, 19, 1-2), peut être une allusion à cette royauté générale.

3. La date finale nous est fournie par les synchronismes établis par Tite-Live (V, 34, 7) et par Justin (XLIII, 5, 4-8) : l'attaque des Salyens contre Marseille, l'invasion de l'Italie, la prise de Rome. La mention initiale que donne Tite-Live (*Prisco Tarquinio*) provient d'une confusion (de lui ou de sa source?) avec la date de la fondation de Marseille, qu'on croyait contemporaine de ces évènements; cf. p. 281, n. 2.

pas du Charlemagne des Chansons de Geste ni de l'Arganthonios des récits de Tartessus. Mais, de ce que la physionomie réelle de ces vieux souverains a disparu sous la banalité des mythes populaires, il ne résulte pas qu'on doive nier leur existence. Tartessus a eu ses rois, qui ont été certainement très riches; l'épopée carolingienne n'a pas créé de toutes pièces Charlemagne, ses guerres et ses preux. Je n'affirmerai pas cependant qu'Ambigat ait vécu ni qu'il ait eu deux neveux. Mais son histoire prouve, tout au moins, que la plus vieille Celtique était un corps politique, et qu'elle relevait d'un seul chef, dictateur ou prêtre, patriarche ou roi[1].

1. Je ne vois pas pourquoi on refuserait de croire que les Celtes aient débuté en Gaule par une royauté générale, alors que tant de nations barbares de l'Occident ou du Nord ont commencé de même : les Ibères, Tartessus (cf. p. 198), les Daces (dont l'histoire offre avec celle des Celtes tant de points de contact), les grandes peuplades de la Scandinavie ou de la Germanie (Tacite, *Germanie*, 43 et 44). Vraiment, ce serait pousser le scepticisme trop loin que de rejeter entièrement l'histoire d'Ambigat, alors qu'elle cadre, sur tant de points, avec ce que nous savons et des Gaulois et des peuples de l'ancienne Europe.

CHAPITRE VII

LES INVASIONS IBÉRIQUES[1]

I. Diversité de peuples en Espagne. — II. Invasions d'Ibères en Gaule. — III. Le problème de l'origine des Basques. — IV. Caractère et avenir des établissements ibériques.

I. — DIVERSITÉ DE PEUPLES EN ESPAGNE[2]

Les Celtes venaient à peine de s'installer dans la Gaule qu'une autre nation, celle des Ibères, l'envahit à son tour (vers 500-475)[3]. Ceux-là étaient venus du nord, par les plaines

1. Comme répertoire de textes et de monuments, Hübner, *Monumenta linguæ ibericæ*, 1893. — La théorie courante, dont diffère totalement l'exposé de ce chapitre, est que les Ibères sont une race et une langue s'étant autrefois étendues sur presque tout l'Occident et refoulées par les Ligures. Elle a été mise en circulation surtout par le célèbre travail de Guillaume de Humboldt (*Prüfung der Untersuchung über die Urbewohner Hispaniens*, 1821; *Werke*, IV, 1905, p. 57 et s.) : travail dont la méthode est excellente, mais dont le tort est de n'avoir jamais soupçonné qu'à côté des éléments celtiques et ibériques, la toponymie occidentale offrait des éléments ligures, plus anciens et plus importants que les autres. Ce qui a fait que Humboldt et ses imitateurs ont attribué aux Ibères les radicaux et les domaines qui reviennent aux Ligures. Hübner, qui a, en dernier lieu, repris les inventaires de Humboldt, a été obligé, presque malgré lui, de réserver à chaque instant les droits du ligure (cf. p. LXXXV, LXXXVI, CI, etc.).

2. Lagneau, *Ethnologie de la péninsule du Sud-Ouest de l'Europe*, dans les *Mém. de la Soc. d'Anthr.*, IIe s., t. II, 1875, p. 397 et suiv.

3. L'antériorité de l'invasion celtique résulte de ce qu'Aviénus en parle (*dudum, diu*, 134, 140) comme d'un évènement plus ancien que des progrès du nom ibérique (*nunc*, 551 ; emploi du présent, 614). En outre, ces progrès ne sont pas terminés, en Gaule, au temps du Périple d'Aviénus; cf. plus loin, p. 265-6. Les descriptions de l'Atlantique et de la Méditerranée, chez Aviénus, sont, je crois, contemporaines (cf. ch. X, § 1, 2 et 5). Hécatée de Milet, vers 500, ne paraît connaître encore que des Ligures au sud de la Gaule (fr. 19-24).

ouvertes du Rhin inférieur. Ceux-ci arrivèrent du midi, en franchissant les cols de montagne qui coupent les Pyrénées non loin des deux mers[1].

Plus encore que les Ligures, ces Ibères et leur langue ont suscité les hypothèses les plus diverses. Comme eux[2], on les a tour à tour faits venir du Caucase et de l'Égypte, on les a traités d'Aryens, de Sémites, de Touraniens; on les a tantôt assimilés et tantôt opposés aux Celtes[3]; et de plus, leur situation à l'extrême occident leur a valu de passer aussi pour la descendance d'Américains, immigrés en Europe dans les temps fabuleux où la terre de l'Atlantide réunissait les deux continents[4].

L'Atlantide mise à part, il est fort possible que l'Espagne ait reçu jadis des hommes de tous les pays. Dans la Germanie et la Scandinavie, terres lointaines, retirées, sauvages et prolifiques, à demi closes par les forêts, les tourbières et les mers froides, les peuples ont pu se renouveler d'ordinaire avec des enfants de leur sang et de leur nom, et les Anciens l'ont reconnu eux-mêmes[5]. Mais ils savaient qu'en revanche la grande péninsule du sud-ouest était la contrée où confluent les invasions. Elle s'avance audacieusement vers toutes les mers, elle touche à deux continents, l'Europe et l'Afrique; à son île de Cadix

1. Cf. p. 50-53.

2. Cf. p. 122 et 126.

3. Cf. les résumés des opinions antérieures donnés par : de Belloguet, II, p. 239 et suiv.; Bladé, *Études sur l'origine des Basques*, 1869, surtout p. 56-119, 493 et suiv.; Phillips, *Die Einwanderung der Iberer*, 1870 (*Sitzungsb. der Akad. der Wiss., phil.-hist. Classe*, Vienne, LXV); Lagneau, *Anthropologie de la France*, 1879, p. 599 (*Dict. encycl. des Sciences médicales*).

4. En dernier lieu, en faveur de cette hypothèse, d'Arbois de Jubainville, *Les premiers Habitants de l'Europe*, I, 1889, p. 24 et suiv. — Voici quelques noms géographiques, ethniques ou linguistiques, qui ont été prononcés comme lieu d'origine ou ascendance des Basques et des Ibères, la plupart dès le XVIe s., et quelques-uns dès l'Antiquité : Pictes ou Écossais, Étrusques, Italiens, Germains, Slaves, Ligures, Celtes, Grecs, Lacédémoniens, Messéniens, Africains, Congo, Égyptiens, Berbères, Libyphéniciens, Guanches, Sémites, Hébreux, Phéniciens, Puniques, Asie Mineure, Perses, Ibères du Caucase, Finnois, Tubal fils de Caïn, Mongols, Touraniens, lac Baïkal, régions polaires, Algonquins, et nous devons en omettre.

5. Cf. p. 232; Tacite, *Germ.*, 2 et 4; encore faut-il faire des réserves pour la Germanie (cf. p. 232, n. 5) et la Scandinavie même.

aboutissent les deux plus longues routes maritimes de l'ancien Occident, celle de l'étain et de l'ambre atlantiques, et celle de la Phénicie méditerranéenne[1]; sur ses plateaux viennent se perdre ou se rejoindre les voies terrestres suivies par les migrations humaines, et celle des plaines par Roncevaux, et celle des rivages intérieurs par le Pertus[2], et celle, aussi, des bords africains par les Colonnes d'Hercule. Et il se trouve enfin que cette contrée, où les marches des peuples arrivent à leur terme, est précisément celle dont la richesse excite le plus leur désir de conquérir[3].

Elle fut, de toutes les régions de l'Europe occidentale, la première où des Orientaux s'établirent ou trafiquèrent[4], et la seule près de laquelle, oisif et repu, déjà l'égal des dieux, Ulysse ait longtemps séjourné[5]. Les Grecs la connurent avant d'aborder à Marseille[6]. Ce n'est qu'en Espagne que les Carthaginois, hors de l'Afrique, surent fonder un empire[7]. Et tous les envahisseurs qui succéderont à Rome, Alains, Vandales, Suèves, Goths, Arabes et Francs, quel que soit leur point de départ, s'y tailleront des royaumes.

Dès le sixième siècle, l'Espagne était sans doute un vaste caravansérail à populations fort diverses[8]. Mais, les qualifier chacune par un nom ethnique, les définir par le type d'une race, me paraît, pour le moment, au-dessus du pouvoir de l'histoire. Tout au plus connaissons-nous le nom qu'elles se donnaient à elles-mêmes et les domaines qu'elles occupaient.

La structure du sol facilitait, du reste, la formation de

1. Cf. p. 62-3, 59, n. 2, p. 63, n. 1.
2. Cf. p. 51-53, 65.
3. P. 63, 118, 197-9.
4. A Cadix, cf. p. 63, 118, 170, n. 9, p. 186-8, 197-9; Velléius, I, 2, 4; Ézéchiel, 27, 12 et 25.
5. *Odyssée*, I, 13-15, 50-54; XII, 447-50; cf. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, 1902, p. 240 et suiv.
6. Cf. p. 197-9.
7. Cf. ch. XI, § 1.
8. Cf. Varron *apud* Pline, III, 8; Asclépiade de Myrléa *apud* Strabon, III, 4, 3; Justin, XLIV, 3.

groupes politiques très distincts les uns des autres[1]. Isolement des bassins fluviaux, communications médiocres entre les rivages et l'intérieur, absence de chaîne médiane ou de vallée centrale, contraste extraordinaire entre des plaines d'une merveilleuse fécondité et des steppes ou des plateaux mornes et nus, aucun enchaînement dans les voies naturelles, une série de basses terres bloquées par d'âpres montagnes : l'Espagne était faite pour donner naissance à des nations très dissemblables[2]. Elle entremêla toujours les civilisations les plus parfaites de l'Europe continentale et les pires barbaries[3].

Il en était ainsi au temps de la fondation de Marseille.

On a déjà parlé du royaume qui s'était formé dans la bienheureuse vallée de l'Andalousie, cet État de Cadix ou de Tartessus, vieux, disait-on, de six mille ans, aux rois protégés par le Soleil leur souverain, paisibles, riches et hospitaliers, aimés des dieux et presque éternels comme eux[4]. — La vallée de l'Èbre, abondante, elle aussi, en terres grasses et en roches métallifères[5], avait donné naissance à un royaume qui portait le nom du fleuve, celui des Ibères, moins ancien sans doute et plus rude que celui de Tartessus[6].

1. Appliquez sur une carte physique et économique de l'Espagne les descriptions d'Aviénus, et elles s'expliquent étonnamment.

2. La diversité des langues parlées en Espagne, déjà rappelée par Strabon (III, 1, 6), est un fait sur lequel on ne saurait trop insister (Vinson, *L'Année linguistique*, p. 180). La diversité des États ou des peuplades est fortement marquée par Strabon (III, 4, 5); cf. Florus (I, 33 = II, 17, 3-5), qui utilise la même source : le passage de Florus est très beau.

3. Cela ressort, déjà, des descriptions d'Aviénus; cf. notamment 520 opposé à 523; et cela ressort, aussi, des œuvres de sculpture (cf. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, I, 1903, p. 71-73, etc.), de la carte numismatique (à la fin du vol. de Hübner), et, dans une certaine mesure, de l'archéologie préhistorique (cf. Cartailhac, *Les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, 1886; H. et L. Siret, *Les premiers Ages du métal dans le Sud-Est de l'Espagne*, Anvers, 1887).

4. Cf. p. 197-9 et 118; Justin, XLIV, 4; Strabon, III, 1, 6; Macrobe, I, 20, 12. L'ancienneté, plus que millénaire, du royaume de Tartessus, me paraît incontestable : c'est, je le répète, le seul équivalent occidental des grands empires de l'Orient.

5. Aviénus, 499-503. Cf. p. 260 et 70. Je crois que le noyau de l'État ibérique est le peuple de l'Aragon, celui des Ilergètes, Huesca et Lérida (p. 280, n. 2), autour duquel se sont groupés les deux plus importants après lui, les Vascons de Navarre (p. 263, n. 5), les Ausétans de Catalogne (p. 280, n. 2).

6. Cf. Théod. Reinach, *Revue des Études grecques*, XI, 1898, p. 46 et suiv. — Une

Mais tout autour de ces deux grandes puissances, qui s'épanouissaient, stables et homogènes, dans les plus belles plaines de l'Espagne, erraient et végétaient, sur les plateaux, des multitudes sauvages et confuses, des tribus pour la plupart d'origine ligure [1], attardées dans une vie misérable, à peine plus intelligentes et moins brutales que les troupeaux dont elles vivaient [2]. — Dans les vallées des Pyrénées orientales, sur les terrasses d'Aragon et dans les chaînes de Catalogne, les Indigètes [3] et les Cérètes [4], chasseurs et porchers durs et féroces, partageaient avec les bêtes les repaires des rochers. Les landes et les sierras hautes, blanches et arides de Valence et de l'Aragon méridional [5] abritaient les Bérybraces ou Bébryces, misérables ber-

des principales questions à résoudre, en Espagne, est celle de la parenté ou de la différence de la langue de l'Ebre ou des Ibères et de celle de Tartessus : la toponymie permettrait de la résoudre dans le sens de la parenté, s'il était bien prouvé que les noms de lieux tartessiens à radicaux ibériques (*Iliberris*, etc.) ne sont pas postérieurs à l'expansion de l'État de l'Ebre.

1. La toponomastique et les traditions de l'Espagne semblent bien prouver que le fond de la population, même dans les deux grands États, était ligure (cf. ici, p. 117). Mais que les peuplades barbares fussent surtout des Ligures, cela résulte du texte d'Aviénus sur les Draganes (p. 260, n. 6), de celui de Thucydide sur les Sicanes (p. 117, n. 7), des noms de leurs rivières et des noms des villes élevées plus tard sur leur territoire. Remarquez, en particulier, que le domaine de ces peuplades correspond exactement à la zone d'extension des *oppida* en *-briga*. Car, contrairement à l'opinion courante, je crois que ce mot est préceltique et ligure : Hübner (*Monumenta*, p. XCVIII) a noté qu'il est « presque toujours » accolé à des radicaux non celtiques; je dirai plutôt, accolé à des radicaux non exclusivement celtiques : cela, même dans *Segobriga* et *Nemetobriga*, dont le premier terme est commun au ligure et au celtique (cf., pour le premier, les Ségobriges de Marseille, p. 180, n. 4; pour le second, *Nemausus*, et autres noms de pays non celtiques, Ptol., II, 6, 40 et 66); dans *Nertobriga*, le premier nom, s'il est celtique, peut être un nom d'homme. — Sur les Ligures de la côte cantabrique et basque, cf. encore plus loin, p. 270, n. 4 et 5. — On trouvera bien des traits communs entre Ligures (ch. IV, § 5, 6, 16, p. 123, n. 3, p. 129, n. 3, p. 148, n. 3, p. 150, n. 5, p. 154, n. 2, p. 271), et Espagnols des terres sauvages (Strabon, III, 3, 6-8).

2. Outre les textes cités plus bas, cf. Strabon, III, 3, 7 et 8.

3. Massif de Montseny au delà de Barcelone, Selva, monts Gavarras, etc. Aviénus, 523-5; Strabon, III, 4, 1.

4. Et Aucocérètes : sierra de Rosas, Vallespir, Cerdagne, etc.; Aviénus, 549-551. Plus tard *Cerretani*, Strabon, III, 4, 11; Silius, III, 357. — Il ne serait cependant pas impossible qu'il n'y ait eu d'assez bonne heure en Cerdagne une vie municipale. La bourgade de Βραχύλη, que cite Étienne de Byzance (*s. v.*, d'après Hécatée?) appartenait aux Cérètes : et ce sont peut-être ses ruines qu'on appela « camp d'Hercule » (Silius, III, 357). C'est, je crois, Puycerda. La Cerdagne était du reste traversée par la route commerciale de la Perche (cf. p. 226, n. 1).

5. Cf. Strabon, III, 4, 12 et 13.

gers à demi nomades qui ne se nourrissaient que de fromage et de lait[1]. — Le long de la mer Extérieure, là où les plateaux dénudés sont moins continus, où les tranchées des rivières sont plus larges et plus limoneuses, où le flot pénètre plus avant dans la terre[2], les tribus barbares réussissaient à se grouper en peuplades plus fixes et moins agrestes : les Cynètes dans l'Algarve[3], les Cempses, précurseurs des Lusitans, en Portugal[4], les Sèfes sur la ligne des monts Cantabriques[5], les Draganes et autres Ligures sur les côtes du Pays Basque[6]. Mais l'existence de ces peuplades était de courte durée : leurs noms ne font que passer chez les écrivains; elles se combattaient, se supprimaient ou se poussaient sans cesse[7]. Sauf dans les deux royaumes des vallées, c'était un déplacement continu de hordes inquiètes[8].

De ces deux royaumes, le plus fort était, au sixième siècle, celui de l'Èbre. Ses mines de fer et ses eaux glacées[9] lui valaient déjà, je crois, cette courte épée solide, aiguë et trempée, qui fut l'arme la plus redoutable de l'ancien monde[10]. Il avait bâti

1. Les « peuples des castors? » (cf. Strabon, III, 4, 15) : dans le grand massif montagneux au nord du Guadalaviar; Aviénus, 483-489. Plus au sud, les Gymnètes, sur le plateau de Murcie (Aviénus, 464).

2. Cf. Strabon, III, 3, 5.

3. Aviénus, 201-205, 223; Hérodote, II, 33; IV, 49; Hérodore, fr. 20, Didot. Cf. Müllenhoff, I, p. 115.

4. Aviénus, 195, 200, 301 · Denys le Périégète, 338 (trad. Aviénus, 480-2). Les Cempses s'étaient étendus jadis, disait-on, jusqu'aux environs de Cadix (257-9).

5. Plus tard Galiciens, Astures, Cantabres (Aviénus, 195). Ils allaient autrefois peut-être jusqu'à l'embouchure du Guadiana (199, Holder).

6. Aviénus, 196-198 : *Pernix Ligus Draganumque proles*, etc. ; « race des Draganes » est synonyme de Ligures, et je croirais volontiers que cette périphrase est d'origine hellénique (la race du Dragon ou du Nord) plutôt qu'un ethnique indigène. Du texte d'Aviénus il semble résulter que ces Draganes et Ligures s'étaient autrefois étendus sur tout le littoral des monts Cantabriques, d'où ils auraient été chassés par les Cempses et les Sèfes, refoulés eux aussi vers le nord par les conquêtes de gens de Tartessus ou d'ailleurs. Müllenhoff place les Draganes jusqu'en Gascogne (voyez sa carte) : ce n'est pas impossible.

7. Voyez les notes précédentes, 4-6.

8. Cf. Strabon, III, 3, 5.

9. Cf. Pline, XXXIV, 144; Tite-Live, XXXIV, 21, 7; Caton *ap.* Aulu-Gelle, II, 22, 29 = fr. 93; Justin, XLIV, 3, 8.

10. Tite-Live, XXII, 46, 5; Diodore, V, 33, 3.

de grandes villes[1], aux murailles aussi puissantes que celles des cités étrusques[2]. Sa flotte était connue sur la Méditerranée : elle alla, semble-t-il, jusqu'en Sicile, en Sardaigne et en Corse[3], menaça devant Cadix les Tartessiens et peut-être les Carthaginois eux-mêmes[4]. Ses rois et ses hommes n'étaient sans doute pas amollis, comme ceux de Tartessus, par une vie trop facile et un trop long contact avec les étrangers.

La mainmise de Carthage sur Cadix, l'affaiblissement ou la ruine de l'État andalou, l'éloignement des Phocéens, excitèrent ou aidèrent les ambitions du royaume de l'Èbre. En tout cas, il sut profiter de l'ébranlement que ces faits amenaient en Espagne. Il étendit ses frontières, le long du rivage, vers le nord[5] et vers le sud[6], et commença la soumission des nomades et des bergers qui l'entouraient, Bébryces, Indigètes et Cérètes[7]. Son influence, sa langue et son nom se propagèrent dans les vallées voisines[8]. L'Espagne devenait peu à peu ibérique[9],

1. *Ilerda, Sicana, Tyris*, Tarragone, Barcelone, etc., d'après Aviénus, 475, 479, 482, 519, 520, 496-8, 509.

2. Murs de Tarragone, Gérone, Sagonte; Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, 1903-4, I, p. 9-25; les textes d'Aviénus, qui montrent le nombre et les richesses des villes ibériques, sont confirmés par ces ruines. Il est à remarquer (Paris, I, p. 29) que le pays tartessien n'a pas livré de vestiges cyclopéens de ce genre.

3. Pausanias, X, 17, 5; Sénèque, *Ad Helviam*, 7, 9; Thucydide, VI, 2, 2. Il peut aussi s'agir, dans ces textes, de la marine rivale de Tartessus.

4. Macrobe, *Sat.*, I, 20, 12; Justin, XLIV, 5, 2; Athénée, Περὶ μηχανημάτων, p. 9, Wescher = Vitruve, X, 13 (mais se rapporte plutôt à la prise de Cadix par les Carthaginois sur les gens de Tartessus).

5. Aviénus, 472.

6. Peut-être même conquit-il tout ou partie du royaume de Tartessus (cf. Aviénus, 248-253); Théod. Reinach, p. 47-8.

7. Aviénus, 472, 552. La région des Bébryces devint plus tard celle des Celtibères; cf. ch. VIII, § 5.

8. Les progrès de l'influence ibérique ont pu être facilités par : 1° l'existence d'un fond commun ligure (cf. p. 259, n. 1); 2° peut-être par les analogies linguistiques entre Ibères et Tartessiens (p. 258, n. 6); 3° par l'adoration, chez tous les Espagnols, de la Terre et des dieux astraux (cf. Aviénus, 316, 429, 367, 158, 437; Macrobe, I, 20, 12; I, 19, 5; Strabon, III, 1, 9; 4, 16; etc.; Paris, I, p. 208, 272) : l'Hercule de Cadix doit être à l'origine, et en dehors de toute influence orientale, un dieu solaire; cf. Leite de Vasconcellos, *Religiões da Lusitania*, I, 1897, II, 1905.

9. Les noms d'Ibères et d'Ibérie s'étendirent dès lors du Rhône à l'Algarve (Hérodore, fr. 20, Didot, II, p. 34; Scylax, 2 et 3; Aviénus, 248-253; Polybe, III, 37, 10),

vers l'époque même où les Celtes revendiquaient pour eux la Gaule, où les Étrusques dominaient l'Italie. On eût dit que le temps fût venu, où de très grands empires feraient l'unité dans les régions naturelles de l'Occident.

II. — INVASIONS D'IBÈRES EN GAULE[1]

Cette descente de peuples espagnols vers les plaines de la Gaule est un fait aussi constant dans notre histoire nationale que le passage du Rhin par des immigrants des basses terres germaniques. Et de plus, les envahisseurs du nord et ceux du midi se sont montrés en troupes convergentes presque à la même date.

Je dis presque : car l'invasion du sud a toujours été en retard de quelques dizaines d'années sur celle du nord. Lorsque les Arabes arrivèrent, l'Empire franc était déjà reconstitué par les Pippinides. Les Vascons ne descendirent de leurs montagnes que vers le temps où Clovis et ses fils avaient achevé de conquérir la Gaule. Et quand les Ibères franchirent les cols et doublèrent les caps, les Celtes, possesseurs assurés du Centre, ne laissèrent à prendre sur les Ligures que les terres au sud du massif cévenol. — Il est vrai qu'elles étaient excellentes.

Ces malheureux Ligures allaient donc être traqués dans le sud comme ils l'avaient été dans le nord. Ils furent presque partout dans le monde, aussi bien en Gaule et en Espagne qu'en Italie et dans les îles Britanniques, la matière humaine sur laquelle s'exercèrent tous les peuples conquérants du dernier

en excluant toujours les côtes extérieures (Polybe, III, 37, 11). Peut-être Pythéas a-t-il, le premier ou un des premiers, appliqué le nom d'Ibérie à la péninsule, en même temps qu'il aura achevé d'en reconnaître l'unité géographique (Strabon, I, 4, 5; III, 2, 11; cf. ici, p. 61, n. 5).

1. La théorie que nous soutenons ici a été déjà indiquée, sans doute après d'autres, par : Herzog, *Galliæ Narbonensis... historia*, 1864, p. 2 et s.; B[arry], *Histoire générale de Languedoc*, I, 1874, p. 4.

millénaire avant l'ère chrétienne. Les récits des navigateurs de ce temps nous les montrent comme une multitude rapide éternellement en fuite[1]. Déjà ceux des Pyrénées basques, Draganes et autres, étaient pour une part des fugitifs, rejetés par les Cempses et les Sèfes hors des montagnes et des vallées cantabriques et lusitanes[2]. Puis, ils furent même menacés dans leurs domaines de la Gaule, et, avec eux, les tribus congénères des plaines du sud, du Gers ou de l'Aude.

L'invasion ibérique fut-elle combinée en un plan d'ensemble, et confiée à trois ou quatre bandes[3], envoyées au même moment par les principaux ports des Pyrénées? ou bien diverses tribus d'Ibères partirent-elles successivement, chacune au gré de ses ambitions, et par la route qui était la plus proche? Aucun texte ne permet de choisir entre les deux hypothèses. Mais il paraît probable que le passage et la marche se firent sur trois points des montagnes et par trois voies de plaine[4].

A l'ouest, les Ibères[5] cherchèrent un débouché sur l'Océan,

1. Aviénus, 135, 196-8.
2. Aviénus, 195-8; ici, p. 200, n. 6.
3. Correspondant peut-être aux trois principaux groupes ibériques: les Vascons, descendus par le Velate et par Roncevaux, les Ilergètes par le Somport, les Ausétans et autres par le Pertus (cf. p. 258, n. 5).
4. Cette indication des trois lignes d'invasion n'est présentée que comme une hypothèse, résultant de la configuration du sol et de la disposition des noms de lieux d'origine ibérique. — Pour l'extension des Ibères dans le sud de la Gaule, nous acceptons les conclusions de Sieglin (cf. p. 277-8), tirées d'un triage des noms de lieux beaucoup plus rigoureux que celui qu'ont fait Humboldt, Phillips (*Prüfung des iberischen Ursprunges einzelner Stammes- und Städtenamen im südlichen Gallien*, 1871, *Ak. der Wiss.* de Vienne, LXVII) et Hübner.
5. Ces Ibères de l'Ebre supérieur s'appelaient-ils déjà Vascons? on n'a, pour le croire, que le texte d'Aviénus (251 : *Hiberus... inquietos uo uascomas* [*sic*] *prælabitur*) : mais ce texte peut être une interpolation à la source primitive. La plus ancienne date à laquelle soit mentionné ce nom est le temps d'Hannibal (Silius, III, 358; V, 197; IX, 232; X, 15), et je ne peux croire, chez Silius, à un anachronisme. En tout cas la toponymie des villes vasconnes est surtout ibérique (Pampelune, * *Pompeiilo*, *Pompælo* = Πομπηιόπολις, *il-o* = « ville », Strabon, III, 4, 10; *Calagurris* = « ? — rouge »,Calahorra; etc.). — N'assimilons pas, comme on le fait souvent dans des énumérations trop rapides, les Vascons à leurs voisins les Cantabres, Astures, Galiciens : ceux-ci étaient plus sauvages (Strabon, III, 3, 7 et 8), les Vascons (III, 4, 10), un peuple avancé en culture, pourvu d'un port sur l'Océan et de nombreuses villes, traversé par la route la plus ouverte et la plus natu-

qui était si près d'eux, et que touchaient presque les sources de leur grand fleuve. Le port facile de Velate, les vallées verdoyantes de l'Uruméa et de la Bidassoa les conduisaient à de larges estuaires, abrités et profonds. A deux ou trois jours de marche seulement de leurs villes intérieures, ils s'installèrent au port d'Oïasso[1], dans la rivière de Pasajes ou d'Oyarzun : désormais, ils étaient maîtres de l'une et de l'autre extrémités de la voie la plus directe qui, au sud des Pyrénées, réunît les deux mers[2] : leur nom et leur langue allaient de Tarragone à Saint-Sébastien. Et, d'Oyarzun et de Fontarabie, ils guettaient les routes de l'Océan, et les mines inestimables des côtes cantabriques[3].

De cette même région de l'Èbre supérieur, mais par le col du nord, celui de Roncevaux, les Ibères de la Navarre se répandirent dans les plaines de la Gascogne, pour s'arrêter à Bordeaux et sur les rives aplanies des rivières du confluent girondin[4].

relle de l'Espagne, habitant les admirables terres de la Rioja (en partie) et de la Navarre, cf. p. 51.

1. Les Anciens semblent avoir appelé *Œasso* ou *Oiasso* tout le Guipuzcoa et même toute l'Espagne occidentale : *Ophiusa* ou *Ophiussa*, « le pays des serpents », est la déformation à la grecque de ce nom indigène (Aviénus, 148, 152, 172, 196); sur le cap *Oiasso* ou du Figuier (*prominens Ophiussæ*, Aviénus, 172), cf. p. 8, 188 et ch. X, § 1. Il résulte bien des textes d'Aviénus que, dès l'an 500 environ, ces parages ont été visités par les navigateurs. Mais les Vascons n'y sont pas encore : Aviénus n'y connaît en effet que des Draganes ou des Ligures. La ville d'*Oiasso* n'est mentionnée que plus tard et toujours comme vasconne (Οἰδασοῦνα, Strabon, III, 4, 10; *Olarso*, Pline, III, 29; IV, 110; Οἰασσώ, Ptolémée, II, 6, 10; l'attribution à Oyarzun des monnaies *irsones*, *isones*, est douteuse). Sur les limites de son territoire, cf. ici, p. 13, n. 2. Il suffit du reste de voir une bonne carte pour comprendre l'intérêt de cette fondation pour les gens de l'Èbre : le territoire des Vascons, compact autour de Pampelune, s'allonge en tentacule le long du col de Velate pour gagner Pasajes. De là, au Moyen Age, les luttes entre les évêques de Bayonne et de Pampelune au sujet de l'archidiaconé de Baztan, ou archiprêtrés de Fontarabie, Baztan, Cinco-Villas et Lérin (Dubarat, *Missel de Bayonne*, p. XXIX et suiv.; cf. ici, p. 13, n. 2).

2. Route très exactement indiquée par Strabon (III, 4, 10 : 2400 stades) et Pline (III, 29 : 317 milles).

3. Pline, XXXIV, 149, 156-158. Il y avait, sur les côtes de la Galice, des îles de l'étain (Strabon, III, 5, 11; Pline, IV, 119; Denys le Périégète, 561-4; Diodore, V, 38, 4; Ptolémée, II, 6, 73; etc.), qui n'ont rien de commun avec les îles Britanniques (*contra*, tout à fait à tort, Müller *ad* Ptol., I, p. 197, et bien d'autres).

4. L'installation des Ibères à Bordeaux est tirée des motifs suivants : 1° cf. le nom de *Burdigala* = *Burdicala* au nom essentiellement ibérique de *Calagurris*

Plus au levant, des troupes importantes descendirent par le Somport ou les cols plus difficiles des Pyrénées centrales, et laissèrent partout des tribus et des bourgades qui assurèrent au nom ibérique les plus riches terres de la Gascogne : les vallées fertiles du Béarn et du Bigorre, les régions grasses du Gers et de la haute Garonne, toute la partie plantureuse passa aux mains de colonies espagnoles[1].

Mais ce furent les envahisseurs de l'est qui arrivèrent en plus grand nombre, et qui se portèrent le plus loin. Car la montée du Pertus était la moins pénible et de beaucoup la moins longue, et les plaines où elle donnait accès paraissaient la proie la plus attirante qu'on pût trouver en Gaule.

Un premier élan (500-475?[2]) amena les bandes depuis les Pyrénées jusqu'à l'étang de Thau et aux bords de l'Hérault[3]. Les Cérètes de Cerdagne prirent alors le nom d'Ibères[4]. La peuplade ligure des Sordes disparut des Albères et du Roussillon, ne lais-

(Hübner, p. IC) : à quoi on peut, il est vrai, répondre que les deux termes du mot *Burdicala* se rencontrent en dehors de la toponomastique ibérique; 2° les vestiges, d'ailleurs assez vagues, de l'influence ibérique au nord de la Garonne (cf. p. 266, n. 9); 3° le fait que Strabon compte Bordeaux comme un lieu primitivement étranger à la Gaule celtique (IV, 2, 1), par conséquent ibérique. Cf. p. 176.

1. Sur ce point, aucun doute n'est possible : voyez les noms ibériques de *Iluro* (Oloron) = « ville-? »; *Bigerriones* (le Bigorre), *Eliberre* (Auch) = « ville-neuve », *Hunguneverro* (entre Toulouse et Auch, Itin. de Jérusalem, p. 550, 10, Wesseling) = « ? -neuf »; *Calagorris* (entre Toulouse et Saint-Bertrand, Itin. Ant., p. 457, 9) = « ? -rouge »; cf. Phillips, p. 359-393. Au surplus, la richesse propre de ces régions explique les établissements ibériques. Remarquez encore que ces étapes, Oloron, Tarbes, Auch, sont celles de la route naturelle du Somport à Toulouse.

2. Hécatée (vers 500) ne connaît pas d'Ibères au nord des Pyrénées; les Élésyques existent de son temps et en 480 (cf. p. 182). Au temps du Périple d'Aviénus, il n'y a que des Ibères dans la région du Roussillon et du Narbonnais : mais le nom ligure demeura attaché à la plaine de Livière près de Narbonne (*Liguria*, Grég. de Tours, *In glor. mart.*, 91).

3. C'est par le lit de l'*Oranus* (Hérault), l'étang de Thau (*Taurus palus*) et le cap d'Agde (au vers 629?) que *Hibera tellus atque Ligies intersecantur* : Aviénus le dit deux fois, et très nettement (612-4, 628-30). Le fait que l'étang de Thau a été appelé par les Grecs, qui après 480 reviennent trafiquer dans les parages d'Agde, λίμνη Λιγυστία (Étienne de Byzance, *s. v.* Ἀγάθη) est un souvenir de cette plus longue occupation du pays par les Ligures. Une autre preuve de l'installation des Ibères est dans les noms d'*Iliberris*, Elne, « ville-neuve », *Caucholiberi*, Collioure (Anonyme de Ravenne, IV, 28; cf. Alart, *Soc. des Pyr.-Or.*, XII, 1860, p. 117).

4. *Ceretes... nunc gens est Hiberum* (Aviénus, 550-2); cf. p. 259, n. 4.

sant plus que son nom, qui demeura attaché au rivage et au sol[1] : à sa place s'installeront plus tard[2] des Bébryces, bergers sauvages amenés des sierras aragonaises[3]. Plus loin, le puissant royaume des Élésyques, dont Narbonne était la capitale, le seul grand État qu'aient pu produire alors les Ligures, tomba au pouvoir des Ibères[4], et pendant quelque temps cette côte où s'étaient élevées de grosses bourgades, porta les tristes vestiges du passage d'une conquête[5]. — Une génération ensuite (vers 475-450?[6]), les envahisseurs s'aventurèrent au delà, dans les terres du Bas Languedoc ; ils vinrent à Nîmes, ils touchèrent au Rhône[7]. Mais ils ne le traversèrent pas. Le Rhône au levant, la Gironde au couchant, marquèrent les limites extrêmes de la « terre ibérique ». Elle embrassait donc tout le Midi de la Gaule, tout l'Orient de l'Espagne, et le nom des Ibères régnait sans interruption sur les côtes des mers occidentales, depuis les abords du Tage[8] jusqu'aux forêts de la Camargue. Et sans doute, bien au delà des frontières précises de leurs domaines, flottes, marchands ou pirates se sont risqués sur les rivages des mers ou dans les eaux des fleuves[9], remontant peut-être jus-

1. Aviénus, 552-574 : *Sordicena gleba*, *Sordicen stagnum* (568-570, étang de Salces), *Sordus amnis* (574, l'Agly?), cf. p. 182.

2. Peut-être au moment de l'arrivée des Celtes et de la formation des Celtibères, qui doivent avoir remplacé les Bébryces; cf. ch. VIII, § 5, p. 306.

3. Cf. p. 260, n. 1. Mentionnés dans les Albères et le Roussillon dès le temps d'Hannibal; Silius, III, 443; XV, 494; Dion Cassius (Zonaras et Tzétzès), XIII, 56, 2, Boissevain, p. 189; Tzétzès, sch. à Lycophron, 516 et 1305. Éphore au IVe siècle (Ps.-Scymnus, 200-1) les place encore au delà et à l'intérieur, ἐπάνω, des Ibères.

4. Aviénus, 586-8. N'est plus mentionné après Aviénus; cf. p. 265, n. 2.

5. Entre Narbonne et Béziers : *Besaram* (Béziers) *stetisse fama casca tradidit. At nunc Heledus* (le Lez), *nunc et Orobus* (l'Orb) *flumina vacuos per agros et ruinarum aggeres amœnitatis indices priscæ meant* (591-4).

6. D'après la date des textes suivants, n. 7 et 8.

7. Hérodore (Didot, *Fr. h. Gr.*, II, p. 34 : si le Rhône dont il parle n'est pas l'Ebre); Scylax (Didot, *Geogr. min.*, I, p. 17 : ..."Ἴβηρες... μέχρι Ῥοδανοῦ); peut-être Eschyle (Pline, XXXVII, 32). *Inde* : Ps.-Scymnus, 206-8 ; Strabon, III, 4, 19.

8. Hérodore, *ibid.*; cf. Aviénus, 250-253.

9. Supposé d'après la mystérieuse inscription de Saintonge (*Revue des Ét. anc.*, 1903, p. 129 et s.) et d'après le nom de *Corbilo* (ancien nom de Nantes, Polybe *ap.* Strabon, IV, 2, 1) : ce nom (qui a pu signifier ou être traduit *corb-ilo*, « ville des corbeaux », cf. λιμήν Δύο Κοράκων, Str., IV, 4, 6) n'a d'analogues que

qu'en Armorique et jusqu'au confluent de Lyon[1]. Douze siècles avant l'invasion musulmane, les peuples du Sud, lancés par delà les Pyrénées, menacèrent les mêmes rives et occupèrent les mêmes cités qu'Arabes et Sarrasins.

III. — LE PROBLÈME DE L'ORIGINE DES BASQUES[2]

A l'étude de l'invasion ibérique se rattache le plus difficile des problèmes que présente notre histoire, celui de l'origine des Basques. Sont-ils les descendants de ces tribus venues de l'Èbre, qui, au cinquième siècle avant notre ère, traversèrent ou conquirent les routes occidentales des Pyrénées?

La majorité des érudits a, de tout temps, répondu à cette question par l'affirmative[3]; et même, si des recherches et des hypothèses sans nombre ont été faites sur le berceau des Ibères, c'est parce que ce peuple et sa langue, devenus le point de départ de l'histoire basque, ont excité une inlassable curiosité. Rares sont ceux qui refusent d'associer Basques et Ibères[4] : soit qu'ils reculent la formation de la race mystérieuse dans les temps préhistoriques, bien avant l'invasion espagnole[5]; ou qu'ils la

chez les peuples de l'Espagne (cf. * *Pompeiilo*) : ce qui n'est pas, je le reconnais, un argument sans réplique. N'oublions pas que les gens de Tartessus ont trafiqué dans la mer du Nord (cf. p. 187-8).

1. En admettant qu'on puisse attacher la moindre foi à la tradition qui appelle Κελτίβηρος le frère d'Arar, l'éponyme de la Saône (*De fluviis*, 6, 1).

2. Cf., comme dernières revues des études basques, celles de Vinson : 1° *Essai d'une bibliographie de la langue basque*, 1891; 2° *Additions et Corrections*, 1898; 3° dans *L'Année linguistique*, I, 1902, p. 135 et suiv.; 4° dans le *Kritischer Jahresbericht* de Vollmœller, de 1906; également Webster, *Les Loisirs d'un étranger au Pays Basque*, 1901, et la *Revue internationale des études basques*, 1907 et s.

3. Scaliger disait déjà (*Scaligerana*, 1695, p. 49) : « C'est le vieil espagnol. » Cf. Humboldt, *Prüfung*, *passim*; Luchaire, *Origines linguistiques de l'Aquitaine*, Pau, 1877; *Études sur les idiomes pyrénéens de la région française*, 1879, p. 17 et s.: Gerland, *Die Basken und die Iberer* (*Grundriss* de Grœber), 1888; 2° éd., 1904; Bladé, *Les Ibères*, p. 2, 38 (*Revue de l'Agenais*, 1892); Schuchardt, *Zeitschrift für romanische Philologie*. XXIII, 1899, p. 174-200; Hübner, *Monumenta*, p. CXLI; etc.

4. Il semble cependant que, sous l'influence de Vinson, leur nombre s'accroisse; cf. Philipon, *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville*, [1906], p. 237 et s.

5. Cf. Vinson, *Les Basques et le Pays Basque*, 1882, p. 36 et 81.

rejettent au contraire dans le Moyen Age, bien après la disparition du nom ibérique[1].

Chacune de ces solutions peut cependant renfermer une part de vérité.

Il y a, dans la nation basque, des éléments d'époque et de nature fort différentes. Gardons-nous de croire que la langue, la race, les coutumes d'un groupe humain aient toujours une origine commune[2]. Un État a souvent laissé sa langue à ses voisins sans leur donner une goutte du sang de ses hommes; les institutions, la religion, les usages d'une peuplade émanent, maintes fois, de la région opposée à celle dont elle tient son idiome. Des civilisations très séparées ont convergé vers le Pays Basque, et ont pu contribuer à lui créer un patrimoine moral[3].

Ce pays n'est pas, en effet, un de ces recoins de terre misérables et isolés, que les autres peuples évitent dans leurs marches, et où rien ne vient troubler les habitudes monotones d'hommes toujours pareils. Labourd, Arberoue, Cize, Soule, Guipuzcoa, Biscaye, Alava, ne ressemblent en rien à des régions maudites, aux fourrés impraticables des Ardennes, aux Causses immuables, aux insupportables déserts des Monegros aragonais. Ils connaissent la variété et le mouvement que donnent une nature très féconde et des routes très fréquentées. Une population fort dense peut y vivre gaiement. — Le climat est un des plus salubres du monde; les neiges sont rares, même sur les plus hauts sommets; les sources abondent : au fort de l'été, les fougères tapissent de leurs tiges encore fraîches les corniches qui surplombent la mer. Entre les chaînons montagneux, les vallées, ouvertes et longues, étalent des vergers et des champs

1. L'auteur du *Codex* (publié par Fita et Vinson, 1882) disait déjà (XII[e] siècle) : *Bascli... ex genere Scothorum...*, amenés là par Jules César (p. 18-19). Une opinion mixte assez répandue était celle de Bladé, qui, à l'origine, niait l'existence d'une nation ibère, et faisait descendre les Basques d'une conquête vasconne au VI[e] s. ap. J.-C. (*Études*, p. 44-55); de même, de Belloguet, II, p. 243.
2. Cf. p. 120.
3. Ce sur quoi, très justement, a insisté Bladé dans ses *Études*, p. 1-55.

de céréales; les landes nourrissent des troupeaux de moutons; les hauteurs elles-mêmes, longtemps boisées jusqu'à la cime, ont leurs hêtraies ou leurs chênaies[1]. Peu de pays, en Occident, ont pu être exploités, comme le Pays Basque, dans toutes ses parcelles[2]. De ses deux monts principaux, la Rune avait ses faînes et la Haya ses métaux[3]. Il n'est pas jusqu'à la mer qui n'y soit fertile[4], et qui n'ait inspiré de rudes et heureux travailleurs, les marins basques harponneurs de baleines et découvreurs de l'Amérique[5]. — Puis, sur ce terrain aussi bienveillant que le ciel, débouchent quelques-unes des routes les plus agitées de l'ancien monde. Les navigateurs de Cadix sont arrivés de très bonne heure en vue des falaises et des criques guipuzcoanes[6]; de ce rivage se détache, à travers le col de Velate, la voie, si courte et toujours commode, de l'Èbre et de la Méditerranée[7]; et, s'amorçant sur cette dernière à Pampelune, la montée de Roncevaux ouvre les uns aux autres les peuples du Nord et ceux du Sud[8]. Or, c'est autour du triangle formé par ces trois lignes que rayonne, depuis longtemps, l'*Eskual-herria*, « le Pays Basque ». Il est donc, non pas une impasse, mais un carrefour, un lieu de rencontre, et nullement de retraite. Dès les siècles obscurs où les Sèfes y rejetaient Ligures et Draganes[9], il a vu se succéder, à chaque génération, des passages de peuples, de marchands et de pèlerins[10].

1. Page 90.
2. Reclus, *L'Europe méridionale*, 1876, p. 853 et suiv.; Vinson, *Les Basques*, p. 17 et suiv.
3. Pages 90 et 80.
4. En avril 1903, les pêcheurs de Fontarabie et d'Hendaye ont approvisionné les grandes fabriques sardinières de Nantes; en octobre 1903, les pommes du Pays Basque ont été expédiées, en quantités énormes, aux fabriques de cidre normandes.
5. Cf. Michel, *Le Pays Basque*, 1857, p. 187 et suiv.; Goyetche, *Saint-Jean-de-Luz*, 2e éd., 1883, p. LVII et s.
6. Aviénus, 146-151, 171-173.
7. P. 51, n. 4, p. 264.
8. P. 51, 53, 66, 257.
9. Aviénus, 196-198; cf. p. 260, n. 6, p. 263.
10. Cf. p. 53 et 66.

Aussi, nul n'a jamais pu prouver qu'il y eût une race basque, distincte des groupes voisins. Prenez le type physique de ces hommes, il présente les mêmes variétés que les peuples de l'Europe environnante : grands et petits, blonds et bruns, dolichocéphales et brachycéphales, vous rencontrerez chez les gens de l'*eskuara* des représentants de toutes les espèces ethniques de l'Occident[1]. Qu'il ait existé sur cette terre une couche humaine primitive, d'où sortiraient la majorité des êtres, cela est fort possible[2] : mais, si nous cherchons, dans le Pays Basque, le fond le plus ancien que les textes[3] et les noms de lieux[4] permettent de toucher, nous rencontrerons encore, inévitable et banal, ce même fond ligure que nous avons reconnu partout, au nord comme au sud de l'Espagne, de l'Italie, de la Gaule et des îles Britanniques[5]. Et qui pourrait distinguer les alluvions nouvelles qui se sont déposées sur cette surface, qu'ont remuée tant de milliers d'hommes en marche?

1. Cf. la discussion du 23 janvier 1868 à la Soc. d'Anthr. de Paris (*Bull.*, II[e] s., III, p. 43-107), les remarques de Vinson (*Les Basques*, p. 75) et de Chudeau (*A propos du peuple basque*, dans *Biarritz-Association*, déc. 1900; cf. le même, *ibid.*, avril 1902).

2. La théorie dominante, celle d'Aranzadi (*El Pueblo euskalduna*, Saint-Sébastien, 1889, p. 37 et s.), précisée et développée par Collignon (*L'Anthropologie*, V, 1894, p. 276 et s.; *Mém. de la Soc. d'Anthr.*, III[e] s., I, 1895), est que le type basque pur, représenté par plus de 40 0/0 (56 0/0 dans le canton d'Hasparren), est caractérisé par la mésocéphalie, le torse conique, la face allongée et pointue, la taille élancée, les jambes grêles, les courbures du rachis très accentuées (assez voisin des populations nordafricaines) : c'est la théorie vulgarisée aujourd'hui par Deniker (*Les Races*, 1900, p. 409), Georges Hervé (*Revue de l'École d'Anthropologie*, 1900, p. 213-227) et Vidal de La Blache (*Tableau*, I, 1903, p. 28). Je ne l'adopte ni ne la combats.

3. Aviénus, 196-198.

4. A ne s'en tenir qu'aux noms de lieux laissés par les Anciens, le caractère ligure de la toponymie basque est remarquable (*Deva, Magrada, Aturia, Menosca*; Pline, IV, 110; Méla, III, 15; Ptolémée, II, 6, 9). Les documents médiévaux en fourniront d'autres (Livre d'Or de Bayonne, chartes de Leyre, etc.). Cf. encore Narbone (Arbonne), ici p. 176, n. 2.

5. C'est cette similitude, cette communauté d'origine ou de caractère ligures, qui explique pourquoi les Anciens ont fait venir du nord de l'Espagne les Silures du Pays de Galles (Tacite, *Agricola*, 11), et inversement, pourquoi les gens du Moyen Age faisaient venir les Basques de l'Écosse et de la Cornouailles (*Codex*, p. 18-19). Et c'est elle, sans aucun doute, qui explique les concordances toponomastiques constatées entre Corse et Pays Basque (L.-L. Bonaparte, *Remarques sur les dialectes de la Corse*, 1877, *Annales de la Corse*, n° 4)

Les Basques, je le veux bien, ont une complexion physique et morale qui frappe assez vite le voyageur : une extrême souplesse dans les membres, une grande justesse de coup d'œil, la légèreté de la démarche, la vivacité précise et gracieuse des gestes, une opiniâtreté simple et droite, un invincible attachement à leurs montagnes, beaucoup de courage et d'audace, un sentiment calme de la dignité, l'aptitude à une liberté active et intelligente, un corps et une volonté à la fois très sûres et très saines[1]. — Mais cette allure physique, n'est-ce pas surtout dans leur vie de montagnards et de marins qu'ils l'ont faite, se créant une seconde nature avec les habitudes que leur pays leur imposait? et au surplus, n'avons-nous pas remarqué quelques-uns de ces traits chez les Ligures des Alpes et des Apennins[2]? les Anciens ne les ont-ils pas signalés presque tous chez les Cantabres, les Vascons et les indigènes de l'Espagne septentrionale[3]? — Et quant au caractère propre de leurs pensées et de leurs sentiments, il est surtout la conséquence des conditions politiques dans lesquelles a vécu leur pays après la chute de l'unité romaine. France et Espagne ont, depuis Clovis, distingué leurs intérêts et leurs lois; les Pyrénées sont devenues frontières entre deux puissances d'ordinaire hostiles. A la faveur de cette lutte, les hommes des terres basques, également éloignés des centres et des chefs des deux Etats rivaux, oubliés ou ménagés par l'un et l'autre, ont pu aisément se créer une autonomie qui, sous des formes très diverses, a duré jusqu'aux abords de la Révolution. Et dix à douze siècles d'existence séparée suffisent, et au delà, pour former des habitudes nationales : d'autant plus que, lorsque leur liberté a été menacée ou supprimée, l'usage d'une langue à eux a perpétué chez les Basques l'état d'esprit qu'ils tenaient de cette liberté même.

1. Cf. Vinson, *Les Basques*, p. 70 et suiv., et, comme portrait plus ancien, exact et détaillé, ce que dit de Lancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, 1612, notamment p. 20-47.

2. Cf. ici, p. 127-131.

3. Silius, III, 325-330; X, 15; Strabon, III, 3, 6 et 7; 4, 15; Justin, XLIV, 2, 5.

C'est encore la longue indépendance du Pays Basque, son union presque dixfois séculaire en une fraternité nationale[1], qui explique sa fidélité à ses usages religieux ou sociaux, à ses jeux et à ses rites. Mais, s'il s'y attache opiniâtrément aujourd'hui, cela ne veut point dire qu'ils soient nés jadis sur ce sol. Tous ces usages au contraire, et sans nulle exception, relèvent d'une civilisation connue et voisine. Jeu de paume[2], danses sautées[3], mascarades dansées[4], interminables pastorales[5], *voceros* funéraires[6], emblèmes astraux gravés sur les pierres tombales[7] : toutes ces coutumes, et bien d'autres, se sont rencontrées autrefois, quoique à des moments différents, en dehors et autour du peuple de l'*eskuara*. Si, aujourd'hui, elles lui donnent un air d'originalité, c'est parce qu'elles ont disparu d'auprès de nous, et qu'il les a retenues; et s'il les a gardées, c'est parce qu'il a longtemps constitué, à lui seul, un petit monde, où les habitudes changent plus lentement, où la vie est plus intime et faite plus souvent des mêmes choses.

1. D'après le *Codex* du XIIe siècle (p. 13, 16, 18) la langue basque commence à Bayonne et s'étend sur le Pays Basque français actuel, les Provinces Basques espagnoles et la Navarre : tous les hommes de ces pays sont, dit-il (p. 16), *unius similitudinis et qualitatis, in cibis scilicet et vestibus et lingua.*

2. Cf. Michel, p. 101 et suiv.

3. Cf. chez les Galiciens, Silius, III, 345-9; Strabon, III, 4, 16.

4. Surtout dans la Soule; cf. Sallaberry, *Les Mascarades souletines*, dans *La Tradition au Pays Basque*, 1899, p. 263 et suiv.

5. Webster, *Les Loisirs*, p. 213 et suiv.; le même, dans *La Tradition*, p. 241 et suiv.; Hérelle, *Les Pastorales basques*, 1903.

6. Webster, *Bulletin Hispanique*, 1903, p. 239-242.

7. Cf. O'Shea, *La Tombe basque*, Pau, 1889; cf. le même, *La Maison basque*, Pau, 1887. J'ai constaté, sur des tombes basques récentes, la figure du svastika. Cette figure, et celles du soleil, de la lune, des étoiles, peuvent évidemment remonter aux peuples anciens de l'Espagne, qui déjà utilisaient ces symboles dans leur sculpture funéraire (cf. *C. I. L.*, II, p. 1204), et dont la religion était surtout astrale (cf. p. 261, n. 8). Mais, avant d'accepter cette conclusion, il faudrait avoir plus de chaînons intermédiaires entre l'époque ancienne et le temps présent. Car ces figures peuvent tout aussi bien être de simples emprunts au style décoratif du XVIe ou du XVIIe siècle. — Bordes, *La Musique populaire des Basques* (*La Tradition*, p. 295 et suiv.), ne croit pas que les thèmes musicaux soient antérieurs à ces siècles. — Cf. encore Oihenart, *Proverbes basques*, 2e éd., 1847; Sallaberry, *Chants populaires du Pays Basque*, Bayonne, 1870; Cerquand, *Légendes et Récits populaires du Pays Basque*, Pau, 1875 (*Soc. des Sciences*); Vinson, *Le Folk-Lore du Pays Basque*, 1883. — Je suis, pour ma part, de plus en plus convaincu que la plupart des coutumes présentes du Pays Basque se sont fixées ou figées entre la Renaissance et Louis XIV.

Reste la langue[1], l'*eskuara*, dont on retrouve des traces dès le douzième siècle[2], au temps où la nationalité basque était déjà bien formée, et dans des limites demeurées depuis à peu près invariables[3].

Il faut considérer dans une langue le lexique et la grammaire.

Le lexique de l'*eskuara* est infiniment plus garni de mots d'emprunt qu'il n'est riche de son propre fonds. Il en est de cet idiome comme des usages de ceux qui le parlent : il s'est constitué surtout à l'aide des voisinages, et toutes les langues qui ont résonné sur les côtes et les grandes routes du Pays Basque, le latin, le celtique, l'espagnol, le gascon, lui ont fourni un énorme dépôt, qui va s'accroissant de jour en jour[4]. Le cinquième des mots, tout au plus, ne se ramène pas à ces parlers récents, arrivés dans la région après l'ère chrétienne. — Or, dans cette réserve, un certain nombre de mots nous apparaissent, à n'en pas douter, comme des sédiments laissés par les Ibères ou les Ligures : *Ili-berris*, chez les tribus de l'Èbre, *Iri-berri*, chez les Basques, doivent signifier également « ville-neuve » ; *gurris*, dans les diverses localités ibériques qui portent le nom de *Calagurris*, c'est le *gorri*, « rouge », dont abuse la toponymie euska-

1. « Le Basque n'a de véritablement propre et spécial que sa langue »; Vinson, *Assoc. franç.*, Congrès de Pau, 1892, p. 237.

2. *Codex*, p. 16 : *Deum vocant urcia; ... panem orgui; vinum ardum; carnem aragui; piscem araign; domum echea; dominum domus iaona; dominam andrea; ecclesiam elicera; presbyterum belaterra...; triticum guri; aquam uric; regem ereguia;* cf., sur ces noms, Vinson, *Revue de Linguistique*, XIV, 1881, p. 120-145. — Ajoutez les noms de lieux et de personnes, cf. Luchaire, *Idiomes*, p. 135 et suiv.

3. Cf. p. 272, n. 1. La langue basque finissait à la montée des monts de Oca (*Codex*, p. 19) : elle n'a beaucoup perdu que dans la Navarre.

4. Luchaire, *Idiomes*, p. 99 : « Il suffit de parcourir les lettres F, P, PH, T, du dictionnaire de M. van Eys, pour se convaincre que, sur 100 mots, 90 ont été importés directement du gascon. » Van Eys, *Dictionnaire basque-français*, 1873; de Aizkibel, *Diccionario basco-español*, 2e éd., Tolosa, 1883; de Azkue, *Diccionario vasco-español-francés*, Bilbao, I, 1905, II, 1906. — Sur les influences latines et romanes, cf. Phillips, *Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der k. Akademie der Wissenschaften* de Vienne, LXVI, 1870, p. 239 et s.; Schuchardt, *Baskisch und Romanisch*, 1906, dans les *Beihefte zur Zeitschrift* de Grœber, VI. — On doit cependant faire ici une réserve : les mots qui paraissent venir du celtique par exemple, existaient peut-être simultanément dans le basque et dans le celtique : fond commun des deux langues, et non pas emprunts de l'une à l'autre.

rienne[1]. *Ur*, « eau », en basque, se retrouve, avec le même sens, dans tout l'Occident ligure[2]. Ces mots, et quelques autres, seraient-ils donc une exception? Avons-nous le droit d'affirmer que la partie irréductible du vocabulaire de l'*eskuara* n'ait pas l'une ou l'autre origine? Certes, notre ignorance presque absolue de l'ibérique et du ligure empêche de leur assurer la paternité du basque; mais enfin, cette ignorance ne doit pas être un motif de ne point la leur attribuer.

L'étude de la grammaire euskarienne conduit à une conclusion identique[3]. Le basque, avec ses procédés agglutinants, son absence de toute flexion, ses habitudes et de réduction et de groupement[4], son verbe extraordinaire à formes incorporées et à conjugaisons périphrastiques[5], cette langue à la fois très compliquée, très naïve et très brutale, ne ressemble à aucune de celles qui, depuis vingt siècles, ont enrichi de leurs prêts son vocabulaire. Et il faut, pour trouver quelque chose d'analogue, chercher bien au delà des idiomes indo-européens qui ont touché, enclavé et envahi le Pays Basque, s'adresser à des dialectes lointains, étrangers à toute notre civilisation, au finnois, au turc, au magyar, au tamoul, à l'algonquin. Mais est-ce à dire que la syntaxe basque ait toujours été une sorte de phénomène unique dans le monde occidental? Connaissons-nous assez la phrase ligure, la phrase ibérique, pour nier toute parenté entre elles et celle de l'*eskuara*? Au lieu de songer aux collatéraux que le mystérieux idiome peut avoir en Orient

1. Cf. p. 265, n. 1, p. 263, n. 5.
2. Cf. p. 273, n. 2.
3. « Plus on étudie le basque, et plus on voit diminuer l'abîme qu'on croyait exister entre le basque et les autres langues », van Eys, *Grammaire comparée des dialectes basques*, 1879, p. VII; Campion, *Gramática de los cuatro dialectos literarios de la lengua euskara*, Tolosa, 1884; de Larramendi, *El Imposible vencido*, 1729, réimpr. de 1853 et 1886, Saint-Sébastien.
4. Çubiburu, « tête de pont », devenu Ciboure; Raymond, *Dict. top. des Basses-Pyrénées*, p. 50.
5. Inchauspe, *Le Verbe basque*, Bayonne, 1858; Schuchardt, *Baskische Studien*, I, Vienne, 1893 (*Denkschriften* de l'Académie de Vienne, XLII).

ou en Amérique, n'oublions pas les ancêtres dont il a pu descendre, et qui régnèrent, après tout, sur le sol qui est aujourd'hui son partage.

Car, vraiment, qu'on ne se borne pas, pour découvrir l'origine d'une langue, à la disséquer et à la comparer à d'autres : qu'on examine aussi les conditions politiques et géographiques dans lesquelles elle a pris naissance. Or, à ce point de vue, tout converge, dans l'histoire du Pays Basque, pour mettre en relief l'influence des Ligures et des Ibères. — La terre, nous l'avons dit, a fait partie de cette puissante unité linguistique qui s'est imposée à tout l'Occident dans les temps ligures[1] : l'idiome ligure y est demeuré beaucoup plus longtemps que sur le versant méditerranéen[2]; cette côte cantabrique est pleine de ses souvenirs, on l'y parlait encore, aux abords de l'époque chrétienne, à Santander, à Bilbao, à Miranda, à Reinosa[3]. — Puis, par-dessus ce fond très ancien et très solide, la langue des Ibères s'est répandue par le commerce, par les relations du voisinage, par des conquêtes politiques. De tous les États qui se sont constitués en Occident avant l'ère romaine, c'est celui de l'Èbre qui fut seul en contact avec les hommes du Pays Basque, et il le fut pendant plusieurs siècles. Ses armes et ses monnaies ont pénétré sur cette terre[4]; son influence, qui rayonnait en Aquitaine, l'enveloppait à la fois par le sud et par le levant. Enfin,

1. Cf. p. 110 et suiv., p. 114 et suiv.

2. Le territoire des trois Provinces Basques espagnoles correspond à une partie de celui des Autrigons et des Vascons, mais surtout à celui des Vardules et des Caristes : les noms de localités chez ces deux peuples, à l'époque romaine, peuven se ramener en grande partie au ligure. Cf. p. 270, n. 4.

3. D'après les noms en *-briga* situés jadis près de ces localités, et de formation romaine : *Juliobriga*, *Flaviobriga*, *Deobriga* (Ptolémée, II, 6, 50, 52 et 7). Remarquez la similitude entre le langage des Cantabres et celui des Corses (Sénèque, *Ad Helviam*, 7, 9; cf. ici, p. 259, n. 1, p. 270, n. 5), l'existence, chez les uns et les autres, de la « couvade » (Strabon, III, 4, 17; Diodore, V, 14, 2; cf. p. 129, n. 2).

4. Découverte à Barcus (nom d'origine très ancienne, ligure ou ibérique) sur le chemin de Mauléon à Oloron, en 1879, d'un pot de terre renfermant 1700 à 1800 monnaies ibériques, la moitié à la légende *duriasu* (*Turiasso*, Tarazona), 300 environ à *seqprices* (*Segobriga*, Ségorbe), plus de 100 à *isones* (Oyarzun??, cf. p. 264, n. 1); Taillebois, *Borda*, 1879, p. 242 et suiv.

les Vascons, qui parlaient sa langue, s'étaient établis entre Pasajes et Fontarabie, et leur domaine, descendant en une bande étroite le long de la Bidassoa et de l'Oyarzun, coupait par le milieu les Pyrénées et les rivages du Pays Basque[1]. Si donc les faits linguistiques ont suivi dans cette contrée leur marche normale, elle a connu et pratiqué l'ibérique pendant des dizaines de générations, comme les Armoricains se sont habitués au breton, et comme le latin s'est acclimaté chez les Sardes et dans les Apennins. Or, presque toujours, ce sont les angles éloignés de l'empire d'une langue qui la retiennent le plus longtemps : les idiomes britanniques n'ont maintenu leurs fidèles que dans les îles ou les presqu'îles extrêmes de leurs anciens royaumes ; le descendant du latin le plus semblable à lui est un dialecte sarde, le logoudorien, né dans un pays que la civilisation romaine toucha médiocrement[2]. Qu'y aurait-il de surprenant à ce que le parler des Ibères se fût conservé obstinément à la pointe extrême de l'État qui l'avait propagé[3] ?

Il ne peut être question, jusqu'à des découvertes heureuses, de rechercher dans le basque la part respective du ligure et de l'ibère. Mais l'un et l'autre, j'en suis convaincu, suffiront un jour à expliquer ce qui reste de mystérieux dans le passé et dans les organes de l'*eskuara*[4].

Le Pays Basque ne fut donc pas, dans les siècles qui ont précédé l'ère chrétienne, une terre d'exception[5] : les hommes et les

1. Cf. Pline, IV, 110 : *A Pyrenæo* [le cap du Figuier] *per Oceanum : Vasconum saltus* [le Jaïzquibel, entre la Bidassoa et l'Oyarzun], *Olarso* [Oyarzun et son port], *Vardulorum oppida*, etc. [le reste du Guipuzcoa].

2. Meyer-Lübke, *Zur Kenntniss des altlogudoresischen* (*Sitzungsberichte* de l'Ac. de Vienne, *phil.-hist. Classe*, CXLV, 1902).

3. N'oublions pas que l'ancienne Vasconie ou Navarre fut pays de langue basque, p. 272, n. 1, p. 273, n. 3.

4. Dans le même sens, Linschmann, *Euskara*, n° 16, 1er mai 1895, p. 133 : *So sehe ich für jetzt in den Basken ibero-keltisirte Liguren.*

5. Jusqu'ici, ni dans la nature des ruines préchrétiennes, ni dans la toponomastique ancienne, ni dans les noms, les formules, l'aspect des inscriptions latines, les Provinces Basques espagnoles ou le Labourd et la Soule n'ont rien offert qui les distingue des pays voisins. — Rabanis (*Histoire de Bordeaux*, 1835, p. 9) rap-

dialectes y ressemblaient à ceux d'à côté. A coup sûr, il possédait déjà, en ses éléments ligures et ibériques, quelques-uns des traits qui le distingueront plus tard des régions limitrophes : mais pour le moment, il les partage avec elles. Il faudra, pour qu'il devienne le domaine d'une nation originale et d'une langue propre, que des évènements politiques le séparent de ses voisinages.

IV. — CARACTÈRE ET AVENIR DES ÉTABLISSEMENTS IBÉRIQUES

Vaincus ou décimés, les Ligures ne disparurent pas complètement des nouvelles terres ibériques. Au sud comme au nord des Cévennes, la conquête ne fut pas un impitoyable anéantissement de tout. Les dieux d'autrefois subsistèrent, ainsi que les noms donnés jadis par les habitants aux sources, aux montagnes et aux bois [1]. Mais même, beaucoup d'hommes restèrent : des groupes nombreux de populations primitives étaient intercalés entre les peuplades des nouveaux-venus, et gardaient leurs noms nationaux [2]. « Ibères et Ligures mêlés » [3] se partagèrent les pays du sud, il est vrai de façon assez peu équitable [4].

Dans les parages de l'Océan, il n'y avait que Bordeaux qui

prochait du mot *Euskualdun-ac* la racine *ausk-* de *Ausci*, et, disait-il aussi, de *Aquitani*. Humboldt (*Prüfung*, p. 56) comparait au nom de la ville d'*Osca* et à celui du peuple des *Oscidates* (Pline, IV, 108) le radical d'*euscara*. Il existe à San Esteban entre l'Ebre et Vitoria l'épitaphe d'un *M. Porcius Tonius, Ausci filius (C. I. L.*, II, 5813 = 2929). Tous ces rapprochements ne sont pas inutiles.

1. La plupart des dieux pyrenéens sont évidemment topiques, et portent des noms qui ne se retrouvent pas dans les pays de l'Ebre (cf. Hirschfeld, *L'Aquitaine*, dans *Rev. épigr.*, III, p. 468 et suiv. = *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1896, p. 440 et s.).

2. Cf. Hirschfeld et, dans son article, les observations de Sieglin, *ib.*, p. 468 et suiv., p. 473 et suiv.

3. C'est l'expression de Scylax pour les peuples du Languedoc (3, Didot, p. 17) : Λίγυες καὶ Ἴβηρες μιγάδες.

4. Sieglin (p. 474) a le premier reconnu (1896), à l'aide des noms de peuples, l'existence de ces deux groupes en Aquitaine. Et il se trouve que la distinction que la toponymie lui a permis de faire entre les régions ligures et ibériques correspond exactement à la différence de valeur du sol.

fût ibérique : les bords de la mer, les dunes et les forêts étaient laissées aux Ligures, Médulles du Médoc[1], tribus des étangs[2], Tarbelles de la Chalosse, des Landes et des Pyrénées[3]. Au sud-est de Bordeaux, les bois du Bazadais[4] leur restaient. Le principal domaine des Ibères de Gascogne s'étendait, comme en arc de cercle, d'Oloron et de Pau vers Tarbes et Auch, et des Gaves vers les rives de la Garonne[5]. Évidemment, ils avaient pris les meilleures terres, les ports bien situés, les routes fluviales. Ils n'abandonnaient aux indigènes que la forêt, les sables et la brousse.

Du côté du Languedoc, la répartition des terres nous est moins connue : j'imagine qu'elle ne se fit pas d'autre manière. Nous trouvons des Ibères à Elne, à Narbonne, à Béziers, dans le bas pays de Nîmes[6]. C'étaient les endroits utiles de la contrée, les plus fertiles et les mieux placés. Sans doute les Ligures furent refoulés sur les garrigues et les montagnes.

Pourvus de grasses terres, installés sur de grandes routes, dotés de bons ports, les Ibères purent aspirer à fonder dans le Midi de la Gaule un état de choses durable. Leur humeur n'était pas incompatible avec celle des indigènes : je ne sais à quelle race ils appartenaient, mais ils ne firent sans doute pas plus de difficulté pour s'unir avec les Ligures qu'ils n'en feront plus tard pour se mêler aux Celtes. On a dit que leur langue ne se rattachait pas à la famille indo-européenne[7] : c'est

1. Pline, XXXII, 62; etc.; cf. Holder, II, c. 526. Je les crois ligures, à cause de l'analogie de leur nom avec ceux : 1° des sauvages Médulles de la Maurienne; 2° de la rivière *Medulla*, la Midouze; 3° du *mons Medullius* chez les Cantabres (Holder, II, c. 527-8).

2. Dont les noms en *-ates* révèlent l'origine ligure (Sieglin, p. 474). Les *Boiates* du bassin d'Arcachon sont ligures ou celtoligures (cf. p. 181, n. 3).

3. Cf. Holder, II, c. 1730. « Les dérivations en *-ll*, *-nn*, inconnues chez les Ibères, sont fréquentes chez les Ligures » (Sieglin, p. 474).

4. *Vasates*, cf. Sieglin, p. 474.

5. Cf. p. 265.

6. Cf. p. 265-6.

7. C'est la conclusion de Hübner (*Monumenta*, p. CXLI), qui se réclame de Guillaume de Humboldt. Mais ce dernier, à ma connaissance, n'a jamais exclu l'hypothèse d'une parenté éloignée entre les Ibères et les peuples celtiques (*Prüfung*, p. 173 et 179). En faveur de la parenté du celtique et de l'ibérique, cf. Fita, *Discursos*...,

possible; mais elle ne fut pas davantage un obstacle à la diffusion de leur influence. Les ruines que fit leur passage en Gaule furent momentanées. Aussi bien n'étaient-ils pas, comme les Ligures, de vulgaires pillards, n'ayant, hors de chez eux, que le goût de voler et de détruire. Le pays qui les avait envoyés possédait une organisation régulière, des villes, une flotte, un roi puissant[1]. Il n'ignorait ni l'industrie ni certaines formes de l'art[2]. Bien que ses chefs n'aient pas eu l'aimable philhellénisme des bons rois de Tartessus, ils ne demeurèrent ni indifférents ni réfractaires aux avances, aux usages et aux produits de la Grèce[3]. Cet État de l'Èbre présentait d'étranges similitudes avec celui de l'Étrurie, qui lui faisait face sur l'autre rivage de la Méditerranée occidentale. Son établissement au nord des Pyrénées ne pouvait qu'amener des progrès sur la vie des derniers temps ligures.

Mais le monde ibérique du sud de la Gaule avait des germes de faiblesse, qui l'empêcheront de s'étendre et de durer. Les peuplades qui le composaient ne furent bientôt plus reliées entre elles que par les routes qu'elles détenaient. Elles ne restèrent pas (si elles l'ont jamais été) les membres d'un seul corps politique, et le vaste pays qu'elles occupaient en France n'avait point de milieu naturel[4]. Je crois qu'il a réellement existé un grand Etat

Madrid, 1879, p. 53 et suiv. Dans un sens analogue, Philipon, *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville*, p. 237 et s. — Le principal argument en faveur de la conclusion de Hübner ne peut être tiré, je crois, que de la structure du basque. Car, en ce qui concerne les témoignages anciens : 1° les inscriptions dites ibériques, de sens incertain et de transcription discutable, ne fournissent, jusqu'à nouvel ordre, aucune solution nette sur les langues de l'Espagne ; 2° ni les noms de lieux, ni les mots attribués par les auteurs aux Espagnols (cf. Hübner, p. LXXXI et suiv. : la plupart sont ou ligures ou des provincialismes) ne permettent davantage de nier le caractère indo-européen de l'ibérique. — Encore une fois, je parle de la langue propre aux peuples qui portèrent d'abord ce nom, à ceux de la vallée de l'Èbre (cf. p. 238, n. 5 et 6).

1. Voir les textes des p. 258 et 260-1.

2. Cela résulte bien du livre de Paris, I, p. 12 et s., etc. Cf. les fragments de poteries dites ibériques découverts à Montlaurès près de Narbonne (Rouzaud, *Notes et Observations*, 1905, p. 19 et s., *Commission archéologique de Narbonne*, VIII) : ils paraissent correspondre, au plus tôt, au temps de la domination des Ibères.

3. Justin, XLIII, 5, 3.

4. Cf. p. 33.

de l'Èbre : mais son unité ne persista pas au delà de sa forte extension au cinquième siècle. Passé ce temps, il semble s'être disloqué sous quelque violente secousse[1], invasion ou révolution. Colons du Gers, de l'Aude et de la Garonne furent vite séparés entre eux, et disjoints du centre d'où ils avaient essaimé. Les migrations ibériques au nord des Pyrénées avaient été les derniers efforts de l'expansion d'un peuple[2].

Au contraire, l'occupation de la Gaule centrale par les Celtes fut pour eux, comme plus tard pour les Francs, le commencement d'une vie nationale. Installés au sud des forêts septentrionales, ils étaient demeurés unis. Sur le sol nouveau où ils s'étaient transportés, ils prirent une vigueur nouvelle. Leurs chefs et leurs rois eurent le besoin d'affirmer leur puissance et de conquérir, au temps où les dernières alluvions de l'Empire ibérique venaient de se perdre sur les bords des deux grands fleuves méridionaux.

1. Peut-être l'invasion des Celtes; cf. ch. VIII, § 5.

2. Hérodote (I, 163) distingue encore très nettement les Ibères et les gens de Tartessus. — Hérodore (vers 430), qui appelle les Ibères, du Tage au Rhône (? cf. p. 224, n. 5), ἓν γένος ἐὸν κατὰ φῦλα, semble faire allusion à la plus grande extension de l'Empire ibérique. C'est sans doute à Hérodore que se rattache le texte d'Éphore, appelant les Ibères πόλιν μίαν, c'est-à-dire, je crois, « un seul État » (fr. 39, Josèphe, *Contra Apionem*, I, 12, 67). — Après le v[e] siècle, l'Espagne n'offre plus que le spectacle d'un très grand morcellement, bien plus grand qu'au vi[e] siècle. Au lieu de l'État des Ibères, nous ne trouverons que des peuplades anciennes ou nouvelles, résultat de son démembrement : les Vascons (cf. p. 263, n. 5); les Ilergètes, la principale des nations de l'Ebre (peut-être dès Hécatée, fr. 14; Lérida et Huesca, Strabon, III, 4, 10; etc.); les Ausétans (Gérone, et peut-être aussi au début Barcelone et Tarragone, cf. Tite-Live, XXI, 61, 8; XXXIV, 20, 1); les Lacétans (montagnes de la vallée du Llobregat?, Tite-Live, XXI, 61, 8; XXXIV, 20, 2); les Cérétans, qui sont les anciens Cérètes (cf. p. 259, n. 4; Cerdagne, Silius, III, 357?; Strabon, III, 4, 10; etc. C'est un état analogue à celui de la Gaule après la ruine de l'Empire arverne. — Il faut remarquer qu'entre la fin du v[e] siècle et l'arrivée des Carthaginois (ch. XI, § 1), c'est-à-dire pendant deux siècles, nous n'avons presque aucun renseignement sur la région de l'Ebre.

CHAPITRE VIII

LES CONQUÊTES GAULOISES EN EUROPE[1]

I. Causes et caractère des invasions. — II. L'époque des conquérants : les neveux d'Ambigat. — III. Les Celtes en Italie. — IV. Les Celtes sur le Danube et en Orient. — V. Les Celtes en Espagne. — VI. Achèvement de la conquête de la Gaule. — VII. Arrivée des Belges. — VIII. Du nom de Galates ou Gaulois. — IX. Les Belges en Angleterre et en Armorique. — X. Gaulois mercenaires. — XI. Causes des succès et de l'arrêt des invasions celtiques.

I. — CAUSES ET CARACTÈRE DES INVASIONS

Peu de temps après l'arrivée des Ibères sur la Garonne et sur le Rhône, les Celtes atteignirent à leur tour les deux fleuves (vers 400?[2]).

1. Lacarry, *Historia coloniarum a Gallis in exteras nationes missarum*, etc., Clermont, 1677; Pelloutier, *Histoire des Celtes*, I, 1741. p. 19-120; éd. de Chiniac, I, 1770, p. 33-210; dom Martin et dom de Brezillac, *Histoire des Gaules*, 2 v., 1752-4; Schœpflin, *Vindiciæ Celticæ*, Strasbourg, 1754 (très judicieux); Niebuhr, *Histoire romaine*, tr. fr., IV, p. 271 et s. (trop négligé); Am. Thierry, *Histoire des Gaulois*, l. I et II; Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, 1837, p. 160 et suiv.; Duncker, *Origines Germanicæ*, I, Halle, 1839; Diefenbach, *Celtica*, II, I, 1840; le même, *Origines Europææ*, 1861; Contzen, *Die Wanderungen der Kelten*, 1861; Müllenhoff, II, p. 236 et suiv. (travail datant de 1873); Cuno, *Vorgeschichte Roms*, I, *Die Kelten*, 1878, p. 227 et suiv., p. 51 et suiv.; Alex. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, 1re éd., 1876; 2e éd., 1889; Alex. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, 1894; d'Arbois de Jubainville, *Les premiers Habitants de l'Europe*, 2e éd., II, 1894, p. 254 et s.; le même, *Les Celtes depuis les temps les plus anciens*, 1904; R. Much, *Die Südmark der Germanen*, 1893 (*Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*, XVII), imprimé à part sous le titre *Deutsche Stammessitze*; Niese, *Zur Geschichte der keltischen Wanderungen*, 1898 (*Zeitschrift für deutsches Altertum*, XLII); Lefèvre, *Les Gaulois*, 1900; Dottin, *Manuel... de l'Antiquité celtique*, 1906, p. 296 et s.

2. Les Anciens ont eu, sur la grande invasion celtique en Italie, deux systèmes chronologiques : 1° on l'a faite contemporaine de la fondation de Marseille et du règne de Tarquin l'Ancien (Tite-Live, V, 33, 5; 34, 1; Plutarque, *Camille*, 16, dern.

Ils n'étaient point un peuple à se contenter éternellement d'une conquête[1]. La nation ne se reposait que juste assez longtemps pour laisser vieillir les conquérants et grandir leur descendance. Tout établissement celtique fut le point de départ d'un nouvel élan.

Ces migrations périodiques avaient plusieurs causes, d'ailleurs liées entre elles.

La principale fut sans doute le désir, chez les générations nouvelles, de se lever et de marcher à leur tour[2], de prendre et de posséder autre chose, et de faire, comme leurs ancêtres, acte de guerriers et de vainqueurs[3]. Presque toujours, ce ne sont pas les anciens qui partent, mais les adolescents, fils et neveux des vieux chefs, qui, eux, restent auprès de leurs foyers[4]. La gloire de ces chefs est le stimulant de ces jeunes Gaulois[5] : et il se mêle à cet amour-propre la passion de leur âge, le souhait de terres lointaines, la curiosité des cieux inconnus[6] et l'ivresse des longues courses.

ligne); 2° on l'a placée immédiatement avant la bataille de l'Allia (Diodore, XIV, 113, 1; Appien, *Celtica*, 2, 1 ; Tite-Live, V, 33, 2; Plutarque, *Camille*, 15 ?). — La seconde chronologie est trop raccourcie. — La première est beaucoup trop espacée. Elle peut s'expliquer, je crois, ainsi : l'invasion de Bellovèse fut contemporaine d'une menace des Salyens contre Marseille, qui se termina par une paix avec les Celtoligures devenus philhellènes (cf. Justin, XLIII, 5, 4-8); on supposa (Tite-Live, V, 34, 7-8) que les Celtes avaient aidé les Marseillais à s'installer et que cette attaque était le résultat du débarquement des Phocéens (on a pu la confondre avec celle de Comanus, cf. ici, p. 213). Il est possible également que ce synchronisme entre la migration celtique et la fondation de Marseille provienne du défaut de clarté d'un texte grec, parlant des Phocéens « fondateurs de Marseille », et interprété comme « fondant Marseille » (cf. la possibilité d'une confusion semblable chez le Ps.-Scymnus, 207). Je crois du reste que ce synchronisme est l'œuvre d'un historiographe influencé par les traditions marseillaises et grecques, désireuses de marquer l'accord entre Hellènes et Celtes (cf. Tite-Live, V, 34, 7 et 8). — En réalité, on ne se trompera pas de beaucoup en plaçant dans la seconde moitié ou le dernier quart du v[e] siècle l'histoire des neveux d'Ambigat (de même, Mommsen, I, p. 327-8; *contra*, Nissen, I, p. 476). L'établissement des Sénons sur l'Adriatique parait une chose assez récente à Scylax (§ 18), qui écrit vers 330.

1. Τὰ καθεστῶτα κινεῖν, ὃ φύσιν ἔχει γίγνεσθαι, Polybe, II, 21, 3.
2. Ἐπεγένοντο δὲ νέοι, Polybe, II, 21, 2 (les Boïens en 236).
3. Cf. Pausanias, X, 19, 8.
4. Tite-Live, V, 34, 3, et Plutarque, *Camille*, 15 (la grande invasion celtique); Plutarque, *l. c.* (la migration des Belges); Polybe, *ibid.*; Tite-Live, XXXIX, 54, cf. 55, 1 (migration vers Aquilée en 183).
5. Polybe, II, 22, 3 : Τῶν ἰδίων προγόνων πράξεως (les Cisalpins en 232).
6. Plutarque, *Camille*, 15.

Des motifs plus sérieux excitaient ces sentiments, et justifiaient ce besoin de partir[1]. Quelques traditions gauloises parlaient d'accroissements de population tels, disait-on, que les terres ne pouvaient plus contenir les hommes[2]. La chose n'est point incroyable[3]. Enserré par les bois et les marécages, le sol cultivé de la Gaule n'occupait qu'une surface restreinte : c'était une tâche difficile que d'en augmenter l'étendue[4]. Le desséchement des marais ne semble pas une besogne digne d'hommes préparés aux combats. Défricher les forêts devait paraître un sacrilège à un peuple qui les adorait. Le terrain utile ne s'étendait pas dans les mêmes proportions que les êtres à nourrir : et l'espèce celtique, passionnée, vigoureuse, encore indemne des tares civilisées, passait pour très prolifique[5].

Les Anciens ont aussi attribué à des dissensions intestines certaines de ces migrations[6]. Ce motif est également fort plausible. La Gaule ne pouvait échapper à ce fléau des guerres civiles qui disloqua les cités grecques et les tribus germaniques. Et, dans ces temps où le Celte n'était pas encore obstinément fixé à la terre, au foyer et aux tombeaux, le meilleur moyen d'en finir avec la stérile discorde fut encore de partir, volontairement ou en exil. Les Grecs allaient fonder des colonies sur d'autres rivages; les Italiens essaimaient en printemps sacrés; les Celtes, comme plus tard les Germains, dédoublaient leurs tribus ou

1. Les motifs des migrations de peuples sont exposés par Sénèque, *Ad Helviam*, 7, 4.

2. La grande invasion : Tite-Live, V, 34, 2; Justin, XXIV, 4, 1; César, VI, 24, 1; Appien, *Celtica*, 2, 2. La migration belge : Plutarque, *Camille*, 15. La migration vers Aquilée en 183 : Tite-Live, XXXIX, 54, 5. La marche des Volques, supposés ceux de Toulouse, vers Delphes : Strabon, IV, 1, 13. La migration au sud du Danube : Memnon, 14. Quelque colonie des Scordisques? : *Scriptores rer. mirab. Græci*, p. 218, Westermann.

3. Cf. ce qu'on dira des Normands : (*Gens*) *sic multiplicabatur*, etc.; Guillaume de Jumièges, I, 4, Migne, CXLIX, col. 783; etc.

4. Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 32-3.

5. Strabon, IV, 1, 2; IV, 4, 2 et 3; Tite-Live, XXXVIII, 16, 13; Justin, XXV, 2, 8.

6. Plutarque, *De virtutibus mulierum*, 6, p. 246 (avant l'invasion de l'Italie); Justin, XX, 5, 7 (se rapporte peut-être surtout aux nouveaux bans d'immigrants en Italie, cf. p. 292, n. 7, p. 291, n. 4, p. 296, n. 1); Polybe, II, 7, 6 (départ de mercenaires pour Carthage vers 263); Strabon, IV, 1, 13 (cf. n. 2).

leurs peuplades[1]. Une moitié restait; l'autre s'éloignait, tantôt gardant fidèlement son nom national, et tantôt en choisissant un autre au cours de ses aventures[2].

Parfois encore, les départs ont été provoqués par des arrivées de nouveaux-venus[3]. Le monde des deux rives du Rhin a été, pendant mille ans[4], d'une extrême mobilité. Après les Celtes, d'autres hordes congénères sont montées à leur tour des terres basses de l'Allemagne pour obtenir quelques domaines au centre de la Gaule : et, soit qu'on leur ait fait place en s'éloignant, soit qu'on les ait repoussées, il a fallu que des troupes d'hommes allassent plus loin chercher fortune[5].

Quelques anecdotes indiquaient comme causes à ces sorties de peuples des convoitises précises. Un jour, dit-on, un Étrusque[6] apporta aux Celtes transalpins des outres d'huile et de vin et des paniers de figues, les trois récoltes du Midi[7] : les Barbares, émerveillés de ces fruits et de ces boissons nouvelles, partirent pour le pays qui les produisait[8]. Cela encore n'est pas impossible.

Enfin, la religion donnait l'élan à ces départs, provoqués par des intérêts ou des passions humaines : elle sanctionnait tous les épisodes de la sortie, de la marche et de la conquête. — Les dieux étaient d'abord consultés sur la route à suivre : ils indiquaient, sur la demande des chefs, le point de l'horizon vers lequel il fallait diriger les enseignes[9]. En cours d'expédition, ils ne s'éloignaient jamais des hommes de leur peuple; leurs

1. Cf. Tite-Live, V, 34, 3-5, et ici, p. 241-2.
2. Justin, XXXII, 3, 8. Cf. César, II, 29, 4.
3. Strabon, IV, 4, 2.
4. Pour ne pas parler de l'époque antérieure, celle d'avant les textes; cf. p. 248.
5. Cf. p. 314-315.
6. Pline, XII, 5 (Varron), dit un Helvète, *Helico*, qui, établi à Rome, retourne ensuite chez ses compatriotes.
7. Cf. p. 68-69.
8. Histoire d'*Arron* ou *Arruns* de Chiusi; Denys, XIII, 10, 14; Tite-Live, V, 33, 2-3; Plutarque, *Camille*, 15.
9. Tirage au sort des routes de l'Italie et des monts Hercyniens (Tite-Live, V, 34, 4).

esprits planaient sur les soldats et sur les montures : des vols d'oiseaux inspirés par eux guidaient la troupe, et la conduisaient sûrement, d'étape en étape, jusque dans le pays de ses rêves[1]. Aux passages difficiles, des présages ou des prodiges écartaient le danger ou permettaient de tourner l'obstacle[2]. Quand l'heure de s'établir était venue, la volonté divine montrait par un signe qu'on avait touché la terre promise[3]. Une campagne de Celtes ressemblait à une course sacrée[4].

Ils partaient sans espoir de retour. Ces guerres étaient, le plus souvent, pour la conquête et non pour le pillage[5]. Les émigrants emmenaient femmes et enfants[6]. L'armée était suivie de chariots, chargés de provisions ou de butin, et portant les non-combattants[7] : le guerrier avait, derrière lui, sa chaumière ambulante. Des troupeaux flanquaient sans doute l'arrière-garde[8]; des marchands allaient et venaient sur les flancs[9]. C'était tout un peuple se déplaçant.

Cela faisait de très grandes foules. Trois cent mille hommes, à ce qu'on rapporte, partirent à la fois pour se partager les vallées du Pô et du Danube[10]. Brennos marcha contre la Grèce avec cent cinquante-deux mille fantassins, vingt mille quatre cents cavaliers[11], environ deux cent mille combattants. Ces

1. *Ducibus avibus* (Justin, XXIV, 4, 3).

2. Le récit, très confus, de Tite-Live (V, 34, 7) semble indiquer que les dieux aidèrent les Celtes, en récompense de leur piété, à franchir les Alpes; cf. Justin, XXIV, 4, 4. Mention du passage, peut-être miraculeux, du Danube : *Scriptores rerum mirab. Græci*, Westermann, p. 218; passage du Pô : ici, p. 290, n. 11.

3. *Omen sequentes*, Tite-Live, V, 34, 9.

4. Cf. ch. IX, § 5.

5. En 299, les Gaulois demandent avant tout des terres aux Étrusques, pour prix de leurs services comme soldats : *Nulla alia mercede quam ut in partem agri accipiantur tandemque aliqua sede certa consistant* (T.-L., X, 10, 10).

6. Plus nombreux que les combattants, dit Plutarque, *Cam.*, 15; au même paragraphe, lire γενέας ἀναλαβόντες au lieu de γονέας.

7. Polybe, V, 78, 2; Diodore, XXII, 9, 1.

8. Cf. Strabon, VII, 1, 3.

9. Diodore, XXII, 9, 1.

10. Justin, XXIV, 4, 1.

11. Pausanias, X, 19, 9. Je crois le chiffre des hommes exact, parce qu'emprunté à un recensement militaire des Celtes, analogue à ceux que César constatera en

chiffres ne peuvent assurément pas être contrôlés : mais, comme ils se rapprochent de ceux que l'on retrouvera lors des invasions germaniques[1], il est permis de ne pas les croire exagérés.

Tous ces milliers d'hommes n'étaient pas de purs Celtes, fils ou petits-fils de ceux qui avaient déserté les rives de l'Océan du nord. Il y avait sans doute, dans cette foule, un grand nombre de Ligures qui, après avoir accepté la défaite, grossissaient l'armée de leurs vainqueurs[2]. Quand les Anciens nous parlent de ces invasions gauloises, entendons par là, surtout, des hommes venus de la Gaule, mais descendant à la fois des Celtes conquérants et des indigènes conquis[3], comme l'armée des Francs de Charlemagne, telle qu'elle apparut dans les plaines lombardes, était un ramassis de soldats sortis des origines les plus diverses[4].

II. — L'ÉPOQUE DES CONQUÉRANTS : LES NEVEUX D'AMBIGAT[5]

Les premières et les plus grosses masses humaines qui partirent de la Gaule furent expédiées deux ou trois générations seulement après la conquête, au temps de l'hégémonie biturige (400 avant notre ère?)[6].

Ce fut, disait la tradition nationale[7] du peuple, le vieil

Gaule (I, 29). Diodore (XXII, 9, 1) dit : 150 000 fantassins, 10 000 chevaux, 2000 chariots; Justin (XXIV, 6, 1) : 50 000 fantassins, 15 000 cavaliers.

1. Cf. p. 241.

2. Chaque cavalier, dans l'armée de Brennos, aurait eu deux serviteurs à cheval lui servant d'écuyers, ce qui aurait fait 61 200 chevaux (Pausanias, X, 19, 9). Il est probable que ces deux serviteurs pouvaient combattre à cheval, mais n'étaient point montés (cf. Tite-Live, XLIV, 26, 3).

3. Cf. p. 249.

4. Fustel de Coulanges, *Institutions*, VI, p. 512-3.

5. Hirschfeld, *Timagenes und die gallische Wandersage*, 1894 (*Sitzungsb. der Ak. der Wissensch.*, Berlin).

6. Cf. p. 248 et 253.

7. Cette tradition, conservée sans doute sous forme d'épopée ou de chants (cf. ici, p. 294, n. 5; Niebuhr, IV, p. 280-1), nous est venue par Tite-Live (V, 34), et, beaucoup plus résumée, mais de manière très concordante, par Justin (XXIV, 4), peut-être aussi par César (VI, 24, 1-2) et par Appien (*Celtica*, 2, 1) : ils ont dû

Ambigat, chef des Bituriges et roi de toute la Celtique, qui résolut de créer au loin d'autres nations de ce nom. Son empire était florissant, mais les hommes y étaient devenus si nombreux, qu'il paraissait impossible de gouverner cette multitude. Alors Ambigat ordonna à ses deux neveux, Bellovèse et Ségovèse, de se préparer à partir. Il leur laissa prendre dans son peuple tous les guerriers qu'ils voulurent, mais il s'en remit aux dieux du soin de fixer le chemin. Ils montrèrent à Ségovèse la direction de l'est, vers la forêt Hercynienne et la vallée du Danube, et à Bellovèse la direction du sud, vers le Rhône, les Alpes et l'Italie. Et les deux bandes partirent, conduites par leurs jeunes chefs, et protégées par leurs dieux[1].

Dans le même temps, ou peu après, une troisième troupe, partie également du pays biturige, s'achemina vers le couchant pour gagner l'Océan, les Pyrénées et l'Espagne; peut-être même une quatrième s'enfonça-t-elle vers le nord. Aux quatre coins du monde, les Celtes lancèrent leur jeunesse, et l'épopée de la conquête commença.

Car il est bien possible que ces hommes aient eu l'espérance de conquérir à leur nom toute la terre. De vastes pensées de ce genre ne sont pas étrangères aux peuplades barbares. Les sauvages les plus isolés chantent dans leurs hymnes de guerre

l'emprunter à une même source, Timagène (Müllenhoff, II, p. 251; d'Arbois de Jubainville, II, p. 301; cf. p. 301, n. 6) ou Cornélius Népos (Hirschfeld, p. 345). Mais si vraiment, ce que je crois, César a eu l'écho de cette tradition, il faut chercher une source plus ancienne, Posidonius? (opinion de Duncker, p. 9). Contre l'origine celtique et populaire de ce récit, Niese, p. 136. — Le récit de Plutarque (*Camille*, 15) me paraît être simplement celui de la migration des Belges (cf. p. 314 et suiv.), placé, par une interversion chronologique, à l'origine de l'expédition de Bellovèse (jusqu'à χρόνον πολύν). En tout cas, l'emploi de l'expression mythique et ancienne de monts Rhipées, l'insistance avec laquelle il raconte l'histoire d'Arron l'Étrusque, trahissent, chez Plutarque, un travail classique différent de Justin et Tite-Live : ce dernier (V, 33, 2-4) semble même opposer sa source à lui à celle dont se servira Plutarque. La seconde partie du récit de Plutarque est peut-être inspirée de Denys (cf. XIII, 10, 14; Niebuhr, IV, p. 272); tous deux remontent peut-être jusqu'à Caton, mais je ne crois pas du tout qu'ils représentent la forme la plus ancienne de la tradition (*contra*, Hirschfeld, p. 345).

1. Je ne peux croire que ces deux expéditions aient été artificiellement soudées par les Anciens, ce que pensait Cuno (p. 128).

d'immenses ambitions et leurs désirs d'universelles victoires. Tout ignorants qu'ils fussent de ce qu'était le monde, les Celtes ne sont point partis sans en souhaiter l'empire[1]. Et au fur et à mesure de leur descente victorieuse dans les larges vallées, ce souhait n'a pu que grandir.

Au surplus, ils ne sont pas partis au hasard. Ils ne vivaient certainement pas dans l'ignorance des grasses terres et des puissantes cités du Midi. Les marchands leur avaient apporté l'écho de ces richesses[2]. Dans leurs marches, ils ne vont pas à l'aveugle, et suivent, sans se tromper, les routes qui mènent aux meilleurs endroits.

Aucune de leurs migrations ne fut le mouvement irréfléchi d'une bande d'aventuriers ou de désespérés. Il est rare qu'une nation la fournisse toute à elle seule. Il y a, dans la plupart des grandes troupes, des représentants de plusieurs peuplades. La double armée que conduisirent les neveux d'Ambigat renfermait des Volques, des Boïens[3], des Bituriges, des Arvernes, des Sénons, des Éduens, des Ambarres, des Aulerques, des Carnutes. On dirait que tous les groupes du nom celtique aient alors fermement maintenu leur union pour revendiquer chacun son lot dans le partage du monde[4].

Mais après ce premier et plus solennel départ, bien d'autres suivirent, provoqués par les victoires des initiateurs de la conquête. En moins de dix ou quinze ans, trois nouvelles troupes furent envoyées au delà des Alpes, formées sans doute à l'aide des nations qui avaient eu la moindre part à la grande expédition. D'autres prirent à leur tour le chemin du Danube, et désormais, pendant près de deux siècles, la Gaule ne cessera de

1. Cf. César, VII, 29, 6; Tacite, *Histoires*, IV, 54.
2. Cf. p. 284.
3. En admettant que Boïens et Volques Tectosages aient appartenu au premier envoi sur le Danube (cf. à Justin, XXIV, 4, 4, César, VI, 24, 2 et 3, et Tacite, *Germanie*, 28).
4. Cf. p. 251-2.

déverser vers le sud des vagues de conquérants, pour rejoindre, remplacer, grossir ou dépasser celles qui les avaient précédées [1].

III. — LES CELTES EN ITALIE [2]

Les plus favorisés étaient ceux qui se dirigeaient vers l'Italie [3]. Ils avaient, les premiers jours de leur marche, l'épouvante des Alpes [4] : mais, quand ils les eurent franchies, soit au mont Genèvre [5], soit au Grand Saint-Bernard [6], ils trouvèrent tout de suite la plaine la plus vaste, les terres les plus fécondes que leurs poètes eussent pu rêver : des champs de blé, des prairies toujours arrosées, des terres verdoyantes enserrées par un réseau de canaux innombrables, des vignobles tassés, des masses mouvantes de troupeaux, s'étalaient, à perte de vue, dès les dernières pentes qui descendaient des monts [7].

Les Étrusques occupaient alors la Circumpadane. C'était le temps de la plus grande extension de leur nom : il touchait aux

1. Polybe, II, 18 et 19.

2. Mommsen, *Rœmische Geschichte*, I, 8e édit., p. 327 et suiv.; Mommsen, *Die Gallische Katastrophe*, 1878 (*Rœmische Forschungen*, II, p. 302 et suiv.); Schwegler, *Rœmische Geschichte*, III, 1858, p. 234 et s.; Thouret, *Ueber den Gallischen Brand*, dans les *Jahrbücher für classische Philologie*, suppl., XI, 1880; Nissen, *Italische Landeskunde*, I, 1883, p. 474 et s., II, 1902, p. 160 et s.; Lackner, *De incursionibus a Gallis in Italiam factis*, Kœnigsberg, 1887.

3. Tite-Live, V, 34, 4.

4. Tite-Live, V, 34, 6; Justin, XXIV, 4, 4. Cf. ici, p. 42 et s.

5. Bellovèse et Élitovius (les Cénomans) paraissent avoir passé par là, *per Taurinos* (Tite-Live, V, 35, 1; 34, 8, où *Juliæ Alpis* [var. *Juriæ Alpis*, *Juliæ alte Alpis* dans le ms. de la Bibl. Nat. lat. 5725, f. 95] est fautif, à moins que le Genèvre n'ait pris pendant un temps le nom gentilice de César et d'Auguste) : ce qui m'empêche de penser au Cenis, c'est la présence, tout le long de la Durance, de populations celtiques, qui manquent sur l'autre route. C'est par le Genèvre qu'ont dû passer en tout cas Salyens et Voconces (p. 291, n. 4). Tite-Live, au surplus, qui fait faire aux Gaulois le détour de Marseille, les fait par suite remonter par la Durance et son col. *Contra*, Mommsen, p. 328, note (Petit Saint-Bernard). — Contrairement à la tradition celtique, Bertrand (*Les Celtes*, p. 20, etc.), d'Arbois de Jubainville (*Les Celtes*, p. 139 et suiv., etc.), Niese (p. 146), font des Celtes italiens une colonie de ceux du Danube.

6. Boïens et Lingons, Tite-Live, V, 35, 2.

7. Polybe, II, 15; 17, 3; Plutarque, *Camille*, 16. Cf. Nissen, I, p. 446 et suiv.

Alpes dans le nord; au midi, il arrivait jusqu'aux villes campaniennes de Nole et de Capoue[1]. Mais, comme l'État ibérique, l'Empire étrusque s'affaiblissait en s'étendant sur trop de terres et sur trop de mers : son indolence militaire ou les luttes intestines l'empêchaient de songer aux ennemis des frontières[2]; les Latins achevaient, en ce moment, de reconquérir leur indépendance, et Rome, qui assiégeait Véies, enlevait aux Étrusques cette route médiane du Tibre qui était la plus nécessaire au maintien de leur suprématie[3]. Enfin, au delà des Apennins, les peuplades ligures étaient encore trop nombreuses[4], pour que la puissance toscane n'y fût pas souvent précaire.

Les Gaulois eurent donc beau jeu dans le nord de l'Italie. On ne les attendait pas. Les peuples de ces régions étaient de bons agriculteurs[5] et d'habiles marchands[6] plutôt que des soldats. L'arrivée de Bellovèse les surprit[7]. Une bataille fut perdue par eux près du Tessin[8], la grande douve protectrice de la Lombardie; Melpum, la principale ville étrusque, qui trônait dans la plaine milanaise, fut emportée et détruite (vers 396?)[9]. Ce terrain était un champ providentiel de victoire pour la cavalerie celtique : l'espace, toujours ouvert devant elle, semblait lui appartenir.

D'autres chefs, d'autres bandes rejoignirent Bellovèse[10]. On franchit le Pô sur des radeaux[11], et on trouva de nouvelles

1. Polybe, II, 17; Tite-Live, IV, 37, 1. Cf. p. 194, 197, 198, 200, 218-219.
2. Prise de Capoue par les Samnites en 424 (Tite-Live, IV, 37, 1).
3. Véies fut assiégée, dit-on, dix ans et prise en 396 (Tite-Live, V, 17-22). Cf. Mommsen, I, p. 329 et suiv.
4. Cf. p. 291, n. 4, p. 292.
5. Cf. Diodore, V, 40, 4-5; Denys, XIII, 11.
6. Polybe, II, 17, 3. Cf. n. 1.
7. Polybe, *l. c.*
8. Tite-Live, V, 34, 9.
9. D'après Cornélius Népos, les Boïens et les Sénons (cf. n. 10) auraient contribué avec les Insubres à cette destruction, qu'il fait contemporaine de la prise de Véies (Pline, III, 125) : le récit de Tite-Live semble ne parler que des Insubres.
10. Second ban : Cénomans conduits par Élitovius (Tite-Live, V, 35, 1); troisième : Boïens et Lingons (V, 35, 2); quatrième : Sénons (V, 35, 3).
11. Boïens et Lingons, Tite-Live, V, 35, 2 : *Pado ratibus trajecto.*

plaines. Felsina, l'autre « princesse de l'Étrurie » du nord, la ville qui gardait près du Reno la traversée des Apennins et la marche de l'Adriatique, succomba à son tour[1]. Les Celtes n'avaient garde de s'engager dans le haut pays. On longea l'Apennin jusqu'à la mer Adriatique, poussant toujours vers le midi. Mais entre les hauteurs et le rivage, les terres basses se rétrécissent de plus en plus. Au cap d'Ancône, la montagne touche à la mer, comme pour arrêter la plaine. Les Gaulois ne le dépassèrent pas[2].

Après chaque étape victorieuse, quelques bandes s'arrêtaient et se fixaient, laissant les autres continuer plus loin. Les premiers partis et les plus nombreux, ceux de Bellovèse[3], furent les mieux partagés et fondèrent, entre le Tessin[4] et l'Oglio[5], la puissante nation des Insubres[6]; son marché de *Mediolanum*[7], Milan, remplaça Melpum : la plaine lombarde et sa capitale commencèrent dès lors à jouer, dans le nord de l'Italie, un rôle souverain. De l'Oglio à l'Adige se constitua la peuplade des

1. Tite-Live, XXXIII, 37, 3, XXXVII, 57, 8; Pline, III, 115.
2. *Usque ad Æsim*, l'Esino (Tite-Live, V, 35, 3).
3. Cf. p. 287-288.
4. Novare, à l'ouest du Tessin, n'est pas aux Insubres, mais à une tribu voconce du Dauphiné, celle des *Vertacomacorii* (var. *Vertamacorii*, *Vertamocorii*), qui l'a sans doute colonisée longtemps après la grande invasion (Pline, III, 124). De même, Verceil semble avoir été occupée par les Salyens de la Provence, venus peut-être en même temps que ces Voconces (Pline, III, 124; cf. Tite-Live, V, 35, 2, qui place leur migration après celle d'Élitovius). Ce pays d'entre Tessin et Doire ne fut, je crois, qu'une incorporation au nom celtique incomplète et tardive (en 299?, cf. p. 296, n. 1); les peuplades qui y habitaient, *Lævi*, *Lebecii* ou *Libui*, *Marici*, me paraissent celto-ligures, et peut-être surtout ligures (Pline, III, 124; Polybe, II, 17, 4; Tite-Live, V, 35, 2; XXI, 38, 8; XXXIII, 37, 6). Le fait d'une migration venue de peuples de la Gaule méridionale peut encore être tiré d'un texte de Caton (cf. p. 292, n. 1).
5. Cf. Polybe, II, 32, 4, où le Κλούσιος est l'Oglio.
6. Tite-Live (Cornélius Népos?) semble rattacher ce nom d'Insubres à celui d'une tribu des Éduens, ainsi nommée, qui aurait accompagné les Celtes. Il est tout aussi possible (et le texte de Tite-Live n'exclut pas cette hypothèse) que ce nom fût le nom de guerre ou d'alliance choisi alors par les différentes tribus celtiques, bituriges et autres (cf. 5), lorsqu'elles s'établirent et se formèrent en peuple (V, 34, 9).
7. Tite-Live, V, 34, 9; Polybe, II, 34, 10.

Cénomans[1], groupée autour de Brescia et de Vérone[2]. La plaine émilienne, entre le Pô et les Apennins, devint l'apanage de Boïens aux tribus innombrables[3] et de Lingons[4]. Felsina fut reconstituée sous le nom celtique de *Bononia*, Bologne[5]. Enfin, plus à l'est, les Sénons s'établirent dans l'étroite bande de terres qui s'étend entre l'Adriatique et les Apennins[6]. — Sous cette quadruple domination, une nouvelle Celtique grandit dans la plaine italienne, presque aussi riche et aussi populeuse que celle dont elle était la fille.

Nulle part elle ne sortait de la plaine[7]. C'était là qu'était le meilleur sol, et le plus favorable aux combats. Si nombreux qu'ils fussent, les Celtes ne pouvaient pas éparpiller leurs hommes au delà des grands domaines utiles qu'ils s'assurèrent d'abord. Ils laissèrent les Ligures Taurins dans le Piémont, encore trop gêné par les hauteurs[8]; ils négligèrent, à l'est de

1. Second ban, celui d'Élitovius. Tite-Live semble dire (V, 35, 1) que cette troupe portait le nom de Cénomans avant d'entrer en Italie : je crois qu'elle était composée, comme l'autre, de tribus empruntées à divers peuples et constituées ensuite en peuplade fixe sous ce nom : car Cénomans n'est pas, en Gaule, le nom d'une nation, mais seulement le surnom des Aulerques. Caton faisait venir ces Cénomans du Languedoc (fr. 40, Pline, III, 130) : cela paraît difficile, le Languedoc étant en ce temps-là ibéro-ligure : il doit avoir confondu ce nom avec celui des Ligures *Comani juxta Massiliam* (cf. p. 180, n. 4), et confondu aussi cette fondation de la peuplade cénomane avec une migration postérieure venue du midi de la Gaule (cf. p. 291, n. 4).

2. Tite-Live, V, 35, 1. Les localités, d'après leurs noms, *Brixia*, *Verona*, paraissent préceltiques; cf. Pline, III, 130.

3. Cent douze tribus, disait Caton (fr. 44, Pline, III, 116).

4. Tite-Live, V, 35, 2 (3ᵉ ban). Les domaines de l'un et de l'autre peuples sont difficiles à indiquer exactement. Bologne était aux Boïens; ils devaient aller à l'ouest jusqu'à Plaisance, et même, au delà du Pô, jusqu'à Lodi (Pline, III, 124). Les Lingons, qui ne sont plus nommés après Tite-Live et Polybe (II, 17, 7), ont dû se fondre dans les Boïens : il faut les chercher entre Rimini et Bologne (Polybe, II, 17, 7).

5. *Bononia* est certainement un nom celtique; Holder, I, c. 481-487.

6. Tite-Live, V, 35, 3 (4ᵉ ban); Polybe, II, 17, 7; Diodore, XIV, 113, 3 : du Rubicon ou du Ronco à l'Esino.

7. Côme, Bergame, souvent attribués aux Cénomans, paraissent ne leur avoir obéi que plus tard (Pline, III, 124 et 125). Le texte de Justin (XX, 5, 8), qui fait fonder aux Gaulois Trente et Vicence, ne peut se rapporter non plus qu'à une extension de leur empire. Cette extension peut se placer entre 390 et 367, dans l'intervalle des deux principales descentes vers Rome (Polybe, II, 18, 3 et 4).

8. Les *Taurini* (Turin) sont d'origine ligure (Pline, III, 123), comme les Salasses (val d'Aoste).

l'Adige et au nord de la pinède de Ravenne, les terres des Vénètes, obstruées ou protégées par les marécages[1].

Il en fut vite de la nouvelle Celtique comme de la première. A peine créée, elle déborda autour de ses domaines. Moins d'une génération après le passage des Alpes, quelques Celtes se trouvaient déjà à l'étroit. Ils voulurent connaître ou prendre[2] ce qu'on vantait au delà des Apennins : les domaines agricoles de l'Étrurie et la longue vallée du Tibre leur offrirent de nouvelles séductions.

De toutes les peuplades, celle des Sénons était la plus mal partagée. Resserrée entre la montagne et l'Adriatique, elle avait trop de hautes terres et pas assez de plaine, trop de rochers et pas assez de cultures[3]. La mer ne lui suggérait rien. Une partie du peuple s'enfonça vers le sud, entraînant sans doute beaucoup de Celtes venus d'ailleurs[4]. Trente mille hommes[5] marchèrent contre Chiusi, la plus vieille, la plus riche, la plus peuplée des cités étrusques[6], la terre célèbre entre toutes par ses lourds épis et ses belles grappes[7].

Mais dans ces contrées au sol inégal, en face de ces villes plus fortes et plus énergiques, au pied de ces rochers escarpés

1. Polybe, II, 17, 5. Mantoue dut également à ses marécages de ne pas devenir celtique (Pline, III, 130).

2. Tite-Live, V, 36, 3; Diodore, XIV, 113, 3.

3. Diodore, XIV, 113, 3.

4. Tite-Live en doute, mais d'autres le disaient (V, 35, 3). Brennus, qui n'est pas nommé chez Diodore et Polybe, mais qui l'est partout ailleurs (Tite-Live, V, 38, 3 et 48, 8; Appien, *Celtica*, 3; Plutarque, *Camille*, 17; etc.), passa, chez les Gaulois, pour avoir été, non pas un Sénon, mais un Boïen (Silius, IV, 150, 280). — Contrairement à l'opinion courante, c'est bien un nom propre, et peut-être assez fréquent dans la Gaule primitive (cf. Holder, I, c. 524) : que parmi les roitelets de la guerre de 390 (*regulus*, Tite-Live, V, 38, 3; 48, 8) il n'y ait pas eu un chef de ce nom, mais que ce nom ait été imaginé sur le modèle du Brennos de Delphes, ce n'est pas impossible; mais cependant une homonymie n'est pas improbable, et l'histoire de la Gaule en offre de semblables (cf., au temps de César, Diviciac chez les Belges et les Éduens, et deux Éporédorix chez les Éduens).

5. Diodore, XIV, 113, 3.

6. Cf. *Encyclopædie* Wissowa, IV, au mot *Clusium*.

7. Pline, XIV, 38; XVIII, 66. Appien, *Celtica*, 2 : Εὐδαίμονα γῆν.

hérissés de murailles massives[1], sous ce climat plus chaud[2] et aux vins capiteux[3], les Celtes ne rencontrèrent pas les mêmes victoires décisives que dans les vastes espaces de la Circumpadane. A chaque instant, leur élan était brisé par la résistance d'une citadelle[4] ou par la folie de l'ivresse[5]. Ils se trouvaient en lutte avec des nations compactes et des cités anciennes[6] : Etrurie et Latium étaient, à la différence des régions du Pô, de robustes sociétés humaines, unies par des habitudes sacrées, et qui ne se laissaient ni prendre ni entamer. Sans doute, la terreur panique[7] des Romains livra aux Celtes le champ de bataille de l'Allia (18 juillet 390) et ensuite la ville de Rome : mais ce furent des victoires sans combat. Peut-être les vainqueurs obligèrent-ils le Capitole, par la famine, à se rendre[8] ou à se racheter[9] (390) : mais ils n'occupèrent jamais, sur les bords du Tibre, qu'un sol inutile; et les légions, demeurées intactes, achevèrent de disloquer cette foule énervée et amollie par les longueurs de la

1. Chiusi et le Capitole.
2. Tite-Live, V, 48, 3.
3. Tite-Live, V, 44, 6; Appien, *Celtica*, 7; Plutarque, *Camille*, 23.
4. Cf. n. 1; Diodore, XIV, 117 5.
5. Cf. la note 3.
6. *Tot veterrimos populos... tam valida oppida*, T.-L., V, 54, 5. Cf. plus loin, § 11.
7. Voyez surtout le récit de Tite-Live, qui a une couleur religieuse toute particulière. La défaite des Romains, dit-il nettement, fut due à l'effroi magique (*miraculum*) que leur inspira le cri de guerre des Celtes (V, 38, 6 et 39, 1). Les récits de Tite-Live, d'Appien et de Plutarque, colorés, détaillés, précis, pleins d'esprit religieux, assez favorables aux Celtes, et nommant en outre Brennus (cf. p. 293, n. 4), m'ont toujours paru inspirés en partie de quelque épopée gauloise (il y en a eu sans doute : Tite-Live, X, 16, 6; Silius, IV, 151 et suiv.; Polybe, II, 22, 3-4; Valérius Flaccus, VI, 93-4), peut-être par l'intermédiaire de l'Insubre Cornélius Népos. Les récits de Polybe et de Diodore, plus sobres, plus honorables pour Rome et plus courts, représentent une tradition différente, que Mommsen et d'autres ont crue plus ancienne (empruntée à Fabius, *Rœm. Forsch.*, II, p. 297 et s.; *contra*, Peter, *Zur Kritik der Quellen*, 1879, p. 121 et suiv.), mais qui est peut-être surtout plus latine. — Sur le vrai caractère de la bataille de l'Allia, Schwegler, III, p. 247; sur la situation véritable du champ de bataille, Hülsen et Lindner, *Die Alliaschlacht*, Rome, 1890.
8. Une tradition gauloise semble avoir parlé de *Capitolia capta* (Silius, IV, 151 et suiv.).
9. Tite-Live, V, 48; Plutarque, *Camille*, 28.

résistance et les plaisirs du repos[1]. Les survivants[2] durent se hâter de regagner leurs terres de l'Adriatique[3] (février 389[4]).

Les Celtes, Sénons ou autres, s'entêtèrent pendant des années à revenir dans la vallée du fleuve[5]. Rome les revit plus d'une fois près de ses murailles; ils campèrent sur le mont Albain[6], ils descendirent dans la Campanie[7], ils errèrent jusqu'en Apulie[8] : sur plusieurs points, ils touchèrent aux rivages de la Méditerranée, allant et venant à l'affût d'un nouveau butin[9]. Mais, quelque nombreuses qu'aient été parfois leurs bandes, elles ne réussirent jamais qu'à piller. Il y eut de belles batailles[10], des combats singuliers qui demeurèrent célèbres[11]. Tout cela ne servit qu'à donner aux Romains plus de force, plus de prestige, plus de confiance en eux-mêmes : ces invasions leur fournirent une école à la fois de gloire et de guerre; elles

1. Tite-Live, V, 45, 48, 49; Appien, *Celtica*, 7; Plutarque, *Camille*, 23 et 29.

2. Je ne pense pas qu'on puisse s'arrêter à la tradition toute poétique (Tite-Live, V, 49; Plutarque, *Camille*, 29) : *Ne nuntius quidem cladis relictus*. C'est la formule de conclusion habituelle, dans toutes les littératures, aux récits épiques de grands désastres (cf. p. 301, n. 6).

3. Polybe parle aussi d'une incursion des Vénètes qui obligea les Gaulois à revenir (II, 18, 3).

4. Plutarque, *Camille*, 30.

5. En 367 (Tite-Live, VI, 42; Plutarque, *Camille*, 40-1; Appien, *Celtica*, 1; Denys, XIV, 8-12). En 361 (Tite-Live, VII, 9 et 10; Polybe, II, 18, 6; Appien, *Celt.*, 1). En 360 (Tite-Live, VII, 11). En 358 (VII, 12-15; Appien, *Celtica*, 1). En 350-349 (Tite-Live, VII, 23-26; Polybe, II, 18, 7-8). — Ces dates sont incertaines. Sur la chronologie de ces guerres : Niese, *Hermes*, XIII, 1878, p. 401-413; Mommsen, *Rœm. Forsch.*, II, p. 352 et suiv.; Matzat, *Rœmische Chronologie*, I, 1883, p. 86 et s., II, 1884, p. 114 et s.; Lackner, p. 9 et s., 19 et suiv.

6. En 350-349 (Tite-Live, VII, 24, 8; 25, 3).

7. En 361-360 (VII, 11, 1 et 12, 8). En 349 (VII, 26, 9).

8. En 367 et 366 (Tite-Live, VI, 42, 8; VII, 1, 3). En 349 (VII, 26, 9). Cf. plus loin, § 10.

9. VII, 25, 3 et 26, 9.

10. En 367, près d'Albe? En 360, près de la porte Colline. En 358, près de Pédum? En 350, près du mont Albain. En 349, dans la région pontine. Voir n. 5.

11. T. Manlius Torquatus, sur le pont de l'Anio, en 361 (Tite-Live, VII, 9 et 1; Claudius Quadrigarius *ap.* Aulu-Gelle, IX, 13 = fr. 10) : duel contre un géant qui paraît avoir été une sorte de possédé. M. Valérius Corvus en 349 (Tite-Live, VII, 26; Cl. Quadrigarius, *ib.*, IX, 11 = fr. 11) : duel contre un *dux Gallorum*. Il n'y a pas de motif pour croire que ces deux duels, d'ailleurs dissemblables, soient des doublets mythiques de faits plus récents : les combats de ce genre ne devaient pas être très rares, et le souvenir s'en conservait dans les familles.

les préparèrent et les désignèrent pour procurer à l'Italie une revanche définitive sur les Celtes, et pour lui imposer une domination plus solide que celle des gens de Véies et de Felsina. Elles firent, pour ainsi dire, passer la péninsule de l'empire des Étrusques dans celui de Rome. Et quand la dernière des troupes barbares eut disparu (en 349), et que les Apennins eurent été fixés comme la barrière méridionale des peuples celtiques[1], Rome avait commencé son œuvre mondiale en les arrêtant pour toujours à la ligne des montagnes italiennes[2].

IV. — LES CELTES SUR LE DANUBE ET EN ORIENT[3]

Sur la voie du Danube, les étapes de la conquête furent plus longues, plus nombreuses, plus variées. Elle ne prit fin que longtemps après le moment où les vainqueurs des Alpes s'étaient arrêtés devant les Romains.

Ségovèse franchit le Rhin[4], puis la forêt Hercynienne[5], et rencontra le Danube : il n'avait plus qu'à le suivre, sous la protection de ses dieux[6]. Ses hommes trouvèrent partout, au

1. Polybe (II, 18, 9) parle d'un traité conclu, vers 335-329, entre eux et les Romains. — Il ne fut rompu qu'en 299, lors d'une dernière invasion de Transalpins, que les Cisalpins entraînèrent avec eux contre Rome (Pol., II, 19, 1; cf. T.-L., X, 10) : c'est peut-être à cette invasion que fut due la fondation des colonies celtiques de Verceil et de Novare par les Voconces et les Salyens; cf. p. 291, n. 4.

2. Cf. Mommsen, *Rœm. Gesch.*, I, p. 334.

3. Outre les ouvrages cités pour tout ce chapitre, cf. Wernsdorff, *De republica Galatarum*, Nuremberg, 1743 (pas du tout négligeable); Ad. Schmidt, *De fontibus veterum auctorum in enarrandis expeditionibus a Gallis.... susceptis*, 1834 = *Abhandlungen*, 1888, p. 1-65; Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*, tr. fr., II, p. 623 et s.; Robiou, *Histoire des Gaulois d'Orient*, 1866; Zippel, *Die rœmische Herrschaft in Illyrien*, 1877, p. 31-33; van Gelder, *De Gallis in Græcia et Asia*, Amsterdam, 1888; Stæhelin, *Geschichte der Kleinasiatischen Galater*, Bâle, 1897 (2ᵉ édit., 1907); Niese, *Geschichte der Griechischen und Makedonischen Staaten*, II, 1899, p. 12 et s., p. 77 et s.

4. Peut-être au carrefour de Mayence et du Mein; cf. Tacite, *Germanie*, 28; César, VI, 24, 1.

5. Dans le sens que lui donne César, VI, 25, 2. La troupe passa sans doute entre les Juras Souabe et Franconien, un des plus anciens seuils de la Haute Allemagne.

6. Justin, XXIV, 4, 3.

milieu d'un immense cadre de forêts, d'abondants pâturages, des plaines à blé[1], et, à la portée des terrains de labour, les mines de fer des montagnes[2]. Cela valait la peine de s'arrêter. On fit d'énormes massacres d'indigènes[3]; on détruisit sans doute des empires riches et florissants[4]; puis, plusieurs peuplades se constituèrent pour une installation définitive.

Les Helvètes eurent en partage le premier lot de bonnes terres, celui de la Franconie, qu'entouraient, comme les trois côtés d'un triangle, le Mein, le Rhin et le Jura Souabe[5]. — Les Boïens s'enfoncèrent plus à l'est, et purent fonder, dans le quadrilatère de Bohême, un empire durable, enfermé par la nature comme dans une citadelle[6]. — Limités par la triple ligne de forêts que formaient les monts Hercyniens, les Alpes et les monts de Bohême, les sols de culture facile de la Bavière et du haut Danube devinrent le domaine des Volques Tectosages, et cette nation, elle aussi admirablement protégée, grandit sans cesse « en justice, en gloire et en force »[7]. — Un quatrième Etat

1. Cf. Strabon, VII, 1, 5; César, VI, 24, 2.

2. En Norique (Styrie et Carinthie), Pline, XXXIV, 145; nécropole de Hallstatt. En Silésie plutôt qu'en Moravie, Tacite, *Germanie*, 43.

3. Justin, XXIV, 4, 3 : *Per strages barbarorum*. César dit (VI, 24) : *Germanos... Germaniæ*, ce qui est un anachronisme, absolument comme le *Pannonia* de Justin : ces deux récits peuvent être corrigés l'un par l'autre. Ces indigènes doivent plutôt être appelés Ligures (Bavière?), Illyriens (Norique?) ou Thraces.

4. Je pense à celui des Sigynnes ou de Hallstatt; cf. p. 298, n. 1.

5. Tacite assigne très nettement ces limites aux Helvètes (*Germ.*, 28). Remarquez l'anecdote de cet Helvète exerçant à Rome *fabrilem artem* (Varron *apud* Pline, XII, 5). Ajoutez sans doute, comme source de richesse, l'orpaillage du Rhin, cf. p. 76, n. 2. Ἡ τῶν Ἐλουητίων Ἔρημος (haute vallée du Neckar), Ptol., II, 11, 6. Il ne serait pas impossible qu'ils se soient graduellement étendus le long du Rhin jusqu'en Suisse. Cf. t. II, ch. XIV, § 14.

6. Le nom de Bohême, *Boihæmum*, *Boiohæmum*, vient des *Boii*, et était connu dès le temps de Strabon (Strabon, VII, 1, 3; Tacite, *Germanie*, 28; Velléius, II, 109). Niese (p. 153) l'étend, sur le Danube, jusqu'à la Drave, la Theiss et Passau. A leur empire se rattachaient sans doute les Celtes de la Silésie et de la Moravie (p. 297, n. 2, p. 298, n. 4).

7. César, VI, 24, 2 et 3 : l'expression de César paraît reproduire quelque formule de tradition ou de légende indigène; cf. p. 286, n. 7. L'emplacement que nous donnons aux Volques n'est pas certain, mais il n'y a plus, *circum Hercyniam silvam*, d'autre territoire disponible que celui-là; cf. Strabon, VII, 1, 5. Niese (p. 143) refuse toute autorité au texte de César, et toute réalité aux Volques danubiens, et je ne comprends pas pourquoi.

naquit, sous le nom de Taurisques[1], dans le massif des Alpes autrichiennes et styriennes, à la tête des rivières qui descendaient vers le Danube. Celui-là avait moins de plaine et de terrains cultivés; mais la jouissance d'abondantes mines de sel, de fer et d'or, la possession des cols les plus bas des Alpes et des routes les plus courtes entre l'Italie et l'Europe centrale, la force de sa « ville du milieu », Noréia[2] (Neumarkt), lui assurèrent une longue existence, des richesses sérieuses et une sage activité[3]. — Ainsi, au sud des grandes forêts et des deux côtés du Danube, depuis sa source jusqu'aux monts de Vienne, une nouvelle Celtique asseyait ses quatre puissantes nations sur l'énorme socle de plateaux qui constitue la Haute Allemagne[4].

La plaine du Danube, en revanche, retint les Celtes moins solidement. Peut-être était-elle trop abîmée par les marécages ou par les passages de tribus : vaste couloir ouvert à toutes les invasions, terre trop basse sans cesse détrempée, elle n'offrait pas les conditions stables et les contours précis nécessaires à la création d'un peuple fait pour résister[5]. — Puis, et surtout,

1. Peut-être plus fortement mêlé que les trois autres d'éléments indigènes, ligures ou illyriens : le nom même des Taurisques ne fut pas, je crois, importé de la Celtique; Zeuss, p. 239 et suiv.; cf. p. 302, n. 4. Ils ont remplacé les Sigynnes d'Hérodote (V, 9), qui paraissent avoir été, comme le devinrent les Taurisques, un peuple riche et commerçant : le peuple, sans doute, qui a donné naissance à la civilisation dite de Hallstatt. Cf. p. 118, n. 3, p. 183, n. 4, p. 198, et ch. IX, § 8.

2. César, I, 5, 4.

3. Strabon, IV, 6, 10 et 12; VII, 2, 2; 3, 2; 5, 2; Pline, XXXIV, 145. Tite-Live rapporte (XXXIX, 55, 1-4; XLIII, 5, 2-9) leurs bons désirs de vivre en paix avec Rome. C'est le futur royaume de Norique (César, I, 53, 4), de même nom que sa capitale.

4. Les *Cotini*, qui exploitaient les mines de fer de la Silésie? (Tacite, *Germ*, 43; Ptol., II, 11, 12) doivent se rattacher à ce même établissement. De même, et dans la mesure où on peut les identifier, les *-dunum* et autres localités celtiques signalées par Ptolémée (II, 11, 13, 14 et 15 : *Lugidunum*, Liegnitz?, *Eburum* ou *Eburodunum*, Brünn?, *Carrodunum*, Cracovie?). Nous sommes là dans une de ces régions minières affectionnées par les Celtes. — Notez le rapport des limites orientales de cette Celtique avec celles de la zone de langue allemande. — Il ne serait pas impossible qu'il y ait eu un autre État distinct en Transylvanie, où l'on trouve un type particulier de monnaies gauloises, celui des grosses pièces incurvées (Blanchet, *Rev. num.*, 1902, p. 160-2 = *Traité des monnaies gauloises*, p. 463-6; Cab. des Méd., 9604-8).

5. Il est impossible de trouver trace, avant les Scordisques, d'une peuplade cel-

la Grèce était très proche, et son nom attirait de plus en plus les bandes qui se formaient dans les États du monde celtique[1] (400-350).

Pendant assez longtemps, la peur ou le respect d'Alexandre contint le tumulte sur les bords du Danube. Le Macédonien y rencontra des Celtes : ils lui adressèrent de fières paroles, affirmant qu'ils ne redoutaient que la chute du ciel[2]. Mais ils n'en cultivèrent pas moins son amitié, et ne franchirent pas le fleuve. Ce jour-là, Alexandre rendit au monde méditerranéen le même service que Rome un demi-siècle plus tôt[3] (335).

Après sa mort (323), et à la faveur de l'anarchie, les Celtes

tique établie dans la plaine danubienne. Il est probable qu'il y eut des essais de fondation d'empire, mais qu'ils ne réussirent pas; cf. Justin, XXIV, 4, 5. *Contra*, Contzen, p. 64; ici, p. 302, n. 2. La contrée a dû être surtout partagée entre Noriques et Boïens, ce que l'on peut aussi conclure des trouvailles de monnaies (Blanchet, *Traité*, p. 458-463, etc.; cf. p. 297, n. 6).

1. Justin, XXXII, 3, 8 et 9, semble donner à ces bandes une double origine, danubienne et gauloise; mais il peut se faire qu'il ait confondu les Tectosages de la Bavière avec ceux de Toulouse. Cette confusion se retrouve chez un auteur cité par Strabon (IV, 1, 13), qui paraît être Timagène, mais qui peut aussi être la source de Justin sur ce point. — Les Anciens nous ont fait connaître, comme nations ou tribus venues du Danube : les Prauses, auxquels appartenait Brennos (Πραῦσοι, Strabon, IV, 1, 13; cf. Τραυσοί chez Étienne de Byz.); les *Tectosages* (Τεκτόσαγες) unis aux *Teutobodiaci*; les *Tolistobogii* ou *Tolistoboii* (appelés avant 189 Τολιστοαγίοι, puis Τολιστοβώγιοι, Dittenberger, *Or.*, 275 et 276), unis aux *Voturi* et aux *Ambitouti*; les *Trogmi* (Τρόκμοι, Τρωγμοί, Τρωκμηνοί) : ces trois peuples (*gentes*) ont formé, avec leurs 195 *populi* (clans?, Pline, V, 146), leurs douze tribus ou « parties » (Strabon, XII, 5, 1), les Galates d'Asie. Chez Polybe, V, 53, 3, Ῥιγόσαγες paraît être pour Tectosages; en revanche les Αἰγόσαγες sont une bande qu'Attale a faite venir en 218 de l'autre côté de l'Hellespont, qu'il a ensuite renvoyée et que Prusias a détruite en 217 (V, 77, 2; cf. 78 et 111) : peut-être une tribu des royaumes du Danube ou de l'Hémus. Plutarque parle encore de Tosiopes (Τοσιωπῶν τετράρχης, *De virt. mul.*, 23, p. 259). Rien, dans ces noms, ne révèle leur origine : ils peuvent venir de noms de chefs (ce que dit Strabon, XII, 5, 1), et je ne suis pas du tout sûr que les Tectosages galates soient un rameau des Volques bavarois.

2. Ptolémée fils de Lagus *ap.* Strabon (VII, 3, 8); Arrien, *Anabase*, I, 4 (d'après la même source). Il ne s'agit pas des Scordisques, mais des Taurisques, un des plus avisés et des plus sages et peut-être le plus puissant parmi les peuples celtiques de l'Europe centrale; cf. p. 298, n. 3. — Ce sont les Taurisques également qui ont dû envoyer des ambassadeurs à Alexandre à Babylone en 324 (Diodore, XVII, 113, 2; Arrien, *Anabase*, VII, 15, 4). Ce sont eux, enfin, je crois, qui ont lutté vers ce temps, contre les Ardiens ou les Illyriens de la Bosnie (Théopompe, fr. 41; Polyen, VII, 42; cf. Zippel, p. 34-36).

3. Cf. Polybe, XVIII, 20, 8-9.

firent dans la Grèce à peu près tout ce qu'ils voulurent[1]. — Peut-être aussi de nouvelles hordes, venues de l'Océan, obligèrent-elles les Celtes du Danube à sortir de leur réserve pacifique et à reprendre les chemins des aventures[2].

De 298 à 278, toutes les régions des Balkans furent, l'une après l'autre, livrées au pillage. On vit les Celtes d'abord sur l'Hémus[3], puis en Thrace[4], puis en Macédoine, où une victoire leur donna comme trophée la tête royale d'un Ptolémée[5]. Et enfin, quand il n'y eut presque plus rien à prendre au nord de l'Olympe, le chef suprême de ces bandes, Brennos, leur montra le chemin de la Grèce. Plus de deux cent mille hommes, Celtes ou aventuriers, combattants et valets[6], se précipitèrent vers le sud, à la curée des trésors que les Hellènes avaient accumulés dans leurs temples[7]. La Thessalie fut dévastée[8], les Thermopyles furent franchis[9], et le pillage de Delphes commença[10].

1. C'est au temps d'Alexandre, disait-on, que la race commença à être connue des Grecs (Diodore, XVII, 113, 2; Arrien, *Anabase*, VII, 15, 4). C'est une erreur : il en était déjà venu en Grèce par le sud, comme mercenaires (plus loin, § 10).

2. Je suis convaincu qu'à côté des Celtes venus des États danubiens primitifs, et plus tard à côté des Galates phrygiens, il y a eu, dans les bandes de Brennos, beaucoup de Belges arrivés d'au delà des monts Hercyniens. Remarquez en effet : 1° la sortie de la région du Danube correspond au temps de l'invasion belge en Gaule (cf. p. 315); 2° l'existence d'un roi *Belgius* ou *Bolgios* dans les bandes orientales (Holder, *s. v.*); 3° on faisait venir Brennos et ses bandes des bords de l'Océan (cf. p. 229 et ch. IX, § 1); 4° c'est au temps de l'invasion de Brennos que l'expression de Galate apparaît en Grèce, et comme synonyme de Celte : or, il semble qu'elle soit d'origine belge (cf. p. 318). Cf. les Bastarnes, p. 303, n. 2.

3. Où Cassandre les assiégea en 298; Pline, XXXI, 53; Sénèque, *Quæst. nat.*, III, 11, 3. Cf. Contzen, p. 64.

4. Expédition de Cambaulès en 281 au plus tard; Pausanias, X, 19, 5 et 6.

5. Triple expédition, en 280, de Brennos et d'Acichorios contre la Péonie, de Céréthrios contre la Thrace et les Triballes, de Bolgios ou Belgius contre la Macédoine, et victoire de Bolgios sur Ptolémée Céraunos; Pausanias, X, 19, 6 et 7; Justin, XXIV, 5 et 6; Diodore, XXII, 4; Plutarque, *Pyrrhus*, 22; Memnon, 14. Passage de Brennos en Macédoine en 279; Justin, XXIV, 6, 1-4.

6. Cf. p. 285.

7. Justin, XXIV, 6, 4-5.

8. Pausanias, X, 19, 12.

9. Pausanias, X, 20-22.

10. Je ne doute pas que, malgré les fanfaronnades grecques, il n'y ait eu pillage d'une partie du sanctuaire : Strabon, IV, 1, 13 (Timagène?); Tite-Live, XXXVIII, 48; Valère-Maxime, I, 1, 9 (*exc.*); Athénée, VI, 25, p. 234. Cf. Foucart, *Archives des Missions*, IIe s., II, 1865, p. 211; van Gelder, p. 59 et suiv.

Delphes, pour les hommes de ce temps, Barbares et autres, c'était le plus gros amas d'or qui pût se trouver dans le monde, et les brigands de la Grèce vinrent prêter main forte à Brennos[1]. Le chef des Celtes aimait à rire : « Il fallait », disait-il, « que les dieux trop riches fussent généreux pour les hommes[2]. »

Mais les deux divinités souveraines du monde méditerranéen, Jupiter et Apollon, finissaient toujours par l'emporter sur les Titans et sur les Barbares. Les Celtes de Brennos eurent le même sort que leurs congénères de Rome. Attaqués aux abords du sanctuaire, alourdis par l'or et l'ivresse, privés du secours de leur cavalerie, surpris par un ouragan de montagne, éperdus alors dans ce pays sauvage, hérissé de pierres et déchiré de ravins, où les rochers semblent des démons, où l'écho amplifie et dénature les moindres bruits[3], ils prirent peur, se crurent battus par les hommes et les dieux, et s'imaginèrent sans doute que le ciel, cette fois, allait tomber sur leur tête : ce qui était leur seule crainte[4]. Brennos se tua[5], et les siens remontèrent vers le nord, emportant beaucoup de butin[6], et laissant aux

1. Justin, XXIV, 7, 2.

2. Justin, XXIV, 6, 4 et 5.

3. Justin, XXIV, 6-8; Pausanias, X, 23; Diodore, XXII, 9; cf. *Bull. corr. hellén.*, XVIII, p. 355; Herzog et Reinach, *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1904, p. 158-173; etc.

4. Page 299; cf. Tite-Live, XL, 58, 3-6.

5. Pausanias, X, 23, 12; Justin, XXIV, 8, 11; Diodore, XXII, 9, 2.

6. La clausule des récits de Justin, XXIV, 8, 16, de Pausanias, X, 23, 13, de Diodore, XXII, 9, 3 : « pas un ne survécut pour annoncer le désastre », révèle l'origine poétique de tout le récit; cf. ici, p. 295, n. 2. — En réalité, beaucoup survécurent : voyez une autre tradition chez Strabon (IV, 1, 13), chez Justin lui-même (XXXII, 3, 6-9), et ailleurs (cf. plus loin, p. 302, n. 2) : tradition qui est la même, semble-t-il, que celle qui admet le pillage de Delphes (p. 300, n. 10), et qui paraît être d'origine celtique (par Timagène?). — Même double tradition pour l'invasion des Gaulois dans la vallée du Tibre, p. 294, n. 7 et 8. — L'opinion courante depuis le travail d'Ad. Schmidt (p. 296, n. 3), est que Timée est la source principale des récits qui ont été écrits sur ces évènements et les suivants; dans le même sens, Wachsmuth, p. 7. Il y a beaucoup de réserves à faire sur cette thèse. On a songé aussi à Agatharchide de Cnide et à Ménodote de Périnthe (Müller, *Fr. hist. Gr.*, IV, p. 640), à Hiéronyme de Cardia et à Démocharès (Droysen, *Hellenismus*, 1836, I, p. 650; tr. fr., II, p. 625). C'est dire l'obscurité du débat. Timagène est possible, et il est certain qu'il y eut au moins deux récits différents.

Grecs, qui en abusèrent, la gloire d'un triomphe (fin de 279)[1].

Les Celtes, au surplus, étaient venus en Grèce, comme en Étrurie, autant pour acquérir des terres que pour prendre de l'or. S'ils avaient quitté les bords du Danube, c'est parce qu'ils ne s'y sentaient pas en sûreté. Après l'aventure de Delphes, ils ne songèrent plus qu'à s'établir. A cet égard, ils furent plus heureux que ceux de l'Italie après la rançon du Capitole.

Il leur était impossible de trouver la moindre place dans la Grèce propre, terrain de valeur secondaire, où les nations et les cités s'entassaient, plus nombreuses qu'elles ne pouvaient vivre : mais tout autour de l'Hellade, la Barbarie illyrienne, thrace et phrygienne possédait encore des vacants de grand prix. — De l'armée qui avait pillé Delphes, une moitié reflua vers le Danube, d'où elle venait. Mais alors les Celtes se résignèrent à ce pays[2]. Les anciens soldats de Brennos fondèrent, dans la vallée de la Morava serbe et dans la Mésopotamie sirmienne, entre Drave et Save[3], l'État des Scordisques[4], dont Belgrade (*Singidunum*) était le centre ou la capitale[5] : adossé aux montagnes serbes et slavonnes, et maître du plus grand carrefour de l'Europe orientale, le nouvel empire pouvait jouer un beau rôle dans l'histoire du monde[6]. — L'autre moitié

1. Cf. Wachsmuth, *Die Niederlage der Kelten vor Delphi*, dans *Historische Zeitschrift*, X, 1863, p. 1 et s. ; Stæhelin, p. 4, n. 1 ; Hiller von Gærtringen *ap.* Wissowa, *Delphoi*, IV, c. 2568.

2. J'accepte la tradition, qui me paraît indigène, de Justin, XXXII, 3, 8, et d'Athénée, VI, 25, p. 234. Zeuss (p. 175) et Contzen (p. 64) la repoussent, et font des Scordisques un État antérieur, d'où serait sortie l'invasion celtique de la Grèce : mais comment se ferait-il que les Grecs n'aient jamais, à propos de l'invasion, prononcé ce nom ? (objection vue par Zeuss, p. 176).

3. Justin, XXXII, 3, 8; Strabon, VII, 5, 12.

4. Σκορδίσκοι ou Σκορδίσται, *Scordisci*, Justin, *ib.*; Athénée, VI, 25, p. 234; Strabon, VII, 3, 2; 5, 12. Hommes du *mons Scordus*, comme les Taurisques ont été peut-être nommés d'un mont *Taurus*.

5. Ptolémée, III, 9, 3, Müller. Strabon (VII, 5, 12) cite les villes d'Héorta et de Capédunum.

6. Ils ont remplacé dans ces régions les Triballes (Hérodote, IV, 49; Appien, *Illyrica*, 3) et les Autariates (Str., VII, 5, 11). — Au delà vers l'ouest, des bandes semblent être remontées le long de la Save ou de la Drave et s'être unies aux Illyriens, Iapodes (Strabon, VII, 5, 2; IV, 6, 10) et Istriens (Justin, XXXII, 3, 12).

des tribus de Brennos se dirigea vers la Thrace, et réussit à créer, entre le bas Danube et la Propontide, un royaume qui s'enrichit et s'assagit très vite : car il occupa, sur les pentes méridionales de l'Hémus, « des terres où il faisait bon vivre »[1], et où il se trouvait à portée des routes très fréquentées qui convergent vers Byzance[2]. — Ces compagnons de Brennos, dont les poètes et les chroniqueurs grecs ont fait de vulgaires bandits, lâches et brutaux, ivrognes et mauvais plaisants, contempteurs des dieux et des morts[3], ont choisi les gîtes de leurs empires en agriculteurs entendus et en marchands très avisés.

Une troupe de vingt mille hommes environ[4] s'était séparée avant la marche sur Delphes[5]. Après avoir erré dans la Thrace[6], elle finit par convoiter l'Asie[7]. Un roi de Bithynie, éternellement en guerre avec ses voisins, la fit venir pour s'en servir contre eux[8] (278). Dix-sept chefs de bandes franchirent l'Hellespont et

1. Polybe, IV, 46. Le bassin d'Andrinople?

2. Royaume fondé par Comontorios, avec Tylé ou Tylis pour ville royale (emplacement inconnu) : Pol., IV, 45 et 46; VIII, 24; Justin, XXXII, 3, 6; *prologi Pompei Trogi*, 25; Eustathe *ad Iliadem*, II, p. 295, 43; Ét. de Byz., *s. v.* — Une colonie extrême de ce royaume paraît avoir été *Noviodunum*, Isaktcha, près du delta du Danube (Ptol., III, 10, 5). — Les *Coralli* (Valérius Flaccus, VI, 88-94, et autres), dans la Dobroudja, sont évidemment des Celtes ou des Celtoscythes (Reinach, *Rev. celt.*, XX, 1899, p. 128) et se rattachent peut-être à ce même royaume. — Une colonie celtique, envoyée (peut-être par les Scordisques) au delà (au nord) du Danube, est citée dans les *Script. rer. mir. Gr.*, p. 218. — Les Bastarnes, qui apparaissent après 200 au nord du bas Danube, et qui semblent apparentés aux Scordisques (Tite-Live, XL, 57, 7), sont peut-être cette dernière colonie, peut-être d'autres Galates ou Belges, venus vers ce temps-là par le nord des Carpathes (cf. p. 300, n. 2). *Contra*, Ihm *ap.* Wissowa, III, c. 110 et s.; Sehmsdorf, *Die Germanen in den Balkanländern*, Leipzig, 1899; Stæhelin, dans *Festschrift ... Theodor Plüss*, Bâle, 1905; etc. (qui tous les regardent comme des Germains, différents dès lors des Gaulois). — Au delà du Danube, les Gaulois, *Coralli*, Bastarnes ou autres, ont menacé Olbia (Dittenberger, 248). Cf. Ad. Schmidt, *Das olbische Psephisma*, *Rh. Mus.*, IV, 1836 = *Abhandlungen*, p. 66-129; Stæhelin, *ib.*, et bien d'autres.

3. Pausanias, X, 21, 6; 22, 3; Justin, XXIV, 6-8. Cf. ch. IX, § 1.

4. Tite-Live, XXXVIII, 16, 2; 18000, Justin, XXV, 1, 2. Sans doute en moyenne un millier d'hommes par bande ou par chef.

5. Tite-Live, XXXVIII, 16, 1-2; Justin, XXV, 1, 2.

6. Tite-Live, XXXVIII, 16, 3. Ils furent défaits par Antigone (279?); Justin, XXV, 1 et 2.

7. Tite-Live, XXXVIII, 16, 4; Memnon, 19 et 23.

8. Une partie vint à son insu et rejoignit l'autre; Tite-Live, XXXVIII, 16, 8.

le Bosphore[1]. Mais une fois sur la terre désirée, ils s'entendirent pour tracasser et piller tous les peuples : on trembla devant eux à Milet et à Éphèse. La Grèce asiatique, riche, amollie et divisée, crut à la dernière heure de ses villes, de ses temples et de ses dieux[2], lorsque les Celtes campèrent sur les ruines de Troie, et que leurs chevaux souillèrent les plaines foulées par le char d'Achille[3]. On eut raison d'eux beaucoup moins par des victoires[4] que par des concessions de terres (276?[5]). Les Asiatiques leur abandonnèrent la Phrygie orientale, où ils eurent la vallée de l'Halys, un de ces beaux fleuves que recherchait la race gauloise.

Il est probable qu'ils auraient volontiers continué plus loin, d'autant plus que de nouvelles recrues grossirent sans doute leur nombre[6]. Mais peu à peu, tout autour des Galates (comme on les appelait dès lors), les Grecs, villes et rois, avaient repris courage. Les Barbares se virent bloqués par des places fortes; la Propontide et les détroits les séparaient de leurs congénères de Thrace; le royaume naissant de Pergame leur ferma la mer[7]. Force leur fut de se borner à razzier autour d'eux, et de se contenter des terres phrygiennes (vers 235?).

1. Memnon, 19; Tite-Live, XXXVIII, 16, 6 et 7; Strabon, XII, 5, 1 : les deux principaux étaient *Leonnorios* (*Lonorius*) et *Loutourios* (*Lutarius*). Les douze tribus ou « parties » des Galates phrygiens (Strabon, XII, 5, 1) doivent sans doute leur naissance à douze de ces bandes.

2. Tite-Live, XXXVIII, 16, 10; Memnon, 22 et 24; Justin, XXV, 2, 10; Pausanias, X, 30, 9 et 32, 4; *Anthol. palat.*, VII, 492; Ps.-Plut., *Parall. min.*, 15, p. 309 *b* (d'après les *Galatiques* de Clitophon); etc. Cf. ici, ch. IX, § 1.

3. Hégésianax *ap.* Strabon, XIII, 1, 27.

4. Victoire d'Antiochus Soter; Lucien, *Zeuxis*, 8-11; Appien, *Syriaca*, 65; *prologi Trogi*, 25. En 277? (en 272, van Gelder, p. 128; entre 270-265, Stæhelin, *Geschichte*, p. 19; etc.).

5. Date très contestée : on recule d'ordinaire beaucoup plus tard l'établissement des Galates; cf. van Gelder, p. 119 (vers 232), etc. Tite-Live (XXXVIII, 16, 12 et 13) semble montrer le désir qu'ils avaient de s'installer; Memnon, 19, 5; Strabon, XII, 5, 1.

6. *Multitudine aucta*, dit Tite-Live (XXXVIII, 16, 13), qui ne pense qu'à la fécondité des femmes, *subole magna*; de même, Justin, XXV, 2, 8 : je ne doute pas qu'il n'y ait eu de nouvelles arrivées, car les textes (p. 303, n. 2) témoignent de migrations ou d'incursions constantes des Gaulois danubiens et autres.

7. Victoire d'Attale entre 241-235; Tite-Live, XXXIII, 21, 3; XXXVIII, 16, 14; Strabon, XIII, 4, 2; Polybe, XVIII, 24, 7; Pausanias, I, 4, 5; 8, 1; Dittenberger, *rientis I nscr.*, 268, 269, 270; Stæhelin, p. 25 et suiv.

Mais après ces trois fondations orientales, une suite presque ininterrompue d'empires celtiques s'échelonnaient à travers l'ancien continent, le long de sa grande voie centrale[1], depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à celle du Danube, jusqu'au Bosphore et à la montée du Taurus.

V. — LES CELTES EN ESPAGNE[2]

La marche des Celtes à l'ouest n'a pas laissé dans leur histoire de ces souvenirs précis ou de ces épisodes héroïques dont abondent la descente sur Rome et la montée vers Delphes. C'est que, du côté de l'Atlantique, ils allaient contre des pays plus barbares, et qu'ils ne rencontrèrent pas, au delà de la Garonne et des Pyrénées, de ces villes artistes et de ces poètes écriveurs qui conservent la mémoire des batailles et des invasions. En outre, cette migration fut la moins nombreuse de toutes : peut-être fut-elle composée, non pas de tribus entières, mais de quelques groupes d'hommes ou de familles, empruntés aux différentes nations de la Gaule : elle ne fut que le résidu des grandes bandes constituées pour la double conquête du Levant[3].

1. Cf. p. 23 et 54.

2. Kiepert, *Beitrag zur alten Ethnographie der iberischen Halbinsel*, 1864 (*Monatsberichte* de l'Acad. de Berlin, p. 143 et suiv.); Phillips, *Die Wohnsitze der Kelten auf der pyrenæischen Halbinsel*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Ac. de Vienne, *phil.-hist. Classe*, 1872, p. 695 et s.; Hæbler, *Die Nord- und Westküste Hispaniens*, Leipzig, 1886, p. 22 et suiv.; Garofalo, *Boletín de la real Academia de la Historia*, XXXIV, 1899, p. 97 et s.; Garofalo, *Revue Celtique*, XXI, 1900, p. 200 et suiv.; Leite de Vasconcellos, *Religiões da Lusitania*, II, 1905, p. 52-67, etc. La théorie si répandue, qui assimile aux Celtes d'Espagne les Cempses d'Aviénus (cf. p. 260), m'a toujours paru inadmissible (Christ, *Neue Jahrbücher*, CIII, 1871, p. 713; C. M[üller], *Philologischer Anzeiger*, III, 1871, p. 461; etc.).

3. Les seuls noms de nations celtiques que l'on rencontre sur la route de la migration occidentale sont, le long de la Garonne : 1° les Bituriges à Bordeaux; 2° les Sénons sur les coteaux de la rive droite face à cette ville, au passage même du fleuve, à Cenon (*Senon*, *Cartulaire de Saint-Seurin*, p. 26, 93, 211); 3° les Lingons à l'autre passage important, à Langon (douteux, cf. p. 309. n. 5). Le peu d'importance de ces trois établissements (en admettant qu'ils soient contemporains) montre que la troupe du sud-ouest devait être peu considérable, mais formée des mêmes éléments que celles de la Circumpadane (cf. p. 288 et 290). — Au sud des Pyrénées,

Aussi ne savons-nous pas exactement le chemin qu'elle suivit. Il est probable qu'elle se dirigea par la route des confluents girondins, mais cela n'est point hors de doute. Sur son passage, elle refoula, soumit ou détruisit quelques colonies ibériques; elle laissa des familles pour garder les meilleurs endroits, le port de Bordeaux et les passages du fleuve[1]. Au delà, elle traversa sans s'arrêter les Landes et les Pyrénées ibéro-ligures[2], et, par Roncevaux ou le rivage, elle arriva dans les joyeuses terres de l'Èbre supérieur[3].

Mais au sud des montagnes, les Celtes ne purent prendre pour eux aucun domaine important. Ils étaient trop peu nombreux ou l'État des Ibères était encore trop fort pour qu'une bonne place leur fût donnée. S'ils l'ébranlèrent ou le disloquèrent[4], ils ne l'ont supplanté nulle part. L'invasion fut rejetée vers le sud, hors du cours de l'Èbre, dans les hautes terres qui séparent sa vallée des bassins supérieurs des fleuves océaniques. Bon gré mal gré, le fort de la troupe dut s'arrêter sur ces plateaux ingrats où habitaient les hordes des bergers bébryces. Celles-ci furent peut-être alors transplantées dans les Pyrénées roussillonnaises[5] : les Celtes les remplacèrent[6]. Mais ils ne réussirent même pas à conserver leurs noms nationaux

on ne constate aucun nom de nation durable, mais seulement le nom collectif de Celtes, et cela signifie bien que les différents éléments de l'armée d'invasion n'ont pas été assez forts pour se constituer en peuplades indépendantes : ils sont restés sous le nom qu'ils avaient en entrant dans le pays.

1. Si les *Boii* ou *Boiates* du pays de Buch sont celtiques et non préceltiques, c'est sans doute à cette date qu'il faut placer leur établissement au passage de la Leyre et autour du bassin d'Arcachon : la terminaison *-ates* indiquerait alors leur mélange avec une tribu de Ligures (cf. p. 278, n. 2).

2. Il n'y a aucun nom celtique ancien dans cette région.

3. Les *Berones* (Rioja Alta) passaient pour mêlés de Celtes (Strabon, III, 4, 5 et 12) : ce seraient, dans ce cas, les mieux pourvus des Celtibères, mais cette origine n'est point prouvée. Leur situation est en tout cas le long ou près de la route probable de l'invasion, qui n'est autre que la future route de Saint-Jacques.

4. Cf. p. 280.

5. Cf. p. 259, 260, 266.

6. Kiepert, p. 163-164, a justement noté le caractère pastoral des établissements celtiques en Espagne; il faudrait indiquer aussi, probablement, leur caractère métallurgique (cf. p. 308, n. 3).

et à former des États de leur langue et de leur race; ils ne purent que se mêler avec ce qui restait d'indigènes. La population qui naquit de ce mélange portera désormais le nom de Celtibères : belliqueuse, hardie, prompte au pillage, rebelle à l'obéissance, d'ailleurs à demi sauvage et longtemps impropre à la vie municipale, elle oublia vite ce qu'il y avait de plus aimable dans les habitudes celtiques, et elle prit quelque chose de la rudesse et de la stérilité des terres broussailleuses où elle avait élu domicile[1].

Le gros des Celtes était donc écarté des larges vallées qui menaient aux meilleures terres de l'Espagne. Mais plusieurs bandes réussirent à se glisser à travers les peuplades indigènes qui gardaient les plateaux des deux Castilles. L'une descendit le long du Guadiana et parvint à se fixer non loin de son embouchure[2]; une autre, en suivant le Douro, s'établit près de Salamanque[3]; une troisième encore, poussant plus loin, ne s'arrêta qu'aux limites mêmes du monde, sur les terrasses de la Galice qui regardent l'Océan Atlantique et le cap Finistère[4].

1. Cf. ch. XII, § 3. Strabon, III, 2, 15; 4, 13; Diodore, V, 33-34 (Posidonius). L'exacte délimitation de la Celtibérie était déjà très difficile pour les Anciens : il est probable que ce nom fut d'abord limité à la région des monts Ibériques de Castille et d'Aragon, sierra de Moncayo, Serrania de Cuenca, etc. (Numance chez les *Pelendones*, Pline, III, 26; Bilbilis, Ségobriga, entre Tolède et Cuenca, Strabon, III, 4, 13), et qu'il s'est abusivement étendu aux Arévaques et aux Vaccéens du plateau de la Vieille Castille (cf. Strabon, *l. c.*). Il semble donc que les Celtes, sauf exception, aient été rejetés droit vers le sud. — En tout cas la région celtibérique est remarquablement pauvre en noms celtiques (aucun *-dunum* d'origine ancienne, *-briga* est préceltique, p. 259, n. 1), et tout autorise à croire que la langue gauloise y fut oubliée de bonne heure (cf. Hübner *ap.* Wissowa, III, c. 1887, et *Monumenta*, p. 82); les noms d'hommes et de dieux caractéristiques des pays celtiques ne s'y trouvent qu'en infime quantité. *Contra*, Cuno, p. 61 et suiv.

2. Dans l'Alemtejo et l'Algarve, Strabon, III, 1, 6; 2, 2 et 15; 3, 5 : les mss. donnent, suivant les passages, Κελτοί et Κελτικοί; Pline, III, 13 et 14 : *Celtici*; Ptolémée, II, 5, 5 : Κελτικοί (délimitations très douteuses; peut-être ceux de Diodore, XXV, 10). C'est la marche entre Tartessus et la Lusitanie. La celticité des gens de ce pays ne me paraît pas hors de doute, le nom ayant pu être donné à tort par les Grecs et les Romains à des épaves du monde ligure.

3. D'après le nom de *Celticoflavia* (*C. I. L.*, II, 880) près de Salamanque. Aux frontières des Lusitans, Vettons, Vaccéens, Astures.

4. Pline, IV, 111, 118; Méla, III, 9, 10, 12, 13; Strabon, III, 3, 5; Florus, I, 33, 12. Ceux-là sont appelés *Celtici* et dits parents de ceux du Guadiana (Strabon, *l. c.*;

Toutes trois firent souche de tribus ou de petites peuplades, qui recevront pendant des siècles le nom de « Celtes » ou de « Celtiques ».

Mais, si hardis et si heureux qu'avaient été ces aventuriers, ils s'étaient bornés à insérer leur nom et leur domicile dans les marches au sol moins riche qui séparaient les unes des autres les grandes nations espagnoles, Cempses ou Lusitans, Ibères et Tartessiens[1]. Ils n'ont remplacé ni détruit aucune d'elles. Au delà des Pyrénées, ils n'ont fondé que des colonies éparses[2], et dans les terres qu'on se disputait le moins[3]; et ces colonies lointaines, environnées et submergées par des peuplades étrangères, et sans cesse mêlées à des habitudes qui n'étaient point les leurs, n'ont presque plus retenu que le nom de Celtes comme souvenir de leur première origine[4] (vers 400?[5]).

VI. — ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE DE LA GAULE

Au fur et à mesure que les Celtes colonisaient au loin, ils prolongeaient autour d'eux, dans la Gaule même, leurs

Pline, III, 13). Ils habitaient surtout la vallée du Tambre; le cap Finistère s'appelait *Celticum*. C'est le pays entre Lusitans et Galiciens. Même réserve que pour ceux du sud du Portugal, p. 307, n. 2.

1. Cf. p. 258-260. Voyez la carte de Kiepert (réserves faites sur les noms en -*briga*, qui n'ont pas été apportés par l'invasion celtique, p. 259, n. 1).

2. Cf. Strabon, III, 3, 5 : Καταμεῖναι σκεδασθέντας αὐτόθι.

3. Il semble cependant que les Celtes aient pris, en Espagne, de bonnes mines, l'étain des îles de la Galice? (Méla, III, 47) et le fer de Bilbilis.

4. Cf. p. 307, n. 1, 2 et 4.

5. Cette date pourrait être reculée vers 470, si l'on tenait compte de ces deux faits : Aviénus ne connaît pas les Celtes sur les rivages espagnols, et Hérodote les mentionne après les Cynètes de l'Algarve (II, 33; IV, 49), ce qui peut paraître se rapporter à ceux de l'Alemtejo ou de la Galice. Mais les textes d'Hérodote, mettant dans une même région les Celtes, la ville de Pyréné, les sources du Danube, ne peuvent être regardés que comme un rapprochement incohérent de choses très distantes. Cf. p. 230, n. 4. — Éphore (Strabon, I, 2, 28; IV, 4, 6; fr. 38 et 43) et Ératosthène (Strabon, II, 4, 4) prolongeaient la Celtique jusqu'aux environs de Cadix ; mais, dans ce cas, « Celtique » avait le sens général de pays ou peuples de l'ouest : car, dès qu'Ératosthène en venait au détail des côtes espagnoles, il ne mentionnait plus de Celtes, οὐδαμοῦ μέμνηται (Strabon, II, 4, 4). — Je crois de plus en plus à la nécessité de restreindre l'élément celtique en Espagne : je dis celtique, c'est-à-dire postérieur à l'invasion du IVe siècle, et je ne dis pas ligure. Cf. p. 259-260.

domaines immédiats. Le long des routes suivies par ceux qui émigraient au delà des monts, il se formait peu à peu de nouvelles nations qui élargissaient la masse compacte de l'Empire celtique. Ce fut alors qu'il déborda, bien en dehors des terres de la France centrale, jusqu'à toucher les rivages des deux mers (400-300?)[1].

On vient de voir que, du côté de l'Océan, Bordeaux passa du pouvoir des Ibères à celui des Celtes : une tribu de Bituriges y fit souche de peuple, et les Bituriges Vivisques grandirent, comme un pied de gui, sur un sol étranger[2]. En amont aussi, et sur tous les points où le fleuve était navigable[3], les Celtes atteignirent, traversèrent et gardèrent la Garonne[4]. Ils occupaient Langon, port et lieu de passage important[5]; la peuplade des Nitiobroges se constitua dans la plaine agenaise aux riches cultures[6]; Toulouse tomba sous l'empire d'une nation populeuse, les Volques, parente et homonyme de celle qui venait de conquérir le Danube bavarois. Ligures et Ibères durent s'éloigner de la grande rivière, qui devint celtique sur ses deux rives.

Il est vrai qu'on leur laissa le haut pays[7] : nulle part, les Celtes ne cherchèrent à dépasser la lisière des forêts qui couvraient les coteaux de la rive gauche et dont les lignes sombres s'entrevoyaient dès les bords du fleuve. Alors qu'ils pénétrèrent très profondément dans les Alpes, ils se sont tenus assez loin des Pyrénées : cela, sans doute, parce qu'ils n'ont envoyé que de faibles contingents vers l'Espagne, qu'ils ont perdu de très bonne heure toute relation avec leurs congénères de la

1. Cf. Müllenhoff, II, p. 247 et suiv., p. 279 et suiv.

2. Comparez son nom de *Vivisci*, « les guis? », avec ce que Strabon dit d'elle (IV, 2, 1) : Ἐν τοῖς Ἀκουιτανοῖς ἀλλόφυλλον ἵδρυται.

3. Ils s'arrêtaient vers le confluent du Salat.

4. Sauf peut-être dans la région de La Réole où les *Basates*, qui n'étaient pas des Celtes, semblent avoir retenu les deux rives; cf. *Inscr. rom. de Bord.*, II, p. 142 et 176-8.

5. *Portus Alingonis*, Sidoine, *Epist.*, VIII, 12, 3; de *ad-Lingones*?

6. Sans doute, avec les Allobroges, un des rameaux d'une peuplade de *Broges*; *contra*, Müllenhoff, II, p. 116, et bien d'autres.

7. Bazas, Sos, Lectoure, Auch, Saint-Gaudens, ne sont point celtiques.

péninsule, et que leurs ambitions d'Italie et du Danube leur ont fait négliger les routes et les terres du sud-ouest.

En revanche, ils prenaient pied sur le littoral méditerranéen de la Gaule.

Le seuil de Lauraguais, la vallée de l'Aude, la plaine du Bas Languedoc, étaient le prolongement naturel de la Garonne. Ces pays partagèrent la destinée du grand fleuve. Les Volques enlevèrent aux Ibères Nîmes, Béziers, Narbonne même, et cette vieille cité changea trois fois de maîtres en deux siècles. Ils ne s'arrêtèrent que sur les bords de la Têt, en vue des Pyrénées qu'ils n'ont jamais gravies sur ce point[1]. Le Languedoc, depuis le confluent du Tarn et de la Garonne jusqu'au delta rhodanien, appartint à une seule nation, et, pour la première fois peut-être, il réalisa une vague unité politique (vers 300?)[2].

Tous les fleuves du pourtour gaulois avaient été revendiqués par les Celtes. Mais le Rhône, le plus gai et le plus riche, et qui ouvrait la route de l'Italie, fut le plus encombré de peuples, le plus disputé entre les émigrants. Ceux qui ne purent ou ne voulurent pénétrer dans la Circumpadane refluèrent sur ses rives : de puissantes nations prirent naissance le long de sa vallée, adossées aux grandes montagnes vers le levant, enrichies par la rivière au couchant : les Allobroges, de Genève au confluent de l'Isère[3]; puis les Tricastins[4], au delà de la Drôme; puis

1. *Ruscino* (Castel-Roussillon) paraît avoir été un *oppidum* frontière soit des Gaulois soit de leurs voisins au sud (Tite-Live, XXI, 24, 3; cf. ici ch. XI, § 4).

2. Scylax, qui écrit vers 330, connaît des Celtes sur l'Adriatique (§ 18), et ne signale que des Ibéro-Ligures dans le Languedoc (§ 2-3) : les Volques s'y trouvent dès 218 (Tite-Live, XXI, 26, 6). — Ils semblent ne s'être étendus que peu à peu et être venus par le Rhône : car Tite-Live, à la date de 218, les connaît surtout comme une *gens valida* des deux rives du bas Rhône (XXI, 26, 6; cf. Silius, III, 445). — Müllenhoff (II, p. 278) rattache justement leur arrivée, vers 300, aux mouvements transalpins dont parle Polybe (II, 19, 1; cf. p. 291, n. 4, p. 296, n. 1).

3. Aristote (*Météorologiques*, I, 13, 30) place sans doute la perte du Rhône à Bellegarde chez les Ligures, mais c'est d'après une source très ancienne (cf. p. 221, n. 3): le Rhône a été certainement pris par les Celtes dès le temps de Bellovèse, puisqu'ils vinrent alors jusqu'à Marseille (Tite-Live, V, 34, 7 et 8; cf. p. 311, et ch. X, § 2).

4. C'est sans doute par anachronisme que Tite-Live les nomme vers 400 (V, 34, 5), à moins que le nom ne soit d'origine préceltique.

les Cavares, dans la mésopotamie du Comtat[1]. Une Celtique rhodanienne, agitée, batailleuse, toujours prête à monter en Italie[2], se constitua vers le temps où Bellovèse et ses héritiers achevaient de créer celle du Pô (400-350?).

Entre les deux, la communication ne fut jamais rompue. Des colonies avancées, plantées presque au pied des cols, en assurèrent le passage aux Celtes rhodaniens. Les Allobroges tinrent les hautes vallées jusqu'à l'entrée de la Tarentaise[3]; les Ceutrons, qui occupaient cette dernière, semblent avoir été une tribu congénère[4]. Sur la route du mont Genèvre, les Caturiges, de même origine, étaient installés à Embrun[5], les Tricores et les Voconces autour de Gap et à la montée du col de Cabre, maîtrisant ainsi la voie la plus droite et la plus courte qui allât du Rhône au Pô[6]. Les Ligures paraissent avoir été relégués surtout dans les vallées qui finissaient en impasses[7].

Au sud de la Durance, les Celtes pénétrèrent dans l'antique domaine des Ligures qui entouraient Marseille. On rapporta plus tard qu'ils y avaient été conduits par une mystérieuse sympathie pour la ville grecque, peuplée d'émigrants qui avaient erré comme ils le faisaient eux-mêmes[8] : il est plus naturel de croire qu'ils ont eu la tentation de la piller, et on verra qu'en effet la descente des Celtes sur le bas Rhône fut pour Marseille l'occasion de nouveaux dangers (vers 400)[9].

1. Cf. Strabon, IV, 1, 11 et 12.

2. Polybe, II, 19, 1. Les Voconces et les Salyens semblent avoir réussi à envoyer des colonies importantes (vers 290?) au nord du Pô; cf. p. 291, n. 4.

3. Cf. le récit de la marche d'Hannibal, ch. XI, § 7 et 8.

4. *Ceutrones* : mais la chose n'est point certaine.

5. Ici, tous les noms sont celtiques; cf. *C. I. L.*, XII, p. 11; *contra*, Müllenhoff, II, p. 248 et suiv. Les *Caturiges* se rattachent peut-être aux Insubres (cf. Pline, III, 125).

6. Cf. Strabon, IV, 1, 3 et 11; César, I, 10, 5. Ici, p. 46, n. 6.

7. La Maurienne, malgré la présence du Cenis, leur fut laissée : c'est, du reste, une des moins bonnes régions alpestres.

8. Tite-Live, V, 34, 8 : *Adjuvere Galli (Massilienses)*.

9. La vérité nous est donnée par Justin, qui montre, à cette même date de 400, les Marseillais menacés par une ligue de peuples voisins commandés par un chef

Sur ce point, d'ailleurs, les Celtes ne se présentèrent pas en très grand nombre. Les terres sèches, les vallées étroites et le Mistral de Provence n'étaient point de nature à les séduire. Ils ne furent pas assez forts pour imposer leur nom et leur loi aux indigènes; ils se bornèrent, comme d'autres avaient fait en Espagne, à se mêler à eux. Des Alpines et du Rhône à la Durance et aux îles d'Hyères, dix tribus celtiques et ligures s'associèrent en une vaste confédération, qui prit le nom de la plus ancienne ou de la plus puissante, la tribu ligure des Salyens d'Arles[1].

Les Celtes ne s'aventurèrent pas plus loin : au delà de Trets sur la route de l'Arc[2] et de Toulon sur le rivage, ils abandonnèrent aux Ligures les monts des Maures, l'Estérel, les Alpes de Provence[3] : l'arrière-pays ne valait pas grand'chose par lui-même; la mer ne les attirait pas; ce n'était point par là que passaient les vraies routes de l'Italie.

Enfin, au nord-ouest de la Gaule, l'Armorique commençait à devenir celtique. Peut-être sont-ce les peuples du val de Loire qui ont le plus contribué à coloniser le centre et le midi de la péninsule : les Carnutes envoyèrent une de leurs tribus dans le pays de Rennes[4], et ils conserveront toujours une grande influence parmi les hommes de ces régions[5]. Aussi bien est-ce au pied des collines du Perche, de Chartres à la Vilaine, que se dirige la plus rapide des routes d'accès dans la presqu'île bretonne.

C'était donc, d'un bout à l'autre de la contrée, un va-et-vient

à nom gaulois (XLIII, 5; ici, ch. X, § 2) : il est vrai que ce chef fit vite la paix avec eux, ce qui, dans une certaine mesure, justifie le texte de Tite-Live. Cf. *Mémoires H. d'Arbois de Jubainville*, p. 97-109, et ici, p. 281, n. 2.

1. Cf. p. 180 et 250. Rapprochez : Aviénus, 701; Tite-Live, V, 34, 8; Justin, XLIII, 5; Strabon, IV, 6, 3. Sur une colonie salyenne en Italie, p. 291, n. 4.

2. Cf. p. 28.

3. D'après les futures limites des cités d'Aix et Arles, qui correspondent à la peuplade salyenne. Cf. t. II, ch. I, § 2, ch. XV, § 3 et 13.

4. *C. I. L.*, XIII, 3150.

5. César (Hirtius), VIII, 31, 4.

incessant de tribus à la recherche de terres vacantes. Pardessus les peuples déjà formés, passaient des colonies de peuples voisins qui allaient chercher fortune, portant avec elles leur nom national, le transplantant à cent lieues de son premier domaine[1], On vit des Bituriges s'installer à Bordeaux, des Lémoviques près de Nantes[2], des Carnutes près de Rennes, des Aulerques près de Lyon[3]. Le partage de la Gaule, commencé il y avait deux siècles, se continuait entre les premiers occupants, à la faveur même des mouvements que provoquaient les conquêtes lointaines. Ce monde celtique s'agitait et se déplaçait encore, et ne se tassait que fort lentement.

VII. — ARRIVÉE DES BELGES

Pendant que le domaine des Celtes s'accroissait dans le Sud et au delà des monts, il était menacé dans le Nord.

Ils avaient laissé, dans les plaines de la Basse Allemagne, des tribus et des nations apparentées. Ils n'avaient été d'abord qu'une peuplade assez semblable à toutes celles qui occupaient les vastes espaces de l'Europe du nord[4]; et c'était le hasard des évènements et leur bonne fortune qui avaient fait des Celtes les fondateurs d'un empire, et imposé leur nom à la moitié du monde. A l'est du Rhin s'étendaient un grand nombre de peuples qui, pour porter maintenant d'autres noms[5], n'en avaient pas moins été, jadis, frères de sang et de langue de la fédération celtique. — Mais, depuis deux ou trois siècles qu'ils avaient été séparés les uns des autres, que ceux-là étaient

1. Ce qui s'est passé alors ressemble à ce que César empêcha en 58 pour les Helvètes, I, 10, 1.

2. Deloche (*Études sur la géographie historique de la Gaule* (*Ac. des Inscr.*, *Mém. présentés par divers savants*, II[e] s., IV, 1863, p. 328 et s., et carte) d'après César, VII, 75, 4. La chose n'est point certaine.

3. Les *Aulerci Brannovices*, César, VII, 75, 2.

4. Cf. p. 231-234.

5. P. 242, n. 4, p. 243, n. 1, p. 314, n. 3.

demeurés dans leurs plaines, que ceux-ci avaient conquis d'autres terres, des différences sensibles s'étaient produites entre eux[1]. Celtes et Transrhénans tendaient à devenir des espèces opposées.

L'opposition devait grandir d'autant plus que les jalousies et les guerres étaient inévitables entre ces deux groupes de peuples issus d'une souche commune. Le désir qui avait poussé les Celtes vers la Gaule gagna naturellement leurs plus proches voisins. Des bandes de Transrhénans accoururent à leur tour pour prendre part à la curée[2]. Et ceux qui l'avaient déjà faite se retournèrent contre elles pour défendre leur proie, comme plus tard les Francs voulurent repousser les Alamans au delà des Vosges ou du Rhin.

Les Transrhénans furent les plus forts. Quelques dizaines de leurs tribus, associées sous le nom de Belges[3], parvinrent à franchir le fleuve et à pénétrer dans les vallées de la Gaule du nord. Ce qui restait de Ligures sur les rivages ou près des fleuves fut définitivement conquis[4]. Il y avait dans cette région, et notamment au delà des Ardennes, le long de l'Aisne et de l'Oise, des champs admirables que ces Belges convoitaient[5] : les Celtes qui les détenaient furent vaincus, dépossédés et chassés[6]. Les nouveaux-venus les refoulèrent vers le sud : et

1. César, I, 1, 3. Cf. p. 242-3.

2. César, II, 4, 2. — La tradition de l'exode des Belges (Galates) est très nettement conservée par Plutarque (*Camille*, 15; cf. p. 286, n. 7) : Οἱ δὲ Γαλάται ἐκ τοῦ Κελτικοῦ γένους; ce qu'a bien conjecturé d'Arbois de Jubainville, *Habitants*, I, p. 262.

3. On ne peut dire à coup sûr si le nom est antérieur ou postérieur à la conquête. On peut cependant tirer de deux mots de Méla, empruntés à un vieux périple, peut-être celui de Pythéas, un argument en faveur de l'opinion que les Belges auraient porté ce nom avant leur migration et qu'ils auraient habité au delà de l'Elbe, dans la Frise du nord et le Jutland, héritiers du domaine des anciens Celtes et ancêtres des Cimbres et des Teutons : les Belges (*Belcæ* ou *Belgæ*), dit-il, sont des Scythes, et leur rivage fait face à Thulé ou la Norvège (III, 36 et 57). Les Belges seraient donc, pour l'auteur dont se sert Méla, les mêmes que les Scythes ou Celtoscythes de Pythéas (cf. p. 243, n. 1). — Le nom vient peut-être dû nom d'un chef; cf. *Belgius* ou *Bolgios*, nom de chef gaulois (Justin, XXIV, 5, 1 ; Pausanias, X, 19, 7).

4. C'est peut-être à ces indigènes que se rapporte l'exception indiquée par le *plerosque* de César (II, 4, 2); cf. p. 246, n. 2.

5. Cf. César, II, 4, 2 et 6.

6. César, II, 4, 2.

peut-être ces Volques, ces Aulerques, ces Carnutes, que nous avons vus traverser la Gaule à la recherche de terres nouvelles, étaient-ils des fugitifs de la Normandie, de l'Ile-de-France, du Soissonnais et de la Champagne, brutalement expropriés par l'invasion[1] (vers 300?[2]).

Les vainqueurs occupèrent toutes les vallées du nord, des deux côtés des Ardennes. Ils eurent notamment celles de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, de la Moselle, qui étaient les plus fertiles. Mais ils s'arrêtèrent à quelque distance de la Seine, dont le cours moyen et supérieur ne fut pas enlevé aux Celtes[3].

Ce ne fut que vers le levant que les Transrhénans, Belges ou autres, gagnèrent sur le midi. Peut-être, à cet angle que dominaient les Vosges méridionales, la puissance celtique n'avait-elle jamais été très forte[4]. Par la trouée de Belfort, les cols du Jura ou la ligne des lacs suisses, les envahisseurs se déversèrent dans les vallées du Doubs et de la Saône et le long des lacs de Neuchâtel et de Genève[5]; leurs tribus avancées s'installèrent même dans le Valais, ardentes, abondantes en hommes, et, campées aux portes de l'Italie, elles en rêvèrent à leur tour la conquête[6] (vers 250).

1. Cf. p. 246, 251 et 310-313.

2. Date approximative, résultant : 1° du fait que Pythéas ne mentionne pas les Belges ou Galates à l'ouest du Rhin et que Timée semble les connaître là (p. 318-9); 2° du fait encore des grands mouvements de peuples vers 300 (Polybe, II, 19, 1; 20, 7).

3. Cf. Plutarque, *Camille*, 15 : 'Επὶ τὸν βόρειον 'Ωκεανόν... : les Rhipées dans ce récit peuvent correspondre aux Ardennes.

4. Ce fut toujours son point faible, et c'est, du reste, le point faible de la structure de la France. Cf. p. 54.

5. Plutarque (*Camille*, 15) installe une autre partie des Galates ἐγγὺς Σεννώνων καὶ Κελτορίων (les Éduens? Alésia?) et entre les Pyrénées et les Alpes, c'est-à-dire en Champagne ou en Franche-Comté. — Les Séquanes, dont il n'est jamais question dans les anciens récits et qui sont les ennemis-nés des Éduens, peuvent remonter en partie à cette origine. Il faut remarquer, en effet : 1° leur alliance au temps de César avec les Transrhénans (César, VI, 12, 2); 2° des alliances antérieures avec les mêmes peuples, et peut-être leur participation à des descentes de Gésates en Italie (Strabon, IV, 3, 2, qui semble désigner ici, lui aussi, les Gésates sous le nom de Γερμάνους; cf. n. 6); 3° leur incorporation par les Romains dans la province de Belgique (Pline, IV, 106). On trouverait peut-être, dans les inscriptions et les monuments, d'autres indices de leur ressemblance particulière avec les Belges et les Germains.

6. Ce sont en effet des Belges que les peuplades de *Semigermani* du Valais ou

Deux groupes de peuples, séparés par les forêts qui bordent la rive droite de la Seine ou qui couronnent les Faucilles et le Jura, se partageront désormais la plus grande portion de la Gaule : ceux du Nord formeront le *Belgium*[1] ou la Belgique, comme ceux du Centre donnaient à leur terre le nom de Celtique. Mais ce dualisme ne sera pas un mal irrémédiable. Il arrivera aux Belges ce qu'ont déjà éprouvé les Celtes, venus des mêmes régions qu'eux. Détachés du sol transrhénan, les nouveaux immigrants vont se différencier à leur tour des peuples dont ils sont sortis. Au contraire, rapprochés des Celtes par les liens du voisinage et du commerce, soumis à de communes influences de climat, parlant un idiome analogue[2], tributaires d'un sol semblable et des mêmes routes, ils finiront par fraterniser avec eux, ainsi que leurs ancêtres à tous avaient dû le faire, à une époque oubliée, dans les plaines au delà du Rhin.

VIII. — DU NOM DE GALATES OU GAULOIS

Les Celtes, en effet, ne refusèrent pas toujours d'associer les nouveaux-venus à leurs fraternités de guerre. Ils recevaient d'eux un notable accroissement de force et de hardiesse. L'entrée en scène dans le monde de ce second ban de tribus transrhénanes fit courir d'autres dangers aux Méditerranéens :

de la vallée du Rhône supérieur (et de la Suisse et des régions de la Saône, du Doubs et du Rhin, cf. ch. XI, § 2), d'où les Cisalpins ont fait venir les mercenaires dits Gésates (Polybe, II, 21-34; Florus, I, 20=II, 4; Properce, V, 10, 40; Tite-Live, XXI, 38, 8; cf. Tourneur, *Le Musée Belge*, VI, 1902, p. 178-189). — Au lieu de *Semigermani*, le rédacteur des Fastes Capitolins (à l'an 532 = 222, *C. I. L.*, I, p. 458) prendra l'expression de *Germani*; l'une et l'autre d'ailleurs sont des anachronismes, mais qui désignent une vérité : Belges, Gésates, Galates du Valais, sont bien, en effet, une population intermédiaire entre Celtes et Germains. — Ces Gésates apparaissent à partir de 236. — Sur les populations antérieures du Valais, cf. p. 180, n. 7.

1. C'est la véritable traduction de l'expression indigène (César et Hirtius, V, 12, 2; VIII, 46, 4; 49, 1; 54, 4), comme *Celticum* (Tite-Live, V, 34, 1; cf. p. 252, n. 4) pour la Celtique.

2. Nous verrons (t. II, ch. X, § 3, ch. XI, § 3, ch. XIII, § 3) l'impossibilité de saisir une différence entre les noms de personnes et de lieux belges et celtes.

on put croire que la double invasion de Bellovèse et de Ségovèse recommençait. Beaucoup d'aventuriers accoururent sans doute de l'Océan belge pour grossir l'armée de Brennos, qui se préparait, en ce temps-là, à marcher contre Delphes (280-279)[1]. D'autres, je pense, rejoignirent les Celtes établis en Phrygie[2]. On en vit plus tard encore qui erraient sur le bas Danube et dans les Balkans, à la recherche de terres à cultiver ou de rois à servir (200-168)[3]. En Italie, Insubres et Boïens du Pô appelaient leurs voisins des Alpes et du nord à la lutte contre Rome, et les invitaient à renouveler, dans leur alliance, les inoubliables prodiges des vainqueurs du Capitole (à partir de 236)[4].

Ces deux espèces d'hommes ne se ressemblaient assurément pas. Il était surtout facile de les distinguer sur le champ de bataille. A côté des Celtes italiens, plus calmes, mieux armés et mieux vêtus, déjà habitués à une ordonnance régulière, leurs auxiliaires du nord, qu'on appelait les Gésates[5], faisaient l'effet de purs sauvages : ils aimaient à combattre aux premiers rangs, complètement nus, comme s'ils attendaient la victoire de quelque force magique ou du seul prestige de leurs corps blancs et magnifiques[6].

Mais le plus souvent, les Grecs et les Romains ne discernèrent pas entre ces deux sortes d'ennemis[7]. Peut-être comprirent-ils

1. Cf. p. 300, n. 2; cf. Pausanias, I, 4, 1; X, 20, 3.

2. Cf. Tite-Live, XXXVIII, 16, 13, ici, p. 304, n. 6; peut-être aussi les Aigosages de 218 (p. 299, n. 1).

3. Les Bastarnes (cf. p. 303, n. 2) : Pseudo-Scymnus, 797 (Démétrius de Callatis?); Tite-Live, XXXIX, 35, 4, rapproché de XL, 5, 10; XL, 57-58; XLI, 19; XLIV, 26, 2-27, 5; 29, 6; Orose, IV, 20, 34-5; Polybe, XXIX, 9, 13; Diodore, XXXI, 14; Plutarque, *Paul-Émile*, 12 et 13.

4. Polybe, II, 21, 22, etc. (en 236, 232, etc.). Cf. ch. XI, § 2.

5. Plusieurs étymologies ont été données à ce nom : Οἱ τὴν γῆν ζητοῦντες (*Etym. magnum*, p. 223 et 640); διὰ τὸ μισθοῦ στρατεύειν, le mot signifiant « salaire » (Polybe, II, 22, 1); peut-être simplement à cause du *gæsum*, pique ou javelot, qui était leur armement préféré (César, III, 4, 1; Properce, V, 10, 42; Silius, I, 629; cf. ch. IX, § 4). En tout cas, les étymologies données par les Anciens prouvent qu'ils n'étaient que des coureurs d'aventures, à la solde du plus offrant.

6. Polybe, II, 28, 7 et 8; 29, 7; 30, 2; Florus, I, 20 (II, 4).

7. Cf. Plutarque, *Paul-Émile*, 12 (Γαλάτας, 13).

que les nouveaux-venus n'étaient que les frères des Celtes, attardés dans la vie et le pays barbares, plus brutaux, plus inconsistants et plus nomades. Après tout, les chefs des uns et des autres portaient des noms semblables[1], les idiomes des deux groupes n'offraient pas des divergences sensibles[2]. — On appela donc du nom de Celtes, qui était celui des nations dirigeantes, même les auxiliaires plus grossiers qui s'étaient rassemblés autour d'elles[3].

Chez ceux-ci, toutefois, Belges, Gésates, Transrhénans, riverains de la mer du Nord, circulait alors un nom particulier, différent de celui des Celtes, et qui désignait proprement ces nouveaux-arrivés, ces aventuriers des terres les plus lointaines : c'était le nom de Galates, Γαλάται, dont les Romains feront *Galli*, « les Gaulois »[4]. Le mot, qu'il ait été un sobriquet de guerre ou le nom d'un chef transmis à ses hommes[5], avait pris naissance au bord du Rhin ou de l'Elbe, et sans doute chez les Belges : les géographes les plus avisés de ce temps distinguaient, avec beaucoup de précision, les Celtes au sud, et les Galates au nord, séparés les uns des autres par les grandes forêts des Ardennes et de l'Hercynie, ceux-là, peuples déjà du Midi, ceux-ci, Hyperboréens de l'Océan[6]. Quand Belges, Gésates et congénères descendirent à leur tour à travers les Alpes ou les forêts, ils firent

1. Cf. n. 5, p. 293, n. 4; t. II, ch. XI, § 3.
2. Cf. Strabon, IV, 1, 1; t. II, ch. X, § 3.
3. Polybe, II, 23, 5.
4. Le mot de Galate n'apparaît pas une seule fois avant le moment de l'arrivée des Gésates en Italie ou de Brennos en Grèce : comme il ne signifie rien en grec, il est visible qu'il est d'origine indigène. Au surplus, les Galates d'Asie Mineure semblent l'avoir accepté officiellement.
5. Il y a, chez les Boïens de 236 (à moins que Polybe n'ait confondu avec les Gésates qui les accompagnaient, II, 21, 5), βασιλεῖς Ἄτιν καὶ Γάλατον. Une opinion très souvent soutenue, dès le XVIIIe siècle, est que « celte » et « galate » ont été à l'origine le même mot : je n'ose l'accepter.
6. Diodore, V, 32, 1, d'après Timée plutôt que Posidonius (cf. p. 319, n. 1), en tout cas d'après un auteur antérieur à César, et qui ignore l'existence du Rhin. — La distinction entre Celtes et Galates-Belges revient chez Diodore, V, 24, 3, où il fait de Galatès le fils d'Hercule et d'une femme celtique (Plutarque, ici, p. 319, n. 4). — L'identification des Belges et des Galates peut encore être tirée du fameux texte de César sur les Celtes (*De b. G.*, I, 1, 1) : *Ipsorum lingua Celtæ,*

connaître aux peuples civilisés ce nom de Galates. Les Hellènes l'entendirent des compagnons de Brennos[1], et les Italiotes des auxiliaires des Insubres[2]. — Mais ni les Grecs ni les Latins ne purent s'habituer à donner aux Celtes et aux Galates le nom qui leur convenait seul, et, de même qu'ils avaient attribué à ceux-ci la vieille appellation celtique, ils étendirent de même aux Celtes le vocable nouveau de Galates ou de Gaulois[3].

Les deux noms devinrent donc synonymes chez les écrivains[4].

nostra Galli appellantur. Si les Celtes ne s'appliquaient pas à eux-mêmes ce nom de Gaulois ou de Galates, qui était indigène, c'est que ce nom était réservé à un autre groupe de peuples similaires, et ce groupe ne pouvait être que celui des Belges. — Il est possible que, lorsque Strabon appelle les Germains γνησίους Γαλάτας (VII, 1, 2; cf. p. 243, n. 3), ce dernier mot ait eu chez la source du géographe le sens restreint de Galates ou de Belges. — Pausanias (I, 4, 1, d'après Timée?) a également bien remarqué que les peuples de la mer du Nord se sont appelés Celtes d'abord, et Galates ensuite.

1. Le mot de « Galates » apparaît pour la première fois, je crois, dans les poésies provoquées par l'affaire de Delphes et par l'invasion en Asie de 278, poésies où il est, détail curieux, toujours associé à celui du « Mars des Celtes » (Callimaque, *Hymn. in Delum*, 173 et 185; *Anthologie palatine*, VII, 492). — Timée connaît l'expression de Galates, qu'il semble distinguer très nettement de celle de Celtes : il fait des uns et des autres, en y ajoutant les Illyriens, les fils de Polyphème et de Galatée (cf. Geffcken, p. 151), et il semble d'autre part n'employer jamais, pour l'arrière-pays marseillais, que le mot de Celtes ou de Celtique (*De mir. ausc.*, 85, 86; *De plac. philos.*, III, 17, 6). C'est donc à lui que j'attribuerai la distinction faite par Diodore (V, 32, 1; cf. p. 318, n. 6) entre Galates au nord et Celtes au sud (cf. V, 21, 1, où le mot Galatie revient, avec les mêmes limites, l'Océan et la forêt Hercynienne).

2. Diodore (XXV, 13), à propos des guerres italiennes de 225-2, distingue très nettement Galates (Gésates) et Celtes. De même Plutarque, à propos des mêmes guerres (*Marcellus*, 3, 7, 8). Cf. § 10 et ch. XI, § 2.

3. Cf. n. 1.

4. Cf. Diodore, V, 32, 1. Il y a, chez Plutarque (*Camille*, 15; cf. p. 314, n. 2) une bizarre interversion apparente des sens primitifs : Οἱ Γαλάται τοῦ Κελτικοῦ γένους; mais, si l'on veut se rappeler que les Galates sont pour lui, comme pour Timée, les Belges, et que ces Belges ont la même origine transrhénane que les Celtes, le texte de Plutarque paraît au contraire aussi clair qu'exact. Plutarque fait du reste allusion à la même légende que Diodore, p. 318, n. 6. — La question du rapport entre les deux noms a été résolue de manières fort différentes; cf. les ouvrages cités p. 227, n. 1 et 2, p. 231, n. 1, p. 281, n. 1, et p. 296, n. 3, et, comme dissertations spéciales : en premier lieu, Gibert, *Remarques sur les noms de Celtes, de Galates et de Gaulois*, dans ses *Mémoires*, 1744; [dom Martin], *Eclaircissemens historiques sur les origines celtiques et gauloises*, 1744, ch. 1; et en dernier lieu, Zupitza, *Kelten und Gallier (Zeitschrift für celt. Philologie*, IV, 1902), qui tous sont pour l'identité constante des deux noms. Alexandre Bertrand en a ardemment, depuis 1875, soutenu la distinction, quoiqu'en ne leur donnant pas la même extension que nous (*Archéologie*, p. 371 et suiv., etc.). La thèse de la distinction, avec une solution assez semblable à la nôtre, vient d'être reprise par Rhŷs, *Celtæ and Galli*, 1905 (*Proceedings of the British Academy*, II).

Au reste, les mots de Gaulois et de Gaule étaient fort commodes pour désigner le genre d'hommes qui avait produit, à deux moments différents de sa vie, les Celtes et les Belges, et pour désigner aussi la contrée de l'Occident où ils venaient de se réunir, et d'où étaient sorties presque toutes leurs multitudes. — C'est dans ce sens générique que désormais, nous aussi, nous emploierons ces mots de Gaule et de Gaulois.

IX. — LES BELGES EN ANGLETERRE ET EN ARMORIQUE

Comme les Celtes, les Belges ne pouvaient pas se tenir longtemps dans leurs terres. Les mêmes causes les poussaient au dehors : le désir des conquêtes, et la pression des peuples qui se présentaient sans cesse sur les bords du Rhin.

Mais ils se trouvaient dans des conditions moins bonnes que leurs prédécesseurs. Les routes du sud leur étaient fermées par ces derniers eux-mêmes : les établissements gaulois sur la Seine, le Rhône, le Pô et le Danube étaient trop anciens et trop solides pour que les Belges pussent déloger ou soumettre les Celtes avec la même facilité que ceux-ci avaient jadis dompté les Ligures. On vient de voir qu'ils n'eurent l'accès de l'Italie qu'en se faisant les auxiliaires salariés des Insubres et des Boïens. Force leur fut de regarder surtout vers le nord et le couchant.

De ce côté-là, ils voyaient devant eux un espace libre de grands empires. Les Celtes n'avaient jamais songé aux îles voisines : peut-être même n'ont-ils atteint sur aucun point les rivages de l'Armorique[1]. Ils ne furent jamais une nation de marins[2]. Au contraire, par nécessité ou par goût, les Belges, riverains continus de l'Océan, eurent toujours une flotte, de guerre ou de commerce. Et ils devinrent, grâce à elle, les conquérants des terres de la Manche et de la mer du Nord.

1. Cf. p. 246 et 312.
2. Voyez § 11.

Albion[1], la plus grande des îles Britanniques, était habitée par une population très ancienne, semblable à ces Ligures que les Celtes avaient rencontrés en Gaule[2]. Elle était, disait-on, fort paisible, consacrant son temps aux travaux des champs et aux pratiques d'une religion absorbante. Les Anciens ont fait du pays une sorte de patrie de l'âge d'or, où les hommes travaillaient en commun, partageant sans querelle les moissons et les femmes[3], chantant et dansant en l'honneur de leurs dieux, adorant tour à tour la Terre-Mère dont ils se disaient descendus[4], et le Soleil dont ils célébraient les renouveaux périodiques dans un délire sacré[5]. A l'exception des marins hardis et des mineurs de la Cornouailles, que visitaient les acheteurs d'étain[6], ces indigènes étaient de simples sauvages, divisés en un grand nombre de petites tribus, mal armés et mal commandés[7], au surplus d'humeur bienveillante à l'égard des étrangers[8].

Il ne fut point difficile aux Belges de mettre le pied dans le pays, et d'y rester (après 200?[9]).

1. Mentionnée dès 500 environ (*Albionum*, peut-être gén. plur., Aviénus par Himilcon?, 112), ainsi que l'Irlande (*ib.*, 109-110, *insula Sacra* = Ἰέρνη, sans doute transformation grecque du nom des *Hierni* ses habitants, *ib.*, 111; cf. Rhŷs, *Studies in early irish history*, 1903, p. 13, dans les *Proceedings of the British Academy*, I). Et ces deux noms, je le crois fermement, sont indigènes et ligures. — L'expression d'îles Britanniques est postérieure : Pythéas semble l'avoir connue (Strabon, II, 4, 1; cf. p. 419, n. 6). On ne peut affirmer ni qu'elle soit indigène, ni qu'elle ait été importée par des envahisseurs gaulois, ni encore qu'elle ait été simplement donnée par les peuples voisins. Le mot en tout cas est d'origine ligure ou gauloise.

2. Cf. p. 115 et 131. C'est cette population ligure dont on fait d'ordinaire des « Celtes du premier ban » (d'Arbois, *Habitants*, II, p. 282-3; le même, *Celtes*, p. 17 et s.; et bien d'autres, cf. les ouvrages de la p. 324, n. 3), ou encore les Celtes goidéliques d'où descendraient les Gaëls d'Écosse, de Man et d'Irlande (théorie anglaise courante), et cela n'est pas absolument inadmissible, si l'on persiste à entendre par Celtes une population parlant une langue point trop différente de celle des Gaulois (cf. p. 122-4; t. II, p. 370-1).

3. Diodore, V, 21, 5-6 (d'après Timée, et celui-ci d'après Pythéas); César, V, 14, 4.

4. C'est ainsi que j'interprète l'autochthonie que revendiquaient ces peuples (Diodore, V, 21, 5; César, V, 12, 1, d'après la même source). Cf. p. 142-3, 147.

5. Diodore, II, 47, 2 (Hécatée d'Abdère).

6. Aviénus, 96-107; Diodore, V, 22, 1 (Timée); Pline, IV, 104 (Timée).

7. Diodore, V, 21, 5 et 6.

8. Cela résulte de l'accueil qu'ils paraissent avoir fait à Pythéas; cf. p. 419-20.

9. Date approximative. En tout cas après 300 (p. 315) et avant César (V, 12, 2).

La conquête ne se fit pas en une seule fois, par l'arrivée brusque d'une armée d'invasion, comme plus tard celle de Guillaume de Normandie. Elle fut le résultat de migrations successives. Les peuples de la Belgique envoyèrent, de l'autre côté du détroit, des colonies qui occupèrent d'abord la rive d'en face : sur ses deux lignes de côtes, la Manche présenta bientôt une série de peuples de même langue, de même nom, et frères les uns des autres[1]. Les blanches falaises du pays de Kent, l'île de Wight et ses admirables refuges, la péninsule de l'étain travaillée depuis tant de siècles[2], devinrent des domaines gaulois.

Au delà, les Belges prirent ce qu'il y avait de mieux dans l'intérieur, la grande route commerciale qui unit les deux estuaires de la Severn et de la Tamise, la voie souveraine de l'Angleterre du midi[3] : et, sur cette route, ils trouvèrent les eaux chaudes de Bath, un des mystères divins de l'Occident[4], les plus beaux troupeaux de l'Europe septentrionale[5], et le carrefour prédestiné de Londres.

Les Belges, au moins de quelque temps, n'ont pas cherché à s'éloigner trop de cette ligne, et à franchir la bande forestière qui fermait au nord le bassin de la Tamise. Encore à l'époque de César, il n'y avait guère que des indigènes dans l'arrière-pays. Comme les Ligures de la Celtique, ceux-ci se réfugiaient dans les bois et sur les hautes terres, et ce ne fut que lentement qu'ils se laisseront gagner par les armes ou les habitudes gauloises[6].

1. César, V, 12, 2; cf. V, 14, 1.

2. Les *Dumnonii*, qui l'occupent, semblent porter un nom gaulois; cf. Holder, I, c. 1369 (« Ceux du Couchant? », nom en tout cas qui se rapporte à leur situation géographique). Je ne suis pas d'ailleurs convaincu que les Gaulois aient occupé la péninsule jusqu'à son extrémité.

3. Une nation dite de *Belgæ* se trouve installée à Bath et à Winchester (Ptolémée, II, 3, 13) : c'est sans doute une colonie envoyée au nom de tous les Belges.

4. Solin, XXII, 10, p. 102, Mommsen.

5. Cf. César, V, 12, 3.

6. César, V, 12, 1. Cf. Tacite, *Agric.*, 11, qui rapproche les Silures (Pays de Galles) des Ibères « d'en face », c'est-à-dire des Cantabres : ce qui lui fait supposer, suivant les procédés de raisonnement des Anciens, que ce sont des Espagnols immigrés; de même, *Historia Brittonum* (Nennius), p. 154, Mommsen. Sur les analogies entre Ligures et Cantabres, p. 259, n. 1, p. 270, n. 5, p. 275, n. 3.

En même temps qu'ils conquéraient la rive anglaise, les Belges ont dû s'établir le long des côtes normandes et bretonnes. Ils ont, pour leur part, contribué à faire de l'Armorique une région gauloise[1]; ils y garderont toujours beaucoup de relations et une grande influence, au moins parmi les tribus maritimes de la presqu'île. La Manche devenait une Méditerranée belge[2].

Les Belges, à la fois rivaux et parents des Celtes, collaboraient donc à leur œuvre. Ils imposaient les dieux et le langage gaulois aux terres et aux mers que leurs frères[3] avaient négligées. Descendus dans l'île de Bretagne, ils y transformèrent la vie politique comme avaient fait leurs congénères entre les Vosges et les Pyrénées[4]. La vallée de la Tamise, les rives de la Manche, ne furent plus morcelées entre cent royautés de tribus. Quelques puissantes peuplades se formèrent, gages d'une civilisation plus active pour la grande île toute entière[5] : celle du Cantium ou pays de Kent, qui se dirige vers la Gaule comme un avant de navire[6]; la nation des Trinobantes, maîtresse des baies profondes qui s'ouvrent sur le golfe de la Tamise, dans les comtés de Suffolk et d'Essex[7]; une autre encore, dans le vaste réseau de rivières et de plaines convergentes, au seuil

1. Les Calètes et les Véliocasses sont rattachés aux Belges (César, II, 4, 9) ; comparez les Véliocasses, Viducasses, Baiocasses aux *Cassi* d'Angleterre (V, 21, 1), et voyez tout ce que dit César (V, 12, 2). Strabon appelle « Belges » tous les Armoricains, c'est-à-dire les peuples du littoral du nord à partir de la Loire et Vénètes compris (IV, 4, 1). Cette extension jusqu'en Armorique de la domination belge ou galate peut encore être tirée de Diodore, V, 32, 1 ; de Plutarque, *Cam.*, 15 ; d'Ausone, *Technopægnion*, 9, 15 (où le chef belge Virdomar est appelé un Armoricain); de Pline, XVI, 158, comparé à Strabon, IV, 4, 1.

2. Cf. César, II, 4, 7; III, 9, 10; IV, 20, 1 ; 21, 7; V, 12, 1.

3. On peut employer cette expression, qui se retrouve entre Cimbres et Teutons, Plutarque, *Marius*, 24 : Ἑαυτοῖς καὶ τοῖς ἀδελφοῖς; cf. t. II, p. 442.

4. P. 252; t. II, p. 18 et s.

5. Comparez à l'état politique d'avant la conquête (Diodore, V, 21, 6) celui d'après César (V, 12, 2).

6. *Cantium* : le pays est déjà mentionné, peut-être, par Pythéas (Diodore, V, 21, 3); il est réuni sous une fédération de tribus en 54 (César, V, 22, 1 ; cf. 14, 1). Cf. à ce mot ceux de *Belgium*, *Boihæmum* (p. 297, n. 6), *Albion*, *Celticum* (ici, p. 316, n. 1).

7. *Trinobantes*, César, V, 20 et 21.

duquel Londres s'épanouira plus tard[1]. Du temps de l'invasion belge datent les premiers linéaments de ces comtés qui sont aujourd'hui encore les organes essentiels de la vie publique du peuple anglais. Si, dans le Midi, les Gaulois avaient d'abord accompli une œuvre de destruction[2], morcelant l'Empire étrusque, enrayant les destins de Rome, épuisant les ressources de la Grèce et de l'Asie, dans l'Occident ligure, en revanche, ils bâtissaient des nations nouvelles et durables, en groupant autour d'eux les matériaux humains que la conquête leur donnait[3].

X. — GAULOIS MERCENAIRES

Avec les migrations des Belges s'acheva l'histoire de la conquête gauloise. Elle avait atteint les points extrêmes qu'elle ne pourra dépasser, la Dobroudja et la Cornouailles, le cap Finistère et les plateaux phrygiens, l'Oder silésien et les montagnes d'Ancône. Les noms celtique, belge ou galate planaient sur la moitié septentrionale du monde européen.

Mais l'énormité de la distance qui séparait ces points ne suffit pas à nous donner une idée de l'étendue des terres où pénétrèrent la connaissance et la terreur de ces noms. A côté des Gaulois qui s'établirent librement et en vainqueurs dans les régions les plus opposées de l'Europe, il faut encore parler de ceux qui renonçaient à leur indépendance pour servir comme mercenaires dans les États de la mer Intérieure.

On a écrit avec une certaine joie que les Gaulois avaient été « les vrais lansquenets du monde antique »[4]. Cette parole

1. L'État de Cassivellaun, qui me paraît correspondre aux comtés d'Hertford et de Middlesex (César, V, 11, 8; 18, 1; 21, 2).

2. Avec les réserves faites ch. IX, § 8, p. 369 et suiv.

3. Sur l'Angleterre gauloise et prégauloise, les ouvrages sur Pythéas cités p. 415, n. 1, et en dernier lieu : Elton, *Origins of english history*, 1882, ch. 4; Rhŷs, *Early Britain, Celtic Britain*, 1re éd., 1882; 2e, 1884; 3e, 1904; [Read et Smith], *British Museum, A guide to the Antiquities of the Bronze Age*, 1904; *id.*, *Early Iron Age*, 1905.

4. Mommsen, *Rœmische Geschichte*, I, p. 326 : *Es sind die rechten Lanzknechte des Alterthums.*

m'indigne et m'attriste : non pas seulement parce qu'elle a été prononcée avec l'arrière-pensée de dénigrer les Celtes, mais surtout parce qu'elle est une de ces contre-vérités qu'amènent forcément les comparaisons outrancières. Je n'aime pas plus les Celtes que les Romains et les Francs, et, si je les défends en cette occurrence, c'est parce qu'on leur doit, comme à tous les peuples, l'absolue exactitude. Qu'ils aient mis au service de rois et de villes leurs bras et leur courage, cela est indéniable : mais quelle est la population antique, les Romains à part, qui a interdit aux étrangers de faire dans sa jeunesse des moissons de soldats? Mercenaires ligures, ibères et numides levés en Occident, voilà pour les Barbares; mercenaires grecs tirés de l'Orient, voilà pour les civilisés : l'enrôlement de lansquenets a été un des éléments les plus constants de la vie militaire d'autrefois. Et, depuis le jour où Jules César appela contre Vercingétorix vainqueur des cavaliers transrhénans[1], jusqu'à celui où Alaric pénétra en Italie, les Germains n'ont cessé d'accepter la solde de Rome.

Si les Celtes ont pu donner l'impression d'une inépuisable réserve de soldats de louage, c'est parce que l'étendue de leur domination les mettait à même d'en fournir à tous les peuples méditerranéens. Il n'y avait aucun État qui ne fût limitrophe d'une tribu celtique, et qui ne pût faire aisément appel aux vagabonds et aux aventuriers de ce nom.

Carthage leva chez les Gaulois les meilleures troupes de sa première guerre romaine[2] : c'est un chef de cette origine, Autarite, qui, par son éloquence et par sa bravoure, conduira contre les suffètes la révolte des mercenaires[3]. A leur tour, les ennemis

1. Les mercenaires gaulois les plus célèbres, les Gésates, venaient surtout de populations que Tite-Live appelle « à demi germaniques »; cf. p. 315, n. 6.

2. Elle en eut, dès 343?, dans sa guerre de Sicile contre Timoléon (Diodore, XVI, 73, 3). En 262 : Polybe, II, 7, 7; Frontin, *Strat.*, III, 16, 3. En 249 : Polybe, I, 43, 4. De 247 à 241 : Frontin, III, 16, 2; Pol., II, 7, 8-9; Dion Cassius, XII, 43 = Zonaras, VIII, 16, 8, p. 172, Boissevain; Appien, *Sic.*, 2, 3.

3. 241-237 : Polybe, I, 77-85; cf. Diodore, XXV, 2 et 9. *Autaritos*, comme l'appelle Polybe, parlait fort bien le punique (I, 80, 6).

des Barcas s'adressèrent aux mêmes hommes : les Ibères et les Tartessiens, menacés par Hamilcar, avaient des généraux celtes à leur service[1]; les Romains eux-mêmes, pourtant si soucieux de ne rien devoir qu'à leurs citoyens et à leurs alliés, accepteront des Gaulois comme auxiliaires, et ce furent, dit-on, les premiers étrangers qui combattirent à côté des légions italiennes[2]. On vit les Étrusques, qui avaient tant souffert de leurs invasions, les payer pour se servir d'eux contre Rome[3]. Tyrans et cités libres, Agathocle[4], Denys[5] et Marseille[6], ne craignirent pas de leur confier leurs intérêts, et les Celtes de la Cisalpine eux-mêmes achetaient des armées de Galates, rois compris, pour se venger des Latins[7]. Tous les peuples qui, en Occident, ont brigué l'empire ou défendu leur liberté, ont également recherché l'appui de ces Barbares, et les ont introduits sans peur dans leurs camps ou dans leurs villes.

En Orient, où l'usage des armées nationales était presque oublié, on raffola de cette nouvelle espèce de soldats, très décorative, très ardente et très fière, et qui tranchait sur le personnel médiocre et cauteleux des mercenaires grecs et asiatiques. Quand on eut fini de célébrer Apollon et de maudire Brennos, on chercha à tirer profit de ceux des brigands qui avaient survécu. Il n'y eut plus de roi ni de prétendant, après le passage des Galates en Bithynie, qui osât faire la guerre à moins d'en avoir dans son armée : ils étaient seuls capables,

1. Diodore, XXV, 10, 1 (entre 236 et 228), qui cite le nom de *Istolatios*. Cf. p. 307, n. 2.
2. Dion Cassius, XII, 43, p. 172 = Zonaras, VIII, 16, 8 (entre 247 et 241 ; cf. p. 327).
3. Tite-Live, X, 10, 7 (en 299) : il est vrai qu'Étrusques et Gaulois ne s'entendirent pas.
4. Diodore, XX, 64, 2 : campagne africaine de 307; il s'agit évidemment de Celtes italiens.
5. Diodore, XV, 70, 1 ; Xénophon, *Helléniques*, VII, 1, 20. En 368 : c'est, je crois, le plus ancien témoignage sur l'enrôlement de Celtes comme mercenaires; Denys les envoya à Corinthe au secours des Lacédémoniens : ce sont sans doute de ceux qui, vers cette date, allèrent dans le Latium et jusqu'en Apulie (cf. p. 295).
6. En 218 : T.-L., XXI, 26, 5; Polybe, III, 41, 9.
7. Polybe, II, 21, 3; 22, 1 : à partir de 236 ou 232. Cf. p. 315, 317.

disait-on, de protéger les trônes ou de les relever[1]. Aucun prince, désormais, ne voudra marcher sans son cortège de Gaulois, ni Pyrrhus l'Épirote[2] ou Antigone le Macédonien[3], ni les Séleucides de Syrie[4] ou les Ptolémées d'Égypte[5].

Quelques-unes de ces bandes soldées furent aussi fortes, aussi durables, aussi fameuses que la compagnie de l'Archiprêtre au temps de Duguesclin ou le régiment de Baltazar au temps de Mazarin : et au surplus, c'était, à peu de choses près, la même façon de se vendre, de se battre, et d'exploiter les champs de guerre. Polybe nous raconte l'histoire d'une de ces troupes qui partit de la Gaule italienne vers 263, au moment où commençait la lutte entre Rome et Carthage. Celle-ci se hâta de prendre les hommes à ses gages, au nombre d'au moins trois mille, et de les expédier en Sicile. Là, ils firent plus de mal que de bien, du moins à ce que dit Polybe, ils pillèrent Agrigente, voulurent livrer Éryx, et finirent par passer aux Romains. Les consuls, en ayant fini avec Carthage, les embarquèrent et les expédièrent très loin, on ne sait où. Ils étaient encore huit cents, et réussirent à se placer de nouveau. Une cité d'Épire, Phœnicé, les loua pour se garder contre les Illyriens. Plus tard, ils trouvèrent avantageux d'ouvrir la ville aux brigands du voisinage. Ils avaient, pendant près de trente ans, rempli toute la Méditerranée du bruit de leurs exploits et de leurs méfaits. C'était, comme dit Polybe, la compagnie des parjures[6].

1. Justin, XXV, 2, 9 et 10; XXVII, 3, 5 : *Galli, humiliorum semper mercenaria manus.*

2. En 274-3 : Plutarque, *Pyrrhus*, 26, 28, 30 et 32; Diodore, XXII, 12. Cf. Polybe, II, 5, 4; 7, 5-11; ici, n. 6.

3. En 274 : Justin, XXV, 3, 7: Plutarque, *Pyrrhus*, 26; Polyen, IV, 6, 17.

4. Justin, XXVII, 2 et 3 (240-228); Dittenberger, *Or. Inscr.*, 275 (vers 228).

5. Vers 278 : Polybe, V, 65, 10; Pausanias, I, 7, 2; scholies à Callimaque, p. 127 cf. 303, éd. Schneider; cf. Contzen, p. 227; Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, 1903, p. 167. Autres Celtes mercenaires d'un tyran grec, Diodore, XXII, 5, 2 (vers 279).

6. Διὰ τὸ παρασπονδῆσαι, Polybe, II, 7, 6; II, 5, 4; 7, 5-11. C'est surtout de cette bande qu'il est question dans les textes de la p. 325, n. 2. — Voyez aussi l'histoire de la bande de Pyrrhus (Plutarque 26-32); celle de la bande des Aigosages en

Mais il semble bien qu'elle ait été une exception. D'ordinaire, le soldat galate se vendait, s'échangeait, s'offrait comme la monnaie militaire du meilleur aloi[1]. Là où Celtes et Belges n'ont pas pénétré comme vainqueurs, sur ces rives de la Méditerranée où ils ne purent rien conquérir[2], ils sont venus en masse comme défenseurs et comme hôtes des jours de bataille : on les vit près de Cadix, de Marseille, de Carthage et de Troie, à Tarente[3], à Corinthe[4], à Argos[5], à Antioche[6] et sur le Nil même[7]. Et ainsi le monde entier, qui les ignorait au temps de Darius et de Périclès, était, un siècle après, harcelé de leur nom[8].

XI. — CAUSES DES SUCCÈS ET DE L'ARRÊT DES INVASIONS CELTIQUES

Les invasions gauloises ont duré six générations à peine. Commencées au début du quatrième siècle, elles s'arrêtent bien avant la fin du troisième (vers 236-222), lorsque les Romains refoulent les Gésates hors de l'Italie[9], et que les rois de Pergame, en même temps, enferment les Galates dans l'Asie inté-

218-7 (ici, p. 299, n. 1); celle de la bande des Bastarnes de Clondicus en 179-168, (T.-L., XL, 58; XLIV, 26-27; etc.).

1. Le tarif était, en 168, sur le Danube : 10 statères d'or par cavalier, 5 par fantassin, 1000 pour le chef (T.-L., XLIV, 26, 4), pour une troupe de 10 000 cavaliers, 10 000 fantassins; cf. Plutarque, *Paul-Émile*, 12; Appien, *Macedonica*, 18, 2.

2. Cf. p. 331.

3. Polybe, VIII, 32.

4. Diodore, XV, 70, 1 (cf. p. 326, n. 5).

5. Plutarque, *Pyrrhus*, 32.

6. Polyen, VIII, 50.

7. P. 327, n. 5. — Il serait possible que des Gaulois aient été installés aussi comme cultivateurs dans certains États grecs, dans les mêmes conditions que plus tard les Germains sur le sol romain (cf. Tite-Live, XLV, 30, 5 : *Gallos... impigros cultores*, en Macédoine en 167).

8. Rappelons ici les dates : 390, prise de Rome, connue des Grecs (Plutarque, *Camille*, 22); 368, les Celtes, de Syracuse à Corinthe (p. 326, n. 5); en 335 et 324, du Danube à Babylone (p. 299, n. 2); 279, marche vers Delphes : en ce dernier temps, dit Polybe, ἡ τύχη λοιμικήν τινα πολέμου διάθεσιν ἐπέστησε πᾶσι Γαλαταῖς (II, 20, 7). Cf. Diodore, V, 32,5.

9. Cf. ch. XI, § 2, p. 448-450.

rieure. Les invasions germaniques, qui les continuent, furent inaugurées par les Cimbres et les Teutons cent et quelques années avant notre ère, et elles n'eurent leur plein effet que cinq à six siècles plus tard.

La rapidité de la marche des Celtes s'explique par l'état du monde au moment où ils parurent. Il n'y avait pas alors, à la périphérie des terres méditerranéennes, un seul État capable de les arrêter ou de les entraver. Dans les vallées des Alpes, les Ligures n'étaient que des tribus sans cohésion. Les Étrusques, au delà de l'Apennin, les Ibères, au delà des Pyrénées, n'avaient qu'une puissance fragile [1]. Ni Carthage ni Marseille n'étaient encore fortes que sur mer; Rome naissait à peine à une vie propre. Scythes, Illyriens, Thraces ou Ligures du bassin danubien n'avaient pas réussi à fonder une nationalité durable. Au sud de la Thrace, la Macédoine, depuis la mort d'Alexandre, vivait toujours dans l'attente d'un nouveau maître, et les ligues grecques s'épuisaient dans les guerres civiles. — Les Germains, au contraire, moins heureux d'abord que leurs frères aînés, se heurteront à l'empire compact de Rome, et il leur fallut attendre, pour en triompher, qu'il se fût appauvri d'hommes et de courage.

Une autre cause du succès des Gaulois fut dans leur manière d'apparaître. En face de ce monde méridional, habitué aux théories d'une stratégie savante, à une sage division du travail militaire, à des corps d'infanterie habilement variés et régulièrement disposés, aux guerres lentes et méthodiques, aux sièges patients, à la mise en train formaliste des marches et des batailles, la foule gauloise surgissait subitement, avec ses masses innombrables de fantassins et de cavaliers hurlant et gesticulant [2]. Quand Brennos partit contre Delphes, les Grecs apprirent avec stupeur que deux cent mille hommes et vingt mille che-

1. Cf. p. 289, 290, 309-310.
2. Cf. p. 294, n. 7, p. 354-5.

vaux s'avançaient vers leur pays[1]. Jamais les peuples du Midi n'avaient vu, depuis Xerxès, un si grand nombre de cavaliers groupés et galopant ensemble. Ce fut pour eux une apparition fantastique, comme de milliers de Centaures issus brusquement des profondeurs de la Scythie. Hommes et chevaux, sans rien qui annonçât leur venue ni réglât leur marche, recouvraient en un moment les plaines et les champs, semblables à ces déluges dont parlaient les poètes[2]. Devant une telle force, égale à celle d'un élément déchaîné, la peur et la fuite semblaient un devoir[3].

Mais d'autre part, ce fut cette nature même des invasions celtiques, faites de galops et de courses désordonnées, qui explique pourquoi elles s'arrêtèrent si vite, et ne réussirent pas à atteindre, comme la conquête germanique, les bords de la mer et les extrémités méridionales des Etats méditerranéens : dès qu'elles eurent franchi les Apennins ou les Thermopyles, elles se trouvèrent impuissantes. Les obstacles s'accumulaient devant elles : c'étaient des terres où leurs multitudes agitées ne savaient plus évoluer, où leurs escadrons ne pouvaient plus se présenter en larges masses, terres encombrées de collines et sillonnées de vallées étroites, pays déchiquetés où les grandes foules s'émiettaient très vite[4]; puis c'étaient, sur la plupart de ces rochers abrupts ou de ces hautes plates-formes, des demeures humaines, redoutes ou bourgades inexpugnables et dominatrices, contre lesquelles échouaient tous les efforts et les rages des troupes les plus nombreuses[5] : les Celtes ne purent ni occuper Chiusi ni prendre le Capitole[6], et, quand ils s'approchèrent du Parnasse, la montagne leur parut tomber sur eux[7];

1. Cf. p. 286-7.
2. Tite-Live, V, 37, 5 : *Longe ac late fuso agmine*; V, 44, 4 : *Effuso agmine adventant*; Callimaque, IV (*in Delum*), 175 et suiv.
3. Cf. p. 334-336.
4. Cf. Tite-Live, V, 44, 5 et 6.
5. *Obsidionis tædio victi*, Tite-Live, V, 44, 5; Diodore, XIV, 115, 6.
6. Cf. p. 293-294.
7. Justin, XXIV, 8, 2. Cf. p. 301.

c'étaient enfin des adversaires semblables à la contrée, des villes saintes et presque éternelles cramponnées à leur sol, des temples qu'on croyait aussi anciens que les dieux, des nations fières d'un long passé de victoires et de légendes, des hommes épris de gloire, de vertu et de liberté, confiants dans leurs divinités, conscients de leur intelligence, pleins de mépris pour le Barbare, et incapables de désespérer. Contre ces choses qui tiennent et ces sentiments qui durent [1], les vagues des tumultes celtiques se brisaient et s'affaissaient. Montagne, place forte et patriotisme municipal ont toujours été pour les Gaulois des causes de peur et de défaite.

Il faut ajouter la mer. Pour achever de vaincre les Méditerranéens, il eût fallu aux Celtes des marins et des vaisseaux. Ceux-là vivaient en grande partie par la mer : c'était grâce à elle que se fondaient les États et que se faisaient les échanges. Les Barbares ligures, les Empires étrusque, ibère et tartessien, les villes grecques et phéniciennes, toutes les puissances du Midi ont compté par leurs flottes autant que par leurs armées. Or, le Celte qui descend vers le sud, fils de Biturige ou de Sénon, ne connaît la mer que par ouï-dire. Si ses ancêtres frisons l'ont pratiquée, il l'a complètement oubliée ; et, comme s'il se la croyait interdite depuis le jour de l'exode, il se tient d'ordinaire à l'écart des flots et du littoral [2]. Sauf les Belges de l'Océan, les Gaulois ne sont pas des navigateurs. Pas une seule fois, dans leurs expéditions, nous ne les voyons recourir à des vaisseaux. Quand il leur a fallu passer le Bosphore, on leur en prêta ou ils en volèrent [3]. Même en Asie et en Thrace, ils s'établirent loin de tout port. Les Sénons, qui étaient riverains de l'Adriatique, préférèrent à leur premier lot les vallées intérieures, Chiusi et Rome à Ravenne et Ancône [4]. Au sud de

1. Voyez le discours de Camille, Tite-Live, V, 51-54 ; cf. 44, 5, et Denys, XIV, 9.
2. Cf. p. 245, 246.
3. Cf. p. 303-4.
4. Cf. p. 293.

la Gaule ils reculent devant Marseille, et ne songent pas à disputer aux Ligures et aux Ibères les côtes découpées, les anses abritées et les mers poissonneuses du golfe génois et du littoral roussillonnais [1]. Ces hardis chercheurs d'aventures ignoraient les joies aiguës et les guettes patientes [2] du pirate, qui font partie du plus ancien patrimoine des âmes méditerranéennes. Maîtres de Narbonne, ils ne sauront pas y fonder un État maritime [3]. Si loin que le Celte ait été vers le sud, il laissera toujours à ses ennemis ce rivage qui est leur plus ancienne patrie et qui fait leur principale force. — Et c'est le long de la Méditerranée que va se former l'empire qui donnera au monde sa revanche sur l'invasion celtique [4].

1. Cf. p. 310, 312.
2. *Gallis vix quietem ferentibus in mari*, Tite-Live, XLIV, 28, 12.
3. T. II, ch. XIV, § 12.
4. Cf. p. 516-517.

CHAPITRE IX

LA CIVILISATION GAULOISE HORS DE LA GAULE[1]

I. La peur des Gaulois. — II. Aspect et tempérament physique. — III. Tempérament moral. — IV. Usages militaires. — V. Religion. — VI. Institutions politiques. — VII. Les Celtes de Thrace et les Galates de Phrygie. — VIII. La Celtique du Pô et du Danube. — IX. Unité et diversité.

I. — LA PEUR DES GAULOIS

En attendant de se venger, le monde prit peur[2]. Les Celtes se montraient partout à la fois. Des marchands de l'extrême Occident les avaient vus sur les rivages des plus lointaines mers du nord[3], et on retrouvait leur nom dans l'arrière-pays de Marseille[4] et sur les bords de l'Adriatique[5]. La prise de Rome

1. Jean Picard (de Toutry), *De prisca Celtopædia*, 1556 (à titre de curiosité); Ramus, *De moribus Gallorum*, 1562; Fauchet, 1579 (cf. p. 4, n. 1), p. 4 v°-12 r°; Cluvier, *Germaniæ antiquæ libri*, 1631, p. 92-336; Pezron, *Antiquités de la nation et de la langue des Celtes*, 1703 (à titre de curiosité); Pelloutier, *Histoire des Celtes*, éd. de Chiniac, 8 vol., 1770-1; Keferstein, *Ansichten über die keltischen Alterthümer*, 3 vol., Halle, 1846-51; Prichard, *The eastern Origin of the celtic Nations*, 1857; de Valroger, *Les Celtes*, 1879; Lemière, *Ét. sur les Celtes*, 1881 (paradoxal); les livres cités p. 4, n. 1, p. 281, n. 1, p. 296, n. 3; plus particulièrement : de Belloguet, III, 1868; Alex. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, 2e éd., 1889; d'Arbois de Jubainville, *La Civilisation des Celtes*, 1899 (*Cours de littérature celtique*, t. VI); Grupp, *Kultur der alten Kelten*, Munich, 1905, p. 65 et s.; Dottin, *Manuel*, 1906; et, pour tous les paragraphes, la bibliographie des chapitres correspondants du t. II.

2. Ὁ δ'ἀπὸ Γαλατῶν φόβος... ἐξέπληξε, Polybe, II, 35, 9; Cicéron, *De provinciis consularibus*, 13, 33; Plutarque, *Marcellus*, 3.

3. Ces deux points de l'horizon, nord et couchant, sont associés par les Anciens quand ils parlent des Celtes : Callimaque, IV, 174; Héraclide *ap.* Plutarque, *Camille*, 22.

4. Timée? dans le *De mirab. auscult.*, 85.

5. Scylax, § 18.

par ces Hyperboréens fut connue de la Grèce entière[1]. De Syracuse à Corinthe[2], Denys l'Ancien montra ses Gaulois mercenaires. Des Celtes avaient provoqué Jupiter dans son Capitole et Apollon à l'ombilic de Delphes[3]. D'autres avaient interpellé Alexandre au début de ses campagnes[4]. Ils s'étaient rapprochés de Cadix, ils avaient menacé Éphèse et Byzance, et les plus hardis avaient rêvé de conquérir l'Égypte[5]. Ces cités méditerranéennes, dont quelques esprits d'élite espéraient déjà le groupement en une domination commune[6], les Celtes les environnaient de toutes parts, comme une couronne de barbarie.

Tous ces envahisseurs, quelle que fût la distance qui les séparât, portaient le même nom. Les bandes surgissaient aux points extrêmes de l'horizon, et elles se disaient, toutes, celtiques ou galates. Il semblait qu'elles eussent pris naissance dans une même terre mystérieuse, inépuisable réservoir de conquérants et de bandits. Les hommes du Sud se figuraient cette terre très loin dans le Couchant du Nord, bordée par une mer implacable que n'affrontaient jamais les vaisseaux[7] : quand le Grec, marin de naissance, vit des Celtes qui ne connaissaient que la terre, qui s'énervaient comme des enfants sur les tillacs des navires[8], il s'imagina que la mer était leur mortelle ennemie[9], et que ces hommes étaient sortis, tels que les géants d'autrefois, des entrailles mêmes du sol.

Les Celtes devinrent pour l'Hellade « les derniers-nés des Titans »[10], mais des Titans qu'on voyait et dont on sentait les

1. Héraclide de Pont, *l. c.* (p. 333, n. 3).
2. Cf. p. 326, n. 5.
3. Cicéron, *Pro Fonteio*, 10, 20.
4. Cf. p. 299.
5. Pausanias, I, 7, 2.
6. Je pense à Alexandre; *cf.* p. 415-6.
7. Pausanias, I, 4, 1; Plutarque, *Camille*, 15 et 22; Florus, I, 13, 5.
8. Cf. p. 332, n. 2.
9. Cf. p. 229 et 239.
10. Ὀψίγονοι Τιτῆνες ἀφ' ἑσπέρου ἐσχατόωντος, Callimaque, IV, 174, Schneider. Rapprochez ce vers de la présence simultanée, sur les ex-voto athéniens d'Attale,

coups. Ils recommençaient les combats des temps légendaires dont parlaient les plus vieux poètes. On les disait venus pour déclarer la guerre aux Dieux Immortels, qui, depuis les victoires de Jupiter et d'Apollon, jouissaient paisiblement de leurs sanctuaires[1]. La bataille de Delphes fut présentée par les conteurs comme un duel entre Phébus et Brennos[2]. Lors de l'escalade du Capitole, ce ne furent que les oies sacrées de Junon qui sauvèrent le temple[3]. Le Gaulois regardait les dieux du Midi, dans les enveloppes de marbre, d'or ou d'ivoire où la statuaire enfermait leurs esprits, comme des ennemis personnels, ridicules et outrecuidants : avant de les détruire, il commençait par les accabler de railleries et d'injures[4]. C'était un chef de géants révoltés et de démons déchus, qui cherchait à venger les fils de la Terre de leur antique défaite par les Immortels d'en haut.

Les hommes souffrirent plus encore que les dieux. On racontait sur les Celtes de terribles choses : leur épée et leur luxure devinrent des thèmes chers aux faiseurs de petits poèmes. A Milet, trois jeunes filles s'étaient tuées pour ne pas tomber entre leurs mains, et elles avaient laissé, de ce chaste suicide, une plainte émouvante[5]. A Éphèse, une Grecque leur avait livré la citadelle en échange de parures, et, comme la Tarpéia du Capitole, elle avait péri ensuite sous le poids de l'or de la trahison[6]. Une riche floraison de crimes et de martyres[7] naquit dans l'imagination populaire, comme celle qu'inspirèrent aux

de scènes empruntées à la Gigantomachie et aux batailles contre les Galates (Pausanias, I, 25, 2) : ce qui fut, a dit justement S. Reinach (*Les Gaulois dans l'art antique*, p. 3), une ingénieuse et très logique manière de « faire entrer ces Barbares dans le cycle des vieilles traditions helléniques ».

1. Cicéron, *Pro Fonteio*, 10, 20 : *Cum ipsis diis immortalibus bella gesserunt*, etc.
2. Valère-Maxime, I, 1, *Ext.*, 9.
3. Tite-Live, V, 47, 4; Diodore, XIV, 116, 6; Plutarque, *Camille*, 27.
4. Diodore, XXII, 9, 4; Justin, XXIV, 6, 5.
5. *Anthologie palatine*, VII, 492; cf. Pausanias, X, 22, 4.
6. Clitophon *apud* Plutarque, *Par. min.*, 15, p. 309; cf. Plut., *Romulus*, 17.
7. Même à l'époque chrétienne, on parlait encore des *septem* [chiffre hiératique] *Milesiæ virgines*; Jérôme, *Adv. Jovinianum*, I, 41, Migne, XXIII, c. 272.

Chrétiens les invasions germaniques et les persécutions impériales[1]. L'Esprit du Mal semblait devenir le maître du monde[2] : les Gaulois violaient les tombes[3], n'enterraient pas leurs morts[4], ne consultaient pas les devins[5], enlevaient, outrageaient, massacraient à plaisir les femmes et les enfants[6]; ils avaient de faux poids[7], ils ne connaissaient que la raison du plus fort[8] et le tranchant de leur épée[9]. Un de leurs rois, au temps de la guerre contre Rome, avait fait la théorie de la violence primant le droit[10], et il avait brutalement rappelé aux Latins vaincus que la défaite mettait les hommes en dehors de toute loi, et qu'elle était la sanction inévitable d'un anathème souverain[11].

A ces hommes du crime, les dieux grecs et romains opposèrent des miracles pour protéger leurs cités et se sauver eux-mêmes. L'arrivée des Gaulois provoqua une merveilleuse épopée d'apparitions divines. Dans une ville de Phrygie, Hercule, Hermès et Apollon révélèrent aux magistrats la caverne où les citoyens pouvaient trouver un refuge contre l'invasion[12]. A Rome, une voix divine, sortie des profondeurs du bois de Vesta, conseilla de réparer les portes et les murailles, et menaça

1. Les Γαλατικά de Clitophon devaient abonder en légendes de ce genre; cf. Stæhelin, p. 12.
2. *Gens... nata ad hominum interitum, urbium stragem*, Florus, I, 7, 4.
3. Diodore, XXII, 12; Plutarque, *Pyrrhus*, 26.
4. Pausanias, X, 21, 7.
5. Pausanias, X, 21, 1.
6. Pausanias, X, 22, 3 et 4; Diodore, XXXI, 13; Parthénius, 8. Pausanias, X, 22, 3 : prétendue anthropophagie (meurtres rituels de certains prisonniers?); cf. Diodore, V, 32, 6.
7. Tite-Live, X, 48, 9; Plutarque, *Camille*, 28.
8. Plutarque, *Camille*, 17.
9. *Ibidem*, 28.
10. Plutarque, *Camille*, 17; cf. Polybe, II, 19, 9.
11. La fameuse expression : Τοῖς νενικημένοις ὀδύνη (*Cam.*, 28; cf. Denys, XIII, 10), ou *Væ victis* (Tite-Live, V, 48, 9), n'est que la transcription littéraire de la malédiction à laquelle le droit religieux primitif soumettait tous les biens et tous les êtres des vaincus.
12. A Thémisonium, Pausanias, X, 32, 4 et 5. Intervention du fleuve-dieu Marsyas à Célènes, X, 30, 9.

de la prise de la cité[1]. Enfin, à Delphes, les combattants virent soudainement Apollon descendre dans son temple, accompagné d'Artémis et d'Athéné vêtues de blanc, et d'un cortège de héros ; ils entendirent le frémissement des armes divines, ils furent éblouis par la lumière des éclairs[2]. Et un saint enthousiasme agita la Grèce entière, à la nouvelle que le dieu était venu prendre rang parmi ses peuples[3].

Les poètes et les rois entretenaient soigneusement ces légendes, ceux-là par métier, ceux-ci par intérêt. A rendre les Gaulois si redoutables, on accroissait d'autant le mérite d'une victoire. Le moindre succès sur les Celtes devint, chez les Grecs, l'occasion de louanges sans fin et sans mesure; il donnait un prestige prodigieux : les statues, les dédicaces, les hymnes se multipliaient en l'honneur des vainqueurs[4]. A côté des légendes de l'effroi, on vit se développer la littérature des actions de grâces. Les combats contre les Galates complétèrent, dans la Grèce des Épigones, les luttes athlétiques : ceux qui en sortaient victorieux leur durent la royauté ou la gloire, Sosthène le Macédonien[5], Antigone Gonatas[6], Antiochus Soter[7], Attale[8] et Pyrrhus[9]. Savamment exploitée, la défaite des Gaulois fut une des raisons de la rapide fortune du royaume de Pergame[10] et de l'empire de Rome[11].

En réalité, les Celtes de ces invasions ne furent ni les atroces

1. Cicéron, *De divinatione*, I, 45, 101; Plutarque, *Camille*, 14.
2. Justin, XXIV, 8; Pausanias, X, 23, 2; Valère-Maxime, I, 1, *Ext.*, 9.
3. Cf. *Delphoi* dans Wissowa, col. 2569.
4. *Delphoi* dans Wissowa, col. 2569; Pausanias, I, 4, 6; 13, 2-3; X, 16, 4; 18, 7; 19, 4.
5. Justin, XXIV, 5, 12-13; en 280.
6. En 279?; cf. ici, p. 303, n. 6.
7. En 277?; cf. ici, p. 304, n. 4, p. 348, n. 4.
8. Entre 241 et 235; cf. p. 304, n. 7.
9. Diodore, XXII, 11; Plutarque, *Pyrrhus*, 26; Pausanias, I, 13, 2; en 274.
10. Polybe, XVIII, 41 (24), 7. Cf. Dittenberger, *Or. Inscr.*, n[os] 269, 275, 276; Pausanias, I, 4, 6; X, 15, 2; Tite-Live, XXXVIII, 16, 14.
11. Florus, I, 7, 3 : les dieux envoyèrent les Gaulois contre Rome, car ils voulaient savoir *an Romana virtus imperium orbis mereretur*. Cf. Tite-Live, XXXVIII, ch. 17, 19, 20, 47 et 48.

brigands ni les stupides profanateurs que les Grecs se plurent à dépeindre. Ils méritaient moins d'injures et moins de craintes. C'étaient des Barbares assez semblables à bien d'autres; les peuples cultivés eux-mêmes pouvaient reconnaître chez eux la plupart des usages que leurs propres ancêtres avaient pratiqués. La force des Gaulois était toute apparente; la peur qu'ils inspiraient, fort irraisonnée. Les hommes qui réfléchissaient pensaient comme Polybe[1] : il n'y avait pas à laisser s'émouvoir son âme par cette multitude de corps humains, et cela ne valait pas la peine, pour le monde civilisé, de renoncer à une seule de ses espérances.

II. — ASPECT ET TEMPÉRAMENT PHYSIQUE[2]

C'étaient sans doute des corps admirables que ceux des Gaulois, et les sculpteurs de Pergame trouvèrent, en les étudiant, un genre de beauté qu'avaient ignoré les contemporains de Phidias et de Praxitèle[3]. Pour la première fois, l'art grec put s'inspirer de modèles barbares pour réaliser un idéal de la nudité virile[4]. Jusqu'alors, la Barbarie lui fournissait surtout des Asiatiques, à la figure terne, aux regards fuyants, aux gestes mous, aux lignes du corps dissimulées sous l'ampleur féminine des vêtements[5]. Elle lui présentait maintenant, dans ces Occidentaux, des types tout différents. Ils avaient des statures superbes, hautes et carrées, des corps droits et bien découpés, des muscles lourds et puissants, avec cette tendre blancheur que donnent

1. Polybe, II, 35, 8 : Οὔτε... ἄν τις ἀποσταίη τῆς τελευταίας ἐλπίδος. Cf. le discours de Camille : Appien, *Celtica*, 8; Denys, XIV, 9.
2. Tous les textes précédés de cf. se rapportent aux Gaulois de la Gaule propre, tels qu'ils nous sont décrits au premier siècle avant notre ère; les autres, sur lesquels nous nous appuyons ici, concernent les Celtes ou les Galates des invasions.
3. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, 1889 (*Rev. arch.*), p. 3 et suiv.; von Bienkowski, *Die Darstellungen der Gallier*, Vienne, 1908.
4. Τὸ μέγεθος καὶ κάλλος τῶν σωμάτων, Polybe, II, 15, 7.
5. *Dictionnaire des Antiquités*, I, p. 673 et suiv.

des chairs plus pleines. Il régnait chez le Gaulois une sorte de grâce calme et alanguie qui tempérait l'aspect farouche de sa grande taille et de sa forte carrure[1]. Et les statuaires de l'Asie grecque ont bien su rendre ce mélange de vigueur et de mollesse que faisaient pressentir les contours de son buste et de ses membres[2].

Les ornements naturels de ce corps accentuaient ce contraste. Une chevelure blonde, longue et touffue, encadrait la figure[3]; une forte moustache, de même nuance, et aux extrémités légèrement pendantes, coupait souvent la monotonie du visage[4]; parfois, une épaisse barbe couvrait le menton[5]. Cette abondance et ce désordre de cheveux et de poils donnait aux Gaulois l'air d'hommes terribles, de Faunes armés[6]. Mais des yeux bleus, très ouverts et très clairs, corrigeaient cette première impression par celle d'une douceur pénétrante[7]. La physionomie du Celte avait quelque chose de tendre et d'humain, que le type purement grec de la statuaire antique offrit trop rarement.

Sur le champ de bataille, bien des guerriers gaulois se pré-

1. Celtes des temps de l'Allia : Denys, XIV, 8, 12; Appien, *Celtica*, 7; Florus, I, 13 (7), 4; Virgile, *Énéide*, VIII, 660 : *Lactea colla*. Gaulois de l'Illyrie et du Danube : Arrien, *Anabase*, I, 4; Plutarque, *Paul-Émile*, 12. Celtes de Brennos : Pausanias, X, 20, 7. Celtes cisalpins en général : Polybe, II, 15, 7; Silius, IV, 149-154. Gésates : Florus, II, 4 = I, 20, 1 : *Corpora plus quam humana*; Polybe, II, 30, 3; Properce, V, 10, 40. Galates d'Asie : Tite-Live, XXXVIII, 17, 3 et 7; XXXVIII, 21, 9 : *Fusa et candida corpora... multa carne*. D'où la fable du géant Κελτός, père de la race (Denys, XIV, 1, 3). — Cf. Diodore, V, 28, 1.

2. Notes 4 et 5.

3. Denys, XIV, 9, 15 (Celtes des temps de l'Allia); Tite-Live, XXXVIII, 17, 3 : *Promissæ et rutilatæ comæ* (Galates d'Asie); Virgile, VIII, 659. — Cf. Diodore, V, 28, 1.

4. Type dit du « gladiateur mourant » au Capitole, en réalité un Gaulois, et réplique d'une statue faisant partie des ex-voto d'Attale I[er]. Absence de moustaches dans le Gaulois blessé du Louvre, dans le jeune Gaulois de Venise. — Cf. Diodore, V, 28, 3.

5. Gaulois barbu de Venise. J'ai des doutes sur l'application à un Gaulois du groupe de la villa Ludovisi. Moulages de ces statues au Musée de Saint-Germain (Reinach, *Catalogue*, 3[e] éd., p. 191-3).

6. Denys, XIV, 9, 15 : Ὁ βλοσυρὸς τῆς ὄψεως χαρακτήρ. — Cf. Diodore, V, 28, 2.

7. D'après les monuments : si ce n'est que la couleur bleue des yeux n'est qu'une hypothèse, faite d'après ce que les Anciens ont rapporté des Cimbres, *cærulea pubes* (Horace, *Épodes*, 16, 7); on peut cependant appliquer (cf. de Belloguet, I, p. 90) à cette couleur des yeux l'histoire de Celtes nyctalopes (Eudoxe *ap*. Didot, *Fragm. hist. Græc.*, IV, p. 407).

sentaient à cheval, ce qui faisait paraître leurs corps plus grands, plus droits, plus superbes encore. L'homme et l'animal formaient alors un ensemble magnifique dans la parade, une masse redoutable dans le choc d'un combat[1].

Au reste, les Gaulois avaient l'orgueil de leurs formes et de leur chair; et à cet égard, passé le premier frisson de terreur, les Grecs purent reconnaître en eux des frères de sentiment. De sévères précautions, dit-on, étaient prises contre l'obésité qui enlaidit et défigure[2]. On voyait souvent les plus grands et les plus beaux d'entre eux s'avancer au premier rang des combattants, étaler leur torse et leurs membres entièrement nus, comme possédés d'un dieu, et comme si leur corps, tel que celui d'Achille, était invulnérable : si cette aveugle confiance dans la nudité militaire disparut d'assez bonne heure chez les Celtes italiens[3], au contact des épées et des javelots de l'Étrurie et de Rome, elle fut toujours conservée par leurs frères des régions barbares et lointaines, et quand ceux-là descendirent à leur tour les Alpes et le Danube, Latins et Grecs admirèrent de nouveau chez leurs adversaires la sainte folie de la chair[4].

Ce type classique du Gaulois, consacré par les sculpteurs, les poètes et les chroniqueurs, n'était sans doute pas celui de toutes les myriades d'hommes qui suivirent Brennos et ses émules. Beaucoup d'écuyers et de fantassins ne devaient point avoir les cheveux blonds et une grande taille : les masses de vaincus, de marchands, d'aventuriers[5], que les Celtes traînaient après eux, ne leur ressemblaient pas. On a parlé, écrivait Pau-

1. P. 349.
2. Éphore *ap.* Strabon, IV, 4, 6.
3. Elle n'est mentionnée chez eux qu'à propos des invasions du temps de l'Allia (Appien, *Celtica*, 8; Denys, XIV, 9, 13; Claudius Quadrigarius, fr. 10).
4. Polybe (II, 28, 8; 29, 7; 30, 2 et 3) oppose la nudité des Gésates, en 225, aux vêtements des Insubres et des Boïens. Gaulois nus à Cannes (Polybe, III, 114, 4; Tite-Live, XXII, 46, 6; cf. p. 493, n. 4); Galates combattant nus en Phrygie (XXXVIII, 21, 9). — Cf. Diodore, V, 30, 3 et V, 29, 2; t. II, p. 196-7.
5. Des Grecs se joignirent à Brennos, p. 301.

sanias, de la grandeur étonnante de certains Gaulois : « j'ai vu les cadavres, et je n'ai rien remarqué d'exceptionnel[1] ». Il y avait, dans la littérature historique des Anciens aussi bien que dans leur poésie et leur art, des formules de convention, des généralisations commodes, dont nous sommes très souvent les dupes[2].

La supériorité physique constituait l'apanage des guerriers de profession ou de la classe dominante[3]; je me demande si les longues chevelures n'étaient pas la conséquence ordinaire des vœux faits lors de la prise d'armes, et si leur teinte dorée ne fut pas souvent artificiellement produite pour la gloire des chefs ou la joie des dieux[4] : car l'or passe toujours pour un symbole de force ou de sainteté. Ces Gaulois décrits par les historiens et sculptés par les artistes n'étaient que l'élite des combattants, les meneurs de la bande conquérante, ceux qui forçaient l'attention des ennemis[5].

Par malheur pour les Gaulois, leurs beaux corps avaient d'insurmontables faiblesses. Faits pour les galopades capricieuses, ces hommes n'aimaient pas l'effort continu et le travail régulier. Dès qu'une difficulté physique se présentait, ils lâchaient pied, ou la torpeur alourdissait leurs membres. L'escalade d'une montagne, la continuité d'une marche étaient pour eux des causes d'une rapide lassitude. Habitués aux climats plus rudes de la Gaule, de la Circumpadane ou des vallées danubiennes, la cha-

1. I, 35, 5 : je crois qu'il s'agit des Celtes du royaume de Cavaros, cf. p. 366.
2. Cf. Claudien, *De cons. Stil.*, II, 240-2.
3. Plutarque, *Cam.*, 17, 5; *Marcellus*, 7; Pausanias, X, 20, 7; Claudius Quadrigarius, fr. 10 et 12, Peter.
4. Silius, IV, 202.
5. Au dire de Polybe (II, 30, 3), les Gésates avaient μείζω τὰ σώματα, et les Galates ou Belges, qui sont du même groupe, passaient pour beaucoup plus grands que les Celtes (Diodore, V, 24). Il est donc possible que bien des traits dont se servent les écrivains pour caractériser les Celtes italiens de 390-349 aient été inspirés par les Gésates ou les Gaulois des invasions du siècle suivant (cf. p. 352, n. 1). — Manlius Vulso, parlant des Galates phrygiens, faisait très intelligemment remarquer à ses soldats qu'à vrai dire il y avait nombre de métis parmi eux, beaucoup de *degeneres* et de *mixti*, de « Phrygiens chargés d'armes gauloises » (Tite-Live, XXXVIII, 17, 9).

leur du Midi, au delà des Apennins et des Balkans, leur devenait intolérable. Ils perdaient en été le meilleur de leur énergie; ils manquaient de cette force de résistance au soleil et au travail que possédaient les corps secs et souples des montagnards ligures[1]. Et s'il fallait, aux abords du solstice d'été, continuer à se battre, à aller et venir, les Gaulois se laissaient vite tomber de fatigue, et leurs corps fondaient dans des sueurs épuisantes. La chaleur leur tuait presque autant d'hommes que la bataille[2].

L'appétit de ces gros corps étonnait les Romains et les Grecs, qui furent longtemps très sobres : ceux-là se gorgeaient de viandes comme des bêtes fauves toujours affamées[3]; leur goinfrerie énorme et malpropre les faisait ressembler au Cyclope d'Ulysse, que les mythographes finirent par leur donner pour ancêtre[4]. Comme lui aussi, ils étaient d'incorrigibles ivrognes. La chaleur et l'action déterminaient chez eux un besoin irrésistible de boire[5] : ils oubliaient tout, et leur sûreté même, pour ces longues beuveries[6] dont ne se déshabitue jamais un homme du Nord. Et comme, sur les terres qu'ils pillaient, un vin fort capiteux fut leur boisson, et d'autant plus dangereuse qu'elle leur était plus nouvelle, chaque expédition vers le Midi devenait pour les Gaulois l'occasion d'ivresses formidables; ce qui assurait à leurs adversaires un avantage de plus : quand les Celtes cuvaient leur vin, les Grecs et les Romains n'avaient que la peine de les saigner[7]. Et ces hommes qui, dans le premier

1. Cf. ici, p. 128 et s.

2. Chez les Celtes d'Italie : Appien, *Celtica*, 7 et 8; Denys, XIV, 8, 12; Tite-Live, V, 44, 4 (au temps de l'Allia); X, 28, 3 et 4 (bataille de Sentinum en 295); Polybe, III, 79, 4, et Tite-Live, XXII, 2, 6 et 7 (auxiliaires d'Hannibal en 217); Silius, XV, 716 et suiv. (auxiliaires d'Hasdrubal en 207); Tite-Live, XXXIV, 47, 5, et XXXV, 5, 7 (Boïens italiens en 194 et 193). Chez les Gésates des guerres italiennes de 225 et suiv. : Florus, II, 4, = I, 20, 1 et 2. Chez les Galates d'Asie : Tite-Live, XXXVIII, 17, 7 (en 189).

3. Tite-Live, V, 44 (après l'Allia); Denys, XIV, 8 (*id.*).

4. Timée, p. 151, Geffcken; Appien, *Illyrica*, 2; peut-être Pausanias, X, 22, 7.

5. *Minime patientia sitis*, Tite-Live, XXXIV, 47, 5; XXXVIII, 17, 7; Denys, XIV, 8.

6. Polybe, II, 19, 4 : Ἀλόγους οἰνοφλυγίας.

7. Tite-Live, V, 44, 6; 45, 3 (après l'Allia); Plutarque, *Camille*, 23 (*id.*); Appien,

élan de leur course, paraissaient des demi-dieux augustes et indomptables, finissaient par devenir plus faibles que des femmes, plus veules que du bétail[1].

III. — TEMPÉRAMENT MORAL

Leur tempérament moral reproduisait les qualités et les défauts de leur corps.

Courageux, belliqueux, ils le furent comme tous les Barbares de l'Occident : à ce point de vue, ils ne valaient ni plus ni moins que les Ligures, les Thraces ou les Scythes, les Cantabres ou les Lusitans[2]. Et si l'on cite chez les Gaulois, Celtes ou Belges, chez leurs guerriers et chez leurs femmes, d'admirables traits de bravoure, de mort méprisée, de vaillance militaire, d'héroïsme familial[3], il n'est pas de nation antique qui n'en présente de semblables[4]. — Mais le courage, chez eux, était fait surtout d'élan, de confiance, de colère et d'orgueil[5]. Ils allaient droit à l'ennemi, sans attendre et sans réfléchir. Ceci leur paraissait une honte, que d'être attaqués les premiers[6]. De tous les peuples antiques, aucun n'a fourni plus d'agresseurs que les Celtes. Leur intrépidité s'exprimait d'ordinaire par la provocation et le défi. Elle était une sorte de fureur[7], et non pas une forme de la volonté.

Celtica, 7 (*id.*). Plutarque, *ibid.*, 41 (en 367?); cf. Denys, XIV, 8. Diodore, XXIII, 21 (mercenaires d'Hasdrubal en 251). Polybe, XI, 3, 1 (après la bataille du Métaure, 207); cf. p. 499.

1. *Primaque eorum prælia plus quam virorum, postrema minus quam feminarum*, Tite-Live, X, 28, 4; *corpora plus quam humana,... sicut primus impetus eis major quam virorum est, ita sequens minor quam feminarum*, Florus, II, 4, 1; Denys, XIV, 8.

2. P. 133; Strabon, III, 4, 17; 3, 5.

3. Plutarque, *Amatorius*, 22, p. 768; *De virtutibus feminarum*, p. 257-8; Strabon, XII, 3, 35.

4. Cf. Strabon, III, 4, 17.

5. Plutarque, *Camille*, 41; Tite-Live, XXXVIII, 17, 7; Polybe, II, 30, 4; 33, 2; Dion Cassius, XII, 50, 2-3.

6. Plutarque, *Camille*, 41.

7. *Rabies Gallica* opposée à *Romana virtus* (Tite-Live, XXXVIII, 17, 8); οἱ δὲ ἐν ὀργῇ ... καθάπερ τὰ θηρία (Pausanias, X, 21, 3); θηριῶδες καὶ μανικόν (Denys, XIV, 10); *velut feræ* (T.-L., XXXVIII, 21, 8); de même Memnon, 28.

Aussi ne persistait-elle pas avec cette froide et muette opiniâtreté que les montagnards des Alpes ou des monts Cantabriques montraient sur les champs de bataille [1]. La résistance d'un adversaire, une difficulté imprévue leur faisaient perdre tout sang-froid; la défaite les décourageait au point de leur faire désirer la mort [2]. Ils étaient sujets à des terreurs paniques, qui ôtaient toute vigueur à leurs membres, toute netteté à leur intelligence [3]. Le Gaulois s'emportait en des crises de rage [4] semblables à des accès de peur : il ne se laissait jamais entraîner que par la passion, il était le jouet continu de pensées instinctives et de mouvements réflexes, qui le poussaient sans cesse aux frontières de la folie. A une audace d'exalté succédait un abattement d'enfant malade [5].

De l'enfant, les Gaulois avaient aussi la vanité [6], le caractère indomptable [7], le besoin de l'emportement [8], le goût des querelles, l'absence de jugement, le bavardage continu, l'inconstance des désirs [9] et l'impuissance à la discipline [10]. Ils étaient criards, rieurs [11], hâbleurs [12] : « la passion régnait en souveraine dans leurs âmes, le raisonnement n'avait aucune prise sur elles; on ne pouvait jamais les décider à obéir [13] ». Le repos et le travail étaient également impossibles à ces agités [14]; le calme et la

1. Cf. p. 133; Strabon, III, 4, 17.
2. Pausanias, X, 23, 12.
3. Silius, XV, 719 (*patrius genti pavor*); Pausanias, X, 23, 7 et 8.
4. Polybe, II, 30, 4; Tite-Live, XXXVIII, 21, 7 et 8, 11 et 12; Pausanias, X, 23, 7 et 8; Denys, XIV, 10.
5. Tite-Live, XXXVIII, 17, 7; 21, 11; Dion, XII, 50, 2-3; le même, XIV, 57, 6 *b*, p. 206, Boissevain.
6. Μέγα ἐπὶ σφίσι φρονοῦντες, Arrien, *Anabase*, I, 4, 6; Polybe, V, 78, 3; Silius, VIII, 17.
7. *Ingenia indomita*, Tite-Live, XXXVIII, 12, 3; cf. XXI, 20, 8; Polybe, V, 78, 3; Silius, XI, 25; Florus, I, 13, 4.
8. Tite-Live, XXXVIII, 21, 7 et 8; ici, note 7.
9. Polybe, II, 21, 2-5; 32, 8; III, 78, 2; Silius, IV, 49-50; VIII, 16-17; Dion Cassius, XII, 50, 2-3.
10. Diodore, XXIII, 21; Polybe, II, 21, 2-5; V, 78, 1-3.
11. Tite-Live, XXI, 20, 3; Diodore, XXIII, 21. Avec les réserves de t. II, p. 430.
12. Ἀλαζόνες, Arrien, I, 4, 8; ἄφρονος ἀλαζονείας, Denys, XIV, 9, 15.
13. Polybe, II, 35, 2-3. Ἀπειθοῦντας καὶ πεφρονηματισμένους, Polybe, V, 78, 3.
14. Polybe, III, 79, 6; Tite-Live, XXXIII, 36, 8; Silius, VIII, 16-19.

monotonie de la vie en mer les exaspéraient[1]. Il leur fallait, à défaut de vin, s'enivrer sans cesse de bruit, de gestes et de désordre. Ils étaient le peuple aux corps et aux pensées mobiles. Ce fut une espèce d'hommes qui ne durait pas : Polybe, qui les dépeint ainsi, finit par les considérer, en sa qualité de raisonneur méticuleux, comme une humanité méprisable, incapable de vouloir et de se conduire[2].

C'était exagération pure. Ces ivrognes, ces écervelés et ces querelleurs ont su créer en Galatie, dans les vallées du Pô et du Danube, des États consistants et réguliers : car, lorsqu'ils se sont établis à demeure, ils ont choisi, pour leurs empires et leurs villes, des situations d'excellent rapport[3]. Les plus folles de leurs expéditions, celles de Rome et de Delphes, n'ont pas été trop mal conduites, et les Gaulois ont pu prendre à temps, l'une et l'autre fois, le chemin de la retraite. Brennos nous est représenté comme un soudard impie et sanguinaire : mais il trouva plus d'une fois des mots d'esprit[4], et il savait fort bien la manière de mener ses hommes et de manœuvrer à travers les défilés de la Grèce[5]. L'orateur de l'armée des mercenaires carthaginois, au temps de la guerre inexpiable, était un Gaulois fort éloquent, et qui pérorait en punique comme dans sa langue maternelle[6]. La tradition a fait du vainqueur de l'Allia un orateur disert et prompt à la riposte : son « Malheur aux vaincus! » est une trouvaille, et si le mot n'est peut-être pas de lui, on jugea tout naturel de l'attribuer à un Celte[7]. Les hommes de ce nom cultivaient l'hyperbole, l'apostrophe et les figures de rhétorique chères aux Grecs et aux Latins. Ils répondirent en un beau langage à Alexandre[8]. Ce sont des gens, dira plus tard

1. Tite-Live, XLIV, 28, 12.
2. II, 35, 2-8.
3. Pages 304 et 377.
4. Diodore, XXII, 9, 4; Justin, XXIV, 6, 5.
5. Pausanias, X, 19, 8; surtout 20, 6 : Οὔτε πάντα ἀσύνετος, etc.
6. Polybe, I, 80, 1-6, p. 325, n. 3.
7. P. 336, n. 11, et le discours que lui prête Plutarque.
8. P. 299.

Caton, qui ont un goût particulier pour les habiletés de la parole[1].

Avant de combattre, les chefs vantaient les exploits de leurs ancêtres et de leur peuple, et, comme les héros d'Homère, invectivaient leurs adversaires[2]. On ne peut affirmer qu'il existât déjà, chez les Gaulois, des poésies populaires ou des épopées militaires : mais cela est très vraisemblable. Le souvenir d'Ambigat et de ses neveux, celui des migrations lointaines, et celui de la conquête du Capitole, ne se seraient point conservés s'ils n'avaient été pieusement entretenus par des récits ou par des chants[3]. A la différence des Ligures[4] leurs vaincus, les Celtes avaient de la mémoire et tenaient à leur passé. Ils aimaient à en parler souvent, avec fierté et abondance. Le fait qu'ils voulurent toujours conquérir indique que leurs pensées s'étendaient au delà des besognes quotidiennes. Leur intelligence s'ouvrait largement vers le monde et la vie, vers l'espace et le temps.

Il est enfin des vices qu'on ne leur a jamais reprochés que par accident : nul n'a dit d'eux, d'une manière formelle, qu'ils fussent méchants et fourbes. La légèreté de leur humeur les mettait à l'abri de ces pires défauts de l'âme[5]. A quelques exceptions près[6], les Gaulois négligeaient à la guerre l'emploi du stratagème, si honoré chez les Grecs[7]. Ceci est encore à noter :

1. C'est le mot célèbre de Caton, fr. 34 (*ap.* Charisius, p. 202, Keil) : *Pleraque Gallia* [la Circumpadane] *duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui.* Le sens d'*argute* est *prudenter, subtiliter, callide, ingeniose*; cf. *Thesaurus linguæ Latinæ*, II, 3, *s. v.* Cf. t. II, p. 360 et 398.

2. Silius Italicus, IV, 279 et suiv.

3. P. 227-8, 253-4, 286-7, 294.

4. P. 131-2.

5. Leur infidélité dans les alliances était, dit Polybe, mobilité d'esprit (ἀθεσία, II, 32, 8) plutôt que trahison, cf. III, 40; 78, 2 (où revient ce même mot). Violation exceptionnelle du droit des gens par les Sénons vers 283 (Appien, *Celtica*, 11). Série de perfidies et d'infidélités de la fameuse troupe des Gaulois parjures (Polybe, II, 7, 5-11; ici, p. 327). Le *de perfidia et feritate Gallorum* de Persée n'est qu'un argument d'avocat (T.-L., XLIV, 26, 12).

6. Celle de la *silva Litana* chez les Boïens en 216 (T.-L., XXIII, 24, 7; cf. Polybe, III, 40, 12); Brennos, capable σοφίσματα ἐς πολεμίους ἐξευρεῖν (Paus., X, 20, 7).

7. Cf. César, I, 13, 6.

ils ne peuvent souffrir l'injustice. Leurs accès de colère viennent parfois d'une très noble indignation. La tradition rapportait que les Sénons marchèrent contre Rome pour venger le droit des gens, violé par des patriciens [1]. Ce droit, ils le respectaient chez eux [2], et c'étaient, disait-on, les meilleurs des hôtes [3]. Les plus belliqueuses des nations passaient aussi pour les plus sages [4], et quand Rome voudra négocier avec elles, elle n'aura pas à se plaindre de l'accueil fait à ses ambassadeurs [5].

Qu'ils aient convoité l'or avec passion [6], qu'ils aient violé des tombes pour en prendre [7], profané des temples pour en voler [8], qu'ils aient aimé la guerre par-dessus tout, et qu'ils aient été, en la faisant, des ivrognes, des pillards et des meurtriers éhontés [9] : ils n'ont fait en cela que leur métier, on peut dire que leur devoir de conquérants barbares : ce que Platon et Aristote rappelaient à ceux qui sans doute traitaient les Celtes en sauvages exceptionnels [10]; et au surplus, Grecs et Romains, qui leur adressaient ces reproches, n'ont jamais agi autrement après toutes leurs victoires. « Malheur aux vaincus ! » n'était que l'expression très franche du droit quasiment sacré que le dieu du vainqueur accordait à son peuple sur leurs ennemis à tous deux. Mais il s'agit de savoir si les Celtes étaient propres à autre chose qu'à voler et à détruire, et si leurs usages faisaient d'eux les ennemis irréconciliables de toute civilisation.

1. Tite-Live, V, 36, 6-8 ; Diodore, XIV, 113-4 ; Plutarque, *Camille*, 17 et 18.
2. Tite-Live, XLIV, 27, 3. — Cf. Timée *apud* Diodore, IV, 19 ; *De mirab. ausc.*, 85.
3. Cf. Parthénius de Nicée, 8 : Φιλοξενίαν.
4. César, des Volques du haut Danube, VI, 24, 3 : *Summam justitiæ opinionem.*
5. Gaulois du Norique ou Taurisques : T.-L., XXXIX, 55, 1-4 (183) ; XLIII, 5, 10 (170) ; XLIV, 14, 1-2 (169).
6. Οἱ Γαλάται γένος ἀπληστότατον χρημάτων, Plutarque, *Pyrrhus*, 26. De même T.-L., XXI, 20, 8.
7. Affaire d'Égées en Macédoine vers 274 (Diodore, XXII, 12 ; Plutarque, *Pyrrhus*, 26).
8. Affaire de Callium en 279, Pausanias, X, 22, 6 ; affaire de Delphes, p. 300 et suiv.
9. Pausanias, X, 22, 6, cf. 3 et 4.
10. Aristote, *Politique*, IV (VII), 2, 5, p. 1324 *b* ; Platon, *Lois*, I, p. 637.

IV. — USAGES MILITAIRES[1]

Il est vrai que, durant ces deux siècles, les Grecs et les Italiens connurent les Gaulois surtout comme des ennemis, et ne les virent presque jamais que sur des champs de bataille.

Celtes et Belges avaient trois façons de combattre.

Le char de guerre fut sans doute autrefois en usage chez les nobles : presque aucune aristocratie du monde primitif ne l'a ignoré. Le Gaulois combattait debout sur la plate-forme, lançant de la main la pique-javelot[2]. Mais c'était là une vieille coutume, que les Celtes émigrés laissèrent tomber en désuétude : ni les vainqueurs de l'Allia ni les pillards de l'Orient n'y ont d'ordinaire recours dans les rencontres sérieuses. Le char n'est destiné qu'aux jours de parade ou à des troupes auxiliaires[3]; peut-être n'était-il plus répandu, au troisième siècle, que chez les derniers venus du monde gaulois, les Belges ou les Gésates des Alpes et du Rhin[4].

Les bandes celtiques comprenaient une nombreuse infanterie. Brennos avait cent cinquante mille hommes de pied[5]. On peut supposer que ces fantassins, d'ordinaire maladroits et faciles à repousser ou à refouler, étaient les populations vaincues que les Gaulois conquérants entraînaient à leur suite : et sans doute la

1. [Bourdon de Sigrais], *Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois*, 1774, p. 1-90.
2. Properce, V, 10, 42.
3. Je le trouve mentionné à Sentinum en 295 (*essedis carrisque*, Tite-Live, X, 28, 8 et 9); mais : 1° ces chars sont-ils gaulois? 2° ils sont placés en réserve et derrière *Gallicum equitatum*, qui est la force principale. Cf. note 4 et p. 350.
4. A Télamon, en 225, où il y a des Gésates, les chars sont également ἐκτός, etc. (Polybe, II, 28, 5; cf. 23, 4). Properce, V, 10, 42. Diodore les mentionne chez les Bretons du IIIe s., sans doute avant l'invasion belge (V, 21, d'après Timée; cf. p. 420) : il y fut, je crois, d'importation celtique ou galate, quoique Lucain semble dire le contraire (*monstrati covinni*, I, 426). Lucien parle de 160 chars de guerre et de 80 chariots armés de faux chez les Galates vaincus par Antiochus, en 277? (*Zeuxis*, 8); il n'est pas impossible qu'ils aient eu des engins de ce genre, mais il y a dans les détails de cette bataille tant de fantaisie qu'on doit douter de celui-ci (cf. van Gelder, p. 129, et Th. Reinach, *Revue celtique*, X, 1889, p. 125). On peut dire, à la décharge de Lucien, que les Gaulois n'étaient peut-être pas seuls dans cette bataille.
5. Cf. p. 285.

plupart d'entre eux appartenaient à des classes inférieures[1]. Mais les plus nobles et les plus braves des Celtes et des Gésates n'ont jamais regardé la lutte à pied comme indigne de leur qualité ou de la gloire. Ils ont su se tenir fort solidement, corps et boucliers serrés, opposant sans broncher la muraille de leurs lignes aux décharges des javelots ou à l'attaque des épées[2]. C'est comme fantassins que les champions d'une armée celtique acceptent les combats singuliers[3]; c'est à pied encore que les Gésates s'avancent sur le front des batailles, lorsqu'ils étalent devant l'ennemi la nudité de leur poitrine[4].

Cependant, la cavalerie devenait peu à peu l'arme principale du Gaulois[5]. Monter, parader, galoper et combattre à cheval mettait si bien en valeur la beauté de ses membres et l'ardeur de son tempérament! Entreprenant, fougueux et passionné, il trouva dans les chevauchées l'emploi naturel de ses qualités et de ses défauts[6]. L'équitation fut pour le noble une manière de commander aux hommes, et de leur paraître d'une autre race : il ne se figurera pas autrement qu'à cheval les héros de son panthéon[7]. A la guerre, la tribu celtique apparut de plus en plus sous la forme d'un escadron de cavalerie; et sa façon d'être, en dehors des foyers, fut surtout la charge en rangs rapprochés. L'élite de l'armée de Brennos était formée de vingt mille quatre cents cavaliers, suivis chacun de deux serviteurs capables de combattre à cheval[8] : sur le champ de bataille, les

1. L'infanterie des Gaulois danubiens en 168 (Tite-Live, XLIV, 26, 3), dont les hommes peuvent combattre à cheval et à pied et qui savent courir aussi vite que des chevaux, semble composée des serviteurs ou des clients de la cavalerie même (cf. p. 328, n. 1; Pausanias, X, 19, 9; plus loin, p. 350).

2. T.-L., X, 29, 6 : c'est l'ordre en tortue (bataille de Sentinum en 295; p. 351, n. 2).

3. Claudius Quadrigarius, fr. 10 et 12; p. 295, n. 11.

4. Cf. pages 340, 355, 350.

5. Plutarque, *Marcellus*, 6 (p. 300) : Κράτιστοι γὰρ ὄντες ἱππομαχεῖν καὶ μάλιστα τούτῳ διαφέρειν δοκοῦντες (écrit pour l'année 222).

6. Cf. p. 329-330, 340. Les Taurisques (?) tenaient à importer des chevaux d'Italie (T.-L., XLIII, 5, 9).

7. Cavaliers contre géants anguipèdes, surtout dans les sculptures gallo-romaines de la Belgique; t. II, p. 141.

8. Cf. p. 285, n. 11.

écuyers se tenaient à portée du maître : était-il démonté, l'un d'eux lui présentait aussitôt une nouvelle bête; était-il blessé ou tué, un des suivants prenait sa place, et toujours à cheval. Il ne fallait pas qu'il y eût jamais un seul vide dans l'escadron[1]. Cela faisait une muraille vivante et mobile, toujours homogène et compacte, où les brèches étaient réparées sur-le-champ. Grecs et Romains, qui étaient surtout des fantassins de trait et d'arme blanche, durent leurs principales défaites à la surprise ou à l'épouvante que leur causèrent ces milliers de cavaliers, arrivant et grondant comme les flots du mascaret à la marée montante : aucune ligne d'infanterie ne semblait pouvoir résister à leur choc subit ou à leur poussée continue. — A la bataille de Sentinum, par deux fois, Décius essaya d'abord, avec ses soldats montés, d'enfoncer la barrière des escadrons gaulois : il dut reculer, au moment où il tentait une troisième charge. Alors, la masse ennemie s'ébranla à son tour avec un bruit formidable[2], et tout chez les Romains, bêtes, hommes et armes, fut rompu, brisé et disloqué en un instant. Le désordre et la peur gagnèrent les premiers rangs des légions : et quand les chevaux des Gaulois eurent achevé leur élan et ne purent plus écraser des soldats, leur infanterie se présenta pour combattre les manipules disloqués (295)[3].

Mais le Gaulois s'armait mal. Il avait trop de confiance dans l'élan de sa bête et la force de son corps. Sur lui, aucune arme défensive vraiment efficace : le casque[4] et la cuirasse[5] sont

1. Pausanias, X, 19, 9; Tite-Live, XLIV, 26, 3 (mercenaires appelés par Persée en 168); Plutarque, *Paul-Émile*, 12 (les mêmes); cf. p. 349, n. 1.

2. Tite-Live fait intervenir ici les chars de guerre de la réserve; cf. p. 348, n. 3.

3. X, 28, 8-11. — A Télamon de même (en 225), un très grand combat de cavalerie, mais heureux pour les Romains, a précédé la rencontre des deux armées de pied (Polybe, II, 28, 10). — Charge de cavalerie galate *cum magno tumultu* à Cuballum en Galatie en 189 (Tite-Live, XXXVIII, 18, 5); près de l'Olympe dans la même campagne (XXXVIII, 20, 3).

4. Il n'en est question, chez les Celtes, que dans Silius, à propos des Sénons (I, 624).

5. Plutarque, *Marcellus*, 7 et 8. Peut-être Polybe, III, 62, 5. Chez Dion Cassius, XII, 50, 4, « cuirasse » est pour « baudrier » (Florus, I, 20, 3). L'absence de cuirasse résulte également de tous les textes des notes 1, 2, 4, 5, 6 de la p. 351.

l'apanage de quelques chefs, et encore y voient-ils plutôt un ornement qu'une protection. L'usage du bouclier est universel[1]; mais les cavaliers ne s'en servent point; et, comme il est très long et très lourd[2], qu'il est destiné à couvrir le corps dans toute sa hauteur, il n'a pas cette précieuse mobilité du bouclier rond ou convexe des Méditerranéens, qui, rivé au bras, s'agitant avec lui, rapidement présenté au moment utile, abrite sans cesse la partie menacée. La force et l'obstination du soldat grec ou romain tenaient beaucoup à l'excellence de ses moyens de défense : avec sa cuirasse collée au corps, la tête abritée sous le casque, le bouclier en perpétuel mouvement, le légionnaire ou le phalangite faisait l'effet d'une forteresse mobile, douée d'intelligence et de vie[3]. Le Celte mettait son honneur à ne se couvrir que de ses larges braies et de son sayon flottant[4]; et les Belges ou les Galates n'avaient pas encore renoncé à se dévêtir à l'heure de la bataille[5]. Même au second siècle, même dans ce milieu d'Asiatiques où régnait, avec la peur des blessures, le culte de la cuirasse, plus d'un Gaulois phrygien regardait comme un devoir de se présenter au combat sans arme défensive, et le torse nu[6].

Pour l'attaque, les Gaulois avaient trouvé l'arme qui convient le mieux à des cavaliers ou à des fantassins de grande taille : la longue épée de fer, sans pointe[7], large, plate, au double tran-

1. Chez ceux des temps de l'Allia (Plut., *Cam.*, 41; Denys, XIV, 9 et 10; Claudius Quadrigarius, fr. 10); de Brennos et autres (Pausanias, X, 20, 8; 21, 2; Diod., XXII, 11; Polyen, IV, 6, 17); de Galatie (n. 2); d'Italie, Gésates et autres (T.-L., XXII, 46, 6; Polybe, III, 114, 4; cf. n. 2).

2. *Scuta longa... et... plana* (Tite-Live, XXXVIII, 21, 4, chez les Galates d'Asie); sans doute aussi trop étroits par rapport à la largeur des corps (*ib.*) : c'est peut-être ce que veut dire Polybe, II, 30, 3 (Gésates venus en Italie). Son utilité se marque surtout dans les cas de « tortue », lorsque *Galli structis ante se scutis conferti starent* (Tite-Live, X, 29, 6; XXXV, 5, 7); cf. p. 349, n. 2.

3. Ὅλα τὰ σώματα ... ἐν φυλακῇ, Denys, XIV, 9.

4. Au moins au IIIe siècle; Polybe, II, 28, 7 (Télamon).

5. Polybe, II, 28, 8 (Télamon); cf. p. 355.

6. Tite-Live, XXXVIII, 21, 9.

7. Cf. cependant le Galate Ludovisi (si c'est bien un Galate), ici, p. 339, n. 5, et cf. p. 372, n. 4.

chant effilé[1], celle qui permet à un bras vigoureux, mis en branle du haut d'un cheval, d'entamer ou d'abattre le corps d'un adversaire. Ils tenaient à cette arme[2]; ils en forgèrent, pour leurs multitudes, d'énormes quantités : c'est sans doute à cause d'elle qu'ils occupèrent si souvent en Europe les gisements de fer, et qu'ils devinrent, au détriment du bronze, les principaux propagateurs du nouveau métal. La grande épée leur assura peut-être la victoire sur certaines populations ligures ou illyriennes du Centre, encore peu habituées aux armes de contact; sa force tranchante a dû être pour beaucoup dans le premier émoi du monde méridional, qui n'était plus familiarisé qu'avec les courtes épées de pointe. Véritable sabre de cavalerie, l'arme celtique semblait avoir ce double avantage de tenir l'ennemi à distance et de pouvoir l'atteindre.

Mais les adversaires des Gaulois reconnurent vite les défauts de cet instrument redoutable. Contre le péril de la taille, les Romains renforcèrent l'armature de leurs boucliers et de leurs casques : et l'épée gauloise, molle et mal trempée, à la lame trop mince, se faussa aux premiers coups[3]. Elle ne frappait pas d'estoc : pour l'écarter, les soldats latins n'eurent qu'à s'armer de longues lances[4]. Lourde et encombrante, il était malaisé au bras de la manier avec rapidité et précision : le Gaulois frappait

1. Guerre de 367 : Plutarque, *Camille*, 41 et 40; Appien, *Celtica*, 8; Denys, XIV, 9 (μάχαιραι κοπίδες ὑπερμήκεις); Polyen, VIII, 7, 2; peut-être Florus, I, 13, 4. Guerres d'Italie au IIIe siècle : Polybe, II, 30, 8; 33, 3; Tite-Live, XXII, 46, 5. La longueur varie de 0,95 à 1 mètre; la largeur, assez peu variable d'un bout à l'autre, mesure de 45 à 55 millimètres; cf. les ouvrages et les objets cités p. 372, n. 4. On peut toujours se demander, en ce qui concerne les Celtes de l'Allia, si les historiens ne leur ont pas donné l'armement des Gaulois du IIIe siècle; cf. p. 341, n. 5, p. 353, n. 7.

2. Pages 372-373.

3. Les objections que l'on peut faire à ces assertions touchant la mauvaise qualité des armes gauloises, de Polybe, II, 33, 3 (ἀποξυστροῦνται καμπτόμεναι) et de Plutarque, *Camille*, 41 (κάμπτεσθαι ταχὺ καὶ διπλοῦσθαι), ont été exposées par Bourdon de Sigrais (*Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois*, 1774, p. 26-7), et par S. Reinach, *L'Épée de Brennus* (*L'Anthropologie* de 1906). J'hésite cependant à croire que les détails de la bataille de 223, chez Polybe, ne proviennent pas de témoins oculaires.

4. Guerre de 367 : Plutarque, *Camille*, 40 et 41. Guerre de 223 : Polybe, II, 33, 4 et 5.

sans viser, avec un mouvement de tout son corps, comme un bûcheron qui veut fendre un billot de bois. Rien de plus facile, pour un adversaire averti, que d'éviter de tels coups : l'arme du Barbare tombait alors dans le vide, et il demeurait lui-même ébranlé et démonté par l'inutile effort qu'il avait fait, incapable de répondre à une riposte un peu vive[1]. Cette épée ressemblait à son maître : elle était, comme lui, faite pour l'ostentation et destinée à l'inconsistance.

Enfin, aucun engin sérieux n'appuyait, dans l'armée gauloise, le jeu des épées. Les lances, longtemps chères aux Méditerranéens, n'ont joué sur les champs de bataille celtiques qu'un rôle insignifiant[2]. Archers et frondeurs n'y apparaissent presque jamais[3] : la pierre et la flèche, si familières aux Ligures vaincus, ne sont plus, chez les Celtes, des armes de guerre, mais des instruments de chasse : on dirait qu'ils les méprisent comme indignes du vrai combattant[4]. L'emploi des armes de jet à main, javelots, piques, hastes ou pieux, n'était plus fréquent que chez les Belges et les Gaulois des Alpes[5], et peut-être est-ce pour cela que les Celtes de la Circumpadane ont appelé si souvent à leur aide leurs congénères transalpins[6]. Mais l'arme favorite de ces auxiliaires, le *gæsum*[7], sorte de pique-javelot,

1. Ce qui précède, d'après Denys, XIV, 10.

2. Elles sont cependant mentionnées par : 1° Denys, en Italie, en 367 (XIV, 9), dans une guerre sur laquelle nous n'avons que peu de renseignements; 2° Tite-Live, chez les cavaliers sénons de 295 (X, 26, 11); 3° Tite-Live, en 217, chez un cavalier insubre (XXII, 6, 4); 4° Sisenna, sans doute dans les mêmes événements (fr. 29 et 71, Peter); 5° Élien, *Hist. var.*, XII, 23 (source ancienne); 6° chez le chef des Gésates en 222 (Plutarque, *Marcellus*, 7).

3. Peut-être en 358, T.-L., VII, 14, 4.

4. Chez les Galates en 189 (Tite-Live, XXXVIII, 19, 6 et 21, 5) : *Minima apparatus missilium telorum cura fuit... Nec tela jam alia habebant præter gladios.* — Cf. Strabon, IV, 4, 3.

5. Diodore (XIV, 115, 1) parle cependant de javelots usuels chez les Celtes de l'Allia; cf. n. 7. On peut aussi rappeler ici la *matara* ou *mataris*, arme de même nature, mentionnée dans les guerres contre les Celtes d'Italie : Tive-Live en 350, VII, 24, 3; Sisenna, fr. 29 et 71. Peut-être la *cateia*, t. II, p. 193.

6. Pages 326 et 448-450.

7. Properce, V, 10, 43. Virgile en arme les Gaulois de 390 (*Alpina gæsa, Énéide*, VIII, 662); cf. p. 341, n. 5, p. 352, n. 1. *Alpina gæsa* chez Silius, I, 629. Le mot paraît être passé du gaulois en latin. — Cf. Diodore, V, 30, 4.

était trop longue et trop lourde, maladroite et capricieuse, assez facile à éviter, et, lancée à distance, elle ne faisait peut-être pas de très profondes blessures[1] : quelle différence d'avec le javelot romain, plus court, plus léger, résistant et acéré, qui, toujours fidèle à la direction qu'on lui imprime, conservait à vingt-cinq mètres sa force meurtrière ! Le légionnaire n'a à redouter, s'il est de sang-froid, ni le choc du cheval et la course de l'homme, ni la longue épée ou la pique de jet : il a, avec son javelot, une arme d'avant-garde qui le protège sûrement[2].

La victoire des Barbares sur les Méridionaux ne sera donc jamais que le résultat d'une surprise, ou, comme disaient les Anciens, d'une terreur venue des dieux. — Ce qui dispersa les Romains sur les bords de l'Allia, ce ne fut pas l'attaque même des ennemis, mais leur terrifiante apparition. Ils virent soudain des milliers d'hommes, à la taille gigantesque[3], dansant et gesticulant, agitant leurs chevelures, heurtant en cadence leurs boucliers et leurs épées[4], hurlant des chants en une langue inconnue[5], tandis que des instruments aux formes fantastiques faisaient entendre des mugissements pareils à ceux des fauves[6] : il semblait que bêtes et humains se fussent réunis dans un amas formidable de vie et de bruit. Puis, de cette masse confuse, dominant toutes les autres clameurs, jaillit d'un coup le cri de guerre, poussé par la multitude, accompagné par les trompettes[7], répercuté au loin par l'écho des vallées. Et ce cri, appel magique et tout puissant au dieu des armées, chassa

1. Il est à noter que Polybe ne nous montre jamais les Gésates se servant de leurs piques de jet. — Cf., sur ces questions d'armes, t. II, p. 192-198.

2. Ἄφυκτον βέλος, Denys, XIV, 9, 13. Voir à la bataille de 358 (Appien, *Celtica*, 1) et autres; ici, p. 355.

3. Tite-Live, V, 35, 4 : *Multitudinem.... formas hominum invisitatas.*

4. Appien, *Celtica*, 8; Denys, XIV, 9, 15.

5. Tite-Live, V, 37, 8 : *Truci cantu... horrendo cuncta compleverant sono.*

6. Polybe, II, 29, mentionne deux sortes de joueurs d'instruments, βυκανητῶν καὶ σαλπιγκτῶν : le premier instrument, tordu ou recourbé, le second, trompette à anche plus droite ou *carnyx*. — Cf. Diodore, V, 30, 3.

7. Cf. *Revue des Études anciennes*, 1904, p. 55.

des âmes romaines le courage et l'espérance[1]; il ne resta plus aux Celtes qu'à dépouiller les corps de leurs adversaires[2].

Mais, lorsque les Grecs et les Romains se furent habitués à ces monstruosités militaires, et qu'ils purent leur opposer des procédés scientifiques de défense et d'attaque, ce fut un jeu pour eux que de remporter des victoires gauloises[3]. — Lors de la bataille de Télamon, en 225, les Latins virent d'abord la même « chose effrayante »[4] que leurs ancêtres auprès du ravin de l'Allia. Au premier rang de l'armée barbare, s'avançaient les Gésates transalpins, le corps nu, tous admirables de beauté et de jeunesse, faisant ressortir la blancheur de leurs chairs sous l'éclat des colliers et des bracelets d'or[5]. Les Gaulois hurlaient ensemble, au son des trompettes et des cornes de guerre : « la terre elle-même semblait crier avec eux[6] ». Les Romains eurent un moment de stupeur[7]. Mais la panique de l'Allia ne fut point répétée. Les légionnaires s'avancèrent et lancèrent le javelot. Contre la décharge, les Gésates avaient leurs boucliers : mais les traits, se succédant sans relâche, traversaient, se glissaient, pénétraient partout, et ce fut chez les Barbares une telle rage de ne pouvoir leur échapper, qu'ils se laissaient frapper et tuer sans combattre : « le javelot romain brisa la fierté gauloise »[8]. Derrière eux alors, les Celtes italiens s'avancèrent, la grande épée à la main : les légionnaires firent comme eux, les deux troupes prirent contact, et le corps à corps s'engagea. « Certes,

1. Tite-Live, V, 38, 6 : *Simul... clamor... auditus... fugerunt*; Appien, *Celtica*, 8.
2. Tite-Live, V, 38, 7 jusqu'à 39, 1. Cf. p. 294, n. 7.
3. Polybe, II, 33, 1. — Outre la description de la bataille de 225, voyez celle de la victoire de Flaminius sur l'Oglio (?) en 223 (Polybe, II, 33). — Voyez aussi celle d'Albe en 367, qui a été peut-être refaite de façon schématique par Denys (XIV, 10) et par Plutarque (*Camille*, 41).
4. Polybe, II, 28, 6 et 11; 29, 7 : Ἐκπληκτικὴ ... ἡ τ'ἐπιφάνεια.
5. II, 28, 8.
6. II, 29, 6.
7. II, 29, 9.
8. Τὸ... φρόνημα παρὰ τοῖς ἀκοντισταῖς... κατελύθη, Polybe, II, 30, 5. De même en 358, Appien, *Celtica*, 1, 1, contre les Boïens. De même dans le combat de l'Olympe contre les Galates en 189 (Tite-Live, XXXVIII, 21).

le courage était égal de part et d'autre, mais les meilleures armes devaient donner la victoire[1]. » Le sabre celtique, qui ne frappait que de taille, qui se manœuvrait lentement, rencontrait toujours devant lui le bouclier mobile des Romains[2]. Après chaque coup d'épée, le Gaulois devait chercher et prendre du champ pour redresser et brandir son arme trop longue : pendant ce temps le glaive du légionnaire arrivait, subtil comme une tête de serpent, piquant droit au visage ou au cœur[3], et il lui suffisait d'une blessure de quelques lignes pour en finir avec son ennemi. L'infanterie gauloise se fit tuer, homme par homme[4].

V. — RELIGION[5]

Un des graves reproches que les Grecs vaincus adressèrent aux Gaulois fut celui d'impiété. Ils firent de Brennos le type du sacrilège, méprisant ou raillant les dieux, les devins et les morts[6].

C'était là de la mauvaise rhétorique, comme la peur des Celtes en suggéra si souvent aux Anciens. Tout en volant l'or d'Apollon et en réveillant les oies du Capitole, les Gaulois n'oubliaient pas qu'ils avaient des dieux et des fétiches; et, pour prendre d'autres manières, leur piété n'était pas moins vive que celle des Hellènes et des Latins. Quand les Grecs se mirent à les étudier au lieu de les craindre, ils reconnurent qu'ils étaient pieux, et ils finirent même par les déclarer les plus religieux des hommes[7]. Ce qui était exagérer encore. Les peuples du Nord

1. Polybe, II, 30, 7.
2. Polybe, II, 30, 8.
3. Polybe, II, 33, 3; 30, 8. Cf. Denys, XIV, 10, 18, Jacoby : Ὀρθὰ τὰ ξίφη φέροντες : cf. Claudius Quadrigarius, fr. 10.
4. Polybe, II, 30, 9.
5. *Bibliothèque des Universités du Midi*, fasc. VI, 1903 = *Revue des Ét. anc.*, 1902-4.
6. Pausanias, X, 21, 1 et 6; Diodore, XXII, 9, 4; cf. p. 301, 335-6.
7. Justin, XXIV, 4, 3; Tite-Live, V, 46, 3; Denys, VII, 70; Élien, *Hist. var.*, II, 31. — Cf. César, VI, 16, 1.

n'étaient ni plus ni moins férus de superstitions que les Achéens d'Agamemnon ou les compagnons de Josué. Toutes les nations d'autrefois se sont ressemblées en matière de dévotion, et la lecture de l'*Iliade* ou du *Pentateuque* n'est pas un mauvais moyen pour comprendre sous quelles formes religieuses les Celtes des temps conquérants avaient modelé leurs pensées et leur vie.

Ces bandes appartenaient à leurs dieux : ils les avaient faites se lever, quitter leurs foyers, marcher et s'établir; ils les avaient protégées et conduites, et, leur montrant les terres promises, ils les leur avaient données[1].

D'ordinaire, chaque peuple avait son grand dieu, invisible et toujours présent, sorte d'Esprit national, violent, despote, puissant et capricieux, très fort et très exigeant, être de colère qui aimait le feu, le fer, l'or et le sang[2]. Chez les uns, il ressemblait au Mars italiote[3]; chez les autres, au Vulcain destructeur qu'avaient adoré les Romains du premier âge[4]. Nulle part il n'avait l'attitude calme et solennelle d'un Jupiter ou d'un Apollon, domiciliés depuis longtemps dans leurs temples. On lui associait le plus souvent une compagne pareille à lui, déesse de guerre et de victoire, qui rappelait à la fois Bellone, Athéné ou Minerve[5]. Et ce couple divin, batailleur et sanguinaire[6], était fait à l'image de son peuple.

Ces dieux étaient du reste en relation continue avec les chefs, comme Jahveh avec Moïse. Ils leur fournissaient mille moyens de connaître et d'interpréter leur volonté. C'est mentir comme un poète grec que de nier l'existence d'une divination celtique :

1. Tite-Live, V, 34, 4 et 9; Justin, XXIV, 4, 3. Ici, p. 284 et 287.
2. Cf. *Rev. des Ét. anc.*, 1902, p. 106 et suiv.
3. Florus, II, 4 = I, 20, 4 (Insubres et Gésates); Ammien, XXVII, 4, 4 (Scordisques).
4. Florus, II, 4 = I, 20, 5 (*Viridomaro rege*, etc., qui est gésate); cf. *Rev. des Ét. anc.*, 1902, p. 53.
5. Polybe, II, 32, 6 (Athéné chez les Insubres); Ammien, XXVII, 4, 4 (Bellone chez les Scordisques). Peut-être aussi assimilée à la Victoire ou même à *Fortuna*.
6. Ammien, XXVII, 4, 4 (Scordisques).

ce qu'a fait un historien de Brennos[1]. Le vol des oiseaux[2], le tirage des sorts[3], les hasards des rencontres[4], les apparitions du sommeil[5], les phénomènes de l'air[6], les entrailles des victimes[7], formaient le langage infiniment varié que les dieux parlaient aux Celtes, et que ceux-ci croyaient comprendre. Les interprètes des signes divins, rois ou aruspices[8], pullulaient dans le monde gaulois.

Des actes ou des formules de religion y accompagnaient l'existence publique ou privée. La guerre, surtout, était pour un peuple une longue communion, sanglante, inquiète et bruyante, avec son dieu national. Avant la bataille, les chefs cherchaient dans les entrailles des victimes l'expression de la faveur ou de la colère de leur maître souverain; et s'ils le jugeaient irrité contre eux, ils lui offraient comme victimes leurs femmes et leurs enfants[9], ainsi que Moab à son Baal[10]. Puis, au moment du combat, la danse des armes[11], la musique[12], les chants[13], le cri de guerre[14], étaient pour eux des moyens d'appeler leur dieu, et de faire descendre la terreur de sa présence ou de son nom sur les rangs des ennemis. Vainqueurs, ils lui apportaient sa part de la victoire : des bijoux énormes, fondus avec l'or du butin[15]; des armes, qu'on brûlait en tas ou qu'on dressait en un trophée colossal[16]; des coupes faites avec

1. Pausanias, X, 21, 1.
2. Justin, XXIV, 4, 3.
3. Tite-Live, V, 34, 4.
4. Tite-Live, V, 34, 9.
5. Justin, XLIII, 5, 5.
6. Polybe, V, 78, 1.
7. Justin, XXVI, 2, 2.
8. Cf. Justin, XXXII, 3, 9.
9. Justin, XXVI, 2, 2.
10. *Rois*, II, 3, 27.
11. Appien, *Celtica*, 8; Tite-Live, V, 37, 8; XXXVIII, 17, 4.
12. Polybe, II, 29, 6.
13. Polybe, II, 29, 6; Tite-Live, V, 37, 8; XXXVIII, 17, 4.
14. Tite-Live, V, 38, 6; VII, 23, 6; Appien, *Celtica*, 8; Polybe, II, 29, 6.
15. Florus, II, 4, 4.
16. Tite-Live, V, 39, 2; Florus, II, 4, 5; Élien, *Historia varia*, XII, 23.

les crânes des chefs vaincus [1]; et surtout, beaucoup de cadavres, égorgés pendant et après la bataille [2], et dont les têtes, transportées au chant des hymnes, allaient orner le grand temple de la nation [3]. Et le dieu, toujours invisible, qu'aucune image ne figurait, savait la manière de recevoir ces diverses offrandes, grossières et brutales comme lui et comme son peuple.

Coupeurs de têtes, fouilleurs d'entrailles humaines, sorciers et devins, les Celtes auraient été hébétés par cette religion, si elle ne leur avait aussi inculqué le mépris de la mort. Cela, sans doute, sauva leurs âmes de la dégradation. Ils n'évitaient pas plus de périr que de tuer. La volonté de leur dieu leur inspira quelques-uns des plus beaux suicides de l'Antiquité, de ces suicides qui sont après tout la noble revanche de l'intelligence sur les brutalités de la vie. Quand Brennos crut qu'Apollon était le plus fort, et ne pardonnerait pas l'outrage fait à son temple, il assura d'abord la retraite et le salut des siens : puis, comme pour apaiser la colère du dieu ennemi par la fin du plus coupable, il se tua [4]. Lorsque leur dieu faisait signe aux Gaulois de venir, ils étaient prêts sur-le-champ. Contre le flot des marées, ils marchaient l'épée à la main, allant au-devant de la mer qui semblait les chercher [5]; l'incendie de leur maison, le tremblement du sol étaient pour eux un appel de la Mort, et ils ne s'enfuyaient pas [6]. S'ils avaient besoin de beaucoup d'espace pour leurs conquêtes, il leur suffisait de peu de terrain pour mourir. Vaincus, ils préféraient toujours s'entre-tuer plutôt que de se montrer vivants et sans armes devant les dieux [7]. Ils ne redou-

1. Tite-Live, XXIII, 24, 12; Ammien, XXVII, 4, 4; Orose, V, 23, 18; Florus, III, 4, 2; Silius, XIII, 482.
2. Pausanias, X, 22, 3; Silius, V, 652-3; Diodore, XXXI, 13.
3. Tite-Live, X, 26, 11; XXIII, 24, 11.
4. Diodore, XXII, 9; Pausanias, X, 23, 12.
5. *Éthique* d'Eudème de Rhodes, III, 1, 25; Élien, *Historia varia*, XII, 23; Stobée, VII, 40 (Nicolas de Damas, fr. 104).
6. Élien, *Historia varia*, XII, 23; Stobée, VII, 40 (*ib.*).
7. Les Sénons en 283 (Appien, *Celtica*, 11). Les Gésates en 225 (Polybe, II, 31, 2).

taient qu'une chose, la chute du ciel[1], c'est-à-dire la fin du monde et de tout, des dieux, des vivants et des morts. Car les morts, pensaient-ils, vivent ailleurs, dans le ciel ou sur des terres lointaines : sinon tous, du moins ceux qui avaient été les plus braves[2]. Aussi le Celte regardait-il comme un privilège de périr sur le champ de bataille : la religion sanctionnait le courage que lui donnait son caractère. Son désir de mourir ressemblait à un furieux besoin de vivre.

VI. — INSTITUTIONS POLITIQUES

L'organisation politique de ce monde celtique était fort simple. Les familles se groupaient en tribus, dont la population moyenne semble être de quatre mille têtes, mille guerriers[3]. Chaque tribu avait ses enseignes[4] et son chef, qui était le plus souvent un roi héréditaire[5].

Les Galates en 189 (Florus, II, 11, 6). Les Numantins (Celtibères?) en 133 (Florus, II, 18, 15; Appien, *Iberica*, 96-7).

1. Strabon, VII, 3, 8 (d'après Ptolémée); Arrien, *An.*, I, 4; Tite-Live, XL, 58, 4-6. C'est leur mot à Alexandre; cf. de Belloguet, III, p. 137; *Rev. des Ét. anc.*, 1904, p. 131.

2. *Umbræ fortes*, Silius, V, 652; Élien, *Hist. var.*, XII, 23.

3. Les Galates phrygiens comprenaient 12 tribus (Strabon, XII, 5, 1); peut-être 17 à l'origine (Memnon, 19, 3); ces tribus étaient divisées peut-être en groupes de cent familles (Pline, III, 146, compte 195 *populi*, qui sont peut-être ces groupes); leur population, au moment du passage, était de 20 000 hommes (soldats?, T.-L., XXXVIII, 16, 2). — Les Boïens italiens se groupaient, au moment de leur extermination, en 112 tribus (Caton *ap.* Pline, III, 116), et pouvaient lever beaucoup plus de 50 000 hommes, ce qui suppose beaucoup plus de 200 000 têtes (T.-L., XXXVI, 40, 5; XXXIII, 36, 13). — Cf. t. II, p. 16.

4. Cf. *Revue des Études anciennes*, 1904, p. 48.

5. Tétrarques (nom emprunté à la langue grecque sans doute après 189) chez les Galates (Strabon, XII, 5, 1) : chaque tétrarque a eu sous ses ordres un juge et un chef militaire, avec deux lieutenants. Ces tétrarques ne sont que les anciens roitelets ou *reguli* de la bande (T.-L., XXXVIII, 16, 2; 18, 1 et 3; Memnon, 19, 3; Polybe, XXII, 20, 1-3; 21; 22; Diod., XXIX, 12). Ils sont héréditaires (Str., XII, 3, 1 et 37; XIII, 4, 3). — Brennus de l'Allia est dit *regulus*, T.-L., V, 38, 3; 48, 8; ailleurs βασιλεύς : Appien, *Celtica*, 3; Plut., *Cam.*, 17. — Βασιλεῖς chez les Boïens et les Insubres, Polybe, II, 21, 5; 28, 10 (cf. III, 62, 5); προεστῶτες chez les uns et les autres, *id.*, II, 21, 5; 32, 5; 35, 1; βασιλίσκοι chez les Circumpadans en 218 (Pol., III, 44, 5). Rois ou *reguli* chez les Boïens italiens entre 219 et 196 : T.-L., XXI, 29, 6; XXXIII, 36, 4; Silius, V, 137. — *Reguli* chez les Danu-

Dans la saison des combats, les tribus voisines ou de même nom, Boïens, Insubres, Cénomans, Sénons ou Scordisques, s'unissaient sous les ordres d'un chef de guerre, choisi sans doute parmi les chefs ou les rois des tribus[1]. En règle générale, la conduite de l'armée n'est confiée qu'à un seul[2] : il est plus rare que le commandement soit partagé entre deux ou trois hommes[3]. Brennos, roi de la tribu des Prauses, était le chef unique des deux cent mille individus qui marchèrent contre la Grèce[4]. L'expédition sur Rome, les grandes migrations venues de la Celtique propre, le retour vers le Danube, la conquête de la Thrace[5], furent conduites par un seul prince.

Il est vrai qu'il ne devait pas être plus qu'un conducteur de guerriers[6]. Les rois ou les chefs des autres tribus l'assistaient dans les affaires et formaient son conseil[7]. Ce qui le désignait aux suffrages, c'étaient peut-être son courage, sa beauté ou sa haute taille. Et son devoir était de combattre au premier rang, comme un être d'élection représentant l'armée toute entière[8].

Si nous connaissons assez bien les chefs de guerre, nous ignorons les chefs religieux : les Anciens ne nous ont jamais montré

biens en 170-168 (Tite-Live, XLIII, 5, 1, 5 et 8; XLIV, 14, 1 et 26, 11). — *Regulus* chez les Salyens vers 400 (Justin, XLIII, 5, 5). — Cette expression de *regulus* ou βασιλίσκος est certainement la traduction d'un titre celtique.

1. *Dux consensu omnium Catumarandus regulus eligitur*, Justin, XLIII, 5, 5.

2. Brennus *regulus* en 390 (T.-L., V, 38, 3; 48, 8). Les bandes de 280 (Pausanias (X, 19, 7). Ἡγεμών des Gaulois revenus sur le Danube en 278 (Athénée, VI, 25). *Dux* des Boïens italiens en 218 (Silius, IV, 148). Britomart (Virdomar), roi des Gésates en 222 (Plut., *Marc.*, 6 et 7; Florus, II, 4, 5); autres en 225 et 223 (Florus, I, 20 = II, 4). Cf. p. 449. — En 280, Acichorios doit être en sous-ordre de Brennos (Pausanias, X, 19, 7).

3. Deux chefs des Galates en 279-8 (T.-L., XXXVIII, 16; Memnon, 19, 3) : encore semble-t-il qu'il y ait eu moins deux chefs que deux bandes sous un seul chef (cf. Strabon, XII, 5, 1). Deux rois des Gésates en 225 (Pol., II, 22, 2; 3, 1; cf. p. 449). Deux rois, chefs de guerre chez les Boïens en 236 (Pol., II, 21, 5).

. Polybe, IV, 46, 1 ; cf. p. 300.

5. Polybe, IV, 45, 10; 46, 1; cf. p. 294, p. 303, n. 2, p. 287, p. 289, n. 5, p. 302.

6. Cependant Brennos désigne ou propose son successeur à la tête de l'armée (Diod., XXII, 9, 2), et nomme ses lieutenants (Pausanias, X, 19, 8; 22, 2).

7. Polybe, II, 26, 4, 7; cf. 23; T.-L., XLIV, 27, 2.

8. Plutarque, *Marcellus*, 7.

de prêtres au milieu des bandes gauloises, et ils semblent même douter qu'il y en eût dans l'armée de Brennos[1]. Peut-être en effet les Celtes de ce temps n'avaient-ils de prêtres en titre que les desservants attachés au service d'un sanctuaire[2]. Le vrai ministre du culte était sans doute le chef ou le roi : c'est lui qui recevait les avis des dieux et qui les transmettait à son peuple[3].

Dans le pays où elle avait établi son domaine, la tribu ne vivait pas isolée. Toutes les tribus qui avaient une même origine, ou qui avaient émigré et combattu ensemble, sous les auspices d'un seul chef, demeuraient unies par un lien fédéral[4]; elles tendaient à devenir de véritables nations, pourvues d'institutions communes : un dieu d'alliance présidait à leurs destinées, elles ressortissaient à un grand sanctuaire; des enseignes propres, conservées immobiles dans une demeure permanente, symbolisaient leur union[5]. C'est ainsi que les quatre groupes de tribus de la Celtique italienne, Insubres, Cénomans, Boïens et Sénons, constituèrent des unités politiques, stables et homogènes, dès le temps de la conquête[6]. Les bandes qui s'établirent en Thrace formèrent un seul royaume[7]. Celles qui revinrent de Delphes et s'arrêtèrent sur le Danube continuèrent à vivre unies et rapprochées, sous le nom de Scordisques qu'elles se donnèrent comme nation[8]. Enfin, les Galates d'Asie se composaient de douze tribus, ayant leur autonomie et leur chef souverain, mais associées en trois grandes nations, Trocmes, Tectosages et

1. Pausanias, X, 21, 1.
2. Tite-Live, XXIII, 24, 12 : en 216, chez les Boïens, il y a *sacerdotes* (grands-prêtres ?) et *antistites templi*.
3. Tite-Live, V, 34, 3-4; de même Justin, XLIII, 5, 5.
4. Ce qui explique pourquoi les nations qu'elles fondaient gardaient assez souvent le nom d'un de leurs chefs (c'est, dit Strabon, XII, 5, 1, le cas des Trocmes et des Tolistoboïens).
5. Polybe, II, 32, 6 (Insubres); Tite-Live, XXIII, 24, 11 (Boïens). Le *Fanum Fortunae* des Sénons est peut-être la traduction latine de leur principal sanctuaire.
6. Tite-Live, V, 34 et 35.
7. Polybe, IV, 46.
8. Justin, XXXII, 3, 8 ; Athénée, VI, 25 (Posidonius).

Tolistoboïens, et chacune de ces dernières peuplades finit par être un État durable, obéissant à un seul maître[1].

Ce qui contribuait à rapprocher ces tribus et à unifier ces nations, ce fut l'importance que prenait très vite la bourgade, sanctuaire ou marché, qui servait de centre de ralliement. Polybe raillait ces Celtes italiens qui vivaient dispersés dans des villages ouverts ou des forteresses d'occasion[2] : habitué à la Grèce et à l'Italie centrale, où les grandes villes fortifiées s'entassaient presque porte à porte au point de se gêner ou de se ruiner l'une l'autre, l'historien grec regarda volontiers les Gaulois comme des vagabonds ou des demi-nomades, impropres à la vie régulière et aux cultes domestiques des cités fermées[3]. Il ne s'aperçut pas que, pour être moins nombreuses et plus laides, les villes celtiques n'en exerçaient pas moins sur leurs peuples la même puissance d'attraction qu'Athènes sur l'Attique et que Rome sur le Latium. Il n'y avait pas de nation ou de fédération gauloise sans un lieu central et souverain, sans une sorte de foyer commun à toutes les tribus. Que ce fût surtout une résidence royale[4], un champ de foire, un vaste refuge ou un sanctuaire, chaque État gaulois eut sa capitale. Elle fut, si l'on peut dire, sa première et plus durable raison d'être. Quand les Galates arrivèrent en Asie, ils cherchèrent d'abord une ville pour leur servir d'asile, et ils songèrent un instant à Troie : mais ils l'abandonnèrent parce qu'elle était mal fortifiée[5]. La pensée d'avoir une ville à eux n'a jamais quitté les compagnons de Brennos. Ce que le roi des Gaulois de Thrace désira d'abord, ce

1. Strabon, XV, 5, 1 (la suppression ou la subordination des tétrarques de tribus n'eut lieu, dit Strabon, que « de notre temps »). Les *reguli* des trois peuples en 189 (T.-L., XXXVIII, 19, 2) ne sont peut-être encore que des rois de canton, chargés par les tribus associées de la conduite de la guerre. Cf. Dittenberger, *Or. Inscr.*, I, p. 556 et suiv.

2. II, 17, 9; cf. T.-L., XXXIII, 36 et 37.

3. II, 17, 8-11.

4. Polybe, IV, 46, 2; Strabon, XII, 5, 2; Diodore, fr. XXXIV-V, 36; cf. p. 303, n. 2.

5. Hégésianax *apud* Strabon, XIII, 1, 27.

fut de se donner une cité[1]. A peine arrêtés au delà du Tessin, les Insubres fondèrent Milan, *Mediolanum*, c'est-à-dire, en leur langue, le « milieu » de leur empire[2]. Brescia joua le même rôle chez les Cénomans[3], Bologne chez les Boïens[4]. Les Celtes du Danube n'ignoraient pas davantage la force et le prestige que procure une cité souveraine; Noréia fut la capitale des Taurisques[5], et les Scordisques eurent Belgrade (*Singidunum*) comme principale ville[6]. Or Milan, Bologne, Belgrade, sont dans d'admirables situations, au centre de campagnes très riches, au carrefour de grandes routes, à proximité de belles voies fluviales; elles étaient prédestinées à la maîtrise des régions environnantes. En s'y établissant ou en les créant, les Celtes ont su trouver l' « ombilic » naturel de leurs différents domaines, et ils ont, par là même, assuré à leurs nations des principes d'entente, de force et de richesse.

Ces nations ont-elles songé à s'unir à leur tour pour former un empire plus grand et plus puissant encore, pour constituer une Celtique du Danube ou une Celtique du Pô? Rien ne l'atteste pour l'une et l'autre régions. S'il y a des alliances entre les quatre États italiens, elles sont le plus souvent passagères, et faites en vue d'une guerre déterminée[7]. D'ordinaire, chacun d'eux agit pour son compte; les Cénomans sont en conflit presque continu avec les Insubres[8]. On ne signale aucun traité d'amitié entre le royaume de Tylé, les Scordisques et les Galates d'Asie. Seules, les trois nations qui portaient ce dernier nom ne perdirent jamais le souvenir de leur fraternité de

1. Polybe, IV, 45, 2; cf. p. 509.
2. Cf. p. 291. Μεδιόλανον, ...κυριώτατος τόπος des Insubres, Polybe, II, 34, 10.
3. Tite-Live, XXXII, 30, 6 : *Brixia... caput gentis.*
4. *Felsina* encore en 197, T.-L., XXXIII, 37, 3-4; cf. p. 292. Il est difficile de savoir quelle ville a joué le rôle de *caput* chez les Sénons : peut-être aucune, les Sénons ayant toujours été plus barbares (cf. p. 293 et 381).
5. Cf. p. 298.
6. Cf. p. 302.
7. Cf. p. 448-450, 507-8.
8. Strabon, V, 1, 9; Polybe, II, 24, 7; Tite-Live, XXI, 55, 4; XXXII, 30, 7 et s.

guerre : isolées et bloquées en Asie, elles demeurèrent toujours unies. Dans un bois consacré, centre moral de la Galatie, un conseil solennel et souverain réunissait trois cents délégués des familles gauloises [1] : juges et prêtres à la fois, ces conseillers statuaient en dernier ressort sur les crimes capitaux commis par leurs concitoyens. Ces jours-là, le nom galate régnait seul au-dessus de toutes les tribus et de toutes les peuplades [2].

Ainsi, en dépit de leur humeur aventureuse, les Celtes ont su fonder très loin des États capables de vivre, et leur conserver une réelle stabilité politique. Que dans ces peuplades il y ait eu des causes nombreuses de dissension, cela va de soi [3]. Mais elles n'étaient pas plus irrémédiables que dans la Rome patricienne.

La nation ou la tribu gauloise possède, comme Rome, ses familles royales ou princières [4], sa noblesse, son conseil des anciens [5], sa multitude [6]; elle montre parfois des chefs plus puissants que des magistrats, groupant autour d'eux une armée personnelle d'écuyers, d'amis, de fidèles, de clients ou de serviteurs [7]. Mais, tout aussi bien que les plèbes latines, les foules celtiques ont su se faire entendre et redouter par les maîtres de leur nation [8] : et, de même que la plèbe de Rome s'unissait au patriciat dans les comices militaires du Champ-de-Mars, celle des peuples gaulois se mêlait à la noblesse aux jours solen-

1. Ce chiffre de 300 doit correspondre à quelque division primitive de cette société galate : peut-être un délégué par groupe de cent guerriers ou de cent familles (cf. p. 360, n. 3, t. II, p. 50). Sur le lieu de réunion, cf. Perrot, *De Galatia provincia Romana*, 1867, p. 19.

2. Strabon, XII, 5, 1. Les Galates sont également le seul ensemble celtique, hors de Gaule, où l'on constate une tentative de royauté générale, celle d'Ortiagon peu après 189 (Polybe, XXII, 21); cf. p. 368.

3. Polybe, II, 19, 3-4; 21, 5.

4. Chez les Galates, Strabon, XII, 3, 1 et 37; XIII, 4, 3; chez les Boïens ou les Sénons, Silius, V, 646 (explication incertaine); chez les Scordisques, Athénée, VI, 24 (Posidonius).

5. Cisalpine : Tite-Live, XXXII, 30, 6 et 7; XXXIII, 23, 5; XXXVI, 40, 11. Taurisques (?) : XXXIX, 55, 1.

6. Cf. p. 366, n. 1.

7. C'est ce que Polybe (II, 17, 12) appelle τὰς ἑταιρείας.

8. Polybe, II, 19, 3; 21, 5; T.-L., XXXII, 30, 6.

nels des « conseils armés »[1]. Toutes les institutions politiques de ce monde barbare se retrouvaient dans les cités souveraines de l'Europe méridionale.

VII. — LES CELTES DE THRACE ET LES GALATES DE PHRYGIE

L'histoire de leur royaume de Thrace montre ce que les Gaulois pouvaient faire. Fortement appuyé sur l'Hémus, en relation avec la Scythie danubienne, il parut d'abord très dangereux pour les Grecs de Byzance, des détroits et des rivages[2]. Mais ceux-ci ne tardèrent pas à se rassurer. Une fois installés, pourvus d'or, de terres riches et de routes passagères, les Celtes se montrèrent bons voisins. Dans leur ville royale de Tylé, les chefs se déclaraient presque des philhellènes. Ils frappaient monnaie au type d'Alexandre, se bornant à graver leur nom au lieu et place de celui du héros macédonien[3]. Des flatteurs grecs surent trouver le chemin de leur résidence. L'un des rois, Cavaros, vint à Byzance, très avenant, très officieux, plein du désir de plaire à tous : comme il y avait guerre entre les Byzantins et le roi de Bithynie, il s'interposa et fit conclure la paix (219?)[4]. Cet héritier de Brennos était devenu un arbitre entre les Grecs. Cavaros nous est représenté par Polybe, peu suspect de sympathie pour les Gaulois, comme un homme de bien, ayant l'âme haute et vraiment royale; son seul tort fut d'écouter ses courtisans, qui étaient des Grecs. Mais il protégeait le commerce et les marchands, et, tant qu'il vécut, les routes qui avoisinaient le Bosphore et le Pont furent très sûres[5].

1. Cela résulte de Polybe, II, 21, 5 (Boïens). De même chez les Celtibères (Diodore, II, 39). — Cf. Tite-Live, XXI, 20, 1; César, V, 56, 1.
2. Polybe, IV, 46.
3. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΑΥΑΡΟΥ, Blanchet, *Traité*, p. 466; *British Museum, Catalogue*, etc., *Thrace*, p. 207.
4. Polybe, IV, 52, 1; cf. Niese, II, p. 386-7.
5. Polybe, VIII 24.

Les trois peuplades galates de l'Asie s'assouplirent avec la même rapidité[1]. Si les descendants des conquérants gardèrent avec une assez longue fidélité leur idiome national[2] et leurs noms traditionnels[3], ils n'entravèrent jamais l'action de l'hellénisme : il semble même qu'elle ait été plus rapide et plus énergique en Phrygie du jour où ils s'y sont établis[4]. Le grec est devenu assez tôt la langue officielle de la nation[5]. On ne toucha pas aux grandes villes, aux lieux de marché ou de pèlerinage; Ancyre et Gordium subsistèrent comme par le passé sous la nouvelle domination[6]. La population indigène ne souffrit pas; elle se fondit si complètement avec ses maîtres que quatre-vingts ans après le passage du Bosphore on appelait les Galates une « race de métis »[7]. Dans leurs vieux sanctuaires, les dieux locaux ne furent pas inquiétés, même ceux qui avaient reçu la forme humaine[8]. L'Artémis asiatique obtint les hommages des Barbares[9], et les femmes de leurs chefs acceptèrent de desservir ses autels et de paraître à ses processions[10]. Quand on eut rattaché aux Tolistoboïens le territoire de Pessinonte[11], la Grande Mère qui y régnait les eut pour dévots, et le prêtre-roi fut bientôt pris parmi les Celtes eux-mêmes[12]. Ces hommes avaient

1. Cf. Robiou, p. 93 et suiv.; Stæhelin, p. 49 et suiv.
2. Jérôme, *Comm. in Epist. ad Galatas*, II, Migne, XXVI, c. 357.
3. Dittenberger, *Or. Inscr.*, n°s 347-349.
4. Cf., dans un sens légèrement contraire, Mommsen, *Rœmische Geschichte*, V, p. 311 et suiv.; cf. aussi Perrot, *De Galatia*, p. 169; Th. Reinach, *Mithridate*, p. 88.
5. Nous ne possédons aucune inscription galate ou relative aux Galates qui ne soit pas en langue grecque.
6. Strabon, XII, 5, 2 et 3; je doute que Tavium soit une création galate. Il y eut très peu de fondations nouvelles, je ne remarque guère que : *Tolastochora* (Ptol., V, 4, 5) ou *Tolosocorio* (Table de Peutinger), peut-être « *curia* » ou « *curtis Tolisti* », le même chef qui aurait donné son nom aux Tolistoboïens (p. 299, n. 1).
7. *Hi jam degeneres sunt, mixti et Gallogræci vere, quod appellantur*, Tite-Live, XXXVIII, 17, 9
8. Strabon, XII, 5, 2; ici, notes 9-12.
9. Plutarque, *Amatorius*, 22, p. 768; *Mulierum virtutes*, p. 257.
10. *Ibidem.*
11. Après 189 (T.-L., XXXVIII, 18, 9) et avant 163.
12. Le premier Galate connu qui ait été grand-prêtre de Pessinonte apparaît en 163 et 159 (Dittenberger, *Or. Inscr.*, n° 315, I, p. 484 : je ne peux croire à un Grec portant un nom gaulois). Il est difficile de penser que le nom des prêtres

une étonnante facilité à se mêler à toutes les races, à se plier à tous les usages, à se convertir à toutes les religions. Une culture gallo-grecque se développait en Phrygie, curieux mélange de vieilleries asiatiques, de raffinement hellénique et de vigueur barbare [1].

Un des rois de ce pays, Ortiagon, fut un homme supérieur : il unissait la bravoure militaire du Gaulois à la prudence de l'Hellène; il était généreux et éloquent, parleur séduisant dans les colloques, prince expérimenté dans la gestion des affaires, une nature profondément sympathique, faite de réelle bonté et de grandeur d'âme [2]. Sa femme Chiomara était digne de lui par son courage, sa noblesse et sa sagesse, et l'on citait d'elle un trait d'une rude vertu qui en fit la plus célèbre des héroïnes de son temps : prisonnière d'un Romain, violée par lui, elle le fit tuer et rapporta la tête à son mari; et, Ortiagon la félicitant d'être fidèle : « Il est plus beau », lui dit-elle, « que deux hommes vivants ne m'aient point approchée [3]. » Polybe la vit à Sardes; il connut Ortiagon : il nous a laissé l'expression du sincère enthousiasme que ce couple lui inspira [4]. Or ce roi, qui n'avait d'abord commandé qu'à une seule des trois nations [5], tenta de réunir en un même empire, uni et solide, tous les Galates d'Asie. Il eût réussi, sans le sénat et sans Pergame [6] : un État fondé et gouverné par un tel homme, constitué de tels peuples, eût relevé d'un élément jeune, vigoureux et point banal, ce

ordinaires de la Mère, les Galles, soit d'origine celtique; *Gallus* ou *Galla* n'a jamais été gaulois, à moins, ce dont je doute fort, qu'on ne puisse rapprocher ici le nom des prêtresses de l'île de Sein, *Gallizenæ*, Méla, III, 42. Cf. t. II, p. 110.

1. Manlius Vulso à ses soldats (T.-L., XXXVIII, 17, 17) : *Uberrimo agro, mitissimo cælo, clementibus accolarum ingeniis omnis illa, cum qua venerant, mansuefacta est feritas.*

2. Polybe, XXII, 21.

3. Polybe, XXII, 21 (XXI, 38); Tite-Live, XXXVIII, 24; Plutarque, *Mulierum virtutes*, p. 258.

4. Polybe, XXII, 21 (XXI, 38), 12.

5. Tite-Live, XXXVIII, 24, 2; 19, 2 (Tolistoboïens?, van Gelder, p. 250).

6. Polybe, XXII, 21; *prol. Pompei Trogi*, 32. Van Gelder, p. 250 et suiv.; Dittenberger, *Or. Inscr.*, I, p. 465.

monde asiatique qui se traînait dans les trahisons et les lâchetés (189-183?).

VIII. — LA CELTIQUE DU PO ET DU DANUBE

Les États celtiques de la Gaule Cisalpine et du Danube ne demeuraient pas en arrière de leurs congénères orientaux. En temps ordinaire, les routes des Apennins, des Balkans[1] et des Alpes étaient assez sûres et assez connues pour leur amener, de Marseille, d'Étrurie et de Grèce, des marchands, des aventuriers, des ambassadeurs. Vaincus et soumis par les Gaulois, Étrusques et Grecs n'abandonnèrent pas plus la partie qu'ils ne devaient quitter la place devant la conquête romaine : le trouble de l'invasion apaisé, ils recommencèrent à visiter le pays, et à chercher fortune auprès de ses nouveaux maîtres. Et les Celtes, quand ils les eurent battus, ne demandèrent plus qu'à accepter leurs services et leurs marchandises[2]. Ces hôtes ou ces transfuges du Midi n'arrivaient jamais sans un bagage fourni par l'industrie ou l'élevage méditerranéens[3]. Les Barbares, de leur côté, n'ignoraient pas les chemins du Sud, et quand ils y allaient pour des voyages pacifiques, ils savaient en rapporter de fort belles choses[4]. L'influence gréco-italienne, après un temps d'arrêt, agit de nouveau dans les vallées du Pô et du Danube; et, comme ces deux grandes régions celtiques étaient en relation continue et très facile par les seuils des Alpes Juliennes[5] et les

1. Par exemple, τὴν ὁδὸν Βαθανvατίαν (Athénée, VI, 25), défilé de Momina entre Nich et Uskub?.

2. C'est ce que les Grecs appelaient être « philhellènes » : ce qu'ils ont dit de tous les Celtes (Éphore *ap.* Scymnus de Chio, 183-5; *ap.* Strabon, IV, 4, 6). De même, le renom de « pacifiques » ou de « sages » que l'on faisait aux Helvètes de Franconie et aux Volques de Bavière (p. 297) signifie sans doute qu'ils accueillaient volontiers l'étranger; de même les Taurisques (p. 298).

3. Tite-Live, XLIII, 5, 8; XLIV, 14, 2.

4. Outre les présents qu'ils reçurent du sénat, les envoyés des Taurisques (?) emmenèrent dix chevaux par homme (T.-L., XLIII, 5, 9).

5. T.-L., XXXIX, 45, 6; 55, 1-3; XLIII, 5; XLIV, 14, 1-2. Ces relations, ces ressemblances entre l'art et les populations des deux côtés des Alpes Juliennes,

antiques sentiers du Brenner [1], elles se transformèrent vers le même temps, et de manière semblable. Une civilisation commune [2] se développa dans l'Europe centrale, pour rayonner de là

sont un fait constant : qu'on se rappelle l'extension de la civilisation étrusque chez les Sigynnes du Norique (cf. ici, n. 2). C'est la conséquence des conditions géographiques. Cf. p. 377, n. 7.

1. Utilisé dès le temps du bronze (cf. Mair, *Res Rætiæ*, Villach, 1892, p. IV et s.; Kossinna, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1902, p. 188), et visité par les Marseillais (ici, p. 443 et 442); sans doute aussi le Splugen. Ce sont les cols qui unissaient les Insubres et les Cénomans aux Volques et, au delà, aux Helvètes.

2. C'est ce que, du nom d'une station gauloise au nord du lac de Neuchâtel (Gross, *La Tène*, 1886), on a appelé la civilisation de La Tène (Hildebrand le premier, dans son célèbre travail sur les fibules, *Antiquarisk Tidskrift f. Sverige*, IV, 1872, p. 140 = 128; cf. le même, *Congrès international* de Stockholm en 1874, II 1876, p. 599; Tischler, *Ueber die prähistorischen Arbeiten*, etc., Kœnigsberg, 1884 *Phys.-ökon. Gesellschaft*, XXV, p. 32 = 24) : c'est en réalité le second âge du fer, l'âge de sa prééminence véritable ou la civilisation barbare des temps de l'hégémonie celtique. C'est grâce aux conquêtes et aux empires gaulois que cette civilisation a ce caractère homogène et commun qui a manqué à l'âge du bronze (Tischler, p. 32; cf. ici p. 179, n. 1). — Sur elle, voyez, outre Hildebrand et Tischler, en général : Hoernes, *Die Urgeschichte des Menschen*, Vienne, 1892, p. 629 et suiv.; Reinecke, *Zur Kentniss der La Tène-Denkmäler*, dans *Festschrift des Centralmuseums* de Mayence, 1902; Déchelette, *L'Archéologie celtique en Europe*, extrait de la *Revue de synthèse historique*, 1901; sur les régions autres que la France : [Read et Smith], *British Museum, A guide to the Antiquities of the Early Iron Age*, 1905; Pič, *Le Hradischt de Sradonitz*, trad. Déchelette, Leipzig, 1906 (Bohême); Montelius, *La Civilisation primitive en Italie*, 2 vol., 1895; Brizio, *Il Sepolcreto gallico di Montefortino*, 1901, dans les *Monumenti ant. dei Lincei*, IX, c. 617 et s.; Déchelette, *Rev. arch.*, 1902, I, p. 245 et s. (Italie); Hoernes, *L'Époque de La Tène en Bosnie*, Paris, 1900; von Pulszky, *Revue archéologique*, 1879, II (Hongrie, et remarques générales importantes); Naue, *Rev. arch.*, 1895, II, surtout p. 53 et s. (Bavière); etc. — On date parfois cet âge de 500, je crois un siècle trop tôt. Les subdivisions de Reinecke en La Tène I (500-400), II (400-300), III (300-100), IV, me semblent arbitraires : j'aimerais mieux I = 400-250 ou 200, II = 250 ou 200-100 ou 50 (suivant les pays), etc. Nous ne parlons ici que de ces trois siècles. — Il ne peut être question ici de la civilisation antérieure, celle dite de Hallstatt ou du premier âge du fer, à laquelle je rattache les célèbres situles ou seaux des régions du Pô et du Danube. Ces situles, quoi qu'on en ait dit (Bertrand et Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, 1894, p. 94 et suiv.), n'ont absolument rien de celtique : tout leur art est d'imitation ou de survivance étrusque, orientale ou lydienne (Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst*, p. 644-676; Reinach, *Cultes*, I, p. 284); et il faut rapprocher de leur caractère l'origine médique que se donnaient les Sigynnes, précurseurs des Celtes dans le Norique (Hérodote, V, 9; ici, p. 298, n. 1), et l'origine lydienne que se donnaient les Étrusques. Ces objets sont antérieurs à 400 et à l'invasion gauloise, et prouvent surtout une chose : c'est qu'il y avait des deux côtés des Alpes Juliennes (Étrusques, Vénètes, Sigynnes) une industrie originale et prospère, le goût de l'imitation artistique, un commerce très actif. Ce que les Gaulois ont pu interrompre un instant, mais qu'ils ont repris ensuite (cf. p. 371-4). Au surplus, les traces de la transition entre les deux âges, de la persistance des choses de Hallstatt sous la domination celtique, me paraissent chaque jour plus nombreuses. Sur Hallstatt, outre Bertrand : Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst*,

dans tous les recoins de la Barbarie du Nord, le long des fleuves et des routes innombrables qui descendaient du massif alpestre.

Polybe nous dit des Gaulois de l'Italie qu'ils ignoraient toute industrie et toute science, sauf la guerre et l'agriculture [1] : et l'on peut croire que ce furent leurs tâches préférées. Mais c'était déjà un grand mérite à leur actif que d'aimer la terre et de s'entendre à la cultiver : à en juger par l'enthousiaste description que les Anciens ont faite de la Gaule padane [2], ses maîtres celtiques n'ont pas laissé dépérir entre leurs mains les admirables campagnes qu'ils avaient conquises. Et même les petits-fils des soldats de Brennos ont su, dans la région des Balkans, devenir d'excellents agriculteurs, très appréciés des Grecs [3].

Mais il y eut aussi, chez tous ces Celtes, de très bons ouvriers, quelle que fût du reste la classe d'hommes qui restât vouée aux besognes manuelles. Les habitudes industrielles que les Étrusques et les Illyriens avaient su donner à ces régions survécurent à leur domination [4]. Bronziers, orfèvres et forgerons, tous les travailleurs du métal y étaient nombreux et fort habiles, et la tradition parlait d'un artisan de ce genre, venu de la Gaule du nord pour exercer son art à Rome même [5]. On a vu que les Celtes se sont souvent établis près de gîtes métalliques [6], et ce ne peut être le résultat d'un hasard. Ils ont fort contribué, selon toute vraisemblance, à propager dans l'Europe barbare, celle du centre, du nord et de l'occident, les gros

liv. V et VI; von Sacken, *Das Grabfeld von Hallstatt*, Vienne, 1868; Musée de Saint-Germain, salle VI, 25, *Cat.*, p. 156-7; Hoernes, *Die Hallstattperiode*, dans *Archiv für Anthropologie*, XXXI, 1905, p. 233 et s.

1. Polybe, II, 17, 9.

2. *Id.*, II, 15.

3. Tite-Live, XLV, 30, 5; ici, p. 328, n. 7. Voyez, p. 369, n. 4, les préoccupations des Celtes du Danube en matière d'élevage de chevaux.

4. Cf. p. 370, n. 2.

5. Varron *ap.* Pline, XII, 5. Il s'agit d'un Helvète : ce dernier peuple est dit, lorsqu'il habitait la moyenne Allemagne, « très riche en or » et « pacifique », Posidonius *ap.* Strabon, IV, 3, 3; VII, 2, 2 : l'orpaillage du Rhin l'enrichit sans doute.

6. Cf. p. 298, n. 4, p. 308, n. 3.

ustensiles d'airain, seaux, chaudrons et trépieds, dont raffolèrent à leur tour les religions septentrionales[1]; plus que les Méditerranéens eux-mêmes, ils ont recherché les fibules ou les agrafes de bronze, pour lesquelles ils désiraient des ornements variés et compliqués[2]; les épais colliers d'or à torsades étaient la parure favorite de leurs guerriers et de leurs dieux[3]. C'est chez eux, sans doute, que prit naissance la grande épée de fer à pointe mousse[4] : l'expérience de la défaite leur apprendra à

1. Tite-Live, XXXVI, 40, 11 : *Vasa ænea Gallica*; Strabon, VII, 2, 1 et 3; cf. Montelius, trad. Reinach, p. 142-152 (réserves faites sur la date de certains objets à figures); Willers, *Die rœmischen Bronzeeimer*, etc., 1901; Déchelette, *Rev. arch.*, 1902, II, p. 280 et s.

2. Les types de fibules plus fréquents au nord qu'au sud des Apennins sont les suivants (Reinach, *Dict. des Ant.*, au mot *Fibula*, XIV et XV; cf. Undset, *Das erste Auftreten des Eisens*, 1882 [trad. all.]; Tischler, *Beiträge zur Anthropologie und Urgeschichte Bayerns*, 1881, IV, p. 47-83; Almgren, *Studien über Nordeuropæische Fibelformen*, 1897, Stockholm; Montelius, *La Civilisation primitive en Italie*, I, p. I et s.) : la fibule la plus répandue et à coup sûr la plus caractéristique de la civilisation gauloise ou de La Tène, est celle dite en S; plus anciennes, celles en T ou en arbalète, en croissant, à timbale, à spires : ainsi nommées de leur forme ou de leur ornement distinctif. L'opinion courante en fait des types d'importation celtique : cela n'est pas encore prouvé, même pour les types en S et en T; et il serait fort possible que (par exemple à Hallstatt) il y ait eu purement et simplement continuation (avec des formes diverses) de l'industrie indigène inspirée aux Sigynnes par les Étrusques ou les Grecs : les Celtes ont pu préférer certains types sans les avoir créés. La question de la fibule, comme celle de l'épée (n. 4), demeure, encore que toujours un peu confuse, capitale pour les classements chronologiques.

3. Florus, II, 4 = I, 20, 4, etc.; ici, p. 355, p. 374, n. 4. On ne peut non plus affirmer que la forme première du *torques* soit indigène et celtique, et qu'il n'y ait pas eu des importations de ce genre d'objets (Tite-Live signale celles de *torques* d'or de cinq et de deux livres chez les Celtes du Danube en 170 et 169; XLIII, 5, 2; XLIV, 14).

4. Peut-être dans le Norique même. — Cette grande épée de fer, l'épée gauloise des textes classiques ou du IIIe siècle ou de La Tène II ou III (p. 351-2 et suiv.), remplaça la plus récente épée de fer des temps de Hallstatt, épée courte, à pointe aiguë, copiée sur le modèle de l'épée de bronze. — On admet d'ordinaire que cette courte épée de Hallstatt a été précédée, dans ce premier âge du fer, par une épée longue, en fer, à pointe, première héritière de l'épée de bronze; et on admet également qu'entre l'épée courte de Hallstatt et la grande épée gauloise, les Gaulois ont connu (période de La Tène I) une épée courte, à pointe, quelque chose d'analogue au glaive celtibérique. Je n'accepte ni ne repousse cette chronologie. — Il me paraît en tout cas fort possible que les Gaulois aient utilisé, avant leur grande épée camarde, le petit glaive d'estoc et de taille : voyez chez Diodore, XVI, 94, 9, l' « épée gauloise » qui servit à l'assassin de Philippe en 336; cf. encore le fait d'Hannibal remplaçant ses armes chez les Allobroges, p. 475; et enfin, quoique les épées soient toutes des restaurations, il semble bien que les sculpteurs aient représenté d'ordinaire les Gaulois avec des courtes épées pointues, cf. p. 339, n. 4-6. Et il est possible également que, même dans la seconde

l'améliorer plus tard[1], et l'arme se rapprochera peu à peu des dimensions et de la solidité du glaive romain[2] : mais, chose étrange! les Gaulois se sont longtemps obstinés à en émousser l'extrémité, comme si quelque rite religieux leur interdisait, sur le champ de bataille, de frapper d'estoc avec leur épée de guerre[3]. Car chez ces hommes intelligents, habiles, et toujours prêts à s'instruire, la religion fut trop souvent le principal obstacle au progrès.

Sauf la gêne que causaient parfois les dieux, ateliers et demeures s'ouvraient largement aux œuvres et aux influences du voisinage civilisé. Grecs, Étrusques et Romains importaient des vêtements et des harnais de luxe, des miroirs de bronze, des vases et des coupes de prix, en métal et en terre cuite, de belles cuirasses ornées de figures, de grands casques d'airain surmontés de cimiers fantastiques; les chefs barbares se firent gloire de se parer de ces armes dans les jours de combat[4], et

période, ils aient conservé, au moins pour l'usage religieux (suicide compris) et peut-être aussi funéraire, de courtes épées pointues de fer ou de bronze, survivances des temps antérieurs (cf. p. 162, n. 3, p. 171, n. 6). — Cf., sur cette question, qui est encore obscure : Mongez, *Mém. de l'Inst. nat.*, *Littérature*, V, an XII, p. 517 et s.; *Rev. arch.*, 1861, II, p. 66-8, 141-2; de Reffye, *Rev. arch.*, 1864, II, p. 347; Quicherat, *ib.*, 1865, I, p. 89-92, Lindenschmit, *Alterthümer* (voir à la table, p. 32-33); Tischler, *Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, 1885, p. 157 et 172; Déchelette, *Rev. arch.*, 1902, I, p. 256-8, 266-7; Gross, *La Tène*, 1886, p. 20-24, pl. I-V et VII (très belle collection); Bertrand, *Archéologie*, p. 280 et suiv.; Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 85 et s., 125, 167 et s., etc.; Schumacher, *Die Schwertformen*, dans les *Fundsberichte aus Schwaben*, VII, 1899; Naue, *Die vorrœmischen Schwerter*, Munich, 1903; Hoernes, *Archiv*, XXXI, p. 247; Reinach, *Catalogue* du Musée de Saint-Germain, p. 112, 144, 160; le même, *L'Épée de Brennus* (*L'Anthropologie*, 1906); et tous les ouvrages cités p. 370, n. 2. Les épées publiées par Gross et de Reffye correspondent, je crois, à la grande épée de fer à pointe mousse (p. 351-2) décrite par les textes (Musée de Saint-Germain, XIII, 27 A, F, G, p. 111 et 112; cf. 26 A, p. 110). Cf. t. II, p. 195-6.

1. Reinecke, p. 4, 14. Mais plus lentement qu'on ne croit, et pas avant 200.

2. Sans lui être du reste comparable comme arme de combat (Polybe, II, 33, 3).

3. Cela se rattache peut-être à l'usage de tuer l'ennemi en lui tranchant la tête.

4. T.-L., XLIII, 5, 8; XLIV, 14, 8; Polybe, III, 62, 5; Silius, IV, 153 et suiv.; V, 137 et suiv.; Plutarque, *Marcellus*, 7; Bertrand, *Archéologie*, p. 333 et suiv. (vase étrusque? de Græchwil près de Berne), p. 342 et s.; Lindenschmit, *Alterthümer*, II, II, 1 (trouvaille de Durkheim en Bavière Rhénane); III, V (coupe italo-grecque et bijoux d'or de Rodenbach en Bavière Rhénane); Reinecke, p. 2, 10, 21, etc. (réserves sur les dates); Musée de Saint-Germain, VI, 20, 34, 35; *Cat.* de Reinach, p. 153 et 159-160; etc. Cf. t. II, p. 330-3.

à la dangereuse parade de leur chair nue, ils préférèrent bientôt la protection du bronze étincelant.

Dans le pays même, les artistes indigènes se mirent à leur tour à fabriquer des casques[1], à perfectionner leur âpre céramique[2], à enrichir de nouveaux types leur métallurgie un peu monotone[3]. Il est possible que plus d'un artisan étranger, prisonnier ou transfuge, soit venu travailler chez les dynastes riches et orgueilleux du monde celtique, et que ces hôtes aient donné des leçons de technique aux rudes mains des Barbares : mais en tout cas, sauf les plus belles pièces, c'est, je crois, des manufactures indigènes que sortaient ces innombrables quantités de chariots, de colliers d'or, de vases de bronze et d'argent que les généraux du sénat ramassaient sur les champs de bataille et étalaient dans leurs triomphes celtiques : et les Romains, en les regardant, s'étonnaient de voir que ces argentiers barbares n'étaient point du tout des artisans maladroits[4].

Ils s'habituaient, en effet, aux choses de goût et aux recherches de l'imagination. L'ornementation de leurs produits devint moins uniforme. Les traits géométriques, les spires ou les pointillés dont ils se plaisaient à les décorer, gagnèrent en variété et en finesse. A l'art du Midi, qu'il fût représenté auprès d'eux par des ouvriers ou par des œuvres, ils empruntèrent des combinaisons nouvelles de lignes, de cercles et de spirales; eux-mêmes surent en trouver d'originales[5]. Ils inventèrent par

1. Silius, I, 624, sans doute par anachronisme.

2. Alex. Bertrand, *Arch.*, p. 302; Pic et Déchelette, c. 93-6, pl. XLIX; Déchelette, *Les Fouilles du mont Beuvray*, 1904, p. 159 et suiv. Celui-ci insiste surtout, avec raison, sur la céramique peinte à fond blanc et à dessins de couleur ocreuse, à décors géométriques. Il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'elle fût imitée du vieil art grec, les anciens types helléniques, déjà maintenus à Marseille plus longtemps que dans la Grèce propre (cf. p. 430-1), ont survécu encore davantage dans les zones barbares influencées (cf. p. 370, n. 2); mais j'avoue qu'on ne peut regarder comme prouvée cette hypothèse de l'imitation. Cf. t. II, p. 318.

3. Reinecke, p. 9.

4. Triomphe de 191 sur les Boïens : 1471 *torques* d'or, 2340 livres *argenti infecti factique in Gallicis vasis non infabre suo more factis*; T.-L., XXXVI, 40, 12. XXXIII, 36, 13 (en 196).

5. Reinecke, p. 30 et suiv.

exemple, pour encadrer et relever la poignée de leurs épées et de leurs poignards, ces saillies en forme d'antennes qui sont d'un effet sobre et décoratif[1]. L'imitation de la Grèce ne fut pas longtemps chez eux machinale et irréfléchie, comme elle le demeura chez d'autres Barbares, qui copiaient sans choisir ni comprendre. Ils ne prirent pas à l'art hellénique les figures qui répugnaient à leurs principes religieux : ils ne copièrent pas ses dieux, ses héros, ses scènes de la vie courante[2], sans doute parce qu'ils s'interdisaient de reproduire des êtres divins ou humains. Plus tard[3], quand les Celtes s'aventurèrent en dehors des motifs d'ornementation pure, ils eurent l'imagination assez déliée pour trouver dans leurs habitudes ou leurs croyances nationales les emblèmes dont ils décorèrent les pommeaux ou les poignées de leurs armes, les pièces de leurs casques[4], les fibules de leurs vêtements[5] et les monnaies de leurs trésors[6], et

1. Reinach, *La Sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, 1896 (*L'Anthropologie*), surtout, comme types celtiques, fig. 176-180. Peut-être moins anciennes qu'on ne croit. — Les fig. 165-174 (cf. Bertrand et Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 86 et suiv.) semblent représenter, dans la période de Hallstatt, les types précurseurs de ceux-là : mais il y a de bien grandes différences. Les antennes du type de La Tène, tournées à l'extérieur, me font songer aux cornes ou trompes d'airain, réelles ou fantastiques, qui ornaient les casques gaulois (t. II, p. 198) : elles renferment donc un élément figuré, qui me paraît manquer aux antennes dites du temps de Hallstatt.

2. Reinecke, p. 45; même certains motifs grecs, comme l'acanthe, paraissent étrangers (et sans doute à dessein) à l'imitation gauloise.

3. Pas avant la domination romaine en Italie, ni avant 250 dans la région du Danube, et peut-être assez longtemps après cette date; de même, Déchelette, *Fouilles*, p. 166-169.

4. Déchelette, *Stradonic*, p. 31 (*Congrès arch. de Mâcon*, 1899).

5. Reinach, *Sculpture*, p. 67 et suiv.

6. Sur les monnaies des Celtes de l'Europe centrale : Streber, *Abhandlungen der phil.-phil. Classe der k. bayer. Akad. der Wissenschaften*, IX, 1860-3, p. 165 et s., 541 et s. (capital); Kenner, *Der Münzfund von Simmering in Wien*, 1895 (*Num. Zeitschrift*, Vienne, XXVII, 1896); Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 1905, ch. 19; Forrer, *Kelt. Numismatik*, 1908. L'apparition de motifs indigènes peut être, je crois, constatée dans les monnaies danubiennes et voisines qui appartiennent à la seconde période : « *Regenbogenschüsselchen* » ou statères d'or frappés par les Boïens de Bohême ou par les autres peuples, à la coquille, à la tête d'oiseau, au serpent; grosses pièces d'argent à légendes (noriques?); je ne sais si la série d'électrum (Blanchet, *Traité*, p. 461, aux *Cotini*?, cf. p. 298, n. 4) n'est pas leur contemporaine. Ce second âge du monnayage n'est peut-être pas antérieur de beaucoup à l'an 100. Pour le premier âge, cf. p. 376, n. 6

alors parurent dans l'industrie gauloise les têtes coupées fétiches de guerre[1], les mufles cornus des animaux monstrueux, auxiliaires dans la bataille[2], et surtout les oiseaux messagers divins[3]. — Or, du jour où la religion et les sentiments d'un peuple lui suggèrent enfin des formes d'art, il acquiert de grandes chances pour devenir créateur de belles choses[4].

En même temps, les Celtes de l'Italie apprenaient des Étrusques à se servir de l'écriture. Ils leur empruntèrent, sans trop les déformer, les lettres de leur alphabet[5]. Ceux de l'Europe centrale frappèrent d'assez bonne heure des monnaies d'or, copiées d'abord sur celles de Macédoine[6]. Les pièces grecques et romaines avaient cours chez tous, apportées par les pillages, les tributs, le commerce et la solde des mercenaires[7]. Il y avait,

1. Reinach, *La Sculpture*, fig. 143 et 144 (poignard).

2. *Id.*, fig. 182 (couteau); cf. ici, p. 375, n. 1. Toutes ces figures ne paraissent postérieures à 200.

3. Reinach, p. 119 et suiv., surtout le canard. La représentation du canard remonte sans aucun doute à l'âge préceltique : l'oiseau est un des motifs dominants de la civilisation de Hallstatt (Hoernes, p. 488-498).

4. Cf. von Pulszky, *Rev. arch.*, 1879, II, p. 273; S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1902, p. 267-272. La discussion est ouverte sur la question de l'originalité artistique de l'art gaulois pendant la période dite de La Tène. Supposer ces types et ces objets produits dans les pays gaulois, comme on le fait d'ordinaire en France (Bertrand dans les deux livres cités, Déchelette, *Montefortino et Ornavasso*, *Rev. arch.*, 1902, I, en particulier p. 259) me paraît exagéré. Mais c'est aller également trop loin que de traiter les Celtes en hommes incapables d'art et d'industrie, et d'attribuer par exemple aux seuls Étrusques les produits trouvés en pays sénon (Brizio, *Il Sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia*, 1901, *Mon. ant. dei Lincei*, IX, 1899, surtout c. 751). En dernier lieu, l'origine étrusco-grecque des motifs d'ornementation des bronzes pado-danubiens a été défendue par Studniczka (*Jahrbücher des k. d. a. Instituts*, XVIII, 1903, p. 21 et s., qui d'ailleurs mêle des choses de date et de caractère très différents). Reinecke est plus conciliant. Tout du reste, en cette matière, est affaire de mesure. — Cf. t. II, p. 385 et s.

5. Peut-être seulement après la conquête romaine, en tout cas pas avant le troisième siècle. Pauli, *Die Inschriften Nordetruskischen Alphabets*, 1885.

6. Blanchet, *Traité*, p. 455-8 : type d'or à la tête de Pallas, Moravie; p. 447-9 : type d'argent à la tête d'Apollon, Norique ancien; cf. p. 453 : maintien du poids du tétradrachme attique dans les pièces d'argent plus récentes. Les deux premiers types doivent être antérieurs à 150, postérieurs à 300 ou même à 250; cf. ici, p. 366. Cf. p. 375, n. 6, pour le second âge.

7. *Nummi bigati*, chez les Gaulois italiens en 197 (T.-L., XXXIII, 23, 7 et 9), Boïens d'Italie en 191 (XXXVI, 40, 12). Statères d'or chez les Celtes de l'Hémus après 278 (Polybe, IV, 46, 3); demandés par les Gaulois du Danube en 168 (T.-L., XLIV, 26, 4; cf. p. 328, n. 1); etc.

sur les routes tracées par leurs grands fleuves, une circulation incessante d'hommes[1] et de numéraire[2]. Ces peuples, qui n'avaient été longtemps que des agriculteurs ou des guerriers, qui ne se réunissaient, disait-on, que dans des bourgades ouvertes ou des lieux de foires[3], imitèrent vite leurs voisins les Étrusques et les Grecs, en se bâtissant de vastes cités entourées de murailles, rendez-vous permanents de vie laborieuse et pacifique[4]. Milan, en Cisalpine, parvint à être une ville très grande et très peuplée, objet de respect et d'affection pour la nation entière des Insubres[5].

Plus rapprochés que la Celtique propre des influences intelligentes[6], les pays gaulois de la conquête pouvaient, plus tôt que leur mère-patrie, donner naissance à une civilisation nouvelle[7].

1. Le fait qu'il y avait en Circumpadane des auberges, et où l'on mangeait et logeait à prix fixe, est l'indice d'une circulation de voyageurs fort intense : cela, il est vrai, pour les premiers temps de l'époque romaine (Polybe, II, 15, 4-6).

2. Cela est attesté par les trouvailles de monnaies et notamment de ces *Regenbogenschüsselchen* qu'on découvre dans presque tout le domaine celtique, depuis la Bohême, qui paraît en être le point de départ, jusqu'en Saintonge; Blanchet, p. 467 et suiv. Cf. ici, p. 375, n. 6.

3. Polybe, II, 17, 8.

4. Une des premières choses que font les émigrés transalpins dans le pays d'Aquilée en 186, c'est *oppidum ædificare* (T.-L., XXXIX, 22, 6; 45, 6; 54, 6); cf. p. 509.

5. Plutarque, *Marcellus*, 7.

6. Cf. les remarques de Fr. Marx, *Die Beziehungen der classischen Völker des Alterthums zu den keltisch-germanischen Norden* (*Beilage zur Allg. Zeitung*, Munich, 23 et 24 juillet 1897, n[os] 162-3).

7. Les études archéologiques de la période dite de La Tène font ressortir chaque jour davantage le rôle économique de cette double région; cf. Déchelette, *Les Fouilles du mont Beuvray*, 1904, surtout p. 183 et suiv. — Ce rôle, au surplus, apparaît, dès l'époque de Hallstatt, chez les Sigynnes et les Vénètes (Hérodote, V, 9; cf. p. 298, n. 1; p. 370, n. 2). — La route pado-danubienne par les cols des Alpes de l'Adriatique est capitale dans l'histoire économique de l'Europe. C'est celle des offrandes hyperboréennes (*id.*, IV, 33), sans doute aussi une route de l'ambre, de celui de la Frise aussi bien que de celui de la Baltique; et c'est sur cette route que se trouvent les situles historiées (cf. p. 370, n. 2), les plus anciens et plus énigmatiques spécimens d'art figuré dans l'Europe centrale. Pour bien comprendre l'importance de cette route, il faut se rappeler que vers ces cols convergent à la fois la route de la Drave, qui mène au Danube et au monde grec, et celle de la haute Mur, qui, par le Semmering et Vienne, conduit à la tranchée de la Moravie, à l'Oder, à la Vistule, au monde purement barbare : par cette tranchée de Moravie ont aussi, peut-être, passé les offrandes hyperboréennes, et en tout cas les caravanes de l'ambre baltique. — Ajoutez, comme centre important de cette grande Celtique, le carrefour du Mein, que tenaient les Helvètes : ce qui explique aussi

Jadis les colonies grecques avaient précédé, dans la vie policée, leurs métropoles elles-mêmes : de la même manière, la Gaule du dehors devait être la première à s'éloigner de la rudesse primitive. Du Pô et du Danube, produits ou leçons des artisans méridionaux gagnaient les Belges de Flandre ou de Champagne et la Celtique de France, mère de ces heureux émigrants. La situation des peuples d'Illyrie et d'Italie était même, à certains égards, plus avantageuse que celle de leurs congénères de la Loire et du Rhône : excellemment placée au cœur de l'Europe, dominée et protégée par le plus formidable de ses massifs montagneux, s'étalant dans ses deux plus larges et plus riches vallées, à égale distance de la Gaule océanique et de la Galatie phrygienne, confinant à la fois aux plus barbares du Nord et aux plus civilisés du Midi, la Celtique padane et danubienne était le centre naturel de tout le monde gaulois, s'il savait se fixer et s'unir.

Je ne dissimule pas que les Celtes n'aient mis fin, dans leurs courses rapides, à de très belles choses. Ils ont supprimé les empires du Norique ou du Danube, la domination étrusque de la Circumpadane[1]. Mais il n'est aucune nation du passé et du présent qui soit innocente de tels crimes, et ceux-là sont peu de chose à côté des ruines, savamment méditées, de la conquête romaine. Puis, à la différence de bien d'autres, les Gaulois ont reconstitué aussitôt les États qu'ils avaient détruits : c'est ainsi que les Francs de Clovis, de Pépin et de Charlemagne tenteront de réparer le mal des invasions germaniques, et de sauver les traditions romaines compromises par leurs ancêtres.

leur richesse particulière (p. 371, n. 5, et p. 297). — Le carrefour de Vienne, entre la route du Danube et celle de la Moravie, n'avait alors qu'une importance secondaire, à cause de sa situation en plaine, et parce qu'il fut sans doute à l'extrémité des États boïen et taurisque. Et cette obscurité rappelle celle où, pour les mêmes causes, végétait Lyon au temps de la Gaule indépendante, à la frontière des États éduen et allobroge; cf. t. II, p. 230-3.

1. Pages 297 et s., p. 289 et s.

IX. — UNITÉ ET DIVERSITÉ

Par malheur, une entente durable ne s'établit jamais entre des peuplades celtiques, même voisines. L'amour-propre, l'individualisme de chacune d'elles étaient incorrigibles.

Chaque État italien ou danubien se considérait comme isolé, indépendant et souverain[1]. A plus forte raison n'y avait-il aucun lien politique entre les différents groupes, et peut-être la jalousie les sépara-t-elle plus que la parenté ne les rapprochait. Le royaume gaulois de Thrace succombera au milieu de l'indifférence de ses voisins de même nom. En face de leurs plus grands dangers, Insubres et Boïens ne reçurent point de secours publics de leurs parents du Danube[2]. Enfin, aucun rapport fixe et permanent n'unissait la Celtique propre, celle d'Ambigat, aux colonies qu'elle avait créées autour d'elles. Pas une seule fois elle n'intervint officiellement pour les protéger ou les aider : il n'y a point trace, à notre connaissance, d'ambassades périodiques ou de traités en bonne forme. Une fois le signal du départ donné, les émigrants étaient un nouveau peuple, comme les Phocéens qui partirent avec Protis étaient une cité en puissance dès l'instant où ils levèrent l'ancre.

Aussi le monde gaulois ne constitua jamais ni un État ni une fédération. Ce fut l'opposé même de l'Empire romain, dont la principale force était dans l'existence d'une capitale et la sujétion inconditionnelle des colonies à la métropole[3]. Il ressembla surtout à l'ensemble des royaumes fondés par les invasions ger-

1. Cf. page 364.
2. Cf. p. 447 et s., p. 506 et s. — Niese (*Zeitschrift für deutsches Altertum*, XLII, 1898, p. 147 et suiv.) croit au contraire que les Taurisques qui prirent part à la bataille de Télamon (Pol., II, 28, 4; 30, 6) sont, non les *Taurini* de Turin, mais les Celtes du Danube, et que c'est du nord-est également que vinrent les Gésates. Sur les confusions entre les deux peuplades, cf. Garofalo et d'Arbois de Jubainville, *Rev. celt.*, XXVII, 1906, p. 155 et s.
3. Cf. p. 506.

maniques; et il ne fut pas non plus sans analogie avec le nom hellénique.

Chaque cité grecque vivait d'elle-même et pour elle-même : quelle que fût son origine, elle n'avait aucune alliance naturelle et nécessaire. Sa métropole n'était son amie politique que par suite d'un contrat [1]. Le sentiment de la solidarité morale, le souvenir d'uné origine commune, les relations littéraires, religieuses, commerciales, les pèlerinages de culte, les rendez-vous de jeux et de marchandises, furent pendant longtemps les seuls éléments d'unité du monde hellénique.

Ces éléments se retrouvaient, quoique moins actifs, chez les peuples celtes. Ils ne perdirent jamais la mémoire de leur patrie primitive [2] : les récits populaires conservèrent en Italie et sur le Danube les noms d'Ambigat et de ses deux neveux [3]. Les hauts faits des vainqueurs de Rome et de Delphes ne furent point oubliés [4] : on les raconta, de proche en proche, jusque sur les bords de l'Elbe [5]; il se créa comme un patrimoine de légendes commun à tous les Gaulois. La similitude de leurs dialectes [6], des noms de leurs villes, de leurs peuples [7] et de leurs chefs [8], entretenait chez eux la pensée de leur parenté. Ils invoquaient cette parenté pour éviter une guerre ou quand ils cherchaient des secours d'alliés ou de mercenaires [9]. Lorsque les Boïens furent subjugués par Rome, quelques-uns trouvèrent un refuge chez leurs congénères d'Allemagne [10]. Les relations que Marseille avait avec les Celtes du Rhône l'accréditèrent auprès des Galates

1. Cf. Thucydide, I, 56, et les remarques de Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, p. 253, n. 10, et Œhler *ap.* Wissowa, I, c. 2826.
2. Tite-Live, V, 34 et 35, 1-2; Pline, III, 124; cf. p. 288.
3. Cf. p. 286 et s.
4. Silius, IV, 150 et suiv., 280 et s.; Tite-Live, X, 16, 6; Polybe, II, 22, 3-4.
5. Plutarque, *Marius*, 11, 3.
6. Cf. p. 318; t. II, p. 367-370.
7. Noms en *-dunum*; cf. p. 298, n. 4, p. 302; Strabon, IV, 1, 13; XII, 5, 1; Tite-Live, V, 34, 9; 35, 1-2; César, V, 12, 2; VI, 24, 2.
8. Cf. p. 293, n. 4.
9. Προτιθέμενοι τὴν συγγένειαν, Polybe, II, 19, 1.
10. C'est ainsi que j'interprète Strabon, V, 1, 6.

de Phrygie[1]. On raconta plus tard que les pillards de Delphes envoyèrent ou apportèrent en hommage une part de leur butin au dieu de Toulouse[2], et ce n'est pas absolument invraisemblable. Tous lès hommes du nom celtique se sont considérés, à certains moments de leur vie, comme les membres d'une seule famille[3].

Mais à cela s'est bornée, comme chez les Grecs, l'unité de ce nom. Elle était du domaine des poètes plus que de celui des politiques; elle facilitait surtout les levées d'aventuriers et les voyages des marchands[4].

Puis, ces ressemblances entre les peuples gaulois s'atténuèrent peu à peu, au fur et à mesure qu'ils eurent contact avec des voisins différents, et que leurs intérêts ou leurs relations divergèrent. Tout État gaulois prit insensiblement une physionomie propre. Les Insubres, dans les belles plaines de Milan, devinrent les plus pacifiques et les plus industrieux des Transalpins; les Sénons, pressés entre les Apennins et un rivage peu accueillant, restèrent toujours assez sauvages[5]; les Scordisques, perdus entre les Thraces et les Illyriens, finirent par vivre surtout en brigands[6], tandis que les Galates s'humanisèrent sans regret. Dans chaque nation, les dieux nationaux du nom celtique acceptaient des habitudes différentes. Chez les Scordisques,

1. Lettre des Marseillais en faveur de Lampsaque πρὸς τὸν δῆμον τῶν Τολοστοαγίων (Tolistoboïens) Γαλατῶν en 196 (Dittenberger, *Sylloge*, 200 = 2e éd., 276; Lolling, *Mittheilungen des deutschen arch. Institutes*, Athènes, VI, 1881, p. 109-101).

2. Ce n'est, je crois, que de cette manière qu'on peut expliquer la tradition de la présence d'or delphique à Toulouse : Justin, XXXII, 3, 9; Strabon, IV, 1, 13 (Timagène); Dion Cassius, XXVII, 90.

3. Cf. César, VII, 77, 16; Tite-Live, XXI, 20, 6.

4. Par là s'expliquent les analogies constatées dans les produits industriels des pays celtiques, à l'époque dite de La Tène, depuis la Bohême jusqu'au Morvan (Déchelette, art. sur *Stradonic*, p. 61 et suiv.); par là, la circulation monétaire entre la Bohême et la Suisse (*id.*, p. 11-12), et peut-être de l'Europe centrale jusqu'en Saintonge (trésor de *Regenbogenschüsselchen* trouvé à Courcoury, Blanchet, p. 476 et 547).

5. *Infandi Senones*, Silius, IV, 160; cf. p. 203.

6. Orose, V, 23, 17 et 18; etc. Cf. Perdrizet, *Bull. de corr. hell.*, XX, 1896, p. 485 et suiv.

le couple divin continua à être féroce et à exiger du sang humain[1]; chez les Insubres, la souveraine déesse se rapprocha du type d'Athéné[2], et les Galates l'acceptèrent en Artémis[3].

Il en fut donc des peuplades gauloises comme des cités ou des ligues helléniques : chacune arrivait à avoir ses dieux et ses jalousies propres. La colonisation celtique des terres européennes donna naissance à un monde aussi divers et aussi divisé que la colonisation grecque des rivages méditerranéens. Elles se suivent dans le temps, elles se touchent sur la terre; elles se ressemblent parfois, elles auront de pareilles destinées. Ni l'une ni l'autre n'ont réussi à faire l'unité des terres ou des mers qu'elles ont conquises.

1. Ammien Marcellin, XXVII, 4, 4.
2. Polybe, II, 32, 6.
3. Plutarque, *Virt. mul.*, 20; *Amat.*, 22; cf. p. 367.

CHAPITRE X

L'EMPIRE DE MARSEILLE[1]

I. Dangers de Marseille et ambitions de Carthage; Himilcon. — II. Victoires sur Carthage, les Étrusques et les Gaulois. — III. Colonies marseillaises. — IV. Nature de l'empire marseillais. — V. Commerce marseillais. — VI. Pythéas et Euthymène. — VII. Des habitudes intellectuelles. — VIII. Constitution et coutumes. — IX. La belle époque du monnayage marseillais.

I. — DANGERS DE MARSEILLE ET AMBITIONS DE CARTHAGE; HIMILCON[2]

Pendant que les bandes les plus aventureuses du monde gaulois s'établissaient au cœur de l'hellénisme, la plus avancée des colonies grecques, Marseille, entrait en relation avec la Celtique propre.

Les deux siècles qu'ont duré les invasions gauloises sont les plus obscurs de l'histoire de cette Celtique (400-218)[3]. Les Grecs et les Latins nous ont raconté longuement les méfaits et les discours de Brennos et de ses émules, et la vie des peuples qu'ils ont fondés. Mais ils ignoraient complètement

1. Lenthéric, *Les Villes mortes du golfe de Lyon*, 1876; le même, *La Grèce et l'Orient en Provence*, 1878; le même, *La Provence maritime ancienne et moderne*, 1880; Masson, *De Massiliensium negotiationibus*, 1896; Éd. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, III, 1901, p. 670 et suiv.; Garofalo, *Studi Storici*, 1904, p. 13 et suiv.; les ouvrages cités pour le ch. V, p. 193, n. 1.

2. Pour ce paragraphe et le suivant : Adelung, *Ælteste Geschichte der Deutschen*, Leipzig, 1806, p. 40-43; Meltzer, I, 1879, p. 163 et suiv., p. 246-8, p. 485 et suiv.; Mair, *Der kartagische Admiral Himilko*, Pola, 1899.

3. Chap. VIII, p. 281 et s., 286 et s., 305 et s., 308 et s., 313 et s., 320 et s.

celle de cette Barbarie reculée d'où il leur venait tant d'ennemis. C'est à peine si nous avons pu constater les déplacements d'hommes qui se sont alors produits entre le Rhin et les Pyrénées, et les longues courses de Belges et de Gésates montant vers les Alpes pour prendre part aux curées italiennes.

En revanche, ainsi qu'il est arrivé si souvent dans les régions les moins civilisées, les destinées du rivage ne sont point inconnues[1] : les traites des navigateurs, la présence et l'activité de Marseille, nous permettent de suivre l'histoire de Glaaule maritime depuis la venue des derniers Phocéens (535)[2].

Cette arrivée avait donné à Marseille une force nouvelle. Mais elle signifiait aussi que la cité n'avait plus à compter sur l'appui du monde grec. Ces recrues étaient les dernières que lui aurait envoyées la mère-patrie, devenue sujette de la Perse. Le lien matériel qui l'unissait à l'hellénisme était rompu.

L'hellénisme lui-même était menacé de toutes parts. D'un bout à l'autre de la Méditerranée, de grands empires s'armaient contre lui. Les Perses détruisaient Milet (494) et menaçaient Athènes (490). Les Ibères s'étendaient sur les rivages de la mer des Baléares, depuis le Rhône jusqu'au cap de La Nao[3]. Vainqueurs des Phocéens après la bataille de Sardaigne (535), les Étrusques et les Carthaginois s'étaient partagé les pêcheries et les mers de l'Occident[4]. L'Étrurie était sur le point de conquérir toute l'Italie, dont elle tenait, avec Rome agrandie et fortifiée, la route maîtresse[5]; elle occupait la Corse[6]; elle était souveraine sur l'île d'Elbe aux inépuisables gisements de fer[7], qui furent sans doute un des principaux enjeux de la lutte maritime. Carthage

1. Cf. Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 21.
2. Pages 218-220.
3. Pages 265-267, 277-280.
4. Pages 218-219. Cf. Aristote, *Politique*, III, 5(9), 10, et le traité de 509; Busolt, II, p. 754.
5. Règnes de Servius Tullius et de Tarquin le Superbe.
6. Diodore, V, 13, 4; XI, 88, 5.
7. Diodore, XI, 88, 5; V, 13, 1-2; Virgile, *Én.*, X, 174. Cf. p. 217.

prit d'abord les terres et les eaux les plus méridionales; elle revendiqua pour elle la Sardaigne et la Sicile[1], et s'installa fortement à Cadix[2].

A Cadix, elle trouvait un très vieil héritage, les routes et l'expérience des marins de Tartessus[3]. Délibérément, elle envoya ses amiraux à la reconnaissance des rivages de l'Occident. Hannon partit vers le sud et explora l'Afrique jusqu'au golfe de Guinée[4]. Himilcon fut chargé de l'Europe et du nord[5] (vers 500 ?[6]).

Ces deux entreprises le long de la terre extérieure demeurèrent fameuses dans l'histoire des Méditerranéens. Les journaux de route en furent publiés par Carthage, sans doute plus ou moins arrangés. On les traduisit en langue grecque; on les copiait ou on les consultait encore dans les derniers temps de l'Empire romain[7]. Ces voyages furent pour l'occident de l'ancien monde ce que l'expédition de Colomb fut pour l'orient du nouveau : avec cette différence, qu'on hésita toujours à les refaire[8], et qu'on ne vit pas, derrière le sillage des premiers navires, les flottes des aventuriers de la mer.

Himilcon suivit, au delà de Cadix, les interminables rivages de l'Espagne atlantique[9]. Il les trouva pleins de sanctuaires

1. Polybe, III, 22; Justin, XVIII, 7 et XIX, 1.
2. Aviénus, 114-5. Cf. p. 219.
3. Cf. p. 118, 187-188, 197-199.
4. *Geogr. Gr. min.*, Didot (Müller), I, p. XVIII et suiv., p. 1 et suiv.
5. *Ad extera Europæ noscenda missus*, Pline, II, 169.
6. Les deux voyages sont contemporains (Pline, II, 169); ils se placent *Punicis rebus florentissimis* (V, 8; II, 169), par conséquent avant 480; de plus, ils sont antérieurs à Hérodote, qui a dû les utiliser (Meltzer, I, p. 231). C'est le temps de Magon, que les Anciens ont toujours regardé comme l'apogée de Carthage (Justin, XVIII, 7, 19; XIX, 1, 1). — Sieglin (*Verhandlungen des VII. internationalen Geographen-Kongresses* de Berlin, 1899, p. 852) donne la date de 465. — Je ne suis pas sûr qu'Hannon et Himilcon soient les fils d'Hamilcar tué en 480 (Justin, XIX, 21).
7. Didot, *Geogr. Gr. min.*, I, p. XXII et suiv., pour le Périple d'Hannon. C'est par une traduction ou une adaptation grecque, déjà, j'imagine, travestie et écourtée par quelque géographe (cf. p. 414, n. 1), qu'Aviénus a connu celui d'Himilcon, bien qu'il dise l'avoir tiré *ab imis Punicorum annalibus* (414).
8. Cf. p. 428-9.
9. Aviénus, en décrivant les côtes de toute l'Europe, a repris le Périple d'Himilcon dans le sens contraire au voyage d'aller: mais il l'a fait si maladroitement

puissants et de légendes étranges : sur les caps rocheux, dans les îles voisines, de redoutables divinités avaient élu domicile, déesses infernales du sol, dieux des vents et des tempêtes[1]. A sept journées des Colonnes d'Hercule[2], il atteignit le promontoire d'Oyarzun ou du Figuier, et il put voir de là les rivages de deux terres différentes s'éloigner dans des directions contraires[3]. Il se rendit compte qu'il s'était rapproché de la Méditerranée, et qu'il se trouvait au fond d'un vaste golfe, à l'extrémité d'un isthme entre deux mers[4].

A partir du fond du golfe de Gascogne, l'itinéraire d'Himilcon nous échappe pendant quelque temps. Il déclara à son retour qu'il avait mis quatre mois[5], depuis son départ de Cadix, pour gagner la côte de l'Armorique; il avait, disait-il, cinglé en plein Océan, et il en était revenu épouvanté par des choses mystérieuses. Un épais brouillard cachait le ciel[6], des monstres frôlaient la carène de son navire[7], des amas d'algues embarrassaient la poupe[8]; il était arrivé sur une mer muette et paresseuse, où son vaisseau avait dû s'arrêter impuissant et immobile[9]. Peut-être tous ces récits n'étaient-ils que des emprunts à ces éternelles

qu'il a par endroits (le long de la côte cantabrique. 158-173) conservé la direction ouest-est de l'aller; *contra*, Müllenhoff, I, p. 99 et suiv. Sur cet itinéraire de la côte espagnole, cf. *Bulletin Hispanique*, 1905, p. 225.

1. Sur la côte sud, Aviénus, 215, 226-7, 241. Sur la côte occidentale de la Galice, *Veneris jugum* (158). Sur la côte cantabrique, *insula Saturno sacra*, couverte d'herbes, et qui tremble dès qu'un navigateur s'en approche (164-171), peut-être l'île Sainte-Claire près de Saint-Sébastien. Je crois fermement qu'il s'agit, non de sanctuaires phéniciens, mais de sanctuaires indigènes. Cf. p. 145-7.

2. Cinq jusqu'au cap Ortégal (qui, plutôt que le Finistère, est le *prominens Aryium*, 160-164), deux de là au cap du Figuier (*prominens Ophiussæ*, 171-173). Ortégal et le Figuier ont été de tout temps les caps essentiels notés par les navigateurs dans ces parages; cf. *Le grand Routier* de Garcie, éd. de 1607 ou 1613, p. 31 et 55; *Instructions nautiques*, n° 867, p. 45, 203.

3. Aviénus, 174-177, 146-148. Cf. p. 145-147.

4. Aviénus, 146-151, 174-177. La mesure qu'en donne Aviénus, sept jours de marche, peut cependant ne pas provenir d'Himilcon; cf. p. 188-9 et 221.

5. Aviénus, 116-119.

6. Aviénus, 387-389.

7. Aviénus, 127-129; 410-411.

8. Aviénus, 122-126; 405-9 : d'où la croyance que la mer était sans profondeur.

9. Aviénus, 120-121; 385-386. C'est peut-être de ce récit que vient en dernière analyse le texte de Pausanias, I, 4, 1.

légendes de la mer, que se répétaient les matelots de tous les pays [1], et Himilcon pensait-il rebuter par là les marchands grecs tentés de suivre la route de l'étain [2]; mais peut-être a-t-il eu réellement l'audace d'affronter les profondeurs occidentales de l'Océan, et a-t-il rencontré les baleines et les brumes de l'Atlantique [3], les herbes flottantes des Sargasses [4], et ces subites bonaces [5] du large, si effrayantes dans les navigations au long cours [6].

Il toucha ensuite à la « colonne » que l'Armorique projette sur l'ouest pour appuyer le ciel de l'horizon [7]; et, l'ayant doublée, il s'approcha du pays de l'étain. Les indigènes, semble-t-il, n'en permettaient pas l'accès aux voyageurs étrangers : ils se chargeaient de transporter eux-mêmes le précieux métal dans les îles Sorlingues, où les navigateurs venus par l'Océan le recevaient de leurs mains [8]. Ces rivages, ces îles et cette mer étaient

1. La description de la « mer ténébreuse », « mer morte » du large est un des thèmes favoris des navigateurs d'autrefois; cf. Müllenhoff, I, p. 410 et suiv.; Fécamp, *Le Poème de Gudrun*, 1892, p. 159 et suiv.

2. De même Hannon, cf. éd. Didot, p. XXII.

3. Cf. pages 68, 70-1 et 170.

4. Les Anciens en ont eu certainement connaissance, et d'ailleurs la mer s'est étendue assez près de l'Europe: cf. Gaffarel, *La Mer des Sargasses*, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, 1872, II, p. 600 et s.

5. Cf. n. 1, et p. 424, n. 6. p. 425, n. 3.

6. Il est du reste difficile que les vents l'aient rejeté vers l'ouest, du fond du golfe de Gascogne, les vents d'est étant, dans ces parages, médiocres et exceptionnels.

7. Aviénus, 90-93 : cap Saint-Mathieu ; Ps.-Scymnus, 188 et suiv.; cf. ici, p. 9, n. 7, et Bérard, I, p. 247. C'est sans doute à son voyage que remonte le nom d'*Œstrymnin prominens* que lui donne Aviénus (91), ainsi que les noms d'*insulæ Œstrymnides* (96 et 113), *sinus Œstrymninus* (95), donnés aux îles Sorlingues et à la Manche, noms qui sont tous la transformation à la grecque d'un nom comme *Ostimii*, la peuplade du Finistère (cf. p. 418, n. 4). — Le passage en Armorique d'Himilcon et de Pythéas donne lieu à la question suivante : lequel des deux a nommé les Vénètes du Morbihan? car je suis à peu près convaincu qu'ils ont été connus soit d'Éphore, antérieur à Pythéas, soit de Timée, qui lui est postérieur (Pseudo-Scymnus, 188-94).

8. Pline, XXXIV, 156 : *Græcis... fabulose narratum (cassiterum) in insulas Atlantici maris peti vitilibusque navigiis et circumsutis corio advehi*; Aviénus, 96-107. Ces îles sont les Cassitérides d'Hérodote (III, 115) et les *Œstrymnides* d'Aviénus. Si Aviénus dit que l'étain venait de là, c'est parce que les Anciens ont presque toujours confondu pays de production et pays d'expédition. Tout cela a été bien vu par Sonny, p. 25. — L'étain destiné à la Gaule était de même reçu dans l'île de Wight, hors de l'Angleterre même (Diodore, V, 22, 2-4; Pline, IV, 104; ici, p. 410).

peuplés d'une hardie population de marins; leurs barques de cuir sillonnaient tous les parages : Himilcon reconnut deux terres, l'Irlande, « région sacrée des Hiernes », et Albion sa voisine[1].

De là il poussa vers la terre de l'ambre; il l'atteignit sans doute, quoiqu'il ait caché peut-être l'endroit précis des gisements. Mais il parla des Ligures et des Celtes et de leurs longs combats[2], et des fleuves énormes qui coupaient le rivage[3]. — Il ne semble pas qu'il se soit risqué plus loin[4].

Beaucoup de ces choses étaient déjà connues des gens de Tartessus et des marins puniques[5]. Mais par sa présence, l'amiral carthaginois sanctionnait la mainmise de son peuple sur les marchés septentrionaux.

Les ambitions atlantiques ne faisaient pas oublier à Carthage les rivages d'en deçà. Les chefs ibères, élésyques et ligures accueillaient sans colère ses agents recruteurs : ils leur permirent d'acheter chez eux bon nombre de mercenaires (480)[6]. Elle chercha et réussit peut-être à confisquer au profit de ses marins les lieux de pêche de la France méridionale[7]. — Les vaisseaux puniques louvoyaient dès lors sur toutes les côtes de « la terre des Ligures ». Un vaste empire maritime menaçait d'enserrer l'Occident de l'ancien monde, depuis l'embouchure de l'Elbe, terme de la Barbarie scythique, jusqu'au fond de la Grande Syrte, terme de l'empire des Perses : Carthage commandait les routes du sud, Cadix sa succursale surveillait celles du nord.

1. Aviénus, 94-112; cf. p. 321, n. 1. Il serait possible qu'*insula* fût ici une addition d'Aviénus.

2. Aviénus, 129-145; cf. p. 228, n. 3, p. 244-245 : remarquez que s'il s'agit là du pays de l'ambre, ce dernier nom n'est pas prononcé.

3. Par Himilcon?, Hérodote, III, 115; Aristote, *Météorologiques*, I, 13, 20.

4. Mair le fait aller aussi loin que Pythéas et en Baltique même.

5. Aviénus, 113-116; cf. p. 187-8.

6. Hérodote, VII, 165, à la bataille d'Himère : il n'y a pas de Celtes dans l'armée punique, ce qui s'explique parce qu'ils n'avaient encore atteint ni les Alpes ni la mer. Diodore (XI, 1, 5, d'après Éphore) a adapté les renseignements fournis par Hérodote à la géographie de son temps en écrivant ἐκ τῆς Γαλατίας.

7. Justin, XLIII, 5, 2. Cf. p. 391.

Presque bloquée sur mer[1], Marseille était presque assiégée par terre[2]. Jamais ville grecque ne s'était trouvée dans un isolement aussi périlleux. Au delà de la butte qui portait ses remparts, commençait la terre ligure[3]. Non loin des murailles, un bois sacré cachait dans son ombre les sinistres pratiques de la religion indigène[4]. Les Ibères s'approchaient du Rhône[5]; les Gaulois s'apprêtaient à le descendre[6]. Trois barbaries convergeaient vers Marseille. Elle n'était plus qu'un groupe d'audacieux soldats, campés sur un rocher de l'Occident[7].

1. Faut-il aller plus loin et croire, soit que Marseille ait été occupée par les Puniques de 535 à 480 (Castanier, II, p. 99 et suiv., p. 250 et suiv.), soit qu'elle ait reçu en ce temps-là une colonie de métèques carthaginois, ou que tout au moins Carthage ait eu un droit de pêche dans les parages des îles Pomègue et Ratonneau? Aucun des arguments allégués n'est décisif. 1° Le nom de *Phœnice* donné à l'une de ces deux îles (Pline, III, 79) ne saurait prouver que les Phéniciens y aient eu une station : il peut signifier simplement « l'île de la pourpre » ou « l'île rouge »; au surplus, il semble que *Phœnice* soit, non pas une île en face de Marseille, mais un des noms d'une des îles d'Hyères; 2° l'inscription (du VIe siècle au plus tôt, mais peut-être de beaucoup postérieure) du tarif d'un temple punique, trouvée à Marseille en mars 1845 près de la Major (*Corp. Inscr. Semit.*, I, I, n° 165, p. 218-238), a été certainement gravée à Carthage, comme l'indique la nature de la pierre, et il paraît étrange que les Puniques aient préparé à Carthage, par leurs suffètes, le règlement de leur temple marseillais. Cette inscription est simplement une de ces importations lapidaires d'Afrique ou d'Orient (Carthage et Alexandrie) comme le sol et les collections de Marseille en offrent tant d'exemples. S'il y avait eu un temple de Baal sur la Major, c'est que la colline aurait été enlevée à Artémis et aux dieux grecs, c'est que Marseille aurait été réellement cité punique : mais un fait de ce genre, Thucydide ou Trogue-Pompée, si bien renseignés sur Marseille, ne nous l'auraient point caché. Et puis, comment s'expliquer, après cela, une si complète revanche de la colonie grecque? — Au surplus, il n'est pas niable que l'état de guerre n'a pas été continu entre Marseille et Carthage, et qu'il a pu y avoir des Carthaginois en séjour ou de passage dans la ville grecque; cf., à ce sujet, p. 417, n. 7, et Barth, *Rheinisches Museum*, VII, 1850, p. 65-89.

2. Justin, XLIII, 5, 1 : *Magna illis cum Liguribus, magna cum Gallis fuere bella.*

3. Cf. p. 211-213, p. 394, n. 1.

4. Lucain, III, 399 et suiv. C'est à cela sans doute que fait allusion Silius Italicus (XV, 170) : *Barbarus immani cum territet accola ritu.*

5. Cf. p. 265-267.

6. Cf. p. 290, 310-311.

7. Cela a été bien observé par les Anciens : T.-L., XXXVII, 54, 21-22; XXXVIII, 17, 12; Cicéron, *Pro Flacco*, 26, 63; Silius, XV, 169 : *Populis hæc cincta superbis.*

II. — VICTOIRES SUR CARTHAGE, LES ÉTRUSQUES ET LES GAULOIS

Mais cet isolement et ces dangers maintenaient les Phocéens de Marseille en état de courage et de force.

Il leur donna cette belle confiance dans l'hellénisme qui a été la plus grande vertu des cités grecques. Touchant de tous les côtés aux ennemis mortels de leur race, Barbares, Étrusques et Carthaginois, ils se sentaient plus responsables que d'autres envers le nom et les dieux de l'Hellade[1].

C'était en outre pour eux un grand avantage que d'avoir à batailler sans cesse contre les Ligures du voisinage[2]. A ce rude contact, leur souple tempérament d'Hellènes devint plus ferme et plus résistant[3]. La jeunesse vivait dans un perpétuel entraînement. Cette suite d'alertes et de combats était une excellente école de patriotisme, de discipline et de vigueur[4]. Une telle expérience manquait aux Étrusques, gâtés par la grasse vie de leurs terres pacifiées[5], aux Carthaginois, marins et marchands avant tout, et qui usaient de mercenaires. Marseille fut une armée permanente, forte par son esprit national et ses habitudes militaires.

La génération qui suivit celle des vaincus de Sardaigne prit de la défaite de ses pères une éclatante revanche : des auxiliaires, du reste, lui vinrent en aide de toutes parts (vers 480).

Thémistocle, Aristide, Gélon et Hiéron relevaient dans la Méditerranée entière la fortune de l'hellénisme. Il remportait les plus belles victoires qui furent jamais inscrites à son nom. Salamine et Platées écartèrent pour longtemps les soldats perses et les vaisseaux phéniciens du sol et des rivages grecs.

1. Tite-Live, XXXVII, 54, 21.
2. Cf. p. 213 et 219-220.
3. *Massilia inter Gallos sita traxit aliquantum ab accolis animorum*, T.-L., XXXVIII, 17, 12.
4. *Disciplina erat custos infirmitatis*, dit Tite-Live des Grecs d'Ampurias, XXXIV, 9, 4.
5. Cf. p. 289-290.

La bataille d'Himère (480) délivrait la Sicile de l'hégémonie carthaginoise et de ses mercenaires barbares, Corses, Sardes, Élésyques, Ligures et Ibères[1]. En Italie, la marine des Étrusques était dispersée par les Grecs dans les eaux de Cumes (vers 474)[2], et cette fois sans la moindre espérance d'y reparaître; les Latins de Rome, secouant le joug des Tarquins et de Porsenna, complétaient la défaite de ce peuple en le rejetant au delà du Tibre. Les heureux coalisés de la bataille sarde, Carthaginois et Étrusques, se retrouvèrent, soixante ans plus tard, victimes de désastres simultanés[3] : toute chance de thalassocratie occidentale fut désormais perdue pour les uns et les autres.

Marseille ne parut point dans les victoires d'Himère et de Cumes. Mais elle en profita, et sut en tirer les conséquences maritimes. Tandis qu'Athènes présidait à la délivrance de la mer Égée, que Syracuse dominait de ses flottes toute la mer Tyrrhénienne, que la ville de Cumes gagnait à Apollon et à l'hellénisme la Campanie et Rome elle-même, la colonie de Phocée, reprenant l'œuvre de sa métropole, commençait la conquête du bassin occidental de la Méditerranée (479-390[4]).

Les détails de cette conquête nous sont inconnus. Des captures de barques de pêche servirent de prétexte à la déclaration de guerre contre Carthage, qui était d'ailleurs inévitable[5]. Les Marseillais se firent sans doute aider par les Ibères, qui finirent par voir avec déplaisir l'approche d'une domination punique, et ils conclurent des traités avec eux[6]. Il y eut, entre les deux flottes rivales, de nombreuses rencontres, où les Grecs s'attribuèrent toujours la victoire[7] : ce furent eux qui imposèrent la

1. P. 388, n. 6.
2. Cf. Busolt, II, p. 804.
3. Rien ne prouve du reste qu'ils se soient entr'aidés dans les deux batailles.
4. L'espace de temps qui encadre ces guerres résulte du récit de Justin, qui les arrête à la prise de Rome par les Gaulois (XLIII, 5).
5. Justin, XLIII, 5, 2.
6. Justin, XLIII, 5, 3.
7. Outre Justin, Pausanias, X, 8, 6 (se rapporte à ces campagnes et non à celles de Phocée); X, 18, 7 (il n'est ici question que d'un seul combat).

paix à Carthage, et qui désignèrent les caps du rivage que ses navires ne devaient pas dépasser[1].

Contre les Étrusques, les Marseillais trouvèrent également une aide chez des Barbares. Les Celtes allaient franchir les Alpes pour combattre l'Empire toscan[2] : suivant une tradition gauloise, Bellovèse se serait détourné de sa route pour conclure avec la cité grecque un pacte de cordiale amitié[3]. Cela est douteux : mais la marche des Celtes vers le Pô fut certainement très utile aux intérêts de Marseille. A l'autre frontière de l'Étrurie, elle trouva des amis plus directs chez les Latins de Rome : presque dès l'ère des consuls[4], elle noua avec eux des relations suivies. Menacés de toutes parts, les Étrusques ne durent opposer aux Grecs de la Ligurie qu'une assez faible résistance. Le temps de la ruine était venu pour l'empire italien. Une grande bataille navale fut livrée et perdue par eux, sans doute dans les eaux de Nice ou de Monaco, et le nom de la colonie que les Marseillais vainqueurs fondèrent sur ce rivage, Νίκαια, « qui donne la victoire », perpétua le souvenir de leur triomphe[5]. Il leur livrait toute la mer des Ligures. Vers le même temps, la flotte de Syracuse mouillait dans les eaux de la Corse et de l'île d'Elbe (depuis 455)[6] : les deux grandes marines helléniques de l'Occident se rencontraient en face des caps et des tours de la vieille

1. Justin, XLIII, 5, 2.
2. Pages 289-91 et 310-1.
3. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut interpréter Tite-Live, racontant que les Celtes aidèrent les Phocéens à fonder Marseille (V, 34, 8); cf. p. 281, n. 2. — Selon Tite-Live, les Celtes auraient persuadé aux Marseillais de se fortifier (à la manière gauloise) *patentibus silvis* : l'origine de ce détail est peut-être un rapprochement artificiel entre les mots *silva* et *Saluvii*. Il est d'ailleurs possible qu'on ait laissé croître des bois pour servir de limite entre le territoire marseillais et le pays salyen (le bois de Lucain?, III, 399 et s., cf. p. 394, n. 1). Valois corrigeait en *patientibus Saluis*, *Notitia*, p. 318.
4. Justin, XLIII, 5, 3 : ce que signifie peut-être *prope ab initio conditæ urbis*.
5. Cela résulte de la fondation de cette colonie, et du fait que Marseille, dit Strabon (IV, 1, 5), vainquit sur mer plusieurs rivaux, τοὺς ἀμφισϐητοῦντας τῆς θαλάττης ἀδίκως.
6. Diodore, XI, 88, 5. Je suis de plus en plus convaincu qu'il y a eu, outre les rapports commerciaux (cf. p. 407, n. 7), entente formelle entre Marseille et Syracuse (cf. p. 397).

Étrurie, désormais réduite à l'impuissance et vouée à l'esclavage .

Les temples et les monuments publics de Marseille s'ornaient sans cesse de glorieux trophées, dépouilles des ennemis vaincus[2]. Une joyeuse confiance animait ses habitants. Sa gloire s'étendait au loin, même chez les Barbares. Richesses et ressources s'entassaient au dedans de ses murailles[3]. — Mais il lui restait à écarter un dernier péril, qui la menaça du côté de la terre (vers 390?[4]).

Des bandes de Celtes venaient d'arriver sur le Rhône inférieur. Elles s'étaient unies aux Ligures de la Provence; et la vaste peuplade qui résulta de ce mélange, celle des Salyens, était tout autrement dangereuse pour Marseille que les petites tribus, isolées et disséminées, qui l'avaient entourée jusque-là[5]. Devenue riche et célèbre, la cité grecque était une proie fort tentante pour les nouveaux-venus, ambitieux et cupides comme tous les émigrants qui cherchent fortune. Celtes et Ligures avaient pris pour chef de guerre un roi gaulois, Catumarandus[6]. Il marcha contre Marseille à la tête de ses meilleurs guerriers, ainsi que les Sénons contre Rome et que Brennos contre Delphes. Mais la colonie de Phocée fut plus heureuse que les villes de Jupiter et d'Apollon, et Artémis sa déesse sut la garder inviolable et intangible. — Catumarandus ne songea même pas à donner l'assaut[7]. Dans un songe, racontaient les Grecs, il vit la grande déesse de Marseille[8], debout près de lui, l'air impérieux et

1. Justin fait peut-être allusion à une paix imposée aux Étrusques avec l'appui de Rome et au profit des deux villes (XLIII, 5, 4; de même Strabon, IV, 1, 5).

2. Strabon, IV, 1, 5.

3. Justin, XLIII, 5, 3 et 4.

4. La date résulte de Justin, XLIII, 5, 8.

5. Cf. p. 180.

6. *Catumandus* dans deux classes de manuscrits : le nom, quelle que soit son orthographe, est bien celtique.

7. On a constaté, du reste, que les Gaulois se sont presque toujours vus impuissants dans les attaques de places-fortes; cf. p. 294 et 330.

8. Justin semble dire que c'était Minerve (*in arcem Minervæ*, XLIII, 5, 6); mais je crois qu'il s'agit, dans ce cas précis, d'Artémis : il y avait à Marseille une *arx* ou

farouche, et lui ordonnant de faire la paix. Une « sainte terreur » saisit le Gaulois. Il obéit sur-le-champ, et se rendit ensuite en ami dans la ville, dont les portes lui furent courtoisement ouvertes. On le laissa monter au temple, adorer la déesse qui lui était apparue, et offrir à son image un collier d'or. Puis, il conclut une éternelle alliance avec le peuple qu'elle aimait[1].

Cette conversion soudaine du roi celtique au culte d'Artémis et de Marseille est peut-être une fable ingénieuse, comme les Grecs en ont brodé un si grand nombre autour de la vie terrestre de leurs dieux[2]. Mais il reste au moins certain que la ville sortit saine et sauve de l'alerte gauloise, et que, pendant plus de deux siècles, les Salyens du voisinage la traiteront toujours en amis déférents et craintifs[3] : et ce respect que la cité grecque sut inspirer à son entourage celtique fut, plus que l'apparition d'Artémis, le vrai miracle de l'hellénisme.

Toutes ces guerres prirent fin vers l'an 390, à l'époque où les Gaulois entraient dans Rome. Après avoir remercié ses dieux, Marseille honora ceux de la Grèce. Une ambassade partit pour Delphes, afin de déposer dans les sanctuaires des offrandes de reconnaissance. Apollon reçut une statue, faite de la dîme du butin carthaginois[4]; une grande image de bronze fut élevée sous

ville haute d'Artémis et non pas d'Athéné, et le geste de commandement, qui était celui de la déesse vue par le Gaulois, rappelle celui d'Artémis apparaissant à Aristarché et lui donnant un ordre (Strabon, IV, 1, 4) : ce qui suppose la même image de déesse, debout et ordonnant. Cf. p. 202.

1. *In perpetuum amicitiam cum Massiliensibus junxit*, Justin, XLIII, 5, 7. Je crois bien qu'il y eut, vers ce temps-là, accroissement du territoire des Marseillais dans la plaine de la basse Huveaune, au moins jusque vers La Penne, ἴσχυσαν προσλαβεῖν τινα τῶν πέριξ πεδίων (Strabon, IV, 1, 5), et qu'après entente avec les Celtoligures, on a pris quelque forêt pour limite (cf. p. 392, n. 3).

2. Comparez le rôle d'Apollon comme défenseur de Delphes, p. 301 et 337. Il a bien pu y avoir véritablement siège et bataille (*magna cum Gallis fuere bella*, XLIII, 5, 1; aussi Strabon, IV, 1, 5).

3. Il ne serait pas impossible que cette alliance avec Catumarandus ne fît qu'un avec celle prétendue avec Bellovèse (cf. p. 392, n. 3) : en tout cas, ces deux traditions montrent l'incontestable prestige dont jouit Marseille auprès des Celtes et des Celtoligures : elles sont la traduction, sous forme mythique, de leur philhellénisme.

4. Pausanias, X, 18, 7.

le portique d'Athéné, peut-être en souvenir de la conversion de Catumarandus[1]. La cité phocéenne avait du reste son trésor près de la montagne sainte[2]. Dans ce temple commun de l'hellénisme triomphant, les Marseillais apparurent comme les représentants les plus lointains de la race, comme ses champions les plus heureux contre les adversaires phéniciens : leur nom devint inséparable de la honte maritime de Carthage[3].

Au retour de ce voyage, les députés apprirent la prise et l'incendie de Rome par les Gaulois. L'alliance de cette ville était fort utile aux Marseillais; une rumeur courait sur les mers, qu'elle était, elle aussi, d'origine grecque[4]. Depuis les victoires de Cumes, elle acceptait de se rallier à la culture hellénique[5]; déjà, elle avait noué des relations avec Delphes. Après la prise de Véies, elle avait adressé un trépied d'or à Apollon, et elle l'avait fait déposer dans le trésor des Marseillais, comme si ces derniers étaient ses intercesseurs auprès du dieu souverain[6]. Sa situation à l'embouchure du Tibre en faisait d'ailleurs une place commerciale de premier ordre. A la nouvelle du désastre qui la frappait, une souscription fut ouverte à Marseille : l'État et les particuliers envoyèrent aux Romains de l'or et de l'argent pour refaire leur fortune. En échange, la ville grecque reçut toutes sortes de marques de gratitude : on réserva à ses nationaux des places dans les spectacles; un nouveau traité, en bonne forme, fut conclu entre les deux villes. Les négociants marseillais

1. Pausanias, X, 8, 6; cf. Frazer, V, p. 251 : peut-être au contraire est-ce la présence de cette statue ἐν τῷ προνάῳ Ἀθηνᾶς Προνοίας (le vrai nom en ce temps-là était encore, je crois, Προναία), qui a motivé, par suite de quelque confusion, l'histoire du roi gaulois contemplant à Marseille *simulacrum Minervæ in porticibus* (Justin, XLIII, 5, 6).

2. Diodore, XIV, 93, 5.

3. Pausanias, X, 18, 7; 8, 6.

4. Héraclide de Pont *apud* Plutarque, *Camille*, 22. Il est possible que cette rumeur et que la connaissance qu'eut alors la Grèce du sac de Rome (le même et Aristote, *ibid.*) résultent de ce voyage des Marseillais à Rome et de leur entente avec la ville latine.

5. Cf. Busolt, II, p. 805.

6. Diodore, XIV, 93, 5.

qui viendraient sur le Tibre devaient être considérés comme des hôtes; ils étaient exempts de tout impôt et de toute taxe[1]. Il est possible qu'on leur ait même concédé un terrain sur l'Aventin, la colline des étrangers; ils purent en tout cas y consacrer une statue à Artémis, ce qui signifie qu'ils avaient le droit de s'y réunir et d'y tenir des comptoirs[2].

En attendant le jour, impossible à prévoir, où Marseille ouvrirait la Gaule aux Romains, ces derniers lui ouvraient l'Italie. La ville de Phocée devenait la plus grande puissance maritime et commerciale de l'Occident.

III. — COLONIES MARSEILLAISES

Pour demeurer maîtresse des mers et des côtes d'où elle avait chassé ses rivaux, Marseille établit, depuis les Alpes Maritimes jusqu'à la mer des Baléares, une chaîne continue de colonies, de comptoirs et de redoutes[3]. Aucun rivage du monde n'offrit une plus longue ligne de cités filles et sujettes d'une seule métropole (de 480 à 350?[4]).

A l'est de Marseille, du côté ligure et étrusque, les Grecs de

1. *Immunitas*. Tout cela d'après Justin, XLIII, 5, 8-10.

2. Strabon suppose que cette statue, qui était en bois, a été érigée par les Romains (IV, 1, 5), et il semble qu'on l'ait rattachée, non pas à la présence d'une colonie marseillaise, mais à la fondation du culte de la Diane latine sur l'Aventin par Servius Tullius (T.-L., I, 45, 2). Il est fort possible que ce ξόανον date d'avant 390, peut-être des temps phocéens (cf. p. 200), mais il ne peut pas ne pas être d'origine gréco-marseillaise, la marque d'une alliance entre les deux cités et la preuve d'un séjour de Marseillais à Rome. Cf., dans des sens divers : Klausen, *Æneas und die Penaten*, 1840, p. 617 et s.; Mommsen, *Rœm. Gesch.*, I, p. 237; Merlin, *L'Aventin*, 1906, p. 223 et s. — Je doute cependant que L. Térentius *Massaliota*, édile en 200, fût un descendant de colons marseillais (T.-L., XXXI, 50, 3). De même, j'hésite à accepter la liste des choses dont, au dire de Weise (*Rhein. Mus.*, XXXVIII, 1883, p. 556), les Romains devraient la connaissance aux Phocéens, le mulet, la myrrhe, le buis.

3. Πόλεις ἔκτισαν ἐπιτειχίσματα, Strabon, IV, 1, 5; *id.*, 9.

4. La plupart de ces colonies paraissent avoir été citées par Scylax (§ 2-4), qui écrit vers 330, et par son contemporain Éphore (par ce dernier, en partie, le soi-disant Scymnus de Chio, 147, 202-216); aucune ville au contraire n'est nettement appelée fondation ou colonie marseillaise dans le Périple d'Aviénus.

Gaule ne dépassèrent point Monaco : ils abandonnèrent aux ambitions de Syracuse les anciennes espérances de Phocée[1], la Corse, l'île d'Elbe et les rives italiennes d'en face ; au delà de La Turbie, le rivage était moins découpé, la mer, peu poissonneuse, l'arrière-pays difficile et dénué de ressources et de grandes voies. A Monaco même, ils se bornèrent à fréquenter le port, d'ailleurs médiocre : je ne crois pas qu'ils se soient bâti des demeures sur la croupe isolée qui le domine ; la rude colline appartenait moins aux mortels qu'à un dieu ; elle était le sanctuaire de quelque héros local, ligure ou étrusque, que les Grecs appelèrent du nom inévitable d'Héraklès : et désormais Monaco devint, dans le monde classique, le rocher et « le port d'Hercule »[2].

La plus grande cité grecque dans ces parages fut celle de Nice, « cité de la Victoire »[3]. Elle avait un bon port, elle s'appuyait à des terres riches, où tout poussait vite et où la vie était la plus facile du monde. Près de là s'ouvrait la large vallée du Var, qui donnait accès aux meilleures routes du pays ligure.

Entre Nice et Marseille s'échelonnaient une demi-douzaine de petites villes ou de places de marché, qui se tenaient au fond des anses les plus abritées ou aux débouchés des vallons les plus utiles : Antibes ou *Antipolis*, « la ville en face »[4] de Nice, qui partageait avec elle la surveillance du Var et l'exploitation de leur golfe commun ; *Olbia*, « la Bienheureuse », sans doute Hyères aux chaleurs fécondes et salutaires[5] ; *Tauroeis*, « la ville du

1. Cf. p. 216-8, p. 392, n. 6. Je ne puis suivre l'opinion de Merlin (p. 223), qui voit un entrepôt de Marseille dans l'îlot de Giannutri près du mont Argentario (*Dianium*, Pline, III, 81), ni celle de Pais (*Storia della Sicilia*, I, p. 539), qui place en Italie la *Trœzen* de Marseille (p. 405, n. 3).

2. Hécatée cite Monaco, Μόνοικος, rien de plus, comme ville ligure (fr. 23) ; voyez ensuite Strabon, IV, 6, 3, cf. 2 (qui n'affirme pas que Marseille ait étendu jusque-là sa domination).

3. Cf. p. 392. Ét. de Byz., *s. v.* ; Strabon, IV, 1, 5 et 9 ; Méla, II, 76.

4. Strabon, IV, 1, 5 et 9 ; Ps.-Scymnus, 216 ; Méla, II, 76. Voir, sur cette étymologie, la réserve de la p. 404, n. 2.

5. Appelée « ville » : Ps.-Scymnus, 216 ; Strabon, IV, 1, 5 et 9 ; Ptol., II, 10, 5. Pline, qui ne la cite pas, mentionne à sa place *Athenopolis* (III, 35) : quoique Méla (II, 77) distingue les deux noms (Athénopolis entre Fréjus et Olbia), je crois

Taureau »[1], *Citharista*, « la ville de la Lyre »[2], ainsi nommées, peut-être, de la forme des collines voisines : celle-là, au « beau port » de Sanary, sur le couchant de la péninsule de Sicié[3]; celle-ci à La Ciotat, bien abritée par le cap de l'Aigle[4]; d'autres encore, simples ports de pêche tapis à l'ombre d'un rocher, et qui gardaient presque tous leur nom et leur clientèle barbares[5].

Les Marseillais n'utilisèrent pas, à ce qu'il semble, la rade de Toulon : elle était trop recourbée dans l'intérieur des terres; leurs vaisseaux n'avaient pas besoin d'un tel espace et de si

qu'il s'agit de la même ville. Le ὄρος 'Ολβιανόν qui l'avoisinait (Ét. de Byz., *s. v.*) est le mont des Oiseaux. Bien que ce nom et les deux suivants aient une apparence hellénique, il serait possible que ce fussent des noms d'origine étrangère arrangés à la grecque. Autres étymologies possibles, p. 398, n. 1.

1. Ps.-Scymnus, 215; Ét. de Byz., *s. v.* (Apollodore et peut-être aussi Artémidore); Strabon, IV, 1, 5 et 9 (πόλις... Ταυρέντιον ou Ταυροέντιον); Ptol., II, 10, 5 (*id.*); Méla, II, 77 (*Tauroin* acc.; ms. *Laurion*); César, *De b. c.*, II, 4 : *Castellum... Tauroenta* acc.; Itinér. marit., p. 248, P. = 506, W. : *Taurento* abl. Apollodore (*ap.* Ét. de Byz.) disait que le nom de cette ville venait du nom et de l'emblème du navire qui porta les fondateurs. Ce n'est pas non plus impossible.

2. Méla, II, 77; Pline, III, 35; Itin. marit., *l. c.*; Vie de saint Césaire (*Acta sanctorum*, août, VI, p. 79).

3. C'est le meilleur port de cette région, et les rochers qui le bordent se prêtent fort bien à la construction de redoutes; cf. Brun, *Histoire de Saint-Nazaire* [Sanary], Marseille, 1883, p. 11-12. Je ne puis partager l'opinion, courante depuis Marin, qui place Tauroentum aux ruines voisines de Saint-Cyr, au fond du golfe de La Ciotat (Marin, *Mémoire sur l'ancienne ville de Tauroentum*, Avignon, 1782; *Statistique*, II, p. 226; Giraud, *Mém. prés. par div. sav. à l'Acad. des Inscr.*, IIe s., III, 1854; etc.) : il n'y a point là de port naturel, et ces ruines sont romaines. Sanary a encore l'avantage d'être à la sortie des gorges d'Ollioules, importante voie de pénétration à l'intérieur de la Provence. On y rencontre des vestiges antiques, des monnaies marseillaises; Vidal, *Bull. de l'Acad. du Var*, n. s., XX, 1897, p. 114-6.

4. C'est τὸ ἄκρον Κιταριστός de Ptolémée (II, 10, 5 et 9, quoiqu'on puisse, pour ce cap, songer avec autant de vraisemblance au cap Sicié), ou le *promunturium Zao* de Pline (III, 35). Il n'y a pas de doute sur l'emplacement de Citharista : la bourgade dont La Ciotat est le port formait encore, en 417, *parochia Cytharista* (Albanès, *Gall. Christ. nov.*, *Arles*, c. 21); c'est aujourd'hui Ceyreste.

5. Strabon, IV, 1, 10; Itinéraire maritime, p. 246 et suiv. (Parthey et Pinder) : *Avisio, Anao, Olivula*, qu'il faut chercher aux abords d'Èza, de Beaulieu et de Villefranche; le port des Oxybiens, le port ou « cros » de Cagnes? (Polybe, XXXIII, 7, cf. p. 520); *Heraclia Caccabaria* (« la ville du Chaudron »), à Saint-Tropez?; [*portus* ou *plagia*] *Alconis*, soit à l'admirable plage de Cavalaire, soit au Lavandou, port de pêcheurs très abrité; *Carsici*, à Bandol; *portus Æmines*, à Cassis (à moins que l'Itinéraire n'ait interverti les noms de ces deux dernières stations). — Identifications très différentes pour toutes ces villes dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, II, p. 224 et s. (Toulouzan), chez Desjardins, I, p. 175 et suiv., chez Germondy, dans le *Bull. de la Soc. des Sc. du Var*, XXVII, 1859, p. 371 et s., etc.

grandes profondeurs, et le fond de la baie ne menait à rien[1], finissait à des collines déchiquetées et infertiles.

En revanche, les cinq îles d'Hyères ou Stéchades, « les îles Alignées », furent très fortement occupées. Elles fermaient des petites mers très sûres, elles offraient de bons abris, des pêcheries de corail, des collines de « garde » d'où les vigies marseillaises pouvaient, sur leurs tours de bois ou de pierre, explorer au loin la mer et ses rivages[2]. Ce que les Grecs redoutaient surtout au levant, c'étaient les pirates ligures, aux incroyables effronteries : pour les surveiller, les îles d'Hyères venaient fort à propos, au beau milieu de la route entre Nice et Marseille, entre le Var et le Rhône.

A l'ouest de Marseille, c'étaient surtout les embouchures du Rhône et de l'Aude qu'il fallait prendre et garder : de leur conquête dépendait celle des richesses de l'intérieur.

Aucune grande ville ne fut bâtie sur le bas fleuve. Théliné la grecque ne ressuscita pas : on laissa vivre, sur son emplacement, la cité celtoligure d'Arles, *Arelate*, qui devint le centre commercial de la fédération salyenne. En revanche, sur l'autre bord du grand fleuve, face à la ville barbare, les Grecs de Marseille fondèrent le comptoir de *Rhodanousia*[3]. C'était une de leurs pratiques habituelles que de flanquer d'une place grecque les marchés barbares : par là, ses nationaux pouvaient se livrer au trafic, tout en s'assurant une retraite en cas de danger. D'autres factoreries furent établies dans les

1. Sanary (*Tauroentum*) était un débouché terrestre plus avantageux que Toulon, p. 398, n. 3.

2. Strabon, IV, 1, 10; Pline, III, 79 (qui donne les noms grecs des trois grandes îles : *Prote, Mese, Hypæa*; les trois noms qu'il ajoute, *Sturium, Phœnice, Phila*, sont, je crois, d'autres noms de ces îles plutôt que ceux des îlots voisins de Marseille); XXXII, 21; Ptolémée, II, 10, 9; Agathémère, 20 (*Geogr. Gr. min.*, II, p. 482); Ét. de Byzance; Apollonius, IV, 553 et 650. — Ne pas oublier que les îles « alignées » devant Marseille se sont également appelées Stéchades (Méla, II, 124; Agathémère, *ibid.*; Lucain, III, 516; Dioscoride, III, 26[25], Wellmann; ici, p. 29, n. 4).

3. Ps.-Scymnus, 208-9 (d'après Éphore ou Timée?) : Ῥοδανουσίαν τε, Ῥοδανὸς ἣν μέγας ποταμὸς παραρρεῖ; c'est peut-être la Ῥόην des mss. de Strabon (IV, 1, 5); Étienne de Byzance, *s. v.*; cf. Ausone, *Moselle*, 481.

terres basses du Rhône, reliées entre elles par des tours à signaux[1], où veillaient sans doute à la fois des guetteurs et l'image d'Artémis. La Camargue fut ainsi surveillée de très près[2], le Rhône fut jalonné de postes, l'entrée et la sortie des « graus » étaient assurées aux navires grecs, et, pour bien marquer que tout ce pays était devenu leur chose[3], les Marseillais bâtirent, dans un port de l'île (les Saintes-Maries?), un temple à leur impérieuse divinité[4]. C'étaient là de mauvais terrains : mais ils formaient le seuil de la Gaule. Marseille, grâce à eux, pouvait passer pour le port du Rhône[5].

Sur l'Aude, elle n'eut pas non plus de colonie proprement dite : Narbonne, ainsi qu'Arles, resta aux Barbares, Ibères ou Gaulois. Il eût fallu, pour leur enlever une vieille cité de cette importance, une rude guerre de conquête, que Marseille eut la sagesse de ne pas risquer. Mais en face de la ligne marquée par l'Aude, et au carrefour formé par son embouchure avec celles de l'Orb et de l'Hérault, s'élève le rocher volcanique d'Agde, la saillie maîtresse de toute la mer narbonnaise, la sentinelle avancée du rivage entre le Rhône et les Pyrénées[6]. Les Grecs y prirent pied, et bâtirent la ville d'Agde, Ἀγάθη, « la Bonne Ville », ou « la Bonne Fortune », et ce nom rappelait bien son heureuse situation : Agde guettait la sortie de l'Aude, et tous les navires qui longeaient cette mer devaient doubler son cap et son îlot[7].

1. Strabon, IV, 1, 8 : Πύργους ἀνέστησαν σημεῖα.

2. Saint-Gilles (s'il est l'*Heracleam oppidum in ostio Rhodani* de Pline, III, 33; cf. Étienne de Byzance, Ἡράκλεια) doit avoir été occupé de cette manière.

3. Ἐξοικειούμενοι πάντα τρόπον τὴν χώραν, Strabon, IV, 1, 8.

4. Strabon, IV, 1, 8 : il n'y a pas d'autre endroit habitable sur ce rivage; cf. p. 175, n. 6.

5. Ports indigènes sur cette côte : sans doute Les Martigues, *Mastrabala* ou *Mastramela* sur l'étang de Berre, qui porta son nom; sans doute le port de Miramas, plus tard *Maritima*, sur le même étang : Aviénus, 701, Holder; Artémidore *ap.* Ét. de Byzance; Méla, II, 78; Pline, *Hist. nat.*, III, 34; Ptolémée, II, 10, 5; pour Maguelonne, Lattes, Cette, cf. p. 175, n. 6.

6. Cf. p. 7, n. 6.

7. Ps.-Stadiasme de Timosthène chez Étienne de Byzance, *s. v.* (Ἀγαθὴ Τύχη): Philon, *ib.*; Ps.-Scymnus (Timée?), 208; Strabon, IV, 1, 5; Pline, III, 33; Vibius,

Aux abords des Pyrénées[1], les Marseillais ont négligé les anses du nord, Collioure, Port-Vendres, Banyuls, Cerbère : peut-être ne voulurent-ils pas affronter la concurrence de la « ville-neuve » d'Elne (*Iliberris*), bâtie par les Ibères près des ports du rivage, à l'arrivée du Pertus et au carrefour des routes de la plaine. En revanche, ils eurent toute liberté au sud des montagnes[2]. Ils y fondèrent les deux colonies de Rosas et d'Ampurias[3], celle-là, conservant son nom indigène, le nom de celle-ci, Ἐμπόρια, signifiant « entrepôts » ou « marchés ». Toutes deux répondaient, avec une parfaite symétrie, aux stations ibériques du Midi de la Gaule : Rosas commandait la mer du haut de son golfe, Ampurias tenait les vallées des rivières et la montée du Pertus. On dirait que Grecs et Ibères se sont amicalement partagé les points utiles des deux côtés des Albères et du cap Creux. — Les deux fondations marseillaises, qui centralisaient les affaires avec l'intérieur[4] et les entreprises de pêche, devinrent de grandes villes, les plus importantes peut-être de l'empire : leur richesse et leur éloignement les rendront assez vite aussi indépendantes de leur métropole que celle-ci l'était de Phocée.

p. 147, Riese. Ce qui ajoute à l'importance d'Agde, c'est que par le cours de l'Hérault descendait une des principales routes du massif Central, par Rodez, Millau et le marché de Lodève. A côté se trouvait peut-être la bourgade barbare qu'Aviénus appelle, sans doute d'un nom indigène habillé à la grecque, *Polygium* (615); cf. p. 175, n. 6.

1. Cf. Garofalo, *Boletín de la real Academia de la Historia*, XXXV, 1899, p. 177 et suiv. (sur les fondations espagnoles de Marseille).

2. Les établissements marseillais correspondent au rivage des Indigètes, *gens dura, ferox venatibus, lustris inhærens* (Aviénus, 524-5); cf. p. 259 et 403.

3. *Emporia*, Ἐμπόριον, était certainement une colonie marseillaise (Ps-Scymnus, 202-4; Scylax, § 2; Strabon, III, 4, 8; Ét. de Byz.), quoique Tite-Live (ou Caton) l'attribuât aux Phocéens. De même Rosas (Ῥόδη), quoique Timée (Ps.-Scymnus, 205-6; cf. Strabon, III, 4, 8) la déclarât (avec ses incurables habitudes d'étymologiste) d'origine rhodienne (un peu plus haut, 202-4, Scymnus la fait bien marseillaise) : elle passa plus tard pour une fondation d'Ampurias (Strabon, III, 4, 8); le nom est indigène mais arrangé à la grecque. Culte de Diane d'Éphèse dans ces deux villes, Strabon, III, 4, 8. Sur Ampurias, entre autres, Botet y Sisó, *Noticia... de Emporion*, Madrid, 1879 (avec plans); Schulten, *Ampurias*, 1907.

4. Cf. p. 412.

Plus au sud, les Marseillais recherchèrent les vestiges des fondations phocéennes et essayèrent de les rétablir. Ils eurent trois petites colonies aux entours de ce cap de La Nao qui domine le canal des Baléares et qui coupe par le milieu la Méditerranée espagnole : ils bâtirent même sur le promontoire un temple d'Artémis, que tous les navigateurs pouvaient voir de la haute mer, et les marins descendaient chez les Marseillais pour aller porter leurs dévotions à la déesse gardienne des routes maritimes [1]. Peut-être, plus bas encore, réoccupèrent-ils un instant Mainaké (Malaga?), à l'entrée de la route de l'Andalousie [2].

Mais aucune de ces stations de l'Espagne lointaine n'eut une longue vie. Carthage put se faire réserver par un traité régulier tous les rivages au sud du cap d'Artémis [3]. Au nord, et jusqu'à l'entrée du golfe de Rosas, les Ibères firent bonne garde sur leurs côtes et sur leurs grands fleuves : aucun des meilleurs sites, Valence, Sagonte, Tarragone, Barcelone, ne reçut une colonie marseillaise; les Grecs n'obtinrent point de concessions importantes au débouché de l'Ebre. Les stations du cap de La Nao furent étouffées sous les influences indigènes ou puniques [4]. Leur empire véritable allait du rocher de Monaco à l'escale méridionale du golfe de Rosas; il s'étendait sur la double sinuosité que forme la Méditerranée gauloise [5]. Et Marseille était précisément au centre de cet empire.

1. Strabon, III, 4, 6, qui ne nomme qu'*Hemeroskopion*, près de Denia; cf. p. 216. Sur ce point encore, les Marseillais s'établirent aussi sur le rivage d'une peuplade barbare, les Gymnètes, marche à demi sauvage entre les Tartessiens et les Ibères (Aviénus, 464; Th. Reinach, *Revue des Ét. grecques*, XI, 1898, p. 47) : il a dû y avoir à Héméroscopium, côte à côte, un comptoir marseillais et une ville ibérique (Hübner, *Mon. ling. Iber.*, n° 99, et *ap.* Wissowa, V, c. 340).

2. Si l'on admet que le Ps.-Scymnus n'a pas confondu Marseillais et Phocéens en faisant de Mainaké Μασσαλιωτικὴ πόλις (146-7). Cf. Strabon, III, 4, 2; Ét. de Byz., *s. v.* Μάκη; ici, p. 216.

3. En même temps sans doute qu'elle traita avec Rome (second traité, 348) : elle se réservait dans ce traité (Polybe, III, 24) Μαστία Ταρσήιον, c'est-à-dire les pays de Tartessus et de Massiéna, qui finissaient vers Alicante (Aviénus, 463 et 473).

4. Cf. p. 446.

5. Cf. p. 7.

IV. — NATURE DE L'EMPIRE MARSEILLAIS

L'empire de Marseille fut surtout maritime. Je ne crois pas qu'elle ait fondé une seule colonie dans l'intérieur des terres. Ses six grandes places, Nice, Antibes, Rhodanusia, Agde, Rosas, Ampurias, étaient des ports.

Mais c'étaient des ports de guerre aussi bien que des ports de commerce. Presque toutes ces villes avaient leurs remparts[1]. Elles servaient de points d'appui et de lieux de retraite à la flotte marseillaise. On avait fait d'elles des citadelles très fortes, où les marchands se réfugiaient en cas de danger[2], et d'où l'on menaçait les écumeurs des eaux et les brigands de la campagne. Leur situation, très heureusement choisie, leur permettait de surveiller à la fois les routes de terre et celles de mer. Et elles furent longtemps assez puissantes pour tenir en respect Ligures, Celtes et Ibères.

Au surplus, si Marseille était en état de s'imposer aux indigènes, elle ne cherchait pas à leur faire violence. Que ces installations de colonies aient été parfois précédées de guerre et de combats, c'est fort probable[3]; mais le plus souvent, ce semble, elles furent faites sur des terrains librement concédés. Quelques-unes de ces villes se sont élevées sur des rivages dont les détenteurs naturels détestaient la mer, la pêche et les barques : les Barbares d'Ampurias, les Indigètes, n'aimaient que les pâturages, la chasse et la vie dans les bois[4]. Il n'y eut jamais substitution pure et simple d'une colonie grecque à un havre de Barbares. Les Ligures ont conservé leurs redoutes, leurs ports, leurs

1. L'existence en est formellement attestée pour la plupart : p. 400, n. 2, p. 401, n. 3, p. 398, n. 1, p. 396, n. 3; Polybe, XXXIII, 7, 3.
2. Cf. Tite-Live, XXXIV, 9, 4-9.
3. Justin, XLIII, 5, 1.
4. Aviénus, 523-5 (cf. p. 401, n. 2), confirmé par Tite-Live, XXXIV, 9, 9 : *Hispani imprudentes maris.*

villages de la côte, s'intercalant entre les stations grecques[1]. Marseille n'entreprit point de mettre la main sur les capitales celtiques ou ibériques du Midi, Arles, Narbonne ou Elne. Elle se bornait à établir, dans leur zone d'attraction, des comptoirs fortifiés qui drainaient vers eux les produits indigènes, Rhodanusia, Agde, Ampurias. En face des remparts de la place grecque, qui touchaient à la mer, s'élevait souvent une petite ville indigène, campée sur une hauteur voisine[2]. Ampurias était formée de deux cités, l'une, indigène, du côté de la terre, l'autre, marseillaise, du côté du rivage; chacune avait ses murs et ses portes; mais les Espagnols n'entraient jamais chez les Grecs : c'étaient ceux-ci qui se rendaient dans la ville barbare pour y vendre leurs marchandises et y acheter les denrées du sol. Ampurias formait ainsi comme un double comptoir d'échange, de transit et de commission [3]. Un régime de bienveillance et d'exploitation réciproques réglait partout les rapports des colons et des indigènes.

Très certainement, Marseille avait conclu des traités réguliers avec les tribus ou les peuplades du voisinage[4]. Des cavaliers gaulois, des montagnards ligures se mirent à sa solde ou à son service[5]. Elle eut des hôtes et des amis parmi les chefs voisins[6]. Au surplus, elle ne les inquiétait pas sur leurs domaines. Ce ne fut pas, avant l'arrivée des Romains, une puissance conquérante. Les indigènes savaient que leurs redoutables voisins ne menaçaient point les libertés et ne prenaient point les terres. Les

1. Polybe, XXXIII, 7; Strabon, IV, 1, 10; Méla et autres, cf. p. 398, n 5, p. 400, n. 5.
2. Outre Ampurias (n. 3), cf. : Ceyreste, qui est la bourgade barbare de la hauteur, et La Ciotat, qui est son port et la *Citharista* grecque (p. 398, n. 4); Denia, qui est la ville ibérique, et Héméroscopium (p. 402, n. 1); Rhodanusia et Arles (p. 399, n. 3); peut-être Olbia et Athénopolis (p. 397, n. 5); Agde et Polygium? (p. 400, n. 7); Marseille même (p. 211). Aussi serait-il possible qu'*Antipolis* (p. 397, n. 4) signifiât « la ville » grecque « en face » d'une bourgade ligure.
3. Tite-Live, XXXIV, 9 (d'après Caton); Strabon, III, 4, 8.
4. Justin, XLIII, 5, 3 et 7.
5. Tite-Live, XXI, 26, 5; Polybe, III, 41, 9. César, *De bello civili*, I, 34, 4; 56, 2; 57, 3; 58, 4; II, 2, 6; 6, 3 : les *Albici* dont parle César sont les montagnards du pays de Riez, *in eorum fide antiquitus*.
6. Tite-Live, XXVII, 36, 3.

possessions directes de Marseille ne durent pas dépasser, même après ses plus grandes victoires, la plaine basse de l'Huveaune, dont les vignes, les vergers, les blés et les olivettes étaient nécessaires à ses habitants[1]. Sur les collines qui entouraient la ville, les Barbares conservaient leurs bois sacrés; au fond de la vallée de l'Huveaune ou sur les hauteurs qui dominaient La Ciotat, vivaient des tribus salyennes[2]. Le long des routes du nord, les Marseillais ont pu avoir quelques comptoirs ou factoreries, par exemple à Trets[3], qui commande la vallée de l'Arc, à Cavaillon, où on passait la Durance[4], à Avignon[5], où elle rejoint le Rhône. Mais aucun de ces comptoirs ne devint une colonie de guerre. La vigueur de l'hellénisme demeura concentrée dans les remparts des cités maritimes[6]. Les Gaulois et les Ibères n'en eurent que plus d'égards pour Marseille : l'histoire de Catumarandus n'est que la mise en fable de la crainte et du respect qu'elle leur inspira[7].

Pour arriver à ce résultat, il fallait, avec beaucoup de souplesse, une force réelle et visible. Marseille avait à la fois une armée très aguerrie et une marine supérieure. Tous ses citoyens étaient rompus au métier des armes et à la discipline. Elle maintenait avec soin, comme Sparte, l'excellence physique et militaire de ses hommes[8], et sans doute une natalité plus grande

1. Strabon, IV, 1, 5. Cf. p. 394, n. 1.
2. Cf. *C. I. L.*, XII, 594-616 (Garguier et environs); 5762 (Ceyreste).
3. Τροιζὴν ἐν Μασσαλίᾳ (Étienne de Byzance d'après Charax), attribution incertaine. Cf. p. 397, n. 1.
4. Étienne de Byzance (Artémidore), *s. v.* : Καβελλιὼν, πόλις Μασσαλίας.
5. Étienne de Byzance (Artémidore?), *s. v.* : Αὐενιὼν, πόλις Μασσαλίας. — Étienne de Byzance appelle « ville » marseillaise tous les points où Marseille avait des intérêts commerciaux. Autres, indéterminés, arrivés surtout par Artémidore et Hérennius Philon : Ἀζανία, Ἀλωνίς (en Espagne]?, ou *Alconis*?, cf. p. 398, n. 5), Κυρήνη (en Espagne?), Μαιναλία?, Σηκόανος (le fleuve de l'Arc?). Mais ces textes d'Étienne valent si peu de chose! cf. Wilsdorf, p. 9-12.
6. Strabon, IV, 1, 5 : Πεποιθότες τῇ θαλάττῃ μᾶλλον ἢ τῇ γῇ.
7. P. 393-4.
8. Cf. *disciplina* à Ampurias (T.-L., XXXIV, 9, 4). Justin, XLIII, 4, 11 et 12; Tite-Live, XXXVII, 54, 21; Strabon, IV, 1, 5.

lui évita ces déperditions de familles qui firent la faiblesse de Lacédémone. Autour de son port du Lacydon, dans le bas de ses collines, s'étendaient de vastes arsenaux et des chantiers de construction[1]. Carthage exceptée, il n'y avait peut-être pas de ville en Occident où l'on bâtit plus de navires et plus solides : les forêts du pays arlésien fournissaient une ample matière aux armateurs[2]. Les machines de guerre et les réserves d'armes étaient fort nombreuses : Marseille tenait toujours des galères en état de prendre la mer, des engins de combat prêts à servir[3]. Elle demeura au courant des progrès que la poliorcétique et la marine militaire firent dans la Grèce d'Alexandre[4]. Aucune ville du monde n'opposera aux machines, aux vaisseaux et aux légions de César une plus longue résistance[5]. Elle exerçait son empire à la grecque, par beaucoup de force et très peu de dureté.

V. — COMMERCE MARSEILLAIS[6]

L'empire de la mer assurait aux Marseillais le monopole des pêches et la sécurité des entreprises de long cours et de grand cabotage.

Les pêcheries des îles d'Hyères, du golfe du Lion, des étangs et des côtes du Languedoc étaient d'intarissables sources de revenus. C'était pour elles que Marseille avait entrepris la guerre contre Carthage[7]. On citait, aux abords de la ville, des lieux de pêches miraculeuses[8]. L'étang de Berre avait ses

1. Strabon, IV, 1, 5.
2. Cf. p. 92, n. 3, et, aussi, p. 466-7.
3. Strabon, IV, 1, 5; XII, 8, 11; XIV, 2, 5; Strabon ne peut comparer Marseille, à ce point de vue, qu'à Rhodes, Cyzique et Carthage.
4. Strabon, IV, 1, 5 : Περὶ τὰς ὀργανοποιίας καὶ τὴν ναυτικὴν παρασκευήν.
5. César, *De b. c.*, II, 8-16; Lucain, III, 455-508; Vitruve, X, 16, 11.
6. En outre des ouvrages généraux sur Marseille : Quiqueran de Beaujeu, *De laudibus Provinciæ*, éd. de 1551; Masson, surtout ch. 3. Voyez aussi t. II, ch. VIII, § 19.
7. Justin, XLIII, 5, 2. Cf. p. 388 et 391.
8. *De mirab. auscult.* (Timée), 80; et p. 407, n. 1 et 2.

poissons et ses huîtres[1]; ceux du Languedoc avaient leurs muges[2]. Le thon, si abondant dans ces parages, si goûté des Anciens, était une des pêches favorites[3]. Muge et thon, les deux grandes richesses de la Méditerranée gauloise furent dès lors vigoureusement exploitées. On ne sait si les Marseillais avaient établi, comme les Espagnols, des usines de conserves ou de saumures et des sécheries de poissons : mais le fait est vraisemblable[4]. Les eaux des îles d'Hyères leur livraient de très beau corail, objet d'ornement fort recherché des populations de l'intérieur[5]. Peut-être, dans ces mêmes parages et dans ceux de Toulon, recherchait-on le *murex*, dont on tirait la teinture de pourpre[6]. Le rivage gaulois s'imprégnait pour longtemps des habitudes et de la langue des pêcheurs grecs.

Au levant, les négociants grecs restaient en relations continues avec leurs frères de toutes les mers, de Sicile[7], d'Italie et de la mer Égée. L'Attique et la Grande-Grèce leur fournissaient des vases peints pour leurs tombeaux[8]. S'ils avaient leur Artémis sur l'Aventin, c'est qu'ils ont dû, plus d'une fois, apporter de la pacotille aux Romains[9]. Ils ne se rendaient pas

1. Strabon, VI, 1, 8; peut-être *De mirab. auscult.* (Timée), 89.

2. Étang de Salses : Polybe, XXXIV, 10 (cf. Strabon, IV, 1, 6); Méla, II, 83; sur l'étang de Lattes (*Latera*) ou de Pérols, sans doute aussi sur l'étang de Mauguio : Pline, IX, 29-32, 59. Cf. t. II, p. 290-1.

3. Sans doute dans le golfe du Var; cf. Martial, XIII, 103 (*Antipolitanus thynnus*); Élien, *Hist. anim.*, XIII, 16; on les pêchait à l'aide d'énormes hameçons de fer, ἄγκιστρον; l'usage des « madragues » ou des vastes enceintes de filets était connu, quoique non attesté pour la Gaule : les spartes de l'Ampourdan (cf. p. 401 et 412) pouvaient servir à les fabriquer. Cf. Quiqueran de Beaujeu, p. 39; Noël, *Hist. gén. des pêches*, I, 1815, p. 57 et s.; Bérard, II, p. 226 et suiv.

4. Martial, XIII, 103 : *Muria thynni Antipolitani.*

5. Pline, XXXII, 21 : *Laudatissimum in Gallico sinu circa Stœchadas insulas.* Cf. Quiqueran de Beaujeu, p. 57-51; Reinach, *Revue celtique*. 1899, XX, p. 121.

6. Cf. p. 389, n. 1, et *Not. dign.*, *Occ.*, XI, 72 et 73. Le *murex* est commun sur ces rivages, cf. Lambert, *Histoire de Toulon*, p. 11-4 (*Acad. du Var*, n. s., XII, 1884).

7. Emprunts sur cargaison faits à Syracuse, et envoi des fonds à Marseille, Démosthène, *Orat.*, 32, *in Zenothemin*, p. 883. Sur les rapports monétaires avec Vélia, Syracuse et Taormina, cf. p. 439, n. 4 et 5. Autres rapports avec la Sicile, Athénée, V, 40 (car Hiéron a dû prendre Marseille pour intermédiaire).

8. Cf. p. 430, n. 3.

9. Cf. p. 396, n. 2.

seulement pour prier à Delphes[1] et à Délos[2] : un délégué religieux est souvent le meilleur des représentants commerciaux. Un curieux plaidoyer d'avocat athénien nous montre un armateur marseillais acceptant du fret entre Syracuse et Le Pirée, et se livrant d'ailleurs à une abominable entreprise de baraterie[3]. Quand les citoyens de Lampsaque, sur l'Hellespont, eurent maille à partir avec les Galates, ils envoyèrent des députés aux Marseillais, pour les prier d'intercéder en leur faveur auprès des Gaulois, qu'ils connaissaient mieux que personne[4].

Car la colonie de Phocée était, avant toute chose, le transitaire unique et obligé entre l'hellénisme et l'Occident celtique[5]. Elle exerçait un monopole de fait et peut-être de droit sur tous les produits de la Gaule centrale.

Cette Gaule, on peut bien dire qu'elle l'a découverte. Ce sont les Marseillais qui ont les premiers indiqué ses frontières[6], exploré ses fleuves et ses routes, reconnu les lignes de sa structure et ses voies naturelles d'une mer à l'autre. Aux notions qui venaient des périples, ils ont ajouté la connaissance de l'intérieur. Les intérêts de leur négoce les ont, d'étape en étape, conduits jusqu'à l'Océan.

Toutes leurs colonies étaient autant de têtes de ligne d'où purent partir des caravanes ou des flottilles vers le haut pays : Nice et Antibes tenaient la route du Var et des Alpes[7]; Rho-

1. Cf. p. 394-5. Des Marseillais ont été « hôtes publics » ou proxènes de Delphes : liste chronologique, année 196, Dittenberger, 198 = 2e éd., 268, l. 11 ; liste géographique, *Bull. de corr. hell.*, VII, p. 200. Cf. Monceaux, *Les Proxénies grecques*, 1885, p. 271 et s., p. 245 et s. Épitaphe d'un Marseillais dans la nécropole de Delphes, Perdrizet, *Rev. des Universités du Midi*, III, 1897, p. 129. Sur les rapports entre Marseille et Delphes, Perdrizet, p. 129 et s.

2. Décret en faveur de Léon, « proxène et bienfaiteur du temple et des Déliens », Th. Reinach, *Rev. des Ét. gr.*, XVII, 1904, p. 202-3.

3. Affaire greffée sur un prêt à la grosse aventure. Démosthène, *Orat.*, 32 (*in Zenothemin*); cf. Dareste, *Plaidoyers civils de Démosthène*, tr. fr., I, p. 275 et s.; et, sur les questions de droit, Beauchet, IV, p. 272 et s.

4. Dittenberger, 200 = 2e éd., 276.

5. Voyez à ce point de vue le curieux roman de Parthénius de Nicée, 'Ηρίππη.

6. Cf. p. 3, n. 2, p. 418-9.

7. Que cette route ait été connue et suivie, cela résulte de la connaissance que Pline avait de la source du Var, *mons Cœnia* (III, 35), cf. p. 49, n. 1.

danusia, celle du Rhône et de l'intérieur[1], que les piétons pouvaient gagner directement de Marseille par Salon et Cavaillon[2]; la vallée de la Durance, que l'on rejoignait à cette dernière bourgade, conduisait très rapidement en Italie[3]. Agde ouvrait la route de l'Aude et de l'Océan[4]. Des conventions formelles ou des habitudes connues réglaient la traversée des pays celtiques[5]. Le long de la Durance, les tribus avaient édicté des peines contre tous ceux qui feraient tort aux marchands[6]. Sur le Rhône et la Saône, on remontait en barque le plus haut possible; puis, suivant les cas, on rompait charge à Pont-Saint-Esprit, à Givors, à Lyon ou à Chalon; là commençait le portage à charrette ou à dos de cheval[7], par les seuils ou les cols des Cévennes : le plus long de ces portages, mais peut-être le plus fréquenté, était celui du centre, par Pont-Saint-Esprit, le col du Pal et Roanne, qui permettait de rejoindre la Loire en évitant les dangereux courants du Rhône[8]. Dès que l'on pouvait, on rembarquait les marchandises sur les cours d'eau de l'Océan, et elles arrivaient ainsi à leurs plus lointains destinataires, les Celtes de Bordeaux, de Nantes ou de Rouen[9], les peuplades de la Suisse, du Rhin ou du haut Danube[10].

1. P. 399, n. 3.
2. Cf. t. I, p. 223, n. 3, p. 442; t. II, p. 232.
3. *De mirab. auscult.*, 85 (Timée) : 'Οδὸν 'Ηράκλειαν. P. 46, n. 8. — La route de l'Arc et de l'Argens, route médiane de la Provence intérieure, ne paraît pas ignorée des trafiquants marseillais : p. 405, n. 3, et découverte à Tourves d'un énorme trésor de monnaies marseillaises (*Rev. num.*, 1903, p. 164) : Tourves est au carrefour de cette route et de celle de l'Huveaune, laquelle mène à Marseille (cf. p. 28, n. 3), et sur laquelle fut trouvé le trésor d'Auriol (cf. p. 223).
4. P. 400.
5. Cela résulte des textes cités plus bas, surtout n. 7, p. 412, n. 1.
6. *De mirab. auscult.*, 85.
7. 'Εφ'ἵππων, Diodore, V, 38, 5 et 32, 22, 4; ταῖς ἁρμαμάξαις, Strabon, IV, 1, 14. Cf. le trésor d'oboles marseillaises trouvé près de Valence, *Rev. num.*, 1903, p. 87; celui de près de Roussillon, Blanchet, *Traité*, p. 568. — Ici, t. II, ch. VII, § 2-4.
8. Strabon, IV, 1, 14, qui compte 800 stades (148 k.) de portage. Cf. p. 25 et t. II, p. 226 et 232.
9. Strabon, IV, 1, 14.
10. Que les Marseillais aient poussé jusqu'aux lacs suisses et au Rhin, cela me paraît résulter des notions d'Aviénus, d'Aristote et d'Apollonius (p. 71 et 221), des trouvailles de monnaies (Sonny, p. 108-9).

Sur l'Océan, les Grecs eurent la joie de retrouver les marchés les plus convoités de l'Occident, ceux de l'étain et de l'ambre. Ils pouvaient désormais narguer les efforts de Carthage pour leur en interdire l'accès par les voies maritimes : les routes de leur arrière-pays étaient un moyen d'atteindre l'étain plus sûr et presque aussi rapide que l'interminable navigation sur l'Océan monstrueux[1]. On reconnut et on exploita enfin la valeur propre de la Gaule, pays d'isthmes, c'est-à-dire de raccourcis et de voies traversières[2].

Une fois arrivés sur la Manche, les Grecs s'arrangèrent pour attirer vers les voies de l'intérieur les cargaisons de métal, et les détourner du chemin de Cadix. Les Puniques, qui luttaient péniblement en Sicile contre les Grecs, ne purent les gêner. Les indigènes se mirent à la dévotion des Marseillais ou de leurs agents[3]. L'étain recueilli dans les mines était fondu, purifié, préparé en lingots, qu'on transportait par terre jusqu'à la hauteur de l'île de Wight[4] : c'était dans cette île qu'il était vendu et livré aux marchands du sud, qui, à l'abri des tempêtes, le chargeaient à destination des fleuves de la Gaule[5]. Il fallait trente jours, disait-on, pour qu'il atteignît, de là, l'embouchure du Rhône[6].

1. Cf. p. 386, 64-65.

2. Pages 64-66. C'est pour cela : 1° qu'ils ne sont jamais allés chercher l'ambre par la circumnavigation de l'Atlantique; 2° qu'ils ont préféré la route de terre pour chercher l'étain (n. 6); 3° de même pour aller au fond du golfe de Gascogne (p. 413, n. 1).

3. Φιλόξενοι, dit Diodore, V, 22, 1.

4. Le transport de la terre ferme à l'île de Wight se faisait par des barques de cuir; il faut compléter et rectifier Diodore (V, 22, 2 et 3) par Pline (IV, 104) : tous deux d'après Pythéas ou Timée. Comparez le chargement aux îles Sorlingues, ici, p. 387, n. 8. Ce que Diodore (V, 22) dit d'un passage à marée basse entre Bretagne et îlots du littoral (κατὰ γὰρ... χερρόνησοι, 2-3) s'applique à la Frise (cf. Méla, III, 55) : c'est une confusion entre le pays de l'étain et le pays de l'ambre, confusion comme en provoqua souvent l'interprétation de Pythéas.

5. Diodore, V, 22, 4 (Timée); V, 38, 5 (par Timée ou Posidonius; cf. 32, 1) : il semble que l'étain à destination du sud quittât le Rhône vers Arles et suivît ensuite jusqu'à Narbonne. Timée *ap.* Pline, IV, 104; Posidonius *ap.* Strabon, III, 2, 9. Cf. Reid, *The Island of Ictis*, *Archæologia*, 1905, p. 281 et s.

6. Diodore, V, 22, 4, qui ne parle pas de la navigation fluviale (pas davantage à

Ce va-et-vient d'hommes et de choses sur trois cents lieues de routes ou de cours d'eau était évidemment mêlé d'arrêts à des étapes, de services d'escortes, de palabres avec les chefs, d'achats et de ventes : il suppose des traités d'amitié avec les peuplades indigènes, tout au moins avec celles qui commandaient les routes de portage, Volques du col de Naurouze, Helviens et Arvernes du col du Pal, Éduens, Ségusiaves et Lingons des seuils du Lyonnais et de la Bourgogne.

On a dit plus haut[1] que l'établissement des Celtes dans la Gaule avait mis fin, presque partout, au morcellement politique des derniers temps ligures. A un demi-millier de tribus s'étaient superposées quelques dizaines de nations. C'est ainsi qu'aux environs de Marseille les dix tribus d'autrefois se groupaient maintenant sous le nom celtoligure de Salyens[2]. Le nouveau régime était infiniment plus propre aux relations commerciales, plus favorable aux ambitions lointaines des Marseillais. De leur cité jusqu'à l'embouchure de la Seine, ce n'étaient plus une centaine de tribus que leurs marchands rencontraient, mais dix cités ou peuplades vastes et puissantes. Ils avaient mille chances pour voyager plus vite, payer moins de droits, discuter moins souvent, jouir d'une sécurité plus grande que sous le régime antérieur. Leurs affaires, également, devaient être plus fructueuses : ils trouvaient en face d'eux de grands chefs, tout autrement riches et fastueux que les roitelets ligures. On savait ces chefs curieux de toutes choses, fort hospitaliers, et on reconnut aussitôt en eux des « philhellènes », c'est-à-dire des clients bons payeurs et des hôtes généreux[3]. La conquête gauloise, qui

V, 38, 5) : peut-être, en effet, n'était-elle pas toujours employée. Par mer, un navire très rapide devait mettre une vingtaine de jours pour atteindre l'île de Wight (cf. p. 425, n. 5) : mais ce ne pouvait être qu'exceptionnel : il y avait donc avantage à prendre la route de terre, la voie d'isthme. De même p. 413, n. 1.

1. Page 252.

2. Page 311-312, 393-4.

3. Pages 394, 366, 369, n. 2; cf. Strabon, IV, 4, 6; 1, 5.

s'acheva vers 400 aux portes de Marseille, fut donc pour cette dernière une nouvelle cause de prospérité.

Entre ces dynastes de l'intérieur et les négociants grecs, des contrats d'hospitalité ont été conclus, des symboles d'entente, mains de bronze[1], amulettes ou fétiches, ont été échangés. Les chefs ont acheté ou reçu en présent des amphores de vin[2], les précieux morceaux de corail venus du Sud[3], de beaux vases peints aux vives images, de brillantes œnochoés de bronze[4]; volontiers ils laissaient emporter en échange les produits de leurs terres ou de leurs forêts, chanvre, poix, pierres précieuses ou herbes médicinales[5]; ils s'habituaient peu à peu à la valeur marchande de la monnaie marseillaise, l'acceptant et la rendant ensuite, et ils apprenaient, avec son usage, bien d'autres choses dont ils pouvaient faire leur profit.

De leur côté, les comptoirs espagnols étudiaient et exploitaient les régions de la péninsule les plus proches. On atteignit sur quelques points des gîtes importants de métaux. Les colonies du sud du cap Creux donnèrent à Marseille l'accès des argentières pyrénéennes[6]; il y avait, sur les terres grecques du cap de La Nao, de riches mines de fer[7]. L'arrière-pays du golfe de Rosas produisait beaucoup de lin, qu'on tissait à Ampurias[8]; les célèbres champs de sparte de ce même pays fournissaient la matière première des corderies de presque toute la Méditerranée, et de l'Italie surtout[9]. Plus loin encore, il semble

1. Babelon et Blanchet, *Cat. des bronzes ant. de la Bibl. Nat.*, n° 1065, p. 401 = *Inscr. Græc. Sic.*, 2432 : ΣΥΜΒΟΛΟΝ ΠΡΟΣ ΟΥΕΛΑΥΝΙΟΥΣ : il s'agit des *Vellavi* du Velay, qui détenaient précisément la route principale des Cévennes, celle du col du Pal (cf. p. 25 et 409).

2. Diodore, V, 26, 3; Posidonius *ap.* Athénée, V, 36, p. 152.

3. Cf. Reinach, *Le Corail dans l'industrie celtique*, dans la *Revue celtique*, XX, 1899.

4. Cf. p. 373. Nous reviendrons sur ces importations, t. II, ch. VIII, § 19.

5. Athénée, V, 40; Théophraste, *Des Pierres*, 18 et 34; *Des Plantes*, IX, 10, 3 (ὁ Μασσαλιώτης et non ὁ Μαλιώτης, correction tout à fait abusive).

6. Cf. *De mirab. auscultat.*, 87 (Timée?); peut-être Diodore, V, 35, 4 (même source); cf. ici, p. 187, n. 1, p. 401, n. 3.

7. Strabon, III, 4, 6.

8. Strabon, III, 4, 9.

9. Strabon, III, 4, 9; cf. Athénée, V, 40.

que les Marseillais aient songé à gagner, par le nord des Pyrénées et par les seuils du Pays Basque, les marchés ou les mines de la côte cantabrique[1].

Sur le continent barbare, en dehors de la Gaule propre, quelques négociants marseillais descendirent dans les plaines de l'Italie, où ils virent d'autres Gaulois, très semblables à leurs congénères de l'ouest[2]. Plus loin encore, d'audacieux aventuriers franchirent les Alpes du centre, par le Splugen et le Brenner[3], et s'en allèrent vers le nord, jusqu'à la lisière de la grande forêt. Ces Grecs, qui s'étaient contentés d'abord des explorations et des bénéfices maritimes, se lançaient maintenant à la découverte des routes et des terres mystérieuses qui portaient les monts Rhipées et les monts Hercyniens : tout comme les Vénitiens du treizième siècle, partis de leurs îles Adriatiques, réussirent à retrouver par terre, le long des voies des caravanes, les ports de l'extrême Orient.

Mais en même temps, et avec la même audace, les gens de Marseille rêvèrent d'aller sur mer, le long de la Méditerranée de l'ouest et du grand Océan du Nord, le plus loin que pourrait

1. Avant Pythéas; cf. Strabon, III, 2, 11 : leurs mesures étaient assez bien prises pour que Pythéas ait pu reconnaître que la voie la plus rapide pour arriver « aux parties septentrionales de l'Espagne » était πρὸς τὴν Κελτικήν, « du côté de la Gaule », et non « par l'Océan », κατὰ τὸν 'Ωκεανόν. Et cela était vrai. De Marseille au cap du Figuier il fallait par eau quinze à seize jours : deux du Rhône à Port-Vendres (Aviénus, 690; cf. Scylax, § 2); sept de là jusqu'aux Colonnes (Aviénus, 565; Scylax, § 2; cf. Polybe *ap.* Strabon, II, 4, 4); cinq au cap Ortégal (Aviénus, 164; ici, p. 386, n. 2); deux au cap du Figuier (Aviénus, 173; ici, p. 386, n. 2). Par terre : sept seulement du cap du Figuier à Port-Vendres (p. 188-9). Tous ces itinéraires, ces distances, ces vitesses commerciales, furent calculées et comparées dans l'Antiquité, comme elles le sont de nos jours.

2. Découvertes de monnaies, Blanchet, p. 607-608; *De mirab. auscultat.* (Timée), 85. Les Grecs disaient que le Rhône et le Pô communiquaient par leurs sources et ne formaient qu'un fleuve, et que les Argonautes le suivirent (Apollonius, IV, 627-629) : cela traduisait sans doute le fait que les négociants passaient d'une vallée à l'autre, et que les deux fleuves étaient les tronçons d'une seule route commerciale; cf. p. 71-72.

3. Trésors de Burwein chez les Grisons et de Brentonico dans le pays de Trente, Blanchet, p. 606-608; cf. Mommsen, *Geschichte des rœm. Münzwesens*, p. 397 = trad. de Blacas, II, p. 98; Sonny, p. 108-109; Mair, *Res Ræticæ : der Brenner*, Villach, 1892. Cf. ici, p. 370, n. 1.

naviguer un vaisseau construit par les hommes. Ils voulurent faire, sur ces rivages nouveaux du Couchant, les prodiges que leurs poètes racontaient des Argonautes, explorateurs des eaux du Levant. — Avec ou sans l'agrément de Carthage leur rivale, ils étudièrent d'abord la côte espagnole, jusqu'aux Colonnes d'Hercule et jusqu'à Cadix ; et ils publièrent sur cette route de véritables instructions nautiques[1]. Puis, ils s'informèrent avec soin de tout ce que l'on savait sur l'Océan extérieur, au delà de Cadix, sur Himilcon et son voyage[2]. Enfin, quand le moment fut favorable, ils cinglèrent vers les « caps sacrés »[3], pour rejoindre par eau, en contournant l'Europe à l'ouest, les routes qu'ouvraient par le sud leurs caravanes de terre et leurs trains fluviaux.

1. Je songe au Périple de la mer Intérieure conservé par Aviénus (édit. Holder, 1887 ; fac-similé des pages sur la Gaule de l'édit. *princeps*, *Rev. des Ét. anc.*, 1906), et qui va de Cadix à Marseille. Il est visible qu'il a dû, sous sa forme première, être rédigé par un Marseillais : c'est à Marseille qu'il se termine. La date de 480-470, que nous lui assignons, a été plus ou moins acceptée par Ukert, *Geographie*, II, I, 1821, p. 246 ; Müllenhoff, I, p. 202 ; Sieglin *ap.* Hirschfeld, 1896, *Aquitaine sous les Romains*, *Revue épigr.*, III, p. 473 ; Sieglin, *Atlas antiquus*, 29 ; le même (*Verhandlungen des VII. internationalen Geographen-Kongresses* de Berlin, 1899, p. 850) parle de « vers 475 » et attribue à Alexandre Polyhistor le remaniement de l'œuvre primitive (thèse qui sera, je crois, développée dans un travail spécial). Cette date résulte : 1° de ce que l'ouvrage mentionne l'abandon des comptoirs phocéens, postérieur à 535 (cf. p. 219) ; 2° la destruction du royaume des Élésyques, encore mentionné par Hécatée vers 500 et Hérodote en 480 (VII, 65 ; cf. p. 182 et 266) ; 3° de ce qu'il ne parle pas des colonies proprement marseillaises, qui n'ont pu être construites qu'après la restauration de l'hellénisme en 480 ; 4° de ce qu'il a été soudé (sans doute dès le ve ou le IVe siècle) avec le Périple d'Himilcon, qui est de 500 environ (cf. p. 385). Il serait possible que ce voyage de Cadix à Marseille fût le résultat d'une reconnaissance faite par cette dernière après la défaite de Carthage. — Contre cette date : Unger, *Philologus*, suppl., IV, 1884, p. 198 ; Atenstædt, *De Hecatæi Milesii fragmentis*, 1891, p. 45 (*Leipziger Studien*, XIV) ; Marx, *Rhein. Museum*, L, 1895, p. 325 et s. ; le même, *Encycl.* Wissowa, II, c. 2389 ; Sonny, *De Mass. rebus*, 1887, p. 72 et s. ; tous me paraissent croire trop souvent que les verbes mis au passé l'ont été par Aviénus et non par le rédacteur primitif ; il me semble aussi qu'ils ont le tort de ne pas distinguer entre la colonisation phocéenne, que ce dernier connaît, et la colonisation marseillaise, qu'il ignore.

2. On peut tirer cela : 1° de l'adaptation au périple de Marseille à Cadix des renseignements fournis par Himilcon (cf. n. 1) ; 2° de la rapidité et de la sûreté des traites maritimes de Pythéas.

3. Cf. p. 386 et 417.

VI. — PYTHÉAS[1] ET EUTHYMÈNE

Ce fut dans la seconde moitié du quatrième siècle que l'hellénisme acheva, sur la Perse et sur Carthage, la revanche commencée à Himère et à Salamine. Cette fois, il ne se borna pas à écarter ses adversaires : il résolut de les supplanter partout. Alexandre substituait son empire à celui de Darius, faisait circuler dans la Grèce le rêve d'une monarchie universelle, pénétrait jusqu'à l'Indus, envoyait Néarque reconnaître les rivages

1. Entre autres : Rudbeck, *Atlantica*, Upsal, I, 1675, p. 501 et s. (de bonnes solutions); de Bougainville, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XIX, 1753, p. 146-165 (lu en 1746); d'Anville, *id.*, XXXVII, 1774, p. 436-442; Murray, *De Pythea Massiliensi*, 1775, dans les *Novi Commentarii* de la Soc. roy. de Gœttingue, VI, II[e] p., p. 59-98; de Keralio, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XLV, 1793, p. 26-57 (lu en 1780); Gossellin, *Géographie des Grecs*, 1790, p. 46-50 (un des rares écrivains modernes qui ait pris parti contre Pythéas); Azuni dans les *Mém.* publiés par l'Acad. de Marseille, I, 1803, p. 34 et s., 137 et s.; Adelung, *Ælteste Geschichte der Deutschen*, 1806, p. 51-97 (trop oublié); Ukert, I, I, 1816, p. 298-309; Arvedson et autres, *Pytheæ Massiliensis fragmenta*, Upsal, 1824; Mannert, I, 3[e] éd., 1829, p. 64-75; Fuhr, *De Pythea Massiliensi*, Darmstadt, 1834 (bibliographie antérieure complète); le même, *Pytheas aus Massilia*, Darmstadt, 1842; Lelewel (et Straszéwicz), *Pythéas de Marseille*, Bruxelles, 1836; Sven Nilsson dans la *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, V, 1838, c. 921-931; Schmekel, *Pytheæ Massiliensis quæ supersunt fragmenta*, Mersebourg, 1848; Redslob, *Thule*, Leipzig, 1855; Bessell, *Ueber Pytheas von Massilien*, Gœttingue, 1858; Ziegler, *Die Reisen des Pytheas*, Dresde, 1861; Aoust, *Étude sur Pythéas*, Paris, 1866 (*Bull. de l'Assoc. scientif., Suppl.*, I); Christ, *Avien* (*Abhandl. der phil.-phil. Classe der k. bayerischen Ak. der Wiss.*, Munich, XI, 1868), p. 143 et suiv.; Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, 1870, p. 211 et suiv. (je n'ai pas vu la 2[e] éd.); Vivien de Saint-Martin, *Hist. de la Géogr.*, 1873, p. 101-109; Schmitt, *Zu Pytheas von Massilia*, I, Landau, 1876; Kolberg dans la *Zeitschrift für die Geschichte und Alterthumskunde Ermlands*, Braunsberg, VI, 1878 (1877), p. 442-520; Bunbury, *History of the ancient Geography*, I, 1879, p. 590-600; Elton, *Origins of english history*, 1882, ch. 1 et 2; Berger, *Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen*, 1893, III (1891), p. 7 et suiv.; Hergt, *Die Nordlandfahrt des Pytheas*, Halle, 1893 (très sagace); Markham dans *The geographical Journal*, I, 1893, p. 504 et s.; Gerland dans les *Beiträge zur Geophysik*, II, 1895, p. 185-196; Mair : 1° *Die Fahrten*, etc., Villach, 1893; 2° *Ultima Thule*, Villach, 1894; 3° *Der kartagische Admiral Himilko*, Pola, 1899, p. 1 et suiv.; 4° *Pytheas*, etc., Marbourg sur la Drave, 1904; Parisio dans la *Rivista geografica italiana*, II, 1895, p. 509-517, 603-613; Sieglin dans les *Verhandlungen des VII. internationalen Geographen-Kongresses* de Berlin, 1899 (1900), p. 860-864; Matthias, *Ueber Pytheas*, I, Berlin, 1901; Kæhler, *Forschungen zu Pytheas Nordlandsreisen*, Halle, 1903; Callegari, *Pitea di Massilia*, 1904 (*Rivista di Storia antica*, 1903 et suiv.); Detlefsen, *Die Entdeckung des germanischen Nordens*, 1904, p. 2-19; Clerc, *Euthymène et Pythéas*, 1906, extrait des publications de l'Exposition coloniale de Marseille; les ouvrages cités p. 193, n. 1.

de l'Asie orientale (326-5). La guerre qu'il méditait contre Carthage, Agathocle de Syracuse l'entreprit : le Sicilien réussit un instant à enfermer dans ses murailles la cité punique, et il put se croire le roi de l'Occident (310-306)[1].

A une autre extrémité du monde hellénique, Pythéas et Euthymène partirent de Marseille pour suivre les routes d'Himilcon et d'Hannon, et pour révéler aux rivages de l'Océan extérieur l'hégémonie des vaisseaux helléniques. Alexandre avait eu l'ambition d'atteindre les Colonnes d'Hercule et de toucher au port de Cadix[2] : les navigateurs marseillais en partirent pour l'au delà, comme s'ils avaient voulu compléter l'œuvre du roi de l'hellénisme[3]. Un besoin de connaître la terre et d'aller très loin avait gagné tous les Grecs.

Pythéas fut le plus heureux des deux explorateurs. Il parcourut en mer, aller et retour, cent vingt mille stades[4], la plus longue traite marine qu'eût encore faite un Grec : Alexandre, seul, avait vu plus de cieux et s'était montré à plus d'hommes différents. Mais le roi de Macédoine marchait à la tête d'une armée victorieuse, sur des terres déjà visitées par les Perses. Pythéas n'était qu'un armateur de Marseille, il naviguait à ses risques et périls à travers des mers inconnues, son vaisseau était équipé à ses frais[5] : et ce sembla plus tard une merveille, même aux yeux des Grecs, qu'un des leurs eût pu aller si loin avec

1. Arrien, VII, 1; Diodore, XVIII, 4, 4; XX, 54, 1.

2. Cf. n. 1.

3. Sieglin (p. 861-2) croit que les explorateurs marseillais avaient surtout des visées scientifiques. Je n'en suis pas convaincu. Qu'ils aient fait beaucoup d'observations, et que leur curiosité les ait menés fort loin, cela ne veut point dire qu'ils ne soient point partis par intérêt commercial. De ce qu'on ait reconnu l'absence, dans le Nord, de débouchés utiles pour le commerce grec, de ce que l'on ait remarqué que les marchés de l'étain et de l'ambre étaient, par terre, plus accessibles aux Marseillais que par mer, cela ne signifie point que Pythéas ne se soit pas préoccupé surtout de marchés et de débouchés.

4. 18 900 à 22 200 kil., cf. p. 425, n. 5; Lelewel (p. 43) comptait 186 000 stades pour un trajet à peu près semblable.

5. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter le ἰδιώτῃ ἀνθρώπῳ καὶ πένητι de Polybe (Strabon, II, 4, 2). — Les listes des proxènes de Delphes (cf. p. 408, n. 1) font connaître, à la date de 196, les Marseillais Κρινᾶς Πυθία, Πυθίας Κρινᾶ. Il ne serait pas impossible que ce fussent les fils et petits-fils du navigateur.

ses seules ressources[1] contre vents et marées, haines et légendes (entre 328 et 321?[2]).

De Marseille, Pythéas se rendit à Cadix[3]; et ce fut de là qu'il partit, comme faisaient les Tartessiens et les Carthaginois, pour les mers et les terres de l'étain et de l'ambre. Il doubla le « cap Sacré » de Saint-Vincent, et les autres promontoires mystérieux où les indigènes hurlaient leur foi et adoraient leurs dieux ou leurs morts[4]. On était au printemps; les vents du sud-ouest étaient favorables[5]; il gagna en cinq jours le cap Ortégal[6]. Carthage, soit par peur des Grecs, soit d'accord avec eux, laissa passer l'aventureux Marseillais[7].

Il avait alors à sa droite le rivage sans fin de l'Espagne avec ses innombrables dentelures, et devant lui l'immensité de l'Océan, qui cachait les terres avancées de la Gaule. Navigateur mieux renseigné et observateur plus précis qu'Himilcon[8], il cingla

1. Strabon, II, 4, 2 (Polybe).

2. Pythéas a été connu de Dicéarque (Strabon, II, 4, 2; p. 427, n. 8) et, semble-t-il, ignoré d'Aristote, mort vers 321 : c'est donc vers ce temps-là que le récit de son voyage s'est répandu en Grèce. On voit bien par là que l'expédition se rattache, dans une certaine mesure, aux entreprises d'Alexandre. Cf. Fuhr, p. 10; Schmekel, p. 6; Müllenhoff, I, p. 236. — Aristote semble utiliser Euthymène dans ses *Météorologiques* (I, 13, 21), livre écrit vers 328-326 (cf. édit. Ideler, 1834, p. 466; Müllenhoff, I, p. 227 et 235). Les deux voyages d'Euthymène et de Pythéas sont donc contemporains, comme ceux d'Hannon et d'Himilcon.

3. De 7000 à 9000 stades (Strabon, II, 4, 4) jusqu'au détroit : neuf jours de navigation avec l'échelle de Port-Vendres (Aviénus, 565 et 699). Au total dix jours, 10 000 stades, de Marseille à Cadix. Un jour correspond, en moyenne, à 1000 stades (*minima*, 500; *maxima*, 1500), 185 kil. (cf. p. 426, n. 2; Hergt, p. 11-17; Sieglin, p. 863). On retrouve des vitesses identiques, sur les mêmes trajets que Pythéas, au temps des Vikings (cf. p. 418, n. 1).

4. Cf. p. 386, n. 1, p. 145-7.

5. Cf. Hergt, p. 17.

6. C'est sans doute l'*Aryium prominens* d'Aviénus (160-2; cf. p. 386, n. 2) et le Ἱερὸν ἀκρωτήριον dont parlait Pythéas (Ératosthène *ap.* Strabon, III, 2, 11), à moins que le texte de Pythéas (ce qui est arrivé souvent) n'ait été mal compris. Aviénus donne également cinq jours du cap Ortégal au détroit (164).

7. Clerc (p. 5) suppose un accord et le rattache à la présence de métèques carthaginois à Marseille (cf. p. 389, n. 1). Il faut songer aussi aux menaces d'Alexandre et d'Agathocle, et au traité de 348 avec Rome (p. 402, n. 3). C'est vers ce temps là (322-310) que se rompt l'alliance entre Étrusques et Puniques (Mommsen, I, p. 324).

8. Il est bien possible qu'il ait embarqué des pilotes à Cadix.

bravement droit vers le nord-est, coupant d'une navigation très sûre tout le large du golfe de Gascogne. En trois jours, les vents du sud-ouest, dominants dans ces parages, le portèrent à la hauteur d'Ouessant et des caps armoricains[1].

Après cette course rapide, Pythéas semble avoir reposé ses hommes et ralenti son navire. Il était d'ailleurs arrivé sur une mer plus vivante; il approchait des marchés de l'étain; il pouvait tirer profit à s'enquérir des choses et des gens : il s'informa et il observa. C'est ainsi qu'il nota le chapelet de petites îles qui venaient de la côte et qui finissaient à Ouessant[2]; qu'il reconnut la côte elle-même et le cap Saint-Mathieu[3]; qu'il apprit le nom de la peuplade qui habitait le continent, celle des Ostimiens, que César y retrouvera[4]; qu'il entendit parler du marché de Corbilo, à l'embouchure d'un grand fleuve situé plus au sud[5]. Le Marseillais n'hésita pas à donner à toutes ces terres le nom de Celtique[6] : car il comprit, soit à leur situation, soit à la langue ou au nom de leurs habitants, qu'elles étaient le prolongement

1. Strabon, I, 4, 5 (Ératosthène) : 3 jours et 3000 stades. Le texte a été bien interprété par Hergt, p. 21 et 22. Pythéas a dû arriver par le travers d'Ouessant, Οὐξισάμη, comme font toujours les navires qui viennent de La Corogne et du cap Ortégal : les jalons des routes maritimes n'ont pas changé. De même au temps des Vikings (scholies à Adam de Brême, Migne, CXLVI, col. 622) : trois jours et trois nuits de Saint-Mathieu *ad Far juxta Sanctum Jacobum*.

2. Béniguet, Triélen, Molène; Strabon, I, 4, 5 : Νήσους, ὧν τὴν ἐσχάτην Οὐξισάμην. Cf. ici, p. 62, p. 10, n. 1.

3. Promontoire Κάβαιον, I, 4, 5; cf. ici, p. 9, n. 7.

4. Strabon, I, 4, 3 et 5; IV, 4, 1; les mss. donnent Ὠστιδέους, [Ὠσ]τιμίους, Ὠστιδαμνίων (Didot, II, p. 945). On trouve ailleurs, avant César, Ὠστιαίους, qui serait chez Pythéas (par Artémidore?); ce dernier les nommait Κοσσίνους [corriger en Ὀσσιμίους?]; les deux textes chez Ét. de Byz., au mot Ὠστίωνες. Le nom semble avoir été noté par Himilcon (cf. p. 387, n. 7), qui l'étendit sans doute à l'Armorique, à la Manche et aux îles Sorlingues. Le nom primitif était peut-être *Ostidamnii* et signifiait « Ceux de l'Ouest » ou « du Couchant » ou du « Crépuscule »; cf. les *Damnonii* ou *Dumnonii* de la Cornouailles : *ost-* et *damn-* ou *dumn-* doivent se rapporter également à une situation occidentale ou extrême. Cf. p. 322, n. 2.

5. En admettant que dans le passage de Polybe (Strabon, IV, 2, 1) la mention de Corbilo soit attribuée à Pythéas. — Sur les Vénètes, p. 387, n. 7.

6. Ταῦτα γὰρ πάντα, φησί [Ératosthène d'après Pythéas ou peut-être Pythéas lui-même], προσάρκτιά ἐστι καὶ Κελτικά, οὐκ Ἰβηρικά (μᾶλλον δὲ, ajoute Strabon, Πυθέου πλάσματα), I, 4, 5. Qu'il ait appelé Celtique tout le nord du continent, derrière Marseille, cela résulte encore d'Hipparque (Strabon, II, 1, 18).

de l'arrière-pays de Marseille. Pour la première fois, la Gaule prenait corps aux yeux des Grecs.

Puis, il entra dans la mer de l'étain, il toucha, à une journée d'Ouessant, la côte souhaitée de Cornouailles[1]. Jusque-là, Pythéas n'avait fait que copier ou suivre Himilcon : à part des observations plus précises, il ajoutait peu au périple de son devancier. Une fois sur les rivages de la Grande-Bretagne, il abandonna hardiment les routes puniques et chercha par lui-même la fin de cette terre du Nord : il avait des curiosités de savant qui étaient demeurées étrangères à l'esprit pratique de l'envoyé de Carthage[2]. Pendant six semaines[3] (avril-mai) il en suivit les côtes, remontant jusqu'à l'extrême pointe septentrionale[4], reconnaissant peut-être les îles voisines[5], redescendant le long du canal d'Irlande, rejoignant enfin le pays des mines. Et il put affirmer par lui-même, le premier des Méditerranéens, qu'on avait devant soi une très grande île[6], supérieure en étendue à la Sicile même, la plus célèbre de toutes[7], et comme

1. Déduire du chiffre de 4, donné par Diodore comme distance du cap Land's End (Βελέριον) au continent (V, 21, 3), le chiffre de 3, qui se rapporte au trajet d'Ouessant à l'Espagne; Hergt, p. 28. Himilcon compta deux jours (Aviénus, 108) de l'Armorique à l'Irlande.

2. Il n'est pas sûr qu'Himilcon ait connu le caractère insulaire de la Bretagne et de l'Irlande (Aviénus, 95, 108-112); cf. p. 388, n. 1.

3. C'est peut-être ainsi qu'il faut expliquer les 40 à 43 000 stades qu'il donnait pour périmètre à l'île (plus de 40 000, Str., II, 4, 1 ; cf. I, 4, 3: 42 500, Diod., V, 21, 4: 4875 milles, un peu moins de 40 000, Pythéas par Isidore *ap.* Pline, IV, 102). C'est sans doute par hasard que ce chiffre de 40 000 stades, 6300 à 7400 kil., se rapproche de la ligne de développement des côtes de l'île (au moins 5500 kil.).

4. Ὄρχαν, Diodore, V, 21, 3 (Pythéas par Timee?) : cap Dunnet? cap Wrath?.

5. C'est ce que croit Hergt, p. 47 et suiv., en faisant remonter jusqu'à Pythéas ce que dit Solin des Orcades et des Hébrides (p. 219, Mommsen) : mais d'autres que Pythéas, avant l'ère chrétienne, ont dû faire le périple de la Bretagne et parler de ces îles (Strabon, I, 4, 3). Diodore, qui s'éloigne le moins de Pythéas, ne les nomme pas.

6. Il est très probable, mais non certain, qu'il lui donna le nom de Πρεττανική : Diod., V, 21, 1; cf., *contra*, II, 47, 1, où elle ne porte pas ce nom; Polybe, III, 57, 3 (« îles Britanniques » au pluriel); XXXIV, 5, 2 et 8; 10, 7 = Strabon, II, 4, 1 et 2; IV, 2, 1 (le singulier dans tous ces passages). Elle ne l'a pas chez Hécatée d'Abdère (cf. p. 420, n. 4), qui l'appelle Ἐλίξοια, nom sans doute de fantaisie (Ét. de Byz., *s. v.*) : le fleuve Καραμβύκας, nom également de fantaisie, doit être la Tamise ou peut-être l'Elbe. Himilcon ne l'appelle qu'*Albionum* (Aviénus, 112).

7. Les Grecs, se défiant sans doute des récits de Pythéas, ont simplement dit

elle en forme de triangle. Au cours de ce voyage, il débarqua plus d'une fois[1], calculant la hauteur des marées, surpris des quatre-vingts coudées qu'elles atteignaient sur les rivages du nord[2], étudiant les indigènes[3], leurs dieux, leurs cultures, leurs demeures et leurs rois, charmé de la concorde qui régnait entre eux, et fort étonné de voir leurs guerriers monter sur des chars, « comme les anciens héros de la guerre de Troie »[4].

Après avoir achevé son enquête sur l'étain[5], il passa dans la mer de l'ambre. Il longea, une fois encore, le rivage méridional de la Bretagne jusqu'aux falaises du pays de Kent, qui portait déjà son nom d'à présent, *Cantium*[6]. Là, perdant de vue les « côtes blanches », il chercha la Celtique en poussant droit vers l'est : il allait plus lentement sur cette mer dangereuse, et il lui fallut près d'une semaine[7] pour atteindre, au levant de Douvres, l'estuaire de ce grand fleuve[8] dont parlait déjà Hérodote, l'Elbe, source de l'ambre[9].

dit οὐκ ἐλάττω (Hécatée d'Abdère *ap.* Diodore, II, 47, 1, et *apud* Étienne de Byzance, *s. v.* 'Ελίξοια), ou παραπλησίως (Timée *ap.* Diodore, V, 21, 3).

1. Ce que doit signifier ἐμβαδὸν ἐπελθεῖν (Strabon, II, 4, 1).

2. Pline, II, 217 : *Supra Britanniam*; soit plus de 35 mètres : ou bien le chiffre ou la mesure sont mal transmis (coudée pour demi-coudée), ou l'observation est fausse; en tout cas les marées sont très fortes au nord de la Manche et peuvent presque atteindre la moitié de cette hauteur dans le canal de Bristol; cf. *Instructions nautiques*, n° 779, p. 13. Je n'accepte pas la correction *octodenis* = 18 coudées, proposée par Kolberg, p. 463.

3. Je ne crois pas que ce fussent des Gaulois, l'invasion des Belges me paraît postérieure à Pythéas, cf. p. 315 et 321.

4. Pythéas par Timée (*ap.* Diodore, V, 21, 5, et peut-être aussi *apud* Méla, III, 50-2). De Pythéas est venu, je crois, le roman hyperboréen d'Hécatée d'Abdère (Diodore, II, 47), qui se passe en Bretagne. *Contra*, Sieglin, p. 858, qui croit les récits d'Hécatée antérieurs à Pythéas, et venus par des mercenaires gaulois. Hécatée a bien pu connaître l'œuvre de Pythéas, cf. Susemihl, I, p. 311. *Cf.* p. 428, n. 2.

5. Sans doute d'après lui et par Timée : Diodore et Pline, cf. p. 410, n. 4.

6. Κάντιον, Strabon, I, 4, 3. — Je ne suis pas sûr (malgré Strabon, I, 4, 3) que Pythéas ait reconnu le Rhin, dont les embouchures semblent des bras entre des îles.

7. C'est ainsi que j'interprète les 6000 stades (six jours) qui étaient, d'après Pline, la distance de l'estuaire à un point qu'il ne nomme pas (XXXVII, 35). Cf. Strabon, I, 4, 3 : Τὸ Κάντιον ἡμερῶν τινων πλοῦν ἀπέχειν τῆς Κελτικῆς φησι (Pythéas).

8. Pline, XXXVII, 35 : *Æstuarium Oceani Metuonidis* (var. *Meconomon*, *Metonomon*, vulg. *Mentonomon*) : *Metuonidis*, plutôt l'Elbe que le golfe de Jade : d'ailleurs le passage de Pythéas nous arrive très corrompu.

9 Sur cette région de l'Elbe, ici, p. 234-238, 224-225.

Là encore, Pythéas fit un nouvel arrêt (mai-juin?) : il nota exactement l'endroit où la précieuse résine était recueillie : on la trouvait sur les bords d'une île (Héligoland?)[1], à une journée de la terre ferme, et elle était transportée de là sur le continent[2]. Il eut des colloques avec les indigènes de l'estuaire, qui étaient les acquéreurs ordinaires de l'ambre, et chez qui s'en tenait le principal marché[3]. Tout cela devait être d'un très grand intérêt pour un armateur de Marseille.

1. Pythéas l'appelait *Abalus* (Pline, XXXVII, 35), d'autres l'ont appelée *Baunonia*, *Raunonia* (Timée *ap.* Pline, IV, 94) ou *Basileia* (Timée *apud* Diodore, V, 23, 1, et *ap.* Pline, XXXVII, 36); mais il est fort probable que ce dernier nom était celui que Pythéas ou d'autres donnaient au Jutland, *Baltia* ou *Basilia* (Xénophon de Lampsaque et Pythéas *ap.* Pline, IV, 95), nom transféré à tort par Timée ou Diodore à l'île de l'ambre. — Il y avait certainement une île spécialement riche en ambre parmi les 23 îles de la côte frisonne : les soldats romains l'ont connue et l'ont appelée *Glæsaria*, les indigènes de leur temps *Austeravia*, « l'île du Levant? » (Pline, IV, 97), et ce ne peut être que celle de Pythéas. — L'identification avec Héligoland se justifie par l'éloignement de cette île, qui est à une petite journée de la terre, et aussi par son voisinage du *mare concretum* ou de la haute mer « figée », dont on disait que venait l'ambre (Pline, XXXVII, 35). Héligoland (autrefois *Farria* [*Varnia*?], *Fosetisland*) a eu longtemps une certaine importance dans ces parages comme point de relâche et lieu sacré, *locus venerabilis omnibus nautis* (Adam de Brême, Migne, col. 623). — Au reste, il n'est pas impossible que l'île ait été, comme les Sorlingues pour l'étain (p. 387, n. 8), moins le lieu de récolte que le lieu du marché de l'ambre. En tout cas, de ce que l'on ne recueille plus l'ambre dans ces régions, il ne s'ensuit nullement qu'il y ait été inconnu et qu'il faille placer le voyage de Pythéas en Baltique, dans le Samland, lieu actuel de l'ambre, et d'ailleurs également connu des Anciens (Pline, XXXVII, 45; Tac., *Germ.*, 45; cf. p. 377, n. 7). — En faveur de la solution frisonne, cf. Lelewel, p. 43 (île de Baltrum); Müllenhoff, II, p. 213 et 482; Waldmann, *Der Bernstein im Alterthum*, Fellin, 1883, p. 35; Hergt, p. 34 (Héligoland); Detlefsen, p. 12-13; Matthias, p. 28 et suiv. (*Abalus* = Amland; *Basilia* = Baltrum; *Austeravia* = Norderney). Pour le Samland : Zeuss, *Die Deutschen*, p. 269; Schmekel, p. 23; Kolberg, p. 464 et s.; Kothe dans les *Neue Jahrbücher für Phil.*, CXLI, 1890, p. 184. Cf., d'une manière générale, pour l'ancienne bibliographie, Arvedson, p. 32 et suiv., pour la nouvelle, Wissowa, aux mots *Bernstein* (Blümner), *Basileia*, etc.

2. Pline, XXXVII, 35 : *Proximis Teutonis* (cf. n. suiv.) *vendere* : soit que les indigènes du continent vinssent l'acheter dans l'île, soit qu'on la portât chez eux de l'île.

3. Pline, XXXVII, 35, qui appelle cette peuplade, à six lignes de distance, *Guionibus* (leçon du ms. de Bamberg; var. et vulg. : *Gutonibus*) et *Teutonis*. Quelle dénomination préférer? Zeuss accepte la première, parce qu'il en fait les Goths et les place dans le Samland (p. 135), Müllenhoff, la seconde, parce qu'il en fait les Teutons de la péninsule cimbrique (I, p. 479). Le choix de Guions ou Gutons (cf. *Ingævones*, Tac., *Germ.*, 2; *Inguiomerus*, *Ann.*, I, 60) me paraît préférable, parce que le mot se trouve dans celui des deux passages où il est question de Pythéas, et accolé à ce nom. En tout cas, que la peuplade de l'Elbe ait pris l'un ou l'autre nom, on n'en saurait tirer aucune conséquence sur son origine et

Cet énorme fleuve de l'Elbe, à l'embouchure large et profonde comme un golfe de l'Océan, paraissait marquer la frontière entre deux mondes. Pythéas arrêtait à ses bords occidentaux la limite de la Celtique : au delà des eaux, les terres basses perdues dans le brouillard furent pour lui la fin de la Scythie asiatique, venue du levant d'en bas pour confiner aux Celtes et à l'Europe[1].

Le Marseillais n'avait rien à voir avec les Scythes : c'était l'affaire d'Alexandre ou des Grecs de l'Orient, de s'occuper d'eux. Ses intérêts, son ambition, sa curiosité, l'attiraient vers le Nord et l'Occident, vers le couchant d'en haut. Ce fut en se dirigeant vers l'Ourse qu'il remit à la voile. Il allait de nouveau à la conquête du Septentrion, bien au delà des fleuves et des rivages dont on parlait à Cadix.

Sept jours durant[2], l'homme des cieux tempérés et des horizons limpides gouverna sans crainte dans ces mers froides et brumeuses[3]; au nord de l'Elbe, il aperçut le renflement du Jutland, qu'il regarda comme une île[4]. Puis, guidé sans doute par des

ses destinées : tous deux peuvent être celtiques aussi bien que belges ou que germaniques, et rien ne prouve que cette peuplade ou cette tribu, après s'être appelée Gutons, ne se soit pas dénommée Belges, Teutons ou Cimbres. Nous ne savons pas d'ailleurs si Pythéas la plaçait à l'est de l'Elbe, en Scythie ou chez les Celtoscythes, ou à l'ouest, en Celtique (cf. p. 314, n. 3, p. 422, n. 1). Ce coin barbare est précisément celui de l'Europe où les noms politiques ont le moins duré. Pythéas a peut-être connu le nom de Belges, ici n. 2 et p. 314, n. 3.

1. Cf. p. 243, n. 1, p. 314, n. 3. Qu'il ait regardé la rive droite de l'Elbe comme scythique, cela paraît très certain : Pline, IV, 95 (par Xénophon de Lampsaque), 94 (par Timée); Strabon, I, 4, 3 (cf. p. 420, n. 7); Diodore, V, 23, 1 (par Timée); cf. Méla, III, 57 et 36. Peut-être a-t-il vu dans l'Elbe une dérivation du Tanaïs, pour ainsi dire le Tanaïs du nord : Strabon, II, 4, 1; Diodore, IV, 56, 3; le héros du roman d'Antonius Diogène (§ 2) va à Thulé en suivant le Tanaïs qui le conduit à l'Océan Scythique. Les Grecs croyaient à ces fleuves doubles enserrant le monde, comme, au surplus, on y a cru fort longtemps pour l'Afrique, cf. Lelewel, p. 40.

2. Trois jours jusqu'à *Baltia* (*Abalcia*, Solin, XIX, 6), qui est le Jutland (Pline, IV, 95); au delà, au moins quatre. Pythéas compta, sans doute au retour (cf. Strabon, II, 4, 1; 5, 8), six jours jusqu'en Bretagne (Strabon, I, 4, 2; Pline, II, 187), peut-être cinq jusqu'aux Orcades et de là un en Bretagne (Solin, p. 219, Mommsen : mais est-ce par Timée et Pythéas?). Je crois qu'à l'aller il est monté par les eaux du Jutland, ce qui explique qu'il l'ait découvert et que Méla ait pu dire de Thulé (III, 57; cf. 36) : *Belcarum litori adposita... Scythici populi... Belcæ*. Il me paraît en tout cas certain qu'il a fait les deux routes.

3. Strabon, IV, 5, 5; Antonius Diogène, 2 : Διὰ τὸ πολὺ τοῦ ψύχους.

4. Pline, IV, 95 : *Xenophon Lampsacenus a litore Scytharum tridui navigatione*

marins du pays, il traversa le grand détroit, longea les côtes escarpées d'une terre nouvelle, et débarqua enfin dans une anse de fiord norvégien[1].

Les habitants de cette contrée l'appelaient du nom de Thulé[2], Θούλη. Comme tous les indigènes du Nord, ils se montrèrent obligeants, et prêts à satisfaire la curiosité de l'étranger. Pythéas put circuler dans le pays, par terre ou par eau : il alla sans doute de Bergen jusqu'à Trondhjem, les centres immuables de la vie active sur la mer norvégienne. On lui montra dans le lointain le lieu mystérieux où le soleil repose lors des longues nuits du cercle polaire[3]; on lui fit connaître que, l'hiver, dans le nord de la contrée, l'astre ne paraissait presque plus à l'horizon[4]; lui-même put constater, par ces temps d'été qu'il passa à Thulé, des

insulam esse immensæ magnitudinis Baltiam tradit : eanden Pytheas Basiliam nominat. Lelewel (p. 40) a corrigé ainsi : (*Baltiam tradit eandem Pytheas*) : Xénophon aurait écrit *Basiliam*, copiant une mauvaise lecture de Timée. Ce dernier ou Diodore a appliqué ce nom à l'île de l'ambre (p. 421, n. 1). — Ce fait, de regarder comme une île les saillies de continent, est propre à tous les explorateurs de rivages.

1. Peut-être à Bergen : Strabon (IV, 5. 5) parle d'endroits de Thulé où il y a du miel : or il n'y a pas d'abeilles passé le 60° 1/2, qui est à peu près la hauteur de cette ville (Nilsson, c. 928; Hergt. p. 68).

2. Pythéas ne semble pas avoir dit que ce fût une île (Strabon, I, 4, 3; II, 5, 8; IV, 5, 5). — J'avoue n'avoir jamais eu la moindre hésitation à placer Thulé en Norvège : l'Islande (à laquelle songeait déjà Adam de Brême, *Descr.*, 35, Migne, CXLVI, c. 653; Sieglin, p. 861; etc.) est trop loin, les Shetland (auxquelles ont peut-être déjà songé les Anciens, Strabon, I, 4, 3; II, 5, 8; Tacite, p. 428, n. 3; Lelewel, p. 34; Müllenhoff, I, p. 408) sont des îles misérables; la Norvège (déjà supposée par Procope, *Guerre des Goths*, II, 15; Rudbeck, p. 511 et ailleurs; Adelung, p. 79-83; Nilsson, c. 927 et s.; Hergt, *l. c.*) convient seule aux productions dont parlait Pythéas, à la grandeur qu'il assigne à Thulé, à l'ensemble de son itinéraire, à l'absence de tout détail sur un système insulaire. N'oublions pas, au surplus, que la Norvège n'est pas, comme les Shetland, en dehors des grandes routes maritimes, qu'il y avait là une population nombreuse, et de marins (Tacite, *Germanie*, 44), et que, selon toute vraisemblance. Pythéas a été conduit sur ces rivages par des navigateurs indigènes. « Son itinéraire est visiblement lié aux relations qui unissaient dès lors les principaux foyers du commerce océanique » (Vidal de La Blache, *Tableau*, p. 21; cf. ici, p. 59-63).

3. Géminus, *Elementa astronomiæ*, 6, 9, p. 70-1, éd. Manitius (p. 22, Petavius, *Uranologion*, 1630 = *De doctrina*, III, éd. de 1757, p. 13) : Ἐδείκνυον ἡμῖν οἱ βάρβαροι ὅπου ὁ ἥλιος κοιμᾶται, etc. : c'est peut-être le seul passage textuel que nous possédions de Pythéas; Cosmas Indicopleuste, p. 149 (Migne, *P. Gr.*, LXXXVIII, c. 115-7). Cette « couche du soleil » doit être quelque île ou montagne de l'horizon norvégien, et il y a dans cette mention le souvenir de quelque lieu sacré ou de quelque mythe populaire dont les indigènes auront parlé à Pythéas.

4. Pline, II, 186-187; Martianus Capella, VI, p. 194 (p. 201, Eyssenhardt).

journées de vingt et une à vingt-deux heures, et des courtes nuits de deux ou trois heures[1], pendant lesquelles le soleil projetait encore à l'horizon les lueurs confondues de son crépuscule et de son aurore[2]. Du reste, la terre n'était pas misérable, ni les indigènes de purs sauvages : ils récoltaient des fruits, des légumes, de l'avoine et du blé ; on pouvait, dans le Sud, élever des abeilles ; on y avait du pain et des boissons fermentées[3].

Pythéas s'obstina encore, continua sa route. Il embarqua des indigènes comme pilotes ou interprètes[4], navigua un jour vers le nord[5]. Mais il n'avait plus devant lui que l'Océan du large : les gens du pays en disaient des choses effrayantes. C'était une masse formidable et confuse, qui ne ressemblait à aucune mer du monde : ni le pied de l'homme ne pouvait s'y tenir, ni la carène du navire s'y frayer un passage : on ne savait si c'était de l'eau, de la terre ou de l'air, et on en parlait comme d'un « poumon » colossal entourant tout l'univers[6]. Peut-être Pythéas trouva-t-il devant lui des banquises flottantes ou ces terribles bruines du nord, qui offusquent et troublent les vues les plus

1. Géminus, *l. c.* Pythéas est donc allé, dans les parages de Thulé, entre 64° 1/2 et 65° 1/2, jusqu'à la hauteur de Vik.

2. Méla, III, 57.

3. Strabon, IV, 5, 5 ; peut-être aussi Solin, p. 219. Pythéas déclare que le blé ne vient pas partout à Thulé : il s'arrête en effet à 65°, l'avoine va à 70°. Cf. de Candolle, *Géographie botanique raisonnée*, I, 1855, p. 376 et suiv.

4. Hergt, p. 73, d'après le ἐξ ἀκοῆς de Strabon, II, 4, 1.

5. Sans doute de Trondhjem à la hauteur de Vik (cf. n. 1). Cette journée de navigation résulte de Pline, IV, 104 (par Isidore de Charax ?).

6. Strabon, II, 4, 1. C'est ce à quoi Strabon ou Pythéas donnaient le nom de τῆς πεπηγυίας θαλάττης (Strabon, I, 4, 2) ; *mare concretum* (Pline, IV, 104). Qu'il y ait dans cette description une grande part de légende, de ces contes marins comme il en naît toujours de la vue de la haute mer, cela est évident (cf., au sud de cette « mer figée », la « mer paresseuse », *mare pigrum*, p. 425, n. 3) ; mais toutes ces légendes ne sont que des déformations de la vérité faites par la peur ou l'imagination des marins. Cette légende du « poumon de mer » n'a aucun rapport avec les animaux auxquels on donnait ce nom. On la retrouvera au Moyen Age sous le nom de « mer betée », *Lebermeer*, *Libersee*, etc. ; Adam de Brême, scholie 144 (*Descr.*, 33 ; Migne, CXLVI, c. 651) ; cf. Müllenhoff, I, 410 et suiv. ; Fécamp, p. 166 et suiv. ; Godefroy, au mot *beter*, etc. ; ici, p. 425, n. 4. Voyez, dans des sens divers : Fuhr, 1[er] ouvr., p. 46 et suiv. ; Gerland, p. 187 et s. ; Kæhler, qui voit dans le « poumon de mer » les terres basses de la Frise (p. 120 et s.) etc.

nettes[1] : il déclara avoir vu le « poumon marin »[2] ou ce qui lui ressemblait, et se refusa, cette fois, à aller plus loin. Saturne, le dieu créateur du monde, lui interdisait ces espaces inhabités dont il s'était réservé la jouissance[3]. Après tout, Pythéas avait, le premier des hommes, parcouru la route extérieure de l'Océan, depuis les colonnes ouvertes par Hercule jusqu'à la mer fermée par Saturne[4]. Il avait reconnu qu'Ulysse ne s'était point trompé dans ses longs récits, et qu'on rencontrait partout, sur la terre et près des rivages, des êtres humains vivant en groupe. L'automne allait venir : il fit volte-face vers Thulé, reprit de là le chemin de la Bretagne et du sud, et revint à Marseille avec le même bonheur[5].

Euthymène ne paraît pas avoir eu les mêmes chances que son compatriote. Peut-être ne possédait-il ni sa valeur scientifique ni son esprit de décision. Nous ne savons jusqu'où il est allé le long de l'Atlantique[6]. Les affirmations qu'il rapporta

1. *Illam tenebrosam rigentis Oceani caliginem, quæ vix oculis penetrari valeret*; Adam de Brême, *Descr.*, 39(248), Migne, CXLVI, c. 657. Les récits d'Adam de Brême, descriptions, indications de trajets et de distances (cf. les scholies, surtout c. 621), correspondent étonnamment aux relations de Pythéas. Rudbeck (p. 509), en s'appuyant sur eux, songeait déjà aux banquises ou aux icebergs, et *de crasso aere*.

2. « Il laissa agir son illusion », a dit Lelewel, p. 33.

3. *Mare concretum, a nonnullis Cronium appellatur*, Pline, IV, 104 (cf. 94 : *Congelatum*); Périégèse dite de Denys, 32, *Geogr. Gr. min.*, II, p. 106; etc.; au sud est la « mer morte » ou « paresseuse », qui est la partie reculée de la mer du Nord; Pline, IV, 95; Tac., *Agr.*, 10.

4. Μέχρι τῶν τοῦ κόσμου περάτων, Strabon, II, 4, 2 : « tote la terre jusqu'à la mer betée », comme on eût dit au Moyen Age (Godefroy, au mot *beter*, p. 641).

5. Cf. Strabon, II, 4, 1. Il a dû gagner la Bretagne en six jours de Thulé (Strabon, I, 4, 2; cf. p. 422, n. 2); puis, de là, l'île de Wight en six jours (Pline, IV, 104); de là, sans doute Ouessant en deux jours, et de là, s'il a conservé la vitesse de l'aller, Marseille en dix-huit jours tout au plus : soit environ trente-trois jours pour le retour du Cercle Arctique; pour avoir le total, ajoutons les quarante-deux jours et demi de la circumnavigation de la Bretagne et le voyage d'aller (un des trajets entre les deux caps anglais du sud et le trajet du Jutland à l'extrémité abordable de Thulé sont inconnus, cf. p. 420, p. 422, n. 2 : mettons 10 pour les 2) : nous arrivons à 115-116 jours, c'est-à-dire environ quatre mois de navigation. Pythéas a pu partir en mars et rentrer en octobre.

6. Il semble qu'il soit allé jusqu'aux embouchures d'un grand fleuve dont il fit une dérivation du Nil (obéissant aux idées répandues sur les fleuves doubles, cf. p. 422, n. 1) : le Sénégal?, Clerc, p. 8-11, le Niger?, le Congo?; Sénèque, *Quæst.*,

témoignent d'une intelligence médiocre. On parla fort peu de ses aventures : et quand on s'intéressait à l'Afrique, c'étaient surtout les périples carthaginois que l'on consultait.

Au contraire, le récit des voyages de Pythéas eut un succès prodigieux. Il se déroulait en Europe, et il renfermait des choses très diverses. — Puis, ce Marseillais était fort habile. Il sut mêler dans ses livres les observations précises et les anecdotes vivantes : ce fut un homme de science et d'imagination, très sûr et très attachant à la fois. Ses écrits[1] abondaient en noms et en chiffres : il indiquait toujours, pour les chemins parcourus, les distances en stades et les traites de mer en journées[2]; il rapportait fidèlement les noms des caps, des îles et des golfes[3]. La mer, le ciel et la terre avaient également attiré son attention : il notait les principales hauteurs des marées[4], et il aperçut le premier que ce phénomène correspondait aux phases de la lune[5]. Il avait pris souvent la hauteur du soleil[6], déterminé la latitude : à Marseille même, à l'aide d'un énorme gnomon, il calcula, avec une justesse étonnante, la distance de l'équateur[7]. Pas une seule fois, semble-t-il, il ne s'est égaré dans

IV, 2, 22; Plutarque, *De placitis*, IV, 1, p. 897; Lydus, *De mensibus*, IV, 10, 107; etc.; cf. Ideler, *Aristotelis Meteorologicorum libri*, I, 1834, p. 460, 6 (le *inde* ou le ἐκ τοῦ doit être une de ces inadvertances de traduction, comme en ont produites les récits de Pythéas).

1. Il semble avoir composé deux livres, Γῆς περιόδος et Περὶ τοῦ Ὠκεανοῦ : le premier embrassait même la description de la Méditerranée; le récit de son grand voyage paraît avoir été dans le second; Scholiaste d'Apollonius, IV, 761; Cosmas et Géminus, *l. c.*

2. P. 418, n. 1, p. 419, n. 3. Je crois cependant possible que l'évaluation en stades soit souvent postérieure, et qu'elle résulte de la conversion en mesures (à raison de 1000 stades par vingt-quatre heures de navigation) des données de temps fournies par Pythéas. Je doute par suite qu'il s'agisse, dans ces calculs, plutôt du stade d'Ératosthène (157, 5) que du stade classique (184, 98); cf. Hultsch, 2e éd., p. 60 et suiv.

3. P. 417, n. 6, p. 418, n. 2 et 3; p. 420, n. 6 et 8, p. 421, n. 1.

4. P. 420, n. 2.

5. P. 68, n. 1.

6. P. 424, n. 1. Il semble même que Pythéas ait, un des premiers, vulgarisé le mot ὥρα dans le sens d'« heure »; voyez la discussion entre Schmidt et Bilfinger (*Neue Jahrbücher*, CXXXIX, 1889, p. 826 et s., CXLI, 1890, p. 665 et s.).

7. L'ombre aurait été par lui évaluée au solstice d'été à $\frac{41,80}{120}$, le jour à 15 heures 15'; d'où la latitude à 43°3'38"; Strabon, II, 5, 41; cf. I, 4, 4; II, 4, 3; 5,

sa route, même en pleine mer : il a su trouver la véritable position de l'étoile polaire par rapport à ses voisines[1]. C'était aussi, à coup sûr, un homme courageux et pratique. Pour avoir affronté sans hésitation les mers du large, si loin de la terre, il faut qu'il ait eu un navire solidement charpenté, fort bien gréé, et un équipage de tout repos. Partout où il passait, il consignait ce qui intéressait le commerce de son pays, les longueurs relatives des trajets commerciaux[2], les lieux de production et de vente[3]. Et à côté de tout cela, ses livres renfermaient des descriptions de peuples et de pays[4]; ils rapportaient quelques-unes de ces vieilles légendes que les hommes du Nord lui racontèrent[5]. Il n'y croyait pas : il avertissait alors qu'il ne parlait que par ouï-dire[6], et comme par devoir de narrateur. Mais il évitait par là à son Périple la sécheresse habituelle aux écrits de ce genre.

Toutes les catégories de lecteurs y trouvèrent leur profit[7]. Les géographes et les historiens des temps hellénistiques, Dicéarque[8], Hipparque[9], Ératosthène[10], Timée[11], Xénophon de

8; 11, 12; l'erreur n'est que de 14' (latitude réelle, 43°17'4"), et peut-être de beaucoup moins s'il a négligé l'effet de la pénombre : il faut dans ce cas porter à 43°18'25" son chiffre rectifié. Cf., là-dessus, Lelewel, p. 39-40; Letronne, *Journal des Savans*, 1818, p. 692; Aoust, p. 3 et s. (légères variantes dans les chiffres).

1. Hipparque, I, 4, 1. Il peut sembler, à la lecture, que Pythéas ait désigné la position de l'étoile polaire par rapport aux deux autres de la queue et aux quatre du carré de la Petite-Ourse. Mais les astronomes calculent qu'il a déterminé sa place relativement à β de la Petite-Ourse et à deux étoiles du Dragon (α et κ, Delambre, *Histoire de l'astr. anc.*, I, 1817, p. 110; Lelewel, p. 39; κ et λ, Manitius, éd. d'Hipparque, 1894, *s. l.*, p. 31).

2. P. 413, n. 1.

3. P. 418, n. 5, p. 420, n. 5, p. 421, n. 1, 2, 3.

4. P. 420, n. 4, p. 424, n. 3.

5. Strabon, II, 4, 1; p. 423, n. 3, p. 424, n. 6.

6. Ἐξ ἀκοῆς, Strabon, II, 4, 1.

7. Πυθέαν, ὑφ' οὗ παρακρουσθῆναι πολλούς (Str., II, 4, 1).

8. Vers 320 : celui-ci refusa d'ajouter foi aux récits, à peine publiés, de Pythéas (Strabon, II, 4, 2).

9. Strabon, I, 4, 4; II, 5, 8.

10. Strabon, I, 4, 4; II, 4, 2; III, 2, 11.

11. P. 420, n. 4, p. 422, n. 1. Timée est né vers 345; rien ne prouve que Timée soit venu à Marseille, ni surtout qu'il y ait connu Pythéas; cf. Susemihl, I, p. 563 et suiv.

Lampsaque[1], lui empruntèrent tous leurs renseignements sur l'Occident, discutèrent ou copièrent ses chiffres et ses théories. Les faiseurs de romans exotiques placèrent dans sa Bretagne[2] ou dans sa Thulé[3] les Hyperboréens de l'ancienne poésie grecque, et prirent ses descriptions comme cadres d'extraordinaires aventures.

Puis, après un temps d'engouement, on se défia de Pythéas. Il subit le sort des découvreurs de l'étain et de l'ambre, qu'avait raillés autrefois Hérodote[4]. Au temps de Polybe, lorsque les guerres, les misères, les petitesses et les passions de la conquête romaine détournèrent le monde méditerranéen des routes lointaines, des ambitions commerciales et des vastes entreprises scientifiques, lorsqu'il se replia sur lui-même pour obéir à ses nouveaux maîtres, ce fut un lieu commun que de traiter Pythéas le Marseillais de simple imposteur, « le plus menteur des hommes »[5]; et les Marseillais eux-mêmes, comme s'ils redoutaient les entreprises de Rome sur les terres de l'étain et de l'ambre, désavouèrent leur grand homme, et déclarèrent un jour à Scipion qu'ils ne savaient ce que Pythéas avait voulu dire[6].

En réalité, il n'avait menti, il ne s'était trompé sur aucun point[7]. Le malheur, pour lui, fut que personne, dans le monde

1. P. 422, n. 4.

2. Hécatée d'Abdère, contemporain de Ptolémée Ier; cf. Susemihl, I, p. 310 et suiv., et ici, p. 420, n. 4 : Pline, IV, 94; Diodore, II, 47. Hécatée semble avoir défiguré les noms transmis par Pythéas, mais gardé les lieux : la « mer figée » devint chez lui *Oceanus Amalchius* ou *Amalcius*; cf. p. 425, n. 3.

3. Τὰ ὑπὲρ Θούλην ἄπιστα d'Antonius Diogène (premier siècle après J.-C.?), Didot, *Erotici*. Même au temps de la conquête de la Bretagne par les Romains, personne n'alla plus en Norvège, et quand Tacite dit (*Agr.*, 10) : *Dispecta est et Thule*, il est probable qu'il s'agit des îles Shetland : après Pythéas, nul ne sut où était située Thulé.

4. Hérodote, III, 115.

5. C'est sans doute Polybe qui a commencé l'attaque contre Pythéas; il a été suivi par Artémidore et par Strabon : voyez ce dernier, I, 4, 3; II, 3, 5; 4, 1 et 2; III, 2, 11; IV, 2, 1. Tout cela a été bien vu par Lelewel, p. 43 et suiv.

6. Strabon (Polybe), IV, 2, 1. Cf. p. 517 et 523.

7. Voyez comme sa Bretagne triangulaire, avec les rapports 8, 6, 3 (Diod., V, 21, 4), est plus vraie que la forme de *bipennis* que lui assignaient les Romains (Tacite, *Agr.*, 10) : ce sont bien les rapports des trois lignes de rivage. — Si

grec, ne se sentit capable de refaire son voyage. Sur ces rivages lointains de l'Atlantique, Marseille ne pouvait rien à elle seule. Les autres Hellènes étaient trop affairés dans leurs stupides discordes pour s'occuper de périlleuses aventures; Carthage, en fin de compte, écarta Syracuse; l'Empire macédonien s'était démembré après la mort du fondateur : l'activité humaine s'absorba partout en jalousies de frontières. Il avait manqué à Pythéas, pour doter l'hellénisme d'un nouvel empire, d'être compris par un Alexandre ou un Agathocle[1].

VII. — DES HABITUDES INTELLECTUELLES

Cet afflux de choses et de nouvelles venues des mers et des terres ignorées, son voisinage de l'inconnu, faisaient de Marseille un laboratoire scientifique de premier ordre. Les voyages et les écrits de Pythéas procurèrent à l'astronomie, à la cosmographie, à la géographie quelques-unes de leurs notions fondamentales. Dans ce monde merveilleux que fut l'hellénisme au quatrième siècle, Marseille avait su à son tour devenir originale. Elle prenait le rôle qui lui convenait le mieux; perdue à la lisière de la Barbarie, elle devait laisser à d'autres le soin de donner à la patrie commune des artistes et des penseurs, des interprètes de l'idéal et de la raison grecques; la vie, dans cette cité de combats et de marchandises, n'était point propre à la rêverie et à la discussion : c'était un milieu pratique; mais il s'y développait ces habitudes de précision, ces goûts d'observation, qui sont les causes de tout progrès dans les sciences de la nature et de l'univers. Marseille

Pythéas « a menti » en parlant de Scythie sur l'Elbe (cf. p. 422), c'est comme Colomb en parlant d'Inde en Amérique.

1. Il faut ajouter qu'au point de vue économique les routes de terre étaient plus avantageuses, comme temps et peut-être comme dépenses, que la route de mer (p. 410, n. 6, et p. 413, n. 1). La valeur isthmique de la Gaule, si je peux dire, nuisit à la fortune maritime de Marseille.

apportait au patrimoine de l'esprit hellénique les biens qu'on pouvait attendre d'elle : de très bons géographes, des traités d'océanographie, des techniciens de la poliorcétique et du génie maritime[1].

Mais les recherches scientifiques n'absorbèrent pas tous les efforts intellectuels. Le travail, si positif qu'il y fût, n'excluait pas absolument une pensée supérieure. On savait, à Marseille, lire et expliquer Homère, le livre commun de l'hellénisme, l'ancien testament de la religion méditerranéenne; des grammairiens de la ville firent une recension de ses œuvres qui, sous le nom de la « Massaliotique », apporta au texte du poète quelques corrections excellentes[2]. La colonie de Phocée, comme toute cité ionienne, produisait ou accueillait des sculpteurs, des graveurs de monnaies et peut-être aussi des peintres céramistes : les vases peints qu'on a trouvés dans les cimetières et dans le sous-sol de la ville[3], les figures de ses drachmes et de ses oboles, les statues de divinités ou les figures funéraires qu'a livrées le sol, n'offrent rien qui soit indigne d'une main grecque. La seule remarque que suggèrent ces œuvres, c'est qu'elles paraissent plus anciennes qu'elles ne sont réellement. Les plis des draperies, raides et lourds, l'expression figée et presque béate des visages, les gestes compassés des bras, semblent indiquer que les artistes marseillais sont demeurés très longtemps fidèles aux types et aux traditions d'autrefois[4]. Il n'y a pas de cité hel-

1. Strabon, IV, 1, 5; cf. p. 406.

2. Gamber dans la *Revue de Marseille et de Provence*, XXXIII, p. 195 et s., 347 et s., 1887; Ludwig, *Aristarchs Homerische Textkritik*, II, 1885, p. 433 et s.; etc.

3. Trouvaille de Saint-Mauront (fin du IVe siècle?), Musée du Château-Borély, *Catalogue* Frœhner, nos 2092-4; Dumont, *Bull. de corr. hell.*, 1884, p. 188-194. Autres fragments, Clerc, *Découvertes archéologiques*, 1904, p. 44 et suiv.; au Baou-Roux entre Marseille et Aix, Vasseur, *Ann. de la Fac. des Sc. de Mars.*, XIII, 1900, p. 83 et s. — Ces débris paraissent importés de l'Attique ou de la Grande-Grèce. J'ai peine cependant à exclure toute industrie céramique de Marseille; cf. p. 84.

4. Aphrodite du Musée de Lyon; Collignon, *Sculpture*, I, p. 190, fig. 90; Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, no 81. Paraît du VIe siècle, mais je la soupçonne postérieure. La statue, en marbre de Paros, peut d'ailleurs avoir été sculptée en Ionie, et apportée à Marseille à l'usage des colons. Je ne peux non plus exclure l'hypothèse d'une importation moderne. — Il n'y a pas à parler, au point de vue du

lénique qui nous ait livré moins d'œuvres des temps classiques[1] : on est tenté de croire que les influences de Phidias et de Praxitèle ne s'y firent jamais sentir. Éloignée des écoles où l'art grec se renouvelait, la cité s'attardait dans les styles d'autrefois, comme les provinces reculées d'un empire ne savent pas abandonner les coutumes ancestrales. Les Marseillais passaient, aux yeux des autres Grecs, pour des arriérés[2] : ils avaient pris quelque chose de la rudesse des Barbares[3]. Il leur manquait cette souplesse d'esprit, cette élégance de propos, cette finesse de main qui faisaient le charme des contemporains de Platon et de Démosthène.

On rendait d'ailleurs hommage à l'excellence de leurs sentiments helléniques. La langue grecque se parlait très purement[4]. Nulle part il n'est question, passé les temps de Protis et de Gyptis, d'une population de métis gréco-barbares. Il semble bien que les magistrats de Marseille aient veillé au maintien de l'intégrité de la race[5] : peut-être est-ce pour cela qu'ils ont tou-

mérite artistique, des 41 stèles trouvées dans le haut de la rue Négrel (Musée, n[os] 23-63) : très médiocres comme facture, elles n'intéressent que par la personne figurée : presque toujours assise, une seule fois debout (n° 40), parfois avec un lionceau sur les genoux (n[os] 30, 45, 57), elle a été regardée d'ordinaire comme une Déméter ou une Cybèle : mais le lion est aussi un attribut d'Artémis, et nous connaissons si mal cette statuaire archaïque de Marseille qu'il ne faut pas exclure l'hypothèse d'une Athéné assise (cf. p. 432, n. 10; Joubin, *Rev. arch.*, 1893, II, p. 281-3). Tout, du reste, est encore mystérieux dans ces objets : je ne crois pas prouvé que ce soient des ex-voto plutôt que des *heroa* ou édicules funéraires; on a affirmé qu'ils étaient en pierre du pays (Frœhner, p. 12), et on a aussi prétendu qu'ils avaient été taillés dans la mère-patrie pour le compte de Marseille. Le malheur encore est qu'on n'a donné, de leur découverte en 1863, qu'un récit très écourté (Penon, ancien *Catalogue*, [1876], p. 53-55), mais d'où il semble au moins résulter qu'elles n'étaient pas alors dans leur lieu de destination première. Frœhner, *Catalogue*, p. 11 et suiv.; Castanier, II, p. 164 et suiv., pl. 2-5; Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, p. 48-52.

1. A vrai dire, Marseille n'en a point livré, et le recueil d'Espérandieu, I, p. 46 et s., est très instructif à cet égard.

2. Cf. p. 432-433.

3. Tite-Live, XXXVIII, 17, 12.

4. Tite-Live, XXXVII, 54, 21-22 : *Massilienses... in eo honore, in ea merito dignitate... esse ac si medium umbilicum Græciæ incolerent : non enim sonum modo linguæ vestitumque et habitum*, etc. Cf. Cicéron, *Pro Flacco*, 26, 63.

5. *Ingenium sincerum integrumque a contagione accolarum servarunt*, Tite-Live, XXXVII, 54, 22.

jours refusé de conquérir sur terre. Ils n'acceptaient, dans les murs de la patrie et de ses colonies, que les divinités qui venaient de la Grèce. Artémis d'Éphèse demeura la grande déesse nationale, son sanctuaire ne quitta pas la hauteur de la Tourette[1], et on y adora toujours les vieilles idoles hiératiques, assises ou multimammes[2], alors que presque partout la déesse asiatique prenait l'aspect svelte, aimable et juvénile de la Diane chasseresse, sœur d'Apollon. Chaque fois que Marseille fondait une colonie, elle y bâtissait un temple pour l'Éphésienne, image de celui de son Acropole ; on vit la déesse dominer la plaine de la Camargue, les caps des Pyrénées, et ce promontoire de Denia qui menace la plus lointaine Méditerranée[3]. Artémis, au surplus, n'était point toujours seule; elle eut pour compagnons ou pour parèdres à Marseille même Apollon Delphinien[4], Athéné[5], Aphrodite[6], peut-être aussi Hermès[7], Poseidon[8], Héraklès[9] et bien d'autres. D'ordinaire encore ces divinités y demeuraient sous des formes surannées : l'Apollon « au dauphin » était le protecteur attitré des antiques marines de la Grèce; Athéné apparaissait à Marseille, non pas armée ou victorieuse, mais dans la majesté pacifique d'une idole assise [10].

Les habitudes étaient très lentes à changer dans ce monde fort isolé. On s'étonnait de voir les Marseillais bâtir les maisons

1. Strabon, IV, 1, 4; cf. p. 209, 202, 205.
2. Cf. n. 10, p. 430, n. 4, p. 202.
3. Strabon, IV, 1, 4 et 5; cf. p. 400, n. 4, p. 401, n. 3, p. 402, n. 1. On a prétendu que Marseille adorait moins l'Artémis d'Éphèse que l'Artémis Dictynne de Crète, d'ailleurs déesse de même genre (Brückner, p. 49) : mais cela ne repose que sur une inscription de l'époque romaine, et ce texte, s'il est authentique (il est classé comme suspect, *Inscr. Græc. Sic.*, 357*), ne prouve pas que le culte de Dictynne ait été le culte souverain de Marseille.
4. Strabon, IV, 1, 4; cf. p. 209 et p. 438.
5. Cf. n. 10, p. 397, n. 5, p. 430, n. 4, p. 440, n. 1.
6. Statue du Musée de Lyon, p. 430, n. 4.
7. Le caducée, Cabinet des Médailles, n[os] 852-6.
8. Le trident, *ibidem*, n[os] 843-850.
9. D'après les noms de Monaco et de Saint-Gilles (p. 397, n. 2; p. 400, n. 2).
10. Strabon, XIII, 1, 41 : Πολλὰ δὲ τῶν ἀρχαίων τῆς Ἀθηνᾶς ξοάνων καθήμενα δείκνυται, καθάπερ ἐν Φωκαίᾳ, Μασσαλίᾳ, Ῥώμῃ [Κύμῃ?, Joubin, *Rev. arch.*, 1893, II, p. 281], Χίῳ.

à l'ancienne mode, sans tuiles faîtières, recouvertes seulement de terre et de chaume[1]. Ce n'était pas de grossièreté qu'il fallait les accuser, mais de routine. S'ils étaient un peu rudes, c'est parce qu'ils demeuraient tels que leurs ancêtres[2]. Robustes, batailleurs, hardis, faits pour l'action plus que pour le discours, attachés à des figures de dieux laides et démodées[3], ils ressemblaient aux compagnons de Miltiade, et non pas aux rhéteurs qui laissaient mourir Athènes et Corinthe.

VIII. — CONSTITUTION ET COUTUMES

Comme sa religion et son art, la constitution de Marseille était archaïque. Les victoires de la démocratie hellénique, au cinquième siècle, ne franchirent pas la mer de Sicile. Toute autorité demeura, chez les Grecs de Gaule, entre les mains des riches familles d'armateurs et de négociants dont les ancêtres avaient fondé la cité.

Mais leurs chefs, tout en se gardant des expériences hasardeuses, ne furent ni entêtés ni maladroits. La plèbe devait être nombreuse et prospère dans ce port de commerce et de guerre, où métèques, trafiquants, ouvriers, aventuriers et vagabonds affluaient naturellement de toutes parts. Ne lui concéder rien, c'était la laisser exiger tout. Quelques mouvements se produisirent dans les classes dépendantes, je suppose à la suite des victoires et des conquêtes, qui leur avaient valu plus de richesses et donné plus d'audace (vers 400 ?). Les maîtres de Marseille écartèrent toute révolution en accordant à quelques-uns des plébéiens une part du pouvoir : les plus « dignes » de la foule, sans doute les moins pauvres des citoyens et des métèques, furent introduits

1. Vitruve, II, 1, 5, p. 34, Rose. Cf. p. 84, n. 3.
2. Tite-Live, XXXVII, 54, 21-22.
3. Cf. Strabon, IV, 1, 4 et 5; XIII, 1, 41.

dans les assemblées de la haute bourgeoisie [1], « l'oligarchie devint plus républicaine » [2], et les convulsions politiques furent évitées. Et c'est ainsi qu'agissent les gouvernements sages et prudents, insinuait Aristote en citant cet exemple : la constitution de la ville passa pour un modèle.

Elle n'en restait pas moins conforme au principe aristocratique. Pas de comices généraux : la multitude n'existait pas comme corps ; les plébéiens ne jouaient un rôle qu'à titre individuel, lorsqu'on les admettait dans les conseils souverains. L'autorité ne fut jamais dispersée [3].

Elle appartenait à un sénat de six cents membres ou « magistrats » [4], les Timouques, nommés à vie [5]. Aucun Marseillais ne pouvait être sénateur s'il n'avait des enfants [6] : ce qui assurait la ville contre cette pénurie de citoyens qui fut le principal danger du monde grec. Les Timouques n'étaient point recrutés uniquement parmi les descendants des fondateurs : nul, il est vrai, ne pouvait aspirer à ce titre si celui de citoyen n'existait dans sa maison depuis trois générations [7] : mais cela revenait à dire qu'un arrière-petit-fils de métèque ou de plébéien avait droit d'accès au sénat [8].

C'était le corps délibérant et consultatif de la cité, et, en

1. Aristote, *Politique*, VII, 4, 3, p. 1321 *a* : Κρίσιν ποιουμένους τῶν ἀξίων τῶν ἐν τῷ πολιτεύματι [les membres de la cité non admis au gouvernement] καὶ τῶν ἔξωθεν [les métèques]. Peut-être accorda-t-on le titre d sénateur, par la même réforme, aux frères des chefs de familles, ceux-ci ayant dû seuls à l'origine faire partie des Timouques (*id.*, VII, 5, 2, p. 1305 *b*); cf. n. 4. Ce qui porta à 600 l'effectif du sénat; cf. Brückner, p. 40.

2. Aristote, *Politique*, VIII (V), 5, 2 (Susemihl), p. 1305 *b* : Ἐν [Μασσα]λίᾳ [?] μὲν πολιτικωτέρα ἐγένετο ἡ ὀλιγαρχία.

3. Aristote, VIII, 5, 2, p. 1305 *b*; Strabon, IV, 1, 5; Cicéron, *Pro Flacco*, 26, 63; *De republica*, I, 27, 43; 28, 44.

4. Τιμοῦχος, de τιμή et ἔχειν, ne signifie pas autre chose; Lucien (*Toxaris*, 24, 26), Valère-Maxime (II, 6, 7), l'inscr. de Lampsaque de 196 (Dittenberger, 276 = 1re éd., 200), les appellent les Six Cents; ce chiffre et ce nom doivent être postérieurs à la réforme dont parle Aristote. Jusque-là, le pouvoir a dû être réservé (*Polit.*, *ibid.*) à ὀλίγοι σφόδρα.

5. Strabon, IV, 1, 5.

6. *Id.*, IV, 1, 5.

7. *Id.*, IV, 1, 5.

8. C'est sans doute là l'innovation dont parle Aristote (n. 2).

même temps, sa haute cour de justice. Les Timouques avaient la garde et le soin des mœurs et des lois : ils rayaient les indignes de la liste des citoyens, ils punissaient les fautes des plus riches par des amendes capables de les ruiner[1].

L'exécution des affaires courantes appartenait à une commission de quinze membres, les « Quinze Premiers » : celle-ci notamment, mais après avis du sénat, négociait et traitait avec l'étranger[2].

De ces Quinze, trois avaient une autorité supérieure, je suppose en matière administrative[3] : l'un des Trois présidait ce conseil restreint, et paraissait être le magistrat souverain de la cité. Mais cette magistrature était évidemment toute nominale[4].

Ce gouvernement de tous par quelques délégués paraissait parfois un régime de servitude[5] : mais de leur part, on ne surprend ni despotisme ni mystère. Le texte des lois et coutumes, importées d'Ionie, était exposé en public[6]. Les Quinze et leurs chefs ne se départirent jamais d'une tradition de sagesse et de justice[7]. Ce qui ne les empêchait pas d'être fort prudents : pour éviter les dangers qui pouvaient venir de la plèbe, on fit défense aux étrangers de passer en armes sous les portes[8]; on l'occupa sans doute beaucoup aux travaux du port, à la pêche, à la guerre, aux fondations de colonies. On fut toujours à Marseille, disaient les Anciens, très discipliné dans l'obéissance et très sérieux dans le commandement[9].

1. Lucien, *Toxaris*, 24.

2. Strabon, IV, 1, 5; César, *De b. c.*, I, 35; *per delectos... reguntur*. Cic., *De rep.*, I, 27, 43. Cf. Seeck, *Beiträge zur alten Geschichte*, I, 1902, p. 147 et suiv.

3. Strabon, IV, 1, 5; *principes*, Cic., *De rep.*, I, 27, 43. Ce sont peut-être ceux dont les initiales apparaissent sur les monnaies d'après 350 (nos 867 et suiv., p. 440, n. 6 et 7).

4. Strabon, IV, 1, 5.

5. Cicéron, *De republica*, I, 27, 43; 28, 44.

6. Strabon, IV, 1, 5. Cf. p. 436, n. 6-8, p. 437, n. 1-4.

7. *Summa justitia reguntur*, Cic., *De rep.*, I, 27, 43; le même, *Pro Flacco*, 26, 63.

8. Valère-Maxime, II, 6, 9 : les armes étaient retenues à l'entrée, rendues à la sortie.

9. *Civitatis disciplinam atque gravitatem*, Cicéron, *Pro Flacco*, 26, 63; *gravitas disci-*

Les membres de l'aristocratie avaient le noble orgueil de leur dignité. Ils veillaient à ce que le luxe et la corruption ne se glissassent pas dans les mœurs. Ils mettaient une certaine affectation à paraître médiocres, sobres et sévères[1], de façon à écarter des âmes des plébéiens l'envie et la jalousie, causes habituelles de leurs aspirations politiques. Des plus riches Marseillais on citait des traits charmants de droiture, d'amitié et de désintéressement[2]. Des lois somptuaires réglaient les principaux détails de l'existence matérielle : le prix d'un vêtement ou d'un ornement ne devait pas dépasser le chiffre de cinq pièces d'or, ni le montant d'une dot celui de cent[3]. Aux femmes était interdit l'usage du vin[4]; aux mimes, l'accès de la scène[5]. Il n'y avait que deux cercueils pour transporter les morts, celui des hommes libres et celui des esclaves; les lamentations de deuil étaient proscrites[6]. D'autres coutumes sauvegardaient la dignité et la moralité publiques : un esclave affranchi quatre fois, même par erreur, demeurait libre[7]; le suicide était permis à qui prouvait, devant le sénat, qu'il ne pouvait vivre dignement, et c'était l'État qui fournissait le poison[8]. La liste des citoyens était dressée avec les plus grands scrupules[9] : on en effaçait les

plinæ, Valère-Maxime, II, 6, 7. Les deux auteurs doivent avoir une source commune, et je crois bien que de cette source émanent également les textes de Tite-Live, Strabon et Silius (XV, 169-172).

1. Τῆς λιτότητος τῶν βίων καὶ τῆς σωφροσύνης, Strabon, IV, 1, 5; Plaute, *Casina*, 963, Leo.

2. Lucien, *Toxaris*, 24-26.

3. Strabon, IV, 1, 5. Il s'agit, je crois, de statères. On cite une dot de 25 talents, 75 statères? (Lucien, *Toxaris*, 25). Une moindre dot assure plus d'indépendance au mari; cf. Hermann, IV (Blümner), p. 264.

4. Athénée, X, 33, p. 429; même loi à Milet : Élien, *Hist. var.*, II, 38.

5. Valère-Maxime, II, 6, 7 (*aditum in scænam*).

6. Ces derniers détails d'après Valère-Maxime, II, 6, 7, dont la source a dû avoir sous les yeux le texte (affiché, cf. p. 435, n. 6) des coutumes marseillaises.

7. Valère-Maxime, II, 6, 7.

8. *Id.*, II, 6, 7. Même loi à Céos, Strabon, X, 5, 6. Cela devait être une loi très ancienne; elle était absolument contraire au droit grec des temps classiques; cf. Thalheim, *Lehrbuch* de Hermann, II, II, p. 44. C'est à tort qu'on y a vu une histoire imaginée (Lautard, *Mémoires publiés par l'Acad. de Mars.*, XI, 1813, p. 132 et suiv.).

9. Cf. p. 434.

noms de ceux qui avaient fait des propositions contraires aux lois, ce qui explique que les lois n'y changeaient guère[1]. Marseille avait le respect des vieilles choses et des coutumes surannées[2] : l'épée du bourreau servait, disait-on, depuis la fondation de la ville[3], et bien des usages étaient aussi anciens que l'épée[4].

IX. — LA BELLE ÉPOQUE DU MONNAYAGE MARSEILLAIS[5]

Un des principaux éléments de l'hégémonie de Marseille fut l'excellence de sa monnaie. La cité resta pendant longtemps le seul État monnayeur de l'extrême Occident, ce qui assura à ses agents, sur tous les marchés barbares, les moyens de conclure vite, de troquer en prix connus, et de passer pour bons payeurs.

Marseille n'eut de système monétaire propre qu'après l'arrivée des derniers Phocéens[6], mais ils ne s'écartèrent pas, dans leur nouvelle patrie, des règles du monnayage ionien. Ils ne s'appliquèrent qu'à la frappe de l'argent, et surtout des petites et moyennes pièces : les oboles, un peu trop menues et légères,

1. Lucien, *Toxaris*, 24. Tite-Live, XXXVII, 54, 21 : *Leges... servarunt*.
2. *Prisci moris observantia*, Val.-Max., II, 6, 7; *antiquæ morem patriæ*, Silius, XV, 171.
3. Valère-Maxime, II, 6, 7.
4. Val.-Max., *ib.*; Tite-Live, XXXVII, 54, 21-22. — Voyez par exemple celui de l'homme expiatoire : en temps de peste, un pauvre était nourri pendant un an aux frais de la ville, puis promené en costume sacré dans toute la cité *cum execrationibus*, enfin *projiciebatur* [*præcipitabatur*?, *porriciebatur*?] (Pétrone *ap.* Servius *ad Æn.*, III, 57). C'est à Marseille, je crois, que fait allusion le texte de Lactance (Stace, *Thébaïde*, X, 793, p. 452, Jahnke) : *Lustrare civitatem humana hostia Gallicus mos est. Nam aliquis de egentissimis proliciebatur præmiis, ut se ad hoc venderet, qui anno toto publicis sumptibus alebatur purioribus cibis, denique certo et sollemni die per totam civitatem ductus ex urbe extra pomeria saxis occidebatur a populo.* Il semble que cet usage soit un très ancien rite chthonien, destiné à expulser de la terre nationale toutes les tares et toutes les taches; cf. Ellen Harrison, *Prolegomena to study of Greek Religion*, 1903, p. 107-8; H[ubert], *Année sociologique*, VIII, 1905, p. 271; Nilsson, *Griechische Feste*, 1906, p. 109.
5. De La Saussaye, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, 1842 (le premier qui ait établi un classement); Carpentin, *Lettres sur l'histoire monétaire de Marseille*, 1865 (*Revue de Marseille*); Laugier, *Les Monnaies massaliotes du Cabinet des Médailles de Marseille*, 1887 (*Revue de Marseille*); Sonny, p. 81 et s.; Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 1905, ch. 9.
6. Peut-être même pas avant 480. Cf. p. 222-3.

les drachmes, si commodes et si élégantes, ni pesantes, ni fragiles, assez grosses pour recevoir de fines images et des figures complètes de dieux, le type idéal peut-être, par son poids et ses proportions, de toute circulation monétaire[1]. Marseille ne recourut jamais, semble-t-il, aux multiples de la drachme, si répandus dans d'autres colonies grecques de l'Occident[2] : elle demeura plus fidèle que sa sœur Vélia elle-même aux vieilles habitudes de l'Ionie. En cela comme dans le reste, elle montrait un esprit résolument conservateur[3].

Artémis et Apollon étaient les images favorites dont les monnayeurs marquaient leurs produits : l'une et l'autre divinités commandaient Marseille du haut de leur rocher, elles suivaient ses colons, elles étaient chez tous les Barbares l'emblème de la cité hellénique. Artémis, la principale, se réservait surtout les drachmes; les moindres pièces appartenaient d'ordinaire à Apollon[4].

Cependant, l'Artémis et l'Apollon des monnaies ne demeurèrent pas toujours ceux qui avaient fondé Marseille. Dans les plus anciennes (vers 480?), les têtes, grossières et farouches, doivent figurer les dieux tels qu'ils sont venus d'Asie : Artémis, avec les cheveux tressés et plaqués sur le front[5], Apollon, avec le casque conique orné de la rouelle[6]. Mais plus tard (après 480), Artémis n'est plus la Mère fécondante : elle se transforme en une déesse allègre qui porte la couronne de feuillage

1. Sur son poids, cf. p. 441, n. 4; l'obole en est la sixième partie.

2. La didrachme du Cabinet des Médailles, n° 951, a été reconnue fausse (Muret, p. 19). — Il semble qu'il ait existé des moitiés, quarts et demi-quarts d'oboles (Blanchet, p. 232).

3. Plus tard, sans doute au temps où sa grande prospérité (400-300) la mit en rapport constant avec les Grecs de Sicile, elle substitua à l'obole la *litra* chère à ces derniers, plus lourde et plus grande que l'obole (0 gr. 70); *contra*, Blanchet, p. 232, n. 1. Sur les analogies entre les types des monnaies de Marseille et les types de celles de Syracuse et de Taormina, Blanchet, *Antiquaires de France, Mémoires* du Centenaire, 1904, p. 61 et suiv. (croit à une imitation par Marseille).

4. Ceci n'est pas applicable à la plus ancienne période.

5. Oboles dites au premier type de Diane; Cabinet des Médailles, n°s 509-515.

6. Oboles au premier type d'Apollon; Cabinet, n°s 516-527.

ou le diadème, l'arc et le carquois[1], et Apollon n'est, à son tour, que le gracieux souverain de Delphes[2] : Marseille oubliait peu à peu son origine asiatique pour entrer dans la clientèle de cette religion apollinaire qui absorbait ou transformait les plus vieux cultes helléniques. Les artistes qui ont travaillé dans les ateliers monétaires de la ville provençale se sont inspirés des plus ingénieux modèles des écoles de la Grèce propre. C'étaient, on l'a vu, des divinités plus rudes, des idoles plus vieillottes que l'on adorait dans les temples de la colonie phocéenne[3] : mais les monnayeurs furent souvent en Grèce à l'avant-garde du progrès artistique, et les initiateurs de formes nouvelles. Les figures divines qu'ils dessinaient ne devaient pas être, comme les images des temples, l'objet d'un culte et de prières : ils étaient plus libres, en reproduisant les traits des dieux, de les modifier au gré d'un idéal.

Ceux qui, au début du quatrième siècle, ont gravé les Artémis et les Apollon marseillais ont fait parfois de petits chefs-d'œuvre. La religion, qui est souvent une forme de la routine sociale, n'immobilisait pas leur pensée et leur style. Ils marquaient les visages de leurs dieux à l'empreinte d'une beauté vivante et humaine. Telle pièce d'Apollon aux cheveux bouclés[4], telle autre d'Artémis aux tresses dénouées et au profil régulier, offrent une délicatesse de burin, une netteté de trait, une sobriété de composition, qui les placent à peine au-dessous des belles statues de l'art contemporain[5]. Encore y a-t-il dans

1. Drachmes au deuxième type de Diane; Cabinet, n[os] 781 et suiv.

2. Oboles au troisième type d'Apollon; Cabinet, n[os] 543-780. Type de transition(?), contemporain des pièces du Lacydon (p. 440, n. 2), n[os] 536-538.

3. Cf. p. 432.

4. Voyez surtout les pièces (entre 400-350?) où, par un artifice assez heureux, la joue porte en guise de favoris (?) les initiales du graveur (Cab. des Méd., n[os] 676-691). Les graveurs qui ont signé sont Ηρ..., Μα..., Ατρι.... Fr. Lenormant les supposait originaires de Vélia de Lucanie (*La Monnaie dans l'Antiquité*, III, p. 259).

5. Frappées sans doute aussi en 400-350 et inspirées peut-être des chefs-d'œuvre monétaires de Syracuse (Blanchet, *Mém.*, p. 63). Cf. n. 1, p. 438, n. 3, p. 440, n. 6.

les monnaies une élégance discrète qui manque parfois à la statuaire, toujours un peu déclamatoire.

Les autres dieux n'apparaissaient pas alors dans le monnayage marseillais. Seule, l'Athéné casquée et accompagnée de l'aigle revendiquait quelques-unes des petites pièces[1]. Mais la plus significative de ces dernières représente une divinité aux cheveux épars, ornée d'une corne sur le front : la corne était le signe de la richesse et de l'abondance, et la légende qui accompagne la figure montre qu'elle était l'image divine du port du Lacydon, source féconde de la grandeur de Marseille[2].

Le droit de toutes les pièces, dans le système marseillais, était réservé aux divinités principales; le revers appartenait à leurs emblèmes. Ce fut, dans les plus anciennes, le crabe[3], peut-être un attribut primitif de l'Artémis marine; puis, sur les monnaies d'Apollon, la roue du char solaire[4]. Mais la véritable arme parlante de la monnaie de Marseille était le lion, ce compagnon inséparable de l'antique Mère asiatique[5], et on le dessina tantôt marchant d'une allure paisible[6], tantôt en arrêt et prêt à la résistance[7], comme s'il était l'image de sa déesse et de sa ville, conquérantes d'abord, et puis fières et sûres de leur

1. Laugier, p. 31 et s.; Cabinet, n[os] 1462-73 (de 0 gr. 76 à 0 gr. 88). — Sur les représentations monétaires d'Athéné à Marseille, Blanchet, *La Minerve de Massalia*, *Corolla numismatica*, Oxford, 1906, p. 10 et s.

2. Deuxième type d'Apollon, Laugier, n° 73; Cabinet des Médailles, n[os] 528-535 (cf. n[os] 733-742) : la légende est ΛΑΚΥΔΩΝ. La pièce doit être antérieure à 400, cf. Blanchet, *Antiqu.*, p. 63. C'est évidemment le port de Marseille (cf. p. 57, n. 1) : cependant on songe plutôt à la figure d'un dieu de fleuve ou de source. Il est du reste possible que Lacydon fût le nom à la fois du port et de la fontaine principale de la ville.

3. Laugier, n[os] 67-69; Cabinet, n° 509.

4. Cabinet, n[os] 516-780.

5. Cf. p. 430, n. 4.

6. Second type de Diane, n[os] 781-943, légende ΜΑΣΣΑ, avec initiales des noms de magistrats monétaires, n[os] 867-943; mais à distinguer, dans ce type, les pièces lourdes et de style supérieur, n[os] 781-791, antérieures sans aucun doute à 350, et les autres, surtout n[os] 817 et suiv.; cf. p. 441, n. 4, p. 439, n. 1 et 5.

7. Troisième type de Diane, n[os] 944-1461, légende ordinaire ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ, initiales des noms de magistrats monétaires (cf. n. 6), très souvent le lion ayant la patte levée. C'est le type le plus commun, frappé surtout après 250 et pendant fort longtemps.

force. — Enfin, à côté des deux figures principales, on dispersait des signes qui rappelaient la vie ou les habitudes des dieux : le lézard d'Apollon, son soleil ou la roue de son char, le croissant ou les armes d'Artémis, le caducée de Mercure, le trident de Neptune, des étoiles, des rameaux, des fers de lance, des cornes d'abondance, et, nettement visibles, dominant le champ, les initiales ou le nom de la cité marseillaise[1].

Toutes ces monnaies étaient en argent. Marseille, à l'époque de sa grandeur, ignora la lourde et laide monnaie de bronze, prélude des triomphes de Barbares et de la décadence du monde antique[2]. Elle ne frappa jamais, non plus, de pièces d'or. Peut-être l'or était-il trop rare dans ces régions; peut-être encore eut-elle scrupule à modifier les habitudes commerciales apportées de l'Ionie. Mais, quand les rois de Macédoine eurent ouvert les mines de Thrace, qu'ils émirent en abondance de beaux statères d'or, et que cette monnaie fût devenue le numéraire courant et le luxe banal du monde méditerranéen, Marseille lui donna libre cours[3], et dès ce temps, la frappe de ses drachmes d'argent paraît devenir moins soignée et plus commune[4].

Les pièces de Marseille avaient cours forcé et privilégié dans toutes ses colonies du nord des Pyrénées : car aucune d'elles, ni celle d'Agde ni celle de Nice, n'eut d'atelier monétaire[5]. Seules, les villes lointaines de Rosas et d'Ampurias frappèrent pour leur compte des pièces d'argent : le lien qui les unissait à la mère-patrie fut relâché de bonne heure; elles avaient, du côté de l'Èbre et des montagnes, leurs relations propres; le voisi-

1. Laugier, p. 20 et s.; Cabinet, n°s 516 et suiv., 817 et suiv.

2. Elle n'en frappa pas avant 300 et peut-être pas avant 250.

3. Cf. Laugier, p. 14. Les lois somptuaires de Marseille (cf. p. 436) comptaient en pièces d'or.

4. Après 350 ? Les plus belles drachmes et les plus rares sont de 3 gr. 85 à 3 gr. 73; une série postérieure, autour de 2 gr. 75; les autres, de 2,70 à 2,60; Muret, p. 19; Mommsen et de Blacas, II, p. 99; Laugier, p. 20; Blanchet, p. 233-4; cf. ici, p. 524.

5. Les monnaies d'Antibes (n°s 2179-2208) sont postérieures à la période qui nous occupe.

nage des mines d'argent espagnoles faisait affluer chez elles le métal précieux[1]. Elles adoptèrent, pour des motifs qui nous échappent, un système différent de celui de Marseille[2] : leurs pièces étaient plus lourdes que la drachme, et marquées à la tête de Cérès couronnée d'épis ou à la rose épanouie qui symbolisait le nom de Rosas.

En revanche, au nord des Pyrénées, les monnaies d'argent de Marseille circulaient abondamment dans le monde gaulois de l'Occident[3]. On les trouvait à Saint-Remy, centre du pays agricole qu'abritent les Alpines[4], à Cavaillon, où les marchands passaient la Durance[5], à Cadenet, sur la route qui remonte la rivière pour gravir le mont Genèvre[6], à Tourves, principal carrefour de la Provence des montagnes[7], à Valence, où le chemin de l'Isère se détachait de la voie du Rhône[8]. Elles franchissaient les Cévennes et s'arrêtaient souvent dans les rudes forteresses du pays arverne[9] et sur les marchés de la Loire[10]. Par les cols des Alpes elles descendaient dans la Gaule de Lombardie, et par la montée du Brenner elles rejoignirent la Gaule du Danube[11]. Les oboles d'Apollon et les drachmes d'Artémis jalonnaient les sentiers suivis par les négociants de Marseille.

Monnaies, trafiquants, explorateurs et marchandises partaient donc sans cesse de Marseille pour sillonner en tout sens l'arrière-pays. Pythéas avait abordé aux extrémités de cette vaste con-

1. Cf. p. 77, n. 3, p. 187, n. 1, p. 215, n. 4, p. 401, p. 412.
2. Peut-être sous l'influence carthaginoise : de 4 gr. 46 à 5 gr. 05; Mommsen et de Blacas, III, p. 241; Heiss, p. 84-102; Zobel de Zangroniz, *Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, 1881 (1882), p. 806-832; Sonny, p. 100 et s.
3. On n'en trouve presque pas dans le Nord-Ouest; peut-être à cause d'une proscription de la part des Armoricains; cf. Blanchet, p. 517.
4. N° 527.
5. N°s 509, 522, 526, 619, 659.
6. Blanchet, p. 597.
7. P. 409, n. 2.
8. *Rev. num.*, 1903, p. 87. Ajoutez l'énorme trésor de Saint-Gervais près Marsanne, Blanchet, p. 554.
9. Au puy de Corent, n°s 617, 662.
10. Blanchet, p. 492-3.
11. Ici, p. 413; cf. Blanchet, p. 517.

trée; ses compatriotes en connaissaient l'étendue et les voies naturelles. On savait que ces routes convergeaient presque toutes vers la mer du Rhône, aux abords de ce delta que la ville grecque occupait très fortement[1]. Au début du troisième siècle, aucune nation rivale ne la gênait en Occident. Rome, au surplus son alliée, luttait péniblement dans la péninsule, et Pyrrhus allait l'y menacer. Carthage, son ennemie, se remettait à peine de la terreur d'Agathocle. Les Ibères avaient des traités avec Marseille; les Celtes étaient devenus philhellènes. Par la force des choses, la Gaule toute entière était la zone réservée de la colonie phocéenne. A défaut de la conquête par les armes, elle pouvait y espérer l'empire commercial et l'influence morale. Un merveilleux champ s'offrait dans le monde occidental à l'action de l'hellénisme.

1. Diodore, V, 22, 4; Strabon, III, 2, 9; cf. p. 400. 57. 30.

CHAPITRE XI

LA GUERRE D'HANNIBAL

I. Décadence de l'empire marseillais. — II. Guerres des Romains contre les Celtes italiens. — III. Projets d'Hannibal et du sénat. — IV. Marche d'Hannibal, du Pertus au Rhône. — V. Passage du Rhône. — VI. Montée vers le nord. — VII. Chez les Allobroges. — VIII. Basse Maurienne. — IX. Haute Maurienne. — X. Le mont Cenis. — XI. Échec du soulèvement celtique. — XII. L'invasion d'Hasdrubal. — XIII. Magon et Hamilcar. — XIV. Conséquences de la guerre pour la Gaule.

I. — DÉCADENCE DE L'EMPIRE MARSEILLAIS

Dans le cours du troisième siècle, les progrès de Marseille s'arrêtèrent, son empire fut menacé, et son influence diminua. Les ennuis qu'elle eut à subir lui vinrent à la fois de ses amis et de ses ennemis.

Au temps de Pythéas, elle n'avait aucune rivale dans les mers occidentales. Mais Rome devint à son tour une puissance maritime[1]. Maîtresse de l'embouchure du Tibre, elle occupait le centre des eaux tyrrhéniennes : elle était à égale distance des extrémités de cette mer si bien close, et elle s'en assura, en un siècle, les relâches et les carrefours. Sa domination ou sa suzeraineté s'étendirent sur toutes les côtes de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse[2] et de l'Italie. Syracuse se fit son alliée (vers 270)[3]; les villes et lieux de commerce de la Grèce italienne,

1. Cf. Mommsen, *Rœmische Geschichte*, I, p. 413 et suiv.
2. La Corse en 259; *C. I. L.*, I, 1re éd., p. 32; Mommsen, I, p. 520.
3. Mommsen, I, p. 411.

Cumes, Pouzzoles, Naples, Vélia la sœur de Marseille, étaient ses clientes (depuis 338)[1]; les ports célèbres du Latium et de l'Étrurie, Circéi (393)[2] et son cap, Pyrgi, rade de l'antique Agylla[3], Cosa, à l'ombre du mont Argentario (273)[4], tous ces éternels repaires de pêcheurs, de pirates, d'aventuriers et de trafiquants, avaient reçu des garnisons ou des colonies : amis et ennemis d'Ulysse le Grec, rivaux ou descendants des Phocéens[5], les marins de ces rivages se transformaient également en sujets de Rome. Les marchands étrusques étaient maintenant des « négociants italiens », protégés ou membres de son empire. L'alliance de Marseille avec le sénat pouvait engager la cité phocéenne dans d'onéreuses concessions.

En face de la mer italienne, la puissance de Carthage reparaissait une fois de plus dans les parages espagnols. Hamilcar Barca lui donnait un nouvel empire. Chassés des trois grandes îles par les flottes romaines (241), les Puniques refluèrent vers l'Occident, et résolurent de s'y tailler un domaine définitif. Et ce fut, alors, non plus vers les rivages, mais vers les terres ibériques qu'ils poussèrent leurs convoitises. A défaut de l'empire de la mer, ils firent la conquête de l'Espagne intérieure : Cadix, qui n'avait été pendant longtemps que le point d'appui de leur flotte, devint le point de départ de leurs ambitions continentales[6]. Tour à tour l'Andalousie, les vallées du Guadiana, du Tage, du Jucar et de l'Èbre se soumirent à leurs soldats (236-218)[7]. C'était par les routes du dedans que les ports de la côte voyaient arriver la force carthaginoise. Vers 227, Hasdrubal, gendre et successeur d'Hamilcar, fonda une « Carthage nouvelle », Carthagène, près des mines d'argent, à mi-chemin

1. Tite-Live, VIII, 14; cf. 22; XXVI, 39, 5. Cf. p. 218.
2. Diodore, XIV, 102; cf. Wissowa, III, c. 2566; ici, p. 195, 200, 224.
3. Colonisation placée en 339, Mommsen, I, p. 414. Cf. p. 200, 217-219.
4. Cf. Wissowa, IV, c. 1666. Cf. ici, p. 397, n. 1.
5. Cf. p. 195-201, 213-220, 383-393.
6. Diodore, XXV, 10, 1; Appien, *Iberica*, 5.
7. Diodore, XXV, 10 et 12; Tite-Live, XXI, 5; Appien, 5-7.

entre les Colonnes et l'Ebre, sur le promontoire le plus avancé vers l'Afrique; et ce fut tout de suite une très grande ville, une place militaire de premier ordre, un port de commerce fort prospère[1] : le Carthaginois avait su trouver, le premier, l'endroit destiné à l'hégémonie de l'Espagne méditerranéenne[2]. Les Marseillais ne pouvaient plus songer à naviguer dans ces eaux. Ils renoncèrent dès lors, de gré ou de force, à leurs lointains établissements du sud de l'Èbre, du cap de La Nao[3].

Même aux abords des Pyrénées, leur fortune pâlissait devant celle des dominations nouvelles. Les cités grecques ou ibériques qui redoutaient la suprématie de Carthage n'eurent pas confiance dans la force de Marseille et s'adressèrent à Rome. Des traités d'alliance furent conclus entre celle-ci et les tribus maritimes de la Catalogne, jusque-là amies seulement des colons phocéens[4]. Ampurias même, pourtant une fille de Marseille, se plaça directement sous la protection italienne, et ce fut la ville latine qui intervint pour arrêter les flottes puniques[5] : vers 226, un contrat conclu entre Hasdrubal et le sénat fixa l'Èbre comme limite entre « les empires de Rome et de Carthage »[6]. S'il est vrai que ce mot d'« empire de Rome » ait été prononcé à propos du fleuve, Marseille ne paraissait plus, dans ces régions catalanes où elle avait dominé, que la protégée d'une alliée trop puissante.

Les intérêts de Marseille allaient être menacés sur terre comme sur mer. L'empire italien de Rome, l'empire espagnol

1. Diodore, XXV, 12; Polybe, II, 13, 1-2; X, 10; Tite-Live, XXVI, 42, 3-4; 43, 7-8.
2. Cf. p. 59.
3. Il n'en est jamais question dans les textes relatifs à l'Espagne des Barcas; le traité de l'Ebre semble en indiquer l'abandon.
4. Appien, *Iberica*, 7; Tite-Live, XXI, 60, 3 : *A Lacetanis... partim renovandis societatibus* (en 218); Polybe, III, 35, 4, qui présente les *Bargusii* (vallée moyenne de la Sègre?) comme amis particuliers des Romains (cf. T.-L., XXI, 19, 6; 32, 4). Sur ces peuples, p. 259, n. 3 et 4, p. 280, n. 2, p. 401, n. 2, p. 451, n. 4.
5. Appien, *Iberica*, 7; cf. T.-L., XXXIV, 9-10.
6. Tite-Live, XXI, 2,7, et 60, 3; Appien, *Iberica*, 7. Peut-être est-ce alors qu'Ampurias se conforma, dans la frappe de ses monnaies, au système romain; cf. Sonny, p. 103. Sur ce traité, Gilbert, *Rom und Karthag*, 1876, p. 138-171.

de Carthage, grandissaient en même temps. Les deux cités impériales rapprochaient leurs armées et leurs trafiquants, l'une des Alpes, l'autre des Pyrénées. Quand leurs généraux, franchissant les montagnes, et marchant toujours vers le nord, finiront par se rencontrer, ce sera dans l'arrière-pays de Marseille, qui est à mi-route entre les deux presqu'îles. Et la cité grecque, bloquée de fait par la lutte des deux grandes puissances, se trouvera, en Gaule même, reléguée au second rang : son nom ne sera plus le plus grand nom de ville dont les Celtes entendront parler.

II. — GUERRES DES ROMAINS CONTRE LES CELTES ITALIENS[1]

Le bruit et le renom de Marseille en pays celtique s'affaiblissaient d'autant plus que les Romains et les Carthaginois avaient commencé la guerre contre des Gaulois et remporté sur eux leurs plus récentes victoires.

L'alliance des Celtes et des Samnites avait compromis un instant la suprématie latine dans l'Italie centrale (295). Rome résolut d'infliger une dure leçon à ses tumultueux voisins[2]. Un siècle après la bataille de l'Allia, en 283, elle prit l'offensive contre eux. Un consul pénétra dans leurs vallées par le long couloir du Tibre, par cette route maîtresse[3] que suivront désormais tous les conquérants romains envoyés contre les Barbares du Nord et de l'Ouest. Au delà des Apennins, il rencontra les Sénons de l'Adriatique, les plus proches, les plus turbulents, les plus odieux de tous les Celtes, car ils pouvaient se glo-

1. Amédée Thierry, I, p. 200 et suiv., p. 289 et suiv.; Mommsen, *Rœmische Geschichte*, I, p. 390 et suiv.; Contzen, p. 138 et suiv.; Neumann, *Das Zeitalter der punischen Kriege*, Breslau, 1883, p. 217-237; Lauterbach, *Untersuchungen zur Geschichte der Unterwerfung von Oberitalien durch die Rœmer*, Breslau, 1905 (très sommaire pour cette période).

2. Bataille de Sentinum; Tite-Live, X, 27-30; Polybe, II, 19. Cf. p. 350.

3. *Via Flaminia* depuis 220 (T.-L., *Epit.*, 20).

rifier d'avoir pris Rome et le Capitole[1]. Par rancune et par précaution, on les détruisit ou on les expulsa, le nom sénon disparut de l'Italie[2], et le pays devint, sous la garde des colonies militaires de Sinigaglia (283?)[3] et de Rimini (268)[4], la marche protectrice du monde du Midi dans la direction de l'Adriatique et des Alpes.

Les Boïens, qui confinaient aux Sénons, étaient aussi tracassiers que leurs frères. Mais ils surent éviter un sort pareil. Ils n'attendirent pas l'arrivée des Romains pour faire la paix avec eux (283-282)[5], et, comme ils consentirent à rester en repos un demi-siècle, comme ils étaient d'ailleurs trop nombreux pour être aisément supprimés, les consuls ne s'en occupèrent pas, et ne détournèrent plus leur attention de l'Italie du sud, de la Sicile, de la mer, de Pyrrhus et de Carthage.

En 232, Carthage vaincue, les Romains se mirent à désirer sérieusement les belles terres de la Gaule Cisalpine. Des colons s'établissaient en nombre de Rimini à Sinigaglia. Les Boïens, en voyant à leurs frontières ces étrangers avides et arrogants, sentirent qu'on en voudrait bientôt à leurs propres domaines, et, pour n'être pas surpris, ils attaquèrent les premiers[6]. Les Romains n'avaient besoin que d'une provocation pour conquérir délibérément la Circumpadane. La guerre d'annexion commença.

Il faut dire, pour excuser l'ambition romaine, qu'à chaque prise d'armes des Celtes du Pô, ceux d'au delà des Alpes accouraient pour les aider au pillage, et que chaque fois les Latins redoutèrent une invasion à la Brennos et une panique comme celle de l'Allia. Déjà en 236 des Gaulois du Rhône étaient venus

1. Cf. p. 293, n. 4, p. 294, n. 7.

2. Appien, *Celtica*, 11; Polybe, II, 19, 12; Florus, I, 8 = 13, 19-21; Mommsen (I, p. 390) conjecture que les Sénons, expulsés du pays, rejoignirent les bandes qui guerroyaient en Orient: aucune cependant ne renfermait de troupes portant ce nom.

3. *Sena Gallica*, Polybe, II, 19, 12.

4. *Ariminum*, Velléius, I, 14, 7.

5. Polybe, II, 20, 1-5 : en 283, défaite des Boïens et des Étrusques près du lac Vadimon; en 282, près de Populonia, et traité séparé des Boïens.

6. Polybe, II, 21, 7-8.

jusque devant Rimini, sans oser ou pouvoir aller au delà[1]. En 225, ce fut tout autrement grave : les Boïens et les Insubres avaient fait venir à leur solde « les plus illustres et les plus vaillants » des Gaulois ou des Galates du Valais[2], commandés par les rois Concolitan et Anéroestos[3]; environ soixante-dix mille hommes franchirent les Apennins, et arrivèrent près de Chiusi, d'où leurs ancêtres étaient partis contre Rome[4]. On répétait dans le peuple que les oracles sibyllins annonçaient une nouvelle prise de la ville[5]; on racontait que les Gaulois avaient juré de ne déposer leurs baudriers qu'après avoir gravi le Capitole[6]. Ce fut peut-être l'année de la plus grande terreur romaine. Il fallut livrer deux batailles contre ces farouches adversaires; mais à la dernière, près de Télamon[7], la double armée gauloise fut détruite, et les chefs du Latium firent au Capitole, avec les enseignes et les colliers des vaincus, de triomphales panoplies (225)[8].

A Rome, on avait décidé d'occuper à demeure ces terres du Pô, où les sources des invasions ne tarissaient jamais. En 224, les légions parurent près du fleuve, chez les Boïens[9]; elles le franchirent l'année suivante. Les Cénomans de Brescia avaient, depuis la grande invasion de 225, accepté l'alliance romaine : ce fut aux Insubres que les consuls s'attaquèrent (223)[10]. Le peuple de Milan se conjura tout entier : contre les légions, il fit

1. Polybe, II, 21. Il semble qu'ils aient été arrêtés par des dissensions avec les Boïens.
2. Et sans doute aussi des régions d'où l'on entrait en Italie par le Valais; Κέλται δὲ μετὰ Γαλατῶν, Diodore, XXV, 13; cf. p. 315, p. 450, n. 2.
3. Polybe, II, 22. Florus appelle *Brittomarus* un autre des chefs de cette armée (I, 20 = II, 4, 3). Les deux historiens n'ont pas eu la même source; ils se complètent sans se contredire.
4. Polybe, II, 25, 2.
5. Dion Cassius (Zonaras, VIII, 20, 1), XII, p. 183, Boissevain.
6. Dion Cassius, XII, 50, 4; Florus, II, 4, 3.
7. Sur la mer, au nord d'Orbetello. Cf. p. 355.
8. Polybe, II, 26-31; Florus, II, 4, 3; Plutarque, *Marcellus* 3-4; Diodore, XXV, 13. Cf. Rospatt, *Untersuchungen über die Feldzüge des Hannibal*, Munster, 1864, p. 115 et s.
9. Polybe, II, 31, 8-10.
10. Florus (II, 4, 4) nomme un roi gésate (ou insubre) *Ariovistus*, qui me paraît différent de l'*Aneroestos* de 225.

sortir du temple de sa déesse nationale les immuables Enseignes d'Or[1]. Les Insubres furent battus. Mais l'année suivante (222), ils appelèrent de la Gaule la plus lointaine[2] trente mille mercenaires ou Gésates, commandés par un roi belge, Virdomar[3], qui se disait le « fils du Rhin »[4], et tous ces Barbares tentèrent contre Rome un dernier effort. Marcellus les arrêta près de Clastidium, au sud du Pô[5], tua Virdomar de sa propre main[6], et entra dans Milan, la vieille cité de Bellovèse et dès lors la plus importante ville de la Gaule Cisalpine[7]. Le Jupiter de Rome vit pour la première fois les dépouilles d'un chef rhénan[8], et les Latins arrivèrent en vue des Alpes, au pied des sentiers de montagne par où étaient descendues ces troupes innombrables d'envahisseurs[9].

Les Carthaginois, pendant ce temps, combattaient et soumettaient les Celtes d'Espagne.

Hamilcar, dès sa sortie de Cadix, avait rencontré leurs hommes et leurs généraux, accourus au secours des Tartessiens et des Ibères. Il les avait battus, et si bien[10], qu'on ne

1. Polybe, II, 32, 6.

2. Polybe (II, 34, 2) dit simplement du Rhône. Mais il est probable que beaucoup arrivaient de plus loin : le Valais n'a pu fournir tant de soldats. On commit pour les Gésates mercenaires la même confusion que pour l'étain et l'ambre (cf. p. 387, n. 8) : le pays de passage ou de vente devint leur pays d'origine.

3. *Virdomarus*, Properce, Eutrope, Orose; *Viridomarus* (var. *Virodomarus*), Florus; *Viridomarus* (var. *Vertomarus*), Tite-Live; Βριτόμαρτος, Plutarque; *Virdumarus*, *C. I. L.*

4. Properce, V, 10, 40-4; la correction *Rheno* en *Brenno* (déjà proposée par Passerat, *Commentarii* de 1608, p. 693, et vingt fois reprise après lui), n'est pas acceptable : étant transalpin, Virdomar ne pouvait se croire descendant de Brennus; en revanche, comme belge, il pouvait bien se dire originaire *ab ipso Rheno*, et ces descendances fluviales sont communes chez tous les peuples.

5. Casteggio, sur le méridien de Pavie.

6. Florus, I, 20 = II, 4, 5; Plutarque, *Marcellus*, 7; Tite-Live, *Epit.*, 20; Orose, IV, 13, 15; Eutrope, III, 6; *C. I. L.*, I, 2e éd., p. 47 et p. 52. Polybe (II, 34), très défavorable à Marcellus, ne parle pas de Virdomar.

7. Mêmes textes. Polybe et Dion Cassius (XII, 51, p. 186, Boissevain) attribuent la prise de Milan au collègue de Marcellus.

8. C'est cette origine belge ou rhénane du roi des Gésates qui a fait écrire par le rédacteur des Actes Triomphaux (*C. I. L.*, I, 2e éd., p. 47) : *De Galleis Insubribus et Germ...*; cf., entre autres, Hirschfeld, *Festschrift für Kiepert*, 1898, p. 271; cf. p. 315, n. 6.

9. Prise de Côme en 222, Zonaras, VIII, 20, 9 (Dion Cassius).

10. Diodore, XXV, 10, 1.

retrouve plus les Celtibères comme adversaires des Barcas. Leur pays ne fut peut-être pas occupé, mais ils n'en étaient pas moins disposés à obéir : au surplus, Carthage ne dut guère leur demander que des mercenaires, ce que les Gaulois fournissaient le plus volontiers [1].

Hannibal préluda à sa gloire par une conquête plus sérieuse de l'Espagne des hauts plateaux et des vallées supérieures, de Carthagène à Burgos [2]. Puis, quand il eut pris Sagonte, il franchit l'Èbre malgré le traité d'Hasdrubal (mai?), il réduisit les tribus du rivage et de la montagne de Catalogne, les grandes et vieilles nations du nom ibérique [3], et il fit de la marche triangulaire qui s'étend entre le fleuve, les Pyrénées et la mer, un vaste commandement militaire sous les ordres d'Hannon [4]. Les colonies grecques d'Ampurias et de Rosas furent respectées, mais bloquées [5]. Devant les Carthaginois s'ouvraient les routes de la Gaule [6] (juin-juillet?).

III. — PROJETS D'HANNIBAL ET DU SÉNAT [7]

Hannibal avait résolu de porter la guerre à Rome par cette voie. Le choix de ce chemin, à vrai dire, s'imposait à lui.

1. Cf. Silius, III, 340-4.
2. Tite-Live, XXI, 5; Polybe, III, 13-14.
3. Ilergètes, Vascons, Ausétans, cf. p. 258, n. 5, p. 280, n. 2, p. 511, n. 4.
4. Tite-Live, XXI, 23 : *Ilergetes inde Bargusiosque et Ausetanos et Lacetaniam*, etc. Polybe, III, 35 : il remplace les deux derniers noms par Αἰρηνοσίους et Ἀνδοσίνους : ces derniers sont peut-être les gens de l'Andorre : cf. Feliciani, *Boletin de la real Academia*, XLVIII, 1906, p. 454-8. Silius, III, 359-377. Sans doute aussi les Cerétans, Silius, III, 357. Cf., sur ces peuples, p. 259, p. 280, n. 2, p. 511, n. 4.
5. Cf. p. 458, n. 2.
6. Cf. Tite-Live, XXI, 60.
7. Aymari Rivallii [du Rivail], *De Allobrogibus* (écrit vers 1535?), éd. de Terrebasse, Vienne, 1844, p. 227-237 (cf. plus loin, Macé); Simler, *Vallesiæ descriptio*, 1574, p. 79 et s.; 1633, p. 197 et suiv.; Cluvier, *Italia antiqua*, 1624, p. 355-386; Juste-Lipse, *Epistolarum selectarum Centuriæ VIII*, Genève, 1639, *ad Belgas*, 1, 93, p. 716-721 (1601); Chorier, *Hist. gén. de Dauphiné*, I, 1661, p. 13-17, 141-145; Bouche, *La Chorographie*, I, 1664, p. 389-405; P. L'Abbé, *Epistolæ duæ... et Dissertatio de itinere Annibalis*, [1664?], p. 61 et s.; Leijel, *De transitu Alpino Annibalis*, Stockholm, 1691; Menestrier, *Du Passage d'Hannibal*, dans *Les divers Caractères des ouvrages*

Depuis vingt ans, les Latins et les Carthaginois n'avaient cessé de s'avancer vers le nord, à la rencontre les uns des autres.

historiques, Lyon, 1694, p. 388-426; le même, *Le Journal des Savans*, 1697, p. 400-6; de Mandajors : 1° *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, III, 1723, p. 99-102; 2° *id.*, V, 1729, p. 198-201; 3° *Hist. crit. de la Gaule Narbonnoise*, 1733, p. 520-30; Breval, *Remarks on several parts of Europe*, I, 1726, p. 226-8; Catrou et Rouillé, *Hist. romaine*, VII, 1726, p. 155 et s.; de Folard, *Histoire de Polybe*, IV, 1728, p. 47 et suiv.; Rollin, *Hist. rom.*, IV, 1740, p. 414-442; Fabre, *Le Panégyrique d'Arles*, Arles, 1743, p. 65-78; G.-C. P[isanski], *Historischcritische Untersuchung, ob Hannibal, bey seinem Uebergange über die Alpen, die glüend gemachten Felsen durch Essig gesprenget habe?*, Kœnigsberg, 1757; [Grosley], *Nouv. Mémoires ou Observations sur l'Italie*, I, 1765, p. 36-60; de Saint-Simon, *Hist. de la guerre des Alpes*, 1770, préface; Heerkens, *Notabilium libri*, II, Groningue, 1770, p. 204-212; Abauzit (et Mann) dans ses *Œuvres diverses*, II, 1773, Amsterdam (judicieux); Gibbon, *Miscellaneous Works*, éd. Sheffield, III, p. 199-208; Ferguson, *The History*, etc., nouv. éd., I, 1828, p. 111-116; voyez en particulier la traduction de B[eck], *Geschichte*, etc., 1784-86, I, p. 173-175; Chrétien de Loges, *Essais historiques sur le Mont St. Bernard*, 1789, p. 33-39; Denina, *Mémoires de l'Acad. roy.* (de Berlin), 1790-1, p. 465-488; Whitaker, *The course of Hannibal*, etc., 2 vol., 1794; Ad. Fr. Fuchs, *Hannibals Zug über die Alpen*, Rostock, 1800 (programme du Gymnase de Güstrow en Mecklembourg); de Fortia d'Urban, *Antiquités et Monumens du dép. de Vaucluse*, 1808, p. 100-240; de F[ortia] d'U[rban], *Dissertation sur le passage des rivières*, etc., 1818; Chalieu, *Mémoires sur diverses antiquités du dép. de la Drôme*, Valence, [1810?], p. 101-110; Martin (de Bagnols), mémoire résumé par Vincens, *Notice des travaux de l'Acad. du Gard* pendant l'année 1811, II, 1813, p. 141-160; Frédéric-Guillaume [de Vaudoncourt], *Histoire des campagnes d'Annibal en Italie*, I, Milan, 1812, p. 18-62, pl. I-II; Rogniat, *Considérations sur l'art de la guerre*, 2e éd., 1817, p. 573-583; contre lui, Napoléon, *Mémoires*, 2e éd., VIII, 1830, p. 209-221; de Rivaz, *Variétés*, dans *Le Moniteur Universel* du 30 déc. 1813; de Luc, en partie d'après les travaux du général écossais Melville en 1775 (sur les travaux de Melville dans les Alpes en 1774-76, *The monthly Repertory of english Literatur*, XVII, 1812, p. 357-8), *Histoire du passage des Alpes par Annibal*, 2e éd., 1825; la 1re éd. est de 1818 : c'est de lui que se sont inspirés Wickham et Cramer en 1820 (paraphrase du livre de de Luc : *A Dissertation on the passage of Hannibal over the Alps*, by a member of the University of Oxford, 1820; 2e éd., 1828, cette fois sous les noms de Wickham et Cramer), dont j'ai suivi la trad. allemande de F.-H. Müller, *Hannibal's Heerzug über die Alpen*, 1830, Berlin; Niebuhr, *Vorträge*, II, p. 77, Mommsen, *Rœm. Geschichte*, I, p. 585, Ihne, *Rœm. Geschichte*, II, 2e éd., 1896, p. 160-171, n'ont fait que se conformer à Wickham et Cramer; autre paraphrase du livre de de Luc : *The Edinburgh Review*, XLIII, 1826, p. 163-197; de Luc encore, *Bibliothèque universelle*, XII, IVe a., *Littérature*, Genève, 1819, p. 37-53, 275-287; sur sa théorie : de Fortia d'Urban, *Ann. encycl.*, 1818, IV, p. 148-150, et B., *Bibliothèque universelle*, XIVe a., *Littér.*, XLII, 1829, p. 241-6; Gail, *Le Philologue*, IV, 1818, p. 155-8; Delandine, *Mémoires bibliographiques et littéraires*, Paris et Lyon, [s. d.], p. 125-135; Letronne, *Journal des Savans*, 1819, p. 22-36, 748-762 (polémique avec de Luc); Reichard, *Sammlung kleiner Schriften*, 1836, p. 101 et s. (écrit vers 1819); Roche, *Notices historiques sur les anciens Centrons*, Moutiers, 1819, p. 34-42, 90-125; Brachet, *Voyage d'un Anglais dans le dép. de Vaucluse*, Avignon, 1821, p. 58-64; Zeerleder, dans *Der Schweizerische Geschichtforscher*, IV, 1822, p. 281-342 (bien fait); de Larenaudière *ap.* Lemaire, éd. de Tite-Live, IV, 1823, p. 475 et s.; Mannert, *Geographie der Griechen und Rœmer*, IX, I, 1823, p. 37-42; Arneth, *Jahrbücher der Literatur* de Vienne, XXIII, 1823, p. 123-178; [Drojat], *Bull. de la Soc. de Géogr.*, IV, 1825, p. 18-20 (analyse

Ils n'étaient plus séparés, entre le Pertus et le Tessin, que par cinq cent milles de route, la moitié de la distance directe, à vol

d'un mémoire non publié); Larauza, *Hist. critique du passage des Alpes par Annibal*, Paris, 1826 (excellent); Bœtticher, *Geschichte der Carthager*, Berlin, 1827, p. 248-263; Amédée Thierry, t. I, l. III, ch. 2; Zander, *Der Heerzug Hannibals*, Gœttingue, 1828 (refonte d'un travail antérieur); le même, *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 1850, III, p. 1607 et s.; de Cazaux, *Journal des Savans*, 1828, p. 114-5 (analyse); Rey, *Dissert. sur l'emploi du vinaigre à la guerre* (extr. du *Recueil industriel*), [Paris, 1829], p. 81 et s. (utile et sérieux); *Hannibal's Passage of the Alps*, by a member of the University of Cambridge, Londres, 1830; Long, *The March of Hannibal*, Londres, 1831; Michelet, *Hist. rom.*, II, 1831, p. 6-13, 331-4 (suit Larauza); Ukert, *Geographie*, II, II, 1832, p. 559 et s.; de Beaujour, *De l'Expédition d'Annibal en Italie*, Paris, 1832, p. 10-18; Arnold, *History of Rome*, III, 2ᵉ éd., 1845, p. 73-91, 483-7 (écrit vers 1833); Runstrœm et Sjœqvist, *Conjectanea quædam de Hannibalis itinere super Alpes*, Upsal, 1835; Delacroix, *Stat. du dép. de la Drôme*, 1835, p. 17-26; Saint-Cyr Nugues, *Notice sur le passage des Alpes par Annibal*, dans *Le Spectateur militaire*, XXIII, 1837, p. 209-276; C. T., *Hannibal's Passage over the Alps*, dans *The philological Museum*, II, Cambridge, 1833, p. 671-686; de Vignet, *Mémoires de la Société royale de Savoie*, IX, 1839, p. XXXIII et s. (analyse); Walckenaer, *Géogr. des Gaules*, I, 1839, p. 129 et s.; Daudé de Lavalette, *Mém. de la Soc. arch. de Montpellier*, I, 1840, p. 347-424; Franke, *De via, qua Hannibal in Gallia ad Alpes progressus est*, etc., Sagan, 1842 (concis et intelligent); Boccard, *Histoire du Valais*, Genève, 1844, p. 8-9, 374-378; anonyme dans *Blackwood's Edinburgh Magazine*, LVII, juin 1845, p. 757-9; Wijnne, *Quæstiones criticæ de b. P. secundi parte priori*, Groningue, 1848 (puéril); Rauchenstein : 1° *Der Zug Hannibals über die Alpen*, Aarau, [1849] (cf. Ameis, *Neue Jahrbücher*, LVII, 1849, p. 63-73); 2° *Hannibals Alpenübergang*, Aarau, 1864; Replat, *Note sur le passage d'Annibal*, Chambéry, 1851; contre Replat : 1° Schaub, *Réfutation de l'ouvrage de M. Jacques Replat*, etc., *et défense de l'opinion de de Luc*, Genève, 1854; 2° Law, à la suite de son mémoire *A Criticism*, etc., 1855, p. 119-144; Macé (défenseur très intelligent de Larauza) : 1° p. 314-342 de la *Description du Dauphiné* (du Rivail), Grenoble, 1852; 2° *Bull. de l'Acad. Delphinale*, V, 1859 (date de 1853), p. 82-97; 3° *Mémoires lus à la Sorbonne* (en 1861), *Hist.*, 1863, p. 267 et s.; Ellis, *A Treatise on Hannibal's passage*, etc., Cambridge, 1853; à propos de ce livre, la controverse engagée entre Ellis et Law, Cambridge contre Oxford, Petit mont Cenis contre Petit Saint-Bernard : Ellis, *Journal of Classical and sacral Philologie*, II, 1856, p. 308-329; III, 1857, p. 1-34; Law : 1° *A Criticism*, etc., Londres, 1855; 2° *Reply*, etc., Londres, 1856; 3° *Reply to the second part*, etc., Londres, 1856; et, à la suite d'Ellis, Ball, *A Guide to the western Alps*, n. éd., Londres, 1877, p. 54-57; Chaix, *Bull. de la Soc. de Géographie*, juillet 1854, IVᵉ s., VIII, p. 5-16, et *Notes on the passage of Hannibal across the Alps*, 1855 (Royal Geographical Society de Londres, XXV, 24 mai 1855); Wiedemann, *Ueber Hannibals Alpenübergang*, Gœrlitz, 1856; Macdougall, *The Campaigns of Hannibal*, Londres, 1858, p. 27-35 (insignifiant); Imbert-Desgranges, *Bull. de l'Acad. Delphinale*, V, 1859 (date de 1853), p. 61-81, et dans les *Œuvres de Tite-Live*, trad. Nisard, I, 1882, p. 884-7; Parisot, *Bull.*, *ib.*, p. 97-108; Générat, *Étude géographique et ethnographique*, etc., Avignon, 1860; Roussillon, *Annibal et le Rhône*, Lyon, 1860 (*Revue du Lyonnais*); Rossignol dans les *Mémoires lus à la Sorbonne* (en 1861), *Archéologie*, 1863, p. 31-51; Pont, *Passage d'Annibal par les Alpes Grecques*, Chambéry, 1863; de La Barre Duparcq, *Hannibal en Italie*, 1863 (*C.-R. de l'Ac. des Sciences morales*), p. 9-22 (mauvais); Law, *The Alps of Hannibal*, 2 vol., 1866; voyez aussi de lui *Some Remarks on the Alpine passes of Strabo*, Londres, 1846 (et, plus haut, ses écrits de polémique); Guilleminet, *Bull. de la Soc dép. d'Arch. de la Drôme*, I, 1866, p. 310 et s.; Braun, *Historische Land-*

d'oiseau, entre Rome et Carthagène : et pour Hannibal, pourvu des meilleurs chevaux et des meilleurs fantassins du monde, la

schaften, Stuttgart, 1867, p. 286-292; Gisi, *Quellenbuch zur Schweizergeschichte*, Berne, 1869, p. 156-197; Ducis, *Revue Savoisienne*, IX, 1868, p. 84 et s., 91 et s., 111 et s.; X, 1869, p. 9 et s., 17 et s., 25 et s.; etc.; le même, *Le Passage d'Annibal du Rhône aux Alpes*, Annecy, 1869 (1868); Sécrétan, *Le Passage des Alpes par Annibal*, Lausanne, 1869 (*Revue militaire suisse*); Promis, *Storia dell' antica Torino*, Turin, 1869, p. 31-34; cf. le même, *Le Antichità di Aosta*, 1862, p. 12-13; Maissiat, *Hannibal en Gaule*, 1874 (cf. Bouché-Leclercq, *Revue critique*, 1874, II, p. 186-191); Hennebert, *Histoire d'Annibal*, I, 1870; II, 1878 (sur Hennebert : 1° A. Réville, *Le Passage d'Hannibal*, etc., *Rev. des Deux Mondes*, 1er mai 1880; 2° Roman, *La Traversée*, etc., 1894, *Soc. d'Ét. des Hautes-Alpes*); Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, I, 1876, p. 86 et s., II, 1878, p. 259 et s.; Gilles, *Annibal et Publius Cornelius Scipion*, Paris et Marseille, 1872; Bignami, *La Percée des Alpes* (trad. franç.), Paris, 1872, p. 76-81 (médiocre); de Verneuil, dans le *Journal des Sciences militaires*, XLIXe a., VIIIe s., VI, [1873], p. 117-143; Linke, *Die Controverse über Hannibal's Alpenübergang*, Breslau, 1873; Troger, *Hannibals Zug über die Alpen*, Innsbruck, 1878; Durier, *Annuaire du Club Alpin Français*, V, 1878, p. 516-529; Duruy, *Hist. des Rom.*, éd. illustrée, I, 1879, p. 547-554; Vaccarone, *Bollettino del Club Alpino Italiano*, XIV, 1880, p. 3-43; Revillout, *Le Passage d'Annibal à travers le Dauphiné*, 1880, Montpellier, *Soc. languedocienne de Géogr., Bull.*, III (à propos d'Hennebert); von Ranke, *Weltgeschichte*, III, II, 1883, p. 185-192; Nissen, *Italische Landeskunde*, I, 1883, p. 155 et suiv.; Neumann, *Das Zeitalter der punischen Kriege*, Breslau, 1883, p. 270-305; Schiller, *Berliner philologische Wochenschrift*, 1884, c. 705, 737, 769; Douglas W. Freshfield, *The Pass of Annibal*, 1884, *The Alpine Journal*, XI, p. 267-300; Dübi, *Jahrbuch des Schweizer Alpenclub*, XIX, 1883-4, p. 388-409; Buchheister, *Hannibal's Zug über die Alpen*, Hambourg, 1887; Perrin, *Marche d'Annibal des Pyrénées au Pô*, 1887; Ollivier, *Une Voie gallo-romaine dans la vallée de l'Ubaye*, Digne, 1889, p. 26 et s.; Thiaucourt, *La Marche d'Hannibal*, *Revue de géographie*, XXVII, 1890, p. 176-184, 270-275; Lenthéric, *Le Rhône*, I, 1892, p. 68-95; Costantini, *Per qual valico Alpino scese Annibale in Italia?*, Trieste, 1893 (progr., bien fait); Partsch *ap.* Wissowa, au mot *Alpes*, 1894, c. 1604-6; Montlahuc, *Le vrai Chemin d'Annibal dans les Alpes*, Paris, 1896; Chappuis, depuis 1859 et en dernier lieu *Annibal dans les Alpes*, 1897 (*Annales de l'Université de Grenoble*, IX); Garofalo : 1° *Gli Allobroges*, 1895, Paris, p. 37 et s.; 2° *Boletín de la real Academia de la Historia*, XXXIII, 1898, p. 279-296; 3° *Revue de l'instr. publ. en Belgique*, XLII, 1899, p. 297-303; Fuchs, *Hannibals Alpenübergang*, Vienne, 1897; Cocchia, *Del Passagio di Annibale*, etc., *Atti della reale Accademia di Archeologia*, etc., Naples, XIX (1897-98), I, *Memorie*, n° 2; cf., du même, *Il libro XXI*, etc., *di Livio*, Turin, 1892, p. 141 et s.; Luterbacher, *Jahresberichte des Philologischen Vereins* (dans la *Zeitschrift für das Gymnasialwesen*), 1899, p. 28-35; Marindin, *Hannibal's Route over the Alps*, dans *The classical Review*, XIII, 1899, p. 238-249; Osiander, *Der Hannibalweg*, 1900 (capital); Montanari, *Annibale*, Rovigo, 1900-1 (nombreuses brochures de polémique parues ensuite); Azan, *Annibal dans les Alpes*, 1902; Cuntz, *Polybius und sein Werk*, 1902, p. 59-64; Giacosa, *La Via d'Annibale*, *Rivista militare*, 1902, p. 1608 et s.; Colin, *Annibal en Gaule*, 1904; K. Lehmann, *Die Angriffe der drei Barkiden auf Italien*, Leipzig, 1905, 1re diss.; Hesselmeyer, *Hannibals Alpenübergang*, Tubingue, 1905; à propos de Lehmann, Œhler, *Jahresberichte d. Philolog. Vereins* (dans la *Zeitschrift für das Gymnasialwesen*, LX, 1906), p. 28-40. Cf. les dissertations sur les auteurs (p. 455-6, note) et sur les Alpes (p. 479, n. 1).

Le passage d'Hannibal suscita, dès le second siècle avant notre ère, autant de discussions et d'hypothèses qu'au XVIIIe et au XIXe siècles. La connaissance de son

terre n'offrait pas les mêmes dangers et les mêmes incertitudes que la mer avec ses tempêtes, ses rencontres et les désordres des débarquements.

itinéraire se perdit dès son temps; il n'est pas sûr que Polybe (cf. 2e édit. Hultsch, 1888) sût exactement par où il avait passé, bien qu'il eût fait le voyage des Alpes (III, 48, 12; cf. p. 523); son contemporain Cœlius Antipater commençait la série des hypothèses aventureuses (T.-L., XXI, 38, 6); ni Varron (Servius *ad Æn.*, X, 13, p. 384, Thilo), ni Pompée (Sall., *Hist.*, fr. II, 98, 4, Maurenbrecher), ni Tite-Live (XXI, 38; voyez édit. Weissenborn et Müller, 9e, 1900), ne peuvent être regardés, eux aussi, que comme des faiseurs d'hypothèses (cf. p. 475, n. 6, p. 473, n. 2).

Enfin, ce qui complique encore tous ces problèmes, c'est l'ignorance absolue où nous sommes des sources de Polybe et de Tite-Live, et des historiographes contemporains et compagnons d'Hannibal (Didot, *Fr. hist. Gr.*, III, p. 99-102). — Celui-là ne mentionne jamais les siennes, mais il est évident qu'il a consulté plus d'un écrivain (III, 20, 32, 36 et 48), et il a dû avoir sous les yeux, très probablement, un récit de l'expédition fait par des témoins oculaires (III, 48, 12), où étaient notés les principaux épisodes de guerre avec l'indication des journées de marche : peut-être faut-il songer au grec Silénus, qui *diligentissime res Annibalis persecutus est* (Cicéron, *De div.*, I, 24, 49; cf. Corn. Népos, 23, 13, 3), encore que Polybe ne le nomme pas; peut-être à Sosylus, le maître de grec d'Hannibal (Pol., III, 20, 5; Diodore, XXVI, 4; Corn. Nép., *ib.*), encore que le fragment de ce dernier récemment découvert ne permette pas d'affirmer un rapport étroit entre Polybe et lui (Wilcken, *Hermes*, XLI, 1906, p. 103-141; cf. p. 502, n. 8); ou encore à Chéréas (Pol., III, 20, 5). De plus, Polybe a eu le tort de supprimer délibérement toutes les données toponymiques indigènes (III, 36, 2-3; cf. p. 459, n. 4, p. 462, n. 1, p. 466, n. 2), et de procéder, comme il le dit lui-même, par résumés et simplifications, ce qui nous a fait perdre les jalons principaux de l'expédition. — Tite-Live a lu et combiné Fabius Pictor (XXII, 7, 4) et Cincius Alimentus (XXI, 38, 3), contemporains de cette guerre, et d'autres sans doute (XXI, 28, 5; 38, 1-6). Mais il a dû mêler à leurs données les hypothèses d'auteurs postérieurs, comme Cœlius Antipater (XXI, 38, 3), qui lui-même a suivi parfois Silénus (Cic., *ib.*). Son récit, sans contredire réellement celui de Polybe, est plus complet, parfois plus précis (cf. p. 459, n. 4, p. 462, n. 1, p. 466, n. 2, p. 468, n. 1 et 5, p. 469, n. 5, p. 471, n. 5, p. 475, n. 6, p. 478, n. 1, p. 480, n. 1, 2 et 3); je ne crois pas du tout, au moins pour le passage des Alpes, qu'il s'en soit servi : ils ont eu certainement des sources communes, ils les ont traitées très différemment. Les jalons toponymiques sont plus nombreux chez Tite-Live : mais il semble bien qu'il les ait parfois introduits lui-même (cf. p. 475, n. 6), contaminant ainsi ses propres sources. En revanche, les descriptions de Tite-Live, un peu forcées et déclamatoires (p. 480, n. 2, p. 474, n. 3, p. 478, n. 1, p. 487, n. 5, p. 489, n. 2), trahissent l'influence des écrivains grecs compagnons d'Hannibal, brodeurs de fables et conteurs de balivernes, comme dit Polybe (III, 20, 5; 48, 12), qui simplifie leur récit : résumant moins que son devancier, Tite-Live, à ce point de vue, se rapproche davantage des sources. — Silius Italicus a dû s'inspirer et de Tite-Live, et, directement, des vieux annalistes (p. 463, n. 3, p. 496, n. 4, p. 498, n. 2); Heynacher, *Die Stellung des Silius*, etc., Berlin, 1877, p. 20 et s. — Il y a également, chez Appien (p. 496, n. 3), Plutarque (p. 462, n. 3) et Dion Cassius (p. 466, n. 2), des détails qui viennent directement des auteurs consultés par Tite-Live ou Polybe, et omis par ces derniers. — Les travaux parus en Allemagne sur cette question sont innombrables, plus que pour n'importe quelle autre, et toutes les combinaisons possibles ont été proposées : Bœttcher, *Krit. Untersuchungen über die Quellen des Livius*, etc., 1869 (*Jahrb. f.*

Sous l'impulsion des Barcas, Carthage était devenue surtout une puissance continentale : ses armées étaient habituées aux très longues marches dans les landes et les montagnes; Hannibal les avait déjà transportées sans peine de Salamanque à Carthagène, par les tristes plateaux et les âpres sierras de l'Espagne intérieure. La traversée de la Gaule et même des Alpes ne pouvait exiger ni beaucoup plus de temps ni beaucoup plus de peine.

Les conquêtes espagnoles des Puniques leur avaient donné le dernier secteur de la grande voie mondiale qui traversait l'Europe entière : ils la tenaient de Cadix à Sagonte, où elle atteignait la Méditerranée, et de Sagonte au Pertus, par où elle entrait en Gaule[1]. Il était naturel qu'ils continuassent à la suivre vers l'orient, comme avait fait Hercule à son retour d'Andalousie.

Mais peut-être Hannibal a-t-il vu, dans la Gaule méridionale, autre chose qu'un chemin à parcourir. Le pays était riche; il avait appartenu à ces Ibères dont Carthage revendiquait l'héritage; il lui avait fourni jadis des mercenaires[2]. C'était la dépendance naturelle de l'Espagne du nord : il complétait et il couvrait le district catalan d'Hannon. En s'y assurant l'hégémonie, on gênait une très vieille ennemie, Marseille. La ville punique n'avait encore pu lui interdire la mer : elle lui fermerait la terre. Languedoc et pays du Rhône valaient, à tous égards, la peine d'une conquête, au moins d'une expédition victorieuse.

Enfin, Hannibal déboucherait en Italie par les plaines les

class. Phil., suppl., V); Wœlfflin, *Antiochos von Syrakus und Cœlius Antipater*, Winterthur, 1872; Posner, *Quibus auctoribus in b. H. enarrando usus sit Dio*, Bonn, 1874; Luterbacher, *De fontibus librorum XXI et XXII*, etc., Strasbourg, 1875; Keller, *Der zweite Punische Krieg und seine Quellen*, Marbourg, 1875, p. 174 et suiv.; Hirschfeld dans *Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien*, XXVIII, 1877, p. 801-11; Neumann, p. 285-6; Carl Peter, *Zur Kritik der Quellen*, 1879, p. 82 et suiv.; Gensel *apud* Wissowa, IV, c. 185 et s.; Breska, *Untersuchungen über die Quellen des Polybius im dritten Buch*, Berlin, 1880; Hæhnel, *Die Quellen des Cornelius Nepos im Leben Hannibals*, Greifswald, 1888 (thèse d'Iéna); Hesselbarth, *Historisch-kritische Untersuchungen zur dritten Dekade des Livius*, Halle, 1889, p. 16-49; Soltau, *Livius' Quellen*, etc., Berlin, 1894, et dans *Livius' Geschichtswerk*, 1897, p. 56-69; etc.

1. Cf. p. 52, 65.

2. A la bataille d'Himère : Hérodote, VII, 165.

plus riches de la péninsule entière, et ces plaines étaient habitées par la race d'hommes la plus acharnée contre les Romains. Les Ligures du Piémont ignoraient encore la vue des légions; les Celtes de Milan, de Côme et de Bologne ne s'étaient soumis à elles que quatre ans auparavant; Boïens et Insubres ne pouvaient se résigner à une obéissance si récente : les colonies que Rome venait de planter sur les bords du Pô, Plaisance et Crémone[1], les irritaient plus qu'elles ne les contenaient (entre 222 et 219), et les Boïens, dans le temps même où Hannibal commençait sa marche vers l'Italie, avaient maltraité ces étrangers et tué quelques centaines d'hommes aux officiers latins (218)[2]. — Le chef punique savait tout cela[3]. Il voulut rejoindre d'abord Insubres et Boïens, en passant par les fameuses routes des Alpes. Quatre à cinq grandes hordes de Galates les avaient récemment franchies pour guerroyer contre Rome (236-222). Hannibal n'avait qu'à suivre leur exemple. Il pouvait, arrivé en Italie, soulever tous les Celtes, les tenir unis autour de lui dans une haine commune; il pouvait, par delà les montagnes, demeurer en rapport avec ces Barbares du Rhône et du Rhin qui avaient expédié tant de Gésates à leurs congénères du Pô. Dans la pensée d'Hannibal, l'expédition carthaginoise devait s'unir à une nouvelle invasion gauloise[4].

Rome, de son côté, ne répugnait pas à ce que la lutte s'engageât par le nord. L'alliance de Marseille et d'Ampurias lui permettait de surveiller la route d'Hannibal, et de la couper par des débarquements rapides. Il ne fallait que trois ou quatre jours à ses navires pour arriver de l'embouchure de l'Arno au delta du Rhône[5]. Puis, le sénat avait dès lors l'ambition de

1. Tite-Live, *Epit.*, 20; XXI, 25; Polybe, III, 40, 5 et 8. Ces fondations avaient été précédées de celle de Modène.
2. Tite-Live, XXI, 25; Polybe, III, 40.
3. Polybe, III, 34, 2-3 : Σαφῶς γὰρ ἐξητάκει, etc.
4. Cf. Tite-Live, XXI, 16, 6 : *Conciturum... Gallicas gentes*; Polybe, III, 34, 5 : Συνεργοῖς καὶ συμμάχοις χρήσασθαι Κελτοῖς.
5. Publius Scipion en mit 4 à 5, de Pise à Marseille, en suivant les côtes (Polybe, III, 41, 4); la distance de 4 jours donnée par Scylax (§ 4) est du Rhône à l'Arno.

l'Espagne, où tant de peuples s'étaient enrichis, et qui faisait, par ses métaux et ses soldats, la principale force d'Hannibal : et cette convoitise était presque plus forte que sa crainte pour l'Italie. Les Scipions avaient reçu la mission de guerroyer en Ibérie avant qu'Hannibal n'eût commencé sa marche en avant[1].

Ce qui demeurait incertain, c'était le lieu où les adversaires se rencontreraient. S'ils marchaient à égale vitesse, tout faisait croire que ce serait à mi-chemin entre Rome et Carthagène, entre les Alpes et les Pyrénées, vers Arles et le Rhône, au carrefour des principales routes qu'allaient suivre les deux armées. En tout cas, la présence, dans la Gaule méridionale, des chefs et des soldats des deux grandes cités rivales, rattachera enfin l'histoire politique de notre pays à celle de la Méditerranée toute entière. Il se trouvera mêlé à la lutte pour l'empire du monde. Si ses terres ne sont pas encore, de la part de Rome ni de Carthage, l'objet d'ambitions fermes, ses routes du moins sont un enjeu dans leurs plans.

IV. — MARCHE D'HANNIBAL, DU PERTUS AU RHONE

Hannibal gravit les pentes faciles du Pertus[2] avec 70000

1. Tite-Live, XXI, 17, 1; cf. 32, 3-4; Polybe, III, 41, 2.

2. Aucun texte ne mentionne le Pertus : mais c'est le seul col, praticable à une armée, qui aboutisse à Elne (bien entendu, en rangeant sous ce nom le Pertus proprement dit et le col de Panissas). Hannibal a dû passer par Gérone, Figuières et le petit Llobregat, en évitant le golfe des colonies grecques : malgré ce que disent Polybe (III, 39, 7) et Silius (III, 369), je ne crois pas qu'il soit parti d'Ampurias, car la ville grecque était demeurée fidèle aux Romains (T.-L., XXI, 60, 2-3). — Ceux qui font franchir à Hannibal les petits cols maritimes (dels Balitres, de Banyuls, de la Carbassère; Hennebert, I, p. 423) oublient : 1° la difficulté de leurs abords et la longueur des montées et descentes; 2° qu'il lui aurait fallu être maître des villes grecques; 3° qu'il n'avait aucun intérêt à se tenir en vue de la mer; 4° et tout intérêt à marcher dans un chemin frayé (p. 463, n. 4). — Une fois pour toutes, il faut écarter tout argument tiré des lieux dits portant le nom d'Hannibal, aussi bien des « pas d'Hannibal » de maintenant (cf. en premier lieu [Signot], *La totale et vraie Description de tous les passaiges*, [1515], p. II r°), que des *scalæ Hannibalis* (Méla, II, 90) et de la δίοδος Ἀννίβου (Appien, *Hann.*, 4) de l'époque romaine ou de la *via Hannibalis* du Moyen Age (Liutprand, *Antapodosis*, I, 35, p. 283,

hommes et 37 éléphants[1]. Quand on approcha du sommet, et que l'armée comprit ses destinées, quelques désertions se produisirent. Pour en éviter un plus grand nombre, le général donna congé à plus de 10 000 hommes, les contingents les moins enthousiastes[2]. Mais de ceux qui descendirent avec lui vers les plaines du Roussillon, 50 000 fantassins et 9000 cavaliers[3], la plupart étaient décidés à le suivre au bout du monde. Aucun ennemi ne se présenta, d'ailleurs, pour contrarier l'armée à travers les bois et les rochers des Albères[4].

Arrivé près d'Elne (*Iliberris*), à l'endroit où la route rejoint le rivage et remonte vers la Gaule, Hannibal s'arrêta et attendit l'issue de négociations qu'il avait engagées avec les Gaulois. On se trouvait en plein été, et le pays d'Elne offre, par cette saison, toutes les séductions de sa richesse et de sa beauté (premiers jours d'août)[5].

La contrée entre les Pyrénées et le Rhône était partagée entre un grand nombre de tribus[6], ibériques, ligures ou celtiques, dont les plus puissantes, et les plus voisines du fleuve, étaient associées sous le nom gaulois de Volques. C'était de ces peuples que viendraient les premiers auspices de la guerre entre Rome et Carthage. Depuis des semaines, les deux adver-

Scriptores, III); ce sont dénominations arbitraires, populaires ou scientifiques, qui ont aussi peu rapport à l'histoire vraie que les « brèches » ou les « pas » de Roland du massif pyrénéen.

1. Comparez Tite-Live, XXI, 23, à Polybe, III, 35. Le chiffre donné par Appien (*Hann.*, 4) se rapporte au passage de l'Ebre. Celui des éléphants est donné par Appien (*l. c.*) et Polybe (III, 42, 11). Cf. p. 489, n. 6.

2. Tite-Live, XXI, 23, 4-6; Polybe, III, 35, 6.

3. Polybe, III, 35, 7.

4. Tite-Live, XXI, 24, 1; cf. Silius, III, 415-443 : c'est le pays des Bébryces, auquel devait aussi appartenir Elne (cf. Silius, XV, 494). Le nom des Bébryces est également mentionné, à propos du passage d'Hannibal, par Dion (Boissevain, I, p. 189 = Zonaras, VIII, 21, 6). Polybe ne dit pas un mot de ces négociations et ne donne aucun de ces noms : en tout cela, il n'a ici ni l'intérêt ni la précision géographique de Tite-Live, qui nomme *Iliberris* (XXI, 24, 1). Hannibal semblait craindre que le passage ne lui fût disputé (Polybe, III, 40, 1).

5. Hannibal a dû camper sur les collines, au couchant de celle qui porte Elne. — Pour les repères chronologiques, cf. plus loin, p. 461, n. 5, et p. 487, n. 3.

6. Cf. Strabon, IV, 1, 12.

saires cherchaient à les gagner à leur cause. Hannibal avait prévenu les chefs, dès le passage de l'Èbre, qu'il passerait par leur pays, mais pour aller, bien plus loin, combattre les Romains, et il leur avait sans doute fait remettre les présents d'usage[1] (mai-juin?). Puis, après ses envoyés, s'étaient présentés cinq ambassadeurs romains, vieux sénateurs de famille illustre et de grand courage (juin-juillet?). Ils revenaient de Carthage, où ils avaient fièrement « donné la guerre » à leurs ennemis[2], et ils arrivaient par la Catalogne et les Pyrénées, en essayant partout, avant le passage d'Hannibal, de lever contre lui des haines et des colères[3].

L'ambassade alla de tribu en tribu, demandant aux chefs d'interdire aux Carthaginois « leurs champs et leurs villes ». C'était sans doute la première fois que des indigènes de la Celtique entendaient des paroles au nom du sénat et du peuple romain. La rencontre laissa aux Latins et aux Barbares des impressions singulières, et voici ce qu'on raconta plus tard de l'une de ces entrevues[4]. — Les envoyés furent introduits dans l'assemblée de la peuplade : ils eurent d'abord la surprise de se trouver en face d'hommes en armes, chefs, anciens et jeunes gens, et ces sénateurs, habitués à l'absolue séparation de la vie civile et de la vie militaire, jugèrent étrange et dangereux que des citoyens se réunissent en appareil de guerre pour recevoir des ambassadeurs et délibérer paisiblement. Ils n'en exposèrent pas moins l'objet de leur mission avec une majesté toute romaine, glorifiant la vertu et la grandeur de leur peuple. Et alors, de ces guerriers farouches qui les écoutaient, partirent de longs éclats de rire; ce fut un tumulte de risées, de murmures, de propos qui se heurtaient : « les plai-

1. Tite-Live, XXI, 23, 1 et 20, 8.
2. *Id.*, XXI, 18.
3. Ils avaient dû s'embarquer à Carthage pour débarquer à Ampurias (T.-L., XXI, 19, 6).
4. Tite-Live, XXI, 20.

santes gens que voilà », disaient les Barbares, « qui excitent les autres à la guerre, pour n'avoir pas à la supporter eux-mêmes ! » Quand les anciens eurent calmé les plus jeunes, les sénateurs s'entendirent faire une belle réponse : « Les Gaulois, n'ayant reçu ni injure de Carthage ni service de Rome, garderaient la neutralité. Ils savaient, au surplus, que des hommes de leur race[1] avaient été chassés par le peuple romain de leurs terres et de l'Italie même, que d'autres lui payaient tribut et souffraient des choses indignes. » — Dans toutes les tribus que les envoyés de Rome abordèrent ensuite, on leur tint des propos à peu près semblables, et ce ne fut qu'à Marseille qu'ils purent enfin se réconforter dans l'accueil hospitalier d'amis très courtois[2].

Les Marseillais connaissaient les Gaulois de longue date. Ils assurèrent à leurs alliés que, malgré ces fières réponses, les Barbares donneraient fort à faire à Hannibal, à moins que le Carthaginois ne mît un bon prix à la neutralité des chefs : car les Celtes, pensait-on à Marseille, étaient à la fois impossibles à dompter et toujours prêts à se vendre[3].

Les sénateurs revinrent à Rome. Des messagers grecs les avaient précédés : le sénat savait déjà le passage de l'Èbre par Hannibal. La flotte destinée à l'Espagne, commandée par le consul Publius Scipion, se trouvait prête dans le port de Pise[4] (fin juillet?[5]) : ordre lui avait été donné d'obliquer vers Marseille et le Rhône, pour fermer la route à Hannibal.

Celui-ci n'ignorait pas plus que les Marseillais la versatilité

1. *Gentis suæ homines*, XXI, 20, 6 : si cette réponse est authentique, elle n'a pu être faite que par des tribus gauloises, volques, cavares ou salyennes.

2. Tite-Live, XXI, 20, 7.

3. Tite-Live, XXI, 20, 8.

4. Tite-Live, XXI, 20, 9; 25, 1; 26, 3-4; Polybe, III, 41, 2-4.

5. Ce moment, celui du départ (de Rome plutôt que de Pise?) est le ἐπὶ τὴν ὡραίαν de Polybe (III, 41, 2), où Matzat écrit ἔτι très arbitrairement et interprète par *extremo mense Augusti* (2ᵉ éd. de Hultsch, 1888, p. LIX). On corrige ordinairement en ὑπό, que Schweighæuser (*Lexicon Polybianum*, p. 633) traduit bien par *sub æstatem, prima æstate*. L'expression, du reste très vague, peut convenir à tout le temps de la belle saison, sauf précisément à la fin.

celtique. Grâce à ses premières démarches, il avait pu traverser les Pyrénées sans être inquiété par les indigènes des cols. Mais ceux du Roussillon et du Languedoc n'avaient point cru aveuglément à ses pacifiques messages; l'annexion de la Catalogne leur fit peut-être craindre pour leur propre liberté. Les tribus les plus voisines des montagnes se levèrent à l'approche des Carthaginois, et se massèrent en armes à Roussillon[1], au passage de la Têt. La route était fermée.

Le moment était venu de faire agir l'argent espagnol, les réserves des trésors de Carthage. Hannibal fit dire aux rois de tribus qu'il était prêt à les recevoir comme des hôtes ou à leur demander l'hospitalité : mais que l'on se vît seulement, et l'on s'entendrait vite. Les Barbares accoururent près d'Elne, et, après l'entrevue et les présents qui l'accompagnèrent, le général put lever son camp et continuer paisiblement sa route à travers les plaines du Languedoc[2].

Il avait obtenu sans doute un peu plus que le libre passage. Le service des étapes semble avoir été assuré pour ceux de ses concitoyens qui viendraient plus tard le rejoindre en Italie. Un traité en bonne forme fut conclu avec les indigènes : on y réglait la procédure à suivre en cas de contestation entre les Carthaginois et les Barbares; le défendeur devait toujours être jugé par le tribunal de sa nation : les plaintes des Puniques seraient portées devant les femmes des tribus, sans doute des voyantes inspirées des dieux; celles des indigènes seraient jugées par les officiers carthaginois du nord de l'Espagne[3]. — Sous une apparence

1. *Ruscino*, aujourd'hui Castel-Roussillon; il ne s'agit sans doute que des tribus entre Corbières et Pyrénées, je ne crois pas de Celtes ou de Volques (Tite-Live, XXI, 24, 2). Polybe ne donne pas ce nom de lieu, qu'il a lu cependant dans sa source (XXXIV, 10, 1) : conformément à ses habitudes (cf. p. 455, n.), il l'a supprimé de son récit.

2. Tite-Live, XXI, 24, 3-5.

3. Plutarque, *Mulierum virtutes*, p. 246 c : il y a Κελτῶν, sans qu'on puisse affirmer que le mot n'a pas été introduit par Plutarque; car il ne peut s'agir, je crois, que des indigènes voisins de l'Espagne. Cf. *bona pace*, T.-L., XXI, 24, 5. Voilà un détail que Plutarque est seul à donner, et qui peut venir de ce

d'équité, l'accord imposé par Hannibal inaugurait la tutelle de Carthage sur le Midi de la Gaule.

La vue de l'armée d'Hannibal complétait l'effet des contrats. C'était la plus terrible, la plus variée, la plus étrange qui eût encore paru sur un sol de l'Occident. A vrai dire, elle n'était point fort nombreuse, et bien des invasions antérieures avaient été faites par de beaucoup plus grandes multitudes. Mais elle renfermait, groupés par une discipline savante, des représentants de toutes les langues et de toutes les races du monde du Couchant[1] : — Africains souples et légers, dont les vêtements flottants éclataient sous la pourpre, Numides aux bêtes dociles et rapides, aimées comme des humains, Celtibères toujours prêts à mourir sur un champ de bataille, Lusitans sauvages sortis de leurs bois et de leurs cavernes, frondeurs des îles Baléares, Espagnols couverts de tuniques blanches bordées de rouge, armés de glaives d'acier, aigus et courts, et, surgissant du milieu de ces rangs de chevaux et d'hommes étincelants et bariolés, les masses grises des trente-sept éléphants conduits par des Nubiens aux sombres figures[2]. Devant ces apparitions prodigieuses, plus d'un Gaulois était saisi de crainte, et ceux qui n'eurent point peur se laissèrent séduire par les distributeurs de présents qui formaient l'avant-garde. Jusqu'au delà de Nîmes, personne n'inquiéta sérieusement la marche[3].

Hannibal se hâtait. Il ne cherchait à éviter les batailles que parce qu'elles lui auraient pris de son temps[4]. L'été touchait à sa fin : il devait arriver aux montagnes avant les premiers froids.

mystérieux Silénus, qui fut le compagnon d'Hannibal et son historien « très diligent » (cf. p. 455, n.).

1. Tite-Live, XXI, 57, 5; XXII, 46; cf. XXIII, 29; Polybe, III, 115; Silius, III, 231-405.

2. Ce sont les « Indiens » dont parle Polybe, III, 46, 7 et 11.

3. Zonaras, VIII, 23, 1 et 2 = Dion Cassius, Boissevain, I, p. 202; Tite-Live, XXI, 26, 6; Polybe semble cependant parler de l'emploi de la force, III, 41, 7; de même Silius parle de luttes chez les Volques mêmes et de ravages du pays (III, 444-5). Sur la possibilité de combats en Languedoc, cf. p. 489, n. 6.

4. Tite-Live, XXI, 24, 3; *festino milite*, Silius, III, 446; Zonaras, *ib.*

Bien en avant de l'armée, des agents carthaginois reconnaissaient les routes de la Gaule, s'informaient des meilleurs passages des Alpes[1]. De leur côté, les Gaulois boïens, qui venaient de se révolter, avaient adressé à Hannibal un de leurs rois et quelques émissaires pour le renseigner sur l'état des choses en Italie et sur les voies d'accès de la péninsule[2]. Le Carthaginois n'attendait que le résultat de cette double enquête pour faire choix de son chemin. Mais il lui fallait, d'abord, franchir le Rhône (vers le 21 août?)[3].

V. — PASSAGE DU RHONE[4]

Le principal passage du fleuve se faisait entre Beaucaire et

1. Tite-Live, XXI, 23, 1; Polybe, III, 34, 1; Appien, *Iberica*, 13.
2. Tite-Live, XXI, 29, 6 : *Reguli Magali*, etc.; Polybe, III, 44, 5. Cf. p. 457.
3. On peut évaluer à quinze jours environ, vingt au maximum, le temps employé par Hannibal du Pertus au Rhône : je crois qu'Osiander compte trop de temps en mettant du 18 juillet au 10 août, vingt-deux jours (p. 16 et 19); la marche était très facile, a été très rapide (*festino*, Silius, III, 446), et l'entrevue d'Elne n'a pas dû être longue.
4. On place d'ordinaire la traversée du Rhône par Hannibal bien en amont de Tarascon : le plus souvent à la hauteur de Roquemaure ou de Montfaucon (après bien d'autres, de Luc, 2[e] éd., p. 58, et ceux qui le suivent; Larauza, p. 20; Hennebert, I, p. 443; Perrin, p. 31), bien plus rarement à Saint-Étienne-des-Sorts (Lehmann, p. 15), à Pont-Saint-Esprit (Osiander, p. 93), à Bourg-Saint-Andéol (Maissiat, p. 118); plus rarement à Avignon (Mommsen, I, p. 579; Neumann, p. 276). Cela, pour des motifs tirés des distances et temps que fournit Polybe : 1° d'Ampurias au passage du Rhône, « environ » 1600 stades, 284 kil. (III, 39, 8, ce qui fait, s'il s'agit bien là du stade de Polybe, 177 m., 75); 2° de ce passage à l'embouchure du grand bras, « presque » quatre jours (III, 42, 1); 3° de ce passage encore au confluent de l'Isère, 600 stades, 106 k. (défalquez du chiffre de III, 39, 9 : 1400 stades le long du Rhône et de l'Isère, celui de III, 50, 1 : « environ » 800 stades le long de l'Isère); et tout cela nous amène en effet à Roquemaure. Ce qui, en apparence, est très probant. — Mais : 1° Polybe, dans ces indications de distances, ou bien ne se réfère pas nettement à l'expédition d'Hannibal et apporte des données prises ailleurs et appliquées à cette expédition (c'est le cas de III, 39, 8, qui est une mesure d'itinéraire courant, et qui est sans doute même une interpolation à Polybe), ou bien il traduit par des chiffres de distance des indications de jour, 100 ou 200 stades par jour, ce qui explique qu'il compte toujours par cent stades (cf. p. 467, n. 5) : je crois de plus en plus qu'il ne faut pas attribuer à ces chiffres une valeur absolue et décisive; 2° l'indication du temps (III, 42, 1) est calculée d'après la marche de Scipion commencée la veille du jour du départ d'Hannibal et arrivé au camp carthaginois « presque » trois jours après ce départ (III, 45, 4-5 et 49, 1; T.-L., XXI, 32, 1); mais Scipion a bien pu ne marcher que deux jours pleins et partir par exemple le 26 au soir, arriver le 29

Tarascon[1]. C'était là qu'aboutissait, sur la rive droite, la voie du Languedoc; c'était vers ce point que convergeaient, sur la

au matin, au commencement du troisième jour après le départ d'Hannibal; cf. p. 470, n. 1; 3° précisément, dans ses calculs sur la route du Languedoc, Polybe appelle ἡ τοῦ 'Ροδανοῦ διάβασις la traversée à Tarascon (39, 8); 4° d'ailleurs Polybe dit toujours περὶ ou σχεδόν. — Voici ce qui me fait préférer Tarascon : 1° Hannibal avait intérêt à passer le Rhône le plus tôt possible (cf. p. 463, n. 4); 2° les soldats ne virent qu'après le passage qu'ils quittaient la direction du levant pour gagner le nord, et qu'ils allaient vers les Alpes (T.-L., XXI, 30, 4); 3° il y avait sur le Rhône quantité de bateaux, grands et petits, *ad vicinalem usum paratarum* (T.-L., XXI, 26, 8), ce qui ne pouvait se produire qu'à un lieu de passage très fréquenté : ce qui était le cas de celui de Tarascon et de celui-là seulement; 4° les Volques attendaient Hannibal sur l'autre rive; ils ne pouvaient donc le guetter qu'au passage habituel à ceux qui venaient du Languedoc; 5° les populations riveraines étaient très adonnées au trafic maritime (Pol., III, 42, 2), ce qui me paraît peu applicable à celles d'Avignon ou de Roquemaure; 6° il y avait près de là des indigènes autres que les Volques (T.-L., XXI, 26, 7), sans doute les Salyens d'Arles; 7° Hannibal ne choisit sa route qu'après l'arrivée de Magilus, qui eut lieu après le passage (T.-L., XXI, 29, 6; cf. Pol., III, 44, 5) : donc il lui fallait passer au seul endroit dont le choix laissât indécise sa direction ultérieure, c'est-à-dire à Tarascon; 8° Hannibal apprit trop vite le débarquement de Scipion, et les avant-gardes de cavaliers se rencontrèrent trop rapidement, pour que les Carthaginois fussent bien éloignés de la mer (p. 470, n. 1); 9° Scipion, en arrivant au camp désert d'Hannibal, s'étonna qu'il eût quitté les routes habituelles des Alpes (Polybe, III, 49, 1-2) : donc ce camp était encore à l'entrée de ces routes, c'est-à-dire de la Durance et du mont Genèvre, de l'Arc et de l'Argens; 10° ce n'est qu'après le passage du Rhône que Polybe dit dès lors de la marche d'Hannibal, qu'elle le portait « vers les sources du fleuve » et « vers l'intérieur des terres », ce qui ne serait pas le cas s'il était, auparavant, monté vers Roquemaure (III, 39, 9; 47, 1; de même, T.-L., XXI, 31, 2; cf. les remarques de Fuchs à ce propos, p. 48); 11° le récit de Zonaras est inacceptable (p. 466, n. 2), si l'on fait passer Hannibal trop loin de la mer. — La première objection (et elle est grave) que l'on puisse faire à ce système est tirée de la nécessité pour Hannon d'abord, et pour Hannibal ensuite, de passer la Durance au plus vite, et du fait que ni pour l'un ni pour l'autre il n'est question de ce passage : il est vrai qu'à la fin août, la Durance, si large qu'elle soit, n'est parfois qu'un réseau de filets minces et peu profonds. La seconde vient de ce que la distance donnée par Polybe (III, 39, 9) entre le passage du Rhône et le confluent de l'Isère, 600 stades, est trop faible de 200. Mais voyez ce que nous disons plus haut de ces chiffres : de plus, ce chiffre n'est point indiqué directement par Polybe. La troisième est tirée de l'existence, entre Beaucaire et Tarascon, d'îlots et d'atterrissements, ce qui ne correspond pas aux données des textes, lesquels excluent l'existence d'îles au lieu du passage (Polybe, III, 42, 1; Zonaras, VIII, 23, 3); mais rien ne prouve que ces atterrissements ne soient pas de formation récente, et du reste même ceux d'aujourd'hui ont disparu par intervalles, par ex. en 1858 (communication écrite d'Armand, ingénieur des Ponts et Chaussées à Avignon); et au surplus, Hannibal a pu passer à 1 kil. en aval ou en amont de Tarascon, et, sur ces deux points, il n'y a point d'île. — Le passage à ou près de Tarascon est accepté par Drojat, p. 16, Ukert, p. 580-4, l'anonyme de Cambridge, 1830, p. 35, Long, p. 17-30, Générat, p. 32, Gilles, p. 18, Colin, p. 287-310; cf. aussi Doujat, notes à Tite-Live, 1679, éd. de Venise, II, 1714, p. 537. A Arles, Quiqueran de Beaujeu, p. 100.

1. C'est ce passage que vise Polybe (ou son interpolateur), III, 39, 8 et 9.

rive gauche, toutes les routes alpestres et italiennes, depuis celle qui venait d'en bas, en suivant la côte méditerranéenne, jusqu'à celles qui descendaient du nord, réunies en faisceau le long de la vallée du Rhône. Quelle que fût la décision ultérieure d'Hannibal, il importait qu'il fût d'abord maître de ce carrefour.

La traversée, si rapide que soit le fleuve [1], n'offrait aucun danger si les indigènes laissaient faire le Carthaginois. S'il les avait contre eux, c'était la plus dangereuse des opérations qu'il aurait tentées depuis la prise de Sagonte.

En réalité, Hannibal ne rencontra ni les chances qu'il pouvait espérer, ni les dangers qu'il pouvait craindre. Une même peuplade, celle des Volques, habitait les deux rives du fleuve à l'endroit du passage. A l'ordinaire des nations celtiques, elle se divisa devant l'approche d'Hannibal. Le principal parti refusait de le laisser passer : mais, n'osant se battre avec le fleuve à dos, il alla attendre l'ennemi sur le bord opposé [2]. En revanche, bon nombre de Barbares, soit de tribus volques, soit de tribus voisines [3], préférèrent s'entendre avec l'étranger, qui payait bien, ne demandait qu'à repartir, et dont le séjour allait devenir fort onéreux. Ils réunirent, à sa demande, les bateaux et les barques qui servaient aux transports habituels; et, sur ce lieu de passage très fréquenté et voisin de la mer [4], il ne fut point difficile d'en rassembler rapidement un fort grand nombre. Puis, comme les environs [5] abondaient en bois de construction, indigènes et soldats se mirent à l'envi à la besogne, creusant

1. Tite-Live, XXI, 27, 8; Polybe, III, 43, 3.

2. Tite-Live, XXI, 26, 6; Polybe (III, 42, 4), fidèle à son habitude d'éviter les noms propres barbares (cf. p. 455, n.), ne nomme pas les Volques, et n'indique l'hostilité des indigènes qu'après le commencement des préparatifs du passage. Sur les différences, dans le récit du passage, entre les deux auteurs, cf. Bœttcher, p. 380 et suiv. Zonaras (VIII, 23, 1-4 = Dion Cassius, p. 202, Boissevain), dont le récit est ici très différent de celui des autres, semble dire que les indigènes agirent d'accord avec Scipion, arrivé sur les lieux avant son armée.

3. Tite-Live, XXI, 26, 7 : *Ceteros accolas fluminis* : sans doute les Salyens d'Arles.

4. Tite-Live, XXI, 26, 8 : *Ad vicinalem usum paratarum*; Pol., III, 42, 2 : Διὰ τὸ ταῖς ἐκ τῆς θαλάττης ἐμπορίαις.

5. Cf. p. 92, note 3.

de larges troncs d'arbres en grossières pirogues[1]. Pour les éléphants, de vastes radeaux furent disposés et amarrés le long de la rive, comme des amorces de pont : il suffirait de les détacher et de les remorquer, lorsque les bêtes s'y seraient laissé conduire[2].

Mais il fallait écarter de l'autre bord ces milliers de Gaulois qui attendaient en armes : le fleuve était large, le courant très violent; les hommes ne pourraient jamais lutter à la fois contre l'eau et contre l'ennemi.

Hannibal eut recours au stratagème ordinaire du passage divisé. Les Gaulois, très novices en matière de tactique, ne se doutèrent de rien : ils ne songeaient jamais qu'aux ennemis d'en face. Un soir[3], le jour tombé, Hannon, fils de Bomilcar[4], quitta le camp (de Beaucaire?) avec une partie des troupes, les Espagnols surtout : des indigènes lui servaient de guides. Il remonta le fleuve pendant la nuit, et s'arrêta en face d'une île qui coupait et affaiblissait le courant (la Barthelasse, près d'Avignon?)[5]. C'est là qu'il fallait passer, et au plus tôt. L'île cachait les hommes d'Hannon aux indigènes de l'autre rive. Tout le matin, ils construisirent des radeaux avec les arbres du voisinage, et l'on se hâta d'embarquer[6]. Les Espagnols traversaient à la nage, nus et appuyés sur leurs boucliers, que soutenaient des outres chargées des vêtements; les autres, et les chevaux et les

1. Tite-Live, XXI, 26, 7-9; Polybe, III, 42, 2-3.

2. Tite-Live, XXI, 28, 5-12; Polybe, III, de 45, 6 à 46, 12; Silius, III, 459-462. Même sur la manière dont on fit passer le Rhône aux éléphants, il y eut des récits fort différents (T.-L., XXI, 28, 5 et 6).

3. Le surlendemain de l'arrivée sur les bords du fleuve (Pol., III, 42, 6), je suppose le 23 août au soir.

4. D'après Zonaras, ce serait Magon, frère d'Hannibal (VIII, 23, 3).

5. Tite-Live dit (XXI, 27, 4) à presque 25 milles (37 k.) ou près d'un jour de marche; Polybe (III, 42, 7), à environ 200 stades, ce qui est la même chose (cf. Hultsch, *Metrologie*, 2e éd., p. 53, 65 et suiv.). En réalité ce ne sont que des à peu près, Polybe ayant l'habitude de compter par 100 ou 200 stades et par journées de marche. Par le récit de l'arrivée d'Hannon sur les lieux du principal passage, on voit qu'il en était beaucoup plus près (notamment Tite-Live, XXI, 27, 7; cf. p. 464, n. 4). Au fil du fleuve, Avignon est à 27 k. de Tarascon.

6. Tite-Live, XXI, 27, 5-6; Polybe, III, 42, 8.

bagages, suivaient sur les trains de bois[1]. Tout cela se fit sans combat. Sur l'autre rive, on se saisit d'une hauteur fortifiée (Avignon?), on y campa[2], et on s'y reposa, en toute sûreté, le reste du jour et la nuit. Le lendemain matin, peu avant l'aube, Hannon repartit vers le sud, allumant des feux pour avertir son chef[3].

Dès qu'Hannibal aperçut la fumée des feux d'approche, il donna le signal. Tout, depuis deux jours, était prêt pour ce moment. Les fantassins entrèrent dans leurs pirogues, les cavaliers dans les plus grosses barques, les uns avec leurs bêtes sellées et bridées pour le combat, les autres les tirant en laisse et les obligeant à suivre à la nage. On disposa en aval les embarcations les plus frêles, protégées par les autres contre le courant[4].

Les Gaulois s'étaient précipités sur la rive. La bataille approchait : ils entonnèrent leur chant de guerre, agitant de la main gauche le bouclier par-dessus la tête, et de la main droite brandissant le javelot[5]. De leur côté, les Carthaginois criaient pour s'exciter, s'interpellaient du rivage aux bateaux, et à cet effrayant tumulte des hommes le fleuve mêlait le fracas continu de ses eaux[6].

Tout à coup, avant la rencontre, d'autres cris, venus de la rive gauche, se firent entendre. C'était Hannon qui entrait dans le camp ennemi, et qui, presque aussitôt, apparut derrière les

1. Ces détails chez Tite-Live seulement (XXI, 27, 5). Celui des outres fait penser aux *utricularii*, si nombreux plus tard dans les cités riveraines du Rhône, *C. I. L.*, XIII, p. 942. C'était une manière de faire fréquente chez les Espagnols (César, *De b. c.*, I, 48, 7); Calvet, *Diss. sur un monument... des utriculaires*, 1766, p. 11 et s.

2. Chez Polybe seulement (III, 42, 9) : Καταλαβόμενοι δὲ τόπον ἐχυρόν.

3. Polybe, III, 43, 1 et 6; Tite-Live, XXI, 27, 6 et 7. C'était le cinquième jour après l'arrivée sur le Rhône (la 5ᵉ nuit, dit Polybe, 43, 1; 44, 2), je suppose le 25.

4. Polybe, III, 43, qui ajoute (43, 4) qu'Hannibal s'arrangea de manière à avoir le plus de cavaliers possible au débarquement; Tite-Live, XXI, 27, 7-9; Silius, III, 455-8.

5. Tite-Live (XXI, 28, 1) donne ce tableau de couleur locale avec plus de précision et de détails que Polybe (III, 43, 8).

6. Polybe, III, 43, 7-8; Tite-Live, XXI, 28, 2; Silius, III, 463-5; Zonaras, VIII, 23, 3.

Barbares[1]. Il n'y eut pas de combat, à peine quelques efforts des Gaulois contre le choc des ennemis. En peu de minutes, tous ces indigènes s'étaient dispersés, et Hannibal cessa de penser à eux pour s'occuper de ses éléphants[2]. — Il s'était écoulé cinq jours depuis qu'il était arrivé sur les bords du Rhône (25 août?).

VI. — MONTÉE VERS LE NORD

Le lendemain de ce combat fut la journée décisive de l'expédition d'Hannibal.

L'armée romaine du consul Publius Scipion, destinée à la conquête de l'Espagne, était partie de Pise sur une flotte de soixante navires (milieu d'août); après cinq jours de navigation elle était arrivée à Marseille[3]. Les Grecs apprirent au Romain, à sa grande surprise, qu'Hannibal avait franchi les Pyrénées et s'approchait du Rhône[4]. Scipion se rembarqua, prit avec lui quelques guides et des cavaliers celtes à la solde de Marseille, et cingla vers l'embouchure du fleuve. La flotte jeta l'ancre au grau du Grand Rhône; le camp fut établi près de là[5]; et Scipion envoya à la découverte, le long de la rive gauche, trois cents cavaliers d'élite, que les hommes et les mercenaires de Marseille[6] se chargèrent de guider à travers les marais et les déserts de la Crau. — On était précisément aux heures (25 août?) où Hannibal préparait et exécutait son passage. Les deux armées

1. Peut-être est-il venu, directement, par Graveson.

2. Tite-Live, XXI, 28, 3-4; Polybe, III, 43, 9-12. Les *vici* où ils se dispersèrent (28, 4) correspondent aux « mas » ou fermes des environs de Tarascon.

3. Cf. p. 457, n. 5.

4. Polybe (III, 41, 6) et Tite-Live (XXI, 26, 4) semblent dire qu'il n'apprit le passage des Pyrénées qu'en débarquant près du Rhône. Cela paraîtrait bien surprenant.

5. Au tournant de Saint-Trophime? Tite-Live dit que les soldats étaient fatigués *jactatione maritima* (XXI, 26, 5) : la flotte romaine a dû lutter contre le Mistral (cf. p. 29 et 57).

6. Tite-Live distingue des guides marseillais et des Celtes (XXI, 26, 5); Polybe dit que ceux-ci servaient de guides (III, 41, 9).

n'étaient plus séparées l'une de l'autre que par les plaines du Rhône maritime. C'était en Gaule que, selon toutes les vraisemblances humaines, la seconde guerre punique allait s'engager.

Le lendemain du passage du Rhône (26 août?), et pendant qu'on transportait les éléphants, Hannibal apprit que les Romains débarquaient[1]. Il se hâta d'expédier cinq cents cavaliers numides à la recherche de nouvelles plus précises. Presque à la sortie du camp, ils se heurtèrent à l'escadron romain (entre Tarascon et Arles?). Ce fut la première rencontre, et elle fut terriblement acharnée, puisque chacune des deux troupes perdit la moitié de son effectif, et que même les Gaulois auxiliaires de Marseille se battirent en faveur de cette cause étrangère et laissèrent pour morts une partie des leurs. Mais la victoire demeura aux Romains[2], et, dans le courant même de la journée, Hannibal vit paraître le reste de ses Numides, tremblant de peur, et, derrière eux, les cavaliers ennemis, qui se hâtèrent de reconnaître le camp et de repartir au galop[3].

Beaucoup, dans l'armée carthaginoise, s'attendaient à la marche vers le sud[4]. On avait pris contact avec les Romains.

1. Scipion a envoyé ses éclaireurs, comme cela allait de soi, le jour où commença son débarquement (Polybe, III, 41, 8-9; Tite-Live, XXI, 26, 5); Hannibal apprit ce débarquement le lendemain, c'est-à-dire le jour même où ses éclaireurs rencontrèrent, près de son camp, ceux du consul (T.-L., XXI, 29, 1; Pol., III, 44, 3) : les messagers qui ont apporté cette nouvelle et les cavaliers romains ont dû se suivre de très près. C'est ce même jour que ceux-ci rapportèrent à Scipion qu'ils avaient vu les Carthaginois, et qu'il commença sa marche (Pol., III, 45, 4), puisqu'il partit la veille du départ d'Hannibal, et que celui-ci partit le lendemain (27 août?) du jour de la rencontre (Tite-Live, XXI, 31, 2; 32, 1; Pol., III, 45, 5; 49, 1). Tout cela indique qu'ils n'étaient pas très loin l'un de l'autre, puisque la double traite de cavalerie put se faire en moins de deux jours, et, en plus, le combat. Il y a, de Tarascon à Saint-Louis, 53 kilomètres : la marche de Scipion, obligé de s'éclairer contre Hannibal, de ménager ses hommes fatigués (T.-L., XXI, 26, 5), et de masser toujours ses troupes, a dû être beaucoup plus lente : on était en août, et le pays, très pénible par ce temps de chaleur, est partout coupé de « roubines » et de marécages. Cf. Colin, p. 296-297.

2. 160 morts du côté romain, plus de 200 de l'autre : T.-L., XXI, 29, 3; 140 du premier côté, etc. : Pol., III, 45, 2.

3. Polybe, III, 45, 3.

4. Cf. Tite-Live, XXI, 29, 6-7; 30. Cela, au surplus, résulte de la précaution prise par Hannibal d'avertir et de haranguer ses soldats.

Leurs deux légions, leurs alliés et leur consul ne se trouvaient qu'à quelques courtes étapes de distance. Hannibal ne reculait jamais devant un ennemi. Il était déjà le général des assauts rapides et des victoires en bataille rangée[1]. Les grandes plaines de la Crau assuraient la supériorité à sa cavalerie; ses adversaires, d'ailleurs fatigués par la mer, combattraient le dos au rivage. A ses 50 000 soldats[2] ils n'avaient à opposer que moins de 30 000 hommes, dont une légion de conscrits, et contre ses 9000 cavaliers, ils n'en présentaient que 1600[3]. Les Latins battus, Hannibal avait devant lui la route d'Hercule par la Durance, ou, s'il ne craignait pas les brigands ligures, celle de l'Arc et de la Corniche, sur laquelle il pouvait braver l'hiver.

Il est probable que le matin de ce jour, Hannibal hésitait encore sur le chemin à suivre[4]. Mais pendant que ses éclaireurs numides quittaient le camp, l'ambassade des Boïens d'Italie y fit son entrée[5].

L'entrevue, qui eut lieu le jour même, fixa la volonté d'Hannibal[6]. — Ces Boïens venaient de traverser les grandes Alpes : ils lui apportèrent l'assurance que les routes y étaient libres, sûres, rapides, abondamment pourvues de tout; du reste, ils lui serviraient de guides par le chemin même d'où ils arrivaient. Dès qu'il aurait touché l'Italie, les Celtes uniraient leurs forces aux siennes : le long du littoral, il n'atteindrait leur pays que par des détours infinis et au prix de combats avec Scipion.

1. Tite-Live, XXI, 5.
2. Cf. p. 458-459, p. 480, n. 6.
3. Tite-Live, XXI, 17, 8 et 26, 3; cf. Polybe, III, 40; Appien, *Iberica*, 14 (chiffres plus faibles encore).
4. *Hannibalem incertum... avertit Boiorum legatorum adventus,* dit Tite-Live à ce matin même du combat (XXI, 29, 6).
5. Tite-Live fait arriver cette ambassade dans le camp après le retour des Numides (XXI, 29, 6); Polybe ne dit pas nettement qu'elle soit arrivée ce jour même, mais il ne nous la montre qu'à ce moment et après le départ des éclaireurs numides (III, 44, 5), et il rapporte leur retour après l'assemblée militaire (III, 45, 1). Le chef de l'ambassade était *regulus Magalus* (T.-L., XXI, 29, 6) ou Μάγιλος (Pol., III, 44, 5).
6. *Ipsi sententia stetit,* T.-L., XXI, 30, 1.

C'était cette rencontre qu'il devait éviter à tout prix, pour montrer à ses auxiliaires transalpins une armée intacte et confiante[1].

Hannibal aimait les résolutions rapides. Il réfléchissait profondément, et se décidait ensuite d'un coup et sans regret. Convaincu par les Boïens, il résolut d'informer sur-le-champ ses soldats. Le jour même, et à l'heure précise où Numides et cavaliers romains bataillaient non loin de là, il convoqua son armée, fit introduire les Boïens et leur donna la parole : ils répétèrent ce qu'ils avaient dit au chef, un interprète traduisit leur message, puis ils se retirèrent[2]. Alors Hannibal parla à son tour, exposa son projet, exhorta les soldats au courage, et leur annonça sa résolution. Il fut approuvé et acclamé. Enfin, après une prière adressée aux dieux pour le salut de tous, il indiqua le lendemain comme jour du départ, invita ses hommes à tout préparer et à se reposer jusqu'au signal, et les congédia[3]. — Quand les Numides revinrent[4], ils apprirent qu'ils ne reverraient plus l'ennemi de sitôt.

Le lendemain matin, septième jour après l'arrivée sur le Rhône, l'armée se mit en marche vers le nord[5], les fantassins d'abord, puis les cavaliers, et, à l'arrière-garde, Hannibal et les éléphants (27 août?)[6].

Des routes alpestres qui finissaient au carrefour de Tarascon, celle de la Durance et du mont Genèvre s'ouvrait tout de suite à la droite d'Hannibal. C'était de beaucoup la plus courte, la plus facile et la plus connue : une population habituée aux passages d'étrangers, quatre-vingts lieues dans une vallée ouverte, dix à douze jours de marche, et les Alpes à leur col le plus

1. Tite-Live, XXI, 29, 6; Polybe, III, 44, 6-9.
2. Cette communication des Boïens n'est que chez Polybe (III, 44, 5-9).
3. Tite-Live, XXI, 30 et 31, 1; Polybe, III, 44, 10-13. Il semble qu'il y ait eu ce jour-là un recensement de l'armée (III, 60, 5; cf. p. 489, n. 6).
4. Les Numides revinrent après l'assemblée, Pol., III, 45, 1.
5. Polybe dit (III, 47, 1) ὡς ἐπὶ τὴν ἕω, mais c'est qu'il songe à la direction générale du Rhône du nord-est au sud-ouest (*id.*, 2); cf. Tite-Live, XXI, 30, 4.
6. Ces dispositions prises par Hannibal montrent bien qu'il redoutait une attaque de l'avant-garde romaine; Polybe, III, 45, 5 et 6; 47, 1.

bas[1]. — Chose étrange, et la plus étrange peut-être dans cette guerre d'Hannibal si pleine d'invraisemblances, le chef carthaginois monta droit vers le nord, le long du Rhône, à la recherche d'autres routes, d'autres vallées latérales : c'était une semaine de voyage de plus qu'il imposait à ses soldats, des détours indéfinis, le contact avec un plus grand nombre de peuplades, des ascensions plus rudes, et le terrible risque de voir venir l'hiver. On a peine à s'expliquer cette faute initiale, qui devait lui coûter la moitié de son armée. Les chefs italiens l'ont sans doute trompé sur les avantages des routes du nord; il a dû s'exagérer l'appui qu'il pouvait recevoir des peuplades de l'Isère : peut-être espérait-il amasser, au pied des montagnes, de ces hordes de Gésates auxquelles avaient eu si souvent recours, les années précédentes, les Insubres et les Boïens d'Italie. J'imagine aussi qu'il voulait montrer sa force et répandre le nom de Carthage au pied de toutes les Alpes, dans la grande voie populeuse de la tranchée rhodanienne, pour préparer ces peuples à une alliance ou à une domination ultérieures. Enfin, tout simplement, ne voulut-il pas s'éloigner le plus possible de Scipion et de ses légions? dans la vallée de la Durance, il les aurait eus très vite à ses trousses; il eût été espionné par les marchands de Marseille, habitués de ce chemin; sa route eût même pu être coupée par des escadrons ennemis, arrivant de biais par les sentiers traversiers de Salon à Orgon ou d'Aix à Pertuis[2].

Quoi qu'il en soit, il traversa sans s'arrêter les belles terres du Rhône oriental, et les Celtes du Comtat et du Valentinois,

1. Cf. p. 46, 226 et 409. On devait, de Tarascon, rejoindre la Durance à Cavaillon par la route de Saint-Remy.

2. C'est la raison que donne Tite-Live, XXI, 31, 2. — La route de la Durance et le passage par le Genèvre étaient chose si naturelle que l'on comprend l'insistance avec laquelle Montanari (p. 232 de son livre, et ailleurs) affirme, en dépit de tous les textes, qu'Hannibal a pris ce chemin. On peut faire la même remarque à propos de ceux qui font suivre par Hannibal la vallée de l'Aygues pour rejoindre la Durance par le Buech (peut-être déjà Silius, III, 466-7; de Fortia d'Urban, Imbert-Desgranges, Montlahuc).

préparés sans doute par ses agents ou par les envoyés boïens, ne mirent aucun obstacle à sa marche rapide (27-30 août?)[1]. — Pendant qu'il s'éloignait de la mer, le consul Publius Scipion le cherchait dans le sud. Prévenu par ses éclaireurs, il s'était hâté de débarquer toute son armée, et de la mettre en mouvement pour offrir le combat à Hannibal (26 août?). Il découvrit les restes du camp des Carthaginois trois jours environ après leur départ (29 août?). Et ce fut un indicible étonnement chez les Romains, quand ils apprirent que leur adversaire avait disparu. Ils l'attendaient sur les routes du midi : il s'était dérobé chez les Barbares du nord. Publius revint à ses vaisseaux, expédia en Espagne son frère Cneius et la majeure partie de ses troupes, et fit voile pour gagner son poste d'Italie, à l'affût d'Hannibal[2]. — Les rencontres auront lieu désormais au delà des Alpes ou au delà des Pyrénées : la Gaule ne servira plus que de lieu de passage.

VII. — CHEZ LES ALLOBROGES

Hannibal cependant arrivait (30 août?) au confluent de l'Isère et du Rhône[3]. La presqu'île que formaient les deux cours d'eau

1. Tite-Live, XXI, 31, 4; Polybe, III, 49, 5.

2. Polybe, III, 49, 1-4; Tite-Live, XXI, 32, 1-5; Appien, *Iberica*, 14.

3. Il y eut exactement (p. 464, n. 4) quatre journées de marche, *quatuor castris*, soit (la distance à Pont-de-l'Isère est de 150 kil.) 37 kil., 25 milles, 200 stades par jour, ce qui paraît avoir été la marche rapide d'Hannibal. Les mss. de Polybe écrivent (III, 49, 6) ορoδανος ή δὲ σχαρας; ceux de Tite-Live (XXI, 31, 4), *ibisarar* avec une *s* effacée ou *ibi arar* : ce qui a fait proposer la correction de *Arar* au lieu de celle de *Isara*; il est problable que Silius, lui aussi, avait *Arar* sous les yeux (III, 452). Mais, outre que *Isara* est plus voisin de la tradition des copistes, on ne peut guère supposer qu'Hannibal soit allé jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône (opinion de Catrou et Rouillé, p. 170, de Maissiat, p. 165, etc.) : la description de « l'Ile » ne convient pas du reste à la péninsule des Dombes, dont Lyon est l'extrémité. — Les indigènes appelaient « l'Ile » la péninsule du confluent de l'Isère et du Rhône : Polybe, III, 49, 5-7; Tite-Live, XXI, 31, 4; les montagnes « inabordables » dont parle Polybe (49, 7) peuvent être celles de la Grande-Chartreuse; la comparaison de l'Ile avec le Delta (*id.*) est forcée, et peut être un de ces développements habituels aux premiers historiographes grecs d'Hannibal (cf. p. 455, n.). — Colin (p. 335-361) place « l'Ile » en Vaucluse, aux abords de Bédarrides; de Fortia d'Urban et Imbert-Desgranges, de Nyons à Orange.

était un pays très riche en blés et en hommes[1] : de plus, la vallée de l'Isère ouvrait, au nord-est, une voie d'accès vers les Alpes, plus large et plus accueillante que celle de la Durance elle-même : toute cette vallée, et le carrefour où l'on se trouvait, et les terres du nord baignées par le Rhône, appartenaient au nom allobroge[2], une des plus vastes confédérations de toute la Celtique. Il était fort utile à Hannibal de s'assurer sur ce point des amitiés durables. Deux frères s'y disputaient la royauté[3]. Hannibal aida celui des deux, Brancus, qui implora son secours, et qui, d'ailleurs, avait l'appui des anciens et des principaux chefs; il réussit vite à battre l'autre, et se fit ainsi du vainqueur un allié reconnaissant.

Dans ce gras et gai pays de Valence et de Romans, il reposa ses troupes et les prépara aux fatigues prochaines. Il reçut en abondance du blé et d'autres provisions; des chaussures et des vêtements de montagne, plus chauds et plus résistants que le vestiaire d'Espagne, furent fournis à la plupart de ses hommes[4]; il put même, chez les peuples industrieux de ce pays, remplacer toutes les armes faussées ou fatiguées[5]. Enfin, lorsqu'il partit en remontant l'Isère[6] (2 sept. ?), Brancus suivit avec ses hommes

1. Polybe, III, 49, 5. Qu'on songe à la richesse agricole de la célèbre Valloire et du pays de Romans.

2. Polybe, comme pour le peuple du passage du Rhône (p. 466, n. 2), ne donne pas le nom de celui de l'Ile, et il ne parlera des Allobroges qu'à propos de la montée le long de l'Isère (III, 49, 13; 50, 2); Tite-Live les mentionne au contraire dès l'Ile (XXI, 31, 5), et il n'y a pas de raison pour croire que les Allobroges ne fussent pas dès lors établis sur le Rhône (*gens jam inde*, etc., dit Tite-Live).

3. Soit seulement de la tribu de l'Ile, soit plutôt de toute la peuplade des Allobroges (sans quoi je ne comprendrais pas la marche de Brancus à la suite d'Hannibal). Tite-Live (XXI, 31, 6-9) présente l'intervention d'Hannibal plutôt comme un arbitrage sollicité des partis; Polybe (III, 49, 8-10), plutôt comme une alliance militaire avec l'un des deux.

4. Polybe, III, 49, 5-12, Tite-Live, XXI, 31, 4-8, qui se complètent. Je suppose qu'il est resté deux jours pleins à l'Ile ou aux abords.

5. Il y a ici une difficulté : les Allobroges fabriquaient-ils les mêmes armes que les Carthaginois? les longues épées de taille des Gaulois pouvaient-elles servir à ces derniers? ou ne s'agit-il que de lances et de javelots? (cf. p. 352-4, p. 372, n. 4).

6. Ici se trouvent les lignes les plus extraordinaires du récit de Tite-Live, celles qui ont été la cause de l'éternel débat sur la marche d'Hannibal, XXI, 31, 9 :

l'armée carthaginoise, et pendant dix jours lui servit d'escorte et de protection.

Durant ces dix jours de marche (2-11 sept.?)[1], Hannibal, pro-

d'après son système, Hannibal, en quittant les bords du Rhône et afin de gagner les Alpes, a traversé le pays des Tricastins (c'est-à-dire a obliqué vers le sud-est, le long de la Drôme), a coupé l'extrémité du territoire des Voconces (Die et Luc et toujours la vallée de la Drôme), est passé (par le col de Cabre) chez les Tricores (pays de Gap), et est arrivé enfin sur la Durance qu'il a traversée (d'après Tite-Live, Ammien, XV, 10, 11) : ce qui est en effet la route directe de Valence à Turin. — Et de fait, près de la moitié des érudits ont accepté, comme Tite-Live, une marche transversale de ce genre pour rejoindre : 1° suivant les uns, le Genèvre (d'Anville, *Notice*, p. 59, de Folard, Letronne, Zeerleder, Rauchenstein, Saint-Cyr Nugues, Promis, Neumann, Fuchs), avec, parfois, la continuation par le col de Sestrières (de Vaudoncourt, Hennebert); 2° suivant d'autres, la vallée du Guil et le col Lacroix (Desgranges); 3° suivant d'autres, un des cols du Viso (Juste-Lipse, p. 718; de Saint-Simon, p. xxix et s.; anonyme de Cambridge, p. 97), ou le col de Roure, près du Viso, par la vallée de Barcelonnette (Chappuis, p. 47); 4° ou le col de Larche ou de L'Argentière (du Rivail, p. 234, Freshfield?). Et cette marche, ils l'ont tracée : 1° les uns, par la Drôme et le col de Cabre (Saint-Cyr Nugues, p. 264; Chappuis, p. 26); 2° les autres, par le Drac, le Champsaur et le col Bayard (Letronne, p. 32; de Lavalette, p. 396; Rauchenstein, 1864, p. 6; Hennebert, II, p. 207; Neumánn, p. 293; Fuchs, p. 110); 3° d'autres encore, par l'Oisans et l'Autaret (de Folard, IV, p. 90; de Beaujour, p. 17); 4° enfin, plus directement, par l'Aygues (cf. p. 473, n. 2). Voyez, sur ces cols et ces routes, p. 46-49. — Mais je suis convaincu que ces indications de noms de peuplades sont des additions de Tite-Live (voyez-en de semblables chez lui, et à propos de la même région, V, 34, 5 et 8). Il faut étudier son texte sans en tenir compte. Et alors, on remarquera que dans son récit même, Tite-Live a conservé, de ses sources, des indications de marche ou des descriptions de pays qui contredisent son propre système et qui s'adaptent au récit de Polybe : 1° après le Rhône, il fait obliquer Hannibal *ad lævam*, « à gauche », ce qui le fait précisément se détourner de la ligne qui va droit vers les Alpes, se détourner par suite du Tricastin et du col de Cabre, qui sont *recta regione*, ce qui le fait enfin incliner vers la gauche, c'est-à-dire vers le nord-est, sur les bords de l'Isère; 2° sa description de la Durance ne convient pas du tout à cette rivière, surtout à la hauteur de Gap; 3° venant par l'ouest, Hannibal n'avait nul besoin de la traverser; 4° passé la rivière, dit Tite-Live, il se trouve *campestri itinere* (32, 6) : c'est vrai dans le Grésivaudan après le Drac, ce n'est pas vrai dans l'Embrunois après la Durance. Il me semble donc que Tite-Live, tout en respectant scrupuleusement descriptions et données qui venaient des contemporains d'Hannibal, les a appliquées, à tort, aux lieux et aux peuples où il supposait le passage des Carthaginois. Et c'est pour cela que, tout en étant fort précieux à cause de ces données, il rend, sur ce point, des services moins décisifs que Polybe. Mais supprimez chez Tite-Live tout ce qui est nom géographique, et les deux auteurs se complètent et se confirment à merveille : c'est ainsi que Polybe ne fournit pas le détail du passage difficile d'une rivière torrentielle, que ce détail nous est donné par Tite-Live (ne tenons nul compte de son identification avec la Durance), et que nous avons par là le très utile point de repère de la traversée du Drac, coupant la marche dans la plaine du Grésivaudan.

1. L'indication des journées chez Polybe (III, 50, 1), qui ajoute, peut-être comme glose, celle de la distance, 800 stades (cf. p. 464, n. 4). Hannibal a marché sur ce point moitié moins vite, et cela est naturel.

tégé par Brancus, n'eut rien à souffrir de la part des hommes. Il ne sortait pas du pays des Allobroges[1]; l'autorité du nouveau roi y était sans doute des plus précaires : mais avec l'appoint des cavaliers carthaginois, elle parut fort respectable aux chefs des tribus de la vallée. Si Brancus aida son allié de son escorte, il faut reconnaître qu'Hannibal ne lui fut pas moins utile.

La nature était tout aussi favorable aux Carthaginois. Ils s'avançaient sur la rive gauche de l'Isère[2], dans les larges et fertiles vallées du Royans et du Grésivaudan[3]. Septembre venait de commencer. Les greniers étaient pleins des récoltes nouvelles, et les dernières journées de l'automne sont, dans ce pays, d'une rare douceur.

L'armée n'éprouva quelque inquiétude qu'à la moitié de ce parcours, près de Grenoble, au passage du Drac. La rivière était grossie par les orages de la montagne, si fréquents et si violents en cette saison; elle roulait des roches, des troncs

1. Polybe (III, 49, 13 et 50, 2), qui montre bien Hannibal passant constamment, dans la vallée de l'Isère, en vue des οἱ κατὰ μέρος ἡγεμόνες τῶν 'Αλλοβρίγων. Tite-Live ne parle pas de l'escorte de Brancus. — Je ne crois pas qu'il faille essayer de concilier Tite-Live et Polybe (p. 475, n. 6) en supposant que les Tricastins, les Voconces et les Tricores touchaient à la rive gauche de l'Isère : le texte de Polybe montre très clairement qu'Hannibal, dans tout ce parcours, n'a eu affaire qu'à une seule peuplade, et aussi loin qu'on remonte dans l'histoire de cette partie de la Gaule (vers 150 et par ce texte même de Polybe), les Allobroges sont les seuls maîtres du Royans et du Grésivaudan.

2. Παρὰ τὸν ποταμόν, Polybe, III, 50, 1.

3. 'Εν τοῖς ἐπιπέδοις (Polybe, III, 50, 2); *haud usquam impedita via* (T.-L., XXI, 31, 9); *faciles campos* (Silius, III, 467). Polybe (III, 50, 1) compte, pour la marche même d'Hannibal le long du fleuve, c'est-à-dire depuis le confluent de l'Isère jusqu'à l'entrée des montagnes (τῆς πρὸς τὰς Ἄλπεις ἀναβολῆς, 50, 1, cf. 39, 9), où l'escorte quitta Hannibal, huit cents stades environ, soit un peu plus de 140 kilomètres : cela nous conduit vers Montmélian, au confluent de l'Arc, à la fin du Grésivaudan, à l'entrée de la Maurienne et des pays alpestres, et, en même temps, à la fin du territoire allobroge, terme naturel de l'escorte de Brancus; toutes les choses s'expliquent donc l'une par l'autre, et il y a là un concours de circonstances qui est une raison de plus en faveur de la route de l'Isère. — Maissiat (p. 167 et s.), qui est partisan de la Maurienne et du Cenis, fait aller Hannibal, par une étrange complication, de Lyon à Chambéry et Montmélian, par-dessus le mont du Chat. Ce même détour, avec le passage par le mont du Chat, se retrouve chez bon nombre de partisans de la Tarentaise (de Luc, p. 137, et ses tenants, même Kiepert). Les uns et les autres y placent le premier combat (p. 481). Comme le dit Neumann (p. 294), c'eût été pure folie pour Hannibal que de passer par là.

d'arbres et du gravier; les gens du pays ne reconnaissaient plus les gués et les gouffres habituels, et la traversée ne se fit qu'en désordre et au prix d'assez graves dangers [1] (vers le 7 sept.?).

Mais on se reposa de cette alerte dans les routes du Grésivaudan : au milieu de très hautes montagnes, les soldats marchaient dans une plaine joyeuse [2].

VIII. — BASSE MAURIENNE

Au delà de Montmélian, au carrefour de l'Arc et de l'Isère, commençaient les véritables routes des Alpes [3] : au nord, celle de la Tarentaise et du Petit Saint-Bernard [4]; au sud, celle de la

1. Ce passage n'est raconté que par Tite-Live (XXI, 31, 10-12) et Silius (III, 468-76), qui songent à la Durance (cf. p. 475, n. 6) : confusion qui a pu être provoquée par le fait que le Drac s'est peut-être appelé, comme tant de torrents alpestres (cf. les nombreuses Dranses, et ici, p. 45, n. 2), *Druentia*. Voyez là-dessus, Larauza, p. 86 et s.; Macé, *Descr.*, p. 339. Lehmann (p. 40-43) a conjecturé que le récit de Tite-Live concerne le passage du Rhône, et qu'il a été intercalé ici par mégarde et appliqué à la Durance.

2. *Ab Druentia campestri maxime itinere* (T.-L., XXI, 32, 6).

3. Ἤρξατο τῆς πρὸς τὰς Ἄλπεις ἀναβολῆς, III, 50, 1.

4. Les partisans du Petit Saint-Bernard, déjà mis en avant par Cœlius Antipater (T.-L., XXI, 38, 7, *per Cremonis jugum*), jamais oublié depuis (Breval, Beck, Fuchs, Rogniat), la plus populaire des théories au XIXe siècle depuis le travail de de Luc (Wickham et Cramer, Zander, Rey, Long, Niebuhr, Mommsen, Kiepert, *Atlas antiquus*, 1861, pl. 8, Ihne, Law, Lehmann, etc.), engagent ici Hannibal dans la Tarentaise, où il est du reste assez facile de retrouver des détails topographiques, défilés ou rochers, pareils à ceux de la Maurienne. Mais, à ce système de la Tarentaise et du Petit Saint-Bernard ou des Alpes Grées, on peut faire plus d'une objection décisive : 1° la Tarentaise, moins sauvage que la Maurienne, convient moins que celle-ci à la description de Tite-Live (XXI, 32, 7); 2° d'aucun point du Petit Saint-Bernard on ne peut voir les plaines italiennes; 3° il est fort douteux que les Boïens, qui ont conduit Hannibal par la route prise par eux-mêmes (T.-L., XXI, 29, 6; Polybe, III, 44, 7), aient fait, pour venir, l'énorme détour du val d'Aoste; 4° les Carthaginois n'auraient pas descendu cette interminable vallée d'Aoste sans rencontrer quelque résistance des Salasses (*per Sal[asso]s montanos*, T.-L., XXI, 38, 7), d'ordinaire fort peu traitables, et Tite-Live et Polybe sont d'accord (cf. p. 488) pour nous dire que, passé le col, Hannibal n'éprouva plus le moindre ennui de la part des indigènes; 5° et surtout, objection déjà faite par Tite-Live aux partisans des Alpes du nord (XXI, 38, 5-7) : *Taurini ... proxuma gens erat in Italiam degresso : id cum inter omnes constet.* — Une théorie dérivée de celle du Petit Saint-Bernard est celle qui mène Hannibal au col de la Seigne près du mont Blanc (Replat, p. 76). — Les mêmes objections, et les textes de Polybe et de Tite-Live, et l'extrême longueur de la route, s'opposent à la théorie du Valais et du Grand Saint-Bernard (Alpes Pennines), déjà populaire sous l'Empire romain (T.-L., XXI, 38, 7-9; Ser-

Maurienne et du mont Cenis[1]. Hannibal, sans doute sur le conseil des Boïens, avait choisi cette dernière, qui se dirigeait tout de suite vers le midi, qui était plus courte et n'était pas plus pénible, et qui menait sans détour au carrefour de Turin, tête de ligne de tous les chemins de la Circumpadane.

Mais, à cet endroit, on touchait à la fin du territoire des Allobroges. Brancus et les siens prirent congé d'Hannibal[2]. De tous ces Gaulois qui devaient se lever sur son passage et le suivre en Italie, il n'avait avec lui que quelques guides et quelques interprètes, et l'armée carthaginoise se trouva sans amis, abandonnée à elle-même, au moment précis où il fallait enfin regarder la montagne en face et commencer à la gravir[3].

vius, *ad Æn.*, X, 13; Isidore de Séville, XIV, 8, 13) et demeurée courante au Moyen Age (Paul Diacre, *Hist. Lang.*, II, 18, p. 83, *Mon. Germ. hist.*) et jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle (Cluvier, de Loges, Whitaker), à cause de l'homophonie de ce nom avec celui des *Pœni* ou Puniques. Les efforts de quelques modernes isolés (de Rivaz, Ducis, etc.) n'ont pas réussi à la rajeunir. — Rappelons, à titre de curiosité, qu'on est allé jusqu'à proposer le Simplon (Arneth, p. 163), et même, ce qui est plus incroyable, la Furka et le Saint-Gothard (H[œfer], *Nouv. Biogr. univers.*, II, 1852, c. 721). — On a même, pour tout concilier, supposé l'armée d'Hannibal divisée en trois corps, chacun passant par un col différent (Heerkens, p. 209; Bignami, p. 80; Hesselmeyer).

1. Les adversaires du mont Cenis (de Luc, p. 348; Mommsen, I, p. 581; etc.) ne lui reprochent qu'une chose : c'est de n'avoir été frayé à de grandes troupes que par les armées carolingiennes. Mais : 1° de ce que les Romains n'y ont pas construit de route, il ne s'ensuit pas que les gens du pays aient ignoré ce passage, un des plus commodes de toutes les Alpes; 2° si les Francs y sont passés en masse, d'autres ont pu les y précéder; 3° les Anciens, au surplus, ont connu le Cenis, son plateau et son lac (Strabon, IV, 6, 5; cf. p. 47); et, vraiment, si Strabon nous dit que les *Medulli* de la Maurienne « habitent les plus hautes cimes », c'est qu'on devait, de son temps, être passé par le Cenis et au pied de la Roche-Melon. — Qu'on lise un itinéraire précis et complet de l'ancienne route de Montmélian à Suse, notamment celui de Gœlnitz, *Ulysses Belgico-Gallicus*, 1631, p. 660 et suiv., et on verra que les étapes, les périls, l'aspect de cette route s'adaptent étonnamment aux récits faits par les Anciens de la marche d'Hannibal. De même, les descriptions de : Dutens, *Itinéraire*, 1788, p. 137-9; de Saussure, *Voyages dans les Alpes*, V, 1796, § 1191-1232; Bourrit, *Descr. des cols ou passages des Alpes*, II, 1803, p. 11-40; Albanis Beaumont, *Descr. des Alpes Grecques*, II, II, 1806, p. 590 et s.; Fr.-L. de Stolberg, *Reise*, I (*Gesammelte Werke*, VI, 1822), p. 302-8; Ferrand, *Itinéraire... de la Maurienne*, 1879, p. 9 et s. Sur les partisans de cette route, avec, comme terme, soit le Cenis, soit le Clapier, cf. p. 485, n. 4 et 5.

2. Polybe, III, 49, 13 et 50, 3. Cf. p. 480, n. 3.

3. Colin (p. 362-370) fait commencer au bec de l'Échaillon en aval de Grenoble et le territoire des Allobroges et l'ἀναβολή ou montée des Alpes (Pol., III, 50, 1). M[ondr]y [Beaudouin] (*Rev. crit.*, 16 janv. 1905, p. 46) a très bien réfuté cette théorie.

Hannibal quitta les bords de l'Isère au bec d'Aiton, pour remonter l'Arc et tourner vers le sud. Il entrait dans la Maurienne par un long boyau que surplombaient trois à six mille pieds de roches. C'était le monde du mystère et de l'effroi qui commençait pour ses soldats : des cabanes suspendues aux angles des rochers, des bestiaux et des chevaux rabougris par le froid, des humains aux longs cheveux et à demi semblables à des bêtes[1], et, au fond de l'horizon, les neiges éternelles du Thabor et de la Vanoise[2]. La montagne menaçait de tous côtés, effrayante et dominatrice, tandis que les indigènes, eux aussi, s'apprêtaient à combattre[3].

A la porte de la Maurienne, à l'entrée même de sa vallée[4], la rivière de l'Arc coule dans une gorge étroite, le sentier doit abandonner les bords et gravir, en montées assez raides, les flancs de la montagne voisine (de La Charbonnière à Saint-Georges?[5]). A gauche, ce sont les pentes abruptes qui tombent

1. Allusion aux longs cheveux des Ligures *capillati*, cf. Pline, III, 135; Lucain, I, 442. Le territoire des Ligures commençait à l'entrée de la Maurienne (dont la frontière est au bec d'Aiton). Qu'on songe encore à l'impression qu'ont pu faire les goitreux (Vitruve, VIII, 3, 20) et les crétins de la Maurienne.

2. C'est à l'entrée en Maurienne que Tite-Live place cette description des Alpes (XXI, 32, 7). Albanis Beaumont, II, II, p. 605-6 : « Il semble que l'on entre dans une autre région; tout y est différent, le sol, le climat, les habitants... ce tableau effrayant pour l'humanité. » Les expressions de Tite-Live sont évidemment forcées, ce qui est du reste moins sa faute que celle de l'auteur consulté par lui. Mais elles répondent aux sensations que l'on a à l'entrée de la Maurienne. Cf. p. 43.

3. Tite-Live ne dit pas leur nom; Polybe en fait des chefs allobroges (III, 50, 3; 51, 9) : je ne le crois absolument pas; les Allobroges n'ont jamais dû s'étendre jusque-là. Il doit s'agir de la tribu ligure (cf. n. 1) qui occupait la Basse Maurienne et dont la capitale (*castellum,... caput regionis*, T.-L., XXI, 33, 11) était non loin de là : l'attaque d'Hannibal devait se faire tout naturellement à l'entrée du pays : et sa victoire explique pourquoi il put continuer tranquillement sa route pendant trois jours, jusqu'à son arrivée *ad alium populum* (T.-L., XXI, 34, 1). — Remarquez encore que les Barbares de cette région ne sont pas absolument de même langue et de même coutume que les guides d'Hannibal (T.-L., XXI, 32, 9; cf. *Semigalli*, XXI, 38, 5). Nous sommes en Gaule, mais sur territoire ligure : Tite-Live donne une précision qui manque à Polybe.

4. Gœlnitz (p. 661) dit de La Charbonnière : *Vallem servat in montium faucibus*; cf. la description de Sully, *Œconomies royales*, ch. 96, p. 335, Michaud. Nous sommes d'accord, pour l'emplacement de cette rencontre, avec Mann, p. 180, Bourrit, II, p. 11, de Saussure, § 1191, Larauza, p. 98 et s., Costantini, p. 36-7.

5. Osiander (p. 113-119) localise l'attaque à l'Échaillon près de Saint-Jean-de-Maurienne, dont il fait, comme d'autres (Mann, p. 180), la bourgade des Alpins;

vers le torrent[1]; à droite, une longue crête qui commande entièrement le passage[2]. Les montagnards du pays occupèrent le sentier et les sommets, et ils attendirent Hannibal[3].

On les aperçut dès les premiers pas de la montée[4]; le Carthaginois arrêta sur-le-champ son armée, établit son camp, et envoya ses guides gaulois à l'espionnage (12 sept.?). Il apprit ainsi que les Barbares ne savaient ou ne voulaient veiller ni combattre que pendant le jour, et que la nuit ils allaient dormir tranquillement dans leurs huttes ou dans leurs redoutes[5], ou dans une bourgade des environs (Saint-Georges?[6]). Ces indigènes ne pouvaient s'imaginer une manière de faire la guerre différente de la leur : Hannibal eut donc tout le loisir, la seconde nuit du campement, d'installer sur les hauteurs ses hommes les plus agiles. Au petit jour (14 sept.?), le reste des troupes, formé surtout par la cavalerie, s'ébranla par le sentier. Mais la file était si longue, la cavalerie si nombreuse et si embarrassée, que les Barbares eurent le temps d'arriver : comme la crête était couronnée par les fantassins puniques, ils se glissèrent entre elle et le chemin, et, grimpant et rampant sur les rochers avec une incroyable agilité, ils attaquèrent le convoi tout le

mais : 1° Hannibal fit, après la prise de la ville, beaucoup plus de chemin dans la vallée que n'en comporte la situation de Saint-Jean; 2° l'attaque eut lieu dès les premières montées, *in primos clivos* (XXI, 32, 8). Perrin (p. 51) et Azan (p. 116-123) la placent sur les hauteurs mêmes du Grand et du Petit Cucheron, ce qui rentre bien dans les données générales du problème; mais j'hésite (ainsi que Colin, p. 383-4) à croire qu'Hannibal ait préféré les mille mètres de montée par cette route au léger détour de l'Arc. Ellis (p. 91 et s.) songe aux gorges de Saint-Pierre-d'Allevard. D'autres, au mont du Chat, p. 477, n. 3.

1. *Præcipites deruptæque utrimque angustiæ... in immensum altitudinis* (T.-L., XXI, 33,7).

2. *Imminentes tumulos* (T.-L., XXI, 32, 8) : c'est la fin de la chaîne des deux Cucherons, aujourd'hui encore capitale pour la défense du passage entre la Maurienne et le Grésivaudan.

3. Les deux récits de Tite-Live (XXI, 32-33) et de Polybe (III, 50 et 51) concordent; mais il y a, chez le premier, plus de détails, et plus d'efforts vers la précision.

4. Polybe (50, 4) et Tite-Live (32, 8) remarquent qu'ils eurent le tort de ne pas se cacher : ils ne le pouvaient guère sur ce chemin.

5. Cf. p. 482, n. 1.

6. Cf. p. 480, n. 3.

long de son flanc. Il fallut se battre dans de déplorables conditions : les bêtes obstruaient la route ou roulaient dans le précipice, entraînant plus d'un soldat avec elles ; l'armée fut coupée en plusieurs endroits ; le vacarme, le désordre, la peur croissaient d'instant en instant : il était à craindre que l'armée ne perdît tous ses équipages. Hannibal dominait la scène du plus haut des rochers : quand il redouta ce malheur plus grave qu'une défaite, il descendit de son poste avec tous ses hommes, culbuta les ennemis, les tua ou les chassa au loin, et son convoi put achever de passer, non sans avoir beaucoup souffert.

Les Carthaginois se hâtèrent de faire main basse sur la bourgade voisine et sur les villages des environs [1]. Ils y retrouvèrent des chevaux, des bêtes de somme, des bestiaux et des vivres en quantité ; et, comme cette bourgade était le chef-lieu de la contrée, les Barbares profitèrent de la leçon, et la Basse Maurienne demeura libre pour l'armée d'Hannibal [2] (14 sept. ?).

Elle campa une journée entière dans la ville qu'elle avait conquise ; puis elle se remit en marche (15 sept. ?). Pendant trois jours, Hannibal et les siens firent de longues et tranquilles étapes. Ils étaient bien pourvus de vivres ; les indigènes ne les inquiétaient plus ; la vallée de l'Arc, sauf à de rares endroits, s'ouvrait suffisamment large ; la montée se faisait à peine sentir [3]. On arriva enfin au coude et au défilé de Saint-Michel, près des glaciers, en face des plus grands sommets, à « la porte » de la Haute Maurienne.

IX. — HAUTE MAURIENNE

On entrait alors (18 sept. ?) sur le territoire d'une nouvelle peuplade [4] (les Médulles ?), gardienne des dernières passes et

1. *Castella, vicali*, T.-L., XXI, 33, 2, 11. Cette vallée, de Montgilbert à Saint-Pierre-de-Belleville, offre aujourd'hui encore beaucoup de centres habités, et elle a eu une certaine importance minière.
2. Tite-Live, XXI, 33, 11 ; Polybe, III, 51, 10-13.
3. Tite-Live, XXI, 33, 11 ; Polybe, III, 52, 1-2.
4. Chez Tite-Live seulement (XXI, 34, 1) : *Alium populum... frequentem cultoribus.*

habitante des plus hauts sommets[1]. L'Arc n'était plus qu'un misérable torrent; le sentier, un simple chemin muletier, courant sur le flanc des rochers ou encaissé de toutes parts, toujours commandé par des hauteurs formidables qui paraissaient pendre au-dessus des têtes. Et c'était une tentation bien grande, pour ces montagnards pauvres et farouches, que de tuer ces étrangers rampant au fond des ravins et de prendre leurs biens et leurs têtes. Ils n'y résistèrent pas.

Dès la frontière (vers Saint-Michel?) Hannibal avait reçu les anciens des villages, venus en hôtes et en amis, des rameaux et des couronnes à la main en signe de paix[2]. Ils offraient des vivres et des guides : le chef accepta tout, mais se tenait sur ses gardes. Avis fut donné à l'armée de conserver toujours le bon ordre; les équipages, les éléphants et la cavalerie ouvraient la marche; l'élite de l'infanterie la fermait, Hannibal étant auprès d'elle, toujours inquiet et aux aguets. On s'avança ainsi pendant deux jours, à la suite des indigènes (18-19 sept.?).

L'attaque prévue eut lieu le deuxième jour après la rencontre (19 sept.?). Elle avait été combinée longtemps d'avance, à un endroit fort bien choisi par les montagnards, et tous les hommes s'y étaient donné rendez-vous, pour prendre part à l'assaut et à la curée[3]. — C'était cet extraordinaire défilé de l'Esseillon (au delà de Modane)[4], où les sentiers, les ravins, les gorges, le

Cette densité de la population n'est pas étonnante pour la Haute Maurienne; cf. Gœlnitz, p. 663, disant de Modane : *Amabiliori in planitie situm in quo frequentes officinas*, etc.

1. Cf. p. 43, n. 4.

2. Le premier détail (*principes castellorum*) chez Tite-Live (XXI, 34, 2); le dernier chez Polybe (III, 52, 3) : je suis convaincu que θαλλούς ne désigne pas ici des rameaux d'oliviers (cf. le *Thesaurus* d'Estienne, *s. v.*).

3. Polybe, III, 52, 8.

4. Sur ce point, presque tous les derniers partisans de la Maurienne sont d'accord; et cet accord, qui résulte de l'étroite corrélation entre les lieux et les textes, est un très fort argument en faveur du Cenis. Seulement, tandis que Maissiat (p. 217-234), Costantini (p. 40-2) et Osiander (p. 125-128) font passer les Carthaginois par la rive méridionale de l'Arc et par Villarodin, Perrin (p. 57-60) et Azan (p. 128-131) les placent sur la rive nord, par Bourget, Avrieux et Aussois. Il est fort probable que les premiers ont raison; c'est par Villarodin qu'avait lieu, ce me semble,

torrent et les roches s'enchevêtrent en un inextricable fouillis : le convoi suivait péniblement, en s'adossant au flanc de la montagne, le rebord d'un long précipice[1]. Soudainement attaquée en face, par en haut, sur ses derrières, l'armée eût infailliblement péri toute entière, si les Alpins eussent été quelque peu habiles, et, comme disaient les conclusions des légendes populaires de bataille, il ne fût resté personne pour annoncer au monde la destruction de l'armée d'Hannibal.

Mais ils manquèrent leur coup. Ils ne postèrent que peu de monde contre l'avant-garde, et la sortie du passage demeura toujours à peu près libre. Ils portèrent tous leurs efforts contre l'arrière-garde : mais Hannibal y avait laissé ses meilleurs fantassins, qui, les repoussèrent. Le plus grand danger vint de l'attaque de flanc : pierres et quartiers de roche volaient ou roulaient sur les troupes; la montagne semblait s'effondrer sur elles, et ce fut peut-être le moment le plus terrible de toutes les batailles d'Hannibal. Il n'osait faire avancer ses fantassins, les exposer au double danger du précipice à gauche et de la mitraille à droite. Brusquement, à la tombée du jour, les Barbares parvinrent à descendre jusque sur le sentier, et le chef, demeuré avec son infanterie, se trouva séparé de ses cavaliers, de ses équipages et de ses éléphants[2].

L'obscurité était venue. Hannibal dut arrêter le combat et camper en un lieu sûr, incertain du sort de son avant-garde. L'endroit où il passa la nuit était une colline sèche et dénudée, une sorte de « roche blanche »[3], et ce triste campement

le passage habituel et naturel. Il ne serait pas impossible cependant qu'un ancien sentier passât par la rive nord (cf. les *Annales* d'Hincmar, a. 877, où *Brios* paraît Avrieux). — Entre Termignon et Lanslebourg, Larauza, p. 115 et s.; aux défilés de Saint-Martin-de-la-Porte, Saint-Michel et La Praz, Ellis, p. 109, Colin, p. 385-8.

1. La description de Gœlnitz (p. 663) cadre bien avec celle des Anciens; cf. Ferrand, p. 29-31.

2. Il est probable que les Barbares ont dû couper la route au pont du Nant. Le vallon et le ruisseau (de Sainte-Anne) que traverse ce pont répondent au φάραγγά τινα δύσβατον καὶ κρημνώδη (III, 52, 8).

3. Polybe seul (III, 53, 5) : Περί τι λευκόπετρον ὀχυρόν : il semble qu'il ait

d'angoisse nocturne, dans le sombre chaos des montagnes, paraît avoir laissé à l'armée une inoubliable impression.

Mais pendant la nuit même, l'avant-garde eut la sagesse de continuer sa route et de sortir du défilé. Le matin, l'attaque des Barbares fut plus faible, Hannibal rejoignit ses cavaliers, et les Carthaginois se retrouvèrent unis hors des passes meurtrières[1] (dans le vallon de Bramans).

Les Alpins se borneront désormais à tracasser les éclaireurs ou l'arrière-garde, et à enlever quelques bagages : la vue des éléphants les tenait d'ordinaire à distance[2]. Hannibal n'eut plus de bataille à livrer. Mais le jour même où il était sorti des défilés de l'Esseillon, il fallut faire l'ascension du col (2) sept.?).

X. — LE MONT CENIS

C'était la neuvième journée[3] après l'entrée en Maurienne, et dans la seconde moitié de septembre. A quatre heures de marche (de Bramans à Lanslebourg) au delà des défilés de la bataille, commençait la montée décisive[4], celle du mont Cenis[5].

campé autour et non sur le rocher. Il s'agit évidemment d'un de ces rochers de gypse, « du plus beau blanc », qui ne sont pas rares dans cette région, ce qui empêche de se servir de cette indication comme d'un repère sûr. Mais évidemment un des plus remarquables, signalé par de Saussure (*Voyage*, 1796, § 1224), est celui que coupe la route de Villarodin, ce qui justifie le choix de cette route par Osiander et autres (cf. p. 483, n. 4).

1. Polybe, III, de 52, 8 à 53, 6; Tite-Live, XXI, de 34, 6 à 35, 1.

2. Polybe, III, 53, 6-8; Tite-Live, XXI, 35, 2-3.

3. Tite-Live, XXI, 35, 4; Polybe, III, 53, 9.

4. Sur le passage par le mont Cenis (presque toujours écarté avant le milieu du XVIII[e] siècle), voyez surtout le mémoire d'abord (cf. p. 47, n. 1), puis le livre d'Osiander (cf. ici, p. 454, note). Avant lui : Simler (qui hésite); Pisanski, p. 5; Mann, p. 180; Grosley, p. 43 et s.; Millin, *Voyage en Savoie*, I, 1816, p. 98 et s.; Napoléon, p. 219; Mannert, p. 40; Larauza, p. 121; Ukert, p. 598-9; Franke, p. XII; Michelet, II, p. 332-4; Macé, *Mémoires*, p. 292, etc. (ces derniers s'inspirant de Larauza); Menke, *Atlas antiquus*, n° XIX, 1868; l'anonyme du *Blackwood's Magazine*, p. 758; Maissiat, p. 238 et s.; de Verneuil, p. 137-8; Nissen, I, p. 156; Costantini, p. 47 et s.; etc. — Un système qui soulève moins d'objections que celui du Clapier (n. 5) est celui du Petit Cenis (Ellis, p. 85 et s.; d'après lui, Ball, p. 54-7) : il a l'avantage incontestable de conduire Hannibal plus près de Corna-Rossa et du point de vue (p. 487, n. 5).

5. Perrin (p. 60 et s.) et Azan son disciple (p. 93 et s), Colin après eux (p. 389

Elle prit le reste de la journée, et ne coûta pas de fatigues. Le chemin monte et serpente en lacets commodes depuis le ravin de l'Arc (Lanslebourg) jusqu'au haut du col, la différence de niveau n'est que de dix-huit cents pieds; il est besoin de moins de deux heures, même à un piéton mal exercé, pour atteindre le sommet. — Le seul malheur fut alors que quelques troupes s'égarèrent, trompées par leurs guides ou par une fausse idée des lieux, et qu'il leur fallut souvent se frayer elles-mêmes leur route [1]. Mais enfin les traînards, les égarés, et les bêtes perdues elles-mêmes, celles-ci guidées par un instinct infaillible, se rallièrent au gros de l'armée, et tous les hommes et toutes les choses d'Hannibal se trouvèrent réunis sur la vaste plate-forme du mont Cenis [2].

Très large, bien aplanie, riche en eaux vives et en beaux

et s.), font passer Hannibal par les vallons du Planais et de Savine et le col du Clapier. J'avoue que ce système est fort séduisant; car : 1° on a, du Clapier (à 2 ou 300 m. à droite du sentier du col), une très belle vue des plaines italiennes, bien connue du reste de tous les alpinistes, et très facilement accessible : ce qui manque au Cenis et ce qui est conforme à la donnée des Anciens (p. 487, n. 5); 2° Hannibal n'arriva au sommet que *per invia pleraque et errores* (T.-L., XXI, 35, 4), ce qui ne se serait pas produit s'il avait passé par la route normale du Cenis. — Je ne puis cependant l'accepter : 1° le col du Clapier est beaucoup plus élevé (2491 m.) et plus difficil e que celui du Cenis (2082 m.), et il ne semble pas qu'Hannibal ait éprouvé la moindre peine, ce neuvième jour, à se rendre d'en bas au sommet; 2° les *valles temere initæ* (T.-L., XXI, 35, 4) ne peuvent être que ces vallons latéraux du Planais; 3° le pays traversé par Hannibal, avant et après le col, ne paraît pas avoir été aussi désert que le sont les abords du Clapier (Polybe, III, 53, 7; T.-L., XXI, 35, 10); 4° il ne me semble pas qu'il y ait, aux abords du Clapier, une assiette de camp propre au repos et au réconfort d'une grande armée, et d'une cavalerie de cinq à six mille bêtes, comme la présente l'extraordinaire plateau du mont Cenis; le vallon entre les granges de Savine et le col est la seule bonne place pour un campement, mais elle est loin de valoir le Cenis à ce point de vue; 5° de plus, il faut, au delà de cette vallée, c'est-à-dire après le campement supposé, gravir encore une cinquantaine de mètres pour arriver à l'échancrure du col, et il paraît bien (Polybe, III, 54, 4) qu'Hannibal commença à descendre après avoir levé le camp; 6° cette descente, enfin, du Clapier et surtout du plan du Clapier à Jaillon par « l'escalier » et la Clarea, est vraiment trop pénible, précipiteuse et vertigineuse (de l'aveu même de ses partisans, Perrin, p. 63-65; cf. Ball, p. 58); Colin propose, il est vrai, pour éviter cette descente, le détour par Thouille (p. 395-9) : mais cela ne correspond pas aux données des Anciens, qui, à la descente, font précisément éviter les détours à Hannibal (Pol., III, de 54, 8 à 55, 6; T.-L., XXI, de 36, 4 à 37, 1).

1. Tite-Live, XXI, 35, 4.

2. Polybe, III, 53, 9-10; Tite-Live, XXI, 35, 4-5.

pâturages, abritée de partout, calme et riante, elle semble faite pour concentrer une armée, recevoir un camp, et inviter les hommes au repos[1]. Les Carthaginois y demeurèrent deux jours (du 20 au 22 sept.?), en vue des Alpes domptées[2].

Mais le calme d'esprit et la sécurité ne furent que de courte durée. On se trouvait à l'équinoxe, à la fin de septembre[3] : c'était l'automne dans la plaine, c'était déjà l'hiver dans les Alpes. Les soldats étaient à peine arrivés sur le plateau, que la neige tomba en abondance et recouvrit tous les sentiers[4].

On repartit (22 sept?), mais avec plus d'inquiétude encore qu'on n'était arrivé. Il fut bon qu'Hannibal, pour redonner quelque courage aux siens, leur montrât par une échappée les plaines de l'Italie[5]. Mais, avant de les atteindre, on souffrit

1. « Plateau, dont l'étendue semblait faite pour le campement d'une armée », Grosley, p. 42; « la plate-forme du mont Cenis est la plaine la plus riante qu'on puisse trouver sur des montagnes », [de La Lande], *Voyages d'un François en Italie*, I, 1769 (2[e] éd., 1786), p. 24; cf. de Saussure, *Voyages dans les Alpes*, § 1236.

2. Polybe, III, 53, 9; Tite-Live, XXI, 35, 5.

3. A ce moment de l'expédition, pendant les jours du campement, sur le Cenis, 9[e]-11[e] après l'entrée en Maurienne, se place la seule indication chronologique, d'apparence précise, que nous aient donnée les Anciens (T.-L., XXI, 35, 6; Pol., III, 54, 1) : c'était le moment, disent-ils, du coucher [matinal] des Pléiades, c'est-à-dire, suivant les calculs, entre le 24 octobre et le 11 novembre (Varron, *Res rusticæ*, I, 28; Columelle, II, 8, 2; Pline, II, 125; XVIII, 222, 225, 313). Mais, vraiment, Hannibal ne pouvait, à ce moment, se trouver dans les Alpes; et, ce qui rend cette donnée astronomique fort suspecte, c'est que Tite-Live et Polybe la transmettent a propos d'une première chute de neige, alors que la neige tombe d'ordinaire un mois plus tôt, fin septembre, à cette hauteur des Alpes. Il est donc probable que le coucher des Pléiades n'est qu'un commentaire astronomique erroné de cette chute de neige, l'auteur de ce commentaire ayant oublié les conditions particulières des sommets alpestres, et ayant simplement voulu dire « l'hiver commençait »: *Vergiliarum occasus hiemem inchoat, tempus Aquilonis hiberni* (Pline, II, 125). *Contra*, Neumann, p. 299 et n. de Faltin, et beaucoup d'autres. Dans le même sens que nous, Osiander, p. 16-19, Mommsen, I, p. 585. — Nous croyons donc qu'Hannibal était sur le col les 20-22 septembre, au moment de l'équinoxe d'automne, et nous sommes partis de là pour les dates des étapes antérieures, dont le nombre est d'ordinaire indiqué par les auteurs (à partir de l'arrivée sur le Rhône, p. 464, n. 3).

4. Tite-Live semble dire qu'il y eut chute de neige après l'arrivée sur la hauteur (XXI, 35, 6); Polybe est plus vague (III, 54, 1; 55, 1).

5. Je suis Tite-Live : *In promuntorio quodam, unde longe ac late prospectus erat* (T.-L., XXI, 35, 8); Polybe (III, 54, 2) est beaucoup plus vague et parle de la vue avant le départ mais après l'installation du camp. — C'est, dit Osiander (p. 140; cf. Maissiat, p. 241), le mont Turra près des sources du ruisseau du lac et près du col. J'en doute, car la vue de l'Italie ne peut y être que très restreinte, et Han-

mille fatigues, et on perdit presque autant d'hommes que depuis l'entrée en montagne : cette fois, le péril vint de la nature, et non pas des indigènes. Les sentiers, sur le versant italien, étaient loin de valoir les chemins de Gaule : ils étaient toujours fort raides[1], les avalanches les rendaient dangereux, la neige récemment tombée abîmait le sol, et, de plus, le vent du nord-ouest soufflait en rafales[2]. En un point même de la descente (après Grande-Croix[3]), le sentier s'était éboulé sur un espace

nibal semble avoir découvert un très large horizon; de plus, il l'a montré, suivant Tite-Live, après la levée du camp, en tout cas après l'arrivée sur le col, et le mont Turra est à l'ouest de ce camp (cf. Azan, p. 58-63); il faut chercher ailleurs. — On a aussi songé à la Roche-Melon (Pisanski, p. 5; cf. ici, p. 43, n. 4), qui est inadmissible. — L'endroit visé par lady Morgan (*L'Italie*, tr. fr., I, 1821, p. 52) se place bien après la descente du Cenis, et par conséquent ne correspond pas aux textes. — On a proposé avec beaucoup plus de vraisemblance un des éperons de Corna-Rossa, le sommet à droite de Grande-Croix, et de la route après l'Hospice. Et, de fait : 1° c'est bien à cet endroit, avant de commencer la descente, qu'Hannibal s'arrêta pour montrer ou contempler la plaine du Piémont (d'après Tite-Live, XXI, 35,8); 2° le nom de *corna* peut correspondre à l'expression de *promuntorium*; 3° on a de là, et, semble-t-il, de différents point de ce massif, une bonne vue de la plaine (de La Lande, p. 25; Grosley, p. 56; Larauza, p. 128; anonyme dans *Blackwood's Ed. Magazine*, p. 758; Macé, *Descr.*, p. 341; Ellis, p. 116; Perrin, p. 71; témoignages personnels qui m'ont été adressés). La seule objection est que la montée est rude, et qu'on se demande si Hannibal l'imposa à ses soldats. Mais il ne faut pas oublier que Tite-Live ou plutôt les Grecs historiographes d'Hannibal (cf. p. 455, note) ont toujours forcé la note, amplifié les descriptions aux moments émouvants (passage du Rhône, p. 468, n. 5 et 6; du Drac, p. 478, n. 1; entrée dans les Alpes, p. 480, n. 2; l'affaire du vinaigre, p. 489, n. 2). Il se pourrait donc que la chose se réduisît à ceci, qu'Hannibal et quelques hommes fussent, sur la foi des gens du pays, montés sur Corna-Rossa pour voir l'Italie. — C'est pour cela que je ne crois pas du tout à une invention de rhéteur. Qu'il y ait exagération, je ne le dissimule pas. Mais le fond du récit vient d'un témoin oculaire.

1. Polybe, III, 54, 4; Tite-Live, XXI, 35, 11 : *Pleraque Alpium ab Italia sicut breviora, ita arrectiora sunt.* C'est surtout sur la route du Cenis qu'on peut constater l'exactitude de l'assertion de Tite-Live. Cf. de Stolberg, *Reise*, I, p. 308 : *So steil auch der Berg von der Savoyischen Seite, ist er doch viel jäher auf der piemontesischen, und viel höher*; de même Bourrit, II, p. 40. Il faut lire l'excellente description de la route du Cenis, de Fontanel (*Bull. de Géogr. hist.*, 1901, p. 259-268) : elle cadre étonnamment avec les détails donnés par les Anciens.

2. Le Corus; Silius, III, 523-527; Zonaras (Dion Cassius), VIII, 23, 5. Le vent n'est mentionné que par eux, et je crois bien qu'ils ont eu une source commune.

3. *Gran Croce* : a toujours été le point dangereux de la descente du Cenis vers l'Italie; cf. Gœlnitz, p. 667; de Saussure, § 1248-50; « endroits... escarpés en forme d'échelle ou de gradins », *Voyage d'un François*, I, 1769, p. 27; Larauza, p. 140, et Maissiat, p. 245 (tous deux placent le danger d'Hannibal à l'échelle *Ferrera Vecchia*); Osiander, p. 151 et s. (à l'échelle de Grande-Croix, plus justement). Le chemin ancien suit encore la gorge de la rivière; la plaine Saint-Nicolas, entre l'échelle de Grande-Croix et celle de *Ferrera Vecchia*, correspond aux *inferiora*,

de près de mille pieds[1]; on dut, avec le feu et le fer[2], en percer et en creuser un autre, pendant que se déchaînait un ouragan de montagne[3] : et ce fut, de toute la route d'Espagne en Italie, le plus mauvais « pas d'Hannibal »[4].

Enfin, quinze jours après l'entrée en Maurienne, Hannibal vit son armée réunie à Novalèse, le premier vallon italien, aux collines chauffées par le soleil, aux pâturages réconfortants, où tout lui sourit d'abord, la nature comme les hommes[5] (26 sept.?).

XI. — ÉCHEC DU SOULÈVEMENT CELTIQUE.

Plus de trente-trois mille hommes manquaient à l'appel, de ceux qui avaient franchi les Pyrénées[6] : l'ennemi, la fatigue,

humano cultu digniora loca (T.-L., XXI, 37, 5; Pol., III, 55, 7). — Le détour auquel a songé et dû renoncer Hannibal (Pol., III, 54, 8 à 55, 6; T.-L., XXI, de 36, 4 à 37, 1) doit être le sentier qui, avant l'échelle de Grande-Croix, et à droite, se déroule à l'ouest sur le flanc de la montagne pour franchir les ruisseaux du Cenis et de Corna-Rossa et contourner la plaine de Saint-Nicolas. — Cette descente du Cenis est sans doute le passage auquel fait allusion Ammien, XV, 10, 4 et 5. Cf. p. 47, n. 3.

1. Tite-Live, XXI, 36, 2; un stade et demi, 266 mètres (stade de Polybe), Polybe, III, 54, 7.

2. Ici se place l'épisode de l'emploi du vinaigre (T.-L., XXI, 37, 2; Appien, *Hannibalica*, 4; Ammien, XV, 10, 11; Juvénal, X, 153). Le fait en lui-même est possible, l'action dissolvante sur la pierre chaude du vinaigre ou de l'eau acidulée étant connue (Pline, XXIII, 57; XXXIII, 71; Vitruve, VIII, 3, 19; Dion Cassius, XXXVI, 18, 2, Boissevain; sans parler des Modernes). L'objection ne peut être tirée que de l'impossibilité pour Hannibal de réunir la quantité de liquide nécessaire (81 000 kilogr. de vinaigre par mètre cube de pierre, dit Wagener). Il a pu y avoir un faible essai ou plutôt un simple projet de l'opération, et les écrivains et le populaire auront amplifié, comme si souvent dans le cours de cette campagne (cf. p. 487, n. 5); cf. la dissertation de Pisanski (très sceptique); Millin, *Voy. en Savoie*, I, p. 102; Rey, p. 1 et s., p. 129 et s. (qui voit dans ce récit un fait de folk-lore); Réville, p. 89-91; Berthelot, *Journal des Savants*, 1889, p. 244 et s. = *La Chimie au Moyen Age*, I, 1893, p. 370 et s.; Montlahuc, p. 88-90 (suppose que le texte primitif devait parler de vinaigre pour « fendre » et non « dissoudre » la pierre); Wagener, *Neue philologische Rundschau*, 1899, p. 97-103.

3. Polybe, III, 54 et 55; Tite-Live, XXI, 36 et 37; beaucoup de détails de Silius, III, 517-535, se rapportent à cet épisode; Zonaras, VIII, 23, 5 (Dion Cassius, Boissevain, p. 203). Voyez l'excellent commentaire d'Osiander, p. 142 et s.

4. C'est le « pas » dont parle Silius (XV, 506-7; cf. p. 498), et auquel fait allusion Appien, *Hannibalica*, 4; *Guerres civiles*, I, 109).

5. Tite-Live, XXI, 37, 5-6; Polybe, III, 56, 1 : cf. à leurs textes de Saussure, § 1256 : « Quand on passe le Mont-Cenis dans une saison froide, on est bien content de se trouver à la Novalèze, loin des frimas des hautes Alpes, et de commencer à jouir du beau climat de l'Italie. »

6. D'après Polybe, les pertes se décomposeraient ainsi : 12 000 fantassins,

les rivières, la montagne, le froid, sans doute aussi les désertions, avaient eu raison de leur corps ou de leur fidélité. Il ne restait à Hannibal que vingt-six mille de ses vieux soldats, Espagnols ou Africains, dont six mille cavaliers[1]. Ce qui était presque aussi grave, c'est qu'aucune nouvelle recrue n'avait comblé les vides : nul Gaulois n'était venu à sa suite, sauf quelques guides fort maladroits.

Il avait donc perdu plus de la moitié de son armée avant d'avoir tué un seul Romain. Dans ce passage des Alpes, bien des fautes furent commises. S'il l'avait entrepris quelques jours plus tôt, il eût évité la terrible tempête de la descente; s'il était passé par le mont Genèvre, il eût gagné du temps, ménagé ses forces, trouvé moins de pas dangereux; s'il avait suivi le littoral, la défaite de Scipion, presque assurée, lui aurait donné le prestige de la première victoire.

Mais l'esprit d'Hannibal présentait un singulier mélange de réflexion continue, de savants calculs, de précision méticuleuse, d'entêtement incroyable, et d'imagination aventureuse. Il fut peut-être, de tous les chefs d'autrefois, celui qui ressembla le plus à Napoléon. Ce qui l'attira le long du Rhône et dans la haute Italie, ce fut la grandiose vision d'un soulèvement tumultuaire et formidable de tous les Celtes, et cela eût

1000 chevaux jusqu'après le passage du Rhône (III, 60, 5); par suite, 18 000 fantassins, 2000 chevaux depuis cette opération jusqu'à l'arrivée en Italie (III, 56, 4). D'après Cincius, Hannibal aurait perdu après le passage du Rhône 36 000 hommes (T.-L., XXI, 38, 5). Ce dernier chiffre ne cadre pas avec l'effectif de l'armée qui descendit le Pertus (p. 459, n. 1). D'autre part, le chiffre des pertes, d'Elne à Tarascon, paraît bien élevé, étant donné que les auteurs ne relatent d'ordinaire aucun combat important, pas même l'affaire du passage : mais il a pu y avoir beaucoup de désertions avant le départ pour les Alpes (Zonaras, VIII, 23, 5; cf. ici, p. 472, n. 3). Hirschfeld (*Festschrift für... Gomperz*, 1902, p. 159-163) croit, sur ce parcours, à des désertions et des batailles, et rapporte le chiffre de Cincius aux pertes avant le passage du Rhône, depuis le départ de Carthagène. Cf., dans le même sens, Niese, *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, CLXIII, 1901, p. 620. Voir encore von Stern, *Das Annibalische Truppenverzeichnis bei Livius* (*Berliner Studien*), 1891. — Les assertions de Delbrück (*Geschichte der Kriegskunst*, I, 1900, p. 326-8) sont arbitraires.

1. Polybe, III, 35, 7; 56, 4; cf. T.-L., XXI, 38, 2. La perte en chevaux (de 9000 à 6000) est relativement faible : mais Hannibal, par achats ou prises, remplaça souvent les chevaux perdus; cf. p. 482.

compensé, en effet, la perte de dix-huit mille Africains et Espagnols, les plus agiles et les plus tenaces des soldats. Il se représentait ces cent mille Gaulois, ardents, intrépides et batailleurs, encadrés par ces troupes de fond et de discipline qu'il amenait avec lui ; il se voyait à la tête d'une merveilleuse armée, où se seraient ainsi combinés la barbarie et la science, le nombre et la raison, l'élan et la solidité. A lui seul, il le savait bien, il ne détruirait pas l'empire de Rome : mais il comptait sur la Gaule pour faire la moitié de la besogne. En quoi, insinuait Polybe, le jugement lui manqua[1].

Jamais, même après ses plus grandes victoires, Hannibal ne parvint à soulever toute la Celtique italienne. Il y eut des alliés, il y recruta des mercenaires. Mais pas une seule fois il ne fit sortir des champs du Pô cette centaine de mille hommes dont il avait besoin pour épouvanter Rome et constituer un tumulte gaulois. Ce pays se montra aussi défiant à son endroit[2] que la Gaule romaine devait l'être plus tard à l'endroit du Germain Civilis. Un homme de leur sang et de leur humeur pouvait seul décider les Celtes à se conjurer. Ces étrangers, venus d'au delà leurs frontières, les inquiétaient[3]. Ils étaient de singuliers libérateurs. Hannibal et ses parents avaient combattu d'autres Gaulois en Espagne : de Cadix aux Pyrénées, ils n'avaient jamais fait qu'imposer leurs ordres à des cités, à des peuplades et à des tribus jusque-là indépendantes. Ces Barcas furent les premiers chefs qui, de la mer du midi, s'avancèrent vers les montagnes pour prendre des terres, tuer des hommes, supprimer des libertés et créer un empire. Ils avaient fait, au sud des Pyrénées, ce que Rome achevait au sud des Alpes.

Ce qu'Hannibal voulait des Gaulois, c'étaient des vivres et des hommes, une chair à bataille, et rien de plus. Il ne pouvait

1. Cf. II, 14, 2 à 35.
2. Cf. Tite-Live, XXI, 52, 3-6.
3. Cf. Tite-Live, XXII, 1, 2-3.

y avoir sympathie entre eux et lui[1]. Le Carthaginois était un chef sérieux, sévère, légèrement minutieux, fort rusé, peu disposé à la confiance et à l'abandon, pardonnant mal et exigeant beaucoup[2] : et il fallait, pour complaire à des Gaulois, leur demander peu et leur passer bien des choses. Ils cherchaient dans leur général un camarade supérieur, et ils ne trouvaient dans le Carthaginois qu'un maître froid et rigoureux. Enfin, vraiment, on fatiguait trop au service d'Hannibal : des étapes sans fin, des nuits passées à marcher ou à combattre, l'habitude de la disette, nul compte du froid et de la pluie ; les éléphants mêmes mouraient à la peine, l'un après l'autre. Les Gaulois allaient à la guerre comme à un plaisir, et le Carthaginois la leur dispensait comme une corvée[3].

De la Gaule Transalpine, Hannibal ne ramena que les envoyés boïens et quelques prisonniers faits dans les Alpes[4]. Les Celtes attendirent l'issue des premiers combats, et le consul Publius Scipion, qui arrivait de Pise, put même forcer deux à trois mille Boïens à suivre ses légions[5]. Et cela ne laissait pas que d'étonner et d'indigner Hannibal : il était venu à l'appel des Gaulois, et pas un ne bougeait[6].

Au combat du Tessin, il y eut, de chaque côté, des Celtes boïens d'engagés[7]. Après la défaite du consul (octobre 218), ses auxiliaires passèrent à Hannibal[8], et d'autres défections se préparèrent dans les peuplades cisalpines, mais avec beaucoup de prudence. Le soulèvement manqua, en cette occurrence, de spon-

1. Cf. Tite-Live, XXII, 1, 2-3; Polybe, III, 78; 2-4.
2. Cf. Polybe, III, 78 et 79.
3. Polybe, III, 78 et 79; Tite-Live, XXII, 2; Silius, VIII, 17-19.
4. Tite-Live, XXI, 42, 1; Polybe, III, 62, 3. Il semble cependant que, de 218 à 216, quelques Gésates vinrent le rejoindre (cf. p. 493, n. 4).
5. Polybe, III, 65, 5; 67, 1-3; Tite-Live, XXI, 46, 4; 48, 1-2.
6. Tite-Live, XXI, 52, 4.
7. *Ibidem*, et voyez chez Silius, IV, 147-300, les exploits du chef boïen Crixus, allié d'Hannibal, et de ses troupes : c'est une addition au récit des deux auteurs; s'il n'y a pas là une invention du poète (ce que je ne crois pas), le combat aurait commencé par une charge malheureuse d'une *ala Boiorum*, auxiliaire de Carthage.
8. Tite-Live, XXI, 48, 1-2; Polybe, III, 67, 1-4.

tanéité, d'élan et de grandeur, et leur allié craignait sans cesse que les Gaulois ne changeassent d'avis et de camp au moment décisif : ils ne se donnèrent jamais sans réserve[1]. Ce ne fut du reste qu'après le désastre des Romains à la Trébie, après la perte définitive de la ligne du Pô, que les Insubres et les Boïens affluèrent dans le camp d'Hannibal (décembre 218)[2] : mais les Cénomans demeurèrent sans doute toujours fidèles à Rome[3], et le général ne put jamais réunir, sur un champ de bataille, plus de vingt mille fantassins et de cinq mille cavaliers gaulois ou ligures[4]. Et c'était, vu l'inconsistance de ces combattants, un appoint très médiocre.

Il est vrai qu'il en tira le plus de services possible. Sur la Trébie, il ne perdit guère que des Gaulois[5]. Au passage des Apennins, il les encadra de ses troupes, pour qu'ils ne pussent échapper à la fatigue[6]. Devant le lac de Trasimène (217), ce furent les Celtes qui le débarrassèrent du consul[7], et qui, presque seuls, coururent des risques. Dans la bataille de Cannes (216), enfin, plus des deux tiers des cadavres, du côté victorieux, furent fournis par les Gaulois[8]. — Hannibal faisait d'eux ses combattants de premier choc; ils lui servaient à briser l'élan de l'ennemi, à fatiguer ses bras et ses armes, à disloquer ses rangs. Puis, presque sans perte, les troupes d'élite, Numides

1. *Per ambiguum favorem*, Tite-Live, XXI, 52, 3; Polybe, III, 67, 1; 69, 5; 70, 4; 78, 2.
2. Polybe, III, 75, 2.
3. Ils combattirent pour elle à la Trébie (T.-L., XXI, 55, 4). Cf. p. 364.
4. Il ne devait pas avoir plus de 4 à 5000 Gaulois à la Trébie (Pol., III, 72, 8-9); à Cannes, sans doute 4 à 5000 cavaliers gaulois et 20 à 25000 fantassins gaulois ou ligures (*id.*, 114, 5); il semble qu'on ait évalué (Cincius Alimentus) à 64 000 le nombre d'auxiliaires fournis par la Cisalpine à Hannibal; mais le chiffre est bien douteux (T.-L., XXI, 38, 4). Comme les auxiliaires gaulois, à Cannes, ont combattu nus (T.-L., XXII, 46, 6; Pol., III, 114, 4), et que cet usage était tombé en désuétude chez les Cisalpins (cf. p. 351 et 355), il semble qu'Hannibal ait fait venir des Gésates de la Transalpine.
5. Polybe, III, 74, 10.
6. Tite-Live, XXII, 2, 3-6.
7. Tite-Live, XXII, 6, 3-4; Polybe, III, 84, 6; Silius, V, 645 et suiv.
8. Hannibal perdit 4000 Gaulois et 1500 Africains et Espagnols (Polybe, III, 117, 6).

ou Africains, survenaient, et, avec leurs forces toutes fraîches, elles avaient raison des Latins à demi épuisés, ne fût-ce que pour avoir tué trop de Gaulois [1]. Mais, dans cette tactique, ceux-ci ne servaient guère que de victimes, et leur nombre s'épuisait vite, sans que d'autres de leurs congénères eussent la tentation de se joindre à eux [2].

Moins de trois ans après sa descente des Alpes, il cessa de recevoir des hommes de la Gaule. A la nouvelle du désastre de Cannes, Boïens et autres tentèrent un soulèvement général, et, dans une embûche, massacrèrent un consul désigné et deux légions [3]. Mais il était beaucoup trop tard (216). Rome, avec une admirable prudence, leur ferma la route des camps d'Hannibal, qui s'éloignait d'eux de plus en plus; elle entretint toujours, au nord des Apennins, un général et une armée [4]; et, malgré de rudes échecs, elle n'évacua pas le pays, elle continua à le tenir solidement, sous la menace des trois places fortes de Crémone, Plaisance et Rimini, demeurées imprenables. Pendant ce temps, Hannibal, perdu dans le midi de la péninsule, achevait l'instruction militaire de ses auxiliaires gaulois. Et les Celtes qui le suivaient, loin d'être devenus avec lui les libérateurs de la Gaule, n'étaient plus qu'une soldatesque d'épave, à la remorque du chef qui les entretenait.

XII. — L'INVASION D'HASDRUBAL [5]

Mais, tant que dura cette guerre, les Barcas ne renoncèrent pas à soulever toutes les Gaules : et, en 207, le frère d'Hannibal, Hasdrubal, faillit réaliser cette chimère.

1. Polybe, III, 74 (la Trébie); Polybe, III, 113-5, et Tite-Live, XXII, 47 (Cannes). Cette tactique est bien notée par Silius (IV, 147 et 311-2; XV, 716) : *Primum laborem, qui solus genti est* (*Gallis*)... *prima acies* : Silius a certainement eu sous les yeux d'autres sources que Polybe et Tite-Live.
2. Cf. Tite-Live, XXI, 53, 10.
3. Polybe, III, 118, 6; Tite-Live, XXIII, 24; cf. XXII, 61, 12.
4. Dès 218 et 217 : XXI, 59; XXII, 9, 6; XXIV, 10, 3; XXV, 3, 5.
5. En particulier : Œhler, *Der letzte Feldzug des Barkiden Hasdrubal*, 1897 (*Berliner Studien*); K. Lehmann, *Die Angriffe der drei Barkiden*, 1905, p. 190 et s.

Cet Hasdrubal était, lui aussi, un homme de premier ordre. Assurément, il manquait, sur le champ de bataille, des talents de son frère : il ne possédait pas sa science des combinaisons et la netteté de son coup d'œil. Mais pour entraîner des masses humaines, il fut incomparable. Il avait le goût des générosités grandioses, l'amour des longues randonnées, l'audace des départs pour des distances infinies [1]; il ignorait les petitesses des calculs prudents et les craintes raisonnables de l'inconnu. Ce que rêveront les plus grands ennemis de Rome, Philippe V et Mithridate, il l'exécuta en quelques mois : il circula dans le monde des Barbares de l'Occident avec l'aisance d'un chef qui sait parler à tous les peuples, et il les groupa autour de lui sur le chemin d'Hannibal.

Déjà, plus heureux que son aîné, il avait su attirer à lui, en Espagne, les Gaulois du nord des Pyrénées : il avait suscité parmi eux des mercenaires pour l'aider à défendre la cause carthaginoise. A la bataille de Jaen (214), son frère Magon lui en amena des milliers, ornés de leurs bracelets et de leurs colliers d'or, et commandés par leurs rois : et ils avaient traversé tout l'Occident pour accroître par leur défaite le butin et la gloire de Rome [2].

Vaincu enfin dans le centre de la péninsule par le jeune Scipion (208), Hasdrubal avait réuni ses quinze derniers éléphants [3] et ses dernières troupes, et, par les landes celtibériques [4] et la vallée de l'Èbre, il s'était dirigé vers les Pyrénées de l'Océan. Le général romain savait que son adversaire chercherait à gagner l'Italie; mais il ne pensa pas à l'aventure d'une fuite par le couchant; il crut avoir fait le nécessaire en envoyant occuper les abords du Pertus, et ne songea plus qu'aux fruc-

1. Cf. Silius, XV, 495 et suiv.
2. Tite-Live, XXIV, 42, 8 : *Insignes reguli Gallorum* (*Mœniacœpto et Vismaro nomina erant*); ce ne sont pas des Celtibères.
3. Appien, *Hannibalica*, 52; dix seulement, Polybe, XI, 1, 3.
4. Il emmena beaucoup de Celtibères avec lui, Appien, *Hannibalica*, 52; *Irbeica*, 28.

tueuses conquêtes de l'Espagne méridionale (automne de 208)[1].

Hasdrubal, dans le pays des Vascons, gagna sans peine d'autres passages, Velate, Roncevaux ou les sentiers de la côte[2], et il se retrouva en quelques jours au nord des Pyrénées, dans des vallons ouverts et faciles, chez des peuples apparentés aux Ibères ses sujets ou ses alliés[3]. Très tranquille, protégé par les montagnes, il s'en vint dans le Roussillon, et s'arrêta au revers même du Pertus, à Elne, à quelques lieues du détachement romain qui en gardait le versant méridional. Il avait accompli la plus extraordinaire marche à tourner un obstacle qu'ait faite un général ancien (hiver 208-207)[4].

Tandis que Scipion l'oubliait, Hasdrubal procédait presque à la conquête pacifique de la Gaule méridionale. Ce vaincu et ce fugitif devenait le chef d'une sorte d'empire vagabond. Autour de ses Espagnols et de ses Africains il assemblait toute espèce d'hommes. A la différence de son frère, qui n'avait fait que courir chez les Celtes, impatient de l'Italie et irrité de tout retard, il prit largement son temps pour reconnaître le pays et les hommes, et la manière de les attacher à sa fortune. Dans son voyage à travers l'isthme des deux mers, il avait été, semble-t-il, bien accueilli des indigènes, Aquitains et Volques. D'Elne,

1. Silius, XV, 491-2 (qui parle d'un trophée élevé par Scipion sur le Pertus); Tite-Live, XXVII, 20, 2.

2. Cf. p. 51.

3. Cette marche d'Hasdrubal, outre qu'elle résulte de l'occupation du Pertus par les Romains, est attestée nettement par Appien, *Iberica*, 28.

4. Le séjour hivernal à Elne est attesté par le mot de Silius (XV, 494), *in aula Bebrycia*, qui ne peut signifier qu'*Iliberris*. Si Hasdrubal s'est arrêté là, c'est qu'il y retrouva des peuples alliés de Carthage (cf. p. 462, n. 3). La route de Fontarabie à Elne est très anciennement connue (cf. p. 188-9 et 413). — On a supposé (Osiander, p. 197) qu'Hasdrubal avait traversé la Gaule jusque chez les Arvernes et les Éduens pour déboucher vers Lyon et passer les Alpes au Grand Saint-Bernard. Mais : 1° cela est contraire au texte de Silius; 2° le *receperunt eum Arverni* de Tite-Live (XXVII, 39, 6) peut signifier qu'il fut accueilli par les peuples de l'hégémonie arverne, dont Volques, Rutènes et Allobroges firent partie (t. II, ch. XV, § 2); 3° les auteurs diront qu'Hasdrubal profita, au moins en partie, de l'expérience d'Hannibal (T.-L., XXVII, 39, 7-9; Silius, XV, 503-506) : donc il a dû suivre, en partie, son itinéraire; 4° la rapidité étonnante de sa marche ne s'explique pas s'il a traversé tout le plateau Central, pendant l'hiver, avec 15 éléphants.

il continuait son œuvre. L'or et l'argent coulaient sans relâche du camp carthaginois, et, en revanche, les Gaulois y montaient en longues files : guerriers des montagnes du Centre, des bords du Rhône et même de la Saône, presque les plus lointains de la Celtique, arrivaient vers le nouveau chef. Des Arvernes étaient alors descendus de leur plateau dans le midi, essayant sans doute de tirer quelques profits de ces bouleversements politiques qu'amenait la guerre d'Hannibal[1]; et le Carthaginois s'était entendu avec eux, peut-être pour une sorte de partage des Gaules[2]. Dans les montagnes de l'Apennin, huit mille Ligures se concentraient, afin de l'accueillir et de le défendre à la descente des Alpes[3]. — Peu à peu la guerre punique, après avoir traversé la Gaule du midi, ébranlait tout l'Occident, comme elle agitait, au même moment, tous les rivages de la Grèce.

Les marchands avertissaient sans doute Marseille de ces allées et venues; et Marseille en donnait avis au sénat. Celui-ci expédia en Provence deux ambassadeurs pour faire une enquête; des agents romains, conduits par les Grecs, allèrent jusque chez les chefs gaulois (du bas Rhône ou de la Durance), hôtes traditionnels des Marseillais : on leur confirma les immenses préparatifs d'Hasdrubal. A Rome, la terreur fut très grande, mais on ne crut pas à l'imminence du danger[4].

Au printemps (207), au moment opportun pour profiter plus tard de la fonte des neiges, Hasdrubal quitta son camp. Sur la route, Gaulois et Alpins le rejoignaient. Il n'eut ni à éviter une armée romaine, ni à combattre des embûches d'indigènes, ni à redouter le mauvais temps. Tous les dangers qui avaient retardé Hannibal, il sut les écarter. Ce fut une simple promenade pour lui que la traversée du Languedoc, la montée de la

1. Hypothèse due à [de Mandajors], *Histoire critique de la Gaule Narbonnoise*, 1733, p. 68.
2. Tite-Live, XXVII, 36, 2; 39, 6; Silius, XV, 493-501; Appien, *Hannibalica*, 52.
3. Tite-Live, XXVII, 39, 2.
4. *Id.*, XXVII, 36, 1-4; 39, 1-6.

Durance[1], l'ascension du mont Genèvre[2]. Au delà des cols, il retrouva dans le val de Suse la trace des camps d'Hannibal, et il admira l'œuvre de son frère[3]. Mais lui, qui n'avait perdu ni un jour ni un homme, s'était, dans ce passage des Alpes, montré plus prudent et plus habile que son devancier. Cette fois, c'était une invasion à la gauloise qui commençait, mais encadrée par les vétérans des guerres d'Espagne, et conduite par un Barca.

Hasdrubal descendit sur Turin[4] avec 48 000 fantassins, 8000 cavaliers, 15 éléphants[5]. Lorsque les 8000 Ligures et d'autres Barbares l'eurent rejoint, son armée devait atteindre 70 000 combattants[6]. S'ils arrivaient jusqu'à Hannibal, Rome serait plus compromise qu'après Trasimène et après Cannes.

Mais Hasdrubal perdit du temps devant Plaisance[7]; les deux consuls purent réunir leurs forces, et lui livrer bataille sur les bords du Métaure.

C'était la première fois que des Gaulois d'outre-monts faisaient

1. Tite-Live, XXVII, 36, 4; 39, 6-10; le *per munita pleraque transitu fratris* ne s'applique pas au passage des Alpes, mais à la marche antérieure en Languedoc (cf. p. 462, n. 3).

2. Je m'appuie, pour accepter le mont Genèvre, sur les raisons suivantes : 1° Hasdrubal alla très vite, ne rencontra aucune difficulté (T.-L., XXVII, 36, 6-10; Pol., XI, 1, 1) : or ce col est la route de beaucoup la plus commode (p. 46); 2° après le passage du col, par conséquent vers Suse, Hasdrubal put voir le camp ou le « pas d'Hannibal » (Silius, XV, 507-8), qu'il lui fut facile de retrouver, à quelques lieues de là, au delà de Novalèse (cf. p. 488-9); 3° son chemin est *planta Herculea* (Silius, XV, 505), c'est-à-dire la voie de la Durance (cf. p. 46, n. 8); 4° le ἐς Τυρρηνίαν d'Appien (*Hann.*, 52) doit être pour *in Taurinos*; 5° Eutrope, III, 18 : *Veniens eodem itinere, quo etiam Hannibal venerat.* — Le texte de Varron sur la route d'Hasdrubal (p. 455, note) ne prouve rien. — On a supposé (Osiander, p. 196 et suiv.) le Grand Saint-Bernard, à cause surtout de la tradition populaire qui y faisait passer des « Puniques » (Pline, III, 123; Tite-Live, XXI, 38, 9) : mais cette tradition, née de la confusion entre les noms de *Pœnus* et de *Penninus* (cf. p. 138, p. 48, n. 2), ne vaut pas plus pour Hasdrubal que pour Hannibal, ce que Tite-Live avait déjà fait remarquer. — K. Lehmann (p. 200) fait suivre à Hasdrubal la route de la Durance et du Genèvre.

3. Silius, XV, 507-510.

4. Cf. note 2.

5. Appien, *Hannibalica*, 52.

6. Tite-Live, XXVII, 49, 6.

7. *Id.*, XXVII, 39, 11.

une campagne de fatigue, et qu'ils se trouvaient ensuite en présence d'un combat discipliné. Le matin de la bataille, ils étaient dispersés dans les champs, endormis, las, découragés, n'en pouvant plus, ne sachant que faire. A peine s'ils surent tenir leurs armes. Tandis que les Espagnols et les Ligures défendaient chèrement leur vie, les Celtes, la bouche béante de soif et de chaleur, les jambes tremblantes de peur, inertes et stupides, se laissèrent égorger; et, dans le camp, les Romains en trouvèrent encore quelques milliers en train de cuver leur vin. Hasdrubal vaincu s'arrangea pour se faire tuer[1] : 64 000 hommes avaient péri, dont 8000 Latins[2]. Une dernière fois, Rome avait eu raison d'un tumulte celtique : sa victoire du Métaure mettait fin au péril d'Hannibal et aux invasions gauloises (207).

XIII. — MAGON ET HAMILCAR[3]

Mais les Barcas ne savaient point désespérer[4] : la principale force de ces hommes extraordinaires vint de ce qu'ils mettaient une ténacité indomptable au service d'une intelligence très nette et d'une imagination superbe. Leur entêtement eut quelque chose de grandiose et de surhumain.

Vaincus en Espagne, en Italie, en Afrique même, les Carthaginois refusèrent de lâcher pied dans la Gaule Cisalpine. Elle était la seule terre italienne où le nom de Rome ne fût pas respecté, où la haine de l'obéissance ne faiblît pas. Tant que

1. Tite-Live, XXVII, 48 et 49; Silius, XV, 715-736, qui a très bien décrit la « peur gauloise », *patrius genti pavor*; Polybe, XI, 3, 1.
2. Tite-Live, XXVII, 49, 6-8; Polybe (XI, 3, 2) dit seulement 10 000 du côté de Carthage et 2000 du côté latin.
3. Sur Magon et Hamilcar : K. Lehmann, p. 284 et s.; Friedrich, *Biographie des Barkiden Mago*, Vienne, 1880 (*Unters. aus der alten Geschichte*). Ce dernier cherche à prouver que les deux personnages n'en font qu'un : Magon serait resté en Italie, et aurait plus tard rejoint Hannibal à Carthage.
4. *Gens nata instaurandis reparandisque bellis*, T.-L., XXIV, 42, 6.

les Barcas auraient un des leurs au delà des Apennins, ils entretiendraient contre leur ennemie une réserve de dangers.

Dans les mois qui suivirent la bataille du Métaure, le frère d'Hasdrubal et d'Hannibal, Magon, débarqua à Gênes pour constituer une nouvelle armée de Celtes et de Ligures (205)[1]. Quand il l'eut réunie, il pénétra par les Apennins en Cisalpine, et, pendant deux ans, il tint la campagne. Mais les généraux romains, négligeant Hannibal inactif, eurent raison de lui, et finirent par le rejeter sur la Rivière (à Savone?, 203). Alors, sur l'ordre de Carthage, il embarqua ses troupes, indigènes et autres, et fit voile vers l'Afrique. Hannibal quitta l'Italie à la même date (203)[2]. — Mais les Barcas avaient encore laissé en Cisalpine un de leurs officiers, Hamilcar, pour rappeler sans cesse aux Gaulois le nom et l'amitié de Carthage[3].

A Zama (202), le tiers de l'armée d'Hannibal était formé de Ligures et de Celtes[4], débris de toutes les bandes qui, depuis seize ans, s'étaient associées à la fortune des trois Barcas. Mais, s'ils conservaient la haine de Rome sur ce champ de bataille étranger[5], c'était pour Carthage qu'ils combattaient et non plus pour leur pays. Leurs prises d'armes sur la terre des aïeux aboutissaient, en dernier acte, à un service de mercenaires déportés au delà des mers.

Par un contraste étrange, pendant que les Gaulois faisaient en Afrique office de soldats de Carthage, Hamilcar jouait dans la Gaule italienne le rôle de chef celtique. Et il le jouait fort

1. Tite-Live, XXVIII, 46, 7-11; XXIX, 5; Appien, *Libyca*, 7 et 9; *Hannibalica*, 54. Il avait déjà été employé par Hasdrubal à des levées de Gaulois (T.-L., XXIV, 42, 6); cf. p. 495.

2. Tite-Live, XXIX, 5; XXX, 18-21; Silius, XVI, 26-27. Tradition différente chez Appien, *Libyca*, 23, 31, 32, 49, 54; chez Cornélius Népos, 23, 7, 4; 8, 1. Cf. p. 499, n. 3.

3. Tite-Live, XXXI, 10,8, d'après lequel Hamilcar *in iis locis de Hasdrubalis exercitu substiterat*. Ailleurs (11, 5), il croit possible qu'il ait été un officier de Magon; cf. Dion Cassius, XVIII, 58, 5, p. 276, Boissevain.

4. Appien, *Libyca*, 40, 44, 46, 47.

5. *Galli proprio atque insito in Romanos odio accenduntur*, T.-L., XXX, 33, 9.

bien. Longtemps après Zama et la paix d'Hannibal, les Romains apprirent que ce général avait réussi, mieux qu'aucun de ses prédécesseurs, à soulever toute la Circumpadane, les Ligures, les Boïens, les Insubres et les Cénomans eux-mêmes. Du premier coup, il avait pris la colonie de Plaisance, devant laquelle les trois Barcas avaient reculé. La guerre punique recommençait encore, comme des entrailles de l'Italie, avec les Gaulois pour champions (200)[1].

Mais Hamilcar fut battu et tué près de Crémone (200)[2], et les Celtes, s'ils ne déposèrent pas les armes, ne luttèrent plus qu'en leur nom et sous leurs chefs. Leur sort était désormais séparé de celui de Carthage.

XIV. — CONSÉQUENCES DE LA GUERRE POUR LA GAULE

Ces dix-huit années de guerre punique n'avaient, en apparence, rien changé au sort de la Gaule propre. Hannibal, Hasdrubal, les Scipions, l'avaient parcourue, sans jamais s'y arrêter en maîtres. Les Gaulois demeuraient libres de se fédérer ou de se combattre, et Marseille, de trafiquer dans le pays.

En réalité, c'étaient les destinées de cette contrée que la guerre venait de fixer. Elle avait donné à Rome l'empire de l'Occident, et elle avait fait connaître son nom, son bonheur et sa puissance à tous ceux qui commandaient en Gaule. Les chefs carthaginois et les soldats celtes qui avaient franchi les montagnes pour combattre les légions, avaient été également vaincus, et n'étaient point revenus. Les Romains demeuraient les maîtres au levant des Alpes, et ils le devenaient au sud des Pyrénées. Leur empire touchait le pied des montagnes qui ferment la Gaule.

Marseille, jusque-là l'égale de Rome, ne pouvait plus paraître

1. Tite-Live, XXXI, 10. La chronologie n'est point sûre.
2. *Id.*, XXXI, 21. Cf. p. 499, n. 3, p. 507, n. 2.

que son agent, son espion et son auxiliaire. C'était chez elle que les envoyés du sénat s'étaient réfugiés avant la guerre ; c'était de son port que Publius Scipion était parti pour combattre Hannibal, que Cneius son frère et Publius son fils étaient partis pour conquérir l'Espagne [1]. Ses guides avaient conduit le premier jusqu'au camp des Carthaginois [2] ; ses pilotes et ses trirèmes avaient accompagné le futur vainqueur de Zama jusqu'au delà des Pyrénées (211) [3] ; ses envoyés ou ses hôtes avaient révélé au sénat les entreprises d'Hasdrubal [4]. Ampurias, sa fille espagnole, avait ouvert l'Ibérie aux Scipions [5] et la rouvrira à Caton (195) [6]. Des vaisseaux armés par elle servirent d'avant-garde à la flotte italienne dans les parages de la Catalogne et de l'Aragon [7] ; et, dans la première bataille navale qui s'engagea entre Latins et Carthaginois, les navires grecs [8], par une habile

1. Cf. p. 461, 469, 474 ; Silius, XV, 169.
2. Cf. p. 469 et 470.
3. Quatre trirèmes marseillaises le suivirent *officii causa* jusqu'à Ampurias (T.-L., XXVI, 19, 13).
4. Cf. p. 497.
5. Tite-Live, XXI, 60, 2 ; 61, 4 ; XXVI, 19, 11 ; XXVIII, 42, 3 ; Polybe, III, 76, 1 ; Silius, XV, 176.
6. Caton a fait escale à Port-Vendres (?, *portus Pyrenæi*), à Rosas, qu'il a réoccupée sur les Espagnols (à moins que *castellum*, XXXIV, 8, 6, ne désigne une redoute indigène voisine et différente de la ville grecque), à Ampurias, où il a débarqué et d'où il est parti pour l'intérieur (T.-L., XXXIV, 8, 9, 11).
7. Tite-Live, XXII, 19, 5 (en 217) ; Polybe, III, 95, 6 (*id.*) ; cf. Strabon, IV, 1, 5.
8. Fragment de Sosylus (cf. p. 455, note), publié par Wilcken, *Hermes*, XLI, 1906, p. 106-8. Je ne doute pas qu'il ne s'agisse de cette première bataille, en 217, à l'embouchure de l'Ebre (Polybe, III, 95 et 96 ; Tite-Live, XXII, 19 et 20 ; Wilcken, p. 129 et s.). Voici en quoi consista la manœuvre : « Doublement grande fut la défaite des Carthaginois, parce que les Marseillais éventèrent leur tactique. Les Phéniciens ont la coutume, s'ils ont rangé leurs vaisseaux en face de vaisseaux ennemis qui leur présentent l'avant, de se mettre en mouvement rapide, comme pour l'abordage, mais ensuite, d'éviter le choc, de s'engager entre les lignes, et enfin de se retourner, et de se rejeter alors vivement sur les vaisseaux ennemis, pendant que ceux-ci sont encore devant eux en rang oblique.... Mais les Marseillais, ayant disposé les vaisseaux du premier rang sur un front en face de l'ennemi, avaient laissé d'autres navires en réserve à une distance calculée, et ces derniers devaient attaquer l'ennemi au bon moment, dès que celui-ci aurait passé la première ligne et se serait retourné pour l'assaillir : cette première ligne gardant intacte sa position [?]. » — Pour que cette contre-manœuvre réussit, il fallait que la réserve grecque demeurât dissimulée à l'ennemi, et je ne vois pas bien de quelle manière on arrivait à ce résultat. — Sosylus rapporte qu'elle fut utilisée à la bataille d'Artémisium en 480 (p. 119-127).

manœuvre, assurèrent la victoire à leurs alliés (217)[1]. Mais l'adresse des matelots de Marseille ne faisait qu'aggraver les fautes de ses politiques. Cette victoire livrait pour toujours aux Italiens les eaux et les rivages de la Méditerranée occidentale[2]. Marseille et ses colonies ne sont plus que les seuils maritimes de l'empire de Rome. Celle-ci peut, quand elle le voudra, commencer la conquête de la Gaule.

1. Sosylus : Πᾶσαι μὲν δ[ι]αφόρως ἠγωνίσαντο, πολὺ δὲ μάλισθ' αἱ τῶν Μασσαλιητῶν, ἦρξαντό τε γὰρ πρῶται καὶ τῆς ὅλης εὐημερίας α[ἴ]τ[ι]αι κατέστησαν Ῥ[ω]μ[α]ίοις. Polybe ne parle pas du rôle des Marseillais dans la bataille, mais le remplace par un éloge général de leur conduite pendant toute la guerre (III, 95, 6 et 7); Tite-Live se borne à parler de leurs services comme éclaireurs (XXII, 19, 5), signalés du reste aussi par Polybe (III, 95, 6). Il est du reste également possible soit que Sosylus ait exagéré la part prise par les Marseillais, soit que Polybe et Tite-Live l'aient atténuée.

2. Tite-Live, XXII, 20, 3 : *Una levi pugna toto ejus oræ mari potiti erant.*

CHAPITRE XII

LA GAULE LAISSÉE AUX GAULOIS[1]

I. Quelques causes de la domination romaine. — II. Occupation définitive de la Gaule du Pô. — III. Guerres contre les Celtibères. — IV. Guerres contre les Galates et les Celtillyriens. — V. Caractère de l'Empire romain vers 150. — VI. Rapports du sénat avec Marseille et la Gaule. — VII. La Gaule laissée à elle-même.

I. — QUELQUES CAUSES DE LA DOMINATION ROMAINE

La guerre d'Hannibal avait mis aux prises les Romains, non pas seulement avec Carthage, mais encore avec les Gaulois des deux côtés des Alpes, avec les Ligures, les Espagnols, les Africains, les Grecs de Macédoine. Ils se trouvèrent en rapports de bataille ou d'amitié avec tous les peuples du monde méditerranéen.

Par là même, elle leur avait inspiré le désir de conquérir ce monde. Ils venaient d'en abattre la puissance la plus ancienne et la plus redoutable. Leurs légions ou leurs ambassades étaient parvenues avec la même aisance à toutes les extrémités de la mer Intérieure, à Cadix, à Carthage et à Marseille, à Pergame et à Alexandrie. Jamais la grande force que l'Italie tenait de sa situation géographique n'avait été mise ainsi en pleine lumière aux yeux des maîtres de Rome.

Parti de l'Orient, l'hellénisme avait préparé, dans les siècles

1. Amédée Thierry, livre III, ch. 3 et 4; Contzen, *Die Wanderungen der Kelten*, 1861; Mommsen, I, p. 665 et suiv.; tous les ouvrages cités chap. VIII et IX.

précédents, l'unité morale des peuples méditerranéens[1]. Carthage avait essayé, en commençant par l'Occident, de les soumettre à une domination commune[2]. Mais l'Italie, allongée au beau milieu de toutes les mers et de toutes les terres antiques, axe de ce monde d'autrefois, avait seule qualité pour en faire un empire.

L'hellénisme, en Orient et en Occident, n'avait guère fait qu'effleurer des rivages. Il ne s'était jamais groupé autour d'un centre reconnu. Les poèmes d'Homère étaient pour lui comme une patrie idéale, où tous ses fils se retrouvaient; mais il leur manquait sur la terre une mère-patrie qui pût rallier leurs espérances et leurs cités éparses sur toutes les rives.

Les Carthaginois, à la différence des Hellènes, relevaient d'une cité-maîtresse, admirablement située au carrefour central des eaux méditerranéennes. Mais cette cité n'était, sur le sol qu'elle détenait, qu'une sorte de camp retranché. Elle n'avait derrière elle que des populations étrangères ou hostiles, et la nature inclémente du désert; elle était, du côté de la terre, comme au bord d'un abîme, sans l'appui d'une nation pour renouveler ses forces et son courage.

Rome, au contraire, faisait maintenant corps avec l'Italie péninsulaire, dont le Tibre lui donnait la voie souveraine[3]. Avant de chercher à devenir la maîtresse du monde, elle avait réussi à se donner pour patrie unique à tous les Italiens. Les guerres des Barcas avaient, en cela, complété et sanctionné son œuvre. Elles avaient groupé autour d'elle, contre des dangers communs, gaulois ou puniques, les villes de la péninsule. Au temps de la bataille de Zama, Rome, avec son simple nom de cité, avait déjà la force d'un empire compact, animé par une pensée nationale.

Cet empire touchait et menaçait toutes les civilisations et

1. Cf. p. 193 et suiv., p. 390 et suiv.
2. Cf. p. 384 et suiv., p. 445 et suiv.
3. Cf. p. 194 et 200, 294-296, 444-445, 447-450.

toutes les barbaries méditerranéennes. Par Pise, son dernier port au nord-ouest, il surveillait les rivages ligures et celtiques, il protégeait Marseille, il conquérait l'Espagne, qui lui faisait vis-à-vis. De Rome, sa capitale, il ne fallait que trois jours pour débarquer à Carthage et maîtriser le détroit central. Prolongée en droite ligne vers le sud, la côte du port de Brindes semblait se continuer par celle du golfe de Corinthe, la route diagonale du monde hellénique.

Enfin, cet empire qui portait le nom de Rome, avait, à la différence de l'hellénisme, la peur du morcellement, de la dispersion, des patries séparées. Toute nouvelle conquête, toute fondation demeuraient unies à la capitale par un lien qui ne pouvait se rompre. Ce n'était pas une cité qui envoyait des essaims d'hommes autour d'elle, c'était un domaine très cohérent qui s'accroissait par des incorporations continues. Les colonies les plus lointaines, Rimini, Plaisance, Crémone, Pise, Aquilée, étaient moins des filleules de Rome que des postes d'avant-garde. Dès que la Sicile ou l'Espagne furent conquises, elles devinrent la chose éternelle du peuple romain, un morceau indéchirable de son empire.

Aussi, lorsque prit fin la guerre d'Hannibal, les destinées du monde méditerranéen se trouvèrent fixées au profit de Rome.

Au cours de ses premières conquêtes, Rome rencontra tous ceux des Celtes qui, dans les deux siècles précédents, s'étaient établis au sud des grandes chaînes de forêts ou de montagnes.

II. — OCCUPATION DÉFINITIVE DE LA GAULE DU PO[1]

Il fallait d'abord assurer la sécurité de l'Italie contre les haines et les pilleries gauloises.

La guerre continua en Cisalpine[2] entre les Celtes et les Romains,

1. Voyez les livres indiqués p. 447, n. 1, p. 504, n. 1.
2. Campagne de 201 contre les Boïens, T.-L., XXXI. 2, 5 et s.

plus acharnée et plus meurtrière que celle de la première conquête et que celle de l'alliance punique[1]. Les Barbares, restés seuls sous leurs chefs nationaux, montrèrent le courage et la ténacité qui leur avaient fait si souvent défaut quand ils combattaient avec l'appui de Gésates transalpins ou sous les ordres d'un Barca. Ce fut la véritable lutte pour l'indépendance.

Elle dura douze ans (201-190). Au début, les trois grandes nations celtiques, Cénomans de Brescia, Insubres de Milan, Boïens de Bologne, s'armèrent de concert, associées même à la plupart des tribus ligures des Apennins (200-197)[2]. Puis, chaque peuplade agit pour son compte. Les Cénomans, qui avaient toujours le regret de l'alliance romaine et la jalousie de leurs riches voisins les Insubres, trahirent une nouvelle fois la cause commune (197)[3], et les légions purent commencer leur œuvre de destruction.

Chaque année, une ou deux armées romaines passaient au nord des Apennins, et c'étaient chaque fois de grands massacres, les plus abondants que les Romains eussent encore faits dans leur triste vie de conquérants[4]. — Il est vrai que les Gaulois furent aussi maladroits que possible. L'expérience de la génération précédente ne leur servit de rien. On ne les vit jamais résister au désir d'un beau champ de bataille[5]. S'ils n'ignoraient pas que le meilleur moyen de rompre une légion est de la surprendre ou de la harceler[6], leur tempérament ne supportait

1. Cf. p. 448 et suiv., p. 489 et suiv.

2. Campagne de 200 contre Hamilcar (cf. p. 500-1), T.-L., XXXI, 10 et 21; campagne de 199 chez les Insubres, XXXII, 7,5; rien en 198; coalition de 197, XXXII, 29-31 (où Tite-Live, 30, 12, fait de nouveau intervenir Hamilcar, qu'il nous avait dit tué en 200, XXXI, 21, 18; XXXIII, 23). Évidemment il a eu sous les yeux différents annalistes, mais surtout Valérius Antias (XXXIII, 36, 13; XXXVI, 38, 6) : nous n'avons, pour ces guerres, aucune source autre que Tite-Live et quelques fragments de Dion, qui le contredisent en partie; cf. Lauterbach, p. 31 et s.

3. XXXII, 30, 6 et s.

4. Les Romains le reconnaissaient eux-mêmes. *Pecorum in modum consternatos caedunt* (T.-L., XXXVIII, 17, 6).

5. XXXIII, 36, 9; XXXIV, 46, 7 et s.; XXXV, 4, 7 et s.

6. XXXI, 2, 8; XXXIII, 36, 4; XXXV, 4, 2.

pas longtemps l'attente éveillée d'une embuscade ou les fatigues monotones des petits combats[1]. Sottement, ils s'offraient en masse aux coups des grandes armées consulaires ou prétoriennes. — Aussi, en deux rencontres, les Insubres perdirent 35 000 hommes en 197, 40 000 en 196[2]; aux Boïens, on tua, dans une seule bataille, 8 000 hommes en 195, 11 000 en 194, 14 000 en 193, 28 000 même en 191[3] : nous ne parlons pas de ceux qui furent pris ou égorgés dans le pillage ininterrompu des bourgades et des campagnes[4].

Enfin, les Insubres acceptèrent le joug, et, comme ce fut cette fois sans arrière-pensée, on ne leur imposa point de colonies : pourvu qu'ils obéissent, on leur permit de vivre à leur guise, sur leurs terres et sous leurs lois. Au sud du Pô, au contraire, le pays fut incorporé de force et sans retour à l'empire et à la vie de Rome. Les Boïens avaient été exterminés avec un si grand soin qu'un de leurs vainqueurs se vanta de ne plus laisser derrière lui que des vieillards et des enfants[5]. Sans doute les derniers hommes préférèrent émigrer chez leurs congénères de l'Allemagne[6]. En tout cas, les historiens de Rome diront désormais de ce peuple qu' « il avait disparu »[7] : à sa place, une ligne de colonies fut échelonnée entre les Apennins et le Pô, Rimini, Bologne, Modène, Parme, Plaisance, Crémone; et la voie Émilienne, qui les réunit, devint le boulevard militaire de l'Italie romaine du côté de la Barbarie septentrionale (190-183)[8].

Dans le cours de ces guerres, les Romains avaient de nouveau occupé Côme et atteint les contre-forts des Alpes (196)[9];

1. *Gens minime ad moræ tædium ferendum patiens*, XXXIII, 36, 8; XXXV, 4, 7.
2. Sans doute aussi 10 000 en 194; XXXII, 30, 11; XXXIII, 36, 13; XXXIV, 46, 1.
3. XXXIV, 22, 1; XXXIV, 47, 8; XXXV, 5, 13; XXXVI, 38, 6.
4. XXXII, 30, 3; 31, 3; XXXV, 4, 2-3; etc.
5. T.-L., XXXVI, 40, 5.
6. Polybe, II, 35, 4; Strabon, V, 1, 6 et 10; cf. p. 380.
7. Caton *ap.* Pline, III, 116; T.-L., XXXVII, 47, 2; XXXIX, 55, 7.
8. En 190, rétablissement de Plaisance et Crémone; Bologne en 189; Parme et Modène en 183; XXXVII, 47, 2 et 57, 8; XXXIX, 55, 6; en 187, la *via Æmilia*, XXXIX, 2, 10.
9. Tite-Live, XXXIII, 36, 14.

et, le long des côtes ligures, ils s'étaient avancés jusqu'à Vintimille, à quelques lieues en deçà des derniers caps que les Alpes projettent sur la mer (180)[1]. Mais le sénat et ses généraux n'eurent point le dessein de faire la conquête des vallées alpestres. Il y avait, dans le monde, bien des terres meilleures. Ils se bornaient, quand ils avaient besoin d'esclaves, à cerner à l'improviste les bourgades des montagnes : ces courses étaient un excellent exercice pour les légionnaires, et fournissaient l'appoint au butin des grandes guerres[2].

En revanche, si les Romains ne s'installèrent pas dans les montagnes, ils en interdirent formellement le passage aux Transalpins. Le sénat décréta avec une sorte de solennité que le temps des migrations était passé, et que le nom celtique ne devait plus s'étendre au sud des montagnes. En 186, douze mille Gaulois du Norique avaient franchi les Alpes Juliennes, et, ouvertement, sans violence, en hommes désireux de faire souche de peuples laborieux, ils avaient fondé d'abord une ville près de l'emplacement de la future Aquilée[3]. Le terrain était désert : les nouveaux-venus déclarèrent aux Romains qu'ils ne demandaient qu'à le cultiver, et à vivre en paix avec eux. On les expulsa ignominieusement (183); et, comme ils avaient trouvé un bon site de ville, le sénat les imita, et fonda, dans cette région, la colonie d'Aquilée (181)[4]. — C'était, après tout, une excellente précaution : car Aquilée gardait la descente du col de Nauporte, par où l'on arrivait du Danube et du royaume gaulois du Norique[5] ; et le bruit courait que Philippe de Macédoine, reprenant par l'est le projet d'Hannibal, allait descendre

1. Tite-Live, XL, 41, 6 : *Navibus inde Postumius ad visendam oram Ingaunorum* (Albenga) *Intemeliorumque* (Vintimille) *Ligurum processit*. Les *Intemelii* devaient occuper la vallée de la Roya; les *Ingauni*, celle de la Centa. Cf. Lauterbach, p. 101-2.

2. Expédition de Cassius (en 171) contre les *populi Alpini*, voisins du Norique; T.-L., XLIII, 5, 2.

3. Tite-Live, XXXIX, 22, 6; 45, 6-7; 54 et 55; Pline, III, 131. Sans doute d'après L. Calpurnius Pison.

4. T.-L., XXXIX, 55, 5; XL, 34, 2.

5. Cf. p. 377, n. 7, p. 298.

par cette voie en Italie, peut-être en entraînant tous les Celtes de la grande vallée (181)[1].

Cependant, quelque temps après, l'année même de la mort de Philippe (179), trois mille Transalpins s'aventurèrent encore en Italie : ils venaient, eux aussi, en suppliants, demandant simplement des terres et la faveur de servir l'Empire romain. Le sénat leur intima l'ordre de s'en retourner au delà des monts[2]. — Ce sont les derniers Gaulois qui aient franchi les Alpes à la recherche de nouveaux domaines : les premiers, avec Bellovèse, avaient conquis le pays plus de deux siècles auparavant; les descendants de leurs frères étaient écartés comme des mendiants importuns. « Que les peuples gaulois », avait proclamé le sénat en 183, « soient avertis d'avoir à garder chez eux la multitude de leurs hommes. Entre les Celtes et l'Italie, les Alpes forment une frontière presque infranchissable : ceux qui oseraient aller au delà ne seraient pas mieux traités que ceux qui avaient les premiers frayé les cols des montagnes[3]. » — Mais, en disant cela, les sénateurs s'interdisaient le désir de passer à leur tour les montagnes, et de conquérir au delà des plaines de la Celtique italienne.

III. — GUERRES CONTRE LES CELTIBÈRES

De la même façon, leur politique en Espagne excluait tout projet d'intervention au nord des Pyrénées. Scipion l'Africain avait laissé Hasdrubal s'enfuir au delà des monts (208); il ne l'avait pas poursuivi en Gaule sur la route du Pertus, mais, sur le côté méridional, il avait, disait-on, érigé le trophée de ses victoires, comme pour indiquer la limite que ne dépasserait pas l'ambition de Rome[4]. Et si Caton l'Ancien, qui eut à recom-

1. T.-L., XL, 21 et 22. Cf., à la date de 182, XL, 17, 8 : *Fama erat Gallos Transalpinos juventutem armare, nec in quam regionem Italiæ effusura se multitudo esset sciebatur.*
2. T.-L., XL, 53, 5-6. Il est probable qu'il s'agit aussi de gens du Norique.
3. Tite-Live, XXXIX, 54, 11-12.
4. Silius, XV, 491-2; T.-L., XXVII, 20, 2. Cf. p. 495-6.

mencer après lui la lutte contre l'Espagne (195), relâcha au nord des montagnes dans le port des Pyrénées (Port-Vendres?), il se borna à y rallier sa flotte, et ce fut à Rosas qu'il débarqua pour faire son premier acte de conquérant[1].

Cette conquête de l'Espagne, commencée la première année de la guerre punique (218), ne devait se terminer que deux siècles plus tard. Elle participa du caractère de la contrée[2] : les belles et fertiles vallées de l'Èbre et de l'Andalousie, les régions côtières de la Méditerranée, riches en jardins et en ports, furent les premières menacées : et, habituées à des hôtes et des maîtres étrangers, elles se défendirent mollement; les Romains rencontrèrent d'autant moins de résistance qu'ils s'avancèrent davantage vers le sud[3]. Il fallut plusieurs campagnes pour soumettre les Ibères proprement dits, vieilles et fortes peuplades de l'Aragon et de la Catalogne[4]. Quelques semaines d'un siège hardiment mené suffirent à enlever Carthagène (210)[5]. L'antique Cadix, rompue depuis mille ans à toutes les dominations, accepta la nouvelle avec indifférence (206)[6] : Rome à son tour avait franchi les Colonnes d'Hercule et occupé la métropole de la mer Extérieure.

Les seuls indigènes qui s'obstinèrent dans la lutte pour la liberté furent ceux des montagnes et des plateaux du Centre et du Nord, et, parmi tous, les Celtibères, qui occupaient le haut pays entre l'Èbre et les fleuves atlantiques[7]. Ce mélange de Celtes et d'Espagnols avait produit l'espèce d'hommes la plus

1. Tite-Live, XXXIV, 8, 6.
2. P. 258-260.
3. Voyez la soumission des Turdétans (Tartessus) et la conquête de l'Andalousie, en 214 (T.-L., XXIV, 41-42); de nouveau en 200 (XXVIII, 15-37); enfin en 195 (T.-L., XXXIV, 17-19). Je parle de la résistance des indigènes.
4. Lacétans, Ausétans, etc., et surtout les Ilergètes, la grande et intelligente nation d'Ilerda et Huesca : campagnes de 218 (T.-L., XXI, 60-61); de 217 (XXII, 21); de 206 (T.-L., XXVIII, 31-34); de 195 (XXXIV, 11-16, 20-21). Sur ces peuplades, cf. p. 280, n. 2, p. 451, n. 4.
5. T.-L., XXVI, 42-46.
6. *Id.*, XXVIII, 37, 10. Cf., sur Cadix, p. 186-8, 198-200, 219, 385, 445-6.
7. Cf. p. 306-7.

vaillante peut-être du monde antique[1]. Elle avait hérité de sa double ascendance l'emportement et la ténacité, un esprit très souple et un courage très froid, l'ardeur du cavalier et la solidité du fantassin[2]. A la différence des Gaulois, ces hommes étaient armés soit de lances[3], soit du glaive espagnol, court, acéré, merveilleusement effilé et trempé[4]. Rien n'était plus redoutable, même pour une légion formée en carré, qu'une troupe de Celtibères s'élançant et attaquant en coin, et cette force, irrésistible à la fois par la dureté et par la vitesse, pénétrait et brisait tous les obstacles[5].

La situation et la nature de leur pays les rendaient plus redoutables encore. La Celtibérie, pauvre, âpre, hérissée de montagnes inégales, pleine de ravins et de broussailles, dépourvue de routes et de campagnes ouvertes, se prêtait aux embuscades et à ces rencontres de détail où se disséminait la force d'une légion[6]. Celle-ci avait, sur ces hautes terres, tout à perdre et presque rien à prendre[7]. Quand les Romains s'y aventuraient, on les attendait dans les redoutables cachettes qu'offraient les gorges du Jalon et du Jiloca[8]. S'ils restaient dans les vallées d'en bas, sur l'Èbre, sur le Tage ou le Guadiana, les Celtibères y descendaient alors, se mettaient avec entrain à piller les campagnes et assiéger les villes, qu'ils dominaient du haut des sierras de Moncayo ou de Cuenca, ces énormes donjons de guet de l'Espagne, et les camps des légionnaires, assaillis à l'improviste, souffraient d'abord mille dégâts[9].

1. Diodore, V, 33; cf. p. 306-7.
2. *Id.*, V, 33 (Posidonius?); Polybe, fr. 13.
3. Tite-Live, XL, 40, 7.
4. Polybe, fr. 14.
5. Tite-Live, XL, 40, 3. *Celtiberis concursare mos est*, T.-L., XXVIII, 2, 7.
6. *Id.*, XXVIII, 2, 8.
7. *Id.*, XL, 33, 9; cf. XXI, 43, 8.
8. *Saltus Manlianus* (en 180), T.-L., XL, 39-40; *mons Chaunus* (Moncayo) (en 179), XL, 50.
9. Bataille de Calagurris sur l'Ebre, Calahorra, en 186 (T.-L., XXXIX, 21); d'Urbicua en 182 (XL, 16); d'Æbura sur le Tage(?) et de Contrébie sur le Jiloca en 181

Il fallut près d'un siècle pour les soumettre. Lors de l'arrivée des premiers Scipions, ils avaient lâché Carthage pour s'allier à Rome (217)[1]; puis ils revinrent à leur alliée de la veille (212)[2]. Et longtemps ainsi, ils hésitèrent ou se partagèrent entre les chefs qui guerroyaient dans la péninsule[3], se vendant au plus offrant, mais le plus souvent mercenaires de la cause de la liberté, toujours fidèles en face de l'ennemi, désireux avant tout de se battre et de ne voir aucun maître près de leurs terres. A la fin, quand ils comprirent ce qu'étaient et ce que voulaient les Romains, ils ne cessèrent plus de les attaquer sans trêve ni merci, luttant, comme disaient les Anciens, « non pour la victoire, mais pour la mort »[4]. Quatre générations de préteurs et de légionnaires s'usèrent à les combattre, et ce fut seulement Scipion Émilien, le petit-fils du premier adversaire d'Hannibal, qui obligea au suicide militaire, dans Numance près de succomber, la dernière armée de Celtibères (133)[5]. Mais des bandes de brigands tinrent longtemps encore la campagne[6].

Quelque temps avant la chute de Numance (138-136), Junius Brutus avait parcouru la Lusitanie et les régions de l'Océan, et montré les manipules aux colonies celtiques du Guadiana[7], du Douro et de la Galice[8]. Tout ce qui portait ce nom au sud des Pyrénées devint, de fait ou de droit, sujet du peuple romain. Mais c'était au prix de massacres et de dévastations que les cinq siècles de la paix impériale ne pourront réparer.

(XL, 30-33); d'Alcée près du Guadiana en 179 (XL, 48). Aucune de ces villes n'est regardée comme celtibérique par les narrateurs.

1. Tite-Live, XXII, 21, 7; XXIV, 49, 7; XXV, 32, 3.
2. *Id.*, XXV, 33.
3. Cf. Tite-Live, XXXIV, 17 et 19.
4. *Cum Celtiberis... uter esset, non uter imperaret*, Cicéron, *De officiis*, I, 12, 38.
5. Appien, *Iberica*, 96-97; Tite-Live, *Ep.*, 59; Florus, I, 34 (II, 18), 15-17.
6. Cf. Appien, *Ib.*, 99-100.
7. Il est possible que ces dernières aient été battues en 195 avec les Turdétans, leurs voisins et alliés ordinaires; T.-L., XXXIV, 17-19; cf. Polybe, XXXIV, 9, 3.
8. Appien, *Iberica*, 73-75; Tite-Live, *Ep.*, 55 et 56. — Cf., sur la chronologie de ces guerres : Wilsdorf, *Fasti Hispaniarum*, Leipzig, 1878; Kornemann, *Die neue Livius-Epitome*, 1904, p. 65-68.

IV. — GUERRES CONTRE LES GALATES ET LES CELTILLYRIENS

A la même époque, les légions soumirent aussi l'Orient grec aux armes ou à la majesté de leur peuple. De la mer Adriatique au mont Taurus, le sénat s'arrogeait le droit de décider de la paix et de la guerre, de disposer de la terre, et de fixer des frontières.

Sur ce sol, il rencontra encore des Gaulois. A l'intérieur même du monde hellénique, vivaient les Galates de Phrygie, dont l' « humeur indomptable » était une gêne permanente pour Pergame et les Grecs asiatiques[1]. A la lisière septentrionale de ce monde, le pacifique royaume des Celtes de l'Hémus avait disparu (218?)[2]; mais il restait dans ces parages les Scordisques et autres Celtillyriens du Danube, qui ne cessaient de menacer la Thrace et ses colonies grecques, et qui guettaient toujours le chemin du temple de Delphes[3].

Les Romains eurent vite fait de débarrasser les Grecs de la crainte des Galates. En une seule campagne bien conduite, Manlius Vulso leur tua ou leur prit, sans combat sérieux, soixante mille hommes, parmi lesquels il y avait assurément beaucoup de misérables Phrygiens (189)[4]. Il aurait pu en finir avec eux, comme ses prédécesseurs ou ses collègues avec les Sénons ou les Boïens d'Italie. Mais ces Gaulois étaient fort loin de Rome; il y avait une exagération toute grecque à les croire

1. *Ingenia indomita*, T.-L., XXXVIII, 12, 3; cf. 4-6. Cf. p. 303-4.

2. Sous les coups des Thraces (Polybe, IV, 46, 4). Cf. p. 366 et 379. Les Aigosages en sont peut-être le débris (p. 299, n. 1).

3. Florus, I, 39 (III, 4); Appien, *Illyrica*, 4-5. Et peut-être aussi les descentes vers l'Italie et l'Adriatique, Plutarque, *Paul-Émile*, 9.

4. 40 000 prisonniers, 10 000 morts à la bataille de l'Olympe contre les Tolistoboïens (T.-L., XXXVIII, 23, 8-9, d'après Valérius Antias); 8000 tués sur 60 000 combattants à la bataille du mont Magaba contre les Tectosages (XXXVIII, 26, 3; 27, 6). Il devait y avoir des Trocmes dans les deux armées (19, 2 et 26, 3). — Cf., sur cette guerre, Mommsen, I, p. 741 et s.; Contzen, p. 241 et s.; Robiou, p. 191 et suiv.; van Gelder, p. 229 et suiv.; Stæhelin, p. 63 et suiv.; Niese, *Geschichte*, II, p. 750 et s.

très redoutables : au contact de la Phrygie, ils avaient perdu de leur rudesse, s'étaient montrés capables de travail et de culture[1]. Au surplus, il était bon pour le peuple romain qu'il conservât une occasion de protéger les Grecs[2]. Lorsque les chefs galates vinrent demander à Vulso ce qu'il avait résolu à l'endroit de leur nation, il leur signifia seulement de vivre en paix avec les rois de Pergame, de ne point sortir des limites de leur territoire, de renoncer à leur coutume d'errer en armes hors de chez eux[3].

La police de la Thrace et des routes de l'Hémus fut plus malaisée à faire. Les Scordisques, à la différence des Galates, étaient demeurés des bandits de grande route. La race gauloise, on l'a vu[4], se diversifiait à l'infini suivant les peuples qu'elle rencontrait : mêlée aux Thraces, aux Illyriens et aux Scythes, elle produisait des vagabonds et des brigands d'espèce supérieure[5]. Une sérieuse rencontre entre les Scordisques et les Romains eut lieu en 135, au sud de l'Hémus[6]; les Barbares vaincus ne reparurent que longtemps après cette leçon en deçà de la montagne qui bordait les domaines de Rome.

Vers le même temps, les pirates ou brigands illyriens de l'Adriatique, qui étaient plus ou moins mélangés de Celtes, furent rejetés à l'intérieur des terres, et l'accès de la mer leur fut interdit (135)[7]. Mais, si le sénat protégeait contre les Gaulois et leurs associés les rives désormais siennes des mers orientales, il les laissait, dans la vallée du Danube, vaguer, combattre ou travailler à leur guise.

1. Tout cela a été très bien montré par Manlius Vulso (T.-L., XXXVIII, 17)
2. Page 337.
3. Tite-Live, XXXVIII, 43, 1-2 (*ut morem vagandi cum armis finirent*).
4. Cf. p. 381-382.
5. Voyez chez Plutarque, *Paul-Émile*, 12, la description de ces Gaulois du Danube (Bastarnes), μίαν τέχνην μελετῶντες ἀεὶ μάχεσθαι; cf. p. 303, n. 2, p. 327, n. 6; Perdrizet, *Bull. de corr. hell.*, XX, 1896, p. 485 et s.
6. Tite-Live, *Ep.*, 56.
7. Strabon, VII, 5, 6.

CARACTÈRE DE L'EMPIRE ROMAIN VERS 120

En trois quarts de siècle, Rome venait donc de conquérir le monde méditerranéen : par la force ou la crainte elle tenait sous sa majesté Cadix, Carthage, Corinthe, Byzance et Pergame. Partout, ses généraux avaient trouvé des Celtes, et partout, ils les avaient attaqués, détruits ou soumis.

Ce parti pris d'agression et de massacre s'expliquait par des motifs de sentiment et de prudence.

Les Romains n'oublièrent jamais la première invasion des Celtes, qui laissait dans leur calendrier la tache indélébile du jour de l'Allia, et, sur l'Halys comme sur le Pô, ils croyaient encore que le Jupiter du Capitole réclamait sa vengeance. Mais, depuis qu'ils protégeaient les Grecs, ils avaient aussi épousé les rancunes de l'Apollon de Delphes, et ils les assouvirent contre les Gaulois de l'Orient. Ils passaient donc, aux yeux de ces Méditerranéens dont ils devenaient les maîtres, pour les vengeurs invincibles des deux plus grands dieux. Le nom de Rome pénétrait ainsi partout, de toute la force qu'avait eue la peur des Gaulois[1] : et c'était une manière pour elle de commander au monde[2].

Mais il était aussi d'une bonne politique de mettre un terme aux vagabondages de ces incorrigibles coureurs d'aventures. Tant qu'on ne leur aurait pas barré le chemin par une terreur décisive, Rome et ses amis ne seraient tranquilles ni sur le Tibre, ni sur l'Èbre, ni sur la voie Égnatienne de Macédoine, ni sur l'antique route Royale de l'Asie. Et dans les mêmes temps, par la victoire ou par un décret, on signifiait aux Transalpins, aux Celtibères, aux Celtillyriens et aux Galates, de n'avoir plus à sortir de chez eux. Un demi-million de cadavres

1. Cf. p. 295-296, 333-7. *Universæ gentis infamia atque invidia*, Tite-Live, XXXVIII, 47, 10; cf. 48, 1-2.
2. Cf. *Machabées*, I, 8, 2.

ou d'esclaves, faits en moins de trente ans (200-179)[1], sanctionnait cette décision.

Les Romains fixaient donc les Pyrénées, les Alpes, l'Hémus, comme frontières de la Barbarie celtique. Ils ne songèrent pas, alors, à les franchir pour leur compte. Leurs domaines de l'Espagne, de l'Italie et de l'Orient suffisaient en ce temps-là à leur ambition. Rome se détournait des terres septentrionales. La conquête de Cadix ne donna pas aux marchands italiens la tentation de refaire les voyages d'Himilcon et de Pythéas. Ils ignoraient sans doute le nom du premier. Quant à l'armateur marseillais, Polybe et ses contemporains le traitaient d'imposteur ou de romancier[2]. L'arrivée des Romains sur les côtes de l'Atlantique mit un terme aux belles aventures maritimes : la connaissance et la soumission des mers et des rivages du Nord furent une fois encore différées. Il résulta tout d'abord de la conquête latine que les hommes des contrées méridionales bornèrent leur horizon et replièrent leurs pensées sur eux-mêmes.

Trois vastes contrées péninsulaires, riches en biens de toute sorte, baignées par une mer commune, surveillées par des armées attentives, protégées par un rempart de montagnes ; — entre elles, une bordure maritime pacifiée, ouverte aux flottes de commerce et fermée aux brigands du Nord ; — la Méditerranée comme trait d'union entre Rome, ses amis et ses sujets ; — une hégémonie maritime appuyée par ses légions : — voilà ce qu'ont sans doute rêvé ces hommes qui, depuis Publius Scipion jusqu'à Emilien, se sont faits à la fois les rivaux de Carthage, les champions de l'hellénisme et les ennemis des Gaulois.

1. Je songe pour cette date terminale à la grande campagne de Gracchus contre les Celtibères (Tite-Live, XL, 50, 5), qui mit fin à la première période de la guerre contre eux.

2. P. 428-9.

VI. — RAPPORTS DU SÉNAT AVEC MARSEILLE ET LA GAULE

Voilà pourquoi, depuis que Publius Scipion s'était rembarqué derrière Hannibal en retraite (août 218)[1], près d'un siècle se passa sans que les Romains prissent pied dans la Gaule propre. La conquête du Languedoc et de la Provence n'eût pas été plus difficile que celle des âpres rivages de la Ligurie, et elle eût été beaucoup plus profitable. S'ils y renoncèrent, ce fut délibérément.

Ce qu'ils demandent alors à la Gaule méridionale, c'est la sécurité des traversées entre les ports de la mer Tyrrhénienne et ceux de la mer Catalane, entre Cosa, Pise, Luna et Gênes d'une part, Rosas, Ampurias et Tarragone de l'autre. Que les rivages des deux golfes ligure et gaulois soient à l'abri des pirates, que leurs ports se présentent aux flottes alliées comme lieux de refuge ou de ralliement, qu'elles y trouvent des pilotes, des convoyeurs, des interprètes, des guides, des éclaireurs, des informateurs, des médecins[2] et le reste : et le sénat romain n'exigera, des hommes et des cités de la Gaule, rien de plus que ces services d'étapes.

Marseille pouvait s'en acquitter à merveille[3]. Elle était à mi-route entre Pise et Tarragone, devenues les deux grands ports militaires de Rome dans cette région maritime ; Nice partageait la distance entre elle et les Alpes ; Agde, entre elle et les Pyrénées. Ces trois villes grecques s'offraient, à une journée de navigation l'une de l'autre, pour réconforter les soldats malades de la mer ou les préteurs blessés par des bandits[4]. Le sénat laissait à Marseille, sur ce point, la police du rivage. Par là, il

1. P. 474.
2. Cf. p. 501-3, 519 et 521 ; Polybe, XXXIII, 7, 7 ; T.-L., XXXVII, 57, 2.
3. Cf. p. 56-7, 58-9, 400.
4. Tite-Live, XXXVII, 57, 2 (en 189) ; cf. p. 519 et 521.

demeurait fidèle à son rôle de philhellène, et il s'épargnait en Gaule la peine et la dépense que cette police lui donnait le long de l'Adriatique.

Par malheur, Marseille ne comprit pas que son véritable intérêt était d'écarter les Romains, d'agir par elle-même, et d'assurer à elle seule la tâche de cette surveillance. Soit par mollesse, soit par faiblesse réelle, soit plutôt qu'elle se laissât maintenant absorber par le commerce de terre[1], elle se déclarait incapable des grands efforts maritimes, et elle cherchait sans cesse à s'en décharger sur son alliée d'Italie. Elle paraissait ignorer l'histoire récente des cités grecques de l'Orient, devenues clientes et vassales de Rome pour avoir eu trop souvent besoin d'elle.

La route de terre, par la Corniche, avait toujours été fort périlleuse. Un préteur romain s'y était aventuré en 189, pour se rendre par là en Espagne. Attaqué par les Ligures, il vit son escorte massacrée, et, presque seul, blessé et sans licteurs, il dut se réfugier à Marseille pour y mourir en terre amie[2]. Mais la route de mer n'était pas plus sûre. Enhardis par la défaite de Carthage et l'incurie des Romains en Occident, les Ligures avaient formé une vaste entreprise de piraterie et écumaient toutes les mers, depuis le fond de leur golfe jusqu'aux Colonnes d'Hercule[3].

Les Marseillais, débordés de toutes parts, annoncèrent au sénat qu'ils ne pouvaient plus garantir les routes contre les corsaires ligures, et les Romains durent confier à un de leurs officiers maritimes la « tutelle de la mer », depuis la pointe de Sorrente jusqu'au rivage même de Marseille (181)[4]. Encore n'eurent-ils raison des pirates que lorsque Paul-Émile eut détruit leurs redoutes et massacré leur jeunesse, et qu'il leur

1. Cf. p. 408-413, p. 429, n. 1.
2. Tite-Live, XXXVII, 57, 1-2. Cf., pour ces faits, Lauterbach, p. 88 et s.
3. Plutarque, *Paul-Émile*, 6.
4. Tite-Live, XL, 18, 4 et 8.

eut enlevé toutes les barques à plus de trois rames (181)[1] ; Marseille, désormais, était redevable à Rome de la sécurité de son commerce maritime.

Le sénat, plus réservé que son alliée n'était prudente, ne profita pas cependant des dangereuses avances qu'elle lui faisait ; et pendant vingt-cinq ans, il ne donna pas de suite à ces premières interventions. Quand il se décida, en 154, à écouter plus longuement les plaintes de la cité grecque, la manière dont il agit montra bien qu'il cherchait en Gaule la commodité d'une route et non pas une occasion de conquête[2].

En 154, les Ligures de la côte, entre Monaco et Fréjus, s'armèrent contre les colonies marseillaises : Nice fut assiégée[3]. Ce n'était sans doute pas la première année qu'elle souffrait de leurs attaques ; mais jusque-là Marseille avait suffi à protéger les siens. Cette fois, afin de s'épargner des frais et des soldats, elle s'adressa au peuple romain : elle lui avait rendu assez de services pour qu'il l'aidât à son tour. Et ce fut une nouvelle maladresse de gens autrefois plus braves et plus habiles.

Mais le sénat ne se pressa pas de faire la guerre : il se contenta d'envoyer tout de suite trois députés pour examiner la chose et faire entendre raison aux Barbares.

Le vaisseau qui portait Romains et Marseillais jeta l'ancre près d'Ægitna (Cagnes?), place forte côtière de la tribu ligure des Oxybiens : c'étaient les ennemis ordinaires de Nice, comme les Déciates, à l'ouest, étaient ceux d'Antibes[4]. Les indigènes

1. T.-L., XL, 28 ; Plutarque, *Paul-Émile*, 6. Il s'agit surtout des Ligures d'Albenga.

2. Le récit qui suit chez Polybe, XXXIII, 7 et 8 ; un simple résumé chez T.-L., *Ep.*, 47 ; moins encore chez Florus, I, 19 (II, 3), 5.

3. Cela résulte de τὴν πολιορκίαν (7, § 3), et la présence des Oxybiens permet de croire qu'il s'agit de Nice.

4. Outre la ville, il devait y avoir, près de là, un petit port : c'est, je crois, le « cros » (« grau ? ») de Cagnes (cf. p. 521). Leur position résulte du récit de Polybe, comparé à : Méla, II, 76 ; Ptolémée, II, 10, 5 ; Pline, III, 35 et 47. Les Déciates doivent être les gens de Vallauris, Cannes et Grasse, entre la Siagne et le Loup (évêché de Grasse) ; les Oxybiens, ceux de Cagnes, entre le Var et le Loup. — On pense d'ordinaire, pour Ægitna, à Cannes (d'Anville, p. 35 ; Desjardins, I, p. 177).

sortirent de la bourgade au moment du débarquement : un des trois Romains, Flaminius, avait déjà pris terre. Ils lui intimèrent l'ordre de s'en aller; et, comme il n'écoutait guère, on lui pilla son bagage, on jeta à bas deux de ses hommes, et on le blessa lui-même. Force lui fut de regagner son bord : le bateau leva l'ancre, et Flaminius alla faire soigner sa blessure à Marseille, où il fut, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, fort bien traité[1].

Maintenant, c'était sa propre vengeance que le sénat devait poursuivre. Le consul Quintus Opimius vint par le rivage, et, le premier des Romains, franchit avec une véritable armée les caps alpestres du pays de Monaco[2]. Au delà de Nice et du Var[3], près duquel il campa, il se trouva sur le lieu de l'offense, qui devait être celui du châtiment. Ægitna fut prise de force, ses habitants déclarés esclaves, et les coupables expédiés à Rome. Ce devoir accompli, il alla chercher, hors de la bourgade, le gros de la tribu, 4000 hommes. Ceux-ci auraient pu attendre leurs voisins les Déciates, qui approchaient. Ils préférèrent combattre. Les soldats d'Opimius les culbutèrent du premier choc. Puis ce fut, quelques heures après, le sort de l'autre tribu. Les deux combats eurent lieu presque sur le même point (sur la route de Cagnes à Vallauris?)[4].

Les Romains vainqueurs ne traitèrent pas les Ligures de ce côté comme ils avaient traité ceux des Apennins; ils ne les prirent pas pour leur empire, eux et leurs terres. Mais ils laissèrent aux Grecs tout le profit durable de la victoire. Les territoires voisins de Nice et d'Antibes, sans doute Ægitna, son

1. Ἐθεραπεύετο μετὰ πάσης ἐπιμελείας.

2. Cf. p. 6-7.

3. C'est le fleuve que Polybe (ou ses manuscrits) appelle τὸν Ἄπρωνα.

4. Il ne serait pas impossible que le principal *oppidum* des Déciates, qui se rendit après la bataille (Polybe, XXXIII, 8, 11; Méla, II, 76; Artémidore *ap.* Ét. de Byz., *s. v.* Δεκίητον; Anonyme de Ravenne, IV, 28; V, 3), fût la localité actuelle de Biot. Le monument de Biot (*Rev. des Ét. anc.*, 1907, fasc. 1) ne me paraît pas cependant se rapporter à ces évènements : il est, très évidemment, postérieur d'un siècle au moins.

port, et tout le littoral depuis Monaco jusqu'au golfe Jouan, furent déclarés domaines de Marseille. Pour plus de sûreté, les deux tribus furent désarmées, et condamnées à fournir à leur ennemi des otages périodiques[1]; probablement aussi, on leur interdit une fois pour toutes l'accès du rivage[2], ainsi qu'on avait fait aux indigènes de l'Adriatique. Opimius prit ses quartiers d'hiver dans les bourgades du pays, puis il repartit. En apparence, Rome n'avait travaillé que pour la gloire et le bénéfice de Marseille.

Aux yeux des Grecs, le prestige de la colonie phocéenne s'accroissait de toutes ces victoires et de cette alliance triomphale. L'hellénisme vivait trop souvent de mots et de sentiments : il crut ou voulut croire que Marseille, appuyée sur Rome, devenait une puissance mondiale. Des plus lointaines extrémités du monde grec, on rechercha son aide : les gens de Lampsaque sur l'Hellespont, tracassés par les Galates de Phrygie, allaient se plaindre à la fois à Rome et à Marseille, et sollicitaient de celle-ci un mot d'intervention auprès des Gaulois d'Asie : elle leur paraissait une médiatrice souveraine entre Hellènes et Barbares[3].

En réalité, elle était beaucoup moins forte que dans le siècle où, complètement isolée, elle envoyait Pythéas à Cadix. La décadence, commencée pour elle à la veille de la guerre d'Hannibal[4], continuait lentement. Cette alliance intime entre deux États si dissemblables, une ville d'armateurs et un empire de soldats, ne pouvait aboutir qu'à l'humiliation ou à la ruine de la première. Il eût fallu, pour dissimuler l'inégalité des rôles, une générosité ou un tact dont le sénat n'était pas coutumier. Nous ne savons pas de quel prix il a fait payer la blessure de son

1. Polybe, XXXIII, 8, 12.
2. Cf. Strabon, IV, 6, 3, qui parle d'un espace de 12 stades, environ un mille et demi (2220 m.), une lieue gauloise, que les Ligures devaient laisser libre sur le rivage : mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse de ceux de cette région.
3. Dittenberger, *Sylloge*, 200 = 2[e] éd., 276. Cf. p. 408.
4. P. 444 et s., p. 501 et s.

envoyé et la campagne de son consul : mais Marseille a dû, certainement, donner quelque chose en échange.

En tout cas, c'étaient dès lors les Romains qui commandaient à Ampurias, à Carthagène et à Cadix; et, avec leurs flottes de guerre, étaient arrivés partout leurs marchands. Les trafiquants italiens de l'Orient exploitaient déjà, avec beaucoup d'esprit de suite, les plus anciens marchés de la Grèce[1]; ceux de l'Occident, en dépit de la politique sénatoriale, ne pouvaient regarder les gens de Marseille que comme des concurrents et des gêneurs, qui leur fermaient les bonnes routes du nord. Polybe nous raconte qu'un jour Scipion l'Africain interrogea les Marseillais sur les voyages de Pythéas, sur les chemins de la Gaule et les produits de l'Océan. Il ne put rien tirer d'eux[2] : les Grecs, cette fois, furent sur leurs gardes : mais d'ordinaire, ils ne surent pas assez se défier de ces proconsuls et de ces propréteurs qui faisaient toujours bon ménage avec les manieurs d'argent.

Si ces marchands italiens n'arrivaient pas encore par mer sur les routes celtiques, ils pouvaient en tout cas les atteindre par les cols des Alpes. Polybe, au milieu du second siècle (133?), a traversé ces montagnes pour rechercher l'endroit du passage d'Hannibal : il a gravi le Cenis, le Petit Saint-Bernard ou le Genèvre, et il a reconnu que c'était chose très faisable[3]. Mais, s'il a eu le courage d'accomplir cette traversée, des Italiens de Milan ou de l'Étrurie ont pu l'avoir pour des gains plus positifs, et pour couper par le nord les voies commerciales des Marseillais[4].

1. Cf. Homolle, *Bull. de corr. hell.*, VIII, 1884, p. 75 et s.
2. XXXIV, 10, 6 (Strabon). Il s'agit, je crois, du premier Africain.
3. Polybe, III, 48, 12; cf. Cuntz, p. 56 et s. Étant donné que les Salasses n'étaient pas encore soumis par Rome, et que, dans tout le cours de son récit, il ne veut citer d'autres peuples que les Allobroges, que son attention s'est toute fixée sur eux (cf. p. 455, note, p. 475, n. 2), il semble assez plausible qu'il soit passé par le mont Cenis. Et je crois de plus en plus que les renseignements donnés par Strabon sur la région du Cenis (p. 47) viennent de la partie géographique de l'œuvre de Polybe.
4. Cf. t. II, p. 231.

Déjà ceux-ci sentaient peser sur eux la force économique de l'Empire romain. Vers ce temps-là (première moitié du second siècle?), les belles drachmes de la cité grecque, souvenir pieusement conservé du monnayage phocéen, étaient réduites de poids, de manière à correspondre au victoriat romain ou aux deux tiers du denier[1]; et elle se mettait en outre à fabriquer, sur le modèle des Siciliens et à la mode de toute l'Italie, de lourdes et incommodes pièces de bronze, au type d'Apollon et du taureau, de Minerve et du trépied[2]. Qu'elle l'ait fait de sa propre initiative ou d'accord avec son alliée, elle subordonnait désormais ses traditions commerciales aux affaires des Romains et de leurs provinces.

Tout en s'abstenant de la Gaule, Rome, par la force des choses, y faisait connaître sa souveraineté. Les Gaulois, même défendus par les Alpes et les Pyrénées, sentaient ses approches et connaissaient la puissance de son nom[3].

VII. — LA GAULE LAISSÉE A ELLE-MÊME

Mais, sauf cette apparition momentanée d'un consul à l'angle ligure de la Gaule, elle fut laissée à elle-même après le passage des armées puniques. Sur toutes ses frontières, ses ennemis éventuels lui accordaient un long répit.

On vient de voir comment Rome avait rentré ses menaces. Du côté du nord, les populations transrhénanes ne troublaient

1. Mommsen (de Blacas), II, p. 99-100 (= *Geschichte*, p. 398), réduction (graduelle?) de 3 gr. 70 à 2 gr. 60; III, p. 250; cf. Babelon, *Monnaies de la République*, I, p. XXVI; Blanchet, *Traité*, p. 234. Laugier, *Les Monnaies massaliotes*, p. 21 et suiv.; Cabinet des Médailles, n[os] 817-1461. Le monnayage a dû devenir, en même temps, beaucoup plus fréquent. Cf. p. 440, n. 7, p. 441, n. 4. — Je ne puis pas cependant ne pas faire des réserves sur cette théorie.

2. De La Saussaye, p. 69 et s.; Mionnet, I, p. 73, n[os] 145 et s.; *Suppl.*, I, p. 137, n[os] 60 et s.; Laugier, p. 32 et suiv.; Cabinet des Médailles, n[os] 1475-2125; Blanchet, *Antiquaires, Mém.* du Centenaire, p. 64; *Traité*, p. 235 (qui fait commencer ce monnayage au III[e] siècle). Nous reparlerons de ce monnayage.

3. Voyez ce qu'on disait alors de Rome à Jérusalem, *Machabées*, I, 8.

plus les Gaulois par des invasions profondes. Peut-être quelques nouvelles tribus passèrent vers ce temps-là à l'ouest du grand fleuve, et s'établirent le long de la Moselle et de la Meuse, dans les terrains laissés libres par les broussailles, les marécages et la grande forêt : Trévires, Éburons, Nerviens, sont en partie, je crois, des immigrés de cette époque (vers 150)[1]. Mais, comme ils s'installaient dans les plus tristes régions de la Gaule, leur arrivée faisait peu de bruit, et ne causait aucun remue-ménage dans le reste du pays.

Au delà du Rhin inférieur, les Cimbres et les Teutons, congénères et héritiers des Celtes et des Belges d'autrefois, vivaient tranquilles, des deux côtés de l'Elbe, dans leurs énormes enceintes fortifiées, et les habitants du rivage s'enrichissaient du commerce de l'ambre, oublieux de ces colères de la mer qui avaient jadis chassé leurs ancêtres[2].

Plus au sud, passé les Ardennes et la forêt Hercynienne, les Belges et les Celtes cisrhénans avaient pour voisins, de l'autre côté du Rhin, les Helvètes de la Franconie et de la Souabe, gaulois comme eux; plus vers l'est encore, les antiques colonies de Ségovèse, Volques Tectosages de la Bavière, Boïens de la Bohême, Noriques des monts autrichiens, occupaient toujours la grande vallée danubienne[3]. Et cette formidable avant-garde, d'ailleurs sage et vaillante[4], garantissait la Celtique centrale contre de plus lointains ennemis.

En fermant aux Celtes les passages des Alpes et des Pyrénées, les Romains les contraignirent à rester chez eux. Le sénat, à son insu, leur rendait service. Il leur évitait ces déperditions de forces, ces secousses intérieures qu'entraînaient fatalement dans

1. Les Éburons paraissent être venus en Gaule avant l'invasion des Cimbres (César, II, 29, 4; V, 27, 2); cf. t. II, p. 465.

2. Tacite, *Germanie*, 37, où *utraque ripa* peut signifier les deux rives, non du Rhin, mais de l'Elbe; Pline, IV, 95-97; cf. notre t. III.

3. A eux s'appliquent sans doute : Tacite, *Germanie*, 28; Strabon d'après Posidonius, IV, 3, 3 et VII, 2, 2; cf. p. 297-8, 369 et s.; Niese, *Keltische Wanderungen*, p. 132.

4. Cf. p. 297, n. 7, p. 298, n. 3.

la Gaule le départ et le passage des bandes en armes. Depuis l'invasion d'Hasdrubal jusqu'à celle des Cimbres, durant un siècle entier, aucune troupe de Celtes ou de Belges ne traversera le pays pour aller combattre au delà des montagnes.

Obligés donc de se contenir dans les frontières indiquées par la nature et acceptées par Rome[1], les Celtes et les Belges pouvaient vivre en peuplades rassises et d'une vie régulière. Ils avaient le loisir de s'organiser à leur guise et sans des violences étrangères, de se civiliser suivant les leçons des hommes du Midi. Le siècle qui suivit le passage d'Hannibal fut peut-être un temps unique dans leur histoire, le seul où il leur fut permis de fonder une société en harmonie avec leur caractère, leurs traditions, la nature de leur pays.

1. Cf. p. 6-12, 40-42, 310, 313, 318 et s.

TABLE DES MATIÈRES[1]

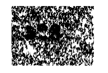
CHAPITRE I

STRUCTURE DE LA GAULE

CHAPITRE II

SITUATION DE LA GAULE DANS LE MONDE ANCIEN

1. Toutes les épreuves de ce volume ont été revues avec un soin infini par mon ami M. Georges Radet, doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux. Des nombreuses observations que cette lecture l'a amené à faire, aucune ne m'a été inutile. Je tiens à le remercier publiquement.



CHAPITRE III

NATURE ET ASPECT DU SOL

CHAPITRE IV

LES LIGURES

CHAPITRE V

LA FONDATION DE MARSEILLE

CHAPITRE VI

LA MIGRATION DES CELTES

CHAPITRE VII

LES INVASIONS IBÉRIQUES

CHAPITRE VIII

LES CONQUÊTES GAULOISES EN EUROPE

CHAPITRE IX

LA CIVILISATION GAULOISE HORS DE LA GAULE

CHAPITRE X

L'EMPIRE DE MARSEILLE

CHAPITRE XI

LA GUERRE D'HANNIBAL

CHAPITRE XII

LA GAULE LAISSÉE AUX GAULOIS

1920-13. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — [illegible].